



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

6265.42

B

Harvard College
Library



THE GIFT OF
CHARLES HALL GRANDGENT
CLASS OF 1883
PROFESSOR OF ROMANCE LANGUAGES
EMERITUS

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Grammaire historique de la langue française, 5 vol. in-8°.

Tome I. Histoire générale de la langue française. Phonétique. Deuxième édition revue et augmentée, 1 vol. 10 fr

Tome II. Morphologie, 1 vol. 10 fr.

Tome III. Formation des mots, 1 vol. 10 fr.

Tome IV. Sémantique, 1 vol. 10 fr.

Tome V. Syntaxe, 1 vol. (*En préparation.*)

Manuel phonétique du français parlé. Deuxième édition traduite et remaniée par E. Philipot, 1 vol. in-8° carré 4 fr.

Ordenes Liv. Copenhague, 1902.

Das Leben der Wörter. Autorisierte Übersetzung aus dem Dänischen von Robert Vogt. Leipzig, 1903.

Fransk Verslære. Copenhague, 1910.

Spansk Grammatik. Cinquième édition. Copenhague, 1911.

Italiensk Grammatik. Troisième édition. Copenhague, 1911.

GRAMMAIRE HISTORIQUE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

PAR

KR. NYROP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

TOME QUATRIÈME



COPENHAGUE
GYLDENDALSKE BOGHANDEL
NORDISK FORLAG

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

NEW YORK
G. E. STECHERT

PARIS
ALPHONSE PICARD & FILS

1913

Tous droits réservés

6265.41:
v
—

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF
CHARLES HALL GRANDGENT
JANUARY 14, 1932

IMPRIMERIE NIELSEN & LYDICHE
(AXEL SIMMELKJÆR)

32.21

AVANT-PROPOS.

L'étude du sens des mots est étroitement liée à celle de l'homme et de la société. Le langage a pour première condition l'existence des sociétés humaines, comme son but est de permettre des relations sociales; on sait en outre que le langage n'est ni un organisme ni un être vivant, mais une fonction et rien d'autre. C'est pourquoi l'origine des phénomènes linguistiques est à chercher soit dans l'homme, soit dans la société; voilà une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue. Quand il s'agit d'expliquer un fait de langage quelconque, il ne faut pas s'arrêter avant d'avoir trouvé la raison »sociologique« — nous donnons à ce terme un sens très large. Voici deux exemples pris dans la phonétique et dans la morphologie, qui serviront à élucider notre manière de voir.

L'orthoépïe nous apprend que *mille* se prononce, irrégulièrement, sans *l* mouillée. La grammaire historique explique ce fait en constatant que *mille* ne continue pas directement le lat. *millia*, qu'il est un mot d'emprunt; mais le linguiste n'en aura fini avec le mot que quand il aura constaté que la discontinuité du mot latin est due à des causes de nature sociologique: la civilisation peu développée de la population gallo-romane n'avait que faire de chiffres surpassant mille. Plus une société est primitive, plus le système de numération est rudimentaire; plus une société se civilise, plus elle a besoin de chiffres élevés; le mot *million* n'apparaît en France qu'au quatorzième siècle et vient de l'Italie où l'institution des banques était bien plus développée qu'en France.

La grammaire pratique enseigne que des mots tels que *neuf*, *bref*, *veuf* forment leur féminin par un changement de *f* en *v* et par l'addition d'un *e* féminin. La grammaire scientifique présente les choses d'une tout autre manière. *Neuve* n'a pas été tiré de *neuf*; les deux mots sont indépendants l'un de l'autre, continuant

VI

chacun un primitif latin. *Brève* est une création française, une innovation analogique, due à la tendance à tout régulariser qui joue un rôle si important dans le développement du langage: à côté de *neuf* — *neuve*, *vif* — *vive*, *bref* aux deux genres faisait disparaître, et on créait un nouveau féminin plus en harmonie avec les autres. Pour *veuf* — *veuve*, on constate un développement contraire: ici le masculin a été tiré du féminin: *veuve* est un mot bien plus ancien que *veuf*, et le langage confirme ainsi ce que l'histoire de la civilisation nous apprend: le fait d'avoir perdu son mari assignait à la femme une condition sociale particulière, et cette nouvelle condition avait besoin d'un nom; pour l'homme qui avait perdu sa femme, il en était tout autrement: son veuvage n'apportait pas de changement à son état social.

Tout changement linguistique est une manifestation de vie et reflète un changement survenu dans l'homme, dans sa pensée, ses sentiments ou ses actions, ou dans la société qui l'entoure. Ainsi la linguistique parle de l'homme à l'homme. La vérité de cet axiome d'abord formulé par M. MICHEL BRÉAL nous paraît incontestable; elle est cependant loin d'être généralement reconnue, beaucoup de circonstances servant à la voiler et à la faire méconnaître dans la plupart des domaines de la linguistique. Mais dans la sémantique elle se révèle d'une manière on ne peut plus claire, et chaque page de ce volume en fournira de nombreuses preuves. Un examen rationnel de l'euphémisme, tel que nous l'avons essayé, est en dernier ressort une étude de démopsychologie et de sociologie.

Le développement sémantique est plein de surprises; il démontre parfois des connexités imprévues entre les choses. On sait vaguement que la bonté poussée trop loin s'approche de la bêtise; la sémantique constate d'une manière très précise que l'idée de 'bon' amène facilement celle de 'bête' (§ 169). Il est curieux d'examiner les synonymies établies par le développement sémantique et dont les plus importantes sont indiquées dans la Table analytique à la fin du volume. Il y en a qui sont généralement admises (*vieillesse* — *respect*); il y en a aussi qui surprennent, en révélant d'une manière impitoyable un état des choses peu idéal (*malheur* — *méchanceté*). On admet volontiers que le bonheur rend bon. De Belloy l'a dit dans un vers bien connu:

Aux cœurs heureux les vertus sont faciles.

Mais quel est l'effet du malheur? Les optimistes prétendent que le malheur aussi rend bon, ce qui est vrai dans quelques cas ex-

VII

ceptionnels. Pour le commun des hommes, le malheur développe facilement des sentiments de jalousie, d'amertume et de haine. Dans son livre »Der Wille zur Macht« Nietzsche prétend même que ce sont les malades qui ont inventé la méchanceté (*die Kranken allein haben die Bosheit erfunden*). La sémantique donne raison au philosophe allemand, au moins dans une certaine mesure (§ 116).

La sémantique est une science relativement nouvelle et encore peu cultivée. L'essai que nous présentons aujourd'hui au public n'a pas la prétention d'épuiser la matière. Loin de là; faute de place nous avons laissé de côté plusieurs questions théoriques, pour lesquelles nous nous contentons de renvoyer aux études lumineuses de MM. K. O. ERDMANN, K. MORGENROTH, J. STÖCKLEIN, K. VOSSLER et de plusieurs autres savants (voir la Bibliographie). Nous espérons tout de même que notre essai, tout modeste et incomplet qu'il soit, pourra préalablement combler une lacune et introduire les débutants dans l'étude si difficile et si attrayante du sens des mots.

Dans notre travail nous nous sommes inspiré surtout des recherches de MM. M. BRÉAL, A. DARMESTER, A. MEILLET, G. PARIS, H. PAUL, H. SCHUCHARDT, A. THOMAS, et nous avons essayé d'élargir les voies tracées par ces maîtres; mais très souvent nous avons dû travailler de première main, et tous les exemples qui servent à illustrer notre exposition sont dus à nos lectures personnelles. Ajoutons que nous nous sommes efforcé, comme dans les tomes précédents, de poursuivre l'étude des phénomènes jusqu'à nos jours. En feuilletant la Table analytique on verra que nous avons tenu compte aussi bien de l'affaire Dreyfus que de l'aviation, en tant qu'elles ont exercé de l'influence sur le sens ou l'emploi des mots; nous avons également effleuré la grave question de la »délimitation« (§ 580, Rem.), qui ressortit, en partie, à la linguistique.

Le nombre des facteurs qui influencent l'évolution sémantique est extrême; c'est pourquoi le groupement des faits offre de sérieuses difficultés. En attendant la découverte d'un système idéal qui satisfasse à toutes les exigences et qui embrasse tous les phénomènes dans leur complexité, nous nous sommes arrêté, après des hésitations et des remaniements nombreux, à une division toute pratique qui offre certains avantages, croyons-nous, surtout à un point de vue pédagogique.

Nous ne pouvons finir ces quelques lignes d'introduction sans adresser nos plus cordiaux remerciements à notre savant ami et collègue M. E. PHILIPOT, maître de conférences à l'Université de

VIII

Rennes, qui a bien voulu revoir une grande partie de notre manuscrit et mettre à notre disposition beaucoup d'observations critiques et de renseignements précieux. Pour la correction des épreuves, plusieurs amis ont bien voulu nous prêter leur secours; nous remercions tout particulièrement, à côté de M. PHILIPOT, Mademoiselle E. MEYER, maître-ès-arts, et MM. V. MADSEN, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Royale de Copenhague, A. CHR. THORN, maître de conférences à l'Université de Lund, et E. TROJEL, docteur-ès-lettres.

Pour finir, une remarque toute personnelle. Je suis toujours hors d'état de lire et d'écrire; j'ai dû dicter tout ce volume d'un bout à l'autre, et on a dû me lire tous les textes dont je me suis servi. On comprend aisément que de telles conditions de travail ne laissent pas d'amener certaines difficultés. Si je suis venu à bout de ces difficultés, je le dois en première ligne au dévouement des nombreux amis et élèves qui ont bien voulu me faire la lecture à haute voix et me servir de secrétaires. En leur présentant ici mes remerciements les plus sincères, je médite un ancien adage dont je suis heureux d'avoir pu constater si souvent la vérité: *Al besoiing veit on l'ami.*

Copenhague, le 9 janvier 1913.

KR. N.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES.

aha.	ancien-haut-allemand	got.	gothique
all.	allemand	holl.	hollandais
anc.	ancien	isl.	islandais
angl.	anglais	it.	italien
blat.	bas-latin	lat.	latin
comp.	comparez	néerl.	néerlandais
dan.	danois	port.	portugais
dér.	dérivé	prov.	provençal
dim.	diminutif	roum.	roumain
esp.	espagnol	suéd.	suédois
fr.	français	vén.	vénitien
germ.	germanique	vfr.	vieux français

> aboutit à
< provient de

Pour les abréviations des titres de revues, voir la Bibliographie, p. 462.

CINQUIÈME PARTIE

SÉMANTIQUE

LIVRE PREMIER.
SENS DU MOT.

CHAPITRE I.
SON ET SENS.

I. L'esprit humain toujours en quête de régularité et de correspondances, cherche à trouver de l'harmonie dans tout ce qui nous entoure, dans la nature aussi bien que dans la vie. Le langage, bien entendu, n'a pas échappé à cette tendance générale; au contraire, il a donné lieu à des observations qui ont paru appuyer fortement l'idée d'une eurythmie universelle. Pour nous en tenir au sens des mots, on a cru pouvoir constater qu'il existait un rapport harmonieux entre l'idée dont le mot est le symbole sonore et la forme même du mot; en d'autres termes, on admet volontiers une certaine conformité entre l'idée exprimée et la structure phonétique du mot. Un mot de forme rare doit désigner quelque chose de rare et d'exquis; une chose vulgaire au contraire doit se contenter d'un nom ordinaire. Dans un conte de Jean Richepin intitulé »Monsieur Destrémeaux« le petit Paul veut aller au Cirque surtout pour voir les *clowns*, et il »enflait comiquement la voix sur ce mot qu'il prononçait comme un mot magique et dont il faisait sonner toutes les lettres. On comprenait que ce mot étranger, inconnu, cachait pour lui des trésors merveilleux«. On constate également que les esprits fins et délicats demandent que les choses belles soient désignées par de beaux noms, et ils restent étonnés et déçus, si la réalité ne répond pas à leur attente. Le petit Jean-Christophe, le héros du grand roman

contemporain de Romain Rolland est tout étonné, quand il commence à jouer du piano, des noms singuliers qu'on donne aux »esprits bourdonnants« (ce sont les notes), des noms d'une seule syllabe ou même d'une seule lettre; il les aurait voulu autres, »de beaux noms caressants, comme les princesses des contes de fées« (*L'Aube*, p. 117).

2. L'idée d'une harmonie expressive entre le mot et la chose a toujours dominé l'imagination de l'homme. L'antiquité en offre des exemples remarquables ainsi que le moyen âge. Pour nous en tenir à cette dernière période, nous rappellerons que Saint Louis, qui tenait tant à être *preudom*, découvre à ce mot lui-même des qualités supérieures; il dit un jour à Robert de Sorbon que »preudom est si grans chose et si bone chose que, neis au nommer, emplist-il la bouche« (Joinville, § 32). Un exemple bien plus significatif se rencontre dans »La vita nuova«; dans ce cantique de l'amour Dante exalte la beauté du mot *amore*, qui répond, selon lui, d'une manière idéale au sentiment qu'il exprime: »Lo nome d'Amore è si dolce a udire, che impossibile mi pare, che la sua propria operazione sia nelle più cose altro che dolce, conciossiacosà che i nomi seguitino le nominate cose, siccome è scritto: *Nomina sunt consequentia rerum*« (chap. XIII).

3. Le besoin de trouver une harmonie entre le mot et la chose est encore universellement répandu, et la vie de tous les jours donne souvent occasion de le constater. Tout homme qui parle et pense, le profane aussi bien que l'amateur, le curieux comme l'initié, se plaît à constater que le mot dépeint par ses qualités phonétiques l'objet qu'il désigne. Cette manière de voir a aussi trouvé son expression dans la littérature et chez les auteurs les plus divers. Vaugelas juge que le mot *jardin* qui signifie une chose si agréable et si délicieuse, est très doux; c'est pourquoi il se fâche contre ceux qui en font un mot rude en prononçant *jadrin* (I, § 504 Rem.). Une chose douce demande donc selon notre grammairien un nom doux. Une autre de ses »Remarques« nous montre qu'il trouve naturel que les choses dures aient des noms durs. Il condamne ainsi *âpreté* en observant que ce mot »n'est pas bon parmy ceux qui ont soin de la douceur du langage: il a luy-mesme

ce qu'il signifie» (*Remarques II*, 443). Paul Stapfer, qui partage l'avis de Vaugelas sur la nature expressive d'*âpreté*, s'écrie : »Mais c'est justement pour cette raison que le mot est bon, maître Janotus!« (*Récréations grammaticales et littéraires*. Paris, 1909. P. 22). Un autre mot réputé très dur est *chiffre*. On sait que les mathématiques et même le plus simple calcul épouvantent beaucoup d'honnêtes gens ; cette peur se reflète dans une phrase d'Émile Faguet ; il écrit : »Le chiffre est rigoureux ; que le mot peint bien le sentiment que le chiffre inspire!« (*Revue bleue*, 19 juillet 1902, p. 67). La littérature toute moderne nous offre un autre exemple très curieux. Les oiseaux nocturnes de »Chantecler« n'aiment pas le mot *clarté* ; ils le trouvent aussi désagréable que la chose qu'il désigne et l'ont frappé d'un tabou. Mais le merle étourdi le prononce devant toute une réunion de graves hiboux, et la hulotte le blâme sévèrement :

... Pas ce mot de consonance ingrate,
Ce mot qui fait un bruit d'allumettes qu'on gratte.

4. On aime également à prêter une valeur symbolique à la structure phonétique du nom propre ; grâce à leur forme souvent si différente des autres éléments de la langue, ils en viennent facilement à fasciner l'imagination de l'homme et à devenir les symboles expressifs des souvenirs et impressions qui s'y rattachent.

1° Examinons d'abord quelques noms de lieu. Le nom de la petite rivière *Voulzie* a tellement ravi Hégésippe Moreau, qu'il chante :

S'il est un nom bien doux, fait pour la poésie,
Ah ! dites, n'est-ce pas le nom de la Voulzie ?
La Voulzie, est-ce un fleuve aux grandes îles ? Non !
Mais, avec un murmure aussi doux que son nom,
Un tout petit ruisseau, coulant visible à peine.

Alphonse Daudet en parlant de *Bethléem* trouve le nom »légender et doux, chaud comme la paille de l'étable miraculeuse« (*Le Nabab*, p. 144). Maurice Barrès, si épris de la beauté de sa province, retrouve cette beauté dans les noms mêmes des petits villages lorrains dont il exalte les noms riants si bien en harmonie avec le paysage : »Depuis l'Esplanade, on devine sous un ciel nuageux douze villages vigneron, baignés

ou mirés dans la Moselle, et qui nous caressent, comme elle, par la douceur mouillée de leurs noms: *Sey*, qui donne le premier de nos vins; *Rozérieulles* où chaque maison possède sa vigne; *Woippy*, le pays des fraises; *Lorry*, que ses mirabelles enrichissent; tous chargés d'arbres à fruits qui semblent les abriter et les aimer (Colette Baudoche, p. 13).

2° Pour les noms de personnes, nous citerons ce curieux passage: »*Gambetta*, n'est-ce pas? Mais les noms ressemblent aux hommes. Voyez *Floquet*, ses cheveux rejetés en arrière, la bouche pincée; puis *Grévy*, celui-là ressemble au moral et au physique. Et *Clemenceau*? Il y a là de la rondeur et de la modestie et de la petitesse et de la sécheresse et de la précision. Quant à *Rochefort*, on le voit écumer, insulter et agiter sa mèche (Nouveau journal inédit de Marie Bashkirtseff. Paris, 1901. P. 105). Beaucoup de romanciers ont attaché une très grande importance à l'aspect phonétique des noms de personnages de leurs romans. On pourrait citer en particulier Honoré de Balzac, Flaubert, Émile Zola. Ce dernier était tout heureux d'avoir trouvé pour un de ses financiers le nom expressif de *Sacar*.

REMARQUE. On sait combien Boileau avait l'oreille sensible aux noms propres. Il vante à plusieurs reprises la beauté verbale de l'antiquité grecque, dont tous les noms »semblent nés pour les vers (Art poétique, III, 238). Les noms allemands au contraire lui paraissent très peu harmonieux; il regrette presque que Louis XIV ait conquis des villes aux noms durs et barbares (*Épître*, IV, 5), et il blâme Carel de Sainte-Garde d'avoir choisi *Childebrand* comme héros d'un poème épique en faisant observer qu'un tel nom suffit pour rendre un poème burlesque ou barbare. Le poète protesta. Pourquoi, demanda-t-il à Boileau, trouvez-vous *Childebrand* si rude? Est-ce à cause du *ch*? Le nom d'*Achille*, que vous trouvez si agréable, a la même incommodité, etc.

5. Il est indubitable que les mots, au point de vue acoustique, produisent des impressions assez diverses; il en est qui paraissent doux et riants, il en est d'autres qui paraissent durs et rebutants. Cependant il s'agit ici de sensations très vagues et de caractère très individuel. C'est pourquoi il ne faut pas leur attribuer une valeur trop absolue, et nous voyons à tout moment que l'esprit de l'homme dominé par la signification découvre très aisément toutes les correspondances phoné-

tiques voulues. En analysant les deux vers suivants de Victor Hugo :

C'est naturellement que les monts sont fidèles
Et purs, ayant la forme âpre des citadelles,

Théodore de Banville qualifie *citadelle* de »grand mot terrible«. Comment, *citadelle* serait un mot terrible? Mais pourquoi donc? Il n'a rien de lourd ni de dur dans sa construction phonétique; au contraire tout y paraît harmonieux et rythmique. Tout ce qu'on pourra trouver de terrible dans le mot *citadelle* provient exclusivement de sa signification. Si la phonétique était en jeu, *mortadelle* avec sa première syllabe grave et sinistre serait un mot bien plus grand, bien plus terrible, si par malechance il ne désignait un gros saucisson de foie. A. Daudet n'aurait certainement jamais qualifié *Bethléem* de nom doux et chaud s'il n'avait pas pensé au drame touchant de la Nativité qui s'y rattache. Il est aussi permis de douter de la beauté absolue du mot *Voulzie*; c'est seulement quand on sait qu'il désigne une jolie petite rivière qu'on y découvre tant de belles qualités phonétiques. Nous citerons pour finir une remarque curieuse de Charles Nodier. En étudiant le mot *catacombes* qu'il fait venir du grec *κατά* consacré à l'action de descendre ou de tomber et du vfr. *combe*, vallée, gorge, endroit creux ou souterrain, il observe: »La réunion de ces deux mots heureusement mariés produit un des beaux effets d'imitation de la langue. Il est impossible de trouver une suite de sons plus pittoresques, pour rendre le retentissement du cercueil, roulant de degrés en degrés sur les angles aigus des pierres, et s'arrêtant tout à coup au milieu des tombes« (*Dictionnaire des onomatopées*. Paris, 1828. P. 81).

6. On a soutenu qu'il y avait un lien mystérieux entre les trois *o* de *monotone* et le sens de ce mot. Il n'en est rien. La répétition de la même voyelle sourde se retrouve dans d'autres mots d'une signification toute différente (*protocole*, *monopole*, *chronologie*, *zoologie*, etc.); et elle a une explication historique très claire, elle n'est pas due à un désir de produire un effet phonétique établissant un rapport harmonique entre le mot et la chose. Il y aura toujours des gens pour trouver que *lugubre* et *morne*, grâce surtout à leurs voyelles, sont prédestinés à exprimer quelque chose de grave et de noir, que *vif*

et *précis* avec leurs voyelles claires peignent excellemment la vivacité, la précision; que *dur* et *fort* sont également des mots expressifs avec une harmonie parfaite entre les phonèmes et le sens. On pourra entendre les mêmes raisonnements sur des mots tels que *lourd*, *gros*, *gras*, *maigre*, *mince*, *faible*, etc. etc. Ceux qui raisonnent ainsi oublient que la voyelle *i* ne provoque aucune sensation de gaieté quand elle se présente dans le mot *triste*, ils oublient que *sinistre* à côté de *lugubre*, ainsi que *indécis* à côté de *précis*, peuvent conduire à des conclusions absolument contraires. Si l'on trouve que *dur* est un mot dur, que dire alors de *pur* et de *mûr*? Si le mot *doux* semble à beaucoup présenter une signification suggérée par les phonèmes, il est utile de faire observer que ni *loup*, ni *coup*, ni *pou* ne produisent, et pour cause, la même impression. Nous nous en sommes tenu aux mots français; si nous faisons entrer en ligne de comparaison les mots et phonèmes étrangers, nous arriverions au même résultat, à savoir que ceux qui veulent faire dériver la signification des mots de leurs éléments phonétiques, sont les dupes de leur imagination et cherchent midi à quatorze heures. On voit en effet à tout moment que des mots qui produisent une impression plutôt douce, tels que *glaive*, *lime*, *diamant*, *haine*, *malaise* désignent des choses qui ne sont pas douces du tout, et que vice versa des mots d'une construction phonétique assez dure comme *tapis*, *plume*, *cotte*, *pantoufle*, *chasteté*, *cordialité*, *caresser* désignent des choses molles et douces.

7. La théorie du symbolisme phonétique est de celles qui fascinent les esprits. Elle parle à l'imagination, et elle plaît à l'intelligence en donnant une explication simple et naturelle de choses qui autrement paraissent absolument arbitraires. Beaucoup de causes contribuent à maintenir et à renouveler cette théorie; une des plus efficaces est l'impression due à l'articulation des différents phonèmes. On sait que les voyelles produisent par leur timbre naturel des effets assez variés; ainsi la voyelle d'avant *i* fait l'impression de quelque chose de clair, de pénétrant, tandis qu'il se dégage de la voyelle d'arrière *ou* [u] une sensation immédiate de quelque chose de grave, de morne, d'obtus. L'alouette jette, le matin, son *tire-lire* gai et frais, tandis que le triste hibou du fond de son

recoin sombre pousse un mélancolique *boubou* ou *hourougou* (III, § 22). Les consonnes, dont les articulations sont si variées, produisent également des impressions très différentes. Il est clair que les spirantes, grâce au bruit de frottement dont elles se composent (*Manuel phonétique*, § 30) rappellent nécessairement le sifflement du vent, le ruissellement d'une eau, le bruit d'un sifflet et d'autres bruits analogues. D'autres consonnes donnent lieu à des considérations du même genre.

8. Les sensations naturelles produites par l'articulation des voyelles et des consonnes, peuvent être mises à profit dans la formation des mots nouveaux. L'industriel moderne qui a créé *kodak* (III, § 3) a eu une notion très juste de la valeur des phonèmes, et a réussi à forger un mot très expressif: il est clair, court, facile à retenir et à prononcer, harmonieux dans sa construction, et avec ses trois plosives il peint bien le déclanchement brusque du petit appareil photographique. Comme un autre exemple de l'harmonie naturelle des sons utilisée dans la création des mots nouveaux, rappelons les noms des mois du calendrier républicain: *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, *germinal*, *floréal*, *prairial*, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*. C'est le 5 octobre 1793 que Romme proposa la réforme décimale du calendrier; il l'avait préparée avec l'aide des mathématiciens Lagrange et Laplace, et le poète Fabre d'Églantine avait inventé les noms nouveaux des mois. On lit dans le rapport: «Nous avons cherché à mettre à profit l'harmonie imitative de la langue dans la composition et la prosodie de ces mots, de manière que les noms des mois, qui composent l'automne, ont un son grave et une mesure moyenne, ceux de l'hiver un son lourd et une mesure longue, ceux du printemps un son gai et une mesure brève, ceux de l'été un son sonore et une mesure grave» (Rapport de Fabre d'Églantine, réimprimé dans Goncourt, *Révolution*, p. 226).

9. Les poètes et les prosateurs ont dans les qualités naturelles des phonèmes un agent esthétique de la plus haute valeur; ils en ont profité, mais bien moins souvent que ne pensent beaucoup de théoriciens. Nous citerons quelques exemples qui montreront comment les poètes se sont servis de certaines voyelles et de certaines consonnes pour obtenir un effet voulu.

10. Si la voyelle *ou* [u] de par sa nature produit une impression grave, il est clair qu'en accumulant des mots contenant cette voyelle dans un vers qui doit peindre une idée ou une situation triste, le poète arrive, par ce moyen, à renforcer l'effet. Rappelons le vers suivant de Victor Hugo où il y a peut-être une recherche consciente d'harmonie imitative :

Elle écoute. Un bruit sourd frappe les sourds échos.

(*Les Orientales.*)

11. La vibrante dentale ou uvulaire rappelle beaucoup de bruits différents, surtout ceux qui accompagnent les mouvements rapides, énergiques et régulièrement répétés. On a essayé de décrire l'effet acoustique de la vibrante dans le quatrain suivant :

L'r en roulant approche, et, tournant à souhait,
Reproduit le bruit sourd du rapide rouet;
Elle rend, d'un seul trait, le cours d'une rivière,
La course d'un torrent, le fracas du tonnerre.

Les vibrantes sont aussi regardées comme particulièrement aptes à exprimer des sentiments violents, la colère et l'indignation. Edmond Rostand en profite dans »Chantecler« (I, sc. 4), où du reste il fait parler un chien (n'oublions pas que les Latins appelaient l'r »canina littera«) :

CHANTECLER, *reculant.*

C'est toi, Patou, bonne tête hagarde,
Qui sors de l'ombre avec des pailles dans les yeux?

PATOU.

Oui! pour voir dans les tiens des poutrrrrres!

CHANTECLER.

Furieux?

PATOU.

Rrrr . . .

CHANTECLER.

Quand il roule de l'R, il est très en colère!

12. La spirante sourde [s] rappelle par son mode d'articulation différents bruits naturels. Plusieurs poètes en ont profité. E. Rostand imite à l'aide de l's le chant des cigales: »Ici — C'est

si — Vermeil — Qu'on s'y — Roussit! — Merci! (Chantecler, III, sc. 1.) Ajoutons que Racine dans un vers souvent cité a accumulé les spirantes pour produire un effet d'harmonie imitative: Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? (*Andromaque*, V, sc. 5.)

13. Les poètes ont souvent eu recours à l'effet de monotonie soporifique que produit nécessairement la répétition d'un son quelconque. Rappelons à ce sujet un curieux petit poème de Maeterlinck intitulé: »Ennui«, où la voyelle nasale répétée à satiété finit par hypnotiser le lecteur:

Les paons nonchalants, les paons blancs ont fui,
 Les paons blancs ont fui l'ennui du réveil;
 Je vois les paons blancs, les paons d'aujourd'hui,
 Les paons en allés pendant mon sommeil,
 Les paons nonchalants, les paons d'aujourd'hui,
 Atteindre indolents l'étang sans soleil;
 J'entends les paons blancs, les paons de l'ennui,
 Attendre indolents les temps sans soleil.

(*Serres chaudes*. Bruxelles, 1890. P. 49.)

14. Il ne faut pourtant pas exagérer la valeur significative des phonèmes, et il ne faut pas non plus attribuer aux poètes des intentions d'harmonie imitative qu'ils n'ont jamais eues. Il est bon de constater qu'on est très peu d'accord sur la valeur symbolique des phonèmes, qu'on attribue souvent au même son des effets tout opposés, et que l'idée symbolique hypnotise si fortement les enthousiastes qu'ils arrivent à attribuer à tout phonème de prédilection des valeurs qui n'existent que dans leur propre imagination. Nous en citerons un exemple. On attribue à la vibrante (§ 11) des qualités naturelles aptes à exprimer la violence et la colère. Pourtant il faut bien demander avec Clair Tisseur s'il y a rien de plus suave que les vers suivants où prédomine l'*r*:

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
 Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger,
 Il est près du sentier, sous la haie odorante,
 Une pierre petite, étroite, indifférente
 Aux pas distraits de l'étranger.

(Lamartine.)

15. Dans la traduction italienne du ›Faust‹ de Gounod, l'air du jardin commence par ce vers :

Dimora casta e pura

qui est une traduction fidèle du texte français :

Salut, demeure chaste et pure !

Pour la plupart des mortels, qu'ils croient ou non à la valeur symbolique des phonèmes, une comparaison entre *casta e pura* et *chaste et pure* conduirait indubitablement à ce résultat que les mots italiens avec leurs voyelles claires sont dans un rapport plus harmonieux avec l'idée exprimée que les mots français. Pourtant Gounod était d'un autre avis. Dans une conversation qui portait sur le caractère de la langue française comparé à celui de l'italienne, l'illustre musicien soutenait que cette première langue offre au compositeur plus de ressources que l'italien. Parlant des mots *casta e pura* il disait : ›*Casta* est le contraire de *chaste*. Cet accent expansif qui éclate comme une fusée sur *casta*, détruit tout le mystère, toute la pudeur de mon harmonie ! Ce terrible *casta* fait trop de bruit autour de la petite maison, elle en trouble le repos, . . . tandis qu'avec mon modeste mot *chaste*, avec son *a* un peu terne, et comme (pardonnez-moi cette expression) ouaté par cette *s*, ce *t* et cet *e* final, j'arrive à peindre le demi-silence, la demi-ombre qui est l'image de ce qui se passe dans l'âme de Marguerite !‹ Nous arrêtons ici notre citation ; il y a dans la conversation, telle que nous l'a transmise Ernest Legouvé, d'autres considérations de Gounod au moins aussi surprenantes.

16. En fait de peinture vraiment phonétique nous ne serons enclins à n'admettre que les créations onomatopéïques telles que *coucou*, *teufteuf*, *chuchoter*, *ronronner*, *miauler*, etc. (voir III, § 20 ss). Quant aux mots expressifs nous ne pourrions mieux faire, pour résumer notre opinion, que de citer le passage suivant de M. Ch. Bally : ›Certains groupements de sons favorisent, le cas échéant, une impression des sens, une représentation sensible, si le sens du mot se prête à cette association ; à eux seuls, les sons ne parviendraient pas à produire une action de ce genre‹ (*Stylistique française*, § 64). Ainsi *tinter*

est regardé comme un mot expressif; mais personne ne penserait à qualifier *teinter* de la même manière, parce que le sens ne s'y prête pas.

17. SON ET COULEUR. On sait que pour beaucoup d'hommes les phonèmes du langage provoquent des sensations de couleurs; ils sont doués de ce qu'on appelle l'audition colorée; ils perçoivent certaines sensations de couleurs quand l'oreille est frappée de certains sons. La coloration peut être suggérée par des chiffres et surtout par des lettres; nous nous occuperons ici uniquement de ce dernier phénomène. Les consonnes ne sont guère en état de faire naître des sensations chromatiques; sauf quelques exceptions elles paraissent généralement grises sinon incolores. Les voyelles, au contraire, jouent le rôle principal dans l'audition colorée; voici la gamme chromatique qu'elles donnent chez quelques personnes que nous avons eu occasion de questionner sur ce sujet: *a* est rouge; *e* ouvert, grisâtre tirant sur le violet ou le vert; *e* fermé, blanc; *i*, jaunâtre; *o* fermé, bleuâtre; *o* ouvert, marron, rouge brun tirant sur le noir; *ou*, vert brun, gris bleu; *u* [y], fortement jaune, jaune doré. Bien entendu, nous donnons ces résultats sous toutes réserves. Il est utile d'ajouter que parmi les personnes qui possèdent cette propriété de l'audition colorée, les associations ne sont pas toujours celles que nous venons d'indiquer; la gamme donnée ci-dessus nous paraît seulement assez répandue. Il semble probable que l'audition colorée existe surtout chez les personnes douées d'une grande impressionnabilité, d'une vive sympathie pour les arts plastiques. En tout cas la faculté indiquée se manifeste fortement chez plusieurs poètes et esthéticiens.

REMARQUE. Comme nous l'avons dit, la coloration des consonnes est relativement rare. Voici cependant quelques remarques de M. Hippolyte Boyer sur la perception individuelle de la valeur chromatique des consonnes: «Le *G* est blanc clair; le *J*, noir pâle; l'*L*, gris rosé; l'*M*, bleu grisâtre; l'*N*, vert olive; l'*R*, brun rougeâtre; le *T*, l'*X*, l'*Y* sont gris noirâtres.»

18. Vers la fin du siècle passé, toute une école de poètes, peu contents des Parnassiens dont ils trouvaient la forme trop claire, trop précise, voulurent renouveler l'art lyrique en y introduisant comme élément fondamental le vague, le mys-

térieux, l'effacé, »l'impair« : d'après eux, le poète lyrique ne doit pas tout dire, il doit provoquer des pressentiments et laisser deviner; c'est ce qu'on a appelé »la chanson grise«. Les Symbolistes recouraient souvent à des moyens extraordinaires, pour ne pas dire bizarres; ils prétendaient surtout peindre avec des sons, comme on peint avec des couleurs; à cet effet ils profitaient beaucoup de l'étroite relation indiquée ci-dessus entre les lettres et les couleurs. On sait qu'Arthur Rimbaud, l'un des trois »Poètes maudits« que Paul Verlaine présentait au public en 1884, a composé le sonnet suivant sur les voyelles :

A noir, E blanc, J rouge, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre; E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fièrs, rois blancs, frissons d'ombelles;
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes;

U, cycles, vibrations divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux;

O, suprême Clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges :
— O l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux!

Les Symbolistes ont souvent poussé cette recherche des effets acoustiques et ce culte du symbolisme des sons à un tel point que beaucoup de leurs poésies sont devenues incompréhensibles et ne peuvent être regardées que comme des bravades presque puérides.

REMARQUE. F. Coppée s'est moqué de ces efforts des symbolistes. Dans son roman »Les vrais riches« il parle d'un poète »qui voulait que chaque mot donnât une sensation physique; il assurait qu'en prononçant le mot *mélancolie*, il croyait caresser du velours, et que le nom de la ville de *Perpignan* sentait l'ail«.

CHAPITRE II.

RELATIVITÉ DU SENS.

19. Le sens des mots n'est pas absolu. Il en est de leur valeur sémantique comme de leur valeur phonétique (voir I, § 112), elle dépend de l'ensemble et peut se nuancer de beaucoup de manières. Comme le mot ordinairement n'a pas d'existence isolée (§ 76), il faut l'étudier pour ainsi dire »en fonction«, et il faut prendre en considération non seulement les mots environnants, mais aussi les circonstances concomitantes, sans quoi on n'arrivera pas à une juste notion du sens qu'il représente. Exemples:

Chauffeur est un homme qui chauffe, qui entretient le feu; ordinairement c'est un ouvrier mécanicien: *le chauffeur d'une locomotive, d'une automobile*, etc. Il faut attribuer un tout autre sens à notre mot dans le vers suivant de V. Hugo:

O cosaques! voleurs! chauffeurs! routiers! bulgares!

(*Les Châtiments.*)

Les mots voisins montrent clairement qu'il s'agit d'une injure, et la pensée se reporte sur les chauffeurs historiques, sur les brigands royalistes d'autrefois qui »chauffaient« les pieds de leurs victimes.

Outre-mer. Cette combinaison désigne, selon l'occurrence, l'Angleterre ou la Terre-Sainte. Le fils de Charles le Simple, Louis dit d'Outre-mer, avait été élevé chez les rois anglo-saxons, d'où son surnom; mais quand on parlait au moyen âge d'ouvrages d'outre-mer, il s'agissait d'ouvrages faits dans ce goût oriental qui suivit les chrétiens en Europe à leur re-

tour des croisades et que les fabriques de Venise entretenrent longtemps. Notre *bleu d'outre-mer* actuel évoque l'Orient et non l'Angleterre.

Tailleur. Aucun doute sur le sens généralement attaché à ce mot : dans le langage courant, il s'emploie au sens restreint de 'tailleur d'habits' : *Donnez-moi l'adresse de votre tailleur.* Cependant, ce sens ne s'applique pas au mot dans la phrase suivante extraite d'un journal mondain de Paris : *Remarqué hier aux courses de délicieux tailleurs et des robes moyenâgeuses.* Les circonstances particulières dans lesquelles se présentent les *délicieux tailleurs*, donnent immédiatement à notre mot le sens spécial de 'costumes de femme'.

20. Tout mot a ordinairement un sens usuel et dominant, qui se présente immédiatement à l'esprit quand le mot est proféré à l'état isolé ; personne n'hésitera sur le sens des mots *pain*, *pomme*, *table*, et on leur attribuera instinctivement leur sens usuel dans les combinaisons *manger un pain*, *cultiver des pommes*, *desservir la table*. Cependant, à côté du sens principal, chaque mot possède un ou plusieurs sens occasionnels ; les trois mots cités présentent un tout autre sens dans *un pain de savon*, *un bifteck aux pommes*, *une table de logarithmes*. Un mot n'a donc pas une valeur sémantique invariable, et pour pouvoir en fixer le sens il faut des indications supplémentaires qui guident l'esprit. Ainsi *genre* acquiert une tout autre valeur dans la combinaison *le genre et l'espèce* que dans *le genre et le sexe* (cf. III, § 665), *peinture de genre* et *avoir du genre*. *Langue* change de sens selon qu'on dit *une langue pointue* ou *une langue difficile*. *Gagner* dans *gagner de l'argent* diffère du même mot dans *gagner sa vie*, *gagner une maladie*, etc.

21. La relativité du sens est un phénomène des plus importants, et nous aurons très souvent occasion d'y revenir. Après avoir constaté le rôle que jouent les mots environnants, nous ajouterons que la valeur sémantique d'un mot dépend aussi de la classe sociale à laquelle appartient le sujet parlant ainsi que de la localité qu'il habite et de l'époque où il vit. Le même mot, dans les mêmes conditions phraséologiques, peut ainsi changer de valeur dès qu'il se présente dans un nouveau milieu social, local ou temporel.

22. MILIEU SOCIAL. Tout milieu social a son langage particulier, son argot en quelque sorte. Un négociant s'exprime autrement qu'un militaire, et les mots dont ils se servent, se colorent de nuances distinctes. Le même mot peut ainsi présenter des sens divers selon l'état social de celui qui l'emploie. Nous citerons à ce propos quelques considérations de M. Michel Bréal: »Au mot d'*opération*, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne; que ce soit un financier, nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement; un maître de calcul, il est question d'additions et de soustractions. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie, marque de son empreinte les mots de la langue commune« (*Essai de Sémantique*, p. 285). Pour d'autres détails, voir § 122 ss.

23. LOCALITÉ. Un même mot peut présenter des sens différents dans des lieux différents; le sens varie, comme la prononciation, de région à région. Ainsi *banquette* sert, dans le midi de la France, à désigner la chaufferette qu'on tient sous ses pieds (voir A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 62). *Brigade* désigne dans quelques contrées un groupe de vengeurs (E. Fromentin, *Dominique*, p. 8). On trouve dans chaque parler provincial des exemples analogues à profusion; il faut bien noter que les nuances locales sont souvent dans une relation étroite avec le changement de milieu social. Nous empruntons les exemples suivants à une intéressante étude de M. G. Dottin sur les parlers du Bas-Maine: *S'afficher*, faire afficher ses bans. *Arbre*, pommier. *Aumailles*, bêtes à corne. *Brave*, cossu. *Blé*, seigle. *Différent*, joli. *Dire*, gronder. *Femelle*, femme (sans idée péjorative). *Gager*, prendre à gages. *Livre*, paroissien, livre de prières. *Marchandise*, gros bétail (par opposition à la *cavalerie*, les chevaux). *Marraine*, femme en général. *Mécanique*, frein de voiture, machine à battre. *Naturel*, qui a bon cœur. *Pension*, nourriture des animaux domestiques. *Panser*, donner à manger aux bêtes. *Rare*, douteux. *Rusé*, intelligent. *Souche*, brebis-mère. *Tirer*, traire. *Tomber*, devenir. *Voyage*, pèlerinage (*Mélanges Wilmotte*. Paris, 1910. P. 165 ss). On voit que plusieurs des acceptions propres au patois du Bas-Maine reflètent d'une

manière palpable et pittoresque la vie des paysans, leurs occupations, leurs intérêts et leurs soucis, ainsi que leurs manières de penser; la psychologie d'une population se révèle souvent très clairement dans son vocabulaire.

24. Les différences que présente, au point de vue sémantique, le vocabulaire des différents parlers peuvent amener des malentendus; quand on est hors de son pays natal, on n'est jamais sûr de donner aux mots leur valeur réelle, et on s'expose à des méprises de toute sorte. Nous rappellerons comme exemple le mot *broquette*, forme dialectale pour *brochette*. Il désigne dans le langage ordinaire un petit clou; il a cependant d'autres sens dans les parlers provinciaux, et Racine raconte dans une lettre adressée à La Fontaine, une petite contrariété qu'il éprouva pour s'être servi de ce mot dans un sens différent de celui qu'il avait à Uzès: »Ayant besoin, dit-il, de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes. Il m'apporta incontinent trois bottes d'alumettes. Jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables mal-entendus.»

25. ÉPOQUE. Le même mot peut avoir dans une période de la langue un sens absolument différent de celui qu'il a dans une autre période. Les exemples fourmillent. Il est impossible de lire un texte écrit avant nos jours sans y trouver des mots et des tours dont l'emploi sémantique diffère de celui que nous leur attribuons actuellement. La différence peut être plus ou moins grande; parfois elle est essentielle, parfois ce n'est qu'une nuance légère. Dans son »Art poétique« (I, v. 20) Boileau parle d'un poète qui *méconnaît son génie*: il ne faut pas comprendre ces mots selon leur acception moderne, ce qui donnerait un contre-sens; au grand siècle un poète qui méconnaît son génie est un poète qui ne connaît pas la mesure et la nature de son talent. Plus loin Boileau parle de »tous ces jeux que l'athéisme élève« (II, v. 189), et F. Brunetière observe: »*Élève* n'est évidemment ici que pour la rime, et ne s'explique pas très clairement.« Le critique se trompe et il est injuste envers Boileau; *élever* avait au XVII^e siècle le sens d'exalter, comme le montrent les tragédies de Corneille, et,

comme l'a noté Littré. *Faire grâce*, qui signifie maintenant 'pardoner', 'remettre une peine', avait un autre emploi au grand siècle. Ex.: Les grands se font honneur, dès lors qu'ils nous font grâce (La Fontaine, *Fables*, I, 14). Elle croit m'affliger: sa haine me fait grâce (Racine, *Bérénice*, v. 924). Dans ces deux vers, *faire grâce* signifie 'faire une grâce, un don gracieux', 'accorder une faveur'. Au commencement du XIX^e siècle, *un marchand de nouveautés* vendait des livres; après 1840 il vend des étoffes à la dernière façon.

26. Voici quelques autres exemples de mots qui présentent aux différentes époques un sens tout à fait différent:

Auto est un mot elliptique (comp. § 77 ss.); il s'employait au XVI^e siècle comme forme réduite d'*autodafé*; au XX^e siècle, il représente *automobile* (I, § 522).

Cadeau est, dans la langue moderne, synonyme de 'présent'. Au siècle classique, il désignait un divertissement offert à une dame, surtout un repas accompagné d'un concert. Dans »Le bourgeois gentilhomme« Dorimène reproche mollement à son amant Dorante »les sérénades et les cadeaux que les présents ont suivis« (III, sc. 15); dans une scène précédente de la même pièce, plusieurs éditions ont remplacé *cadeau* par *regal*. Le mot avait aussi le sens plus vague de 'démarches' et 'paroles superflues'. Furetière remarque: »On dit d'un auteur, d'un avocat qui ont dit beaucoup de choses inutiles dans un ouvrage, dans un plaidoyer, qu'ils ont fait *beaucoup de cadeaux*.« Si nous remontons au XVI^e siècle il faut attribuer à notre mot le sens de 'lettre capitale'; on écrivait *en gros cadeaux*, et on avait des toiles *ouvrées à cadeaux*. Ce sens était général aussi au moyen âge.

Honnête homme. Sous l'Ancien Régime, cette expression désigne un homme du monde accompli, un homme comme il faut, un gentleman (comp. *Le Misanthrope*, v. 370); au XIX^e siècle, elle désigne surtout un homme probe, et au XX^e siècle elle en est arrivée à s'employer comme terme tout à fait vague; maintenant *honnête homme* a pris une acception souvent très élastique, au point même de ne plus impliquer nécessairement l'honnêteté. Voici comment s'exprime madame Lechat dans un drame de Mirbeau: »Ton père a des défauts, des grands défauts. Je suis la première à en souffrir et à les lui reprocher.

Il est vaniteux, gaspilleur, insolent, inconsideré, menteur, oui, il est menteur, et fou aussi quelquefois ... c'est possible. Il renie souvent sa parole? ... il aime à tromper les gens? Dame! ... dans les affaires? ... Mais c'est un honnête homme ... entends-tu? ... un honnête homme!« (*Les affaires sont les affaires*, I, sc. 1, p. 15.)

Libertin. Un auteur moderne attribue à ce mot un tout autre sens que les auteurs classiques; il est de nos jours synonyme de 'débauché' ou de 'voluptueux', mais ce sens ne convient pas au vers où Orgon dit de Valère: Je le soupçonne encor d'être un peu libertin (*Le Tartuffe*, v. 524). Le vers suivant: Je ne remarque point qu'il hante les églises, montre clairement que *libertin* désignait alors un homme qui ne s'assujettit pas aux pratiques de la religion. Orgon soupçonne également son beau-frère et lui dit que son discours sent le *libertinage* (v. 314); par ce mot il blâme sa liberté excessive de pensée. Le mot avait donc un sens surtout intellectuel, il désignait un homme qui osait penser librement; les *libertins* et les *libertines* du grand siècle étaient les précurseurs des philosophes du siècle de Voltaire. Ce mot avait aussi le sens plus général de 'fantasque', 'vagabond', 'étourdi'. M^{me} de Sévigné écrit: »Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre« (*Lettre à Bussy*, 20 juill. 1679). Tallemant des Réaux dit de la bohémienne Liance et des dangers auxquels elle échappait malgré son métier: »Quoiqu'elle mène une vie libertine, personne ne lui a jamais touché le bout du doigt« (*Historiettes*, VI, 452).

Mignon. Ce mot paraît être une vieille dénomination hypocristique du chat, d'origine onomatopéique. Il a de nos jours un sens exclusivement aimable et gracieux; au moyen âge il présentait aussi un sens assez défavorable. On lit dans le »Tristan« de Bérout:

Tex a esté VII ans mignon
Ne set si bien traire guignon.

(v. 3639—40.)

Li cuvert gras, li desfaé
Mignon, herlot l'ont apelé.

(v. 3647—48.)

Les *mignons* dont Tristan emprunte la physionomie sont des gueux, des coquins, des vauriens; pour expliquer ce sens il

faut supposer que *mignon*, ainsi que d'autres mots de la famille féline, a désigné d'abord un vagabond, un coureur, un luxurieux. Les deux acceptions, que présente *mignon*, reflètent deux côtés différents du caractère du chat. On connaît le sens spécial qu'a pris le mot sous Henri III.

Mondain. Au XVI^e siècle, ce mot s'employait au sens général d'homme. Dans son »Mystère«, Gringore fait dire à Saint-Louis que Jésus-Christ est le roi »du monde et de tous les mondains« (*Œuvres complètes*, II, 162).

Patriote, qui apparaît pour la première fois au XV^e siècle, avait d'abord le sens de 'concitoyen', et ce sens étymologique se retrouve encore au XVIII^e siècle sous la plume de Rousseau. Au XVI^e siècle, au temps des guerres de religion, on commence à donner au mot le sens de 'dévoué à sa patrie', et ce sens a fini par l'emporter. La fixation chronologique de l'évolution sémantique de *patriote* n'est pas sans importance; elle détruit l'ancienne opinion selon laquelle ce mot, dont la création a été attribuée à Saint-Simon pour désigner Vauban, serait le résultat d'une évolution d'idées survenue au commencement du XVIII^e siècle (comp. *R Ph F*, XXIV, 150).

REMARQUE. Deux périodes linguistiques peuvent présenter des mots absolument identiques quant à la forme et qui pourtant n'ont rien à faire les uns avec les autres ni pour le sens ni pour l'origine. Le *paumier* du moyen âge était un pèlerin, proprement un homme qui avait cueilli à Jéricho des palmes, ou des *paumes* comme on disait alors, qu'il rapportait avec lui comme preuve de son pèlerinage (comp. it. *palmiere*, esp. *palmero*). Après le moyen âge on forme un nouveau mot *paumier* pour désigner le maître d'un jeu de paume. Nous rappellerons aussi le mot *simpliste*, créé au XIX^e siècle par l'école sociétaire pour désigner un homme entaché de simplisme, un homme dont le raisonnement est trop unilatéral, trop simple; au temps de la Renaissance un *simpliste* était un herboriste, un homme qui cueillait des simples.

27. Les différences que présente, au point de vue sémantique, le vocabulaire des différentes époques, peuvent provoquer de graves erreurs. Un lecteur qui ne possède que la langue moderne, se heurte à tout moment à des difficultés de toute sorte quand il se met à étudier un texte ancien; la valeur des mots est souvent différente de celle qui lui est familière, et il est ainsi facilement exposé à recevoir du texte une fausse impression. Voici quelques exemples qui nous montrent le triste ré-

sultat, chez les critiques et les poètes, du manque de connaissance philologique :

Bachelier. Dans »Aymerillot« Victor Hugo fait dire à son jeune héros : »Je sais lire en latin et je suis bachelier« (v. 283). On s'étonne un peu de voir un chevalier se vanter d'érudition; c'est que le vers repose sur un malentendu du poète, qui savait mal la vieille langue. Au moyen âge les chevaliers étaient parfois qualifiés de *bachelers* ou *bacheliers* (III, § 212), mais le mot avait alors le sens de jeune homme.

Fenêtre désigne non seulement l'ouverture pratiquée dans un mur pour faire pénétrer la lumière, mais aussi ce qui sert à fermer cette ouverture. Le sens actuel du mot diffère donc essentiellement de celui qu'il avait au moyen âge, et on a eu de la peine à comprendre un vers du Roman de Rou où Wace nous raconte qu'à Hastings les Anglais pour se défendre se servaient de *fenestres et d'autres fuz* (v. 7816). Le passage, qu'on a voulu corriger, n'offre aucune difficulté, quand on se rappelle qu'une fenêtre n'était pas au moyen âge un châssis vitré comme il est maintenant, mais un volet (comp. F. Rechnitz, *Romania XL*, 91).

Imbécile. Au XVII^e siècle un homme imbécile était un homme faible; au siècle suivant le mot avait entièrement perdu le sens étymologique grâce à son emploi euphémique, et il était devenu synonyme de 'niais'. A propos d'un vers de Corneille : »Le sang a peu de droits dans le sexe imbécille« (*Œdipe*, I, sc. 3), Voltaire s'écrie indigné : »C'est une injure très déplacée et très grossière, fort mal exprimée.«

28. INDIVIDUALITÉ. Il faut enfin tenir compte de tout ce qu'il y a d'individuel dans le sens attribué à un mot. Deux individus, appartenant au même milieu social et parlant absolument le même langage, peuvent donner au même mot une valeur toute différente. Les mots les plus ordinaires en offrent des exemples. Tout le monde sait ce qu'il faut entendre par *liberté* et pourtant chacun comprend le mot à sa manière et l'un appellerait *liberté* ce que l'autre appellerait *esclavage*. Rappelons aussi qu'il y a *menteur* et *menteur*. Numa Roumestan défend son ami Bompard qu'on traite de menteur : Ce n'est pas un menteur, dit-il, c'est un homme d'imagination, un dormeur éveillé,

qui parle ses rêves ... Mon pays est plein de ces gens-là. C'est le soleil, c'est l'accent ... (Daudet, *Numa Roumestan*, p. 43). Il en est de même d'un grand nombre de mots: on est d'avance disposé à leur attribuer un sens précis et indiscutable, et pourtant ils se nuancent à tout moment de la manière la plus imprévue, selon la nature, le caractère et les habitudes de celui qui les emploie.

29. Pour faire mieux saisir ce qu'il faut entendre par la compréhension individuelle d'un mot, nous examinerons quelques mots concrets et abstraits, et nous ferons voir, à l'aide de quelques citations, comment ces mots, dont le sens paraît très net, n'éveillent pas toujours les mêmes idées; tout dépend de l'état d'âme de l'individu parlant.

Aimer. Peu de mots présentent un sens plus clair, et pourtant peu de mots cachent des nuances plus fortes; c'est le ciel et l'enfer et bien d'autres choses encore, selon l'occurrence. L'inégalité de la valeur sémantique du mot est mise en lumière par quelques répliques de ›L'Étrangère‹ d'A. Dumas fils (I, sc. 2):

CATHERINE. Vous m'avez dit, quand cela? hier, je crois, que vous m'aimiez! Que vous m'aimiez, qu'est-ce que cela peut signifier?

GUY. Le grand avantage de ce mot, c'est qu'il est clair.

CATHERINE. Et élastique, et sonore, et vide, et injurieux, et bête, et inutile!

Bohème. On donne ordinairement à ce mot un sens méprisant et injurieux. Dans ›Le Nabab‹ la jeune artiste Felicia Ruys proteste avec indignation contre cet emploi: ›... voyons, Jenkins, qu'est-ce que vous appelez la bohème? ... Un mot charmant, par parenthèse, et qui devrait évoquer de longues courses errantes au soleil, des haltes au coin d'un bois, toute la primeur des fruits et des fontaines prise au hasard des grands chemins‹ (p. 108).

Mur. Tout le monde sait ce que c'est qu'un mur. Il peut vous protéger, et défendre votre liberté, mais il peut aussi vous en priver; il est évident que le mur d'une maison de correction éveillera des idées très différentes chez un bourgeois pacifique et chez le forçat. Voici l'impression que produit sur l'âme de M. Lerond l'ancien substitut, la vue des murs épais

du château du duc de Brécé: »Son âme de juge . . . jubilait à la vue d'un mur, de la chose sourde, muette et sombre qui rappelait à sa pensée ravie les idées de prison, de cachot, de peines subies, de vindicte sociale, de code, de loi, de justice, de morale, un mur« (A. France, *L'Anneau d'améthyste*, p. 79).

Peur. Nous savons tous ce qu'on entend par ce mot; il est peut-être difficile de le définir, mais il suggère une notion aussi précise que celle suggérée par *courage*, *lâcheté*, *magnanimité*, etc. Et pourtant le mot *peur* peut servir à exprimer des sensations très différentes, comme il ressort d'un conte poignant de Guy de Maupassant intitulé: »La Peur«. Le capitaine d'un navire raconte qu'il a eu peur un jour qu'il était sur le point d'échouer; un des assistants l'interrompt, en protestant: »Vous dites, commandant, que vous avez eu peur; je n'en crois rien. Vous vous trompez sur le mot et sur la sensation que vous avez éprouvée. Un homme énergique n'a jamais peur en face du danger pressant. Il est ému, agité, anxieux; mais, la peur, c'est autre chose.

Le commandant reprit en riant:

— Fichtre! je vous réponds bien que j'ai eu peur, moi.

Alors l'homme au teint bronzé prononça d'une voix lente:

— Permettez-moi de m'expliquer! La peur (et les hommes les plus hardis peuvent avoir peur), c'est quelque chose d'effroyable, une sensation atroce, comme une décomposition de l'âme, un spasme affreux de la pensée et du cœur, dont le souvenir seul donne des frissons d'angoisse. Mais cela n'a lieu, quand on est brave, ni devant une attaque, ni devant la mort inévitable, ni devant toutes les formes connues du péril: cela a lieu dans certaines circonstances anormales, sous certaines influences mystérieuses, en face de risques vagues. La vraie peur, c'est quelque chose comme une réminiscence des terreurs fantastiques d'autrefois« (*Contes de la Bécasse*, p. 86).

30. Il y a des cas où l'on profite de la relativité du sens des mots; quand on ne veut pas s'engager d'une manière irrévocable, on recourt volontiers à un terme dont le sens est sujet à caution et dont l'interprétation peut vous ménager une retraite honorable. Dans une note de 1904 concernant la neutralité de la Chine, les États-Unis ont employé une expression qui a fait verser beaucoup d'encre. Le gouvernement de

Washington parlait de la neutralité de la Chine et du respect de son *entité administrative*. On s'est arrêté au mot *entité* dont le sens était très peu clair. C'est un terme de philosophie scolastique; mais sorti du langage des philosophes, quel sens pouvait-il bien avoir? Les plus grands clercs y perdaient leur latin. On ne se trompe guère en admettant que l'obscurité de l'expression était voulue. Dans une note diplomatique où tout doit être clair et précis, un sens douteux est toujours un sens suspect.

CHAPITRE III.

POLYSÉMIE.

31. Il y a des mots dont le domaine sémantique est très restreint: *bibliothèque, mari, pantoufle, appariteur, cuisinière, circonciure, tatouer, éternuer, bancal, oblong*. Chacun de ces mots ne présente essentiellement qu'un seul sens, n'évoque dans l'esprit qu'une seule et même idée. Ce cas se présente assez rarement. Chaque mot est le plus souvent le porteur de plusieurs idées; rappelons *feuille, branche, clef, table, timbre, opération, exercice, vert, noir, rond, couper, monter, blesser, battre*, etc. Le domaine sémantique de ces mots est très étendu. Dans quelques cas particuliers, la multiplicité des sens et des emplois peut prendre des proportions surprenantes.

32. Pour les verbes, Littré accorde à *aller* 39 significations, à *mettre* 49, à *prendre* 80, à *faire* 82. Il n'est pas douteux que *faire* l'emporte sur tous les autres verbes, pour la variété des sens et des emplois. Voici une série d'exemples. Un soldat dira: *Je faisais sentinelle; j'ai fait trois ans de service, deux ans de guerre*. Un marin: *Nous avons fait escale, fait du bois, du charbon, de l'eau; le navire faisait eau de toutes parts*. Un professeur *fait son cours*; un étudiant *fait son droit, sa médecine*; un orateur *fait un discours*; une ménagère *fait la chambre*; une maison commerciale *fait les tissus, fait dans les cuirs*; un voleur *fait le portemonnaie d'un badaud*; un maître d'armes *fait du sabre*; un dévot *fait maigre le vendredi*; un automobiliste *fait du 50 à l'heure*; un voyageur de commerce *fait Le Havre et Bayeux*; un touriste *fait les châteaux de la Loire*;

un joueur *fait un piquet, un écarté*; un Américain *fait de l'argent* (traduction récente de *to make money*); à vous *de faire*, dit-on au joueur qui a la main. Rappelons aussi les expressions suivantes: *Deux et deux font quatre. Bal fait bals au pluriel. Je fais gants blancs pour faire du chic. Il sait faire l'article. Vous me faites cet article trop cher. La pièce n'a pas fait recette. Il faut faire en gens de cœur. Comment me marier? Je fais à peine à moi seul. J'ai fait une longue maladie. Cet enfant fait ses dents. Je fais les armes tous les matins.*

REMARQUE. Dans la langue populaire on a remplacé *faire* par un mot grossier qui rime avec *outré* et qui est souvent atténué sous la déformation euphémistique *fiche*; il se plie à tous les sens et peut prendre tous les régimes possibles (comp. II, § 72, Rem.). Les romanciers réalistes n'hésitent pas à écrire le mot en toutes lettres. Ex.: La gamine était aussi trop jolie pour foutre la misère à son âge (Zola, *L'Assommoir*, p. 476).

33. Pour les substantifs, Littré a réparti les significations de *bouche* en 13 articles, celles de *raison* en 21, celles de *jeu* en 30, celles de *trait* en 40, celles de *tête* en 64 et celles de *main* en 67. Pour le mot *chose*, Littré ne donne que 13 sens; cependant ce chiffre ne suffit pas; dans la langue moderne, *chose* ressemble, pour la variété des emplois, au verbe *faire*, et peut être regardé comme une sorte d'atout qui coupe tout; il a comme concurrents *machine* et même son masculin plus familier *machin* (II, § 380). Pour obtenir un effet comique on pousse parfois à l'extrême l'emploi de ces mots; citons comme preuve une fameuse chanson: «Chose et Machin» qui se chantait partout à Paris en 1894; en voici une strophe:

Ah! mais non, tu sais, mon vieux chose.
 Tu m'bassin's avec ton machin,
 Si t'as l'air de m'prendr'pour un'chose
 J'vas t'coller tout d'suite un machin.
 Patatras! je r'çois sur la chose
 Un'claque envoyé'par machin!
 Pouvant pas digérer la chose,
 V'lan d'un coup j'renfonc' son machin.

34. Ordinairement la polysémie des mots ne crée pas de difficultés; elle ne provoque aucune confusion et ne compromet pas la clarté du langage: celui qui écoute donne immédiatement le sens voulu aux mots employés par celui qui

parle. Un homme qui se promène hors d'une salle de concert dit à un ami passant: »Comme tu le vois, je prends l'air entre deux airs.« Aucun doute ici sur le sens attribué aux deux mots *air*. En cas d'épidémie les élèves d'une école peuvent être *licenciés*, sans que, pour cela, on les croie munis du titre universitaire qui les autorise à enseigner. Il en est presque toujours de même, quand on rencontre un mot à plusieurs sens; l'obscurité est exclue, parce que le mot arrive préparé par ce qui le précède et ce qui l'entoure, déterminé par le temps et le milieu. C'est l'ensemble des circonstances concomitantes qui fixe la valeur définitive des mots, tout comme la clef en musique fixe celle des notes. A. Darmesteter a dit: »L'idée spéciale évoque le mot dans sa fonction spéciale, parce que c'est de l'idée, non du mot, que part l'esprit quand il exprime sa pensée; et celui-ci ne s'embarrasse pas plus des autres significations du terme qu'il emploie, qu'il ne s'embarrasse des autres termes de la langue.« (*La vie des mots*.) Ce n'est que quand un mot à plusieurs sens se présente à l'état isolé que l'hésitation commence. On donne immédiatement à *grenadier* sa juste valeur dans: *les grenadiers de Napoléon* et dans: *les grenadiers de mon jardin*; mais comment répondre à la question: *quel est le plus vieux grenadier de France?* La question fut posée, il y a quelques années, par un journal français, et les lecteurs déroutés apprirent qu'il se trouvait à Versailles, qu'il était contemporain de Louis XIV, mais qu'il était en caisse.

REMARQUE. Dans les cas d'homonymie on peut citer quelques exemples isolés d'un malentendu durable sur le sens d'un mot. Soit l'ancien dicton populaire *Paris sans pair*; ici la ville de Paris à accaparé un éloge qui primitivement ne lui était pas dû, et en a exproprié celui qui y avait les droits les plus légitimes: Paris, le ravisseur d'Hélène; la forme latine était Paris absque pari.

35. Il y a des cas où les auteurs semblent avoir employé expressément des mots à double entente; rappelons la demande qu'adresse M. Loyal à Dorine en la priant d'avertir Orgon:

Dites-lui seulement que je vien
De la part de Monsieur Tartuffe pour son bien.

(*Tartuffe* v. 1723—24.)

Auger pense que *pour son bien* signifie ici 'pour son utilité', 'pour son avantage'; c'est plus que douteux. Comme Loyal vient pour s'emparer du bien d'Orgon, les mots sont indubitablement à double entente, et Molière paraît les avoir mis à dessein dans la bouche d'un personnage qu'il a voulu rendre grotesque et odieux. Même le style soutenu fournit des exemples de mots employés à double sens. Rappelons le vers bien connu de Racine: Brûlé de plus de feux que je n'en allumai (*Andromaque*, I, sc. 4); ici *feu* a deux sens, dont le premier s'applique à l'incendie de Troie et le second à la passion d'Oreste.

REMARQUE. Les étrangers sont parfois les victimes de la polysémie des mots français. Le «*Courrier Européen*» de 1905 (p. 753) en contient un exemple amusant sous le titre d'Anticléricalisme dans les dictionnaires français: «Un de nos lecteurs étrangers, et dont les opinions doivent être plutôt conservatrices, nous écrit avec indignation qu'en consultant un dictionnaire français, il trouva au terme bon chrétien ces mots: »s. m. *Espèce de poire*«. N'en croyant pas ses yeux, il ouvrit d'autres dictionnaires français au même mot et retrouva partout la même injure. »Où en est-on en France?« nous écrit-il, navré. Ajoutons à titre de curiosité qu'un mauvais plaisant tel que Monsieur Thibaudier joue sur les deux sens du mot en s'adressant à la comtesse d'Escarbagnas: Je suis d'un aussi franc chrétien que les poires que je vous envoie (Molière, *La comtesse d'Escarbagnas*, sc. 15).

36. Cependant il y a pas mal de cas où la possibilité d'un malentendu ou d'une confusion est toujours présente. Tout le monde ne connaît pas tous les sens d'un mot, surtout quand il s'agit d'emplois spéciaux. En voici un exemple pris sur le vif: »Dans ce moment-là, j'eus encore un mouton malade. Ses flancs étaient creux, comme s'il n'avait pas mangé depuis longtemps. J'allai demander à la fermière comment il fallait le soigner. Elle s'arrêta de plumer une poule pour me demander si le mouton était très *tendu*. Je ne répondis pas tout de suite. Je me demandais ce que voulait dire le mot *tendu*. Puis je pensai que tous les moutons malades devaient être tendus. Alors je dis: oui. Et pour affirmer davantage, je me dépêchai d'ajouter: Il est tout plat. La fermière se mit à rire en se moquant. Elle dit à Eugène qui sifflotait à quelques pas: Venez écouter ça, Eugène. Elle a un mouton qui est *tendu* et *plat* à la fois. Eugène rit aussi: il m'appela *bergère* d'occasion, et il m'apprit que les moutons étaient *tendus* quand

ils avaient le ventre enflé (Marguerite Audoux, *Marie-Claire*. Paris 1910. P. 155—156). Les auteurs comiques mettent à profit cette sorte de malentendus. Magdelon reproche à son père de ne pas connaître le bel air des choses, et Gorgibus furieux répond qu'il n'a que faire ni d'air ni de chanson (*Précieuses ridicules*, sc. 4).

37. La polysémie est la base de beaucoup de jeux de mots, et de quiproquos. On peut en employant un mot lui prêter à la fois deux sens différents, et il y a là une source toujours vivante de plaisanteries et de malignités. Voici quelques exemples pour montrer comment on a su exploiter la polysémie des mots :

Botte. L'abbé Jacques Boileau, frère de Nicolas, avait le don des bons mots et des reparties. C'est lui qui, entendant dire un jour à un jésuite que Pascal, retiré à Port-Royal des Champs, y faisait des souliers comme ces messieurs, par pénitence, répliqua à l'instant : »Je ne sais s'il faisait des souliers, mais convenez, mon révérend Père, qu'il vous a porté une fameuse botte« (Sainte-Beuve, *Galerie des grands écrivains français*, p. 237).

Entendre. Dans le vers suivant on joue sur le double sens de ce mot :

Huissiers, qu'on fasse silence,
Dit en tenant l'audience
Un président de Baugé;
C'est un bruit à tête fendre;
Nous avons déjà jugé
Dix causes sans les entendre.

Regarder. Paul Verlaine en faisant la lecture à Bruxelles de »Mes Prisons« dans le Palais de Justice et devant un auditoire nombreux d'avocats attentifs, finit par cette phrase : »Eh! Messieurs les gens de police, laissez donc les poètes! Ils ne vous regardent pas, — dans les deux sens du mot.« (Donos, *Verlaine intime*, p. 223.)

Rivière présente, à côté du sens ordinaire, celui de collier de diamants. A. Dumas fils a tiré parti du double sens du mot dans une scène de »L'Étrangère«. On se pose la question de savoir d'où viennent les grandes richesses de Mistress Clarkson et surtout »ces rivières de diamants qui inondent

ses épaules à l'Opéra, si bien qu'elle a l'air d'un second lustre. — Madame Calmeron répond avec une pointe de malice mordante: »Comme toutes les grandes rivières, des petits ruisseaux« (I, sc. 2).

38. Un grand nombre de locutions proverbiales sont également basées sur l'effet comique que l'on peut tirer de l'emploi d'un mot à double sens. Exemples: *Il a bon cœur, il ne rend rien* (il ne restitue pas volontiers); *mauvais archer, il tire mal* (l'argent de sa bourse); *il se fond en raisons comme beurre au soleil; il eût été bon chancre, il entonne bien* (il avale bien) etc.

CHAPITRE IV.

HOMONYMIE.

39. On appelle homonymes des mots qui se prononcent de la même manière et qui présentent une signification différente. Ces mots, dont le nombre est assez grand en français, montrent à quel degré le même groupe de phonèmes peut être employé comme symbole des idées les plus diverses, et elle corrobore singulièrement l'opinion qui veut que la valeur sémantique des mots repose sur une pure convention. Grâce à son caractère historique, l'orthographe usuelle voile souvent l'existence des homonymes; l'identité phonétique de *pain* et *pin*, de *sceau* et *sot* paraît moins évidente que celle de *louer* (laudare) et *louer* (locare), de *rue* (ruga) et *rue* (ruta), et pourtant l'orthographe n'est ici qu'un trompe-l'œil.

REMARQUE. Dans le langage badin on recourt volontiers aux homonymes dont les différents sens se prêtent à des jeux de mots. Les poésies de Rustebuef en offrent beaucoup d'exemples dans le goût de celui-ci: Ou fustes vous nez (natus, navis)? Je ne fui onques ne nes ne bateax. Ces jeux de mots sont de tous les temps; à une certaine période du XIX^e siècle la mode fut aux « queues de mots ». Voici un passage des frères de Goncourt qui renseignera sur ce genre de plaisanterie: « Et l'on répétera quand? demanda Denoïsel. — En Normandie! répondit Renée, faisant ce genre de plaisanterie qui est monté depuis quelques années de l'atelier et du théâtre dans la bouche du monde. Noémi était restée interdite comme une personne à laquelle échappe le sens d'une parole entendue. » Eh bien! oui, lui dit Renée, Caen en Normandie! Ah! tu ne connais pas les queues de mot? J'ai eu ce tic-là un temps. ... J'en étais insupportable, n'est-ce pas Denoïsel? (*Renée Mauperin*, p. 137.) C'est le même jeu avec des homonymes qui a provoqué la plaisanterie en vogue autrefois: *je vous dis et douze* (C. Nisard, *Parisianismes*, p. 90).

40. Au point de vue historique et formatif, on peut diviser les homonymes en trois groupes:

1^o Le premier groupe comprend des mots d'origine et d'orthographe diverses: *pois* (lat. *pisum*) — *poix* (lat. *picem*) — *poids* (tiré de *peser*).

2^o Le deuxième groupe comprend des mots d'origine diverse et d'orthographe identique: *aune*, arbre (*alnum*) et *aune*, mesure (*aha. elina*).

3^o Le troisième groupe comprend des mots de même origine et d'orthographe identique: *rivière*, cours d'eau, et *rivière*, collier de diamants.

REMARQUE. Cette division n'a qu'un intérêt historique; la langue vivante ne la reconnaît pas. Ajoutons que l'attribution d'un mot à l'un ou à l'autre des trois groupes est souvent très arbitraire: *aune* passe au premier groupe si l'on adopte l'ancienne orthographe *aulne*; *poids* passera au deuxième groupe dès qu'on écrira *pois*. Sur le troisième groupe, voir § 45 Rem. et § 47.

41. Le premier groupe est représenté par les exemples suivants:

chair (*carnem*; I, § 246); *chaire* (*cathedra*); *chère* (*cara*).

Maire (*major*); *mer* (*mare*); *mère* (*matrem*).

Maux (de *mal*); *mots* (de *mot*); *Meaux* (la ville).

Pain (*panem*); *pin* (*pinum*); *peint* (de *peindre*).

Saint (*sanctum*); *sein* (*sinum*); *seing* (*signum*).

Saut (de *sauter*); *sceau* (*sigillum*); *seau* (*sitellum*); *sol*.

Tan (de *tanner*); *taon* (*tabonem*); *tant* (*tantum*); *temps* (*tempus*); *tend* (*tendit*).

Vair (*varium*); *ver* (*vermem*); *verre* (*vitrum*); *vert* (*viridem*); *vers* (*versum*).

Ce groupe s'est incessamment accru, grâce au développement phonétique, qui efface des différences primitives par l'assimilation et l'amuissement des phonèmes; la plupart des mots qui sont homonymes maintenant ne l'étaient pas autrefois. Il faut ajouter que, d'un autre côté, l'ancienne langue possédait des homonymes, qui ont disparu plus tard grâce à un changement de prononciation. Il y a trois siècles, *grand'mère* et *grammaire* se prononçaient de même; leur identité a disparu avec la dénasalisation de la première voyelle devant une consonne nasale (voir I, § 211, 1).

42. Le deuxième groupe est représenté par les exemples suivants :

Allégeance (dér. d'*alléger*); *allégeance*, fidélité (angl. *allegiance*).

Bagasse, canne à sucre (esp. *bagazo*); *bagasse*, fille (prov. *bagassa*).

Bière (germ. *bier*); *bière* (germ. *bera*).

Converser (emprunté au lat. *conversari*), avoir conversation avec (§ 219); *converser* (dér. du lat. *conversus*), exécuter une conversion, terme tactique.

Cousin, petit moustique (dér. du lat. *culex*); *cousin*, fils de l'oncle ou de la tante (lat. *consobrinum*).

Escarpe (it. *scarpa*); *escarpe*, assassin, voleur (I, § 81).

Fraise, fruit (lat. pop. *frasea*); *fraise*, mésentère (origine inconnue); *fraise*, outil d'acier (dér. de *fraiser*).

Greffe, branche à enter (dér. de *greffer*); *greffe*, bureau (dér. de *greffier*; III, § 533).

Griffon (dér. de *gryphus*); *griffon*, outil (dér. de *griffe*; comp. all. *greifen*); *griffon*, source minérale (prov. *grifoun*).

Louer (*laudare*); *louer* (*locare*).

Lustre (*lustrum*); *lustre*, brillant (it. *lustro*).

Maille, boucle ou tache (*macula*); *maille*, pièce de monnaie (*metallea*).

Masse (*massa*); *masse*, gros marteau (lat. pop. *mattea*); *masse*, quantité de marchandises semblables (lat. *metaxa*).

Mine, air du visage (origine inconnue); *mine*, galerie souterraine (tiré de *miner*); *mine*, mesure ancienne (*hemina*); *mine*, monnaie d'argent (*mina*).

Moucheron, insecte (dér. de *mouche*, de *musca*); *moucheron*, bout de la mèche d'une chandelle qui brûle (dér. de *moucher*, de *mucus*).

Orne, arbre (*ornum*); *orne*, sillon (*ordinem*).

Romaine, salade romaine (*romana*); *romaine*, balance (mot arabe).

Plusieurs des mots dont se compose ce groupe n'étaient autrefois identiques ni pour la prononciation, ni pour l'orthographe; parfois les formes médiévales diffèrent beaucoup des formes actuelles; pour *maille* — *maille*, *masse* — *masse* — *masse*, *orne* — *orne*, on a dans la vieille langue *maille* — *meaille*, *masse* — *mace* — *measse*, *orne* — *ourne*.

REMARQUE. La conformité actuelle de *maille* et du vfr. *meille* repose sur une évolution phonétique régulière. Nous verrons (§ 463) qu'il y a aussi des cas où l'homonymie est due à une influence analogique. L'attraction mutuelle qui existe entre les mots qui se ressemblent, a parfois pour résultat un aplanissement complet des légères différences phonétiques: l'un des mots absorbe l'autre.

43. Nous citerons à part quelques homonymes remontant au même radical, et qui néanmoins appartiennent à ce groupe, parce qu'ils sont dus à des procédés de formation différente.

Calcul, concrétion pierreuse, est emprunté au lat. *calculus*; *calcul* au sens de supputation de nombres, est tiré du verbe *calculer*. La distinction est importante; on a soutenu que le sens abstrait procédait du sens concret, parce qu'autrefois on comptait avec des cailloux; il n'en est rien, nous avons là deux mots distincts.

Idiotisme est, selon le sens, soit emprunté au lat. *idiotismus*, soit dérivé d'*idiot* (voir § 180 Rem.).

Parlementaire est un dérivé soit de *parlement* soit de *parlementer*, et il présente, selon le cas, un sens différent; comp. un *procédé parlementaire* et un *vaisseau parlementaire*.

Platine représente soit l'espagnol *platina* soit un composé de *plat* avec le suffixe *-ine*; le mot est, selon le cas, du masculin (III, § 695) ou du féminin.

Port au sens de lieu d'abri pour les navires, dérive de *portus*; un autre *port*, action de porter, est un postverbal de *porter*.

Retraite est, soit un subst. particip. du verbe *retirer* et désigne l'action de se retirer, soit un composé de *re-* et de *traite*, et désigne la traite faite sur le dernier endosseur d'une lettre de change protestée.

44. On constate parfois la création individuelle de mots nouveaux coïncidant avec des mots déjà existants mais présentant un sens tout différent. Ainsi à côté du verbe ordinaire *clocher*, boiter, V. Hugo a créé un verbe homonyme, dont le sens et l'origine se dégagent clairement du passage où il a été employé: »Sonnettes, ne sonnez pas! clochettes, ne clochez pas! grelots, ne grelottez pas!« (*Notre-Dame de Paris*, I, chap. 6.) Cette sorte de formation se présente surtout dans le langage comique. Soit le mot *engendrer*; ordinairement il signifie: pro-

duire par voie de génération, remontant au latin *ingenerare*; mais il peut aussi être une formation parasynthétique (III, § 453) et signifier, 'pourvoir d'un gendre', et 'prendre pour gendre'. Thomas Corneille a fait employer le mot par un bouffon dans »Le charme de la voix«: Ce beau-père futur craint bien qu'on ne l'engendre. D'autres exemples se trouvent dans Rotrou et Molière.

45. Le troisième groupe d'homonymes comprend les mots d'origine identique. Il s'agit donc ici d'une bifurcation sémantique du même mot, dont les différents sens se sont tellement éloignés l'un de l'autre qu'ils ont fini par perdre tout contact entre eux, et, au point de vue de la pensée, sont devenus des mots distincts. L'évolution de ces mots est donc toute différente de celle des deux groupes précédents, où le développement phonétique a fini par confondre des mots primitivement distincts (excepté les cas cités aux §§ 43, 44):

Décliner une responsabilité; *décliner* un substantif; *décliner* son nom.

Facteur, celui qui distribue les lettres envoyées par la poste; *facteur*, fabricant d'instruments de musique; *facteur*, terme d'arithmétique.

Grève, plage sablonneuse; *grève*, cessation de travail.

Tirer, mouvoir, faire sortir, etc.: *tirer une épée*; *tirer*, tuer par un coup de fusil: *tirer un oiseau*.

REMARQUE. Les lexiques, dont la disposition en articles repose sur l'étymologie historique, ne tiennent pas un compte exact de l'évolution sémantique; ils accordent, et à bon droit, deux articles à *pain* et *pin*, à *louer* (*laudare*) et *louer* (*locare*); mais *grève* doit se contenter d'un seul article, bien que les deux sens de ce mot n'aient pas plus de rapport entre eux que *pain* et *pin*. La bifurcation d'un mot n'est reconnue par les lexiques que dans les cas assez rares où elle a amené un changement orthographique: *penser* — *panser* (voir § 144). Il faut pourtant relever que les lexiques donnent à *peler* deux articles, selon qu'il signifie 'enlever la peau' ou 'enlever le poil', et croient que nous avons là deux mots différents, dont l'un dérive de *pellis* et l'autre de *pilus*. Il y a là une erreur évidente; les formes du vieux français montrent que nous n'avons là qu'un seul verbe et qu'il dérive de *pilus* (voir *Romania*, XXXVI, 108—110).

46. La constitution du troisième groupe est une question assez délicate. Comme le sens linguistique varie d'individu à individu, il est toujours difficile de savoir à quel point les

acceptions divergentes compromettent l'identité du mot. Il y a des cas de polysémie qui n'admettent aucun doute. Dans les combinaisons *le tuteur d'un enfant* et *le tuteur d'une plante*, l'identité du mot *tuteur* est évidente, mais dans *la grève du fleuve* et *la grève des forgerons*, il faut reconnaître l'existence de deux mots indépendants, deux homonymes; aucun lien ne rattache *grève* (cessation de travail) à *grève* (plage sablonneuse); l'identité primitive a disparu, et le sens nouveau a donné naissance à un mot nouveau. A côté de ces exemples, il y a cependant un très grand nombre de cas où il serait impossible de décider si vraiment le sens nouveau est tellement éloigné du sens primitif qu'il a fait naître un mot nouveau.

47. L'homonymie a souvent induit les étymologistes en erreur: ils n'ont vu qu'un seul mot là où en effet il y en avait plusieurs, ce qui a eu pour résultat que, pour expliquer les différents sens du mot, ils ont dû admettre une évolution sémantique qui n'a jamais eu lieu. Un bel exemple est fourni par *ré-moulade*. Le Dictionnaire général l'explique comme une sorte d'onguent composé de lie de vin, de miel etc., pour les foulures, enflures etc. des chevaux, et il ajoute que par analogie ce même mot est devenu le nom d'une sauce piquante. Le procédé paraît étrange, et l'art culinaire se sert ordinairement de dénominations plus appétissantes. Les recherches récentes de M. D. Behrens ont montré que les deux sens indiqués n'ont rien à faire l'un avec l'autre, qu'il y a là deux mots différents: *ré-moulade*, onguent, de l'it. *remolata* et *ré-moulade*, sauce piquante, altération de *armoracea*, raifort (*Romania*, XL, 113). Les recherches étymologiques scindent ainsi constamment les mots et constatent l'existence de deux ou plusieurs radicaux là où l'on n'en avait supposé qu'un. Littré attribue à *esclavage* (dér. d'*esclave*) six significations dont la dernière est 'monopole commercial'. Ce dernier emploi, vieilli maintenant, n'a rien à faire avec les cinq autres et constitue un mot particulier dont le sens primitif est 'impôt supporté par les Français commerçant en Angleterre', et dont la forme primitive est *escavage*, emprunté à l'ancien anglais *scavage*, taxe (A. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, p. 262). Un autre exemple curieux est fourni par le même Littré dans l'article consacré à *masse* (lat. *massa*). Comme une des significations de ce mot

on trouve cité: quantité de marchandises semblables, dont le nombre ou le poids est fixé par l'usage (*une masse de plumes, des soies en masse*). Littré, en suivant probablement l'opinion générale, a ici fusionné deux mots primitivement distincts; *masse* dans l'expression technique *une masse de plumes* (au sens de 'cinquante plumes') n'a rien à faire avec *masse* dans *une masse d'hommes, une masse de plomb*. La forme moderne du terme technique est une contraction de *maasse* ou *measse* (comp. I, § 265), qui remonte au lat. *metaxa* ou *mataxa*, lequel s'est conservé dans toutes les langues romanes au sens d'«écheveau»; c'est ainsi un doublet de *matasse*, employé aujourd'hui dans la soierie d'après l'it. *matassa* (id., *Mélanges d'étymologie française*, p. 107). C'est également à la sagacité de M. Antoine Thomas que nous devons l'explication des différents mots qui se confondent dans *douve*; on n'y voyait autrefois qu'un seul mot, et on avait dépensé beaucoup d'ingéniosité pour inventer des rapports réunissant les différents sens (voir *Essais de philologie française*. Paris, 1897. P. 171 ss.). Rappelons en dernier lieu l'adverbe *voir* qui s'ajoute comme une sorte d'explétif à un impératif: *Voyons voir, montre voir* (J. Renard, *Poil de Carotte*), etc. Il est évident que nous avons là l'ancien adverbe *voir* (de *verum*), mais plusieurs ont pensé y trouver l'infinitif *voir*. On peut aussi citer quelques cas où les étymologistes ont admis l'existence de deux mots au lieu d'un; voir ce que nous avons dit de *peler* (§ 45, Rem.).

REMARQUE. La science étymologique hésite encore dans beaucoup de cas. Il est impossible de dire si *fleuret* (fil de soie), *fleuret* (sorte d'épée) et *fleuret* (pas de danse) sont un même mot ou deux ou trois. Il en est de même des homonymes suivants: *aigrefin* (poisson) — *aigrefin* (homme rusé); *gaffe* (perche) — *gaffe* (maladresse); *maroufle* (rustre) — *maroufle* (colle forte).

CHAPITRE V.

SYNONYMIE.

48. Nous avons vu que le même mot peut servir à désigner plusieurs objets. Le cas contraire existe aussi: le même objet peut être désigné par plusieurs noms. Les mots qui présentent le même ou presque le même sens s'appellent synonymes. Exemples: *Fabrique* — *manufacture*; *gibet* — *potence*; *cloître* — *monastère*; *calendrier* — *almanach*; *sculpteur* — *statuaire*; *héritier* — *légataire*; *confrère* — *collègue*; *terminaison* — *désinence*; *gratitude* — *reconnaissance*; *crainte* — *peur*; *fatiguer* — *lasser*; *sérieux* — *grave*; *autrefois* — *jadis*. Plusieurs des mots qu'on regarde maintenant comme synonymes ne l'étaient pas autrefois: *gibet* — *potence*. On voit aussi des termes primitivement synonymes s'éloigner l'un de l'autre; les meilleurs écrivains du XVII^e siècle ne semblent faire aucune différence entre *plier* et *ployer* (II, § 28, 1, Rem.); il en est autrement dans l'usage moderne: on dit maintenant *plier du linge*, mais *ployer une branche*.

REMARQUE. A côté des mots synonymes il faut aussi signaler l'existence de suffixes synonymes. On emploie maintenant *laideur* comme seule forme; on hésitait au moyen âge entre *laideté*, *laidesse*, *laidure* et *laidor* (voir III, § 111): ainsi la même idée peut être exprimée par plusieurs éléments formatifs. On sait que le même élément formatif peut être porteur de plusieurs idées (§ 99).

49. La synonymie paraît moins riche dans la langue littéraire que dans l'argot où l'imagination du peuple se donne libre carrière et crée incessamment des dénominations nou-

velles. On a dans l'argot de Paris un très grand nombre de termes pour désigner l'état de celui qui a trop bu (comp. § 395); en voici un petit recueil: *avoir sa pointe, être monté, (ou poussé, lancé, parti), être éméché, être teinté ou allumé, poivré, avoir son coup de soleil, avoir sa pente, être dans les brouillards, festonner, être gavé (ou plein, complet, bu), être rond comme une balle, être casquette, avoir sa culotte (ou son casque, son loquel)*. Le peuple de Paris a aussi trouvé des expressions nombreuses et très variées pour exprimer son admiration de ce qui est bon, beau, joli, excellent: on dit *bate (ou batif, bative), ça, chic (ou chicandar, chicocandar), chouette, enlevé, rupin (et rup), snoboye, tapé, numéro 1, aux petits oignons, aux pommes; elle est un peu là*. Il est impossible de donner une liste complète de telles expressions, le peuple en crée tous les jours, et elles ont souvent la vie très courte et ne durent que ce que dure une mode. Qui emploierait maintenant les termes *superlifico, supercoquentiel, supercoquentieux* fort en vogue au temps du romantisme? Et qui comprend les étranges vocables *chocnoso, chocnosof, chocnosophe, chocnosogue, koznoff* qu'on trouve au sens de 'brillant' par ex. dans les romans d'Honoré de Balzac?

REMARQUE. L'esprit gouaillieur cherchant le paradoxe attribue parfois le même sens à des mots opposés; dans la langue familière, *rond* et *carré* sont parfois synonymes et expriment également la franchise d'allures, de sorte qu'un même homme est à la fois *rond* et *carré* en affaires.

50. Le nombre des synonymes augmente quand on compare les différents langages entre eux et les différentes périodes de la langue.

1^o Il peut arriver que le même homme possède deux langages différents, deux argots si l'on veut. Dans ce cas le nombre des synonymes augmente notablement. Un ouvrier dira à son médecin: *»J'ai mal au pied«*, et à son camarade: *»Ne me marche pas sur l'arpion«*; on pourra établir une différence analogue entre *pantalon* et *grimpant*, *café-concert* et *beuglant*, *ennuyer* et *embêter*, etc.

2^o La synonymie s'observe aussi en comparant les différentes époques entre elles. Le même objet reçoit à travers les âges des noms différents. Le *libertin* (§ 26) du grand siècle s'appelle

philosophe au temps des encyclopédistes et *libre-penseur* au XIX^e siècle.

51. Le nombre des synonymes peut paraître accablant; et pourtant celui qui regarde de bien près est plutôt tenté de soutenir une opinion toute différente, à savoir qu'il n'y a pas de synonymes du tout. Dans la plupart des cas un examen minutieux finira par révéler que les prétendus synonymes ne coïncident pas tout à fait, qu'il y a entre eux des nuances légères, parfois presque imperceptibles, et pourtant suffisantes pour constater qu'ils ne peuvent pas se remplacer. En comparant les expressions concernant l'ivresse rapportées au § 49 on verra bien vite qu'elles ne sont synonymes qu'à un certain degré: elles expriment toutes le même état, mais elles le peignent différemment, et presque chacune d'elles représente une nuance, soit dans l'état de l'ivrogne, soit dans l'esprit du spectateur. Les auteurs délicats et qui possèdent un sens linguistique bien développé vont jusqu'à soutenir qu'il n'y a pas de termes synonymes: un mot ne pourra jamais être remplacé par un autre, sans que le sens du passage subisse un changement, et l'art de l'auteur consiste à trouver juste le mot qu'il faut. Guy de Maupassant, cet artiste accompli, a dit: »Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jusqu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, et ne jamais se contenter de l'à peu près« (*Pierre et Jean*, p. XXXIII). Gustave Flaubert, son maître, professait la même opinion, comme il ressort clairement de plusieurs passages de ses lettres, et comme le montre son œuvre. Il est intéressant d'observer que les grands prosateurs du XIX^e siècle ne font que répéter, sur ce point, ce qu'on avait dit au grand siècle. On lit dans La Bruyère: »Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne« (*Caractères*, chap. I, § 17).

52. Il faut bien se garder de considérer comme synonymes les termes étymologiquement identiques qui se trouvent dans les différentes langues romanes. L'espagnol attribue une autre valeur à *bizarro*, *bravo*, *corneta*, *gracioso* que le français à

bizarre, brave, cornette, gracieux. En italien *simpatico* désigne tout autre chose que *sympathique* en français. Dans »Le fils du Titien«, Alfred de Musset en décrivant une belle femme, parle de sa »tête gracieuse et toute sympathique«; mais il ajoute en note que ce dernier mot représente »*simpatica*, mot italien dont notre langue n'a pas d'équivalent, peut-être parce que notre caractère n'a pas d'équivalent de ce qu'il exprime«.

CHAPITRE VI.

ANTONYMIE.

53. Le même mot peut être porteur de deux idées opposées ou symétriques, il présente pour ainsi dire une double face et peut, selon l'occurrence, désigner une chose ou sa contrepartie. C'est là un phénomène que les sémantistes ont souvent constaté sans pourtant l'examiner en détail et même sans le nommer. Nous devons nous contenter ici de présenter quelques remarques sommaires sur les groupes principaux.

54. SENS FAVORABLE ET SENS DÉFAVORABLE. Le même mot peut présenter alternativement un sens favorable ou un sens défavorable. Ce phénomène assez fréquent s'observe avec les »voces mediæ« qui expriment, selon l'occurrence, une joie ou une douleur, une louange ou un blâme, un avantage ou un désavantage, etc.; nous les étudierons en détail aux § 199 ss.

55. SENS ACTIF ET PASSIF. Il peut arriver qu'un mot ait en même temps un sens actif et un sens passif ou neutre. Un bel exemple de ce phénomène nous est offert par *hôte*, qui vient du latin *hospitem* et signifie étymologiquement 'celui qui protège les étrangers'. Le mot désigne donc d'abord 'l'homme qui accorde l'hospitalité', 'qui invite'. Plus tard il s'est aussi employé au sens passif pour désigner 'celui qui reçoit l'hospitalité', 'qui est invité'. Les deux sens existaient déjà en latin, et ils ont survécu en français. Rappelons aussi un mot tel que *consultant* qui désigne en même temps 'celui qui demande un conseil' et 'celui qui donne un conseil': Beaucoup de

consultants remplissent l'antichambre d'un *avocat consultant*. On dit de même un *médecin consultant* pour désigner le médecin qui ne visite pas les malades, qui se contente de leur donner une consultation chez lui. Comp. le vers où Boileau recommande aux poètes d'écouter « tout le monde, assidu consultant » (*Art poét.*, IV, 49).

56. La réunion du sens actif et du sens passif s'observe parfois dans les noms formés à l'aide d'un suffixe. Le rapport existant entre le mot simple et le dérivé n'est jamais indiqué (§ 98); c'est à l'esprit de suppléer à ce que le langage néglige d'exprimer. Nous avons déjà cité un certain nombre de dérivés en *-able* qui présentent indifféremment un sens passif ou un sens actif (III, § 146 ss.); ajoutons ici un autre exemple, où le suffixe *-ier* est en jeu. *Aumônier* (vfr. *almosnier*) désigne un homme qui est dans un rapport quelconque avec une aumône; dans la langue moderne il n'a que le sens actif; au moyen âge il avait aussi le sens passif en désignant aussi bien celui qui reçoit l'aumône que celui qui la donne.

57. Il en est des verbes comme des noms; ils arrivent parfois à exprimer deux idées opposées. Citons *accroire* qui ne s'emploie plus qu'avec le verbe *faire*; il signifiait proprement: donner ou vendre à crédit, prêter. Exemples: Qan qu'avez acreu crienz que ja ne vos pait (*Chanson des Saxons*, I, 238). Trois compagnons de la dite ville, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devoient, prier qu'il leur acrust leur ecot, et qu'avant deux jours le payeroient du tout (*Philippe de Commines*, IV, chap. III). On lui attribuait aussi le sens contraire 'prendre à crédit', 'emprunter'. Exemples: Ains paient bien chou k'il accroient (*Roman de la violette*, v. 97). Adonc fit le comte de Bouquinghen asavoir parmi la cité que, si ses gens avoient rien acru, on se traïst avant, et on seroit payé (*Froissart*, II, II, 83). Cent ans d'accru à une heure se paye (*Marot*, V, 87). Rappelons encore que des sens opposés tels que 'répandre une odeur' et 'percevoir une odeur' peuvent s'exprimer par un seul verbe. Soit *flairer* qui autrefois réunissait les deux sens; on disait ainsi *cela flaire comme baume* et *le chien flaire le gibier*. La langue littéraire moderne ne reconnaît à *flairer* que le dernier sens; au premier sens il a été

remplacé par la forme altérée *fleurer*. Un développement contraire à celui de *flairer* a eu lieu dans *odorer* qui a maintenant surtout un sens neutre: *Cet animal odore*. Autrefois il avait aussi le sens actif: *Odorer l'odeur du sacrifice*. Ce dernier emploi, disparu maintenant, est le seul que connût le latin classique: *odorari hominem*. Aujourd'hui le verbe *sentir* présente les deux significations.

58. Les verbes dénommatifs (III, § 426) offrent des exemples curieux de sens opposés: on sait que dans ces verbes la fonction du nom est très variable, mais ordinairement elle ressort clairement de l'ensemble. Les cas qui nous intéressent ici sont ceux où le verbe dénommatif exprime soit l'idée de pourvoir de l'objet en question soit celle de l'ôter. Les Latins, en tirant de *pluma* le verbe *plumare* lui avaient assigné le sens de 'munir de plumes', 'emplumer'; les Français au contraire, en formant *plumer* de *plume* lui ont attribué le sens 'd'enlever les plumes'. Voici un autre exemple curieux de sens contradictoires, où le rôle des deux nations est interverti: *peupler*, de *peuple* signifie 'pourvoir d'habitants', tandis que *populari* de *populus* signifie 'ôter les habitants'; ainsi les deux phrases *peupler une province* et *populari provinciam*, en apparence identiques, expriment des actions absolument contraires.

REMARQUE. Le même phénomène se retrouve dans d'autres langues. En anglais, *to cap* signifie tantôt 'couvrir d'une casquette', tantôt 'dépouiller d'une casquette'; en allemand *häuten* peut signifier 'garnir de peau' aussi bien qu' 'ôter la peau'; *köpfen* signifie soit 'priver de la tête', 'décapiter', soit 'pourvoir d'une tête'; en danois, *stene* (dér. de *sten*, pierre) peut avoir le sens de 'munir de pierres' (*stene et fiskegarn*) ou 'enlever les pierres' (*stene en ager*), 'enlever les noyaux' (*stene kirsebær*).

59. ÉLOIGNEMENT ET RAPPROCHEMENT. Le même mot sert parfois à exprimer deux mouvements contraires, soit l'éloignement soit le rapprochement. Nous citerons comme exemples une préposition et un verbe.

Devers, terme vieilli, indique ordinairement la direction vers un lieu ou une personne: Tourne un peu ton visage *devers* moi (Molière, *George Dandin*, II, sc. 1). Dans la vieille langue il indiquait aussi l'éloignement: *Devers* Ardene vit venir un leupart (*Chanson de Roland*, v. 727). Un vent grief et fort

venait devers Egypte (Joinville, § 147). Ainsi l'expression *devers le bois* était au moyen âge aussi équivoque que l'est *du côté de la forêt* dans la langue moderne.

S'en venir signifie 's'approcher' ou 's'éloigner'. La langue moderne ne connaît que le premier sens: L'ours très mauvais complimenteur, Lui dit: viens-t'en me voir (La Fontaine, *Fables*, VIII, 10). Comp.: Alez luy dire, fait-il, qu'elle s'en vienne (*Quinze joies de mariage*, p. 88). Par la mort bieu, sà, vien t'en boire (*Pathelin*, v. 950). Mais l'ancienne langue prêtait aussi à notre verbe le sens contraire: car c'est la femme que je sache qui plus se haste de s'en venir quant elle y est (*Quinze joies de mariage*, p. 28). Dea, il s'en vint en tapinois A tout mon drap . . . (*Pathelin*, v. 846).

60. COMMENCEMENT ET FIN. Ces deux notions s'exprimaient dans la vieille langue à l'aide du seul mot *chief* (lat. *caput*). On disait ainsi *traire à chief* (Béroul, *Tristan*), *venir à chief*; dans de tels cas la langue moderne se servirait de *bout*. Il faut aussi rappeler le dérivé *achever*. Au point de vue sémantique il est intéressant de comparer l'esp. *al fin y cabo* et l'it. *da capo*.

61. CAS DIVERS. Nous rassemblerons ici quelques exemples de mots présentant des sens contraires et qui ne rentrent pas dans les groupes précédents:

Adieu (III, § 579, 1, Rem.) est une formule de salutation employée généralement quand on prend congé de quelqu'un. Autrefois il s'employait aussi quand on se rencontrait et cet usage est resté dans les parlers populaires. Dans une variante de «La Bergère moqueuse», le gentilhomme dit en apercevant la bergère: Adieu, Nanon, mon aimable bergère (Puymaigre, *Chants populaires messins*, I, 165). Le double emploi de notre mot se rencontre en espagnol moderne où *adios* peut être indifféremment un salut de bienvenue ou de congé. Dans le français courant on donne à bonjour le même emploi double.

Bon bec signifiait au XVI^e siècle tantôt le silence et tantôt le bavardage, et seul le contexte nous révèle lequel des deux sens il faut choisir. Noël du Fail lui donne le sens de silence (éd. Assézat, I, 322, II, 230); par contre, la tour *Bon Bec* du

Palais de Justice, était ainsi appelée à cause des cris poussés par les victimes.

Chasser réunit en soi les deux sens contraires: 'chercher à prendre' et 'faire fuir'; le dernier sens est un développement naturel du premier. Le mot remonte au latin vulgaire *captiare*, correspondant au latin classique *captare*. Les deux sens se distinguent nettement. On *chasse le gibier*, pour s'en emparer; on *chasse un domestique* pour s'en débarrasser. Nous avons une expression intermédiaire dans *chasser l'ennemi*, qu'on cherche soit à prendre, soit à faire fuir.

Défendre. Si le contexte ne nous renseigne pas, il est souvent difficile de dire si l'expression *défendre quelque chose* signifie l'interdire ou au contraire prendre sa défense.

Dispenser, qui signifie maintenant 'autoriser à ne pas faire quelque chose', 'exempter de qch.' avait aussi autrefois le sens d' 'autoriser à faire qch.', 'permettre de faire qch.'; dans ce cas il se construisait avec la préposition *à*. Nous en trouvons des exemples dans les auteurs classiques: Ma bouche se dispense A vous ouvrir mon cœur avec plus d'assurance (Molière, *Dépit amoureux*, II, sc. 1).

Se passer de qch. signifie ordinairement 's'abstenir', 'se priver': *je me passe facilement de sa société, il ne peut se passer de moi*. Autrefois il signifiait aussi 'se contenter': ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé, durant sa vie, d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique (Molière, *Don Juan*, III, sc. 5). Une expression telle que *se passer d'un plaisir* est donc équivoque; selon l'époque et les circonstances elle signifie se refuser un plaisir ou en jouir. Dans ce dernier sens on disait aussi *se passer à* (voir Littré, *passer*, n° 65).

Partie peut désigner en justice la partie adverse, mais aussi celui pour lequel plaide l'avocat; c'est donc le défendeur aussi bien que le demandeur. Racine fait dire à Chicaneau: Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille (*Les Plaideurs*, I, sc. 7, v. 216); ici *ma partie* est la partie adverse. Au contraire aux vers 779 et 783 *ma partie*, dans la bouche de l'avocat, représente le chien qu'il défend.

Peut-être exprime ordinairement une incertitude: *il viendra peut-être*. Dans la langue moderne il peut fonctionner comme une affirmation. Exemples: Je le reconnais bien peut-être, fit

Le petit, c'est mon vieux veston bleu (R. Rolland, *Jean-Christophe. L'Aube*. P. 72). Elle n'avait rien à démêler avec eux, peut-être! (Zola, *L'Assommoir*, p. 458). Je suis libre de faire ce que je veux, peut-être! (A. France, *Histoire comique*, p. 49). Vous n'avez peut-être pas l'intention de me renvoyer . . . (Renard, *Poil de carotte*, p. 84). Cette évolution de sens provient sans doute d'un emploi ironique (comp. § 132).

Semer. Examinons les deux passages suivants de Boileau :

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.

(*Art poétique*, I, 175—176.)

L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

(*ib.*, II, 120—121.)

Le verbe *semer* a dans les deux vers où il figure un sens contraire. Dans le premier passage, Boileau parle d'ouvrages où il y a trop peu de traits d'esprit, et *semés* prend ainsi le sens de 'clairsemés'; dans le deuxième au contraire, le critique se plaint de l'abus des pointes, et *sema* devient synonyme de 'remplit'.

62. L'existence de mots à sens opposés a fourni la base d'une théorie sur l'origine du langage. M. C. Abel a soutenu, il y a quelque temps, qu'au point de vue sémantique le langage a débuté par l'identité des contraires. Nos idées naissent par comparaison; toute idée est la jumelle de son opposé et lui doit, pour ainsi dire, sa vie. L'idée de force n'existe qu'en vertu de son opposé, et dans le langage primitif le même mot a souvent dû servir à exprimer deux idées opposées: il est naturel que le mot qui signifie 'force' signifie aussi 'faiblesse' ou plutôt les rapports qui existent entre ces deux notions. Cette théorie, qui ne manque pas d'originalité, repose pour une grande partie sur quelques observations que l'auteur allemand a cru faire dans la langue égyptienne, mais elles ne sont que des malentendus, et la théorie du »Gegensinn des Urwortes« n'a pas trouvé d'adhérents.

63. Nous finirons en rappelant que notre esprit porte, à l'état latent, des couples de concepts abstraits, des contraires

logiques ou dépendants, dont l'un tend toujours à évoquer l'autre: Froid — chaud, droit — gauche, longueur — brièveté, etc. Cette association d'idées par couple peut avoir des conséquences extérieures: les mots évoqués simultanément par l'esprit s'influencent volontiers réciproquement; sur les formations analogiques dues à une association de contraste, voir I, § 118, 4.

CHAPITRE VII.

UNITÉS SÉMANTIQUES.

64. Le mot peut être une unité phonétique, mais très souvent il ne l'est pas (*Manuel phonétique*, § 107). On peut dire à peu près la même chose du mot regardé d'un point de vue sémantique. Ce n'est pas le mot qui forme à notre pensée une unité distincte, c'est l'idée, et si d'un côté une idée s'exprime ordinairement par un seul mot, nous voyons de l'autre côté qu'un seul mot peut contenir plusieurs idées et qu'une seule idée s'exprime par plusieurs mots.

65. Sur le rapport entre le mot isolé et l'unité sémantique on peut émettre les idées générales qui suivent:

1^o Un mot simple contient généralement une unité sémantique: *arbre, mont, fauteuil, rouge, riche, maigre, lire, pleurer*, etc.

2^o Un mot dérivé ou composé contient généralement deux unités sémantiques. Ainsi *campagnard, renardeau, branchage, reboutonner, appauvrir*, contiennent, malgré leur unité orthographique, deux notions bien distinctes, deux concepts différents. L'origine des mots cités est parfaitement claire à tout le monde, et l'esprit les divise immédiatement en leurs éléments constitutifs, porteurs des différentes notions: *campagnard* contient l'agrégat de l'idée de campagne et de celle d'un homme qui y habite; *renardeau* réunit l'idée de renard et celle de petitesse, *branchage* celle de branches et de collectivité; *reboutonner* joint à l'idée de boutonner celle d'une répétition, et *appauvrir* joint à l'idée de pauvre celle d'une action ayant pour résultat ou pour but l'état de pauvreté.

3° Par extraordinaire un mot peut alternativement contenir deux notions ou une. Soit le verbe *représenter* dans les combinaisons *représenter un plat* et *représenter un drame*; ainsi *re-*indique dans ce verbe, selon l'occurrence, tantôt une répétition, tantôt non (cf. III, § 495). Malgré l'identité de la forme il serait peut-être plus correct d'admettre ici l'existence de deux verbes.

4° Dans beaucoup de cas les mots dérivés ne contiennent plus qu'une seule unité sémantique. *Mulet*, qui désigne d'abord un petit *mul* a fini par le remplacer et ne contient plus aucune idée de petitesse (III, § 116, Rem.); comp. encore *taureau*, *drapeau*, *rosette*, *épaulette*, etc.

5° Quant aux mots contenant plusieurs idées, il faut rappeler le caractère analytique des langues romanes par opposition au caractère synthétique du latin classique. *Fortior*, *cantabo*, *amor*, *Petri*, *Petro* sont remplacés dans la langue vulgaire par plus (magis) *fortis*, *cantare habeo*, *amatus sum*, de *Petro*, ad *Petro*, d'où en français *plus fort*, (*je chanterai*, (*je suis aimé*, de *Pierre*, à *Pierre*. Faisons aussi remarquer qu'on disait au moyen âge *chant*, *chantes*, *chante(t)*, *chantons*, etc. tandis que la langue moderne demande *je chante*, *tu chantes*, *il chante*, *nous chantons*, etc.

66. Une unité sémantique peut aussi être exprimée par plusieurs mots formant groupe. Ainsi *en dépit de* exprime la même chose que *malgré*; *tout à fait* est synonyme de *complètement*; *manière d'agir*, de *procédé*; *prendre patience*, de *patienter*. Constatons surtout l'existence d'un très grand nombre de locutions figées adverbiales et phraséologiques: *sur-le-champ*, *tout à l'heure*, *de prime abord*, *de plain pied*, *à bon marché*, *il y a, si ce n'est, c'est-à-dire, n'est-ce pas, on ne peut plus, comme il faut, je ne sais quoi, quoi qu'il en soit*, etc.

REMARQUE. Comme un groupe de mots figés est une unité phonétique et logique, on peut en tirer des dérivés. De *compte rendu* on forme parfois *compte-renduer* pour rendre compte; citons aussi *aquoboniste* (M. Donnay, *Le retour de Jérusalem*, III, sc. 3). Pour les détails, voir III, § 41—44.

67. L'existence d'une locution verbale composée à côté d'un verbe simple est un phénomène assez fréquent; rappelons: *avoir peur de* — *craindre*, *faire choix* — *choisir*, *faire tort* — *nuire*, *faire route* — *voyager*, *faire de la politique* — *politiquer*, *faire la*

guerre — guerroyer, mettre dehors — expulser, mettre en péril — exposer, remporter une victoire — vaincre, faire du bruit — bruire, se faire vieux — vieillir, prendre la fuite — fuir, etc. Il y a parfois entre l'expression analytique et l'expression synthétique une nuance délicatè. Racine reproche à son fils de dire *recruter*, qui est du dernier vulgaire, au lieu de *faire des recrues*, qui est du bon ton. D'une façon générale les auteurs classiques marquent une préférence pour les locutions composées; ils disent volontiers »faites réflexion que . . .« au lieu de »réfléchissez que . . .«, »je fais compte d'aller vous voir« pour »je compte aller vous voir«. De nos jours il y en a qui ont défendu *faire explosion* contre le néologisme *exploser*.

68. Il arrive souvent qu'un adjectif forme groupe avec un substantif: *un mauvais plaisant, un mauvais garnement, un pauvre hère, un bon mot, une belle-sœur, un grand-père, un petit-fils, la mauvaise foi, de la mauvaise herbe, des petits pois, etc.* Ces combinaisons donnent lieu à plusieurs considérations qui seront discutées dans les paragraphes suivants.

69. Plusieurs des exemples cités ne sont pas toujours des combinaisons fixes; ils peuvent aussi figurer comme associations occasionnelles. M. Ch. Bally, en analysant le double emploi de la combinaison *mauvaise foi* (*Stylistique française*, I, p. 69), s'exprime de la manière suivante: »Soit la phrase: *Une foi qui se montre trop est une mauvaise foi.* Il est évident que dans le groupe *mauvaise foi*, l'adjectif conserve toute son indépendance vis-à-vis du substantif et forme avec lui une association libre et occasionnelle; nous avons affaire non à une, mais à deux unités. En revanche, si l'on dit: *La mauvaise foi embrouille les affaires les plus simples*, non seulement le sens des deux mots *mauvaise* et *foi* est différent de ce qu'il était dans le premier cas, mais surtout ils expriment une seule idée, un seul concept: *mauvaise foi* est synonyme de 'mal-honnêteté', 'déloyauté'. Psychologiquement, c'est un mot, une unité lexicologique (qu'on peut appeler, si l'on veut, unité composée).« Il y a beaucoup d'associations de mots qui se présentent ainsi sous deux aspects différents. Soit *parti pris* dans les deux phrases: *Un parti pris n'est pas encore exécuté*, et: *Il faut juger les gens sans parti-pris.* Rappelons aussi sur le

champ qui est tantôt une association libre : *il se promène sur le champ*, tantôt une association fixe : *fais-le sur-le-champ*. Cette différence d'emploi peut amener une différence de prononciation ; voir § 145. Dans l'orthographe une association fixe est parfois indiquée par un tiret ; on distingue entre *sa belle-sœur* et *sa belle sœur*. Au point de vue grammatical la différence est soulignée par la forme de l'article partitif : *des petits pois* et *de petits pois* (II, § 515).

70. L'emploi constant d'un seul et même adjectif comme déterminant d'un substantif peut amener la disparition complète de ce substantif comme mot isolé. Selon Henri Estienne on disait au XVI^e siècle *c'est un hère* ; l'usage moderne ne connaît le mot qu'en compagnie d'un adjectif déterminant : *c'est un pauvre hère*. *Plaisant*, employé substantivement, existait au XVII^e siècle comme mot indépendant. Boileau écrit *un faux plaisant* (*Art poétique*, III, 424), *le plus mauvais plaisant* (*ib.*, I, 89). Ces tournures ne sont guère admises maintenant ; le substantif *plaisant* ne vit plus que dans la combinaison *mauvais plaisant* qui forme une entité non susceptible d'être mise au superlatif. *Garnement* vit surtout accompagné de *mauvais* ou *méchant* ; on dirait difficilement de nos jours *un étrange garnement* et *un beau garnement*, comme on le faisait au moyen âge, sauf par ironie.

71. Nous allons examiner maintenant quelques combinaisons qui montrent l'association étrange d'un substantif et d'un adjectif qui apparemment ne lui convient guère. On entend parfois dire *un philologue comparé*. Analysée mot à mot cette expression paraît dénuée de sens ; elle présente pourtant un sens bien précis et qu'on saisit sans aucune hésitation. Comment l'expliquer ? Il est évident qu'il ne faut pas la regarder comme la juxtaposition ordinaire d'un substantif et d'un adjectif (comp. *un philologue distingué*). Paul Stapfer l'appelle un « raccourci amusant » (*Récréations grammaticales et littéraires*, p. 223), ce qui ne nous avance guère. C'est une entité, qui tire son origine de l'expression irréprochable *philologie comparée* ; ce terme tout fait a été considéré comme un seul mot et pour dénommer celui qui s'occupe de la science indiquée on a formé par une sorte de dérivation régressive (comp. III,

§ 532 ss.) *le philologue comparé*. Rappelons aussi l'expression religieuse propre surtout au protestant *un chrétien vivant*; elle désigne un chrétien dont la foi est vivante, et dérive du *christianisme vivant*. Les non-initiés trouveraient au moins étrange la remarque suivante lue dans un journal religieux: »On vient d'enterrer un chrétien vivant.« Voici encore quelques exemples de notre phénomène: *Un paralytique progressif* (tiré de *paralysie progressive*), un *nu-propriétaire* (tiré de *nue-propriété*); le point de départ de *libre penseur* est peut-être à chercher dans *libre pensée*. On a parfois blâmé la combinaison *une grosse héritière*; elle est peut-être tirée de *gros héritage*, mais il ne faut pas oublier qu'on dit *un gros propriétaire*, *un gros banquier*.

REMARQUE. L'emploi impropre d'un mot dans une combinaison fixe trouve probablement souvent son explication dans le procédé indiqué. Le composé latin vulgaire *adsatis* (fr. *assez*, it. *assai*) qui a remplacé le classique *satis*, s'explique difficilement sans un point de départ comme *ad satietatem*.

72. Les mots n'ont pas toujours la même valeur dans une combinaison qu'à l'état isolé, et des exemples curieux nous sont fournis par les compositions où entrent des mots triviaux: l'addition d'un qualificatif peut adoucir et même tout à fait ôter ce qu'un tel mot a de choquant. Personne n'hésite à se servir de mots tels que *cul-de-jatte*, *cul-de-lampe*, *cul-de-sac*; ils sont aussi inoffensifs que *reculer*, à *reculons*, *acculer*, *culasse*, *culbuter*, et pourtant le mot simple qui a donné lieu à toutes ces formations, reste toujours banni du bon usage (voir § 412). On peut faire des considérations analogues sur les expressions *la petite vérole*, *une jeune fille*, *un bon bougre*. Les termes *ty-pesse* et *bougresse* sont des injures grossières; mais on peut fort bien dans le langage très familier qualifier une femme de *chic ty-pesse* et de *chic bougresse* sans trop l'offenser.

REMARQUE 1. L'addition d'un attribut quelconque peut neutraliser le sens omineux d'un substantif. *Monsieur Prud'homme* est devenu synonyme de bourgeois sot et prétentieux, mais rien de ce sens ne reste attaché au nom du poète René-François-Armand Sully Prudhomme. L'heureuse adjonction de *Sully* qui n'est pas un nom de baptême mais un surnom hypocoristique, a si bien transformé le nom de famille malencontreux qu'en prononçant Sully Prudhomme nul ne songe plus au légendaire professeur d'écriture (G. Paris, *Penseurs et poètes*, p. 174).

REMARQUE 2. L'esprit précieux réagit facilement contre les combinaisons contenant un mot ou une syllabe que les convenances sociales ont frappé d'un tabou. De là *bébouche*, *pince-chose*, *tape-chose* pour *béqueule*, *pince-cul*, *tape-cul*. Comp. § 412.

73. Les groupes de mots peuvent ainsi avoir un sens indépendant des éléments constitutifs, et cet effacement du sens des mots isolés est un signe infaillible de l'unité sémantique. Si l'on examine les locutions adverbiales *sur-le-champ*, *tout de suite*, *tout à fait*, on remarque qu'elles n'ont conservé le sens d'aucun des trois mots qui les composent. Les combinaisons phraséologiques fournissent des exemples encore plus suggestifs. Soit la locution *battre la campagne*; elle signifie 'déraisonner', comme il ressort des lignes bien connues: Quel esprit ne bat la campagne? Qui ne fait des châteaux en Espagne (La Fontaine, *Fables*, VII, 10)? Il est bien évident que l'analyse étymologique de cette locution ne nous en révèle pas le sens; les mots ont perdu toute signification individuelle, et c'est exclusivement l'ensemble qui est le porteur de l'idée.

REMARQUE. On est facilement porté à employer les groupes de mots même les plus clairs d'une manière impropre. *Les œufs*, *le lait* et *le beurre* sont des choses de la même catégorie et qu'on nomme souvent ensemble. Parfois il y a de l'inconvénient à le faire, comme le montre la conversation suivante: **LE BEL ALFRED.** — Bien entendu! ... nous n'aurions avec nous qu'un chien ... et aussi une vache ... pour avoir du lait, du beurre et des œufs ... **LE GRINCHEUX.** — Des œufs? ... avec un chien et une vache? **LE BEL ALFRED.** — Enfin ... C'est une manière de parler ... (Gyp, *La Fée surprise*, p. 109).

74. Voici une série d'exemples de locutions toutes faites, dont il est impossible de deviner le sens purement conventionnel par la simple analyse des parties composantes: *Tuer le ver* (boire à jeun); *lever le coude* (aimer à boire); *jeter sa langue aux chiens* ou *aux chats* (renoncer à deviner quelque chose); *rôtir le balai* (se conduire légèrement); *s'amuser à la moutarde* (perdre son temps à des bagatelles); *monter un bateau à quelqu'un* (lui faire accroire quelque chose de ridicule). Il y a de ces locutions usuelles qui sont absolument impénétrables; mais quelque obscure que soit leur forme, elles se transmettent de génération à génération, et un sens bien précis reste attaché à l'ensemble. Soit l'expression *avoir son olivier*

courant, qui a été en usage durant tout le moyen âge et au temps de la Renaissance, et qui a survécu jusqu'à nos jours dans le patois de Boulogne-sur-mer (voir *Romania*, XXXII, 450; XXXIII, 139, 309); elle est tout à fait inintelligible, si l'on s'en tient aux mots dont elle se compose, et elle a résisté à tout essai d'explication, mais il n'y a jamais eu de doutes sur sa signification, qui est: faire ce qu'on veut, n'avoir à redouter aucune opposition.

75. Les groupes de mots présentent de l'intérêt au point de vue historique. Toute locution figée est une survivance qui garde fidèlement l'empreinte linguistique du temps où elle a été créée. Comme elle ne subit pas de changement après son incrustation dans la phrase, elle présente nécessairement beaucoup de faits de langage vieillis et même tout à fait inconnus à l'usage actuel.

1^o Vocabulaire. Beaucoup de mots dont se composent les locutions toutes faites, les combinaisons traditionnelles, n'ont pas d'existence indépendante; ils font partie d'entités, mais ils ne sont plus des entités. Ainsi, personne ne se sert plus des vieux mots *fur*, *go*, *hui*, et beaucoup seraient peut-être disposés à nier leur existence dans la langue actuelle, tant leur présentation à l'état isolé peut surprendre; et pourtant tout le monde les emploie, mais à l'état incrusté dans *au fur et à mesure*, *tout de go*, *aujourd'hui*. Les groupes de mots suivants contiennent également des éléments appartenant à la langue d'autrefois: *du pain bis*, *sans conteste*, *à l'envi*, *en guise de*, *chanson de geste*, *rez-de-chaussée*, *vis-à-vis*, *ni peu ni prou*.

2^o Morphologie. Certaines combinaisons telles que *grand' chose*, *grand'mère*, *grand'rue*, *grand'croix* (II, § 386) ont conservé jusqu'à nos jours un reste intéressant des anciens adjectifs uniformes. Le cas régime *prouvoire*, remplacé dans la langue ordinaire par *prêtre*, a persisté dans la combinaison *Rue des Prouvaires*. Le proverbe *Dieu gard' la lune des loups* a conservé une forme verbale propre à la langue médiévale (II, § 136). *Franche-Comté* et *Pâques fleuries* donnent à *Comté* et à *Pâques* un genre que ne leur reconnaît pas la langue moderne (III, §§ 687, 712).

3^o Syntaxe. On trouve dans les exemples suivants des souvenirs curieux d'une syntaxe d'autrefois: *N'importe*, *à Dieu ne*

plaise, vaille que vaille, la barque à Caron, Hôtel-Dieu, toujours, de toutes parts, sans coup férir, avoir toute honte bue.

4° Les qualités conservatrices des groupes de mots se révèlent aussi dans le domaine des significations. Tout comme ils conservent des formes surannées, ils conservent aussi des sens abandonnés partout où le mot en question se présente à l'état isolé. Voir § 111.

76. Ainsi, dans beaucoup de cas, le mot n'a pas d'existence individuelle. Le mot est souvent une illusion; l'existence visuelle qu'il a dans les livres ne répond à rien de réel. Ici comme ailleurs l'orthographe conventionnelle contribue à fausser nos idées sur les vraies conditions de la vie du langage. Michel Bréal va jusqu'à demander si, pour le plus grand nombre des hommes, il y a une conception nette et distincte du mot, et il ajoute: »Tout le monde sait que les personnes illettrées se laissent aller dans l'écriture aux plus étranges séparations, comme aux plus bizarres accouplements. Cela n'empêche pas que parmi elles il s'en trouve qui manient la pensée avec justesse, la parole avec propriété« (*Essai de sémantique*, p. 294). Ajoutons que pour la division des groupes de phonèmes en mots, la manière d'écrire des lettrés est souvent aussi peu rationnelle que celle des illettrés; comp. *bonjour* et *bonne nuit*, *soucoupe* et *sous-bois*, *plutôt* et *plus tôt*, *naguère* et *peut-être*, *toujours* et *de tous côtés*, etc.

CHAPITRE VIII.

ELLIPSE.

77. L'ellipse, dont nous avons déjà signalé plusieurs cas dans la phonétique (I, § 515), la morphologie (II, § 485, Rem. 2), la formation des mots (III, § 555, 571, 642, Rem., 645—48) et le chapitre du genre (III, § 714—16), joue un rôle important dans la sémantique, et elle prouve d'une manière éclatante la vérité de ce que nous avons dit dans le chapitre précédent sur les groupes de mots: la réduction plus ou moins forte d'une expression composée n'est possible que si cette expression, si composite qu'elle soit, fonctionne en effet comme un seul signe, comme une unité. On peut raccourcir ou mutiler ce signe de toutes les manières, il rend toujours le même service, est toujours porteur de la même idée; peu importe si la suppression frappe un élément essentiel ou négligeable à l'analyse logique, le débris qui survit tient toujours lieu du tout, et reste adéquat à l'objet désigné. De cette manière un mot absorbe, pour ainsi dire, les mots environnants: ils laissent en disparaissant leur sens au compagnon qui continue la route. Les grammairiens latins qualifiaient de *prégnant* un mot qui avait assumé en lui d'autres mots. Ce terme dit très bien la chose; mais il faut ajouter avec M. Bréal que dans la nature la gestation précède l'existence à l'état isolé des deux êtres, et que c'est l'inverse qui a lieu dans le langage.

78. L'ellipse peut frapper un ou plusieurs mots, des verbes aussi bien que des noms. Les combinaisons à *Dieu soyez, écu bouclier, épée rapière*, etc. ont été réduites à *adieu, bouclier*,

rapière, etc. Il est curieux d'observer avec quelle rapidité une expression elliptique cesse d'être sentie comme telle. Tout le monde se sert couramment du mot *coupé* au sens de 'petite voiture fermée à un banc', et personne n'a conscience qu'on a affaire ici à un véritable tronc, auquel manque la partie la plus importante; en effet, très peu de temps après l'invention des *carrosses coupés* on a omis le substantif, et l'adjectif a pu sans inconvénient représenter l'ensemble. Les expressions complexes subissent des abréviations continuelles. Le terme technique *scieur de bois au long* est réduit depuis longtemps à *scieur de long* (*Romania*, XL, 442). Elles finissent parfois par ne comprendre qu'un seul mot. C'est ainsi que l'exclamation *foi d'homme d'honneur* a été réduite à *d'homme d'honneur* (Molière, *Le Dépit amoureux*, v. 1008) qu'on abrège encore en disant *d'honneur*. Un autre exemple curieux nous est offert par *piano*. Cet instrument est une amélioration de l'ancien clavecin; l'invention du marteau pour frapper les cordes permit de faire des forte et des piano; ces clavecins furent donc, selon Littré, appelés *clavecins à forte et piano*. Par l'ellipse du déterminé on arriva à dire un *forte-piano* ou un *piano-forte*, et en abrégeant toujours: un *forte* ou un *piano*; c'est cette dernière forme qui l'a emporté.

REMARQUE. L'ellipse frappe non seulement des mots entiers, mais aussi des parties de mots, et quelque petit que soit le fragment conservé, il fonctionne absolument comme le terme complet. Rappelons un néologisme très heureux, *autobus*; ce mot, qui se compose d'un préfixe grec et d'une terminaison latine, représente en effet une combinaison d'*automobile* et d'*omnibus* et réunit le sens des deux primitifs tout en se contentant d'en admettre dans son corps de pauvres restes qui par eux-mêmes ne signifient pas grand'chose.

79. On n'a pas besoin d'exprimer dans le langage ce qui ressort nécessairement des circonstances. Le lieu, l'état des personnes parlantes, le sujet de la conversation donneront d'avance à beaucoup de termes généraux un sens particulier, et dispenseront d'exprimer directement beaucoup de choses qui dans le cas présent s'entendent d'elles-mêmes. A. Darmesteter remarque: »Si vous entendez dans une conversation le mot de *radical*, il ne sera pas besoin d'expliquer s'il s'agit d'un radical linguistique, d'un radical algébrique, d'un radical chimique, ou d'un politicien radical. Le caractère de ce *radical*

sortira tout naturellement de la conversation. Qu'une domestique aille demander chez l'épicier un *quart* de vinaigre, l'épicier comprendra qu'il s'agit d'un *quart de litre*; si elle demande un *quart* de café, ce sera, sans qu'il soit nécessaire de l'indiquer, un *quart de livre*. L'énonciation des déterminants a suffi à faire reconnaître la nature des déterminés (« *La vie des mots*, p. 44). Nous ajouterons quelques exemples particuliers qui ont cela de commun que l'ellipse frappe un substantif qui devrait suivre un adjectif numéral: *Habiter au cinquième*; *un élève de quatrième*; *faire sa cinquième*; *la troisième du premier* (armée); *la troisième du un* (théâtre); *le sixième chasseurs*; *des portraits d'aïeux par dix-huitième*, etc. Dans ces exemples le mot élidé est de nature très diverse; mais dans chaque cas donné il se présente à l'esprit sans aucune difficulté, et l'interlocuteur supplée à l'insuffisance de l'expression. Nous avons ici le résultat d'une certaine économie linguistique, et cette économie, dont on constate l'existence dès les plus anciens temps, est devenue de plus en plus forte dans les temps modernes où les cartes postales et les dépêches télégraphiques contribuent, de leur côté, au développement d'un style elliptique ou sténographique. Le métropolitain à Paris commence aussi à jouer un rôle dans la formation des expressions elliptiques; il habitue les Français à désigner les places, rues, avenues, etc., par leur nom propre pur et simple; on dit ainsi *Alésia*, *Rome*, pour *rue d'Alésia*, *rue de Rome*.

REMARQUE. Quelque général que soit le phénomène qui nous occupe, il ne faut pas en abuser, comme on l'a souvent fait. Beaucoup de grammairiens ont vu des ellipses là où il n'y en a jamais eu, et on a souvent inventé des « expressions complètes » qui n'ont jamais existé. En citant l'expression sportive *l'épreuve du kilomètre*, M. A. Dauzat la regarde comme le résultat d'une forte ellipse, et il donne l'explication suivante: « Il faut recourir à cette périphrase interminable, où cependant aucun mot n'est inutile: épreuve dans laquelle le prix est adjugé à celui qui parcourt le plus vite la distance d'un kilomètre » (*R Ph F*, XXIII, 114). Nous ne nous arrêtons pas à cette explication; l'expression citée est complète et ne contient aucune ellipse.

80. L'importance linguistique du groupement social (§ 122) est aussi clairement démontrée par l'ellipse qui commence en règle générale dans un milieu restreint; comme tous y savent d'avance de quoi il s'agit, on peut sans s'exposer à des malentendus s'exprimer à demi-mot. Les employés ministériels

se contentent de dire *la soirée de l'Instruction publique* (A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 143); les commerçants recourent au terme laconique *fin courant*; les lutteurs parlent d'un *direct*, et comme les coups sont leur préoccupation spéciale, il est superflu d'ajouter ce mot. Tous les argots se servent de ce procédé, grâce auquel ils présentent nombre d'expressions incompréhensibles aux non-initiés. Les élèves de l'École polytechnique disent *l'Amicale* (pour *La Société amicale de secours*), *la banale* (pour *la table banale*, petite table mobile placée dans la salle d'études et dans laquelle on serre les objets d'un usage commun), *un sec* (pour *un fruit sec*). Rappelons aussi quelques termes de bourse. Dans le parler ordinaire on dit *obligation de la Ville de Paris*; mais dans des milieux commerciaux ou à la Bourse, en discutant la valeur des différentes obligations, il suffit de dire «*Ville de Paris*»; le déterminé devenu superflu à cause du milieu et des circonstances, disparaît tout naturellement; le déterminant seul survit et prend au moins momentanément le sens de l'expression entière; c'est ainsi qu'on est arrivé à dire *une Ville de Paris*. Voici quelques autres expressions propres à la Bourse; on dit *les chemins* (pour *obligations des chemins de fer*), *les turcs* (pour *les fonds turcs*), *l'Extérieure* (pour *la rente extérieure*). De telles dénominations elliptiques deviennent facilement générales hors du milieu spécial qui les a provoquées, et peuvent ainsi finir par entrer dans le langage commun. Ce sont les militaires qui ont les premiers dit *général* pour *capitaine général*, et dès que l'expression elliptique a conquis tous les cercles militaires, elle a été imitée par les autres classes sociales.

81. Les mots raccourcis présentent parfois plusieurs sens selon la nature du complément omis. Dans quelques circonstances *ministre* représente *ministre de Dieu*, dans d'autres *ministre d'État*; *prise* se dit tantôt pour *prise de corps*, tantôt pour *prise de tabac*; *instruire* signifie pour les hommes de loi *instruire un procès* ou *une affaire*, et pour les professeurs *instruire les enfants*, etc. Le sens d'un mot elliptique peut ainsi varier selon la classe sociale, le milieu et les circonstances dans lesquelles il s'emploie. La polysémie des mots elliptiques est parfois assez riche: *cabinet* représente, selon l'occurrence, *cabinet d'affaires*, *cabinet d'étude*, *cabinet de consultation*, *cabinet*

de lecture, cabinet de débarras, cabinet de bain, cabinet de toilette, cabinet d'aisance, etc. Le sens varie aussi avec les époques; ainsi *général* qui désigne de nos jours surtout le général d'un corps d'armée ou le général des jésuites, désignait autrefois aussi le général des galères du roi, le général des vivres militaires, et le général des finances, ou encore un petit »général de paroisse«.

82. Les ellipses sont multiples, et elles sont difficiles à grouper. L'omission frappe tantôt le déterminé, tantôt le déterminant, mais il y a bien des cas compliqués qu'il est malaisé de ramener à une catégorie déterminée. Surtout le style poétique offre des ellipses qui échappent à toute règle et à toute prévision. Rappelons à ce sujet le très beau vers de Racine :

Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle?

(*Andromaque*, v. 1365.)

Inutile d'insister sur ce que cette licence ajoute au charme du passage. Les pédants n'aiment pas de telles constructions elliptiques. On sait que Brossette reprochait à Boileau les vers suivants :

Au vestibule obscur il marque une autre place,
Approuve l'escalier tourné d'autre façon.

(*Art poétique*, IV, v. 16—17.)

Il y trouvait une équivoque: »Il semble que vous vouliez dire que le médecin-architecte approuve l'escalier parce qu'il a été tourné d'autre façon qu'il n'était auparavant« (*Lettre du 24 juill. 1703*). Boileau protesta énergiquement, et sa réplique finit par un cri d'indignation: »Où en serait un poète si on ne lui passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi*?« (*Lettre du 2 août 1703*). Finissons en citant un vers admirable de concision qui se trouve dans »Le mont des oliviers« d'A. de Vigny. Jésus parle des grands mystères de la nature :

Comment tout s'y détruit et tout s'y renouvelle,
Pourquoi ce qui s'y cache et ce qui s'y révèle.

83. ELLIPSE DU DÉTERMINÉ. Ce phénomène est très général; il se produit tous les jours et dans tous les domaines. Aux

exemples déjà cités ajoutons les suivants: *une dinde* (II, § 431), *un huit ressorts* (pour *un carrosse à huit ressorts*), *un huit reflets* (pour *un chapeau haut à huit reflets*), *du soda* (pour *du soda-water*), *un tailleur* (pour *un costume tailleur*; § 19), *le sans-fil* (pour *le télégraphe sans fil*). Ces exemples nous montrent que les mots qui expriment le tout, le genre, peuvent disparaître, et qu'on se contente sans inconvénients des mots exprimant la partie et l'espèce.

84. Le passage d'un nom de personne à un nom commun, ordinairement dû à une métonymie (§ 263, 277), peut aussi être provoqué par une ellipse. Un nom de personne peut être ajouté comme déterminant à un nom commun: *une fontaine Wallace*, *un voyageur Cook*; par la mort du déterminé ces expressions se sont réduites à *une Wallace*, *un Cook*.

85. L'ellipse frappe surtout les groupes de mots composés d'un substantif et d'un adjectif. Déjà le latin en offre des exemples: *nummus solidus* > *solidus*, d'où *it. soldo*, *fr. sou*; *frater germanus* > *germanus*, d'où *esp. hermano* (pour d'autres exemples, voir III, § 646). Grâce à ce procédé beaucoup d'adjectifs deviennent substantifs. On dit *un garni*, *un ramier*, *un ratier*, *un pliant*, *une éliminatoire*, *la sciatique*, *des frites*, *une générale*, pour *un hôtel garni*, *un pigeon ramier*, *un chien ratier*, *un tabouret pliant*, *une épreuve éliminatoire*, *la goutte sciatique*, *des pommes [de terre] frites*, *une répétition générale*. Dans les exemples suivants nous mettons entre parenthèses le mot sous-entendu:

(assemblée): *la Constituante*, *la Législative*;

(bateau): *un sous-marin*, *un submersible*, *un transatlantique*;

(danse): *allemande*, *anglaise*, *candiole*, *cracovienne*, *écossaise*, *forlane*, *gavotte*, *polonaise*, *sicilienne*, *tyrolienne*, *varsoviennne*;

(dent): *une canine*, *une incisive*, *une molaire*;

(fièvre): *la follette*, *la scarlatine*, *la tierce*, *la typhoïde*;

(police): *la correctionnelle*, *la secrète*.

REMARQUE. L'usage et le développement phonétique peuvent finir par effacer tout souvenir de l'emploi adjectival et par détruire toute trace de l'origine; ainsi, qui se doute maintenant que *tricoise* est primitivement un adjectif: l'ancienne *tenaille turquoise* (comp. III, § 280, 1) s'est abrégée en *urquoise*, d'où, par altération (I, § 518, 1) *tricoise*.

86. L'adjectif survivant garde toujours le genre du substantif supprimé; c'est pourquoi on dit à *droite*, à *la française*, *prêt à la grosse* (aventure), *passer de l'active à la territoriale*. Beaucoup de mots présentent les deux genres: on dit *le gothique* quand il s'agit d'un style, et *la gothique* quand il s'agit d'une écriture.

87. L'adjectif substantivé présente plusieurs sens dans les cas où plusieurs substantifs peuvent être sous-entendus. Pour un mot tel que *dirigeable*, il n'y a pas d'hésitation; un *dirigeable* n'est ni un navire, ni une voiture, mais seulement un ballon. Il en est tout autrement d'un mot comme *anglaise*: quand on dit *une anglaise* (*Anglaise*), la pensée reste hésitante; il faut des facteurs extérieurs pour préciser le sens et décider s'il s'agit d'une danse anglaise, d'une dame anglaise, d'une écriture anglaise ou d'une longue boucle de cheveux. En voici quelques autres exemples:

Domestique est primitivement un adjectif: *les choses domestiques*, *le gouvernement domestique*, etc. Comme substantif il représente dans la langue actuelle *serviteur domestique*; autrefois il avait un domaine bien plus large et s'employait elliptiquement pour désigner une personne quelconque, souvent noble, attachée à une grande maison: Un domestique était ainsi soit un ami de la maison, soit un partisan de la famille, soit un écuyer, soit un valet. La Bruyère était »domestique« chez les Condé.

Droite présente au moins quatre significations selon le mot sous-entendu: aile (*la droite de l'armée*), ligne (*tracer une droite*), main (*il était à ma droite*), partie (*la droite de l'assemblée*).

Fort, employé comme substantif, peut avoir plusieurs significations; c'est tantôt un homme fort, tantôt le fort, c. à d. la partie la plus épaisse de la forêt, tantôt un ouvrage fort destiné à protéger une ville, tantôt le côté fort d'une chose ou d'une personne, etc.; notre mot présentera d'avance un sens assez différent pour le marchand des halles, le chasseur et le militaire (*Envoyer chercher un fort*, *rentrer au fort*, *charger un fort*). Au moyen âge on constate encore un emploi; on disait *un fort* pour *un denier fort*, un denier de pleine valeur: deux mil livres de fors valoit (*Sone de Nansai*, v. 44).

Mutuelle désigne soit une école, soit une société d'assurance.

Parlementaire, dér. de *parlementer*, désigne, selon l'occurrence, soit un vaisseau, porteur de dépêches pour la flotte ennemie, soit une personne chargée de parlementer avec l'ennemi, soit encore un membre du Parlement.

Romaine désigne soit une écriture ou une forme particulière des lettres, soit une sorte de laitue: *imprimé en romaine*, *une salade de romaine*.

Tonique, au masculin, est pour remède tonique, au féminin, pour note tonique ou syllabe tonique.

REMARQUE. L'emploi substantivé d'un adjectif amène parfois des incertitudes. Guy de Maupassant a écrit une nouvelle intitulée «Les tombales»; on se demande s'il s'agit de pierres tombales ou d'inscriptions tombales, et ce n'est qu'après avoir lu la nouvelle qu'on en comprend le titre et qu'on sait qu'il s'agit de femmes tombales, de femmes qui pleurent sur les tombeaux pour attirer l'attention, éveiller la pitié et de cette manière faire des connaissances utiles.

88. ELLIPSE DU DÉTERMINANT. Le déterminant qualificatif, nécessaire dans tous les cas où il s'agit de préciser le sens, s'élide naturellement toutes les fois qu'une telle précision est superflue. On dira ainsi: *La ligne équinoxiale est synonyme d'équateur*; mais: *Le vaisseau a passé la ligne*; *le baptême de la ligne*. Les ellipses, nous l'avons déjà dit, se produisent d'abord dans le langage des initiés, où l'idée du sens spécial est nécessairement provoquée par les circonstances spéciales. De cette manière le déterminé s'enrichit de l'idée du déterminant inexprimé, et dès que l'expression elliptique passe dans la langue commune, le déterminé peut finir par perdre tout à fait son sens général. La restriction du sens est donc accompagnée d'une économie de l'expression; un seul mot suffit où il en fallait plusieurs autrefois. Le déterminant omis peut être de nature différente; c'est tantôt le complément d'un substantif, tantôt le régime direct ou indirect d'un verbe.

REMARQUE. Plusieurs mots doivent leur sens actuel spécial à une ellipse qui a eu lieu déjà en latin; ainsi pour expliquer historiquement le sens que présentent des mots tels que *défunt* et *prince* il faut remonter aux combinaisons *defunctus vita*, *princeps senatus*. Rappelons aussi *noyer*, qui représente au point de vue sémantique la combinaison *necare aqua*. L'ellipse a frappé ce dernier mot de bonne heure, le glossaire de Reichenau expliquant déjà *submersi par necati* (I, § 12, 1, n° 262).

89. Le déterminant omis peut être un adjectif. On dit *une dépêche* pour *dépêche télégraphique*, *le spectre* pour *spectre solaire*, *la vocation* pour *vocation religieuse*, *le jour de l'an* pour *le premier jour de l'an*, *vous m'en direz des nouvelles* pour *de bonnes nouvelles*, etc. Quand on parlait au XVII^e siècle de *ceux de la religion*, on sous-entendait toujours *réformée*; on employait même le dérivé *religionnaire* au sens de 'protestant'. Pour *franc-maçon* on a dit autrefois *maçon tout court*; c'est de ce mot au sens spécial qu'on a tiré l'adjectif *maçonnique* pour désigner tout ce qui appartient à la franc-maçonnerie: *loge maçonnique*, *emblème maçonnique*, *langage maçonnique*. Comp. la création toute récente *salutiste*, qui désigne un membre de *l'armée du salut*.

90. L'adjectif sous-entendu indique souvent soit une bonne soit une mauvaise qualité, et le substantif en question se développe en bonne ou en mauvaise part.

1^o Développement favorable. Exemples: *Il fait figure dans la société. Il manque de tenue, de forme. Il n'a point de maintien. Il a de l'oreille. Elle a de l'allure. Il a du coup d'œil. Avoir de la conduite, du caractère, de l'âme, du cachet, des qualités. Un cheval de race. Un cheval en état.*

2^o Développement défavorable. Ce phénomène est moins fréquent que le précédent. Quand on dit d'un homme qu'il a des *allures*, on sous-entend très souvent *suspectes*; une *note* qui reste attachée à la mémoire de quelqu'un est toujours une *mauvaise note* (comp. § 203). Rappelons le passage suivant de Molière: *Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie — Voyez la langue (Le Tartuffe, I, sc. 1)!* Il est évident qu'*ici langue* a le sens de *mauvaise langue*. C'est là un emploi occasionnel. Dans le patois du Bas-Maine, *nom* est synonyme de 'sobriquet' et *donner des noms* se dit pour 'injurier' (voir A. Dottin, *Mélanges Wilmolte*, p. 166). Sur *garnement*, qui a remplacé *mauvais garnement*, voir § 70.

91. Examinons à part les quelques mots suivants:

Condition. On sous-entendait autrefois *noble*, et le mot prit le sens de 'noblesse'. Ex.: *Il s'est mis dans la tête de vouloir faire l'homme de condition (Molière, Précieuses ridicules, sc. 1).* Le besoin de loger les pensionnaires de condition. (Bossuet).

De nos jours on sous-entend ordinairement *bonne*, d'où une expression telle que *cheval en condition*; pour *lutteur en condition* on préfère maintenant *lutteur en forme*.

Façon, employé dans une locution telle que *n'avoir ni mine ni façon*, a un sens décidément favorable. Le même développement a eu lieu en anglais avec *fashion*; on dit par ex. *people of fashion*, des personnes comme il faut.

Manière, façon d'être ou façon d'agir, peut se dire absolument en sens favorable, surtout au pluriel: *Il n'a pas de manières, il manque de manières*. Le mot anglais *manners* a un emploi pareil. Au singulier *manière* s'emploie souvent avec un sens défavorable pour *manière affectée*. A force de soigner son style, on peut *tomber dans la manière*. Diderot écrit: La manière est un vice d'une société policée où le bon goût tend à la décadence.

Qualité se dit souvent pour *bonne qualité*. Exemples: *Il a des qualités. Ce vin a de la qualité*. Certains défauts que j'ai étaient devenus des qualités (Renan, *Souvenirs d'Enfance*, p. 157). *Qualité* se dit aussi pour 'noblesse': *Un homme de qualité*. Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris (Molière, *Préc. ridic.* sc. 10).

92. Le déterminant omis peut être un **adverbe**, surtout un adverbe amélioratif, ce qui donne aux adjectifs en question un développement »in bonam partem«. On dit *avoir le goût formé, les sociétés formées*, et dans les deux cas il faut sous-entendre *bien*. L'ancienne langue présente un emploi tout pareil d'adjectifs tels que *formé, molé, morigéné, nature* (de bonne nature, noble), etc. Exemples: *Vit un ostoir formé (Auberon, v. 112)*. Et *avenant et des membres formés (voir Burguy, III)*. *Aubris fu biaux, eschevis et molés (Garin le Loherain, I, 85)*. *Morigéné et de raison garni (voir Godefroy, s. v.)*. *Tant i caplent et fierent li baron nature (Mainet)*. *Li bers Jehans d'Alis qui tant fu nature (Li Bastars de Bouillon, v. 453)*. Le verbe *naturer* pouvait avoir le sens de 'douer'.

93. Le déterminant omis peut être un **complément composé**. Les exemples suivants nous montrent l'ellipse d'un substantif régi par une préposition: *L'Ascension (de Dieu)*; *le bas (de chausses)*; *le bâtiment (de mer)*; *la brique (de terre)*; *la Cham-*

bre (des députés); *le Palais* (de justice). Ces expressions abrégées font maintenant partie de la langue commune; elles ont dû appartenir primitivement au vocabulaire spécial des religieux, des politiques, des juristes, etc. On trouve dans tous les argots des exemples analogues; dans la langue des restaurants, *pommes* veut dire *pommes de terre*, les pauvres se contentent de dire *mont* alors que les gens aisés diront *mont-de-piété*, dans les hôtels et les grandes maisons le chef de cuisine est appelé *le chef* tout court.

94. Le déterminant omis peut être le régime direct d'un verbe. Quand il est tout indiqué par les circonstances, on le passe sous silence. Une poule ne peut pondre que des œufs, c'est pourquoi il suffit de dire que la poule *pond*. On se contente de la même manière de dire *conduire* pour *conduire les chevaux*, *labourer* pour *labourer la terre*, *amener* pour *amener un pavillon*, *confire* pour *confire des fruits*.

REMARQUE. Le régime est parfois éliminé par des raisons euphémiques. Les Latins disaient *obire* pour *obire mortem* (comp. § 389). Les Français ont dit *jarni* pour *je renie Dieu* (comp. § 366).

95. Grâce à ces ellipses très fréquentes beaucoup de verbes transitifs s'emploient occasionnellement comme des intransitifs; ils finissent même souvent par perdre toute trace de leur fonction transitive ancienne. Voici quelques phrases modernes contenant notre phénomène: *Ce peintre n'expose jamais*. *Ma mère reçoit tous les lundis*. *Le magasin envoie en ville*. *Notre maison liquide*. *Un chien qui rapporte*. *Un vin qui dépose*. *On loge à pied et à cheval*. Rappelons enfin l'expression ecclésiastique *du pain à chanter* (pour: *chanter la messe*).

96. On élide non seulement le régime direct, mais aussi parfois des compléments prépositionnels. C'est ainsi que dans la langue moderne *induire en erreur* peut se raccourcir en *induire*. On disait au moyen âge *prier pour prier d'amour*: Si la priat mout longuement (*Auberée*, v. 21).

97. LOCUTIONS ELLIPTIQUES. Nous finirons en citant quelques locutions qui ont subi des abrègements plus ou moins forts. Grâce à l'association étroite qui réunit les mots d'une locution

toute faite, il suffit ordinairement d'en prononcer une partie, et cette partie, quelque petite qu'elle soit, représente et remplace le tout. Soit le cri militaire *Qui vive*; c'est, comme l'a si bien vu M. A. Jeanroy (*Romania*, XXXVII, 296), un pauvre débris d'une demande dont la forme complète a dû être *Y a-t-il ici âme qui vive?* Cette ellipse, très naturelle, est en même temps si forte qu'elle a pendant longtemps tout à fait dérouté les étymologistes. Les locutions elliptiques sont surtout propres aux différents argots. Pour la langue verte M. A. Dauzat cite *en avoir une couche (de bêtise)*, *rester en carafe (boucheé)*, rester muet en parlant d'un chanteur sur la scène, et il ajoute: »Nous avons tous pu saisir sur le fait l'évolution de l'expression *prendre quelque chose pour son rhume* (au sens de 'recevoir une bonne leçon') devenue: *prendre pour son rhume*; elle a abouti aujourd'hui dans la langue populaire à *prendre*, qui dans certains cas et avec une intonation donnée conserve le même sens» (*La langue française d'aujourd'hui*, p. 36). Voici maintenant quelques locutions abrégées appartenant à la langue commune; nous mettons entre parenthèses les mots omis:

Il raisonne comme un tambour (mouillé). La locution est due à un jeu de mots sur *raisonner* et *résonner*: le tambour mouillé ne résonne pas.

Être triste comme un bonnet de nuit; on dit aussi *comme un bonnet de nuit sans coiffe*, et à cette forme plus complète il faut suppléer: *de femme*, pour lui tenir compagnie.

Mener une vie de bâton de chaise (à porteur).

Être étonné comme un fondeur de cloche (qui trouve son moule vide en le découvrant).

CHAPITRE IX.

IDÉES LATENTES

98. A côté des ellipses ordinaires qui changent la forme extérieure des mots et des groupes de mots en les abrégeant, il y a aussi une sorte d'ellipse intérieure, ou plus correctement une sorte de réticence qui néglige d'indiquer certains rapports entre les éléments constitutifs des mots. Il y aurait long à dire sur les idées latentes du langage, sur tout ce qu'on laisse inexprimé, et que tout de même l'esprit ajoute sans aucune difficulté. Contentons-nous de rappeler l'emploi toujours varié qu'on fait des suffixes. Ainsi *-ier* s'ajoute à plusieurs noms d'animaux, mais dans chaque cas le rapport entre le primitif et le suffixe change de nature (comp. III, § 251, 1, Rem.): un *chevalier* est un homme qui monte un cheval; un *ânier* est un homme qui conduit un âne; un *chevrier* est un homme qui garde des chèvres; un *bouvier* est un homme qui conduit ou garde des bœufs. Pour tous les suffixes nominaux, c'est la même chose; leur rôle varie de mot à mot, et rien n'indique les variations: *coupon* est une chose coupée; *torchon*, une chose à l'aide de laquelle on torche; *plongeon*, un oiseau qui plonge, ou l'action de plonger, etc.

99. Ajoutons que le même dérivé peut présenter plusieurs sens, grâce au rôle toujours varié attribué au suffixe. Dans la langue moderne, *charbonnier* désigne, selon l'occurrence, soit un homme qui vend du charbon, soit un bâtiment qui transporte ce combustible, soit le coin de la maison où on le met. *Huissier*, qui a perdu, il y a longtemps, tout rapport avec le

primitif *huis*, désignait au moyen âge, soit le gardien d'un huis, d'une porte, soit un vaisseau muni d'huis, un transport (voir Villehardouin, § 245). Rappelons aussi les différents sens attachés au mot *mortel*; il varie de valeur dans *un homme mortel*, *une blessure mortelle*, *un ennemi mortel*, *une mortelle sentence* (*Les Femmes savantes*, v. 905).

REMARQUE. Des cas analogues se présentent dans les autres langues romanes. Rappelons l'italien *bottegaio*; c'est proprement un homme qui est dans une *bottega*, mais rien dans le dérivé n'indique s'il est là pour vendre ou pour acheter, et il désigne en effet l'acheteur aussi bien que le vendeur; dans la langue actuelle, il désigne, soit un charcutier, soit un de ses clients.

100. Examinons aussi les suffixes verbaux. Dans les dénominatifs, le rapport entre le mot primitif et la terminaison *-er (-ir)* varie beaucoup; nous nous contentons ici d'établir quatre groupes, selon que le nom est à considérer comme attribut, comme régime de l'action, comme complément adverbial indiquant, soit le moyen, soit le lieu, ou le temps.

1^o Attribut. — *Avocasser*, *fainéanter*, *fanfaronner*, *gasconner*.

2^o Régime. — *Bourgeonner*, *brandir* (agiter un *brant*, une épée), *caricaturer*, *chatter*, *chienner*, *commercer*, *complimenter*, *darder*, *enfanter*, *nuancer*, *outrager*, *pirouetter*, *polker*, *valser*, *vêler*, *voyager*.

3^o Moyen ou instrument. — *Bâtonner*, *béquiller*, *bronzer*, *ciseler*, *crayonner*, *fourgonner*, *godiller*, *meubler*, *piocher*, *raboter*, *sabrer*, *verrouiller*.

4^o Lieu et temps. — *Chambrer*, *cloîtrer*, *coffrer* (mettre en prison), *épauler*, *falaiser* (battre contre les falaises), *puiser*, *ranger*; *aoûter*.

REMARQUE. Pour quelques-uns des mots cités, on trouve aussi des formes parasynthétiques, où l'idée de lieu a été exprimée à l'aide d'un préfixe: *enchambrer*, *encloîtrer*, *encoffrer*. Dans quelques cas la forme simple a été remplacée par la forme parasynthétique: *gagner* — *rengagner*, *pocher* — *empocher*, *registrer* — *enregistrer*.

101. Il faut bien se garder de tirer des conclusions de formations parallèles. Une concordance de forme n'amène pas toujours une concordance de sens. Le rapport qui existe entre *public* et *publicité*, ne se retrouve pas entre *rustique* et *rusticité*; ce dernier mot a subi une détérioration (§ 174). On peut faire

la même observation sur les groupes *critique* — *critiquer* et *épilogue* — *épiloguer*, sur *comparer* — *comparaison* et *pérorer* — *péroraison*; le parallélisme est formel et purement formel et ne s'étend qu'en partie au sens. Il y a correspondance parfaite entre *blanc* — *blancheur*, *rouge* — *rougeur*, *maigre* — *maigreur*, *long* — *longueur*; mais la correspondance cesse pour *noir* — *noirceur*; ici il y a conflit entre la famille étymologique et la famille sémantique, en ce sens que l'abstrait *noirceur* s'applique surtout au moral. Au point de vue formatif, il n'y a aucune différence entre les groupes *fidèle* — *infidèle* et *estimable* — *inestimable*; au point de vue sémantique, les mots cités ne forment pas groupe, à cause du rôle tout différent que joue *in-* dans *infidèle* et *inestimable*. Nous rappellerons enfin qu'entre la forme masculine et la forme féminine d'un mot, il y a souvent une tout autre différence que la différence de sexe indiquée par la terminaison changée. Voltaire a déjà fait l'observation que *garçon*, *courtisan*, *coureur*, sont des mots honnêtes; *garce*, *courtisane*, *coureuse*, sont des injures. (*Dictionnaire philosophique*, s. v. *Langues*).

102. Il ne faut pas non plus s'attendre à voir la même idée exprimée toujours de la même manière. A côté de *permettre*, *admettre*, *omettre*, on a les noms abstraits *permission*, *admission*, *omission*; mais à côté de *remettre* on a *remise*, et *rémission* présente un sens tout spécial. Donc les groupes *permettre* — *permission* et *remettre* — *remise*, différents pour la formation, sont homogènes au point de vue sémantique, tandis que les groupes *permettre* — *permission* et *remettre* — *rémission*, différents quant au sens, se correspondent au point de vue formatif.

103. Rappelons enfin qu'un mot contient ordinairement bien plus que les éléments formatifs ne l'indiquent; soit le verbe *s'aliter*. A s'en tenir à l'étymologie, il signifierait simplement 'se mettre au lit'; pourtant il n'est pas synonyme de 'se coucher': on ne s'alite qu'en cas de maladie. Il y a là un élément sémantique non exprimé dans la forme.

LIVRE DEUXIÈME.
CHANGEMENT DE SENS.

CHAPITRE I.
REMARQUES GÉNÉRALES.

104. Nous avons vu dans les tomes précédents comment les mots, au cours du temps, changent de forme: la prononciation, l'orthographe et les terminaisons varient de siècle en siècle. A côté de cette évolution, qui est tout extérieure, il y a aussi une évolution pour ainsi dire intérieure, qui concerne l'emploi et le sens du mot. Cette évolution, quelque profonde qu'elle soit, n'est caractérisée par aucun signe extérieur. Si l'on compare le mot français *timbre* au primitif *tympanum*, l'orthographe nous renseigne tant bien que mal sur les changements phonétiques qu'a subis le mot latin, mais rien n'indique qu'il ait subi aussi un développement sémantique, très riche et très curieux.

105. Pour les périodes anciennes, il est souvent très difficile de suivre l'évolution sémantique d'un mot; l'interprétation des textes peut présenter des difficultés qui exposent le lecteur moderne à se tromper sur la signification, et bien des nuances délicates peuvent lui échapper. La tâche est bien plus facile pour la période postérieure à la Renaissance, où des vocabulaires nombreux nous prêtent un appui précieux, quand il s'agit de préciser le sens des mots. Nous citerons comme exemple le mot d'emprunt *snob* et son dérivé *snobisme*; ils appartiennent au XIX^e siècle, et leur valeur a beaucoup varié

depuis leur introduction dans la langue; il nous est possible de suivre ces variations pas à pas, grâce aux ressources nombreuses dont nous disposons. Le mot anglais *snob* signifie entre autres choses 'savetier', puis 'homme grossier et mal élevé'. Dans »Les souvenirs du chevalier de Cussy« (p. p. Marc de Germiny, Paris, 1909. II, 229), écrits en 1843, l'auteur, parlant de M. de Boutraye, diplomate à Dublin avant 1842, ajoute la remarque suivante: »Ses manières vulgaires, son parler rude, sa loquacité fatigante, son manque de tact continuel le firent surnommer le *snob*.« Bientôt après William Thackeray va faire de notre mot un emploi particulier qui lui assurera un succès international. C'est en 1846—1847 que l'humoriste anglais publie dans la revue satirique »Punch« son fameux »Book of Snobs«, où il rend compte du sens spécial qu'il attribue à notre mot dans les termes suivants: »A *snob* is that man or that woman who is always pretending to be something better — especially richer or more fashionable — than they are.« Le livre et le mot firent fortune à l'étranger comme en Angleterre. Littré a admis dans son Dictionnaire (1874) le mot *snobisme* qu'il explique par: l'état d'un homme qui admire platement des choses vulgaires. Cette explication nous montre que le mot a été sensiblement détourné du sens que lui prêtait Thackeray; mais on n'en est pas resté là: après l'époque de Littré, le mot a subi une nouvelle évolution, constatée par le dictionnaire de Larousse (1910), où on lit: *Snobisme*, admiration factice et sottise pour tout ce qui est en vogue. Ainsi, pendant le XIX^e siècle, *snob* a servi à désigner successivement un homme mal élevé, un homme qui s'attribue des qualités qu'il n'a pas, un homme qui admire sans critique des choses peu dignes d'admiration, et enfin un homme qui imite les grands et les flagorne.

106. L'évolution sémantique est absolument indépendante de l'évolution phonétique. Les deux phénomènes peuvent souvent s'effectuer en même temps, mais il n'y a entre eux aucun rapport de réciprocité ni de causalité.

¹⁰ Un mot change de forme sans changer de sens. Avant de dire *chair*, on a dit *char* et *charn* (I, § 246), mais le mot garde dans la nouvelle forme l'ancien sens. On disait en latin classique *videre*; ce mot s'est changé en *vedere*, puis

veder, d'où *vedeir*, *vedeir*, *veeir*, *veoir* et enfin *voir*. Cette dernière forme a à peu près le même sens que la forme qui servait de point de départ, et nous constatons ainsi que pendant deux mille ans le même sens est resté attaché à un groupe de phonèmes qui a changé sans interruption.

2° Un mot change de sens sans changer de forme. Le mot *feuille*, appliqué par métaphore à un morceau de papier, garde malgré l'emploi nouveau sa prononciation et son orthographe. Un mot peut garder, même pendant des siècles, sa forme orthographique intacte, tandis que le sens varie sans cesse.

107. M. A. Meillet a soutenu que « tous les changements de forme ou d'emploi que subissent les mots contribuent indirectement aux changements du sens » (*Comment les mots changent de sens*, p. 7). C'est une assertion qui nous paraît douteuse. M. M. cite comme exemple le lat. *vivus*: « Il est en latin inséparable du verbe *vivere*, du substantif *vita*, etc., et, par suite, ne saurait d'aucune manière perdre le sens de 'vivant'. Mais du jour où la prononciation a, comme en français, séparé l'adjectif *vif* du verbe *vivre*, et où la communauté de formation avec le mot *vie* a cessé d'être perceptible, une nuance de sens qui existait déjà en latin, celle de 'mobile', 'animé' a pu prendre le dessus. » L'argumentation de l'éminent linguiste ne nous paraît pas convaincante. D'abord, est-ce que vraiment le changement de prononciation a séparé *vif*, qui a aussi, il ne faut pas l'oublier, la forme *vive*, de *vivre* et de *vie*? Nous en doutons. Et même, si c'est le cas, ce léger éloignement n'est pour rien dans l'évolution sémantique du mot: le cordon ombilical qui réunit les congénères peut être conservé malgré les changements phonétiques, comme il peut être coupé sans qu'il y ait eu de changement phonétique. Du reste, les simples faits historiques protestent contre l'hypothèse de M. M.: *vif*, qui avait aussi au moyen âge la forme *vis*, a gardé le sens latin jusque dans le XVII^e siècle (voir Littré), et il vit encore dans *chair vive*. Nous concluons donc que l'évolution sémantique subie par *vivus* en français n'a rien à faire avec l'évolution phonétique du mot. Le passage du sens propre au figuré est un phénomène qui s'observe tous les jours, sans être lié à un changement de forme.

108. Tandis que l'évolution phonétique frappe tous les mots sans exception, l'évolution sémantique ne comprend pas nécessairement tout le vocabulaire. Pourtant le nombre des mots qui restent invariables quant au sens est assez restreint. On a soutenu que plusieurs classes de mots, telles que les noms propres, les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les noms de nombre, les noms de matière, n'étaient pas sujettes à subir des changements de sens; c'est là une assertion assez hasardée. Aucune classe de mots ne reste en effet en dehors de l'évolution sémantique: tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans les catégories citées, il y a certains mots dont le sens n'a pas été notablement modifié. L'évolution curieuse que peuvent subir les noms propres sera étudiée dans un chapitre spécial (§ 486). Quant aux autres classes citées, nous les examinerons de temps à autre, et nous constaterons qu'un mot, pour être pronom ou nom de nombre, n'en garde pas pour cela son sens intact. A. Darmesteter a dressé une longue liste de mots latins qui, dans leur passage au français, n'ont pas changé de signification (*La vie des mots*, p. 179 ss.). Ils appartiennent, selon lui, «à tous les ordres d'idées, et représentent des faits concrets ou abstraits, des êtres du règne animal, végétal ou minéral, les diverses formes, les diverses productions de l'activité humaine, matérielle ou morale, etc.» (*ib.*, p. 32). Il faut cependant rayer sur les listes de Darmesteter un très grand nombre des mots cités, comme par ex. *chien*, *faveur*, *grammaire*, *lit*, *noces*, *œil*, etc., dont le domaine sémantique français diffère sur des points importants de leur domaine latin. Restent comme exemples d'invariabilité sémantique des mots tels que *ancree*, *avoine*, *barbe*, *cheveu*, *ciel*, *cuir*, *daim*, *enclume*, *fièvre*, *finir*, *gendre*, *marbre*, *mur*.

REMARQUE. Ajoutons que même les onomatopées finissent parfois par recevoir des emplois où le sens primitif se distingue à peine. *Tralala* est d'abord un refrain de chanson (comp. III, § 29). Il exprime aussi d'une manière générale un sentiment de gaieté et de bonne humeur; ensuite une réunion ou fête où éclate ce sentiment, surtout une réunion dansante. Ex.: Sa toilette de noce constituait son unique ressource pour les jours de tralala et de cérémonie (A. Theuriet, *Œillets de Kerlaz*, p. 68). Les tralalas intimes des Tuileries. Il désigne enfin un costume de fête. Ex.: Toutes les élèves en grand tralala sont en haut (A. Theuriet, *ib.*, p. 108).

109. SENS ANCIEN ET NOUVEAU. Un mot, tout en recevant un sens nouveau, peut bien garder l'ancien. C'est un phénomène des plus ordinaires et que nous avons déjà signalé (§ 31 ss.): de *grève*, *plage de sable*, provient par une évolution curieuse un sens tout nouveau (§ 247), sans que l'ancien disparaisse. De cette manière un mot peut successivement accumuler un très grand nombre de sens et d'emplois. Ajoutons qu'un sens nouveau, attribué à un mot, équivaut en effet souvent à la création d'un mot. Pourtant les dictionnaires n'enregistrent comme mot spécial un néologisme de sens que dans les cas très rares où il s'est accompagné d'un changement orthographique (§ 144).

110. Dans d'autres cas moins nombreux, l'ancienne acception ne persiste pas à côté de la nouvelle. Nous avons déjà examiné *cadeau* (§ 26) qui ne garde dans la langue moderne aucune trace du sens primitif, lequel était: lettre capitale ornée de traits de plume. Étudions ici un autre exemple, celui de *danger*. Il dérive du lat. pop. *domniarium* (de *dominus*), et signifie 'domination', 'puissance'. Ex.: Metons nos hors de lor dangier (Wace, *R. de Rou*). Ce sens était général durant tout le moyen âge; il se nuance parfois un peu, le sens de 'puissance' conduisant facilement à celui de 'résistance' et de 'difficulté'. Ex.: Ne fai pas dangier de toi rendre (*R. de la Rose*, v. 1896). Le sens médiéval ne survit guère à la Renaissance; par une évolution facile à démontrer, il cède la place à celui de 'péril', la seule que reconnaisse la langue classique. Froissart écrit: Les cardinaux, qui se veoient au danger des Romains. Nous touchons ici à un emploi qui explique la transition au sens nouveau: si les cardinaux étaient *au danger*, c'est-à-dire au pouvoir des Romains, ils étaient aussi par là en péril; une considération analogue s'applique à la phrase *tirer quelqu'un du danger de mort*. Voici des vers de Marot qui montrent aussi la transition: Et en parlant, par gestes monstroit bien, Que ses advers il ne doubtoit de rien, Ne leur danger. Comp. aussi un proverbe du XV^e siècle: *Luxurieux ort, sale et aveugle, Ne voit pas le dangier où il plonge* (Le Roux de Lincy, II, 341). Dans la sentence suivante le sens actuel domine seul: *En trop fier gît le dangier* (*id.*, II, 295).

III. L'oubli qui frappe l'ancien sens n'a pas besoin d'être absolu. Le mot peut faire partie d'une expression figée, et en ce cas il peut ne pas suivre l'évolution qu'il subit à l'état isolé. Dans la sémantique comme dans la phonétique, une expression toute faite est une entité (comp. § 64 ss.), qui très souvent retient des traces d'un état de choses ancien. Des survivances sémantiques se trouvent dans l'argot professionnel de plusieurs classes sociales. Le mot étudié dans le paragraphe précédent nous en fournit un exemple. La langue littéraire n'a conservé aucune trace du sens médiéval de *danger*; il faut pourtant noter qu'il subsistait après la Renaissance, dans un domaine tout spécial. Sous l'Ancien régime, *danger* s'employait comme terme de droit féodal, d'eaux et forêts, et des expressions telles que *fief de danger*, *bois sujet au tiers et au danger* (voir Littré), contiennent le sens primitif de notre mot. Ajoutons qu'il se retrouve aussi dans plusieurs patois modernes. Voici un autre exemple: *Demeure*, formation postverbale, qui a pris dans la langue moderne un sens concret (§ 309), signifie primitivement 'retard'; ce sens est resté dans quelques expressions appartenant surtout au langage juridique: *une mise en demeure*, *mettre qn. en demeure de faire qch.*, *il n'y a pas de péril en la demeure*. L'invariabilité sémantique d'un mot s'observe dans toutes sortes d'expressions figées, de locutions proverbiales. Soit la phrase *avoir maille à partir avec qn.*; ici le verbe *partir* a gardé son ancien sens qui était 'partager'. Montaigne disait encore: Nous partons le fruit de notre chasse avecques nos chiens (*Essais*, II, chap. 12), mais ce sens a disparu avec la Renaissance. Hors de la phrase citée, la langue moderne ne permet pas de *partir* une maille (petite monnaie) avec un autre. Nous rappellerons enfin les combinaisons suivantes: *Les frères prêcheurs*, *le lavement des pieds*, *de la viande de carême*, *le conseil des prud'hommes*, *un four banal*, où *prêcheurs* (§ 175), *lavement* (§ 427), *viande* (§ 232), *prud'hommes* (§ 2), *banal* figurent avec leur signification primitive. On peut y joindre l'expression technique *des vins de rivière*, où le mot *rivière* a le sens ancien de 'rive', 'terrain en bordure d'un fleuve' (comp. l'italien *riviera*).

CHAPITRE II.

CAUSES DES CHANGEMENTS.

112. L'évolution phonétique s'accomplit lentement selon des règles fixes, et quelque complexes qu'elles puissent être, on est arrivé à les débrouiller et à les démontrer. La science phonétique a même acquis une telle sûreté, que dans beaucoup de cas il est possible de prédire le développement que subira tel mot, vu qu'il n'y a pour un groupe de phonèmes qu'un nombre assez restreint de changements possibles. Il en est tout autrement de l'évolution sémantique; ici les conditions qui déterminent les changements sont tellement multiples et tellement complexes, que les résultats défient constamment toute prévision et offrent les plus grandes surprises. Les hasards de la vie publique et privée, les fantaisies de la pensée, les associations de similitude et de contiguïté, la disposition fortuite de l'esprit et les élans du cœur, ce sont là autant de facteurs impossibles à prévoir, et qui modifient à tout moment le sens des mots. Il faut aussi tenir compte de l'usage fréquent des vocables; la répétition constante d'une idée finit facilement par l'estomper et la banaliser, et c'est ainsi qu'une métaphore cesse d'être vivante, cesse d'être une circonlocution et devient le nom direct de la chose sans l'intermédiaire d'une comparaison. Signalons enfin le rôle très important que joue la discontinuité de la transmission du langage dans les changements sémantiques, comme dans tout autre changement linguistique.

113. La genèse des changements de sens offre ainsi beaucoup de difficulté. Étant donné le grand nombre de facteurs qui

sont en jeu, nous devons nous contenter d'en indiquer quelques-uns, en les réduisant à quatre groupes principaux. Le point de départ des changements doit, selon nous, être cherché dans :

1^o Les choses, soit à cause des idées accessoires qui s'y rattachent, soit à cause des changements qu'elles subissent;

2^o Les groupements sociaux et les langages particuliers qui en résultent;

3^o Les dispositions d'âme de celui qui parle ou de celui qui écoute;

4^o Le mot, soit dans son emploi, soit dans sa forme.

A. LA CHOSE.

114. CONNEXITÉ ENTRE LES CHOSSES. Une chose ne se présente jamais à l'état isolé, elle est toujours accompagnée de différentes circonstances qui la complètent ou l'expliquent; elle provoque des associations d'idées, dues à des rapports de ressemblance, de contiguïté, de cause à effet, etc. C'est pourquoi il arrive à tout moment que le mot se charge aussi de l'idée accessoire; les situations et les nécessités de la vie peuvent amener de la manière la plus naturelle ces sortes de déviations de sens. Soit le mot *courrier*; il désigne proprement un homme qui court (it. *corriere*, de *correre*), qui se hâte pour rendre les dépêches et les lettres dont il est chargé. Quand on dit: *j'attends le courrier*, on pense moins à l'homme qui apporte les lettres, qu'à ces lettres elles-mêmes, et *courrier* prend ainsi le sens de 'lettres': *tout le courrier est pour vous*. Le développement contraire, qui passe de l'objet à la personne, est représenté par *ordonnance*; il veut dire à la fois: prescription, et cavalier chargé de porter les dépêches. Le point de départ doit être une phrase telle que *le général envoya une ordonnance au quartier général*, et cette phrase provoque facilement le deuxième sens. Pour bien comprendre beaucoup de changements de sens, il faut se figurer la situation à laquelle se rapportent le mot ou la phrase; c'est la vie qui règle le sort des mots; c'est pourquoi la méprise et la confusion peuvent déterminer beaucoup d'évolutions sémantiques.

115. Voici quelques exemples qui ont pour but de montrer des changements de sens dus à la connexité entre les choses.

Chemin de fer; la voie ferrée présuppose toujours l'existence d'un train, c'est pourquoi les deux notions se confondent facilement, et *chemin de fer* prend le sens de 'train'. A. Daudet raconte dans «La belle Nivernaise» que le *chemin de fer sifflait*, et dans un autre roman il installe son héros dans un *petit chemin de fer patriarcal*. On trouve le même emploi du mot dans plusieurs autres auteurs modernes. C'est ainsi que, malgré la présence du mot *way* (chemin), les Anglais ont étendu la signification de *railway* et de *tramway* aux véhicules qui passent sur les voies ferrées.

Cœur; dans la langue populaire, le cœur est confondu avec les organes de la digestion et en particulier l'estomac. *Avoir mal au cœur*, c'est être sur le point de vomir. On dit encore: *Ce mal de mer lui barbouille le cœur. Avoir le cœur près des lèvres*. C'est d'une anatomie rudimentaire.

Comédie a pris le sens de 'théâtre': la *Comédie Française*. Quand on dit *aller à la comédie*, on pense non seulement à la pièce, mais aussi au théâtre où elle se joue. Un passage analogue à un sens local s'observe dans: *Marché*, qui désigne la place où se tient le marché. *Église*, assemblée des fidèles, est devenue le nom de l'édifice où se réunissent les fidèles. *Prêche*, sermon d'un ministre protestant, puis temple protestant; le point de départ est probablement la phrase *aller au prêché*.

Dessert, dér. de *desservir*, désigne d'abord l'acte de desservir une table; Rabelais raconte que des femmes chantaient *on dessert du premier metz* (*Pantagruel*, IV, chap. 51). Il désigne ensuite le régime de l'action (§ 305), ce qu'on dessert, les restes d'un plat ou d'un repas; on donnait autrefois, le repas fini, le *dessert* (ou la *desserte*) aux pauvres, aux domestiques ou aux spectateurs. Le mot prit enfin le sens de 'dernier service d'un repas', petits plats servis au moment du dessert final.

Feu continue le lat. *focum*, foyer. On s'assied près du foyer pour se chauffer; où il y a un foyer, il y a du feu. Les deux termes se confondent, et *focus* prend le sens de feu en chassant ignis, et il perd son sens primitif, ce qui amène la création d'un terme nouveau *focarium*, lequel remplace *focus* dans son sens latin.

Grammaire. Au moyen âge tout ce qui était grammaire était

latin, c'est pourquoi les deux termes se confondaient, et *grammaire* se disait pour 'latin'. On disait en ancien français *estrai*re un livre de *gramaire*, pour traduire un livre latin; *aprendre grammaire et Hebreu* (Adgar, XXVII, 6), étudier le latin et l'hébreu. On disait de même en provençal *trobar en gramatica*. Comp. le *Bestiaire* de Philippe de Thaün, p. p. E. Walberg, p. 119.

Manchot; celui qui est privé d'une main ou d'un bras, est dans beaucoup de cas incapable d'aider les autres ou de s'aider soi-même; c'est pourquoi le mot a pris le sens de 'maladroit'. Une analogie curieuse est fournie par *adroit*, qui signifie primitivement 'bien tourné'; ce sens vivait encore au XVI^e siècle: Je sçay bien votre cas, un homme grand, adroit, Riche, et Dieu sçait s'il a tout ce qu'il vous faudroit (Régnier, *Macette*, v. 59—60).

Noce est d'abord la célébration du mariage; ensuite la réjouissance qui accompagne un mariage ou l'ensemble des gens qui y prennent part. Enfin, par une dernière extension, partie de plaisir, de débauche.

Païen continue le lat. *paganum*, paysan, campagnard; comme le paganisme se maintenait plus longtemps dans les campagnes que dans les villes, tous ceux qui demeuraient loin des villes étaient par ce fait regardés comme fidèles aux anciens dieux, et cette idée accessoire a fini par devenir la principale, si bien que le sens étymologique a disparu. Un cas analogue se trouve dans les langues scandinaves où un païen s'appelle *hedning*, c. à d. un homme qui habite *heden*, les landes, les terres incultes.

Porte désigne non seulement l'ouverture pratiquée dans un mur pour entrer et sortir (*passer par la porte*), mais aussi ce qui clôt cette ouverture (*frapper à la porte*). *Fenêtre* présente le même sens double (comp. § 27).

Seigneur continue le lat. *seniorem*, plus âgé. L'idée de vieillesse est toujours jointe à celle de haute estime, de respect; le sens primitif de *prêtre* < *presbyter* est 'ancien', et *sénéchal* remonte à un mot germanique qui signifie: le plus vieux des serviteurs. Rappelons aussi que la *barbe* est le signe extérieur de la vieillesse; c'est pourquoi le mot en est venu à désigner, dans certains idiomes, un vieux parent (III, § 709).

Somme (lat. *sagma*) conservait anciennement son sens étymologique qui est 'bât'. Comme la bête de somme devait transporter des fardeaux, l'idée de fardeau s'attacha à l'expression.

116. Voici ensuite quelques adjectifs dont le développement sémantique nous montre de la manière la plus intéressante la connexité de certaines qualités provenant de certains rapports sociaux. La richesse et la pauvreté, la liberté et la dépendance influent sur le moral de l'homme, amènent certaines dispositions d'âme et inspirent certains sentiments; la langue reflète fidèlement ces différentes évolutions.

Chétif continue le lat. *captivum*, prisonnier. Le sens étymologique, encore vivant au XVI^e siècle, a peu à peu cédé la place à celui de 'débile', 'pauvre'. Ce changement, qui se retrouve dans d'autres langues romanes, a dû commencer déjà en latin populaire; il rend un témoignage très net du traitement infligé autrefois aux prisonniers.

Franc signifie d'abord 'affranchi', 'libre', puis 'loyal': *un langage franc*. Le dérivé *franchise* garde le sens de 'liberté' jusque dans le XVII^e siècle: *gardez votre franchise* (Régnier, *Macette*, v. 165). Cesse de soupirer, Rome, pour ta franchise (Corneille, *Cinna*, IV, sc. 3). On dit encore *charte de franchise, franchise postale*, mais hors de ces cas le mot ne désigne plus que la qualité d'âme que développe la liberté (comp. *Le Misanthrope*, I, sc. 1).

Méchant, en vfr. *mescheant* (II, § 83, 2), désigne d'abord celui qui tombe mal, qui ne réussit pas, qui n'a pas de chance, un malheureux; puis, comme le malheur rend mauvais en dépit des théories des moralistes, il désigne aussi celui qui est porté à faire du mal.

Pauvre. Comme l'indigence dans la plupart des cas est un malheur, *pauvre* en est venu aussi à signifier 'misérable', 'malheureux': *une pauvre femme* est l'opposé d'*une femme heureuse*, tandis qu'*une femme pauvre* a pour contraste *une femme riche* (pour l'ordre des mots, voir § 148).

Riche. La richesse est souvent regardée comme une sorte de vertu; elle est en tout cas un avantage, et elle procure de l'influence; c'est pourquoi, au moyen âge, *riche* était synonyme de 'puissant' (comp. l'esp. *ricos hombres* et l'isl. *rikr maðr*).

117. Examinons en dernier lieu quelques verbes qui en viennent à désigner deux actions s'accomplissant simultanément ou deux situations qui vont ensemble.

Craindre remonte au lat. *tremere* qui avait le sens de

'trembler'. Celui qui a peur tremble, et c'est pourquoi *tremere* peu à peu en est venu à désigner le fait d'avoir peur; le mot français n'a conservé aucune trace du sens primitif. Comp. § 292.

Eclater signifie: 1° Faire du bruit, claquer, détoner; 2° Se rompre ou se fendre avec du bruit, crever. Le verbe a conservé les deux sens adhérents. Il en est autrement de *crever*; il continue *crepare*, faire du bruit; le sens étymologique a été évincé par celui de 'se rompre': *le ballon creva*; et à ce sens est venu s'ajouter celui de 'être sur le point de se rompre, à force d'être gonflé': *il crève d'embonpoint*.

Embrasser, autrefois *embracier* (lat. *imbracchiare*). Conformément à l'étymologie, ce mot signifiait au moyen âge entourer de ses bras, saisir ou serrer dans ses bras; il se disait indistinctement d'intentions amicales ou d'intentions hostiles (voir Ambroise, *L'estoire de la guerre sainte*, au glossaire). Cependant le premier emploi était le plus général, et, comme une étreinte amicale est souvent accompagnée d'un baiser, *embrasser* prit le sens de prendre quelqu'un dans ses bras et le baiser, et de nos jours il n'a guère que le sens de donner un baiser.

Espérer signifie ordinairement 'avoir espérance': *il espère le succès*; celui qui espère une chose, doit avoir la patience, doit attendre l'arrivée du bien désiré. Dans quelques parlers picards, normands et bretons, l'idée d'attente a pris le dessus, et on en est venu à dire: *il espère la diligence, espérez un peu*. Le même développement a eu lieu en espagnol.

118. CHANGEMENT DES CHOSSES. Tout ce qui touche à l'homme change constamment, mais le changement d'un objet n'a pas besoin d'être accompagné d'un changement de nom. Le plus souvent les changements s'accomplissent graduellement et très lentement; dès lors il est bien naturel que la dénomination une fois choisie soit gardée, d'où il résulte qu'elle change constamment et imperceptiblement de valeur. C'est un phénomène des plus ordinaires, et nous l'étudierons ici sous le nom d'évolution passive, c. à d. évolution que subit le sens d'un mot par suite de la transformation de l'objet désigné. Les noms des objets matériels, des ustensiles, des instruments, des pièces d'habillement, des habitations, etc. offrent un vaste champ pour l'étude de cette évolution. Grâce aux progrès de la civilisation, les objets qui nous entourent et dont

nous nous servons, sont constamment modifiés et perfectionnés, mais en règle générale tous ces changements, quelque grands qu'ils soient, n'ont pas de conséquence linguistique. Les objets qui se transforment modifient les idées, et celles-ci modifient les significations. Le *château* d'un baron du moyen âge diffère grandement du château qui sert de villégiature à un riche négociant de nos jours. Les mots tels que *lampe* et *chapeau* servent depuis des siècles à désigner des séries ininterrompues de modèles et de types, dont les plus anciens n'offrent qu'une très faible ressemblance avec ceux de nos jours. Beaucoup de termes techniques et historiques donnent lieu à des considérations pareilles; nous citerons comme exemples *vielle*, *charrue*, *fusil*, *fiacre*, *allumette*, *vélocipède*.

119. Il faut ajouter qu'il y a des mots dont l'évolution passive a tellement changé la valeur qu'ils sont devenus impropres, et qu'on a fini par les abandonner. Un exemple instructif nous est fourni par l'ancienne dénomination de *lingua romana*, qui désignait le latin parlé dans la *Romania* et servait ainsi à distinguer cette langue et du latin proprement dit et des idiomes tudesques et autres. Comme la langue de la *Romania* ne tarde pas à se diversifier, le terme *lingua romana* en vient nécessairement à servir d'étiquette commune à des idiomes différents, et au moyen âge il désigne dans la bouche d'un Espagnol, l'espagnol, dans la bouche d'un troubadour, le provençal, et dans celle d'un Français du Nord, le français; les Serments de Strasbourg qui nous offrent le plus ancien texte français (I, § 18), furent prononcés, selon Nithard qui nous les a transmis, »*romana et theudisca lingua*«.

REMARQUE. Il est bien entendu qu'il y a aussi de nombreux cas où un changement dans l'objet peut appeler une nouvelle dénomination. La *heuse* du moyen âge cède la place aux *chausses*, qui sont remplacées par la *culotte*, et enfin par le *pantalon*; comp. aussi la série *clavecin* — *épinette* — *piano*.

120. Voici quelques exemples qui doivent servir à montrer comment une dénomination une fois choisie peut se maintenir à travers les âges, quelque grands que soient les changements que subit l'objet désigné:

Artillerie. Ce mot évoque tout de suite de nos jours l'idée de bouches à feu, de poudre et de boulets; il n'en a pas tou-

jours été de même, puisque le mot s'employait déjà avant l'invention de la poudre. Joinville raconte (§ 281) que les jeunes esclaves militaires du Sultan, dès qu'ils étaient devenus adultes, »getoient leur faibles ars en l'artillerie au soudanc«. Ici *artillerie* désigne l'ensemble des engins de guerre et l'arsenal où ils sont conservés; selon Guion Guiart (vers 1400) l'artillerie consistait en arbalètes, dards, lances et targes (voir Du Cange).

Boulevard, emprunté à l'all. *bollwerk*, désigne d'abord un rempart de terre soutenu par des madriers. On démolit le rempart qui servait de fortification; le rempart est remplacé par une promenade plantée d'arbres, et le nom une fois attaché au lieu y reste malgré les changements survenus.

Couvent. Au dix-huitième siècle le couvent se dépouille, pour une grande partie, de son caractère traditionnel et religieux; il prend une teinte marquée de mondanité, mais il garde son nom ancien; il devient dans un grand nombre de cas »l'hôtel garni et l'asile décent de la femme«. Les frères de Goncourt, à qui est due cette définition, soulignent expressément le sens particulier attribué au mot sous Louis XV: »Le couvent, — il ne faut point s'arrêter à ce mot ni à l'idée de ce mot, si l'on veut avoir, de ce que le couvent était réellement au dix-huitième siècle, la notion juste et le sentiment historique« (*La femme au dix-huitième siècle*, p. 7).

Dix-cors s'emploie dans la combinaison *cerf dix-cors*, un cerf qui a dix cors, cinq sur chaque corne; les auteurs cynégétiques remarquent que le nom est gardé pendant plusieurs années, quel que soit le nombre des cors (*Œuvres de Molière*, p. p. Despois et Mesnard, III, 71).

Guêtre. Ce mot désigne d'abord une chaussure du peuple; les textes du XV^e et du XVI^e siècle nous disent que les charretiers, les vigneron et les *herpailles* (la canaille) portaient des guêtres. Le Dictionnaire français et latin de l'abbé Dasset (1685) explique le mot par: bas de païsan faits de grosse toile. C'est ce sens qui se retrouve dans la locution: *Il est venu en guêtres à Paris* (c. à d.: il n'avait rien en commençant; aujourd'hui: *en sabots*). Dans la dernière moitié du siècle passé les guêtres, en subissant divers changements, ont fini par faire partie du costume d'un gentleman.

Parlementaire (dér. de parlement). Ce mot désigne proprement ce qui a rapport au parlement ou les membres, les partisans

du parlement; le sens spécial qu'on lui attribue depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours varie beaucoup selon le régime constitutionnel de l'époque. L'emploi actuel qu'on trouve dans un *procédé parlementaire* était, et pour cause, absolument inconnu autrefois; vice versa la *remontrance parlementaire* de l'ancien régime n'est plus qu'un terme historique.

121. Ajoutons qu'il en est de même des noms propres: l'étiquette une fois donnée, reste en dépit de tous les changements que subissent le lieu ou la personne en question.

1^o Pour les noms de lieu, rappelons un passage curieux d'un vieux roman: »Puis, tournant à droite et à gauche, ils entrèrent dans la rue Tirechape, dont le nom sembla si singulier au campagnard, qu'il voulut en savoir l'étymologie. C'est, lui dit son ami, qu'anciennement les fripiers, qui sont actuellement sous les piliers, habitaient cette rue. On portait alors sur ses vêtements une sorte de chape ou chaperon; et comme ces marchands avaient l'habitude de tirer par là ceux qu'ils voulaient engager à entrer chez eux, le nom de *Tirechape* est resté à la rue, quoique les tireurs de chape l'eussent quittée» (*Aventures de Bobèche*. Paris, 1813. P. 146). La province de *Languedoc* conserve toujours son nom quoique la particule d'affirmation n'y soit plus *oc*. A Florence *Or San Michele* n'est pas, comme l'indique le nom, un jardin, mais un bâtiment.

2^o Pour les noms de personnes, il faut remarquer qu'ils se conservent fidèlement et pour cause. La famille *Lebrun* ne changerait pas son nom, même si tous ses membres devenaient blonds.

B. GROUPEMENT SOCIAL.

122. Le groupement social est un facteur très important dans le développement sémantique; c'est surtout M. A. Meillet qui a relevé le rôle important que joue l'hétérogénéité des hommes de même langue. Les différents groupes sociaux se servent très souvent des mêmes mots, mais ces mots changent de valeur, selon qu'ils sont employés par l'un ou par l'autre groupe. M. Bréal qui a également mis en évidence de la manière la plus nette l'influence exercée sur le langage par

les différentes classes sociales, a fait la remarque suivante que nous nous plaisions à reproduire: »A mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différents groupes d'hommes: ni l'état d'esprit, ni la direction de l'activité ne sont les mêmes chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'artiste, le marchand, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de la même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par y adhérer. L'habitude, le milieu, toute l'atmosphère ambiante déterminait le sens du mot et corrigeait ce qu'il avait de trop général. Les mots les plus larges sont par là même ceux qui ont le plus d'aptitude à se prêter à des usages nombreux« (*Essais de Sémantique*). Ainsi, chaque groupe d'hommes, réuni par quelque lien commun, marque d'une empreinte spéciale les mots dont il compose son vocabulaire. Pour donner une idée du résultat linguistique de la répartition des hommes en classes distinctes, nous allons examiner sommairement l'argot professionnel des marins et des juristes.

123. MARINS. Le langage technique des marins est plein de termes, soit dialectaux, soit empruntés aux langues étrangères; mais il se sert aussi de mots appartenant à la langue commune. Un officier de marine peut formuler toute une série de phrases et de commandements dont tous les mots, pris isolément, sont intelligibles à tout le monde, et qui néanmoins restent autant d'énigmes pour les »crabes de terre«. Un marin seul comprend des expressions telles que *casser un corps mort, être sur un corps mort, faire une jambe de chien, un genou de revers, une gueule de loup, à-dieu-va(t), un autel renversé, un banc de force*, etc. A bord d'un navire les mots les plus ordinaires de la langue sont revêtus d'un sens tout à fait spécial: par exemple le mot *bande* dans *bande de chute, bande de fond, donner une forte bande, être à la bande*.

124. JURISTES. Un très grand nombre de termes ont dans la bouche d'un homme de loi une tout autre valeur que dans celle des autres hommes. Citons *action, assignation, citation, contrainte, demandeur, exploit, instruction, interdiction, interdit, récompenses, réformation, réserve, signification, ventilation*. On

rencontre aussi dans le langage juridique des expressions et des locutions qui ne laissent pas d'étonner les laïques: *un amiable compositeur, un nu propriétaire* (§ 71), *à sa diligence, occuper pour un client, purger les hypothèques, purger sa contumace*, etc. Il abonde aussi en constructions compliquées et contournées, et il est rempli d'archaïsmes: *icelui, es mains, ester, il appert, il échet, sans dol ni fraude*. C'est pourquoi il a souvent été l'objet de critiques sévères et méritées. Paul et Victor Mærgueritte l'ont qualifié de «jargon archaïque et inexact, où huit heures du matin voulait dire 'midi', et *comparâtre en personne* signifiait 'se faire représenter par un avoué', les *attendu que*, les *afin qu'il n'en ignore*, les *sous toutes réserves*, les *fautes de* et les *que de droit* se menaçaient pour la forme et aboyaient sans mordre» (*Les deux vies*, p. 178). Il y a quelques années, un ministre de la justice s'est occupé de simplifier, de clarifier et de moderniser l'argot de la Basoche.

125. Pour donner à un mot son juste sens dans un cas spécial, il faut donc savoir à quelle classe sociale appartient celui qui l'a employé; autrement l'esprit court le risque de se fourvoyer. Soit l'ancien vers: *Mout a antre mauvés et preu*. Pour être sûr du sens qu'il faut attribuer ici au mot *mauvais*, il importe de savoir que ce vers est dû à un trouvère courtois (Cbrestien de Troyes, *Chevalier au lion*, v. 2191), appartenant à une société chevaleresque qui, parmi toutes les mauvaises qualités de l'homme, méprisait le plus la lâcheté; pour notre trouvère, *mauvais* était donc synonyme de 'lâche', comme *bon* était synonyme de 'brave'. Nous rappelons aussi ce qui a été dit plus haut sur *opération* (§ 22). Ajoutons *prévôt*, qui continue *præpositum*, le *préposé*, et, grâce au vague de ce sens, le mot a trouvé plusieurs emplois spéciaux. Par *prévôt* on a désigné l'agent d'un seigneur chargé de lever les impôts et de rendre la justice, ou le chef du chapitre d'une église collégiale, ou le chef de certains ordres religieux; il y avait aussi le *prévôt des marchands de Paris*, qui était une sorte de mair, et le *prévôt de la maréchaussée* qui surveillait la sûreté des grands chemins. De nos jours on désigne par *prévôt*, l'officier chargé de connaître des cas criminels qui se produisent dans l'armée; mais le *prévôt de salle* est le sous-maître dans une salle d'escrime.

126. Il est impossible de préciser le nombre et le domaine des groupes qui ont de l'importance pour le sens des mots. Il y a d'abord des groupes professionnels; nous savons déjà que les soldats, les marins, les artistes, les médecins, les hommes de droit, les hommes d'affaire, les hommes de sport, etc., et tous les différents artisans ont leur langage particulier, leur argot. Mais cette division ne suffit pas; il y a bien d'autres considérations dont il faut tenir compte, et le nombre des groupes est en effet infini, tout comme leur domaine est sans limites fixes. Nous citerons à ce propos une remarque excellente de M. Meillet: »Tout ensemble d'individus, qui a, à quelque point de vue que ce soit, des relations spéciales à l'intérieur d'une société, a, par là même, des notions spéciales et obéit à des convenances spéciales au petit groupe qu'il constitue, soit transitoirement, soit d'une manière permanente«. Notons ensuite qu'un homme peut très bien appartenir à la fois à plusieurs groupes, et que le langage d'un groupe n'a pas besoin d'être identique sur tous les points. Tous ceux dont se compose un groupe professionnel, ne sont pas nécessairement originaires de la même localité; cette seule raison suffit pour empêcher la formation d'un langage absolument identique et amène de nombreux conflits, des incertitudes et des hésitations. Cette situation qui se représente partout où l'on examine avec attention la vie du langage, a de nombreuses conséquences; elle contient en elle les germes de beaucoup des changements que subit fatalement toute langue parlée.

127. Un mot appartenant à un petit groupe social, peut sortir de son domaine et être adopté par la langue commune dans son sens particulier et restreint. Dans ces cas il s'agit de véritables emprunts à l'intérieur d'une langue. En voici quelques exemples:

Apéritif appartient d'abord au langage médical et désigne ce qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme; il appartient maintenant à la langue commune et désigne une boisson qui ouvre l'appétit, un amer.

Concept a appartenu primitivement au langage des philosophes. Voici à ce propos une remarque d'Andry de Boisregard: »*Concept* est un mot particulier aux philosophes, et qui est fort en usage, comme: La philosophie devint pointil-

leuse sous les Arabes par ces précisions et ces *concepts* abstraits qu'elle introduisit dans l'École* (*Réflexions sur l'usage présent de la langue française*. Paris, 1689. P. 132).

Goutte au sens de 'petit verre d'eau de vie' (*boire la goutte, prendre la goutte*), est primitivement une expression appartenant à l'argot militaire. Fauche-Borel raconte dans ses *Mémoires* (Paris 1825), en décrivant sa vie à l'armée du Rhin, en 1795: »C'était moi qui, dès le matin, versais le petit verre d'eau-de-vie aux soldats, mes compagnons d'infortune, qui venaient m'entourer joyeusement tandis que je buvais ce qu'ils appelaient *la goutte** (vol. I, p. 303).

Talent, du lat. *talentum*, un certain poids d'argent, puis: aptitude, supériorité naturelle. Ce dernier sens, qui ne remonte qu'au commencement du XVII^e siècle, s'est développé d'abord dans la littérature ecclésiastique latine; il provient d'une allusion à la parabole du serviteur qui, au lieu de faire valoir les talents (d'or) que lui avait laissés son maître, les enfouit et les laisse improductifs (*Romania*, XXVII, 173).

128. Le même mot, nous l'avons dit (§ 22), peut appartenir à plusieurs groupes sociaux. Les mots suivants présentent dans la langue commune plusieurs significations, et chaque signification atteste l'emploi spécial qu'un groupe d'hommes distinct a fait du mot:

Hôtel, autrefois *ostel* (de *hospitale*m), désignait au moyen âge un lieu où l'on recevait des étrangers. Pour les uns, c'était une maison où l'on recevait les malades et les infirmes; dans ce sens l'ancien *ostel* a cédé la place au mot d'emprunt *hôpital*, excepté dans la combinaison *hôtel-Dieu*. Pour les autres, c'était une maison où l'on recevait et logeait les voyageurs, et pour d'autres encore, une grande maison particulière. Ces deux derniers sens sont restés.

Maréchal présente dans la langue générale des sens très divers, et ces sens dépendent du groupe social auquel la langue commune l'a emprunté. Il est d'origine germanique (I, § 7, 1), et désigne primitivement celui qui est chargé du soin des chevaux. Employé dans le langage de la cour, il servait à désigner le haut fonctionnaire qui devait surveiller les écuries du roi; de là le sens qu'on trouve dans *maréchal de France*. Employé dans le langage d'autres milieux sociaux, il

désignait le garçon occupé du soin matériel des chevaux, et de là les expressions *maréchal ferrant* et *maréchal des logis*.

129. FEMMES. On a constaté que chez plusieurs peuples sauvages, la langue qu'emploient les femmes est assez différente de celle des hommes (§ 446). Chez les peuples civilisés le langage des deux sexes est essentiellement identique; cependant on n'a qu'à écouter parler les femmes, ou étudier le style des romanciers féminins, pour constater que leur manière de s'exprimer reflète les traits caractéristiques de leur être. Comme elles sont plus conservatrices que les hommes, elles s'en tiennent à la langue telle qu'elles l'ont apprise; elles respectent la tradition et évitent consciencieusement tout néologisme; aussi leur vocabulaire est-il moins riche que celui des hommes. Comme elles sont ordinairement primesautières et souvent très irréflechies, leur syntaxe devient moins compliquée et surtout moins logique que la syntaxe littéraire ordinaire; elles aiment les parataxes et commettent continuellement des anacoluthes. Les occupations de la femme colorent aussi sa langue d'une manière particulière. Elle soigne et élève les petits enfants, et elle vient tout naturellement à se servir d'une foule de mots et d'expressions hypocoristiques, dont elle facilite ainsi l'introduction dans la langue ordinaire. Elle porte un très grand intérêt au moindre détail de son costume et aux prescriptions sévères de la mode; c'est pourquoi un verbe comme *habiller* présente une tout autre valeur chez les femmes que chez les hommes, »parce qu'il s'applique à un acte dont le caractère et l'importance sont entièrement différents« (A. Meillet). Enfin l'envie constante de la femme de tout embellir autour d'elle, lui inspire une horreur du mot propre et surtout des expressions grossières et crues; c'est pourquoi elle se sert plus que l'homme de termes vagues et généraux et d'euphémismes. D'un autre côté elle aime les termes élégants, poétiques et même emphatiques. Voici à ce sujet quelques observations des frères de Goncourt sur la manière dont le XVIII^e siècle reflète, aussi dans le domaine de la langue, la prédominance de la femme: »Accoutumé à tout vouloir embellir, à tout peindre, à tout colorier, à prêter au moindre geste une impression d'agrément, au plus petit sourire une nuance d'enchantement, le siècle veut que les choses, sous la parole de

la femme, se subtilisent, se spiritualisent, se divinisent. *Étonnant! miraculeux! divin!* Ce sont les épithètes courantes de la causerie« (*La femme au XVIII^e siècle*, p. 38).

130. ENFANTS. Les enfants forment groupe en regard des adultes. Ils ne s'approprient pas la langue toute faite; ils la recréent dans une longue suite d'essais, et c'est un fait d'expérience courante, qu'ils donnent souvent aux mots, non seulement une prononciation défectueuse, mais aussi un sens différent de celui que leur attribuent les adultes. Ils ne s'aperçoivent pas des nuances infinies qui déterminent la valeur d'un mot, l'ironie d'une expression leur échappe, et il leur arrive facilement de donner à un mot comme sens usuel, un sens qui ne lui convient que dans des conditions toutes spéciales. De cette manière s'expliquent probablement beaucoup de changements sémantiques. La génération nouvelle se trompe sur le sens d'un mot, lui prête un sens général qu'il n'avait pas dans la langue des adultes, et l'ancien sens, encore vivant chez les vieux, disparaît avec eux. Dans une magistrale étude M. A. Meillet cite comme exemple le mot *saoul*, qui vient du lat. *satullum*, et qui signifie 'rassasié': »on en est venu, dit l'illustre linguiste, à appliquer ce mot aux gens ivres, qui sont rassasiés de boisson; les premiers qui ont ainsi employé le mot *saoul* s'exprimaient avec une sorte d'indulgence ironique et évitaient la brutalité du nom propre 'ivre', mais l'enfant qui les entendait associait simplement l'idée de l'homme ivre à celle du mot *saoul*, et c'est ainsi que *saoul* est devenu synonyme du mot *ivre* qu'il a même remplacé dans l'usage familial; par là même le mot *saoul* est celui qui maintenant exprime la chose avec le plus de crudité« (*Comment les mots changent de sens*, p. 6).

REMARQUE. Nous reproduisons quelques remarques de J.-J. Rousseau sur le manque de conformité sémantique entre le langage des enfants et celui des adultes: »Le plus grand mal de la précipitation avec laquelle on fait parler les enfants avant l'âge n'est pas que les premiers discours qu'on leur tient et les premiers mots qu'ils disent n'aient aucun sens pour eux, mais qu'ils aient un autre sens que le nôtre, sans que nous sachions nous en apercevoir; en sorte que paraissant nous répondre fort exactement, ils nous parlent sans nous entendre et sans que nous les entendions. C'est pour l'ordinaire à de pareilles équivoques qu'est due la surprise où nous jettent quelquefois leurs propos, auxquels nous prêtons des idées qu'ils n'y ont

point jointes. Cette inattention de notre part au véritable sens que les mots ont pour les enfants, me paraît être la cause de leurs premières erreurs; et ces erreurs, même après qu'ils en sont guéris, influent sur leur tour d'esprit pour le reste de leur vie. (*Émile*. Paris, 1867. Livre I, p. 56).

C. LA DISPOSITION PSYCHOLOGIQUE.

131. On sait que les différentes dispositions d'âme, la joie, la douleur, l'ironie, l'indignation, etc., influencent la prononciation des mots (*Manuel phonétique*, § 125, 141). Nous ajoutons ici qu'à côté de l'accent émotionnel, il y a aussi un emploi émotionnel des mots. Une situation d'esprit particulière peut leur donner une valeur assez différente de leur valeur ordinaire. Nous citerons quelques vers de Racine, où l'indignation et la colère donnent aux mots *dignement* et *payer* une valeur spéciale:

..... Va-t'en, monstre exécration!
 Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
 Puisse le juste ciel dignement te payer.
 (*Phèdre*.)

Dans ce passage l'emploi émotionnel des mots indiqués est tout à fait passager et ressort nécessairement et naturellement de la situation. Nous verrons dans les paragraphes suivants qu'il y a des cas où l'emploi fortuit devient constant, si bien qu'il finit par évincer l'emploi propre.

132. IRONIE. L'ironie donne souvent à un mot un sens opposé à celui qu'il a ordinairement. Ainsi *mérite* acquiert momentanément le sens de 'démérite' dans la phrase: *il sera traité selon ses mérites*. L'ironie joue un rôle dans le langage euphémique qui se sert volontiers d'expressions antiphrastiques: *c'est du propre* (§ 376); on emploie volontiers de cette manière des titres d'honneur, des mots magnifiques et nobles pour désigner des personnes méprisables ou des choses basses. C'est ainsi que le mot *infante* a été employé pour qualifier une femme de vertu équivoque, et La Fontaine se sert parfois du mot *sire* pour produire un effet comique. Le sens particulier que l'ironie prête à un mot, peut prendre le dessus et l'emporter tout à fait sur le sens primitif, en même temps que la nuance ironique se perd; en voici un exemple

Blasonner s'emploie au sens de décrire le blason ou les armoiries de qn., suivant les règles de l'art héraldique; au figuré, il prend le sens de 'célébrer', 'exalter': Les vertus ne doivent estre celées ne esteintes, mais en commune audience publiquement blasonnées (*Cent nouv. nouv.*, n° 34). Je l'ay armé et blasonné Si qu'il me l'a presque donné (*Patelin*, v. 407). Ce sens est vieilli depuis longtemps. Mais on a de bonne heure employé le mot ironiquement en lui prêtant le sens de 'dif-famer', 'blâmer', 'médire'. On lit dans un rondeau de Marot: Faux-rapport, qui les amants blasonne. L'emploi dénigrant a tué l'emploi primitif; c'est le seul que connaisse la langue moderne, mais la nuance ironique a peu à peu disparu: *On l'a blasonné à la cour et à la ville*. Le ›blason populaire‹, dont les folkloristes ont fait une rubrique spéciale, n'est en général qu'un recueil de dictons satiriques sur les pays et les provinces.

133. PLAISANTERIE. Il arrive à tout moment qu'on donne à un mot un sens détourné pour plaisanter et faire rire. Un tel emploi plaisant est généralement passager. Il se peut cependant que la plaisanterie reste, qu'elle soit généralement adoptée, et un nouveau sens est créé. *Cordon bleu* en offre un exemple curieux; il désigne d'abord (comp. § 257) un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, fondé en 1578 par Henri III, et dont le ruban était bleu. Comme cet ordre était très exclusif et n'admettait comme membres que des nobles et de hauts dignitaires, *cordons bleu* devint synonyme d'un homme très distingué, et de nos jours il s'applique à une cuisinière extrêmement habile.

REMARQUE. Les expressions ironiques et plaisantes sont souvent dues à cet état d'esprit particulier qu'on nomme ›la blague‹, et qui, sans être propre à la nation française, a pris en France une forme toute particulière et une extension assez grande. Voici comment les frères de Goncourt la caractérisent: ›La Blague, cette terrible marraine qui baptise tout ce qu'elle touche avec des expressions qui font peur et qui font froid; la Blague, qui assaisonne le pain que les rapins vont manger à la Morgue; la Blague, qui coule des lèvres du même et lui fait jeter à une femme enceinte: ›Elle a un polichinelle dans le tiroir!‹ La Blague, où il y a le nil admirari qui est le sang-froid du bon sens du sauvage et du civilisé, le sublime du ruisseau et la vengeance de la boue, la revanche des petits contre les grands, pareille au trognon de pomme du titi dans la fronde de David; la Blague, cette charge parlée et courante, cette caricature volante qui descend d'Aristophane par le nez de Bouginier‹ (*Goncourt, Manette Salomon*, p. 29).

D. LE MOT.

134. EMPLOI DU MOT. L'emploi d'un mot dans une combinaison toute faite, dans une phrase particulière, dans une construction déterminée, peut amener un changement de sens, grâce à une sorte de contagion. Nous citerons comme exemple le développement des termes de négation. Soit le mot *rien* (lat. *rem*), qui a passé d'un sens positif à un sens négatif à force d'être employé habituellement dans les phrases négatives. Dans la vieille langue *rien* était un substantif et il signifiait 'chose'; on dit encore au XVI^e siècle: *Si nous vallons rien* (Des Périers). Comme on se servait très souvent du mot dans des constructions négatives: *nule rien, il n'a rien, il ne vaut rien*, etc., il fut gagné par la contagion et prit une valeur négative: *Dieu a créé le monde de rien, un homme de rien, compte cela pour rien*. De la même manière s'explique le développement de *personne, pas, point, aucun, du tout*. Cette dernière expression était positive encore au XVII^e siècle: *Cela est du tout admirable* (Bossuet). Les mots réunis en groupes fixes réagissent ainsi l'un sur l'autre. Ce phénomène, que nous avons déjà signalé (§ 70), détermine parfois des ellipses: dès que *rien* et *pas* ont pris une valeur négative, l'emploi de *ne* devient insensiblement superflu. *Pourtant* fut affirmatif dans l'ancienne langue jusqu'au XVII^e siècle. Il devint adversatif à force de se trouver dans un contexte négatif. Beaucoup de Français paraissent actuellement ramener le vieux mot *prou* au sens de *peu*, son voisin dans la locution *ni peu ni prou* (§ 75).

135. Nous empruntons à A. Darmesteter quelques autres exemples de contagion due à l'action de l'emploi: ›*Avec* exprime un rapport d'adjonction: *se promener avec quelqu'un, avec un paquet sous le bras*. Il arrive au sens de 'malgré' dans *avec toute sa science, il a échoué*; l'idée complète serait: *avec toute sa science, il aurait dû réussir, et il a échoué*. Le premier sens de *pour* est 'à cause de': *Il se promène pour le plaisir qu'il y trouve*. Dans la phrase: *il ne se promène pas pour le plaisir qu'il y trouverait*, c'est-à-dire: *il ne se promène pas alors qu'il pourrait ou devrait le faire pour le plaisir qu'il y trouverait*, la préposition a déjà changé de sens, et elle arrive

à celui de 'malgré' dans: *Pour agréable que soit la promenade, il n'en reste pas moins à la maison.* De même dans le vers de Corneille: *Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes* (La Vie des Mots, p. 125).

136. FORME DU MOT. Le point de départ d'un sens nouveau est parfois à chercher dans la forme même du mot, dans les phonèmes dont il se compose. Soit le mot *plantureux*, autrefois *plentureux* (dér. de *plenté* < *plenitatem*), qui a subi une déviation du sens primitif sous l'influence de *plante* (§ 452); cette assimilation entre deux mots non apparentés qui présentent une certaine conformité phonétique sera étudiée en détail au livre huitième.

137. CHANGEMENTS INEXPLICABLES. Dans beaucoup de cas on peut hésiter sur la manière dont il faut expliquer un changement de sens; plusieurs explications peuvent paraître également plausibles, et il se peut aussi que plusieurs facteurs aient opéré à la fois, sans qu'il soit possible de déterminer auquel il faut donner la préférence. Mais il y a aussi des changements qui paraissent dus à des hasards et qui se soustraient à toute explication. Ainsi le mot *glaive*, dont le sens ordinaire est 'épée', est employé par Joinville dans sa Chronique au sens de 'lance', et Natalis de Wailly, qui a constaté ce fait curieux, n'a pas réussi à en trouver l'explication. Voici un autre exemple. *Malchus* est le nom du personnage à qui saint Pierre coupa une oreille; par une métaphore hardie il est devenu la désignation d'un demi-confessionnal. Ce passage, quelque curieux qu'il paraisse, s'explique aisément; nous avons là affaire à une plaisanterie de moine: comme *Malchus*, le demi-confessionnal n'a qu'une seule oreille. Mais *Malchus* désigne aussi une sorte d'épée à lame recourbée, et l'origine de ce sens reste énigmatique. Le développement sémantique de *Sorbonne* offre également des difficultés. Dans l'argot actuel des menuisiers et des ébénistes il désigne un genre de poêle ou de fourneau qui sert à faire chauffer la colle; par extension on nomme également *Sorbonne* une cheminée servant à faire sécher les bois plaqués lorsqu'ils viennent d'être collés. D'où provient ce nouveau sens? On a voulu l'expliquer comme le résultat d'un calembour: la Sorbonne est, pour le

grand public, avant tout une boîte à examens qui fabrique par milliers des bacheliers et des licenciés, mais qui colle aussi aux examens beaucoup de candidats; c'est une espèce de vaste fourneau à colle. Cette explication séduisante n'est guère conciliable avec les données historiques. Le sens technique de *sorbonne* remonte au moins au commencement du XIX^e siècle (voir le dictionnaire de Mozin, 1812), mais le sens spécial qu'a pris *coller* dans l'argot des écoles ne paraît pas remonter si haut; il provient probablement du jeu de billard et ne se rattache que très indirectement à la colle des menuisiers.

CHAPITRE III.

PROPAGATION DES SENS NOUVEAUX.

138. Le point de départ d'une évolution sémantique est toujours individuel, mais il ne suffit pas que quelqu'un crée un néologisme, il faut aussi que ce néologisme soit compris et adopté, il faut une collaboration entre l'initiateur et l'auditeur. Rappelons à ce propos la remarque suivante de G. Paris: »L'éclair ne jaillit que par la rencontre de deux électricités, le sens nouveau ne naît que par la rencontre de deux, puis de plusieurs intelligences. Ainsi s'expliquent la prudence et la lenteur graduée des évolutions du sens des mots; moins que partout ailleurs la nature ici fait des sauts. Les bonds auxquels notre sensibilité ou notre perception rapide se laisserait emporter sont refrénés par la pensée toujours présente de la nécessité d'être compris« (*Mélanges linguistiques*, p. 287). Au point de vue général, G. Paris a raison; cependant nous tenons à constater qu'il y a des changements de sens qui s'effectuent brusquement d'un jour à l'autre (voir § 159), mais ces cas sont rares.

139. Des néologismes de sens, les uns se perdent, les autres restent et finissent par faire partie de la langue commune. La propagation d'un sens nouveau se fait par des voies multiples. Ces voies sont, bien entendu, de nature sociale; plusieurs d'entre elles varient avec l'état de la civilisation. Pour l'époque moderne il faut surtout signaler les journaux, les conférences publiques, les nombreuses sociétés, les écoles, les théâtres, les cafés-concerts, etc. G. Paris s'est aussi occupé des

différentes manières dont les sens nouveaux se propagent. Nous nous plaisons à citer quelques-unes de ses considérations lumineuses: »Les conditions externes tiennent à l'initiateur, mais surtout au récepteur. Un homme éminent, un chef, un grand écrivain, un orateur populaire fera plus facilement qu'un individu obscur accepter les sens nouveaux qu'il donnera aux mots qu'il emploie. Mais les conditions où les mots sont reçus sont bien autrement importantes: les mots qu'un grand nombre d'hommes entendent en commun, et à l'emploi nouveau desquels ils donnent ensemble leur adhésion, ont une force incomparable de propagation. Le théâtre, dans ce genre, a des effets prodigieux: une foule de locutions, de métaphores, de sobriquets, aujourd'hui employés couramment, proviennent de pièces de théâtre souvent tout à fait oubliées. Pendant des mois, des milliers de spectateurs ont été émus, indignés, égayés par une expression heureusement détournée de son sens: ils l'ont répétée en se revoyant, ils en ont semé leurs entretiens; peu à peu elle est entrée dans leur langue et s'est répandue autour d'eux. Une pièce à succès fait son tour de France: le mot nouveau sera ainsi transporté dans toutes les grandes villes, qui seules renouvellent le langage dans une société comme la nôtre. Plus grande encore, quoique s'exerçant un peu différemment, est l'influence du livre et surtout du journal . . . Si on joue les mêmes pièces dans toute la France, on y lit plus encore les mêmes journaux, ou des journaux semblables; ces deux influences agissent sans cesse et puissamment» (*Mélanges linguistiques*, p. 70).

140. Nous allons maintenant étudier quelques mots dont le sens a été notablement modifié ou tout à fait renouvelé sous l'influence d'une pièce de théâtre ou d'un roman:

Alphonse. Le 26 novembre 1873, Alexandre Dumas fils fit représenter, pour la première fois, une comédie intitulée »Monsieur Alphonse«; c'est le nom de guerre sous lequel se cache le personnage principal de la pièce, Octave, père sans entrailles et amant sans honneur, qui profite des ressources de sa maîtresse. C'est en souvenir de cette comédie qu'un sens difamant s'attacha au nom d'*Alphonse*; la rapide popularité de la nouvelle expression est due, pour une grande partie, à une chanson licencieuse intitulée »La Famille Alphonse du Gros-

Caillou«, qui fut inspirée à M. Lacombe, artiste dramatique, par la pièce de Dumas, et la suivit de très près (Alexandre, *Musée de la conversation*, p. 7—8).

Calicot. L'emploi de ce mot comme sobriquet des commis de nouveautés date de 1817, année où fut représentée une petite comédie intitulée »Le Combat des Montagnes ou la Folie Beaujon«, due à la collaboration de Scribe et de Dupin. Dans cette pièce burlesque figure M. Calicot, marchand de nouveautés que les auteurs livrent à la risée du public. La représentation de cette farce fit beaucoup de bruit et donna lieu à de nombreuses controverses; tout cet épisode fut appelé »la guerre des calicots«.

Demi-monde. A. Dumas fils, auteur d'une comédie intitulée »Le Demi-monde« (représentée pour la première fois le 20 mars 1855), est aussi l'auteur du sens spécial attaché au mot. Il faut pourtant remarquer que, dans la pensée de Dumas, le mot ne devait s'appliquer qu'aux femmes tombées, mais tenant encore aux apparences; il a vite élargi son domaine et s'applique maintenant aux femmes vénales.

Teinturier. On sait que ce mot, à côté de sa signification ordinaire, sert à désigner l'auteur réel d'un ouvrage destiné à paraître sous le nom d'un autre. D'où vient cet emploi singulier? Le mot est détaché de la locution proverbiale: *Il a fait cela avec son teinturier*, laquelle s'emploie d'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'il n'a point fait, ou qu'on l'a beaucoup aidé à faire. Cette locution, apparemment si énigmatique, tire son origine d'une réplique de »L'Avocat Pathelin«. Dans cette vieille comédie (1706) de Brueys et Palaprat, le drapier Guillaume étale aux yeux de Pathelin une pièce de drap que le rusé avocat a juré de s'approprier, et la conversation suivante s'engage (I, sc. 6):

PATHELIN. Parbleu, la couleur de ce drap fait plaisir à la vue.

GUILLAUME. Je le crois; c'est couleur de marron.

PATHELIN. De marron? Que cela est beau! Je gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là?

GUILLAUME. Oui, oui, avec mon teinturier.

Vieux marcheur, terme populaire synonyme de 'vieux noceur'. Il paraît dû à Henri Lavedan qui nous a présenté le type et le mot dans »Le Nouveau Jeu« (1892), et plus particulièrement dans le roman dialogué intitulé »Le Vieux marcheur« (1895).

141. Voici quelques expressions qui ont reçu une acception nouvelle par suite de la valeur spéciale que leur a attribuée dans quelque occasion mémorable un littérateur, un orateur ou un diplomate :

Document humain. La paternité de cette expression, employée comme terme littéraire, revient à M. Edmond de Goncourt qui s'en est servi le premier dans la préface d'une étude intitulée »Quelques créatures de ce temps« (1876). Dans la préface de »La Faustin« il annonçait »Un roman bâti sur des documents humains« et ajoutait en note: »Cette expression, très blaguée dans le moment, j'en revendique la paternité, la regardant, cette expression, comme la formule définissant le mieux et le plus significativement le mode nouveau de travail de l'école qui a succédé au romantisme: l'école du document humain«.

Entente cordiale. Cette expression, employée comme terme politique, date de 1897, où une association anglo-française fut fondée sous le titre »l'Entente cordiale«, ayant pour but d'améliorer les bonnes relations entre l'Angleterre et la France. Ajoutons que *l'entente cordiale* actuelle n'est que la remise en circulation d'une expression qui avait été déjà florissante sous Louis Philippe (comp. III, § 8). On lit dans »Les Guêpes« d'Alphonse Karr, en mars 1844: »Le ministère a besoin de la majorité pour l'adresse. Il fait, dans le discours dit de la couronne, le récit des immenses services qu'il a rendus au pays entre les deux sessions. *Une entente cordiale* règne à l'extérieur; à l'intérieur, l'hydre de l'anarchie a toutes les têtes coupées, etc. . . . etc. . . .« Les trois mots: *Une entente cordiale* sont imprimés en italique dans le texte. C'était une locution nouvelle alors et qui avait frappé les contemporains; Alphonse Karr la donnait comme une citation.

Moment psychologique. Ce terme s'emploie au sens de: moment opportun, favorable pour agir. Il date du siège de Paris, et provient de la »Gazette de Silésie« qui avait conseillé de différer le bombardement de la capitale jusqu'au jour où la population, épuisée par les souffrances, serait jugée incapable de résister à cette nouvelle épreuve; c'était le moment psychologique qu'il fallait attendre pour que le bombardement produisît immédiatement l'effet voulu. Le mot fit fortune. E. Renan l'a mis dans la bouche de Siffroy qui représente le militarisme prussien (*Drames philosophiques: l'Eau de jouvence*).

Nouvelles couches sociales. Cette expression a été employée par Gambetta dans un discours prononcé le 26 septembre 1872. Ce discours eut un retentissement immense et le mot fit fortune.

142. Nous citons en dernier lieu quelques phrases provenant de chansons ou de pièces de théâtre, et qui sont devenues des locutions toutes faites :

Et ta sœur! Cette réponse gouailleuse veut dire à peu près : je me moque de ce que vous me dites, si nous parlions d'autre chose. C'est une manière peu polie de couper court à toute observation. La locution paraît tirer son origine d'une chanson populacière, qu'on chantait sur l'air de la valse de »la Fille du Régiment« :

Et ta sœur est-elle heureuse?
A-t-ell'z'évu beaucoup d'enfants,
Fait-elle toujours la gueuse
Pour la somme de trois francs?

Cette chanson et la rengaine citée remontent peut-être aux répliques suivantes de l'»Aïeule« de d'Ennery et Charles Edmond :

JEANNE. Et ta sœur?

LA DOUAIRIÈRE. Ta sœur . . . ta sœur

On dirait du veau! Ce mot qui a eu une si grande vogue provient d'une opérette d'Ernest Blum intitulée »Belle Lurette«, représentée pour la première fois à la Renaissance le 30 octobre 1880. Dans la pièce, Marceline, patronne d'une blanchisserie, assiste à un festin où elle mange du homard : Dieu, s'écrie-t-elle, que cet homard est donc bon ! on dirait du veau !

CHAPITRE IV.

CHANGEMENTS EXTERNES.

143. Nous avons fait observer plus haut (§ 106), qu'un changement de sens n'est accompagné d'aucun changement de forme. Il faut cependant noter un petit nombre de cas où le mot, tout en changeant de sens, subit aussi un changement externe. Examinons ces différents cas; ils concernent, soit l'orthographe, soit la prononciation, soit la morphologie.

144. ORTHOGRAPHE. La bifurcation sémantique d'un mot n'amène pas de changements orthographiques; quel que soit le sens qu'il faut attribuer au mot *grève*, on conserve l'orthographe primitive. Il faut cependant noter les cas suivants:

1^o Le passage d'un nom propre à un nom commun est généralement accompagné du changement de la majuscule en minuscule; on écrit *Bordeaux*, quand il s'agit de la ville, et *bordeaux*, quand il s'agit du vin. Pour les détails, voir § 491.

2^o L'emploi d'un nom commun au figuré ou dans un sens tout spécial et restreint est souvent souligné par l'emploi d'une majuscule; ainsi les mots tels que *état*, *constitution*, *régime*, *espérance*, *foi*, *réforme*, *église*, *père*, etc., présentent tout de suite un sens nouveau, si on les écrit avec une majuscule: *l'église est brûlée*; *il se voua à l'Église*. Comp. les vers suivants où Paul Verlaine fait parler le Christ:

tout t'enseigne
A n'aimer, en ce monde où la chair règne,
Que ma Chair et mon Sang, ma parole et ma voix.

(*Œuvres complètes*, I, 251.)

3^o Dans quelques cas très rares, le changement sémantique a été accompagné d'un changement orthographique. C'est ainsi que *penser* au sens de prendre soin de qn., qch., a été changé en *pancer* (Furetière) ou *panser*; on ne distinguait pas autrefois entre les *desseins* de Dieu et les *desseins* de Rembrandt; la forme *dessin* (créée sous l'influence de *dessiner*), provoqua des protestations; Richelet (1680) remarque: »Quelques modernes écrivent le mot de *dessein* étant terme de peinture sans *e* après les deux *s*; mais on ne les doit pas imiter en cela«. Pour d'autres exemples, voir I, § 95, 1.

145. PRONONCIATION. Les mots changent de sens sans changer de prononciation. Pourtant dans quelques cas isolés une différenciation d'emploi peut amener une différenciation phonétique.

1^o Changement des phonèmes. Les deux mots *peut être* peuvent se souder et former une entité sémantique; en ce cas la voyelle de la première syllabe du groupe peut s'élider. Une prononciation différente souligne ainsi l'emploi différent des deux mots dans *Cela peut être vrai* et *C'est peut-être vrai*. *Serein*, adjectif, se prononce avec l'*e* féminin intact; le substantif *serin*, souvent employé comme injure, perd cet *e* féminin. Dans le parler vulgaire la préposition *sur* perd souvent son *r* devant une consonne; on entend *su(r) le boulevard*, *su(r) le dos*, *su(r) le flanc*, etc.; mais cet amuïssement n'attaque pas *sur* dans la locution adverbiale *sur-le-champ*, qui, grâce à son caractère de groupe fixe, a gardé l'ancienne prononciation. On prononce ainsi différemment *Je vais me promener sur le champ* et *Fais-le sur-le-champ* (comp. *Manuel phonétique*, § 56). Rappelons aussi le groupe *un savant aveugle*, où la prononciation diffère selon que *savant* est un adjectif ou un substantif.

REMARQUE. On a tiré des conclusions précipitées de l'existence de *chaise* à côté de *chaire*, en citant le mot comme un témoignage d'un changement de sens, accompagné d'un changement de forme. Il faut bien remarquer que *chaise* représente la prononciation populaire de *chaire* (I, § 360); c'est pourquoi il garde aussi la signification populaire.

2^o Changement d'accent. Un déplacement de l'accent dynamique s'observe dans plusieurs adjectifs et adverbes, dans les cas où ils ont dépouillé leur sens technique et n'expriment

qu'une intensité affective. On dira ainsi *On a trouvé dans les ruines une statue colossale de Vespasien* avec l'accentuation normale, mais *C'est une affaire colossale* avec soulignement de la première voyelle (comp. *Manuel phonétique*, § 141, 2, Rem. 1).

146. MORPHOLOGIE. La création d'un sens nouveau peut être accompagnée de la création d'une forme nouvelle. C'est un fait qui s'observe surtout dans le pluriel et le féminin des noms. L'emploi spécial qu'ont fait les ingénieurs du mot *val* a amené la formation d'un nouveau pluriel *vals*, tandis que l'ancien sens reste attaché à l'ancienne forme *vaux* (II, § 293, 1). On peut faire des observations analogues sur les couples de mots suivants: *Ciel, ciels* et *ciel, cieus*; *œil, œils* et *œil, yeux*; *aïeul, aïeuls* et *aïeul, aïeux*; *banal, banals* et *banal, banaux*; *franc, franche* et *franc, franque*. Comp. aussi les doublets *col* — *cou* et le comparatif analytique *plus bon* (II, § 457, 1), tiré de *bon* au sens de simple (voir § 169).

147. GENRE. Un changement de sens peut amener un changement de genre; c'est un phénomène que nous avons déjà examiné (voir III, § 709—711, 716). Nous ajouterons dans ce volume quelques observations concernant les noms de choses, les noms abstraits (§ 298) employés comme noms de personnes, et les noms propres employés comme noms communs (§ 492).

148. ORDRE DES MOTS. Un mot change de valeur selon la place qu'il occupe dans la phrase. Les adjectifs en fournissent des exemples instructifs. Précédant le substantif, ils ont surtout une valeur affective et servent à marquer l'intensité de l'idée fondamentale: *La blanche neige, une verte prairie, une aveugle haine, la merveilleuse beauté de Vénus, l'antique Grèce*; mis après le substantif, ils prennent une valeur intellectuelle, définitionnelle, pour nous servir de l'expression de M. Bally: *Des mains blanches, une prairie verte, un homme aveugle, des légendes merveilleuses, la Grèce antique*. Parfois un changement de place amène un véritable changement de sens: *Une fausse note* — *une note fausse, un brave homme* — *un homme brave. Un pauvre homme* peut être un homme riche et est ainsi tout

autre chose qu'un *homme pauvre*. Un *homme galant* est un homme empressé auprès des dames; un *galant homme* est un homme d'un commerce agréable; au grand siècle le parfait gentleman s'appelait, soit *honnête homme*, soit *galant homme*. *Sacré* garde son sens primitif après le substantif: un *objet sacré*; précédant le substantif il est synonyme de 'maudit': *ce sacré chien* (voir § 382).

LIVRE TROISIÈME.

VALEUR DES MOTS.

CHAPITRE I.

RENFORCEMENT ET AFFAIBLISSEMENT.

149. En prononçant un jugement quelconque, en relatant un événement, on aime souvent à souligner l'idée ou le fait, à les mettre bien en relief. Un procédé très simple pour renforcer l'impression est la répétition : Une chose est *jolie, jolie* ; une plaine s'étend *des lieues et des lieues*, etc. On répète les mots jusqu'à trois fois pour augmenter leur valeur : Je vois des choses farces, farces, farces, et d'autres qui sont tristes, tristes, tristes ; en somme, tout le monde est bête, bête, bête, ici comme ailleurs (Guy de Maupassant).

150. C'est la tendance à souligner fortement qui a créé les pléonasmes *reculer en arrière, monter en haut, descendre en bas, un mirage décevant, prévoir d'avance*, etc. Des expressions correspondantes se rencontrent aussi hors du langage populaire. Rappelons le vers où Boileau parle des auteurs ennuyeux « Qui toujours sur un ton semblent psalmodier » (*Art poétique*, I, v. 74) ; le propre de la psalmodie est d'être sur un seul ton. Pour d'autres détails, voir plus loin § 156.

REMARQUE. C'est ici le cas de rappeler les mots composés de deux synonymes. Un exemple intéressant est fourni par *chattemite*, dont la deuxième partie est une dénomination onomatopéique du chat. On trouve aussi *chatminet* (comp. dan. *misse-kat*, angl. *pussy-cat*). Citons aussi des expressions adverbiales pléonastiques, telles que *ita sic, et puis après*.

151. On recourt aussi à des termes exagérés, à des termes plus forts que ne comportent la vérité et la nécessité. Tout homme cache en lui un Tartarin qui aime les couleurs très vives, les images outrées, les amplifications, la jactance. Voici quelques exemples de ces termes exagérés: *Un appétit féroce. Un ignorant fieffé. Un souverain mépris. Un ennui mortel. Horriblement laid. Tout flambant neuf. Abîmer un livre. Cela crève les yeux. Il a fait l'impossible pour l'aider. Il se met en quatre pour le contenter. Il est trempé jusqu'aux os. Le pneu X boit l'obstacle. Vous me gêtez. J'en ai été tué. Les bras m'en sont tombés. Il s'est fendu d'un chapeau nouveau. Jeter sa vie à tous les vents.*

REMARQUE. Souvent même les mots ne suffisent pas, et on recourt à d'autres moyens. Le brave Numa Roumestan, tout en parlant, distribue, >des poignées de main, des accolades, de ces bonnes tapes sur l'épaule qui doublent la valeur des mots, toujours trop froids au gré d'une sympathie méridionale« (A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 10).

152. L'outrance de beaucoup de nos expressions a souvent été observée. Nous rappellerons la remarque suivante, très judicieuse de La Bruyère: >Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression; c'est une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui emporte la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle est *exécrable*, ou qu'elle est *miraculeuse*« (*De la société et de la conversation*, § 19). Au siècle suivant Gresset, en répondant au discours de réception de Suard à l'Académie française (1777), faisait une observation pareille: >A chaque instant, pour les choses les plus simples, les événements les plus indifférents, pour des misères, pour des riens, on se dit *charmé, pénétré, comblé, transporté, enchanté* ou *désolé, excédé, confondu, désespéré, anéanti*, etc.« Si l'on voit ainsi se renouveler à diverses époques des plaintes sur les exagérations du langage, c'est que le défaut visé est éternel; on a beau le blâmer et le poursuivre, il défie toutes les attaques. Pour nous en tenir à la langue parlée de nos jours, nous citerons quelques répliques significatives d'une comédie de M. Donnay (*Théâtre*, II, 314):

PIERRE. Madame, je vais me retirer.

ANTONIA. Déjà? Vous ne serez pas resté longtemps. Au

revoir, à bientôt, j'espère, et ne soyez pas des éternités sans venir. (A Listel.) Pourquoi riez-vous?

LISTEL. Je ne ris pas.

ANTONIA. Pourquoi souriez-vous, alors?

LISTEL. Parce que, dans la conversation, des mots graves comme *éternité* signifient souvent des espaces de temps fort courts, deux ou trois jours tout au plus.

153. L'emploi des termes exagérés est parfois une affaire de mode. Les courtisans du temps de Henri III abusaient des adverbes *divinement*, *extrêmement*, *infiniment* (voir II, § 473, Rem.). Mais ce sont surtout les femmes, naturellement portées à des exagérations, qui cultivent ce jargon emphatique; les précieuses, dont Molière a tant raillé le vocabulaire, aiment *terriblement* les énigmes, trouvent que le ruban de Mascarille est *furieusement* bien choisi et que ses plumes sont *effroyablement* belles. Au siècle suivant, où la femme règne partout en maîtresse absolue, sa langue se développe librement et donne un cachet particulier au ton de la conversation. Cette influence féminine sur la langue commune est caractérisée par les frères de Goncourt de la manière suivante: »Une langue d'extase et d'exclamations, une langue qui escalade les superlatifs, entre dans la langue française et apporte l'enflure à sa sobriété. On ne parle plus que de *grâces sans nombres*, de *perfections sans fin*. A la moindre fatigue, on est *anéanti*; au moindre contretemps, on est *désespéré*, on est *obsédé prodigieusement*, on est *suffoqué*. Désire-t-on une chose? On en est *folle à perdre le boire et le manger*. Un homme déplaît-il? C'est *un homme à jeter par les fenêtres*. A-t-on la migraine? On est d'une *sottise rébutante*. On applaudit à *tout rompre*, on loue à *outrance*, on aime à *miracle*« (*La femme au dix-huitième siècle*, p. 38).

154. Nous venons de voir qu'on aime à se servir d'expressions exagérées; mais il ne faut pas oublier que le résultat inévitable de ce procédé est l'usure plus ou moins rapide des termes employés; c'est bien le lieu de rappeler le vers bien connu de La Harpe:

On affaiblit toujours tout ce qu'on exagère.

(*Mélanie*, I, sc. 1.)

Il est évident que, par la surenchère constante, les termes forts perdront nécessairement de leur valeur; ils s'affaibliront en s'adaptant à la réalité. Quand on se dit *désespéré* ou *désolé* d'avoir manqué une visite, quand on se plaint qu'il y ait des *siècles* qu'on n'a pas vu une connaissance, ces termes emphatiques ne doivent pas se prendre à la lettre: les circonstances réelles leur donneront sans aucune difficulté leur juste valeur; ici comme partout dans la vie, il importe de savoir distinguer, de savoir comprendre »cum grano salis«. Les termes exagérés sont souvent dus au seul désir d'être très poli; celui qui s'en tiendrait au sens étymologique des termes de politesse, s'exposerait dans tous les pays à d'étranges erreurs. Les expressions fortes sont de tous les temps et de tous les langages; on les observe très facilement dans les argots et les patois, et il ne faut pas oublier de les réduire à leur juste valeur. Voici quelques exemples propres au parler du Bas-Maine: *abominable*, grand, fort; *affreux*, grand, fort; *déchiré*, très maigre; *furieux*, fort; *rusé*, adroit, intelligent; *maudit*, interjection de désappointement; *fil de putain*, interjection d'étonnement (*Mélanges Wilmotte*, p. 167—168). A propos de cette dernière expression qui paraît d'une grossièreté brutale, il faut bien se rappeler que beaucoup de termes n'ont pas la même force dans la bouche d'un paysan, que dans celle d'un citadin. Gaston Roupnel observe dans un de ses romans: »Nono était, comme tous les paysans, volontairement grossier dans son langage. Mais chez eux tous, le ton habituel dont ils parlent efface le sens réel de ces mots. Ceux-ci deviennent les termes nécessaires d'une paysannerie un peu grosse, mais plaisante et sans façon« (*Nono*, p. 97).

155. Par l'usage continuel, les mots sont pour ainsi dire décolorés, les métaphores s'estompent, le sens étymologique s'oublie, et l'habitude rend banal ce qui au commencement était caractéristique. Les expressions énergiques n'évitent pas la loi commune, et à la longue elles finissent par s'adoucir. Exemples:

Blâmer (lat. blasphemare). Le sens primitif de ce mot est: proférer des blasphèmes, outrager par des blasphèmes, maudire. C'est originairement un terme ecclésiastique, et, ayant passé dans la langue vulgaire, il y perdit peu à peu sa

force et finit par prendre le sens affaibli de 'désapprouver', 'réprimander'.

Déplaisir équivalait au grand siècle à 'tristesse', 'désespoir'. Dans ›Les Horaces‹, le vieil Horace, à qui le roi demande comment il supporte la mort de sa fille, répond: ›Sire, avec déplaisir, mais avec patience‹ (v. 1459).

Détester (lat. *detestari*) a signifié jusqu'au XVII^e siècle: maudire par des paroles; de nos jours il a un sens psychologique et veut dire ne pas aimer (*je déteste le café sans sucre*).

Effort avait autrefois un sens plus énergique et plus général qu'aujourd'hui: Le fer ne produit point de si puissants efforts (*Britannicus*, V, sc. 5).

Ennui et *ennuyer*. Conformément à l'étymologie (*odium*, haine), ces mots avaient autrefois un sens très énergique et se disaient d'une grande souffrance d'âme ou d'une peine ressentie vivement. Ex.: Le moyen que mes yeux conservent aujourd'hui Une extreme beauté sous un extreme ennuy (Mairet, *Sophonisbe*, v. 703—4). Adieu, je sens mon cœur qui se gonfle d'ennui (Molière, *L'Étourdi*, II, sc. 4). Sa mort avancera la fin de mes ennuis (Racine, *Andromaque*, I, sc. 4). Dans la langue moderne le style soutenu a seul retenu la signification primitive: *les ennuis du trône, des ennuis cuisants*.

Étonner (lat. pop. *extonare*, pour *attonare*), désignait autrefois: frapper de terreur, effrayer, s'effrayer. Ce sens était général au moyen âge: Granz fut li colps, li dux en estonat (*Roland*, v. 3438); il se retrouve encore au grand siècle et même plus tard: Il a fait que ma voix toute la terre estonne (Garnier, *Bradamante*, v. 10). Le front d'un guerrier aux combats étonné jamais n'est couronné (Malherbe, I, 31). Ne me regarde pas d'un visage étonné (Corneille, *Le Cid*, v. 751; comp. *ib.*, v. 1433). Mon génie étonné tremble devant le sien (Racine, *Britannicus*, v. 506). Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés (Bossuet)? Le dérivé *étonnement* présentait le même sens énergique. Ex.: Aucun étonnement n'a leur gloire flétrie (Corneille, *Les Horaces*, v. 964). Peu à peu l'ancien sens s'est affaibli; dans la langue actuelle *étonner* signifie 'frapper l'esprit par quelque chose de surprenant'.

Gêne, gêner. Ces deux mots avaient au moyen âge le sens de 'torture' et 'torturer'; il en est resté encore une trace dans

les expressions, aujourd'hui un peu désuètes, *mettre à la gêne*, *donner la gêne* (donner la question). Plus tard leur sens subit un léger affaiblissement, et *gêne* en vint à désigner une douleur très vive. Ex.: La recevoir [Emilie] de lui me serait une gêne (Corneille, *Cinna*, II, sc. 2). Puis-je vivre et traîner cette gêne éternelle (*Rodogune*, v. 1695)? Le verbe *gêner* s'employait d'une manière correspondante. Ex.: Pourquoi vous gesnez-vous d'inutiles douleurs (Garnier, *Les Juives*, v. 802)? La reine à la gêner prenant mille délices, Ne commettoit qu'à moi l'ordre de ses supplices (Corneille, *Rodogune*, v. 267). Dieux! que vous nous gênez par cette défiance (*Polyeucte*, V, sc. 1, v. 1471). Dans la langue actuelle, la valeur des deux mots a subi un affaiblissement bien plus considérable, et *gêne* ne désigne plus ni une torture ni une douleur, mais tout simplement une situation un peu difficile.

Malin avait au XVII^e siècle un sens bien plus fort que de nos jours; il était synonyme de: malveillant, méchant, funeste. Boileau parle de l'influence des *astres malins* (*Satires*, I, v. 60). Le mot a gardé l'ancien sens énergique surtout comme terme de médecine: *Une fièvre maligne*; comp. aussi *l'esprit malin*. Aujourd'hui *malin* veut dire: vif, taquin, habile.

Manie désigne de nos jours surtout une habitude bizarre contraire à la raison; au XVII^e siècle il avait le sens étymologique, qui est bien plus fort: folie, égarement d'esprit, délire. Ex.: Quelle fureur, bons dieux! quelle manie extrême Vous fait tant oublier votre honneur et vous-même (Rotrou, *Clarice*, IV, sc. 4). Maudite ambition, détestable manie (Corneille, *Le Cid*, II, sc. 3, v. 437). Quelle étrange manie Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie (Racine, *Iphigénie*, IV, sc. 1).

Regretter (goth. gretan). Le sens primitif de ce mot est: pousser sur quelqu'un la lamentation funèbre qui était due d'après l'usage à tout mort chéri. Ex.: Mult dulcement a regretter le prist: Sire cumpaign, tant mar fustes hardiz (*Roland*, v. 2026). Depuis le moyen âge, le mot signifie seulement: éprouver un déplaisir quelconque.

On peut faire des observations analogues sur *abîmer*, *affliger*, *gâter*, *meurtrir*, *tourmenter*, etc.; pour les langues étrangères, nous renvoyons aux exemples réunis par M. Bréal (*Essai de Sémantique*, p. 103).

156. L'affaiblissement de la valeur des mots amène une réaction, ayant pour but de reconstruire ce qui a été détruit; ici, comme partout dans la vie des langues, nous rencontrons les deux forces opposées qui se contrebalancent, et dont la lutte continuelle constitue l'évolution. Les éléments atteints d'atrophie sont sans relâche renforcés, renouvelés ou remplacés. C'est la réaction contre l'affaiblissement qui explique la formation des expressions que nous appelons renforcées, c. à d. des expressions où la même idée est exprimée plusieurs fois. La formation du comparatif nous en offre des exemples curieux. Dans le parler populaire, les formes traditionnelles *meilleur*, *pire*, *moins*, etc., sont remplacées par *plus meilleur*, *plus pire*, *plus moins* (voir II, § 459); de tels comparatifs redoublés se trouvent un peu partout et déjà Plaute en offre des exemples. Cependant il ne faut pas oublier que ces expressions renforcées ne le sont qu'au point de vue étymologique, et non pas au point de vue sémantique: *plus meilleur* a pour l'homme du peuple absolument le même sens que *meilleur* pour l'homme cultivé; le renforcement, dû en partie à un besoin d'analogie, a été contrebalancé par l'affaiblissement. Le même phénomène s'observe très clairement dans la combinaison *ce livre-ci*, où l'analyse étymologique nous montre l'idée démonstrative exprimée trois fois, sans que la valeur démonstrative du groupe soit plus forte que celle de l'ancienne forme française *cist livre* qui procède du lat. pop. *ecce iste liber*, où l'idée démonstrative est exprimée deux fois en regard du lat. classique *iste liber*, où elle ne figure qu'une fois. De même l'expression renforcée populaire *au jour d'aujourd'hui* équivaut à *aujourd'hui*, qui a remplacé l'ancien *hui*. Rappelons enfin des dérivés tels que *hontage* (III, § 38, 1, Rem.), *ainsiment* (III, § 614), *comment*.

REMARQUE. Voici quelques autres exemples de formation renforcée, appartenant à d'autres langues que le français: esp. *conmigo*, *contigo*, *consigo*; it. *secoloro*. Dans le latin vulgaire *unde* est remplacé par *de unde*, qui se retrouve dans les langues romanes. L'expression a de nouveau été renforcée en espagnol. On demande en it. *Donde vieni?* mais en esp. *¿De donde vienes?*

CHAPITRE II.

DÉGRADATION.

157. La dégradation sémantique est un phénomène assez commun. Un mot dont le sens primitif est absolument neutre peut prendre une nuance défavorable. *Masure* désignait au moyen âge une habitation quelconque, et ce sens s'est conservé en normand, mais dans la langue littéraire il désigne maintenant une méchante habitation qui menace ruine, une maison délabrée. *Droque*, proprement ingrédient employé en chimie ou en pharmacie, d'où remède, a fini par recevoir le sens de: ce qui est mauvais à prendre, ce qui est mauvais en son genre, de mauvaise qualité; on peut ainsi dire: *Cette étoffe est de la droque. J'ai donné du bon argent et il ne m'a envoyé que de la droque. Fable et histoire se disent pour 'mensonge': Je ne suis pas dupe de cette fable. C'est une histoire. Histoires que tout cela. Quolibet* (lat. quod libet) était au moyen âge la dénomination d'une question de philosophie ou de théologie, proposée pour exercer l'esprit des étudiants; la langue actuelle, qui n'a rien gardé de ce sens relevé, lui attribue celui de 'propos trivial', 'raillerie', 'plaisanterie sans sel'. *Mettre à l'envers* est aujourd'hui une expression tout à fait familière et même burlesque; il n'en était pas ainsi dans l'ancienne langue, où elle s'employait dans le style soutenu. Ces quelques exemples suffisent à montrer combien de phases différentes présente le phénomène que nous allons étudier sous le titre de dégradation. Il affecte non seulement les mots d'un sens neutre, mais aussi des termes nobles et relevés qui finissent parfois par devenir des termes injurieux. La dégradation n'a

pas besoin d'être absolue; elle frappe le mot à l'état simple sans l'atteindre dans certaines combinaisons; voir § 72.

158. La dégradation est due, tantôt à des causes intérieures, tantôt à des causes extérieures. Il y a certains mots ou suffixes qui contiennent la dégradation à l'état latent; ainsi les mots qui expriment une idée de dualité cachent en eux les germes d'un développement péjoratif. Bien plus souvent la dégradation est due à des causes extérieures; la baisse que subissent les mots reflète d'une manière palpable, tantôt le mépris que les différentes classes sociales ont les unes pour les autres, tantôt la haine des nations et des races entre elles, tantôt l'intolérance bête de la foule ou le manque de respect des fanatiques pour les opinions des autres, etc. Les hommes se haïssent et se poursuivent, se méprisent et s'injurient, se trompent et se comprennent mal les uns les autres, et la langue garde fidèlement les traces de ces mésintelligences continuelles. Parfois c'est le développement historique d'un métier ou d'une profession qui amène la dégradation. Tantôt elle est due à l'emploi ironique d'un mot, tantôt à une circonlocution euphémique, etc., etc. Les causes sont multiples et elles s'enchevêtrent souvent les unes dans les autres, de sorte qu'on est facilement exposé à se tromper en donnant plutôt la préférence à l'une qu'à l'autre.

REMARQUE. Des influences purement esthétiques se font aussi valoir. Rappelons à titre de curiosité que, dans la littérature classique, le mot propre était regardé comme vulgaire et devait être soigneusement évité. Le style noble ne tolérait pas de mots tels que *barque, boue, branche, poussière, sable, colère*, etc.; on y substituait *nacelle, fange, rameau, poudre, arène, courroux*, etc.

159. La dégradation d'un mot s'effectue le plus souvent graduellement; elle se produit subitement dans les cas, peu nombreux, où elle résulte d'un événement historique déterminé. Ainsi les termes *précieux* et *précieuse* étaient des titres d'honneur (comp. I, § 55) jusqu'à la représentation des *Précieuses ridicules* de Molière en 1659; à partir de cette date mémorable les deux termes ont perdu leur sens élogieux primitif. Ils ne désignent plus que des hommes et des femmes affectés dans leurs manières et leur langage. On a pu observer un

autre exemple d'une dégradation peut-être encore plus brusque au cours de l'affaire Dreyfus. Avant le mois de janvier 1898, le mot *intellectuel* n'avait pas la nuance ironique et dépréciative qu'on lui donne souvent maintenant. Le 13 janvier de cette année, Émile Zola lança la lettre intitulée »J'accuse«, et les jours suivants plusieurs protestations furent publiées pour demander la révision du procès; la plupart des signataires étaient de ceux qui s'adonnent aux travaux de l'esprit. Un universitaire protesta contre ces manifestations par une lettre publiée dans »Le Petit Journal« du 30 du même mois; on y lisait: »Nous sommes heureusement un bon nombre de braves gens qui croyons encore à la patrie et qui sommes de vrais Français. Nous ne nous soucions pas d'être des *intellectuels*; nous nous contentons d'être des *intelligents*.« Le rédacteur en chef ajoutait: »*Intellectuels* et *intelligents* voilà une distinction, hélas! une opposition bonne à retenir.« Le sens dépréciatif attribué au mot a été relevé par Anatole France dans »L'Anneau d'améthyste«, où les adversaires de M. Leterrier l'appellent *juif, prussien, intellectuel* et *vendu* (p. 258).

A. ÉTAT LATENT.

160. Sous cette rubrique nous allons examiner un certain nombre de mots dont le développement péjoratif paraît dû, en première ligne, à des causes intérieures. Ils contiennent en eux les éléments susceptibles de donner naissance à une dégradation; celle-ci leur est, pour ainsi dire, immanente. Les mots et suffixes dont nous allons nous occuper expriment des idées d'abondance, de petitesse, d'approximation, de négation, de dualité, de nouveauté, de bonté, de magnificence et de pauvreté.

161. IDÉE D'ABONDANCE. Les mots et les suffixes exprimant une multitude, une abondance, subissent facilement un développement péjoratif. L'idée de masse comprend aussi celle de grossièreté et de laideur, et c'est pourquoi un sens dépréciatif s'unit volontiers au sens collectif et augmentatif. Nous examinerons d'abord les substantifs suivants:

Amas a pris de nos jours une acception légèrement défavorable. Il n'est plus possible d'employer ce mot comme l'ont

fait les auteurs classiques dans les exemples suivants: Ne lui laissez plus voir ce long amas de gloire (Corneille, *Nicomède*, III, sc. 4). Dans cet amas de nobles fictions (Boileau, *Art poétique*, III, v. 173).

Bande, qui est emprunté à l'it. *banda*, a souvent de nos jours un sens un peu méprisant ou dénigrant; l'ancien terme *les bandes françaises* ne serait plus compris comme synonyme de l'infanterie française. Dans «le Cid» Corneille fait dire à Don Diègue: C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande (v. 1086). Sur ce vers Voltaire observe: «*Bande* ne se dit que des voleurs.» Littré proteste contre cette décision, mais il est indubitable que notre mot s'est développé en mauvaise part, et que ce développement a commencé dès le XVII^e siècle. On lit dans une comédie de Poisson: C'est un comédien. — Parbleu! voici la bande. — Dites troupe. L'on dit bande d'Égyptiens. Et bande offenserait tous les comédiens (*Baron de la Crasse*, sc. 4). Sous Louis XIV on désignait par *la grande bande* les violons de la chambre du roi; cet usage du mot, qui se retrouve en italien (*la banda*) et en anglais (*the band*), n'est plus permis en France où il serait injurieux d'appeler un orchestre une bande.

Énormité, qualité de ce qui est énorme, a pris le sens de 'faute', 'crime', 'sottise énorme'.

162. Le français possède plusieurs suffixes collectifs ou augmentatifs qui ont pris une nuance dépréciative ou péjorative. Les plus importants sont *-aille*, *-ard* et *-asse*. *Antiquaille*, qui désigne maintenant des objets surannés et sans valeur, était à l'origine un terme noble pour l'ensemble des œuvres antiques (III, § 159, 2); comp. *le Palais de l'Antiquaille* à Lyon. Un *pauvrad* est non seulement un homme très pauvre, mais aussi un homme dont la pauvreté est méprisable (III, § 355, 4). *Paperasse* est un tas de papiers inutiles et sans valeur (III, § 184, 2). Nous rappellerons aussi le sens péjoratif attaché aux suffixes suivants: *-is* dans *fouillis*, *gâchis*, *ramassis*, etc.; *-ée* dans *pochetée*, employé dans l'argot militaire pour désigner un individu faible et gauche, et quelques autres mots; *-eux* (voir III, § 235); *-esque*, qui se ressent peut-être de la lutte contre l'italianisme, dans *pédantesque*, *livresque*, etc. (voir III, § 373, 2); *-ade* (voir III, § 368, 4).

163. IDÉE DE PETITESSE. L'idée de petitesse implique celle de faiblesse. Ordinairement ce qui est petit est aussi peu solide, faible, maladif et par là inhabile. C'est pourquoi les suffixes diminutifs finissent quelquefois par devenir dépréciatifs. Ce développement est représenté en français par les suffixes *-in* (III, § 262, 5), *-on* (III, § 285, 4), *-ot* (III, § 290, 1), qui ont parfois une valeur péjorative: *galantin*, *marmiton*, *vieillot*. Le développement ›in malam partem‹ s'observe surtout dans les diminutifs des noms propres de femme, tels que *Marion*, *Madelon*, *Jeanneton*, *Margoton*.

164. IDÉE DE NÉGATION. Une idée de négation amène aisément une dégradation. Rappelons le comparatif *minus* qui a donné naissance au préfixe *més* ou *mé* (III, § 478): *mésaventure*, *mésallier*, *méconnaître*, *méfaire*, *mécontent*. Examinons en détail le développement de *méconnaître*, qui présentait autrefois le sens indifférent de 'ne pas connaître' ou 'ne pas reconnaître'. Ex.: Un corps défiguré. . . . Et que méconnaîtrait l'œil même de son père (Racine, *Phèdre*, V, sc. 6). Quand Boileau parle d'un auteur qui *méconnaît* son génie (*Art poétique*, I, v. 20), il veut dire qu'il se fait une fausse idée de son génie, non pas en le rabaisant outre mesure, mais en l'appliquant à un genre qui ne lui convient pas. Un développement pareil s'observe parfois dans les mots composés avec *dé-*. Soit le mot *dérégler* dont le sens primitif est absolument neutre. *La muse déréglée* dont parle Boileau (*Art poétique*, III, v. 317), est une muse qui ne s'astreint à aucune règle; mais de là la transition est facile à l'emploi avili qu'on trouve dans *fantaisie déréglée*, *mœurs dérégées*.

165. IDÉE D'APPROXIMATION. Le suffixe latin *-aster* désigne une qualité approchante, indique que l'objet ou l'individu en question n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être ou ce dont il a l'air; *oleaster* n'est qu'un olivier sauvage comme *fulvinaster* n'est qu'un pauvre imitateur de Fulvinius. L'idée d'à peu près implique tout naturellement celle d'insuffisance et de méchanceté. De *mater* on a formé en latin vulgaire le dérivé **matraster* d'où le français *marâtre* pour désigner par rapport aux enfants la femme que leur père avait épousée en secondes noces, la femme qui, par là, était devenue à peu

près leur mère. Au moyen âge le mot avait le simple sens de belle-mère: L'empereris qui feme estoit au père et marastre au fil (Villehardouin, § 212). Comme les belles-mères ne sont pas toujours tendres pour les enfants du premier lit, *marâtre* est devenu synonyme de mauvaise belle-mère ou de mère dénaturée et n'a plus aujourd'hui qu'un sens injurieux.

REMARQUE. Nous appelons aussi l'attention sur la valeur quelque peu péjorative attribuée parfois à *entre*. Il signifie 'à demi' dans plusieurs verbes: *entr'ouvrir*, *entrebâiller*. Nous avons donc ici une idée d'approximation qui dans certains verbes implique une idée d'infériorité: *entrevoir*, voir à demi, et par conséquent voir mal, voir confusément; comp. *entre-luire*.

166. IDÉE DE DUALITÉ. En partant de l'idée de deux, on est arrivé, dans beaucoup de langues, à celle de mauvais. Ce développement paraît très naturel; s'il faut faire une chose deux fois, c'est que, la première fois, elle n'a pas été bien faite. Notez aussi qu'on déteste ce qui est double; *espèce d'ambiguïté* est une injure. La dégradation de l'idée de deux s'observe dans le sort de bis-. Ce préfixe, dont la forme primitive est *duis*, signifiait en latin deux fois; en français il est, dans plusieurs composés, devenu synonyme de mauvais. La vieille forme française était *bes-* (III, § 466); elle se retrouve dans les mots suivants: *besjugier*, juger injustement; *bestondre*, tondre mal; *bestorner*, tourner à l'envers, altérer, corrompre; *besloi*, injustice, perfidie, d'où *besloyer*, traiter injustement; *besvue*, maintenant *bévue*, mauvaise vue, erreur, méprise.

167. Voici encore quelques noms et quelques verbes, qui présentent le même développement péjoratif:

Altération est d'abord synonyme de changement: *altération d'un sel*, *d'une liqueur*; il se dit ensuite spécialement d'un changement de bien en mal: *une copie sans altérations*. *Altération des monnaies*. *Altération des couleurs*.

Altérer présente le même développement: *altérer les mœurs*, *l'amitié*, *les affaires*, etc. Comp. le vers suivant de Racine: Et du méchant l'abord contagieux, N'altère point son innocence (*Athalie*, II, sc. 2).

Doubler voulait dire autrefois tromper: On disait au moyen âge qu'il ne fallait pas *Dieu doubler* (Baudouin de Condé). Le dérivé *doublier* avait le sens de 'trompeur'.

Duplicité, caractère de ce qui est double: *certains verres donnent une duplicité d'images du même objet*. Ce sens général a vieilli maintenant; le mot désigne de nos jours surtout le caractère d'une âme qui est double, qui présente une apparence trompeuse et contraire à ce qui est au fond, fourberie.

168. IDÉE DE NOUVEAUTÉ. L'homme est un être qui vit de traditions; elles l'enchaînent et il les vénère comme il vénère toute habitude contractée. C'est pourquoi tout ce qui est nouveau et inédit lui paraît suspect d'avance, et à l'idée de nouveauté se joint naturellement une idée de bizarrerie, d'arrogance et de platitude (comp. III, § 9). Ce phénomène est illustré par le sens dépréciatif souvent attaché au grec *νέος* et au lat. *novus* (dans *res novae*, *homo novus*) et par les exemples suivants:

Étrange désigne primitivement celui qui est d'un autre pays; La Fontaine lui donne encore le sens d'étranger en parlant de *nations étrangères* (*Fables*, XII, 23). De nos jours il désigne exclusivement ce qui est en dehors de l'ordinaire, bizarre. Le même développement se retrouve en it. *strano* et esp. *estraño*.

Insolent. Le sens primitif de ce mot d'emprunt est insolite ou inaccoutumé; on trouve au XVI^e siècle *nouveauté insolente*. Ce sens, disparu maintenant, n'était pas étranger à l'usage du XVII^e siècle; mais il avait pris une nuance péjorative: on appelait insolent ce qui était trop insolite, ce qui choquait par un excès de nouveauté. Boileau dit de Saint-Amand qu'il s'en va «d'une voix insolente Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante» (*Art poétique*, I, v. 23); il veut dire par là, que la voix du poète, accoutumée surtout à des chansons de cabaret, a abordé un sujet auquel elle était mal préparée. Enfin l'idée de choquant a eu le dessus et s'est développée de la manière que l'on sait.

169. IDÉE DE BONTÉ. Un caractère doux, accommodant et bon est facilement la victime des hommes peu scrupuleux, et l'exploiteur qualifie volontiers d'imbécile celui qu'il arrive à duper: un homme qui ne se méfie pas, qui ne sait pas se défendre est un pauvre naïf. Ainsi, pour beaucoup de gens, l'idée de bonté amène nécessairement celle de stupidité. Voici à ce propos quelques observations de Romain Rolland sur les

relations entre un oncle et son petit neveu: »Christophe . . . réfléchissait parfois que son oncle était très bon; et il lui venait pour le pauvre homme des effusions de reconnaissance, dont il ne lui montrait rien, une fois le jour venu, parce qu'alors il ne pensait plus qu'à se moquer de lui. Il était d'ailleurs trop petit encore pour attacher à la bonté tout son prix: dans le langage des enfants, *bon* et *bête* sont presque synonymes« (*Jean-Christophe. L'Aube*, p. 172). Cette synonymie existe aussi hors du langage des enfants; dans le français actuel, *bon* s'emploie souvent au sens de 'niais'. Ex.: S'il croit que je suis ici pour mon plaisir, il est bon (Henri de Régnier, *Les vacances d'un jeune homme sage*, p. 38). La même nuance défavorable et ironique se trouve dans »Nos bons villageois«, titre d'une comédie de V. Sardou. Au sens de 'niais' *bon* fait au superlatif *plus bon* (II, § 457, 1). *Bénin* présente un sens analogue: Un air de suffisance bénigne (G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 231). Les maris les plus bénins du monde (*École des femmes*, v. 296). Le développement péjoratif s'observe très distinctement dans *bonhomme*, homme simple et sans malice, par conséquent facile à duper; il a même été employé au sens de 'cocu' (§ 417). On peut faire des observations analogues sur *honnête*, et *honnête homme*. Ex.: J'ai remarqué, continua-t-elle sans émotion, que ce que l'on appelle dans le monde *un honnête homme* est presque toujours doublé d'un imbécile (P. Marguerite, *La confession posthume*).

170. IDÉE DE MAGNIFICENCE. La magnificence frise l'ostentation; elle provoque facilement la critique des envieux et le blâme des bourgeois. La dégradation qui en résulte peut s'étudier dans le développement du mot *pompeux* qui a, de nos jours, un sens presque exclusivement défavorable; il en était autrement au grand siècle, où il signifiait 'noble', 'élevé', 'majestueux'. L'Académie lui donne en 1694 la valeur de 'recherché', de 'magnifique', et, en matière de vers ou de prose, 'qui sonne bien à l'oreille'; c'est ce qu'il faut bien se rappeler en lisant le vers du »Misanthrope«, où Oronte parle de *ces grands vers pompeux* (v. 307); on ferait un contresens en les comprenant selon l'usage moderne.

REMARQUE. A propos d'ostentation rappelons le sort du verbe *étaler*; il avait au XVII^e siècle sa signification étymologique: mettre sous les yeux

comme à l'étal, sans qu'il s'y attachât, comme de nos jours, une idée défavorable. Dans son »Épître à Racine«, Boileau parle de »l'heureux spectacle à nos yeux étalé« (v. 5); ici *étalé* est synonyme d'offert.

171. IDÉE DE PAUVRETÉ. Le proverbe dit que pauvreté n'est pas vice; elle est cependant regardée comme telle par beaucoup de gens et c'est pourquoi les termes qui désignent l'état d'un pauvre, se dégradent facilement. Un *coquin* était autrefois un mendiant, sens conservé dans le proverbe: *A coquin honteux plate besace*. Un homme *piètre* est primitivement, comme l'indique l'étymologie (*pedestris*), un homme qui va à pied, qui n'a pas de cheval, et qui par conséquent est pauvre, ensuite un homme mesquin.

B. ÉTATS, ARTS, MÉTIERS.

172. SOLDATS. Les troupes mercenaires d'autrefois ne jouissaient pas de la meilleure réputation; on craignait leur pilleries et leurs manières brutales ou trop lestes. L'étude historique des mots suivants nous en fournit une preuve linguistique:

Brigand est emprunté à l'ital. *brigante*; il désigne primitivement celui qui va en troupe, en brigade, un soldat à pied, et Froissart emploie encore notre mot dans ce sens. Mais au XV^e siècle, où la population pacifique eut à subir le pillage continu auquel se livraient les brigands, ce mot devint tout naturellement synonyme de pillard, comme le montre le vers suivant de Cuvelier: Bien resamble brigant qui les marchans espie (*Du Guesclin*, v. 2583). Depuis longtemps *brigand* a pour seule acception: celui qui vole à main armée sur les routes; une trace du sens honorable primitif se trouve dans l'ancien dérivé *brigandine*, armure légère. Il est curieux de constater déjà pour le latin un développement sémantique parallèle: Le mot *latro*, voleur, signifie primitivement »soldat mercenaire«, comme il ressort du passage suivant de Festus: »Latrones (os antiqui dicebant qui conducti militabant ἀπὸ τῆς λατρείας.«

Goujat, voir sur ce mot § 179.

Grivois est un dérivé de *grivoise* (III, § 539); il désigne d'abord un soldat allemand au service de la France, puis soldat en général, enfin, par suite de la désinvolture des mœurs militaires, une personne libre et entreprenante; c'est ce même

sens qui a donné son empreinte au mot employé comme adjectif: *une chanson grivoise, des buveurs grivois; comp. grivoiserie.*

173. AGRICULTEURS. La population des grandes villes méprise souvent les campagnards. Les citadins, habitués à d'autres travaux, dédaignent le labourage, le fumage et autres occupations rustiques. Comme le développement de la civilisation s'effectue bien plus vite dans les villes qu'à la campagne, les citadins se croient supérieurs aux villageois dont les mœurs leur paraissent grossières et vieillies. C'est pourquoi beaucoup des mots qui se rapportent à la vie rurale sont devenus des termes de mépris et même des injures.

REMARQUE. Presque toutes les langues offrent des exemples d'un développement sémantique analogue, ce qui veut dire que dans presque tous les pays les gens de la campagne ont été l'objet du mépris des gens des villes. Les Romains attachaient déjà un sens dédaigneux aux mots *agrestis* et *rusticus*; comp. les combinaisons *genus hominum indoctum et agreste, opprobria rustica*, etc. Pour les langues modernes rappelons la nuance de mépris attachée aux termes suivants en anglais: *boor, boorish, boorishly, boorishness*, en allemand: *bauer, bauerisch*, en danois: *bonde, bondsk*.

174. Voici quelques exemples français de dégradation de mots désignant des agriculteurs ou des campagnards:

Berger. On prête souvent au berger une certaine imbécillité. Dans la vieille littérature on rencontre souvent la locution *tenir por bergier* ou même *tenir por fol ou bergier*; le mot de *bergier* pouvait être remplacé par *pastorel*. Exemples: Par vostre grant malaventure, Me tenissiez vous por bergier (*Roman de la Rose*, v. 12459)? Ne me tenrés huimais por pastorel (*Raoul de Cambrai*, v. 4657). Agnelet, le berger rusé de la farce de M^e Pathelin, nous montre à quel point l'opinion générale peut se tromper.

Manant. Ce mot qui est à l'origine le participe présent de l'ancien verbe *manoir* (*manere*), signifie proprement: celui qui demeure. Il désigne d'abord l'habitant d'une ville, d'un bourg ou d'un village, puis un paysan, et enfin un homme grossier.

Paysan (comp. III, § 305, 1) s'emploie parfois comme synonyme de grossier et impoli.

Rustre du lat. *rusticus* (comp. I, § 504, 3). Ce mot avait souvent au moyen âge le sens de 'fort', 'impétueux'. Exemples:

Charlemagne s'assist et sis ruistes barnez (*Pèlerinage de Charlemagne*, v. 400). Cil troi sont ruiste et hardi (Bartsch-Horning, p. 382, 3). De nos jours il désigne un homme qui a des manières grossières, qui est mal élevé. Le même sens péjoratif se rattache aussi au dérivé *rustaud* (de l'ancienne forme *ruste*). Le mot savant *rustique* est plutôt un terme neutre désignant ce qui appartient aux choses de la campagne (*vie rustique, travaux rustiques*); *rusticité*, au contraire, s'est développé d'une manière péjorative et est devenu synonyme de 'grossièreté de manières'.

Villageois s'emploie parfois avec une nuance ironique et méprisante: *des mœurs villageoises, une âme villageoise*.

175. ÉGLISE, CROYANCES. On connaît les défauts qu'on reproche parfois aux gens d'Église, et les récriminations que ceux-ci adressent aux esprits indépendants qui ne se soumettent pas aux dogmes. On en trouvera des témoignages dans les exemples suivants:

Béguine est un dérivé du nom propre, Lambert le Bègue, fondateur, au XII^e siècle, d'un couvent dont les habitantes reçurent le nom de *béguines*; le nom de ces religieuses s'est pris en mauvaise part pour désigner une femme d'une dévotion outrée.

Libertin est emprunté du lat. *libertinus*, affranchi. Il désignait aux XVI^e et XVII^e siècles un libre penseur. Exemple: Je le soupçonne encore d'être un peu libertin, Je ne remarque pas qu'il hante les églises (Molière, *Tartuffe*, II, sc. 2). Le blâme attaché à celui qui ne se soumettait pas aux dogmes de l'Église a provoqué le sens de 'homme de mœurs légères', et l'ancien sens a fini par disparaître.

Prêcheur se disait primitivement sans aucune idée péjorative. C'est dans la deuxième moitié du XVII^e siècle que le mot commence à être employé avec une nuance de dénigrement, sauf dans le nom propre *frères prêcheurs*; partout ailleurs il a été remplacé, au sens primitif, par *prédicateur*.

176. ÉCOLE, ENSEIGNEMENT. Le développement sémantique des mots suivants montre clairement de quelle réputation jouissaient autrefois ceux qui touchaient de près ou de loin à l'école. Rappelons à ce propos ce que raconte Montaigne: »Je

me suis souvent despité en mon enfance, de voir és Comedies Italiennes, toujours un pedante pour badin, et le surnom de *magister*, n'avoir guere plus honorable signification parmy nous« (*Essays*, I, chap. 24).

Cuistre, probablement altération du vfr. *coustre* (II, § 281), signifie primitivement 'surveillant subalterne dans un collège' ou 'pédant d'école' (voir ci-dessous); il désigne maintenant un homme aux manières pédantesques et qui manque de savoir-vivre.

Pédant, pour *pédante* (II, § 394) est emprunté de l'it. *pedante*. Le sens primitif, encore en usage au XVII^e siècle, est: celui qui enseigne; mais, dès le XVI^e siècle, il s'emploie aussi par dérision (comp. H. Estienne, *Deux dialogues*, I, 64) de celui qui fait parade de savoir. Voltaire a remarqué: »Que de termes éloignés de leur origine! Pédant qui signifiait instructeur de la jeunesse est devenu une injure.«

177. ARTISTES. Le développement de la civilisation peut produire la déchéance de certains arts, ce qui amène une dégradation correspondante de leurs dénominations (*jongleur*, *ménétrier*). Dans d'autres cas l'avalissement qu'ont subi les noms de certains arts et métiers reflète fidèlement le peu d'estime que leur accorde le public (*baladin*, *histrion*); il faut enfin compter avec le mépris des philistins pour tout ce qui touche aux beaux-arts et à la poésie (artistes). Examinons maintenant de plus près les exemples:

Artiste. Si les artistes traitent les bourgeois d'épiciers (§ 178), les bourgeois le leur rendent bien, et ils sont tous de l'avis de Monsieur Prudhomme:

Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces marouffles,
Ces fainéants barbus, mal peignés, il les a
Plus en horreur que son éternel coryza.

(Paul Verlaine.)

Un artiste, surtout s'il est pauvre, est souvent regardé par les philistins, qu'ils soient nobles ou bourgeois, comme un être appartenant à une classe inférieure et méprisable. Dans la bouche de beaucoup de gens le noble mot d'*artiste* est devenu presque une injure. Rappelons l'amusante réplique de Madame Vignerou dans »Les Corbeaux« d'Henry Becque (I, sc. 4): Oui,

madame, nous avons invité ce garçon. Je sais bien que c'est un artiste, mais justement nous n'avons pas voulu le lui faire sentir.

Baladin, emprunté du prov. baladin, désigne primitivement un danseur de profession, un homme qui figurait dans les ballets, sans aucune idée défavorable; un *maître baladin* (Molière, *Les Fâcheux*, v. 198) était un maître de danse, muni d'une lettre de maîtrise et probablement membre de l'Académie royale de danse. Le mot prend aussi de bonne heure un sens défavorable. Furetière remarque qu' »on le dit quelquefois, plus généralement, des bouffons et farceurs qui divertissent le peuple.« De nos jours il se dit aussi de toute personne bouffonne ou ridicule.

Bel-esprit. Ce terme s'emploie souvent de nos jours avec une nuance d'ironie; on ne veut plus être bel-esprit, mais littérateur ou esthète. Boileau parle de ceux qui courent »du bel esprit la carrière épineuse« (*Art poétique*, I, v. 8), et F. Brunetière en commentant ce passage observe expressément: »le mot de *bel-esprit* n'avait pas alors la signification absolument et décidément défavorable qu'il a prise depuis.

Histrion, emprunté du lat. *histrion*, acteur, comédien, ne s'emploie aujourd'hui qu'avec un sens de mépris; il est synonyme de baladin de foire et se dit, en mauvaise part, pour comédien. Il en est autrement en espagnol; comp. le titre d'un livre récent sur l'histoire de la danse: »Documentos para la historia del histrionismo en España«.

Jongleur, dont la forme primitive est *jogleor* (lat. *joculator*), désignait au moyen âge le ménestrel qui allait chantant des chansons de geste et autres poèmes dans les cours des princes, dans les châteaux des barons, dans les tournois, etc. De nos jours il désigne un faiseur de tours de passe-passe, un saltimbanque. Cette dégradation est, en partie, la suite du changement survenu, vers la fin du moyen âge, dans les conditions sociales du »jogleor«; les grands seigneurs se désintéressent de la littérature chantée, surtout de l'ancienne épopée, et le »jogleor« est peu à peu obligé de chercher son public exclusivement dans les foires et autres fêtes populaires, ce qui amène un changement dans sa manière de se présenter, le rôle littéraire s'effaçant devant le désir de divertir.

Ménétrier, altération de l'ancienne forme *menestrel* (minis-

terialis), par substitution de suffixe (III, § 207, a), signifie proprement serviteur; au moyen âge il désignait surtout le musicien qui allait de château en château chantant ou récitant des vers, parfois composés par lui-même. L'hôte bienvenu des châteaux qui ravissait les fiers barons en disant les prouesses de Roland est devenu un pauvre musicien de village qui joue du violon pour faire danser les paysans.

178. COMMERÇANTS. On ne saurait citer qu'un tout petit nombre de métiers dont la désignation ait été exposée à une véritable dégradation. En voici quelques exemples:

Apothicaire, emprunté du bas-lat. *apothicarius*, désigne primitivement celui qui vend des médicaments et les administre. Il est maintenant synonyme de pharmacien, mais avec une nuance défavorable; cette nuance provient du service que rendaient les apothicaires aux malades en leur administrant des lavements; il y a même eu un temps où le mot a paru tellement déshonnête qu'on lui a substitué des euphémismes plus ou moins ironiques (§ 427 Rem.).

Épicier, proprement un homme, qui tient un commerce d'épicerie, se dit en mauvaise part d'un homme à idées étroites, à goûts vulgaires. Cette dégradation paraît due surtout au mépris des artistes pour tout ce qui est bourgeois: l'épicier du coin, le petit bourgeois dont l'horizon est restreint à sa boutique, leur a servi de plastron.

Marchand a été délaissé dans la langue moderne au profit de *négociant*.

Triacleur, dérivé de *triacle*, ancienne forme de *thériaque* (I, § 260). C'était un homme qui vendait de la thériaque dans les foires; à cause de l'éloquence qu'il devait déployer pour vendre ses marchandises, son nom devint synonyme de diseur de belles paroles, ou charlatan. Régnier dans sa XIII^e satire ne fait pas de différence entre *triacleurs* et *vendeurs de fumée*.

179. MANGEUVRES. Les ouvriers qui ne font que des travaux manuels, de gros ouvrages, sont généralement mal payés, et ils sont moins estimés que les ouvriers proprement dits et les artisans. Aussi leur nom subit-il facilement une dégradation. Exemples:

Faquin (d'où l'it. *facchino*) signifie d'abord 'portefaix'. Ce

sens, que lui donne encore Scarron, est vieilli depuis longtemps; il a cédé la place à celui de personnage impertinent et bas, homme de rien. Cette dégradation est due, non seulement aux manières grossières du faquin, mais aussi au mépris des classes supérieures pour ceux qui peinent.

Goujat est un mot provençal dont le sens primitif est 'jeune homme'. En français il a pris le sens de 'valet' et a désigné, soit un valet d'armée, soit un apprenti maçon dont la fonction est de porter le mortier. De nos jours le mot n'a plus ces deux acceptions, pour ainsi dire techniques; il ne désigne plus qu'un homme grossier.

180. ROTURIERS. On sait que, sous l'ancien régime, ceux qui n'avaient pas leurs titres de noblesse ne comptaient pas et ne valaient rien. Cette ancienne arrogance aristocratique se reflète clairement dans la dégradation du mot *vilain*, dont le sens étymologique est: habitant d'une villa, d'une propriété territoriale. Il désignait au moyen âge un campagnard ou un roturier. Le seigneur de Joinville appelle dans sa chronique Robert de Sorbon *fiz de vilain et de vilainne* (§ 36), et en parlant des soldats ordinaires il les qualifie de *vilains à piet*. Notre mot s'opposait à *gentilhomme*. On lit dans Alain Chartier: L'œuvre fait tel reprover vilain qui gentil se faint. Mathurin Régnier cite dans sa XIII^e satire l'ancien proverbe: »Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme.« Le chansonnier Béranger signe ses œuvres P.-J. de Béranger; s'en expliquant, il dit dans une chanson bien connue: »Je suis vilain et très vilain.« *Un vilain lieu* était un lieu sans franchise, *une terre vilaine* était une terre qui n'était pas tenue par un noble. Puis, par une extension naturelle du sens de 'non noble', le mot en est venu à signifier: commun, laid, sale, déshonnête, mesquin, avare (*une vilaine parole, une vilaine action, un vilain nez, une vilaine maison*, etc.). *Vilente*, qui désigne proprement les actions d'un vilain, a exclusivement un sens péjoratif. Nous ajouterons quelques remarques sur le mot *bourgeois* dont l'emploi dépréciatif est d'une date plus récente. C'est un de ces mots amphibies qui sont ou un éloge ou une injure, selon la personne qui s'en sert et la manière dont elle les prononce. Les bourgeois ont souvent été un objet de mépris de la part des nobles, des artistes et des militaires, et c'est pourquoi leur

nom a été employé avec une nuance défavorable pour désigner un homme qui manque de distinction dans les manières et dans le goût: *Cela sent son bourgeois. Ce que vous dites là est du dernier bourgeois*, phrase propre aux Précieuses, qui opposaient *bourgeois* à *galant*. Gustave Flaubert faisait de ce mot *bourgeois* le synonyme d'imbécile, et il le définissait ainsi: »J'appelle bourgeois quiconque pense bassement.« Dans une comédie de Marcel Prévost, »La plus faible«, Jacques Nerval dit à Gourd: »Je dis que tu es un bourgeois, foncièrement, malgré tes prétentions de penseur et d'artiste« (I, sc. 5). Le même raisonnement qui a amené l'évolution en mauvaise part de *vilain* et de *bourgeois* a aussi déterminé l'avilissement de *peuple* pour désigner une partie de la nation, considérée par opposition aux classes où il y a plus de richesse et plus d'instruction: *Sentir le peuple. Un homme du peuple. Un air peuple*. Le mot a passé en allemand avec le sens péjoratif: *Pöbel* (comp. dan. *pøbel*).

REMARQUE. C'est bien le lieu de rappeler ici le sort curieux du mot *idiot*, emprunté du lat. *idiota*. Il signifie en grec, d'où les Romains l'ont pris, un particulier, par opposition à un magistrat, ensuite un homme du peuple et homme peu instruit. Au moyen âge *idiota* était synonyme de »*ruralis et illitteratus*«. Mathieu de Paris, en parlant de saint Wulfstan, dernier évêque anglo-saxon, contemporain de la Conquête, le qualifie de »*homo idiota, qui linguam gallicanam non noverat*« (*Chronica Major*; sub anno 1095). Henry de Mondeville parle avec mépris de quelques *ydiores cyrurgiens* (*Chirurgie*, § 1601). Le mot était synonyme d'ignorant encore au XVI^e siècle (I, § 119); à cause de l'emploi euphémique (§ 397) qu'on en a fait, l'ancien sens a maintenant disparu. Sur *idiotisme*, voir § 43.

181. DOMESTIQUES. Les mots désignant les gens de service ont parfois subi un développement péjoratif, ce qui s'explique facilement; celui qui est aux gages de quelqu'un doit parler au gré de son maître et courber le dos, et il est souvent obligé d'être plat avec tout le monde. Remarquez d'ailleurs que pour exprimer l'idée de domesticité on recourt volontiers à des expressions signifiant 'jeune homme', 'jeune fille' (comp. lat. *puer*; suéd. *drång*; fr. *filie, garçon, valet*). Exemples:

Bagasse est emprunté du prov. *bagassa*. Molière et d'autres auteurs l'ont employé au sens de 'femme de mauvaise vie'; mais le sens primitif est 'servante'.

Portier. Ce mot ne s'emploie plus qu'avec une nuance défa-

vorable et est ordinairement remplacé par concierge: Vous vous faites appeler concierge, et vous avez les sentiments d'un portier (O. Feuillet).

Valet, autrefois *vaslet* (I, § 257), diminutif de *vassal*; il signifie ainsi proprement un jeune vassal ou un jeune guerrier, et durant tout le moyen âge le mot garde son sens élevé. Notez que Villehardouin, en parlant du prince de Constantinople, l'appelle *li vasles de Constantinople*. Comme beaucoup de *vaslez* étaient au service des grands seigneurs, notre mot a, déjà au moyen âge, pris le sens spécial de 'serviteur'; et peu à peu une nuance défavorable s'est jointe à ce sens nouveau; comp. *une âme de valet, se conduire en valet*.

REMARQUE. Un développement péjoratif parallèle a eu lieu dans l'all. *Knecht* et le dan. *Skalk*.

C. TITRES D'HONNEUR.

182. La démocratisation continuelle de la société a laissé un certain nombre de traces dans le domaine de la langue. Les classes inférieures ont toujours aimé à se parer des plumes brillantes des classes supérieures. Les nobles sont imités par les bourgeois, les bourgeois par les ouvriers, les citadins par les campagnards, etc. Il y a des snobs dans toutes les classes, et leurs efforts plus ou moins louables ont eu pour résultat qu'il s'est introduit un certain communisme de mœurs et d'usages, et que des noms et des titres honorifiques, réservés autrefois à un petit nombre d'élus, se sont peu à peu répandus hors de leurs bornes primitives. En voici quelques exemples :

Demoiselle (lat. *dominicella*) désignait au moyen âge une fille de noble extraction ou gentillefemme, qui n'ayant pas le titre de dame était épouse d'un *damoisel* ou d'un écuyer. Encore au grand siècle *demoiselle* se disait d'une femme noble de naissance. George Dandin soupire: Ah! qu'une femme demoiselle est une étrange affaire (I, sc. I). Rappelons aussi *les demoiselles de St.-Cyr* qui étaient toutes nobles. Peu à peu la bourgeoisie s'empare du mot, et au XVII^e siècle il s'applique aussi aux femmes mariées bourgeoises: La Fontaine adresse ses lettres du Limousin à *Mademoiselle de La Fontaine*; Molière,

en parlant de sa femme, la nomme *Mademoiselle Molière*, etc. De nos jours *demoiselle* est devenu la dénomination de toute femme qui n'est pas mariée: *épouser une demoiselle*, *rester demoiselle*. Sur le sort de la forme masculine *damoiseau* voir § 185.

Madame (comp. II, § 328; III, § 561) était autrefois un titre d'honneur, réservé aux femmes mariées et de distinction, surtout aux femmes des chevaliers. Au moyen âge les poètes chantaient *Madame Marie*, *Madame Madeleine*, etc. Sous l'ancien régime, *Madame* tout court désignait la sœur du roi ou la femme de son frère. Rappelons aussi qu'on s'est servi de notre mot en s'adressant à une jeune fille, mais avec une intention marquée de respect, d'admiration et d'amour. Au vers 685 du *Tartuffe* Valère parlant à Mariane, sa fiancée, l'appelle *Madame*. Dans les *Précieuses ridicules* Almanzor semble obéir à une recommandation expresse en répondant par *Madame* à l'appel de Magdelon. *Madame* est resté le terme le plus respectueux dont on puisse se servir en parlant à une femme, fût-elle reine; mais son domaine s'est notablement agrandi; c'est maintenant un titre donné à toute femme mariée, noble ou non.

Monsieur est une contraction de *mon* et *sieur*, forme collatérale de *seigneur* (comp. II, § 328). Nous avons donc là primitivement un titre d'honneur; avant la Révolution il ne se donnait qu'à certaines classes de la société. L'ennemi de Molière qui a publié une critique anonyme de la biographie de Grimarest dit: »Apparemment que l'auteur n'a eu l'intention de faire son livre que pour les gens d'antichambre et pour le menu peuple. Il n'y a que ces sortes de personnes qui puissent appeler Molière Monsieur, c'est un comédien... à qui la qualité de Monsieur ne convient nullement...« Et Grimarest, dans sa réponse, s'excuse en disant que ce n'est pas au comédien, mais à l'auteur dramatique qu'il a donné du Monsieur. Le poète Saint-Amand dit modestement: »Je ne me suis pu résoudre à me *monsieuriser* dans les titres de mes ouvrages« (Tartuffe, éd. Livet, p. 160). Après la Révolution, *monsieur* est devenu un titre de simple civilité qu'on donne à tout homme à qui l'on parle ou de qui l'on parle.

D. CAS DIVERS.

183. Le phénomène de dégradation s'observe encore dans plusieurs autres groupes de mots dont nous indiquerons sommairement les plus importants. Les paragraphes suivants montreront que la dégradation menace les termes euphémiques et ironiques, les termes vieillissés et les mots étrangers; elle frappe aussi plus ou moins momentanément toute expression employée comme injure.

184. TERMES EUPHÉMIQUES. L'emploi euphémique d'un mot amène souvent une dégradation notable. Dans certains domaines l'euphémisme devient vite le synonyme du mot qu'il doit remplacer, et au moment où il cesse d'être une circonlocution, il ne peut plus servir d'euphémisme et demande à son tour à être remplacé. L'idée déplaisante qu'on a voulu cacher sous une expression neutre et innocente a brutalement percé le voile et l'a sali. Ce développement péjoratif s'observe surtout dans les expressions et les désignations concernant l'amour et la femme (*amant, maîtresse, fille, bordel*, etc.), la bêtise humaine et l'idiotie (*benêt, imbécile, crétin, idiot, innocent, naïf*).

185. TERMES VIEILLIS. Les mots anciens qui s'emploient avec profit dans le style poétique et soutenu auquel ils donnent une certaine noblesse, sont souvent marqués d'une note d'ironie et de moquerie quand ils sont employés dans la langue familière. Ainsi plusieurs mots appartenant au langage poétique de la Renaissance produisent un effet comique au grand siècle. *Desconfit* est employé comme un terme noble par Régnier et Malherbe, mais Richelet le qualifie de bas et burlesque. *Guerdon* et *guerdonner*, qui étaient en usage jusqu'au commencement du XVII^e siècle, sont notés par Furetière comme burlesques. *Bouillon* au sens d'effervescence de l'âme était au grand siècle aussi noble qu'aujourd'hui *bouillonnement*; Boileau parle des *bouillons de la mélancolie* (*Satires*, VII, v. 70), ce qui ne serait plus permis. Pour la langue moderne, A. Darmesteter a fait l'observation suivante: «Voyez où sont descendus ces

beaux termes *déconfire, déconfiture, occire, preux, prouesse, sire, castel, manoir, galetas*. C'est avec un sourire aux lèvres qu'on emploie dans la conversation ou le style familier des mots qui n'ont leur valeur que dans le haut style: *glaive, coursier*, etc. (*Vie des mots*, p. 108). Voici quelques remarques détaillées sur des mots vieillis employés dans la langue moderne avec une valeur dépréciative:

Damoiseau est la forme masculine de *demoiselle* (§ 182). Au moyen âge il désignait un jeune gentilhomme; il vit encore comme terme vieilli, et on lui a prêté le sens ironique de: jeune homme qui ne s'occupe qu'à courtiser les dames. Comp. all. Junker.

Galetas est à l'origine le nom d'une tour de Constantinople; il se disait au XIV^e siècle de l'étage supérieur de tout édifice important. Plus tard il a servi à désigner ironiquement un logement quelconque sous les toits et finalement, un logement misérable.

Geindre, ancien doublet de *gémir*, est maintenant un terme du langage vulgaire où le gémissement est présenté comme quelque chose de ridicule ou de peu sérieux; au contraire *gémir* est le beau mot, celui qui exprime la peine morale et la profonde tristesse (Littré).

Gent était d'un usage relevé encore au commencement du XVII^e siècle: *La gent qui porte le turban* (Malherbe). *Une gent invincible aux combats*. Aujourd'hui où la forme singulier est vieillie, elle ne s'emploie plus sans une nuance comique ou de dénigrement.

Occire; on entend dire par plaisanterie *occire un poulet*.

Sieur, ancien cas régime de *sire* (II, § 281) et doublet de *seigneur*, est maintenant d'un emploi moins général qu'autrefois. Il a gardé un peu de son ancienne dignité dans le langage juridique où il précède le nom des parties: *le sieur N*. Employé dans la langue commune, il comporte une idée de mépris: *un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation*. A cause de cet emploi ironique du mot, on a formulé des protestations contre l'usage qu'en font les juristes. Rappelons une chanson de Xanrof où il est dit:

D'avant l'tribunal faut s'découvrir,
 Pas réponsdr' quand il vous houspille,
 Et d'sa part il faut tout souffrir,
 S'entendre app'ler: »le sieur, — la fille!«

(*Chansons ironiques*, p. 60.)

Sire, ancien nominatif de *sieur*, est un mot vieilli auquel on donne une valeur dédaigneuse: *un beau sire*, *un triste sire*.

186. MOTS ÉTRANGERS. Les mots empruntés à une langue étrangère sont souvent dégradés. Il faut ici tenir compte d'un fait psychologique bien connu: ce qui est nouveau et étranger nous paraît de prime abord bizarre et ridicule (voir § 168). C'est pourquoi on se sert volontiers d'un terme étranger pour exprimer une nuance ironique, désagréable ou défavorable. Ce fait est mis en lumière par les couples de mots suivants: *Livre* — *bouquin* (anc. néerl. *boeckin*, petit livre). *Lèvre* — *lippe* (all. *Lippe*, lèvre). *Cheval* — *rosse* (all. *Ross*, cheval). *Cavalier* — *reître* (all. *Reiter*, cavalier). *Capitaine* — *capitan* (esp. *capitán*, capitaine). *Mot* — *palabre* (esp. *palabra*, parole). *Parler* — *hâbler* (esp. *hablar*, parler). *Juif* — *youtre* (all. *Jude*). L'examen détaillé de chacun de ces couples de mots serait très instructif; rappelons par ex. ce que nous apprend le mot *hâbler* sur la verve espagnole et sur l'impression qu'elle a produite en France. Mais ces considérations demanderaient trop de place, et nous devons laisser au lecteur le soin de les faire lui-même.

REMARQUE. Il y a aussi des cas où le mot indigène perd en valeur à côté du mot étranger; voir § 197.

187. Voici quelques autres mots empruntés qui ont subi en français un avilissement notable:

Donzelle, emprunté de l'it. *donzella* et doublet de *demoiselle*, a désigné d'abord une femme de distinction, mais ce sens est depuis longtemps tombé en désuétude; le mot ne s'emploie plus maintenant qu'avec une forte nuance de mépris, et il est plutôt à regarder comme un terme leste.

Estafier, emprunté à l'it. *staffiere*; au sens primitif de valet à pied armé s'est joint celui de spadassin et souteneur de filles.

Magister a été employé pour désigner un maître d'école dans un village.

Messere était fréquent au XVI^e siècle pour caractériser ironiquement les Italiens prétentieux.

REMARQUE. Comme exemple typique d'un mot étranger dégradé, on a souvent cité *hère*, employé surtout dans la combinaison *pauvre hère* (§ 70). Henri Estienne le dérivait de l'all. *Herr*, et tous les étymologistes l'ont suivi. Cependant *hère*, dont la forme primitive est *haire*, apparaît déjà au XII^e siècle; le sens primitif du mot est 'malheureux' et plus spécialement 'mutilé'; il n'a donc rien à démêler avec l'all. *Herr*.

188. INJURES. Un mot peut subir une forte dégradation, s'il est employé comme injure. Il n'y a pas de mot, si innocent, si indifférent qu'il soit, qui se refuse à cet emploi. On peut presque dire qu'il n'y a pas de mot qui ne puisse servir d'injure, et on voit parfois que plus l'expression est générale plus l'injure est grave. Rappelons l'emploi injurieux qu'on fait de mots tels que *espèce*, *type*, *poire*, *vache*, *wagon*, *fourneau*, *Ouest-État*, *volaille*, etc. Tout mot est bon quand il s'agit d'invectiver. En 1903, quand tous les journaux parlaient de la mort du pape et de son camerlingue, un rôdeur de nuit voulant injurier un agent qui le secouait un peu trop, lui cria: *va donc, camerlingue* (voir «Le Temps» 31 juillet 1903). Ce seul exemple montre combien le domaine des termes injurieux est vaste; nous ne pouvons pas l'explorer ici.

REMARQUE 1. L'emploi de mots d'un sens très général comme injures se retrouve un peu partout; rappelons pour l'allemand *Mensch*, *Geschöpf*, *Person*, *Sorte*.

REMARQUE 2. Nous examinerons dans un chapitre spécial le sens dépréciatif attribué à quelques noms de personnes (§ 507) et à quelques noms de nationalités (§ 521).

189. Nous rappellerons à titre de curiosité que les termes idéologiques servent souvent d'injures, et dans toutes les langues. Pour le français nous nous contenterons de citer le mot trivial *coïon*, graphie euphémique pour *couillon* (dér. de *couille*,

du lat. *colea*, pour *coleus*). Le sens de lâche, poltron, im-bécile attribué à notre mot vient peut-être de l'italien, où *coglione* s'emploie aussi comme injure. Il est du reste curieux que la désignation des organes qui sont toujours regardés comme un signe de force (comp. la locution espagnole *tener muchos cojones*), ait été employée pour désigner un homme mou et peu énergique.

CHAPITRE III.

AMELIORATION.

190. Après avoir étudié la dégradation des mots, nous allons nous occuper du phénomène contraire. Comme les mots perdent de valeur et s'avilissent, ils peuvent aussi s'ennoblir; mais cette évolution est relativement rare.

191. On sait que le français continue, non pas le latin classique, qui sombra avec la civilisation romaine, mais le latin des couches inférieures de la population gallo-romaine (I, § 2). Une grande partie du vocabulaire français se compose ainsi de mots ayant primitivement appartenu au bas peuple, et beaucoup de ces mots étaient grossiers et triviaux. Au lieu des termes cultivés propres au ›sermo urbanus‹, le peuple se servait de termes souvent vulgaires et argotiques, mais en retour vivants et pittoresques. Le ›sermo plebeius‹, devenant la langue des classes supérieures, dépouillait nécessairement son caractère vulgaire. Examinons par exemple le sort du mot *caballus*, qui a remplacé le classique *equus* dans toutes les langues romanes. Le sens primitif du mot est 'rosse' ou 'haridelle', mais ce sens a totalement disparu: *caballus* est partout devenu synonyme du mot qu'il remplaçait, sans aucune nuance péjorative. On peut faire des considérations pareilles sur les groupes suivants:

Os — *bucca* (joues bouffies, gueule) > *bouche*.

Caput — *testa* (pot de terre, cruche) > *tête*.

Gena — *gabata* (jatte) > *joue*.

Crus — *gamba* (paturon) > *jambe*.

Cutis — pellis (peau d'animal) > *peau*.

Ducere — minare (mener des troupeaux à force de cris) > *mener*.

Edere — manducare (mâcher) > *manger*.

192. Le développement historique peut de plusieurs manières occasionner la hausse de la valeur d'un mot. Nous rappellerons d'abord les changements sémantiques dus à l'introduction du **christianisme**. La religion chrétienne a mis une empreinte spéciale sur un grand nombre des mots dont elle s'est servie; elle les a élevés de leur usage journalier primitif dans une sphère supérieure. Rappelons des mots tels que *évêque* (de *episcopus*, surveillant), *pasteur* (de *pastor*, berger), *ministre* (de *minister*, serviteur), *Seigneur*, *Ascension*, *Cène*.

193. Parmi les institutions sociales qui ont contribué à ennoblir les mots, il faut aussi rappeler la *cour* des souverains et tout ce qui s'y rattache. La gloire qui rayonne de la personne du prince a toujours ébloui les classes inférieures, et ce qui se rapporte à la cour a été regardé comme digne d'imitation sous tous les rapports. Voici maintenant un petit nombre de mots se rapportant tous à la cour, et qui, par leur application à l'entourage du roi, ont fini par devenir des termes nobles.

Baron. Le sens primitif de ce mot paraît être «servus militum», goujat d'armée; de là on est arrivé à: homme fort, puis à: homme puissant (comp. esp. *varón*, homme en général). Dans le monde féodal, *baron* se disait de tout seigneur, et le mot a fini par devenir un titre de noblesse.

Chancelier (lat. *cancellarium*). Le sens latin était 'huissier d'un tribunal', 'scribe', 'greffier', ainsi dit de ce qu'il se tenait près de la barre (*cancelli*), qui séparait le juge de l'assistance. Déjà au moyen âge le sens du mot s'était ennobli.

Comte (du lat. *comitem*) est proprement un compagnon. Le mot a été employé «sensu eminentiori» pour désigner ceux qui entouraient le prince, qui l'approchaient (*comes imperatoris* ou *regis*), et a fini par devenir, déjà dans l'empire romain, un titre de dignité.

Connétable (corruption de *comes stabuli*). Par ce mot on désignait l'officier qui était chargé du soin des écuries; par

extension on l'a dit du chef d'une troupe de guerriers etc., et en dernier lieu il a désigné le commandant en chef des armées du roi.

Cour (lat. *cohortem*) désigne d'abord un domaine rural, une cour de ferme, et ce sens existe encore en Normandie et en Picardie; il s'appliquait surtout aux fermes et aux châteaux bâtis par les colons romains, et autour desquels se développaient des villages et des villes (d'où *Graincourt*, *Liancourt*, *Magnicourt*, etc.); après avoir signifié 'château fort', 'place fortifiée', notre mot a servi à désigner le château du roi, la résidence du souverain et de son entourage.

Courtois (dér. de *court*, forme primitive de *cour*), qualifie d'abord les manières d'un homme de cour, puis veut dire: affable, gracieux, poli. Ce développement caractéristique se retrouve en italien (*cortese*, *cortesia*, *cortigiano*, *corteggiare*), en espagnol (*cortesano*, *cortezar*, *cortejar*), et en allemand (*höflich*, de *Hof*).

Maréchal, terme d'origine germanique (I, § 7, 1), désigne primitivement le domestique (*schalc*) qui a soin des chevaux; ce sens primitif se retrouve encore dans *maréchal ferrant*, *maréchal vétérinaire*. En passant par la signification d'officier de cavalerie, *maréchal* a suivi le développement de *connétable*, et a fini par désigner celui qui occupe le grade le plus élevé dans l'armée.

Ministre (du lat. *minister*), signifie proprement 'serviteur'. Il a été appliqué aux conseillers et aux représentants du prince, d'où le sens politique du mot dans la langue actuelle.

Sénéchal remonte au germ. *sini-scalc*, le plus vieux ou le chef des serviteurs. Employé comme titre de dignité, le mot a désigné dans la féodalité plusieurs fonctionnaires supérieurs de la cour, de l'armée, de l'administration et de la justice.

Sire, ancien nominatif du mot *sieur* (II, § 281). Anciennement les deux mots s'appliquaient à tous les seigneurs. Tandis que le cas régime a perdu de sa valeur (§ 185), le cas sujet a subi l'évolution contraire et a fini par être un titre donné aux seuls empereurs et aux rois. L'ancien emploi du mot se trouve encore dans La Fontaine.

194. La grande Révolution a fait triompher la cause démocratique, et ce triomphe a eu aussi des résultats linguistiques.

tiques. Nous avons déjà constaté qu'au point de vue phonétique, elle a fait admettre dans le langage cultivé certaines manières de prononcer, regardées autrefois comme vulgaires (I, § 160). Ajoutons ici qu'elle a aussi enlevé à certains mots ce qu'ils contenaient de méprisable; comme le montre le sort curieux de *sans-culotte*. Que ce mot ait été employé pour la première fois par l'abbé Maury dans la Constituante ou par le marquis de Laquielle, il est sûr que nous avons là primitivement un terme de mépris; les révolutionnaires à outrance s'en sont décorés, et, en sortant du langage des classes supérieures, l'injure a été adoptée comme un titre de gloire. On trouverait facilement dans l'histoire d'autres faits du même genre; rappelons par exemple les *gueux* de Hollande.

195. Le développement de la civilisation amène une révision continuelle des jugements portés par les époques précédentes sur les hommes et sur les choses. La société revient souvent sur ses arrêts, et si la révision aboutit à une réhabilitation, le mot dont il s'agit subira une amélioration correspondante; à cet égard le mot *cosmopolite* est instructif. Il y a un siècle, ce mot n'était pas très employé, et on y attachait ordinairement une nuance de mépris: celui qui n'appartient à aucun pays, qui se considère comme un citoyen du monde, ne peut guère être un sujet recommandable. Voici ce qu'écrivait Ch. Didier, en 1832, dans une étude intitulée »Du cosmopolitisme et de l'association«: Le cosmopolitisme fut longtemps tenu pour un titre de reproche et d'injure; c'était le synonyme d'indifférence, d'égoïsme. On disait d'un homme: »C'est un cosmopolite«, pour dire un homme sans liens, sans passions sociales, sans affections, sans âme; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui, mais avec plus de raison, un éclectique (*Revue encyclopédique*, LIV, p. 270). Dans la langue moderne, le mot n'est plus injurieux que dans le langage du parti nationaliste.

196. Nous ferons ensuite remarquer que plusieurs des groupes de mots dont nous avons constaté plus haut le développement péjoratif, évoluent aussi en bonne part. Le développement dépend bien entendu de la manière de voir du sujet parlant. Revenons encore une fois au mot *bourgeois*: il est,

comme nous avons vu (§ 180), souvent employé comme terme de mépris surtout par les artistes, les intellectuels et les socialistes, mais pour d'autres catégories sociales, le bourgeois représente la vie rangée, l'aisance, l'honnêteté, et son nom est entouré de respect; dans la bouche d'un paysan, d'un petit ouvrier, d'un cocher, *bourgeois* est souvent un terme honorifique. Ex.: Quand j'allais dans l'île, quand d'anciens saulniers, d'anciens vigneron de ma famille, toujours fidèles et soumis, m'appelaient «notre petit bourgeois» (ce qui signifie notre petit maître), c'était donc par pure politesse et déférence de souvenir (P. Loti, *Le roman d'un enfant*, p. 49). Le bourgeois est le citadin, l'homme qui habite la ville dont il représente la civilisation avancée; il est donc l'opposé d'un *manant* (§ 173). C'est pourquoi un mot comme *civil* est arrivé à désigner un homme qui observe les convenances, les égards usités entre les hommes vivant en société. Comp. § 207.

197. MOTS ÉTRANGERS. Nous avons vu que les mots d'emprunt sont souvent dégradés (§ 186). Il y a aussi des cas où le mot étranger est regardé comme plus élégant et plus noble que le mot français; la valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale; selon que l'idiome et le peuple auxquels on fait des emprunts sont regardés comme inférieurs ou supérieurs, ces emprunts descendent ou montent en dignité; ainsi beaucoup de termes italiens et anglais ont été regardés comme bien plus élégants que leurs synonymes français (comp. I, § 76). A la forte déchéance subie par les mots italiens cités ci-dessus, il faut comparer la fortune qu'ont faite certains mots français en passant dans les patois. Soit les mots *jardin* et *courtil*; ils sont synonymes, mais ils appartiennent à des langages différents: *jardin* est de la langue littéraire, *courtil* est un mot patois. La connaissance du français en Bretagne a eu pour résultat, entre autres choses, l'emploi du mot *jardin*. Cet emprunt a eu un double effet: *jardin*, regardé comme plus élégant, a subi un développement amélioratif, tandis que *courtil* s'est abaissé et est devenu trivial. L'invasion de mots littéraires dans les patois produit régulièrement le même classement des termes synonymes (comp. M. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 27 ss.).

198. TERMES ANCIENS. Les termes vieillis sont souvent employés avec profit dans le style poétique auquel ils prêtent un caractère noble, grave et sublime. Les romantiques surtout ont eu recours au langage d'autrefois (I, § 83), et il est indubitable que des mots tels que *destrier*, *souvenance*, *ménéstrel*, tout en reprenant une certaine vie littéraire, ont pris une nuance d'élévation qu'ils n'avaient pas au moyen âge. Rappelons aussi qu'au grand siècle, le nom antique d'un peuple était considéré comme bien plus noble que le nom moderne; c'est pourquoi Boileau évite de parler de la défense héroïque des Hollandais: il les appelle *Bataves* (*Art poétique*, IV, v. 207).

CHAPITRE IV.

MOTS INDIFFÉRENTS.

199. Nous appelons *indifférents* les mots qui figurent chez les grammairiens latins sous le nom de »voces mediæ«. Ce sont des mots dont le sens primitif est absolument neutre et qui, selon les circonstances, peuvent se nuancer d'une manière favorable ou défavorable, de sorte qu'ils arrivent à exprimer deux choses contraires. Si l'on dîne à *la fortune du pot*, il est impossible de savoir d'avance si l'on fera un bon ou un mauvais dîner, si la fortune vous sera favorable ou contraire. Le mot a donc dans cette phrase le sens neutre et indifférent de 'sort' ou de 'hasard'. C'est le sens primitif du mot dont on constate l'existence ininterrompue jusqu'à nos jours. Mais, comme la fortune nous est tantôt favorable, tantôt défavorable, il est évident que le mot doit se prendre, tantôt en bonne part, tantôt en mauvaise part; il peut ainsi devenir synonyme, soit de 'bonheur', 'succès', soit de 'malheur', 'malchance'. Les deux sens opposés se maintiennent parfois l'un à côté de l'autre; cependant, le plus souvent, l'un d'eux disparaît; ainsi *fortune* n'a gardé, dans la langue moderne, que le sens favorable; dans le sens contraire il a été remplacé par *infortune*. Dans les paragraphes suivants nous examinerons une petite série d'idées opposées qui s'expriment parfois à l'aide d'une même »vox mediæ«: bonheur et malheur, louange et blâme, joie et douleur, avantage et dommage, santé et maladie, ami et ennemi.

200. BONHEUR — MALHEUR. Ces deux idées peuvent s'exprimer à l'aide de mots signifiant 'sort' ou 'destin'. Le sens neutre primitif se conserve rarement; il est aussi peu commun que le mot garde les deux sens dérivés intacts; ordinairement, c'est le sens optimiste qui l'emporte, tandis que le sens dépréciatif a rarement le dessus. Examinons le mot *fortune*, dont nous avons déjà parlé un peu, et les dérivés *fortuner*, *fortuné*.

Fortune présente dès les plus vieux textes et jusqu'à nos jours le sens neutre de 'sort'. Ex.: Nous parlions des fortunes d'Horace (Molière, *L'Étourdi*, v. 1543). Vous avez entendu sa fortune (Racine, *Athalie*, II, sc. 7). Comp. la phrase *tenter la fortune*. Cependant le plus souvent il est nettement synonyme soit de 'bonheur', 'bonne chance', 'situation avantageuse', soit de 'malheur', 'mauvaise chance', 'situation désavantageuse'. Le sens favorable s'emploie dans *faire la fortune de quelqu'un*, *sa fortune ordinaire l'a suivi*, etc. Comp. le vers suivant de Molière: Nous est-il point encore arrivé de fortune (*L'École des femmes*, I, sc. 6)? Le sens défavorable était général autrefois. Exemples: Pour esviter vostre fortune et tous ces malheurs, il y a bon remède (Monluc, *Commentaires*, II, 631). Vous me verrez sortir Incontinent de crainte de fortune (La Fontaine, *Chose arrivée à Château-Thierry*). Cet emploi est tout à fait vieilli maintenant; il ne se retrouve que dans l'ancienne locution proverbiale: *Faire contre fortune bon cœur*, et dans les expressions de la langue maritime *mât de fortune*, *fortune de mer*, *fortune de vent*. Rappelons que ce dernier emploi de notre mot au sens de 'tempête', est de vieille date: Ung moult grant vent s'esleva et une fortune si horrible que tous cuiderent perir (*Giliçon de Trassignes*, p. 13, 1). La même signification se retrouve dans le roum. *fortună*. L'évolution optimiste de *fortune* amène ordinairement les Français à remanier, en ajoutant l'adjectif *mauvaise*, le proverbe cité (*Faire contre mauvaise fortune bon cœur*).

Fortuner, verbe en usage surtout au XV^e et au XVI^e siècle. Il avait indifféremment le sens favorable et le sens défavorable. 1^o Sens favorable: favoriser. Ex.: Aide un si bon dessein, fortune leur prouesse (Desportes). 2^o Sens défavorable: rendre malheureux. Ex.: Subjet je suis a Fortune Sy fort qu'elle me fortune Plus que nul soubz le firmament (*Rondeaux et autres*

poésies du XV^e siècle, p. p. G. Raynaud, p. 157). Le pays en est fortuné [a pour cela une mauvaise chance] (Greban, *Mistère de la Passion*, v. 136-18).

Fortuné, adjectif participial qui a survécu au verbe *fortuner*, s'est pris longtemps dans les deux sens. Vaugelas remarque: »Tantost fortuné, signifie heureux, tantost malheureux« (*Remarques*, II, 175). Cependant cette dernière acception tomba en désuétude dans la dernière moitié du XVII^e siècle, et les commentateurs de Vaugelas ne laissent pas de protester contre la remarque citée. Voici maintenant quelques exemples des deux sens: 1^o Le sens de 'bien traité du sort', 'heureux', se trouve dans *un jour fortuné, une armée fortunée, les Iles fortunées*, etc. Comp. le vers suivant de Molière: Je suis le misérable, et toi le fortuné (*Le Misanthrope*, III, sc. 1). 2^o Le sens de 'mal traité du sort', 'malheureux', était en usage surtout au XV^e et au XVI^e siècle. Ex.: Ha! la douloureuse journée, Que de mes amours departy! J'en suis demouré sans party; Elle m'est par trop fortunée (*Chansons du XV^e siècle*, p. p. G. Paris, p. 87). Pauvre, chétive, malheureuse, Et fortunée que je suis (Belleau, *La Reconnue*, IV, sc. 1). Vaugelas reconnaît en 1647 ce sens à notre mot, mais il ajoute qu'il est bas. Le Père Bouhours et d'autres remarquent que le mot est hors d'usage en mauvaise part, et dans son édition des »Remarques« de 1704, l'Académie française consacre cette décision: »*Fortuné* n'est plus du tout en usage dans la signification de malheureux. Il faut dire *infortuné*.« Ajoutons que dans l'italien du nord *fortunato* se prend en mauvaise part: Fortunatissimi figli d'Erode, nati da Marianne, miseri avanzi della reale prosapia (*Il Gelindo*, p. p. R. Renier. Torino, 1896. P. 88).

201. Voici quelques exemples de mots qui se sont développés surtout in bonam partem:

Aventure (lat. *adventura*), ce qui arrive en bien ou en mal, entreprise dont l'issue est incertaine ou hasardeuse. La Fontaine donne au mot le sens neutre quand il parle de *courir mainte haute aventure* (*Fables*, VIII, 24); mais quand il nous présente un loup qui survient à jeun et qui *cherche aventure* (*Fables*, I, 10), le mot est plutôt synonyme de 'rencontre heureuse', 'bonne chance'.

Chance, autrefois *chēance* (I, § 265), doublet de *cadence*,

signifie proprement 'chute' et s'employait anciennement au sens restreint de 'chute des dés'; de l'idée d'un jeu de hasard, on est arrivé facilement à celle de 'sort', que nous trouvons dans les locutions *courir la chance, calculer les chances, la chance des armes, les chances de perte et de gain sont égales*, etc. La chance peut être favorable ou défavorable, mais il y a dans l'usage moderne une tendance marquée à lui donner un emploi favorable: *Avoir de la chance. Quelle chance de vous rencontrer! Il n'a pas de chance au jeu.* Les dérivés *chanceux, chançard* (comp. III, § 355), sont synonymes de 'veinard' et représentent ainsi exclusivement le sens favorable.

Heur, pour *eur* (I, § 99), primitivement *ëur* (I, § 276), s'est développé du lat. *augurium*, augure, sort, chance. Le sens neutre était général au moyen âge: *Ens en cest siècle ai si malvais eur (Ogier le Danois, v. 8375)*. Mais le mot se prenait aussi dans le sens favorable et s'employait pour 'chance heureuse', 'bonne fortune': *Eurs seroit c'onkes ne vi graignour, se je pooie en si halt leu venir (Bartsch-Horning, 502, 15)*. Corneille encore se sert de notre mot; *Qui l'eût dit? Que notre heur fût si proche et sitôt se perdît (Le Cid, III, sc. 4)*. Mais La Bruyère regrette que le mot soit tombé en désuétude; il est remplacé par *bonheur*. De nos jours il ne s'emploie guère que dans la locution *heur et malheur*. Le sens favorable a persisté dans le dérivé *heureux*.

Réussir est emprunté à l'it. *riuscire* (I, § 43, s), qui remonte au lat. *re + exire*. Le sens neutre (avoir un résultat bon ou mauvais) se trouve par ex. dans ce vers de Molière: *Voyons ce qui pourra de ceci réussir (Le Tartuffe, v. 704)*. Il s'emploie encore dans la langue moderne: *Il faut voir comment ce projet réussira. Il a mal réussi.* On donne souvent à notre verbe le sens favorable (avoir un résultat heureux): *Tout vous réussit. Elle a réussi à la cour. Les blés ont réussi. Rien ne réussit comme le succès.*

Succéder. 1^o Arriver, advenir, sans idée accessoire de bonheur ou de malheur: C'est en la paix que toutes choses Succèdent selon nos désirs (Malherbe). Quelque chose de bon nous pourra succéder (Molière, *Dépit amoureux*, III, sc. 1). 2^o En un sens favorable, réussir: *Tout lui rit, tout lui succède.* Du reste ce verbe est aujourd'hui hors d'usage, dans le sens favorable comme dans l'autre sens.

Succès (lat. *successus*), signifie originaiement: ce qui arrive après, résultat, issue. Le sens neutre était général au XVII^e siècle. Ex.: Un succès malheureux suit une injuste guerre (Mairet, *Sophonisbe*, v. 622). Ce n'est pas le succès que mon âme redoute (Corneille, *Polyeucte*, v. 354). Le funeste succès n'a que trop justifié nos discours (M^{me} de Sévigné, 25 août 1679). Ce présage lui annonçait le bon ou le mauvais succès (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*). Employé absolument, *succès* se prend toujours en bonne part: *Il marche de succès en succès. Le succès de l'entreprise paraît assuré. Avoir du succès. Rien ne réussit comme le succès.*

REMARQUE. Les autres langues romanes offrent des exemples analogues; en espagnol les deux mots *dicha* (lat. *dicta*) et *suerte* (lat. *sortem*), dont le sens primitif est 'destin', sont arrivés à signifier 'bonheur', 'chance'.

202. Les mots suivants se sont développés surtout in malam partem:

Accident signifie: ce qui arrive fortuitement. Ex.: *Un pur accident le décida à partir. Par accident* (par hasard). *Un accident de terrain* (comp. un terrain accidenté, une vie accidentée). Il se dit spécialement de ce qui arrive de fâcheux, d'un événement malheureux: *un accident de chemin de fer. Mille accidents nous ravissent nos biens.*

Catastrophe, renversement, retournement de fortune, événement décisif: *la catastrophe d'un drame*; événement déplorable, grand malheur: *la catastrophe de M. de Lauzun, nous touchons à la catastrophe.*

Fatal, emprunté du lat. *fatalis*, exprime ce qui est réglé par le sort. Ex.: Il a pour tout le sexe une haine fatale (Racine, *Phèdre*). Selon la nature du sort dont il s'agit, *fatal* peut en venir à signifier 'heureux' ou 'malheureux'. Malherbe a chanté: D'Ivri la fatale journée, Où ta belle vertu parut si clairement. Mais cet emploi favorable du mot est rare. D'Aubigné dans »Les Misères«, v. 725, appelle Catherine de Médicis *une fatale femme*, et dans sa bouche l'adjectif n'est pas un éloge. Comp. Le moindre amusement vous peut être fatal (*Le Tartuffe*, v. 1848). Vaugelas observe en parlant de *fatal* que »ce mot le plus souvent se prend en mauvaise part, mais il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part« (Remarques, II, 193). Le sens favorable a maintenant disparu.

Hasard, originairement synonyme de 'destin', prenait parfois au XVII^e siècle le sens de 'péril', comme *hasarder* avait celui d' 'exposer au péril': Tu vois bien des hasards, ils sont grands, mais n'importe: Cinna n'est pas perdu pour être hasardé (Corneille, *Cinna*, v. 126—27).

Incident, moins grave qu'*accident*, est comme lui un mot à l'origine indifférent, mais qui a pris une signification en général plutôt défavorable.

203. LOUANGE — BLÂME. Ces deux idées s'expriment parfois à l'aide d'un même mot dont le sens primitif est 'mention' ou 'réputation'. Le latin *fama* nous en fournit un curieux exemple; il désigne, selon l'occurrence, la bonne ou la mauvaise réputation. Pour le français, rappelons les exemples suivants:

Fameux signifie proprement: celui dont on parle beaucoup, celui qui a une grande réputation en bien ou en mal. C'est pourquoi il peut être synonyme, soit de 'célèbre' ou 'illustre', soit de 'diffamé' ou 'mal famé'; le sens à donner au mot dépend des circonstances. *La fameuse Cornélie* est la fière mère des Gracques, tandis que *la fameuse Messaline* doit son épithète à ses débauches extraordinaires. Pour donner au mot sa juste valeur, il est donc nécessaire de connaître la personne ou l'objet dont il s'agit. Qui ignore l'histoire ancienne ne saura pas si *le fameux Scipion* est un grand homme ou un scélérat, de même que *la fameuse Macette* ne se révélera comme méprisable qu'à celui qui connaît la XIII^e satire de Régnier. L'emploi dépréciatif de *fameux* est peut-être moins général que l'emploi élogieux; il se prend ordinairement au sens favorable dans des expressions telles que *un fameux ouvrage* (*Cinna*, IV, sc. 5), *la fameuse journée* (*Athalie*, I, sc. 1), *une fameuse victoire*, et la tournure toute moderne *un fameux dîner*. En italien et en espagnol *famoso* possède à la fois les deux sens opposés: *un famoso pittore*, *un famoso falsario*, et, en anglais moderne, *famous* s'est développé en bonne part; on ne dirait plus comme autrefois *a famous malefactor*: il faudrait maintenant *infamous*; le sens favorable est aussi propre à *famousness*.

REMARQUE. Les langues scandinaves offrent des cas analogues assez curieux; dans la langue littéraire danoise, un *beryggt mand* est un homme mal famé; dans le patois jutlandais, au contraire, c'est un homme illustre.

Note signifie: ce qui caractérise d'une manière quelconque. Il s'emploie actuellement surtout en mauvaise part: *c'est une note qu'il portera toujours; sa conduite en cette occasion est une note dans sa vie.* L'emploi favorable se trouve dans un *homme de note*, homme au-dessus du commun; cette expression est vieillie maintenant; on préfère, dans des locutions de ce genre, employer le mot *marque*: *un chanteur de marque.*

204. Quelques mots appartenant à ce groupe ont subi un développement unilatéral.

1^o Un sens favorable s'est attaché aux mots *renom*, *renommée*, *renommer*, *renommé*. Ex.: *Un homme de renom; être sans renom; la gloire et la renommée; le soin de notre renommée; un chanteur qu'on renomme; un savant renommé; ce jour à jamais auguste et renommé* (Racine, *Athalie*, I, sc. 4), etc. En anglais, *renown* s'est développé de la même manière.

2^o Quelques verbes qui originellement avaient le sens neutre de 'mentionner' ou 'récapituler', se sont développés *in malam partem* et ont pris un sens dénigrant: *Critiquer*, *épiloguer*, *gloser*; sur *blasonner* voir § 132.

205. Nous ajoutons que le même mot peut aussi servir à exprimer une action glorieuse et une infamie; le terme neutre où ces deux sens se réunissent indique un fait ou une action. En voici un exemple:

Coup désigne tantôt une action louable, une prouesse, tantôt une action infâme, un crime. Cléopâtre rappelle à César sa belle victoire de Pharsale dans les termes suivants:

Je sais que vous pouvez forcer d'autres obstacles.
 Vous me l'avez promis, et j'attends ces miracles.
 Votre bras dans Pharsale a fait de plus grands coups,
 Et je ne les demande à d'autres dieux qu'à vous.

(Corneille, *Pompée*, IV, sc. 3.)

Mais le mot a un sens tout contraire dans les vers suivants où Agrippine accuse son fils Néron de complicité dans le meurtre de Britannicus:

Britannicus est mort empoisonné.
 Narcisse a fait le coup, vous l'avez ordonné.

(Racine, *Britannicus*, V, sc. 6.)

De nos jours on ne se servirait plus du mot dans le style soutenu; il a subi une dégradation et désigne surtout de vilains procédés, des tromperies: *il m'a fait le coup, réussir le coup.*

REMARQUE. Nous rappellerons aussi les mots espagnols *fechoría* et *hazaña*; ils remontent tous deux au radical du verbe *facere*, mais ils ont maintenant évolué chacun en sens inverse: *fechoría* désigne une mauvaise action, *hazaña* une action héroïque. Déjà en latin le mot *facinus*, qui est aussi un dérivé de *facere*, présentait les deux sens.

206. Nous trouvons aussi les idées de louange et de blâme exprimées à l'aide d'un seul mot dans d'autres domaines que ceux que nous venons d'indiquer. Ainsi les mots qui désignent une différence se nuancent facilement d'une manière favorable ou défavorable. Soit *autrement* qui s'emploie d'une manière emphatique pour 'autrement mieux'. Quand on dit: *Ce tableau-ci est autrement peint que celui-là*, on comprend qu'il est mieux peint, qu'il est supérieur à l'autre. On s'est demandé quel est l'esprit optimiste qui a déterminé le développement du mot. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'esprit optimiste, mais du hasard des combinaisons. L'emploi favorable d'*autrement* est tout indiqué dans: Il avait l'impertinence de vouloir faire autrement et plus vrai que Schumann et Schubert (R. Rolland, *Jean-Christophe. La révolte*, p. 37). Quand on veut changer quelque chose, c'est ordinairement pour faire mieux. Pourtant, il y a aussi des cas où il s'agit de souligner une différence en mal, ce qui a pour résultat un développement contraire, dont le lat. *aliter* nous offre un exemple. Ajoutons que l'adjectif *différent* a reçu le sens de 'joli' dans le patois du Bas-Maine (*Mélanges Wilmotte*, p. 166).

207. Un cas curieux nous est présenté par le latin *urbanus*. Il a le plus souvent un sens favorable en désignant l'élégance et la politesse que donne l'habitude de la société des villes. Cicéron fait allusion à ce sens quand il dit: »*Homo non solum sapiens, sed, ut nunc loquimur, urbanus*«. Mais les hommes des villes n'ont pas que des qualités, et *urbanus* servait aussi à désigner ce que leurs allures présentaient de moins louable, leur moquerie effrontée et leur insolence; comp.: *Frontis ad urbanae descendi præmia* (Horace). Ce dernier sens est inconnu aux langues romanes, qui n'ont conservé que

l'acception favorable (fr. *urbanité*; it. *urbano* et *urbanitate*, esp. *urbano* et *urbanidad*).

208. JOIE — DOULEUR. Ces deux sens se développent dans quelques mots qui désignent primitivement un sentiment ou une disposition d'âme en général. Exemples:

Afit (lat. *affectum*), mot employé au moyen âge pour désigner, soit un sentiment tendre, soit le sentiment contraire. On aimait *de grant afit* (Chardri, *Petit Plet*, v. 1278), tout comme on poursuivait un ennemi *par afit* (*Cligés*, v. 2948). Le sens péjoratif est le plus général, et il se retrouve dans le verbe *afiter*, synonyme de 'leidangier', et dans l'adjectif *afiteus*, insolent (*Yvain*, v. 70). C'est le développement contraire qui s'observe dans les mots savants *affectueux* et *affection*.

Humeur, emprunté du lat. *humor*, désigne par un emploi curieux que nous étudierons au § 317, une certaine disposition du tempérament ou de l'esprit: *De quelle humeur êtes vous aujourd'hui?* Employé absolument, il en vient à désigner tantôt la bonne humeur, le penchant à la plaisanterie, la gaieté, tantôt la mauvaise humeur, la morosité. *Avoir de l'humeur* peut ainsi signifier deux choses absolument contraires. On lit dans Corneille: Cet homme a de l'humeur. C'est un vieux domestique Qui comme vous voyez, n'est pas mélancolique (*Suite du Menteur*, III, sc. 1). Mais le plus souvent, aujourd'hui, un homme qui a de l'humeur est un homme quinteux. Comp.: Ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté (Diderot, *Pensées philosophiques*). L'évolution sémantique a fini par donner à *humeur* un sens essentiellement péjoratif. Ex.: Le plus mauvais service à lui rendre est de subir son humeur (H. Bernstein, *La Griffes*, II, sc. 4). Le même sens se retrouve dans les locutions *prendre de l'humeur*, *faire passer son humeur à qn.*, etc. L'angl. *humour*, emprunté au français déjà au moyen âge, est resté étranger à ce développement; il a pris, après plusieurs hésitations, le sens de 'bonne humeur', et ce sens est resté attaché au mot quand il a été réintroduit en français au XIX^e siècle; comp. les dérivés *humoristique*, *humoriste*.

Ressentir, sentir fortement (III, § 495, 1), et le dérivé *ressentiment*, sont primitivement des termes neutres: *ressentir du bien-être*, *ressentir du malaise*, *le ressentiment de leurs misères con-*

tinuelles (Pascal). Selon la nature du sentiment, les deux mots se teignent différemment et désignent, tantôt une satisfaction, une joie, tantôt une indignation, une douleur. 1^o Sentiment de joie: Je ressens votre joie autant que je le puis (Racine, *Iphigénie*, III, sc. 1). Ressentez donc aussi cette félicité (Racine, *Esther*, III, sc. 1). Ici le verbe a presque la signification de 'se réjouir'; la forme pronominale s'emploie de la même manière: Dans une république tout se ressent de la liberté publique (Montesquieu). *Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront*. *Ressentiment* prend quelquefois le sens de 'sentiment de reconnaissance': Madame, je viens . . . vous témoigner avec mes transports le ressentiment où je suis des bontés surprenantes (Molière, *Princesse d'Élide*, II, sc. 4). Est-il juste, seigneur, que seule en ce moment Je demeure sans voix et sans ressentiment (Racine, *Bérénice*, II, sc. 4). Ce sens a vieilli, mais bien placé il pourrait encore être employé (Littré). 2^o Sentiment de douleur: Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-même (Racine, *Iphigénie*, II, sc. 5). Je ressens tous les maux que je puis ressentir (Racine, *Bérénice*, V, sc. 6). La même nuance de douleur, d'indignation, se trouve dans *ressentir une injure, ressentir une offense*. Pour le verbe pronominal, rappelons un emploi correspondant dans les exemples suivants: *Il m'a fait un tour, mais il s'en ressentira. Son ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il l'a composé*. Le substantif *ressentiment* signifie: souvenir d'une injure, avec désir de s'en venger. Ex.: Vos ressentiments se perdront en discours (Racine, *Britannicus*, I, sc. 4).

209. AVANTAGE — DOMMAGE. La réunion de ces deux sens en un seul mot est relativement rare. Pour le français, nous ne trouvons à citer que les deux mots *intérêt* et *intéresser*, que nous allons examiner en détail:

Intérêt, du lat. *interest*, signifie: ce qui est d'importance; il peut donc, selon les circonstances, prendre un sens favorable: ce qui importe en bien, avantage, profit, dédommagement, ou un sens défavorable: ce qui importe en mal, dommage. C'est le premier sens que nous avons dans: *entrer dans les intérêts de qn., dommages et intérêts, les intérêts d'une somme*, etc. Rappelons aussi un vers bien connu du *Tartuffe*: Et l'intérêt du ciel est tout ce qui le pousse (I, sc. 1). Le sens

défavorable, qui n'existe plus, était en usage encore au XVI^e siècle; en voici quelques exemples: L'audition de plusieurs comptes a esté par plusieurs fois et est présentement retardée et délayée au grand intérêt de mon dit seigneur (*États des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 78). Ouy, ouy, mais ne le pille pas Car nous y aurions intérêt (Fournier, *Théâtre français avant la Renaissance*, p. 125). Ou grand dommaige et intérêt des pauvres maistres es artz (Rabelais). Hypocritiques braguettes . . . qui ne sont plenes que de vent, au grant intérêt du sexe féminin (Rabelais, *Gargantua*, chap. VIII). Ajoutons qu'en allemand *Interesse* s'expliquait au XV^e siècle par »Schadec«, et nous avons un texte juridique norvégien de 1628, où le mot s'emploie comme synonyme de 'dommage'.

Intéresser présente aujourd'hui presque exclusivement un sens favorable; mais autrefois, et encore dans la période classique, il signifiait aussi 'endommager'. Ex.: Les vignes en [par l'orage] furent fort intéressées (Texte du XV^e siècle. Godefroy). L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs sans les intéresser (François de Sales, *Vie dévote*, I, 3). Si vous m'aimez, seigneur, vous me deviez mieux croire, Ne pas intéresser mon devoir et ma gloire (Corneille, *Pulchérie*, III, sc. 3). On disait également au XVII^e siècle *intéresser sa vertu, sa fortune, sa probité*, etc. Marivaux, en parlant du manuscrit de son roman de »Marianne«, dit qu'il veut bien le faire imprimer, »d'autant plus que cette histoire *n'intéresse* personne«; il veut dire qu'elle ne compromet personne. On dit encore dans le langage médical: *la balle a intéressé le poumon*.

REMARQUE. Pour d'autres mots qui présentent le même phénomène, rappelons le lat. *obviare*, aller à la rencontre; il se prend ordinairement au sens défavorable, aller à la rencontre pour nuire, combattre: *obviare proceribus*; en ancien espagnol le mot signifie: aller à la rencontre pour aider, secourir. Ex.: Non les dixo consejo, nin los vino huviar (*Myo Cid*, v. 1183).

210. SANTÉ — MALADIE. Ces deux idées peuvent s'exprimer par un seul mot ayant le sens indifférent d'état. Le lat. *vale-tudo* en offre un exemple intéressant; il désigne un état de santé quelconque, et on le qualifie à l'aide d'adjectifs comme *bona*, *mala*; l'addition d'un tel adjectif est pourtant superflue dans les cas où les circonstances extérieures indiquent clairement si l'état de santé dont il s'agit est bon ou mauvais.

Quand César écrit: *Per causam valetudinis remanserunt* (*Bell. civ.*, III, 87), il est clair que *valetudo* est employé pour *mala valetudo*. Cet emploi défavorable l'a emporté, et *valetudo* a pris le sens de 'maladie': *valetudo calculorum*, *valetudo oculorum*. Le français offre difficilement des exemples analogues; rappelons pourtant *santé*, qui parfois prend le sens de 'maladie', comme dans la combinaison *pour raison de santé, les services de santé, une maison de santé* (comp. l'all. *Krankenhaus*).

2II. AMI — ENNEMI. Le latin nous offre un exemple curieux de la rencontre de ces deux sens dans le mot *hostis*. Il signifie primitivement 'étranger'; Cicéron remarque: »*Apud majores nostros hostis is dicebatur quem nunc peregrinum dicimus*« (*De Officiis*, I, 12). L'idée d'étranger conduit aux deux sens opposés indiqués, l'étranger pouvant être tantôt le voyageur qu'on reçoit dans sa maison, pour qui on a tous les égards et avec qui on se lie d'amitié; tantôt l'inconnu chez qui on suppose naturellement des intentions hostiles. C'est le dernier sens qui a prévalu et qui s'est continué dans le vfr. *ost*. Le premier sens, encore employé par Virgile (*Énéide*, IV, v. 424), survit dans *hospes* (pour *hostipes*; celui qui protège l'étranger qui demande et reçoit l'hospitalité), d'où en français *hôte*; ce sens est aussi resté attaché au mot dans ses formes germaniques et scandinaves: all. *Gast*, dan. *Gæst*.

LIVRE QUATRIÈME.

DOMAINE DES MOTS.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

212. Le domaine sémantique d'un mot se rétrécit ou s'élargit constamment. Nous commencerons par présenter quelques exemples typiques pour faire comprendre le phénomène tel que nous l'entendons.

1° Une restriction a lieu quand un mot d'un sens général prend un sens spécial, quand un mot indiquant le genre est employé pour indiquer l'espèce. Soit le mot *courage*, qui est un dérivé de *cœur* (III, § 58). Il désigne primitivement une disposition d'âme quelconque: Jo ne sai quels en est sis courages (*Chanson de Roland*, v. 191). Dans la langue moderne il ne se dit que d'une certaine disposition de l'âme, de la fermeté de cœur devant le danger. L'ancienne signification était en usage encore au XVII^e siècle. Bossuet a dit dans son Oraison funèbre de Condé: Ce grand prince calma les courages émus. Nicot (I, § 60, Rem.) donne la locution *changer de courage* et l'explique par: »mutare animum et opinionem«. Si *courage* a fini par devenir synonyme de 'bravoure', il faut y voir le résultat de la gloire qui entoure l'homme hardi et conquérant, surtout le soldat, pour qui il n'y a qu'un seul »courage« qui compte, la valeur personnelle. C'est ainsi qu'en latin *animus*, essentiellement général, avait fini par désigner plus spécialement le courage.

REMARQUE. Une restriction parallèle se présente dans l'all. *Mut*, dont le sens primitif est 'âme' ou 'intelligence'; l'ancien sens vit encore dans *Grossmut* (générosité), *Hochmut* (orgueil), *einmütig* (unanimentement) et quelques autres combinaisons, et dans quelques locutions figées. M. Bréal conjecture:

›C'est sans doute pour avoir figuré dans des composés comme *Rittersmut*, *Mannesmut*, que le mot s'est restreint au sens de bravoure« (*Essai de sémanistique*, p. 113). Cette explication cadre bien avec la nôtre.

2^o Une extension a lieu quand un mot d'un sens spécial prend un sens général, quand un mot désignant l'espèce s'emploie pour désigner le genre. Soit le mot *chrétien*. Il désigne étymologiquement un homme qui professe la religion de Jésus-Christ, et ensuite un homme en général, sans égard à la religion. Ex.: Hélas! le povre chrestien (*Patelin*, v. 676). Et jamais je ne vis un plus hideux chrétien (Molière, *École des femmes*, II, sc. 3). Pas un chrétien ne devinait sa situation (Zola, *L'Assommoir*, p. 525). Je suis une bien pauvre chrétienne d'avoir mis cette brave enfant au monde (G. Roupnel, *Nono*, p. 15). Les phrases suivantes appartiennent à la langue commune: *c'est un dur chrétien; il fait un temps à ne pas laisser un chrétien dehors*. Cet emploi est encore plus répandu dans les parlers provinciaux et les patois. Il y a des contrées où l'on dit *des pas de chrétiens*, par opposition à *des pas d'animaux*. Il y en a d'autres où *chrétien* s'emploie quand on adresse la parole à quelqu'un, tout comme l'esp. *hombre*. Ex.: Elle nous dit, en manière de salut: Un beau soir, n'est-ce pas, chrétiens (A. Le Braz, *Le gardien du feu*, p. 170). Rappelons encore la locution *parler chrétien* (parler un langage humain, intelligible), dont on trouve un vieil exemple dans la farce de Maître Pierre Patelin (v. 937). Comp.: Il faut parler chrétien si vous voulez que je vous entende (Molière, *Précieuses ridicules*, sc. 7). Cette extension s'explique très facilement; pour la plupart des chrétiens, il n'y a d'autre religion que le christianisme, et cette manière de voir simpliste amène nécessairement la synonymie de *chrétien* avec 'homme'.

REMARQUE. Une extension de sens analogue se retrouve dans beaucoup de langues: it. *cristiano* (homme, mari), rhéto-rom. *carstiaun* (homme), roum. *crestin* (homme, mari), angl. *christian* (homme), russe *krestjanin* (paysan). Cette restriction de sens a parfois des conséquences assez curieuses; ainsi les Roumains, pour qui *crestin* est synonyme de *om*, appellent les Turcs 'chrétiens' (Sainéanu, *Sémasiologia*, p. 32), et dans la Bible ladine Jésus-Christ dit: *Mo vus parchireit d'ils carstiauns*: ce qui veut dire étymologiquement: Méfiez-vous des ›chrétiens« (Ascoli, *Saggi ladini*, p. 10).

213. Dans plusieurs cas le domaine des mots se restreint et s'élargit alternativement. Examinons par ex. le mot *roman*.

Il désignait au moyen âge une composition quelconque, soit en vers, soit en prose, écrite en *romanz*, c. à d. en français (voir I, § 2, Rem.); il s'emploie maintenant et depuis la fin du moyen âge pour désigner une composition d'un caractère littéraire déterminé, ordinairement rédigée en prose, mais sans aucun égard à la langue. D'un côté, l'ancien domaine du mot a ainsi subi un rétrécissement notable: ni les poèmes de Wace ni les Chroniques de Saint-Denis ne sont plus des romans selon la terminologie moderne; d'un autre côté, le domaine du mot s'est élargi par l'oubli du sens étymologique: primitivement les romans étaient nécessairement écrits en français; cette restriction a disparu, et la combinaison *un roman anglais* ne contient aucune ›contradictio in adjecto‹, ce qui eût été le cas au moyen âge. Rappelons aussi le mot *demoiselle*; il désignait autrefois une femme de naissance noble; de nos jours il se dit aussi bien d'une femme non noble (§ 182), et son domaine a ainsi été élargi. Il a en même temps subi une restriction en ne servant maintenant qu'à désigner une femme non mariée: autrefois il se disait aussi des femmes mariées.

214. L'emploi des termes ›extension‹ et ›restriction‹ est parfois flottant et sujet à être critiqué. A. Darmesteter dit souvent ›extension‹ là où nous serions plus disposé à dire ›restriction‹. De nombreux exemples se trouvent dans le Dictionnaire général. En examinant *épave*, il dit que ce mot, par extension, a reçu le sens d'objet naufragé; il envisage ainsi l'emploi maritime du mot comme une ›extension‹ du sens du mot, comme un élargissement de son domaine. Nous sommes d'un autre avis: *épave* a eu d'abord le sens général de 'chose égarée', et les cultivateurs l'employaient aussi bien que les hommes de droit et les marins; mais peu à peu l'emploi spécial qu'en faisaient ces derniers a gagné du terrain dans le langage commun, de manière qu'en parlant d'une *épave*, on n'a pensé qu'à une épave maritime. Ainsi, tandis que primitivement toute chose égarée pouvait se qualifier d'*épave*, ce n'est maintenant qu'un navire naufragé qui a droit à ce nom (voir § 226); une réduction du domaine sémantique du mot a donc eu lieu, et il faut dire qu'il a reçu le sens actuel par restriction.

CHAPITRE II.

RESTRICTION DE SENS.

215. Un rétrécissement du domaine sémantique a lieu toutes les fois qu'un mot s'emploie ›sensu eminentiore‹, c. à d. d'une manière emphatique et par excellence; c'est un phénomène des plus généraux. Citons comme exemple l'emploi que font les sociétaires de la Comédie Française du mot *compagnie*. A. Daudet nous raconte comment le doyen des comédiens présentant au jour de l'an ses collègues à Numa Roumestan, ›parlait des efforts, des vœux de la Compagnie, la Compagnie sans épithète, sans qualificatif, comme on dit Dieu, comme on dit la Bible, comme s'il n'existait d'autre Compagnie au monde que celle-là‹ (*Numa Roumestan*, p. 297). Les gens d'Église se sont servis, d'une manière analogue, du mot *ennemi*; l'ennemi par excellence du genre humain était le diable; dans la vieille langue on disait aussi *li aversiers* (l'adversaire). En latin *homo* s'employait souvent au sens de *vir*, et cet emploi s'est accentué davantage en français: l'homme, plus fort que la femme, a été regardé comme le représentant par excellence de la race humaine; un développement ultérieur s'est accompli dans différents parlers, où l'on dit *mon homme* au sens de 'mon mari'. Il est instructif de comparer le développement qu'a subi *homme* à celui de *sexe*, qui se montre clairement dans le vers suivant: Il a pour tout le sexe une haine fatale (*Phèdre*, III, sc. 1). C'est aussi par emphase que *femme* et *compagne* en sont venus à signifier 'épouse'. Rappelons aussi *maison*, qui prend souvent le sens de l'angl. *home*. Ex.: Tu penses à la maison qui est loin (R. Rolland, *Jean-Christophe*).

L'Aube. P. 176). La valeur emphatique d'un mot varie avec les temps et les circonstances. Aujourd'hui *l'Empereur*, c'est Napoléon I^{er}; au grand siècle c'était l'empereur d'Allemagne qui était alors l'empereur par excellence (La Fontaine, *Fables*, I, n^o 12); pour d'autres détails voir § 218. L'emploi emphatique d'un mot disparaît quand disparaissent les circonstances spéciales qui l'ont fait naître. *Atour* avait pris autrefois le sens spécial de 'châperon de femme', et désignait surtout la 'mitra matronalis', qui a dû être regardée comme la parure féminine par excellence (comp. Régnier, *Macette*, v. 98); cet emploi a disparu avec les transformations de l'ancien costume.

216. L'emploi emphatique d'un mot est souvent accompagné d'une ellipse. Pour les Parisiens, *le Bois* c'est le bois de Boulogne, comme *le Faubourg* est le faubourg St.-Germain; les savants disent *l'Institut* pour l'Institut de France, etc.; pour d'autres exemples, voir § 93. Il arrive souvent que la forme elliptique soit adoptée par la langue commune, ce qui amène la disparition de la forme pleine. Soit le mot *gabelle*. Il désignait au moyen âge tout impôt sur les denrées et les produits de l'industrie: *gabelle de drap, de vin, de sel*, etc.; ce sens général vit encore en italien (*gabella*) et en espagnol (*gabala*). Comme l'impôt sur le sel a joué un rôle des plus considérables, on a pu dans certaines conditions et sans risquer d'être mal compris, abrégé *gabelle de sel* en *gabelle* tout court; peu à peu la forme complète a disparu comme pléonastique, et le sens primitif du mot s'est restreint à l'avenant. Nous rappellerons en dernier lieu qu'au moyen âge les fleurs blanches paraissent avoir prédominé, de sorte qu'on en est venu à dire *fleur* tout court pour *fleur blanche*. C'est cet emploi elliptique ou restreint du mot qui est au fond de l'expression toute faite *blanc comme des fleurs*, et qui explique l'emploi de *flori* au sens de 'blanc'. Dans les chansons de geste, l'empereur Charlemagne, représenté comme un vieillard vénérable, a *le chief flori* et *la barbe floriz*; on rencontre également les combinaisons *viez, chenus* et *floriz* et *blans* et *floriz*.

217. Il arrive que le sens primitif d'un mot s'efface plus ou moins, par suite de l'emploi emphatique. *Homme* nous en fournit un exemple; il garde son sens primitif et général dans

le proverbe *L'homme propose et Dieu dispose*, mais dans bien d'autres cas, c'est le sens spécial de *vir* qui se présentera instinctivement à l'esprit. Dans la langue moderne, le sens spécial a tellement pris le dessus qu'il est, par exemple, impossible de traduire en français le nom d'un groupe célèbre du sculpteur danois S. Sinding »*To Mennesker*«. Tandis qu'on dira en allemand *Zwei Menschen*, il est impossible de dire en français *Deux hommes*, parce que l'un des hommes est une femme (il faudrait dire »*Deux êtres humains*« ou »*Un homme et une femme*«, mais aucune de ces désignations n'est satisfaisante). *Échafaud* s'emploie primitivement pour toutes sortes de constructions en forme de plancher; il s'applique de nos jours tout spécialement aux bois de justice. *Appétit* est primitivement synonyme de 'désir des sens'; il désigne maintenant surtout 'désir de manger'. Le sens général peut finir par disparaître tout à fait. *Écrin* est dans la langue moderne un petit coffret ou étui à bijoux; il désignait au moyen âge toute sorte de cassette ou de caisse. Plusieurs noms d'animaux présentent un développement analogue: *Oie* continue *avica* (I, § 415), petit oiseau; la spécialisation remonte au latin vulgaire. Rappelons aussi *faon* (§ 224, a), *poulain* et *poussin* (§ 223).

218. Le sens spécial que prend un terme général dépend des circonstances et reflète l'influence du temps ou du lieu. Soit le mot *république*. Il s'employait jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour désigner toute sorte d'état ou de gouvernement. Bodin écrit en 1576: »Il n'y a que trois estats ou trois sortes de Républiques, à sçavoir la monarchie, l'aristocratie et la démocratie«. Et dans »*Le Contrat social*« J.-J. Rousseau observe: »J'appelle république tout État régi par les lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être«. Pour les hommes de 1789, le gouvernement démocratique était »la république« par excellence, et *république* perdit son ancien sens général. Un autre exemple très significatif nous est fourni par le mot *voiture* (§ 249), qui avait au moyen âge le sens général de: moyen de transport; c'est pourquoi il désignait un cheval, un âne, un chameau, aussi bien qu'un navire ou une charrette. On lit dans Guillaume de Tyr: *Cil firent prendre viandes assez sur chamaus et en autres veictures* (voir Godefroy). Le sens particulier à donner au mot dépend toujours des cir-

constances locales. Dans les montagnes, le moyen de transport par excellence a été le cheval, et dans la langue administrative du département des Hautes-Pyrénées *voiture* s'emploie au sens de bête de somme encore au commencement du XVII^e siècle. Dans quelques documents de 1610 on parle de »voitures hors d'aleyne et lasses du chemin« et du privilège qu'ont les voyageurs de »faire repaistre et descharger leurs voitures en tel endroit que [bon] leur semble« (A. Thomas, *Romania*, XXXV, 110). Dans d'autres contrées *voiture* a pris d'autres sens. Une trace intéressante de l'ancienne polysémie du mot se trouve dans une lettre de madame de Sévigné: Votre voiture doit être la litière jusqu'à Roanne et la rivière jusqu'à Briare (*Lettres*, n° 587). Cet emploi est maintenant hors d'usage; la langue actuelle attribue à *voiture* comme sens unique celui de 'véhicule', la voiture par excellence. Rappelons aussi le sort de *jumentum*, bête de somme. Le sens primitif s'est conservé en Italie où *giumento* désigne un cheval aussi bien qu'un âne; en Espagne, où l'âne est la bête de somme par excellence, *jumento* désigne toujours cet animal et jamais le cheval. Au Nord de la France au contraire, *jument* a fini par désigner exclusivement le cheval, et comme c'était de préférence la femelle de cet animal qui servait à transporter des fardeaux, l'étalon étant réservé à d'autres usages, *jument* se confondit avec *ive* (equa), dont il prit la place et le genre (III, § 665, 1).

219. Un mot perd de son domaine sémantique toutes les fois qu'il se réduit à ne figurer que dans certains groupes fixes. Ainsi il n'est pas rare qu'un verbe finisse par s'employer dans certaines combinaisons à l'exclusion d'autres; on s'habitue à lui donner toujours le même régime, à le faire suivre de la même préposition, et peu à peu cet emploi particulier, devenu usuel, restreint le sens du mot. Le participe *ému* en offre un bel exemple. Boileau parle d'un prêtre *ému* d'une divine horreur (*Art poétique*, IV, v. 153); c'est là une combinaison qu'on ne tolère plus; la langue actuelle n'admet guère que des combinaisons comme: *ému de pitié*, *ému de compassion*, *vivement ému par un spectacle pathétique*. Examinons au même point de vue les deux verbes suivants:

Converser, emprunté au lat. *conversari*. Au moyen âge il

avait pris le sens de 'séjourner', 'se promener'. Ex.: En sainte église converset volontiers (*St. Alexis*, v. 256). Dis nous en quel leu tu converses (*Roman de la Rose*, v. 10987). Peu à peu l'emploi du mot se restreint aux cas où il est suivi de la préposition *avec*, et la combinaison *converser avec qn.* prend le sens de 'vivre avec qn.' ou 'avoir commerce avec qn.' Ex.: Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux (La Fontaine, *Fables*, XI, n° 7). Cet emploi se trouve encore chez le baron d'Holbach: L'habitude de converser avec soi tend toujours à rendre l'homme meilleur (voir Littré). De nos jours le mot n'a qu'un sens plus restreint: avoir conversation avec; ainsi une phrase telle que: *il aime à converser avec les savants*, présente aux contemporains de Pasteur un sens quelque peu différent de celui que lui auraient prêté les contemporains de Pascal.

Cueillir, qui représente le latin colligere (II, § 66), avait au moyen âge le sens général de 'ramasser', 'rassembler' et admettait toute sorte de régimes. On pouvait ainsi cueillir des branches, des pierres, de l'argent, des navires, des soldats, etc. En voici quelques exemples: Lor fait cueillir ses tentes et le siège desfaire (Bartsch-Horning, 330, 11). Cuillirent un ost mult grant (*Brut de Munich*, v. 3472). Il avait cueilli et perceu grant argent (Commynes, IV, 11). Si vous en cueillez quelque faveur, elle est toujours certaine (Malherbe, IV, 259). De nos jours on ne peut cueillir que des fruits et des fleurs; le sens s'est ainsi notablement restreint, et il a en même temps subi un autre changement, expliqué par Darmesteter de la manière suivante: »Du sens spécial de recueillir (des fruits, des fleurs) en les détachant de la tige, la langue est arrivée au sens de détacher de la tige et l'idée de recueillir a disparu: *cueillir une rose, une pomme*.« Par suite de cette dernière évolution, le sens primitif de *cueillir* a en effet complètement disparu; il survit cependant dans le composé *recueillir* qui l'a remplacé.

220. Une restriction de sens a lieu quand un mot primitivement indifférent se développe dans un seul sens. Aux exemples déjà cités (§ 90, 201, 202), nous ajouterons *divertir*, dont l'ancien sens est 'distraire', 'intéresser'; Boileau parle de la tragédie qui »pour nous divertir nous arracha des larmes« (*Art poétique*, III, v. 8). De nos jours on ne peut divertir qu'en amusant.

221. Nous allons maintenant présenter une série de mots groupés méthodiquement, qui ont subi une restriction de sens. On verra que ce phénomène est surtout fréquent dans les argots de métiers. Il arrive parfois que le même mot trouve emploi dans plusieurs domaines spéciaux et qu'il finisse ainsi par présenter plusieurs sens techniques. Soit le verbe *muer* (lat. *mutare*), qui avait autrefois le sens général de 'changer'; on disait *muer sa coulour*, *muer son talent*, *muer son courage*, *muer le bien en mal*, *muer en beste*, etc. Cet emploi n'existe plus; au sens général *changer* a remplacé *muer*, dont le domaine s'est restreint à la vie des animaux: *Le cerf mue sa tête*; *le paon a mué*; *des oiseaux mués*. On a aussi conservé le mot comme dénomination technique du changement que subit la voix humaine à l'âge de la puberté. C'est par raffinement stylistique que quelques auteurs modernes prêtent sporadiquement à *muer* son sens primitif. Ex.: Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il sentait se muait en musique, sans qu'il s'en aperçût (R. Rolland, *Jean-Christophe. L'Aube*. P. 158).

Sevrer donne lieu à des considérations semblables; il avait autrefois le sens général de 'séparer'; aujourd'hui son emploi s'est très restreint: la langue commune ne connaît que la combinaison *sevrer l'enfant*; comme terme technique, il figure dans le langage des juristes: *sevrer qn. de ses droits*, et dans celui des jardiniers: *sevrer une marcotte*.

222. AGRICULTURE. L'influence des agriculteurs sur la langue est d'ancienne date; rappelons quelques mots qui ont reçu leur empreinte rurale particulière à une époque pré littéraire. *Fru mentum* avait le sens général de 'blé' ou 'céréales'; le français ne connaît ce mot que comme synonyme de 'triticum'; cette spécialisation doit provenir des provinces riches et fertiles où l'on ne cultivait d'autres sortes de blé que le froment; de nos jours il y a des provinces où *blé* a pris le sens de 'seigle' (§ 23). La basse-cour a spécialisé le sens des verbes *cubare*, être couché, et *ponere*, déposer; ils sont devenus en français *couver*, être couché un certain temps sur les œufs pour les faire éclore, et *pondre*, déposer des œufs (§ 94).

223. Étudions maintenant quelques mots qui tous présentaient au moyen âge un sens général, mais qui ont plus tard

abandonné ce sens à mesure que se répandait la signification spéciale que leur attribuaient les agriculteurs; les mots en question concernent les travaux rustiques, le trayage, l'affouragement et le pâturage des bestiaux, l'élevage des chevaux et des poules:

Labourer est emprunté à *laborare*; au moyen âge il avait conservé le sens latin et signifiait 'travailler': Li baron firent tote jor l'ost laborer et tote la nuit por le pont afaitier (Villehardouin, § 163). Le sens général s'est perdu depuis longtemps; *labourer* ne veut plus dire que: labourer la terre, la cultiver, la remuer, le travail de la terre étant pris pour le travail par excellence. Le même sens restreint domine dans les dérivés *laboureur*, *labourage*, *labeur*, *labour*. La rime a protégé et maintenu le mot dans l'ancien proverbe *En peu d'heure Dieu labeure*, où il a été impossible de le remplacer par *travaille*.

Paître, du lat. *pascere*, s'est peu à peu restreint aux animaux herbivores: *mener paître une vache*, *les brebis paissent*, *le troupeau paît l'herbe nouvelle*. Autrefois il se disait d'autres animaux et de l'homme, et il avait le sens général de 'nourrir' ou 'manger'. Au moyen âge on pouvait *paistre et vestir* les enfants, et on trouve encore dans Régnier: Les corbeaux se paissent de charogne, Et le corps se paît Aux banquets de la Muse (*Satire*, III). Dans la fauconnerie on conservait l'expression *paître l'oiseau*, pour 'lui donner à manger'.

Pis de *pectus* (I, § 299, 2), poitrine. Il se disait d'abord et des hommes et des animaux; il s'est restreint aux animaux et il désigne maintenant la mamelle d'une vache, d'une chèvre, etc. Au moyen âge les hommes et les femmes faisaient des croix sur leur *piz*; Charlemagne jure par la barbe qui «al piz me ventelet» (*Chanson de Roland*, v. 48), etc. C'est pour obtenir un effet comique et à cause de la rime que Scarron s'est servi de notre mot dans les vers suivants: Les femmes, plus mortes que vives, De crainte de se voir captives Et de quelque chose de pis, De la main se battent le pis (*Virgile travesti*).

Poulain remonte à *pullanus* (III, § 160), dér. de *pullus*. Il désigne depuis longtemps le petit d'un cheval, un jeune cheval; primitivement il désignait comme en latin le petit d'un animal quelconque. Exemple: Qui done viande aus jumenz et aus poleins des corbiaus (voir Littré).

Poussin, plus anciennement *poucin*, remonte à *pullicenum* (III, § 260); il se dit maintenant d'un poulet nouvellement éclos; dans la vieille langue il désignait le petit d'un oiseau en général. On lit dans Joinville (§ 793): Le filz Dieu seroit semblans à un oisel que l'on appelle pellican qui se ocist et pierce ses costés pour raviver ses poucins.

Pouture remonte probablement à **pultura*, dér. de *puls*. Il signifiait au moyen âge 'nourriture', au propre et au figuré: Dieu donne aux hommes la vie et la *pouture* (ou *peuture*); les animaux cherchent leur *pouture*; le verbe divin est la *pouture* de l'homme, etc. De nos jours le mot ne se dit que de la nourriture des animaux engraisés à l'étable; il désigne surtout de la farine d'orge ou de sarrasin que l'on donne aux chevaux, ordinairement avec de l'eau.

Traire (lat. *trahere*), à l'origine synonyme de 'tirer', ne se dit plus qu'en parlant du pis d'une vache ou d'une chèvre. Le sens général conservé encore dans les composés *retraire* et *soustraire*, s'emploie couramment dans toute la littérature médiévale; ainsi autrefois on pouvait *traire son espée*, *traire ses cheveux*, *traire les yeux de la tête*, *traire un pont aval*, etc.

224. CHASSE. Le langage cynégétique a beaucoup influencé la langue littéraire commune; elle lui doit surtout un certain nombre d'expressions métaphoriques (§ 344). Nous rappellerons ici les mots dont le sens a été restreint à cause de l'emploi particulier qu'en ont fait les chasseurs et les fauconniers.

1^o Voici d'abord quelques termes de fauconnerie:

Affaiter ou *afféter* (I, § 200) est de nos jours un terme technique signifiant 'apprivoiser un oiseau de proie', 'le dresser'. Au moyen âge il avait le sens général de 'façonner', 'préparer', 'apprêter'; on pouvait ainsi *afaitier sa barbe* (*Chanson de Roland*, v. 215), *un pont détruit* (Villehardouin, § 163), *un moulin* (*Ogier le Danois*, v. 8350), *sa viande* (*Roman de Renart*), *un chevalier*, etc., etc.

Pât, autrefois *past* (lat. *pastum*), signifiait primitivement 'nourriture', 'repas'. Exemples: D'ave et de vin feust son *past* (*Vies des Pères*). La coutume de laver les mains avant le *past* (Rabelais, V, 23). Dans la langue moderne il ne se dit que de l'aliment que l'on donne aux oiseaux; au sens général

il a été remplacé par le composé *repas* (comp. III, § 495, 3), qui n'est qu'une mauvaise graphie pour *repât*.

2° L'argot des chasseurs a pour ainsi dire monopolisé les mots suivants :

Courre, doublet de *courir* (II, § 77, 1), s'emploie dans les combinaisons *courre le lièvre*, *courre le cerf*, *une chasse à courre*, *laisser courre les chiens*. Le sens général s'était perdu déjà au XVII^e siècle; pourtant Vaugelas admettait encore *courre fortune* et *courre la poste*.

Daintier, en vfr. *deintie* (lat. *dignitatem*), s'employait comme mot concret au sens de 'morceau délicat' (§ 313). Ce sens, conservé encore dans l'angl. *dainty*, a été spécialisé dans le langage des chasseurs, où *daintier* désigne les testicules du cerf, morceau délicat par excellence.

Faon (I, § 277), qui remonte à **foetonem*, dér. de *foetus*, signifie d'abord, conformément à l'étymologie, le petit d'un animal quelconque; de nos jours il ne s'applique qu'aux petits de la biche, de la daine et de la chevrette. Jusque dans le XVI^e siècle on parlait du faon d'un âne, d'un lièvre, d'un éléphant, etc. La Fontaine archaïque dans le vers: Mère lionne avait perdu son faon (*Fables*, X, n^o 12). Le sens général s'est conservé dans le verbe *faonner* qui se dit, non seulement de la biche, mais de toute bête fauve.

Meute, dérivé participial de *mouvoir* (II, § 111), désigne primitivement l'action de se mettre en mouvement; il est de bonne heure devenu un terme de vénerie désignant une partie de chasse, un rendez-vous de chasse, l'assaut des chiens, une troupe de chiens, etc.

225. ARMÉE. La plupart des mots désignant des titres militaires présentent primitivement un sens tout général qui, dans plusieurs cas, est encore visible; citons *officier*, *lieutenant*, *général*; le chef militaire est aussi désigné tout simplement comme le supérieur, comme celui qui donne des ordres: *major*, *capitaine* (I, § 44, 3), *commandant*. Ajoutons que *sergent*, au point de vue étymologique, est le servant (II, § 82, 3, Rem.), le serviteur; il est maintenant supérieur au *caporal* qui pourtant, à s'en tenir à l'origine, désigne l'homme qui est à la tête (it. *capo*). Nous voyons ainsi que l'emploi que l'on fait dans la hiérarchie militaire des termes désignés est dû au hasard;

rien dans leur origine ne les prédestine au sens spécial qu'on leur attribue maintenant. On peut faire des observations analogues en étudiant les noms des armes et des enseignes; nous nous contenterons d'un seul exemple:

Drapeau, autrefois *drapel*, petit drap, puis pièce de drap, vêtement, chiffon, morceau de linge. Ex.: Ne sont leurs corps las ne leurs piaux couvers fors des plus viez drapiaux (*Miracles de Notre-Dame*, XXI, 764). Laver les drapeaux breneux De nostre enfant en la rivière (*Nouveau recueil de farces*, p. p. Picot et Nyrop, I b, v. 120). Faut mettre un drapeau en double, trempé en syrop de roses seiches, en dedans la playe (A. Paré). Après la Renaissance la langue littéraire n'emploie le mot qu'au sens que lui ont donné les militaires, pour qui le drapeau par excellence était la pièce d'étoffe attachée à une sorte de lance, portant les couleurs de la nation. Ajoutons que le mot a été conservé dans l'argot des relieurs (voir § 231). Dans plusieurs provinces le peuple dit encore *des drapeaux* en parlant des langes.

226. MARINE. Nous avons déjà examiné un certain nombre de mots auxquels les marins prêtent un sens tout spécial (§ 123). Il y en a qui ont passé dans la langue commune; soit le mot *bâtiment* qui a pris en français moderne le sens restreint de 'navire': *un bâtiment de guerre, un bâtiment marchand*; mais il faut bien remarquer qu'il conserve encore son ancien sens général de 'construction' (§ 249), d'habitation'. Voici encore quelques autres exemples accompagnés de quelques détails explicatifs:

Épave, autrefois *espave*, de *expavidus*, est d'abord un adjectif: *une beste espave* était au moyen âge une bête effrayée qui s'enfuit et s'égaré, puis une bête trouvée dont on ne connaît pas le propriétaire; on dit encore comme terme de droit, *des bêtes épaves, des abeilles épaves*. L'adjectif devient substantif (III, § 647), et *espave* prend le sens de: chose égarée ou chose trouvée dont le propriétaire est inconnu; *des épaves foncières* ou *immobilières* étaient dans l'ancien droit des héritages abandonnés dont le propriétaire était inconnu. Enfin *épave* s'est dit absolument pour *épave maritime*, objet naufragé que la mer rejette sur ses bords, et c'est actuellement le seul sens vivant.

Flotte désigne primitivement une réunion de personnes ou d'objets de même nature. On trouve dans les anciens textes *une flotte de chevaliers* (voir Godefroy), *une flotte d'écuyers* (Ogier le Danois, v. 941), *une flotte de gens* (Bodel, *Les Saxons*), *une flotte de poil* (*Doon de Mayence*, v. 6946). Ce sens général disparaît de la langue littéraire au XVI^e siècle; il s'est conservé dans le langage populaire où l'on dit *une flotte de badauds*, *il en est venu une flotte*. C'est probablement le mot français qui a passé en italien où il est devenu *floffa* ou *frotta* en gardant le sens 'multitude', *una frotta d'amici, di contadini, di rondine, di barche*. Dans la langue actuelle, *flotte* n'a plus le sens général de 'réunion'. Il ne se dit que d'une réunion de navires. Cette restriction de son domaine s'est faite au temps de la Renaissance. Dans ›Les deux Dialogues‹ (I, § 42) Philausone dit: ›Je ne sçay pas aussi quant à ce mot *Flotte*, pour signifier ce que les Latins ont appelé *Classis* (quand ils le prenoient pour une quantité de vaisseaux) s'il est en usage desja de vostre temps. Aucuns adjoustent ces mots, *De navires*, car ils disent *Une flotte de navires*, mais ceste adjonction n'est point nécessaire‹ (Éd. Ristelhuber, II, 7). Après ce témoignage il est curieux de constater que Jean Nicot dans son Dictionnaire (1564) assigne à notre mot ›par translation‹ le sens d'une grande et nombreuse compagnie de gens. Pour un autre sens spécial de *flotte*, voir § 231.

Mousse est un mot d'emprunt identique à l'it. *mozzo* (ou à l'esp. *mozo*). Il remonte au moins au XV^e siècle et était d'abord des deux genres, désignant soit un jeune homme, soit une jeune fille: Une mousse de Biscaye l'autre jour pres un moulin Vint à moi (G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, VII, 1). Le mot, provenant probablement des ports méridionaux, avait pris déjà au XVI^e siècle le sens doublement restreint de 'jeune garçon qui fait son apprentissage du métier de la mer'.

227. COMMERCE. Quand on voit dans la vitrine d'un magasin une affiche avec le mot *Vente*, ce mot doit s'entendre au sens restreint de 'vente à prix réduits'; les circonstances spéciales donnent tout de suite au mot son sens spécial. Dans le langage commercial actuel, *nouveautés* désigne des étoffes à la dernière mode; cette spécialisation en a remplacé une autre: jusque vers 1840 le marchand de nouveautés vendait des livres.

Comme exemple d'un mot auquel les négociants, il y a longtemps, ont donné un sens particulier, nous citerons *payer*, qui dérive du verbe latin *pacare*; il contient ainsi le même radical que nous trouvons dans *paix*, et, conformément à son étymologie, il signifie primitivement 'apaiser', 'réconcilier', 'satisfaire'. Ex.: Por ce qu'il furent acordé et payé (*Couronnement Loois*, v. 2049). Ja somes nous acordé et payé (*ib.*, v. 2119). De paer le rei mout se peinent (Chardry, *Josaphat*, v. 1329). Par ton comandement est la mer troublée et par ton comandement sera paiée (Psautier). Depuis longtemps ce sens a été notablement restreint; notre verbe ne signifie plus tranquilliser en général, mais établir la paix dans des rapports particuliers et d'une manière spéciale, en donnant à un homme l'argent qu'on lui doit. Le verbe *quitter*, libérer quelqu'un d'une dette, offre une analogie sémantique curieuse; il dérive de *quitte*, du lat. *quietus*, et le sens étymologique est donc 'tranquilliser'.

228. JURISPRUDENCE. L'emploi particulier et restreint qu'ont fait les gens de loi de plusieurs mots s'est parfois répandu hors du monde juridique. Ainsi l'emploi elliptique du mot *palais* (§ 93) a pénétré dans la langue commune et se retrouve dans les expressions *gens de palais*, *style de palais*, *jours de palais*. Rappelons aussi *avocat*, *avoué*, *divorce*, *étude*, *huis*, *huissier*, *notaire*, *prévôt* (§ 125), *prise* et *criée*. Ce dernier mot ne désigne maintenant que la publication ou la proclamation pour annoncer la vente des biens en justice et l'enchère publique (*vendre à la criée*, *audience de la criée*, etc.). Au moyen âge il désignait, conformément à l'étymologie, l'action de crier et toute sorte de cris et de clameurs. Ex.: La oissiez de joie commencier tel criée (*Berte*, v. 3101).

229. MÉDECINE. Les médecins tâchent de *guérir les malades*. Ces deux termes, qui ne présentent dans la langue moderne qu'un sens très restreint et tout spécial, occupaient autrefois un domaine sémantique très étendu. *Malade* (de *male habitus*) signifie à l'origine 'mal disposé', et il doit sans doute être considéré comme un euphémisme créé pour éviter *aeger* (comp. § 388). Cependant l'euphémisme a pris déjà dans le latin vulgaire le sens du mot qu'il remplaçait, et le français ne lui connaît, dès les plus anciens textes, d'autres sens que

le sens actuel. Il en est autrement de *guérir*, qui présente au moyen âge des emplois très variés. Il continue le germ. *warjan* (all. mod. *wehren*), dont il reproduit aussi le sens, qui était 'protéger', 'défendre', 'sauver'; dans les chansons de geste Dieu *guérit* Daniel des lions (*Roland*, v. 2386), comme il *guérit* Roland contre les dangers du combat (*ib.*, 1837), et les armes *guérissent* les vaillants barons (*ib.*, 1495). Vers la fin du moyen âge le domaine du mot se restreint, et il ne s'emploie plus qu'en parlant de médecins et de maladies. Voici encore deux autres exemples, appartenant à la terminologie médicale:

Lavement. Ce mot avait d'abord le sens général d'action de laver'. Maintenant il est pétrifié dans un sens spécial et restreint: il signifie 'clystère', mot qu'il a remplacé comme euphémisme (§ 427). Par suite de cette appropriation il a cessé d'exprimer le simple fait de laver, et ne garde ce sens que dans le composé archaïque *lavement des pieds*, qui désigne une cérémonie catholique du Jeudi saint. C'est au point que, lorsqu'il y a une trentaine d'années on a introduit en médecine l'usage de »laver« l'estomac ou les intestins, on a dit et on dit tous les jours *lavage de l'estomac, des intestins, ou lavage tout court*.

Purger a été employé comme euphémisme, ce qui a amené une restriction du sens primitif (comp. § 427). Tout en conservant dans quelques cas spéciaux le sens général de 'purifier', il s'entend maintenant, le plus souvent, au sens médical. On ne dirait plus avec Rotrou *purgé de ses forfaits* (*Saint Genest*, IV, sc. 6), ni avec Corneille *purger les passions* (*Le Cid*, v. 2291), *purger son âme* (*Polyeucte*, v. 47). Dans »Sophonisbe« de Mairet, Syphax dit à l'héroïne de la tragédie: Je seray satisfait quand tu te purgeras (v. 53); malgré la gravité de la situation ce vers provoquerait facilement le sourire chez un public moderne.

230. ÉGLISE. Le langage ecclésiastique a donné un sens restreint aux mots suivants: *Ascension, Assomption, calice, cardinal, cène, chaire, chantre, chapelet, chasse, communier, confession, consistoire, conversion, couvent, Créateur, édifier, élévation, ennemi* (§ 215), *évêque, fidèle, gentil, ministre, novice, ordination, oraison, pèlerin, prébende, prêtre, relique, rédemption, rosaire*.

sacrement, Sauveur, Seigneur, sermon, siècle, vêpres, Verbe, vocation, etc. Comp. § 192.

231. MÉTIERS. Chaque métier a son vocabulaire spécial; le sujet est extrêmement riche, mais la place ne nous permet que de l'effleurer. Rappelons comme exemples de l'argot des ateliers et des usines l'emploi que font les tanneurs du verbe *confire* (plonger les peaux à chamoiser dans le *confit*, bain d'eau aigrie avec du son), les fabricants de soie du mot *flotte* (réunion de plusieurs écheveaux de soie), les relieurs du mot *drapeau* (voir Littré), etc. Voici maintenant quelques exemples de termes techniques adoptés dans leur sens spécial par la langue commune:

Corroyer, autrefois *correer* (II, § 26, 1) ou *conreer* (I, § 330, 4), signifiait au moyen âge 'préparer'. Ainsi on lit dans la »*Vie de saint Alexis*«: Le saint cors conrederent (v. 498). De nos jours il ne survit que dans la terminologie technique: préparer le cuir, l'acier.

Ouvrer, du lat. *operare*, a perdu le sens général étymologique; on ne dit plus *ouvrer un jour de fête*; dans ce sens il a été remplacé par 'travailler'. Il ne s'emploie plus que comme terme technique au sens de 'façonner': *ouvrer la monnaie, du bois ouvré, du linge de table ouvré, etc.*; notez surtout la *cuve à ouvrer* où l'on puise la pâte pour faire le papier; comp. *ouvreur*, ouvrier papetier, et *ouvroir*, atelier de femmes. Le sens général s'est conservé dans les dérivés *ouvrable, ouvrier*.

Ramoner signifie proprement 'nettoyer ou balayer avec un *ramon*' (dér. du vfr. *rain* < *ramum*) ou balai de rameaux. De nos jours on ne ramone que les tuyaux des cheminées; au moyen âge on ramonait aussi les chambres, les meubles, etc. Ex.: Il n'i a chambrete petite, Qui ne soit si bien ramonée Que j'a poudre n'i ert trouvée (Rustebuef, II, 234).

232. ALIMENTATION. Exemples de mots concernant l'alimentation qui ont subi une restriction de sens:

Avaler, dérivé parasynthétique de *val* (III, § 453), ne s'emploie maintenant qu'au sens restreint de 'faire descendre dans le gosier': *avaler une bouchée de pain, un breuvage, une arête*. Au moyen âge ce verbe signifiait 'descendre' ou 'faire descen-

dre', sans aucune restriction: Del pui est avalez (*Chanson de Roland*, v. 1037). Li homme lor braies avaloient (Bartsch-Horning, 437, 15). Il serait maintenant impossible d'*avaler ses braies* ou d'*avaler un escalier* au sens actuel du verbe; mais on peut encore *avaler une pièce de vin* dans la cave.

Confire, de la forme populaire refaite confécere, signifiait au moyen âge 'préparer'. Dans le »Pèlerinage de Charlemagne«, on parle de fenêtres qui sont »taillées e cunfites a brasme ultremarin« (v. 381; comp. v. 424). En parlant des Tartares, Joinville raconte que leur meilleur breuvage est du »lait de jument confit en herbes« (§ 487). De nos jours *confire* signifie surtout 'préparer des fruits d'une certaine manière'. Comp. § 231.

Soûl, autrefois *saoul*, de *satullus* dér. de *satur*, désigne d'abord l'état de celui qui a mangé et bu à satiété; il s'est restreint à ne se dire que de celui qui a bu copieusement, qui est ivre (§ 130). La signification primitive était encore en usage au XVII^e siècle. Sganarelle dit: Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit saoul dans ma maison (*Le Médecin malgré lui*, I, sc. 1). Rappelons aussi l'italien *satollo* qui a subi la restriction contraire de celle qui a eu lieu en français; il ne désigne que celui qui a mangé assez: *Figlioli e polli non son mai satolli*.

Viande (lat. *vivenda*) a de nos jours un sens très restreint: il désigne la chair des animaux de boucherie, de basse-cour ou de chasse, dont on se nourrit. Autrefois il désignait une nourriture quelconque; tout ce qui était mangeable s'appelait *viande* jusque dans le XVII^e siècle. Ex.: La geline gratot et sa viande purchaçot (Marie de France). Les poires sont viande très salubre (Rabelais, IV, 54). Que votre lit soit une pailleasse, votre habit une haire, et votre viande du pain bis (Malherbe, II, 330). Un ragoût, une salade de concombre, des cerneaux et autres sortes de viandes (M^{me} de Sévigné, 9 août 1689). Rappelons aussi les expressions toutes faites *viande de carême* (des poissons et des fruits), *viande creuse* (des friandises) et le proverbe: *Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*. On dit au figuré *nourrir l'âme d'une viande solide* (voir Furetière). L'évolution qu'a subie le sens de *viande* s'est effectuée dans des milieux non adonnés au végétarisme; elle a entraîné une restriction du domaine de *chair*; autrefois les hommes man-

geaient de la chair, mais aujourd'hui il n'y a que les animaux carnivores qui le font.

233. PIÈCES D'HABILLEMENT. Les mots suivants offrent des exemples de restriction de nature et d'origine assez diverses:

Lange remonte sans doute à *laneum* (III, § 686), qui dérive de *lana*. Il signifiait primitivement 'morceau de laine': N'ai robe de lange ne de lin, A grant povreté sui remese (*Roman de Renart*, v. 3038); et, par métonymie (§ 272) 'pièce d'habillement faite d'un morceau de laine'. De nos jours il ne s'emploie qu'en parlant des enfants au maillot. Au moyen âge il s'appliquait aussi aux grandes personnes et désignait souvent une chemise de laine: Chascuns vousist à Rome aler Nuz piez en langes (Benoit, *Ducs de Normandie*, II, 8677). Et lors je me parti de Joinville sanz rentrer au chastel jusques à ma revenue, à pié, deschaus et en langes (Joinville, § 122).

Linceul (lat. *linteolum*). 1^o Drap de lin, surtout drap de lit: Outre mer s'en ira vestu sol d'un linçol (Ren. de Montauban, p. 398). Ne conte ne coussin, linçeul ne oreillier (*Berte*, v. 932). Et les linceuls trop courts par les pieds tiraient (Régnier, *Sat.*, XI). Cette signification se retrouve jusqu'au XVIII^e siècle: Un lit garni de linceuls (1750, *Ordonn. du Roy*, 65). La plupart des patois ont gardé ce mot avec le sens de 'drap de lit'. 2^o Drap de toile dont on se sert pour ensevelir un mort.

Livrée a passé par les étapes suivantes: 1^o Action de livrer (§ 295). 2^o Par métonymie chose livrée ou produite. Ex.: Quand la livrée ne souffist pas à la dame (*Quinze joies de mariage*, p. 102). 3^o Spécialement, vêtement livré par quelque grand seigneur aux membres de sa famille et aux gens de sa maison; ces habits rappelaient par leurs dessins et leurs galons les armoiries du seigneur. 4^o Par une nouvelle restriction, vêtement livré aux valets. 5^o Vêtement porté par un valet; ce sens ne garde aucun reste de l'emploi primitif du mot, et tout rapport avec *livrer* a disparu.

234. CAS DIVERS. Nous rassemblons ici quelques exemples de restriction qui n'entrent pas dans les groupes précédents:

Beaux-Arts. Cette expression comprend de nos jours la peinture, la sculpture et l'architecture: *l'École des Beaux-Arts*.

Son domaine était autrefois plus large : il comprenait aussi la musique et la poésie. C'est avec ce sens général que Boileau a employé cette expression dans son »Art poétique« (IV, v. 189):

Et que craindre en ce siècle, où toujours les beaux-arts
D'un astre favorable éprouvent les regards.

Rappelons qu'encore de nos jours l'Académie des Beaux-Arts, conformément à l'ancien état de choses, comprend la musique.

Besogne avait autrefois un sens bien plus large qu'aujourd'hui, il signifiait ce qui sert aux besoins. La Fontaine nous raconte que le renard »pour toute besogne avait un brouet clair« (*Fables*, I, n° 18). Aujourd'hui *besogne* désigne un travail, une occupation, souvent avec une nuance péjorative.

Docte s'applique de nos jours à la science; au XVII^e siècle il s'appliquait aussi aux arts et aux talents et avait le sens général d'excellent'. Boileau loue les *doctes peintures* de Molière (*Art poétique*, III, v. 395).

Étal (vha. stal) est maintenant le nom spécial de la table sur laquelle les bouchers débitent la viande; au moyen âge il désignait toute table où l'on exposait en vente les marchandises dans les marchés publics. Le sens général s'est conservé dans les dérivés *étaler* et *étalage*.

Fureur subit actuellement une restriction en ce sens que le mot s'emploie surtout pour désigner les excès et l'aveuglement de la colère; autrefois il désignait, comme le lat. *furor*, toute sorte de passion. Bossuet parle de *la grande fureur des guerres civiles*, et on lit dans Racine: Sers ma fureur Œnone, et non point ma raison (*Phèdre*, v. 792).

Manie présentait autrefois le sens large du grec *μανία*, égarement au physique et au moral. Ex.: Dieux! quelle extravagance égale sa manie (Rotrou, *Filandre*, IV, sc. 4). Maudite ambition, détestable manie, Dont les plus généreux souffrent la tyrannie (Corneille, *Le Cid*, v. 457)!

Neveu, dont le sens primitif est 'descendant', ne s'emploie de nos jours qu'en parlant des fils du frère ou de la sœur; il désignait aussi autrefois les petits-fils. Ex.: Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux (Boileau, *Satire*, 9). L'it. *nipote* conserve les deux sens.

235. MOTS D'EMPRUNT. Il s'agit ici surtout de mots savants empruntés au latin. Beaucoup de ces mots ont été introduits en français par quelques spécialistes qui avaient besoin d'un terme précis et tout à fait nouveau. Un médecin qui veut reconnaître, à l'aide de l'oreille, les bruits qui se produisent dans le poumon ou dans le cœur, évite, pour désigner cet acte, le verbe ordinaire *écouter*; il préfère forger un mot nouveau *ausculler* qu'il tire directement du latin. Comme une telle dénomination appartient exclusivement au vocabulaire technique, le domaine du mot est nécessairement bien plus restreint en français qu'en latin (comp. *potion* et *potio*). Le phénomène indiqué se constate aussi en examinant les doublets suivants: *Cause* — *chose*, *coction* — *cuisson*, *colliger* — *cueillir*, *gémoux* — *jumeaux*, *rédemption* — *rançon*, *torquer* — *tordre*. La même observation s'applique parfois aussi aux mots empruntés aux langues vivantes; rappelons les mots italiens *cadène* et *opéra* à côté de *chaîne* et *œuvre*.

REMARQUE. On a souvent blâmé l'introduction de mots étrangers dans les cas où le français possédait un terme à peu près synonyme. Ce blâme, dont la justesse est incontestable dans plusieurs cas (voir I, § 76, Rem.), nous paraît aussi parfois porter à faux. Les puristes zélés ont trouvé que les mots d'emprunt *challenge* et *match* étaient superflus, puisque la langue française possédait *défi* et *concours*. Cependant ces derniers mots ne sont pas synonymes des premiers: le *challenge* est un défi sportif, le *match* un concours sportif, ce qui est tout différent d'un défi quelconque ou d'un simple concours. Citons aussi le mot *ticket*, qui a signifié une espèce de billet d'entrée pour les expositions.

236. HOMMES ET ANIMAUX. On aime à marquer la différence entre les hommes et les animaux par l'emploi de deux vocabulaires différents; ainsi un même acte ou une même partie du corps est désigné autrement s'il s'agit d'un homme ou d'un animal. Rappelons *poitrine* et *poitrail*, *lèvre* et *babine*, *narines* et *naseaux*, *nez* et *museau*, *cheveux* et *crins*, *mamelle* et *pis*, *pied* et *patte*. En France, le peuple désigne assez régulièrement par *crever* la mort des animaux, le verbe *mourir* étant réservé à l'homme. Pour l'action de manger, on distingue en allemand entre *essen* et *fressen*, en danois entrè *spise* et *æde*, etc. Quand on examine ces deux vocabulaires de plus près, on constate que dans plusieurs cas une spécialisation a eu lieu, et que plusieurs termes qui s'appliquaient primitivement aux hommes

aussi bien qu'aux animaux, ne s'appliquent plus qu'à ces derniers. Rappelons les vers où est dépeinte la douleur violente que ressent la mère de saint Alexis à la mort de son fils:

Qui donc li vit son grant duel demener,
 Son piz debatre e son cors degeter,
 Ses crins detraire e son vis maiseler

(*Vie de saint Alexis*, v. 426—428.)

Actuellement les femmes n'ont plus, et depuis longtemps, ni *pis* ni *crins*. Les beautés du moyen âge avaient les *crins* blonds (*Berte aus grans pies*, v. 1495); dans la langue moderne quelques quadrupèdes, comme les chevaux et les lions, sont seuls munis de *crins*. Sur le sort du mot *pis*, voir § 223. Examinons aussi le verbe *braire*, qui ne se dit de nos jours que des cris particuliers que pousse l'âne; au moyen âge il avait le sens général de 'crier', en parlant des hommes et des animaux. Ex.: Cez chevaliers qui donc veïst caïr Et humes braire (*Chanson de Roland*, v. 3486). Grans pitiéés estoit d'oïr braire les gens parmi l'ost ausquiex l'on copoit la char morte; car ils bré-oient aussi comme femmes qui travaillent d'enfant (Joinville, § 303). Enfans, qu'avez ainsi à braire, entre vous deux (*Miracles de Notre-Dame*, VII, 1010). Après le XVI^e siècle le sens général s'est perdu en français, mais il s'est conservé dans plusieurs patois du Nord et du Nord-Ouest de la France. Rappelons aussi que beaucoup de villages belges connaissent notre verbe au sens de 'pleurer'.

REMARQUE. Dans l'Histoire de ma vie (II, p. 131), George Sand relate ce fait curieux: »Nérina [une chienne] a été enterrée dans notre jardin sous un rosier: *encavée* comme disait le vieux jardinier, qui, en puriste Ber-richon, n'eût jamais appliqué le verbe *enterrer* à autre créature qu'à chrétien baptisé.«

CHAPITRE III.

EXTENSION DE SENS.

237. L'extension du sens d'un mot s'effectue de beaucoup de manières différentes. Nous nous en occuperons dans tout le reste du volume, et nous nous contenterons ici de signaler la synecdoque, la métonymie, la métaphore, l'euphémisme et l'assimilation comme autant de sources de l'agrandissement du domaine sémantique des mots. Tous ces cas seront étudiés en détail dans les livres suivants; dans ce chapitre nous nous bornons à quelques remarques générales et à l'examen de quelques exemples typiques.

238. Une extension de sens a lieu toutes les fois qu'on donne au genre le nom de l'espèce. En voici un exemple. Au moyen âge le *latin* était regardé comme une langue bien plus noble que les langues vulgaires; c'était la langue par excellence, et le mot prit le sens général de 'langue' ou 'langage'. Au moyen âge les vilains parlaient et les oiseaux chantaient en leur latin (voir les exemples de Littré); comp. Ele sut bien parler de XIV latins (*Aiol*, v. 5420). Le dérivé *latimier* (III, § 75) avait le sens général d'interprète. Nous trouvons un reflet de cet ancien emploi dans un conte de Bonaventure Despériers (n^o 20), où trois frères, qui sont sur le point d'être pendus, à cause de quelques phrases latines qu'ils emploient à tort et à travers, se mettent à parler «le latin de leur mère», c. à d. le français, pour se sauver. Dans la poésie populaire, le mot, grâce à la rime, a gardé son ancien sens: Le doux rossignol y vint Qui me disoit en son latin (E. Rolland, *Chan-*

sons populaires, I, 45). Je n'avais pas cueilli trois brins Que mon amant y rentre; Il m'a dit trois mots en latin (*ib*, 226).

239. Une extension de sens a lieu quand un mot, qui ne s'applique primitivement qu'à l'un des sexes, arrive à comprendre aussi l'autre. Sans nous arrêter au mot *oncle*, dont la forme latine *avunculus* ne se disait que du frère de la mère, nous rappellerons un mot tel que *parricide*, emprunté du lat. *parricida* (pour *patricida*). Il désigne en français comme en latin non seulement celui qui tue son père, mais aussi celui qui tue sa mère ou quelqu'un de ses parents. On a formé *matricide*, mais le mot est peu employé, et Oreste qui tua sa mère, est généralement qualifié de *parricide*. Un exemple encore plus significatif est fourni par *fraternel*. Ce mot, qui est un dérivé de *fraternus*, désigne d'abord ce qui est relatif au frère; puis, comme il n'y a pas de dérivé de *sœur*, il a élargi son domaine et désigne aussi ce qui est relatif à la sœur. Ex.: Denise s'agenouilla, entourée Geneviève de ses bras fraternels (Zola, *Au bonheur des dames*, p. 261). Théroigne de Méricourt dit dans un drame de P. Hervieu qui porte son nom: Je tendais vers tout l'univers des mains fraternelles (V, sc. 8). Rappelons aussi des combinaisons comme *les confréries de femmes* (A. Daudet, *Tartarin de Tarascon*, p. 103) et *la Fraternité féminine* (M. Tinayre, *La Rebelle*, p. 133).

REMARQUE. Dans la grammaire des langues romanes le frère prend souvent la place de la sœur. Pour l'espagnol, rappelons que Cuervo se demande dans son édition de la grammaire de Bello: »¿Se podrá decir de una hermana que tiene sentimientos fraternales?« Il est hors de doute que les auteurs espagnols modernes se servent du mot *fraternal* de la manière indiquée. Rappelons pour l'italien l'expression curieuse *fratelli d'ambo i sessi* pour dire ce que les Français appellent *frère* et *sœur* et les Allemands *Geschwister*. Dans les langues germaniques et scandinaves cet empiètement du frère dans le domaine de la sœur n'est guère connu; on a en allemand *brüderlich* et *schwesterlich* comme en anglais. En Allemagne il est donc impossible qu'une sœur nourrisse une amitié »fraternelle«; il faut *eine schwesterliche Freundschaft*.

240. Nous examinerons ensuite un mot étranger et d'introduction récente, dont il est possible de suivre dans tous les détails l'extension successive du domaine primitif très restreint. Au XVIII^e siècle on emprunte à l'anglais le mot *romantique*; il apparaît d'abord chez l'abbé Leblanc dans ses »Lettres d'un

Français à Londres« (1745), sous la forme anglaise *romantic*, et on lui prête le sens de 'pittoresque'. C'est J.-J. Rousseau qui lui donne droit de cité en français. Il s'en est servi dans les »*Rêveries d'un promeneur solitaire*« (1777), où il écrit: Les rives du lac de Bienné sont plus sauvages et plus romantiques que celles du lac de Genève. Le mot, on le voit, s'emploie pour exprimer l'impression produite par la nature sauvage; les Anglais l'appliquaient surtout aux paysages calédoniens, Rousseau et ses successeurs l'employaient pour caractériser les paysages alpestres. C'est l'influence du sentiment anglais de la nature qui a déposé sur la terre de France ce mot appelé à une si grande fortune, ce mot dans lequel, selon M. A. François, l'âme française et l'âme anglaise se sont étreintes. Le domaine du mot était d'abord très restreint; on ne l'employait qu'en parlant de sites et de paysages. Puis, par analogie, on s'en sert aussi pour qualifier certains caractères et certaines œuvres littéraires, et on commence à parler de *femmes romantiques* et de *poésies romantiques*. L'emploi du mot devient vite tellement général que l'Académie l'enregistre dans sa cinquième édition (1795). A partir du commencement du XIX^e siècle, le mot entre dans une nouvelle phase et sert à désigner un nouveau type d'art et de littérature, tout en gardant son ancien sens. *Romantique* s'opposait à *classique*, mais d'ailleurs on n'attachait pas au mot un sens très précis. La préface des »*Odes et ballades*« le montre clairement. V. Hugo y rappelle que Madame de Staël a, la première, prononcé le mot de *littérature romantique* en France, mais il ajoute qu'il »ignore profondément ce que c'est que le genre classique et que le genre romantique«. Il se moque même du mot et soutient avec malice que »le faux dans Voltaire est tout aussi romantique (si romantique veut dire mauvais) que le faux dans Calderon«. Les temps changent. *Romantique* est depuis longtemps un mot auguste et en même temps un terme très précis; le domaine primitif du mot s'est élargi d'une manière très notable, et *romantique* sert maintenant à désigner des dispositions d'âme qui n'ont rien à voir avec la nature alpestre.

241. Examinons ensuite quelques verbes. Nous avons vu qu'un verbe qui primitivement, grâce à son sens général, admettait beaucoup de régimes différents, peut finir par n'en

admettre qu'un seul: *traire une vache* (§ 223). Le phénomène contraire est illustré par le développement du verbe *gagner*, autrefois *guadagnier* (vha. waidanjan, all. mod. weiden); c'est primitivement un terme d'agriculture désignant l'action de cultiver et de faire valoir une exploitation rurale; de ce sens est sortie toute la série suivante: récolter, tirer des bénéfices, faire du butin, conquérir, occuper, acquérir, obtenir. Au moyen âge *on guagnoit une terre*; de nos jours *on gagne une ville, un vaisseau, une victoire, un procès, une fortune, etc.*

242. Toute formule, toute tournure est sujette à une extension de son domaine. Nous citerons comme exemple l'expression proverbiale *avoir la puce à l'oreille*; elle présente maintenant un sens tout général: avoir des craintes, avoir des soucis. Au moyen âge et à la Renaissance son domaine était bien plus restreint; il ne se disait que de celui qui était travaillé d'un désir d'amour. Ex.: J'ay tant la puce en l'oreille De ceste femme (*Mystère du Vieil Testament*, IV, p. 178). Racan songeait sans doute à l'ancien sens restreint du proverbe, quand il fait dire à une femme: Toute la nuit j'ai la puce à l'oreille, Mon mari dort cependant que je veille. Examinons ensuite l'impersonnel *il fait*. On l'employait d'abord pour désigner le temps: *il fait froid, beau, du soleil, etc.*, puis dans d'autres combinaisons dont le nombre est toujours allé augmentant. Sur l'analogie de *il fait bon*, Corneille a dit *il fait dangereux, il fait mauvais*. Molière écrit: Il ne fait pas bien sûr D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait (*Les Femmes savantes*, v. 1539), et Thomas Corneille: Il doit faire mal sûr recevoir vos serments (*Le Galant double*, V, sc. 2). Pour la langue moderne rappelons une phrase telle que: Ignorant de tout et du gouvernement qu'il faisait (E. et J. de Goncourt, *Manette Salomon*, p. 278). On dit plaisamment *il fait soif*.

REMARQUE. L'emploi d'une tournure spéciale peut devenir une affaire de mode, et dans ce cas elle entre dans toutes les combinaisons possibles. Voltaire en a cité un exemple: »*Vis-à-vis* s'introduit partout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts et de ses intérêts. Les courtisans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque, et les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de Dieu dans un état de perdition (*Dictionnaire philosophique*, t. v. *Langue*).

243. L'agrandissement du domaine sémantique d'un mot est ordinairement accompagné d'un détachement plus ou moins complet du sens primitif. C'est un phénomène que nous étudierons en détail dans le dernier livre; nous nous contenterons ici de rappeler le sort du mot *compère*; il désigne d'abord le parrain par rapport à la marraine, comme *commère* est la marraine par rapport au parrain; les deux mots ont ensuite été pris pour désigner des personnes unies par la camaraderie ou l'amitié: *être compères et compagnons*, c'est être très liés et agir ensemble. Dans les fables de La Fontaine figurent *compère le Renard* et *commère la Cigogne*. Rappelons aussi les expressions, *un gai compère*, *une méchante commère*. Enfin *commère* désigne aussi une femme délurée et bavarde.

244. Les poètes élargissent parfois arbitrairement le domaine sémantique des mots en leur prêtant sous l'influence de la rime un sens particulier qui ordinairement ne leur convient pas. Cet élargissement, tout momentané et passager qu'il soit, n'est pas sans intérêt; il nous montre encore une fois à quel point le sens des mots est relatif et la surprenante facilité avec laquelle l'esprit prête aux mots le sens demandé par les circonstances. Soit le mot *oreillon(s)*; il évoque tout de suite l'idée d'une certaine maladie; mais, comme le cordon ombilical qui le rattache à *oreille* n'est pas rompu (comp. *l'oreillon d'une chauve-souris*), Edmond Rostand a pu l'employer au sens de 'petite oreille' sans risquer d'être mal compris:

LA FAISANE, *côline*.

Quelquefois quand je suis à l'orée
Du bois, je vous entends dans les premiers rayons.

CHANTECLER, *flatté*.

Ah! ... mon chant est venu jusqu'à vos oreillons?
(*Chantecler*, II, sc. 3.)

Même le sévère Boileau se permet de tels sacrifices sémantiques à la rime. Il emploie ainsi *face* avec le sens de 'façade', et il ne faut pas voir là une tournure pittoresque, un procédé poétique calculé; c'est le joug de la rime qui se fait sentir:

S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse;
(*Art poétique*, I, 51—52.)

CHAPITRE IV.

MOTS CONCRETS ET MOTS ABSTRAITS.

245. On peut diviser les mots en deux grands groupes, selon qu'ils sont abstraits ou concrets. On appelle mots abstraits ceux qui sont l'exposant d'une action, d'une qualité ou d'un état d'âme; les mots concrets, au contraire, désignent un objet matériel, une chose tangible. Nous verrons dans la suite que le domaine des mots concrets peut s'élargir par leur emploi abstrait, et que vice versa les mots abstraits peuvent s'employer aussi au sens concret.

REMARQUE. Nous regardons les adjectifs, les verbes et les prépositions comme des mots abstraits. La question est très compliquée, et plusieurs savants l'envisagent d'une tout autre manière. Pour nous, *dur* est toujours un mot abstrait, parce qu'il indique une qualité. Il y a cependant des philologues qui soutiennent que *dur* doit être qualifié différemment dans *une parole dure* et *une pierre dure*, et qu'il faut le regarder dans le dernier cas comme un mot concret. Nous étudierons cet emploi métaphorique ailleurs (voir § 326).

246. Le passage d'un sens abstrait à un sens concret est un phénomène fréquent; toutes les langues en offrent dans leur développement historique des exemples nombreux. Les grammairiens latins appelaient ce phénomène »concretio«, terme que Michel Bréal traduit par »épaississement«. *Fruit* continue le lat. *fructus*, qui désigne d'abord l'action de jouir, la jouissance; ce sens, encore connu par Plaute, a cédé la place au sens concret d'un objet dont on jouit, spécialement des produits mangeables des arbres et de la terre, des fruits. *Toison* continue *tonsonem* qui avait le sens de 'tondaison', mais

cet emploi abstrait du mot a disparu déjà dans le latin vulgaire. *Costume*, emprunté à l'it. *costume*, désigne d'abord une certaine manière de se vêtir, ensuite un vêtement. Pour la langue moderne rappelons une phrase de G. Flaubert; il écrit dans »La Légende de saint Julien l'Hospitalier«: Il s'en alla, mendiant sa vie par le monde. Ici *vie* désigne ce qui sert à soutenir la vie, la nourriture. L'épaississement d'un mot s'effectue de beaucoup de manières et conduit à des résultats souvent très curieux; pour les détails, voir § 294 ss.

REMARQUE. Les dictionnaires modernes n'enregistrent pas toujours l'épaississement des mots; ils n'accordent ainsi qu'un sens abstrait au mot *éclairage*, ce qui paraît insuffisant; il peut aussi prendre un sens concret et désigner ce qui sert à éclairer, comme dans la phrase suivante: Elle ... épargnait l'éclairage en se couchant dès le crépuscule (G. Flaubert, *Un cœur simple*). Rappelons aussi le mot *visite* dont le sens abstrait est évident dans *recevoir la visite de qn.*, *rendre à qn. sa visite*, mais qui tend à devenir concret dans *avoir des visites*, *recevoir une visite*, et qui, malgré le silence des dictionnaires, peut être synonyme de 'visiteur' ou 'visiteuse' comme dans la combinaison *une belle visite*; voir aussi § 253 (p. 190).

247. Le développement contraire, le passage d'un sens concret à un sens abstrait, est un phénomène qui se rencontre moins souvent. En voici un exemple tout récent.

Grève, terrain sablonneux au bord d'un fleuve ou de la mer, a désigné par excellence une place sur le bord de la Seine, à Paris. Cette place était pendant longtemps un centre de la vie populaire; c'est là que se faisaient les exécutions, et c'est là que se réunissaient les ouvriers sans travail, en attendant qu'on leur en offrît. Donc, si l'on décapitait en place de grève, on y embauchait aussi des ouvriers. De cette manière *être en grève* devint synonyme d'être sans travail, et de la locution usuelle se détacha une *grève* au sens abstrait, d'où *se mettre en grève*, *faire grève*, etc.

248. Le passage d'un groupe à l'autre peut avoir lieu à plusieurs reprises; un mot primitivement concret peut recevoir un nouveau sens concret développé du sens abstrait intermédiaire, de même que les mots abstraits peuvent recevoir un nouveau sens abstrait qui a son point de départ dans le sens concret intermédiaire. Exemples:

Chère. Le sens primitif de ce mot est 'tête' ou plutôt 'visage', et ce sens était encore vivant au XVI^e siècle. La combinaison figée *faire bonne chère à qn.* passa facilement à un sens abstrait, et *bonne chère* devint synonyme de 'bon accueil'. L'histoire du mot *visage* présente un développement parallèle. Furetière remarque: »*Visage* se dit aussi en parlant du bon ou mauvais accueil qu'on fait aux personnes: *faire bon visage à qn.*» *Chère* a pris ensuite un sens concret différent du primitif; comme un bon repas fait partie d'un bon accueil, il devint facilement synonyme de 'repas': *Faire bonne chère* (bien manger), *aimer la bonne chère*, *faire maigre chère*, etc.

Pli, anciennement *ploi* (II, § 28, Rem.), désigne d'abord l'action de plier, puis le résultat de cette action: double fait à du linge, à une étoffe, etc., et enfin habitude prise, que l'on a comparée à la marque persistante laissée par le pli dans une étoffe: *ce jeune homme prend un bon pli*.

Toilette, proprement 'petite toile', 'petit morceau de toile ou de linge' que l'on posait sur la table qui servait à se coiffer. Par extension (comp. § 261) *toilette* s'est dit pour 'table à toilette', et il en est venu à désigner l'action de se coiffer, de se laver, et plus généralement de s'habiller, de se parer; *être à sa toilette* prit ainsi le sens de l'ancienne expression *être à sa parure* qu'il finit par remplacer. En dernier lieu *toilette* a pris un nouveau sens concret en désignant les habits, les ajustements dont on fait sa toilette, dont on se pare: *Être en toilette*, *une riche toilette*.

249. Un mot abstrait, tout en prenant un sens concret, garde ordinairement le sens primitif. *Livraison* désigne et l'action de livrer et la chose livrée. Cependant l'emploi concret peut s'accentuer aux dépens du sens abstrait, qui disparaît peu à peu. Soit *bâtiment*, dont le sens primitif est 'action de bâtir', mais la langue moderne ne garde que de faibles traces de ce sens qui a presque totalement cédé la place à celui de 'construction en maçonnerie' ou 'construction navale'. Pascal pouvait encore sans archaïser parler du *bâtiment* d'une maison. Rappelons aussi le proverbe: *Quand le bâtiment va, tout va*, dont s'est souvenu F. Coppée dans la phrase suivante: L'époque où le bâtiment ne va pas, et où tout manque (*Les vrais riches*, p. 6). Citons encore *voiture*, dont le sens originnaire est abstrait;

il dérive du lat. *vectura*, action de transporter; ce sens, d'où sont sortis plusieurs emplois concrets (le prix du transport, moyen de transport, § 218), a subsisté en ancien français; on lit dans un vieux poème: *As mariniers vint a dreture E fait marché de sa veiture* (v. Godefroy). Rappelons en dernier lieu que pour plusieurs mots on ne trouve en français aucune trace du sens abstrait primitif; ainsi *toison* n'a jamais eu en français qu'un sens concret.

250. Nous pouvons maintenant constater qu'il n'y a pas de limite fixe entre les mots abstraits et les mots concrets. Les deux catégories se confondent constamment, et il y a des cas où il peut être très difficile de décider si un mot doit être pris au sens abstrait ou au sens concret. Prenez par ex. la phrase *le livre est sous presse*. Quel sens attribuer ici au mot *presse*? Indique-t-il l'action de presser ou la machine à presser? Sans doute il y a grammaticalement des chances pour que dans le dernier cas on eût employé l'article; néanmoins les deux interprétations peuvent se présenter ensemble à l'esprit.

251. Nous présenterons enfin quelques remarques sur l'origine des mots abstraits et leur rôle dans la langue. Les mots français qui ont un sens abstrait, dès leur première apparition dans la langue, sont ou bien des mots hérités ou empruntés tels que: *bonté, pudeur, passion, orgueil, caprice, caresse, calme, disparate, grandesse*, etc., ou bien des mots de formation purement française:

1° Dérivés postverbaux: *Arrêt, calcul, défit, flair, mépris, souci, approche, baisse, fatigue, hausse, nage, trempe*; voir III, § 540 ss.

REMARQUE. Pour plusieurs noms postverbaux le sens abstrait n'existe pas; rappelons *affiche, agrafe, amarre, attrape, couche, entaille, enveloppe, fiche, rallonge*, et pour la vieille langue *adoub* (armure) et *relief* (restes). Il se peut que le manque du sens abstrait ne soit qu'apparent, qu'il provienne de lacunes fortuites de nos dictionnaires; il se peut aussi que le sens abstrait n'ait réellement jamais existé, et que le postverbal ait reçu dès son premier emploi un sens concret.

2° Dérivés formés à l'aide des suffixes *-age, -aison, -ance, -ée, -ement, -erie, -eur, -ie, -iment, -ise, -té, -ure*: *Arrosage, bavardage, esclavage, lavage, comparaison, exhalaison, aisance, clairvoyance, arrivée, menée, balancement, emportement, coquetterie, fourberie*,

rêverie, laideur, maigreur, noirceur, courtoisie, maladie, pressentiment, bêtise, gourmandise, fierté, loyauté, froidure, noircissure.

REMARQUE. Ajoutons qu'on peut employer beaucoup d'adjectifs et de formes verbales comme des substantifs abstraits: *le pittoresque, le ridicule, le vague, le pouvoir, le lever, la menée, la montée, la venue, etc.*

252. Il est intéressant de constater que malgré les différents moyens dont dispose la langue française pour créer des noms abstraits, les formations abstraites ne sont pas très nombreuses, elles sont même d'une infériorité notable comparées à celles qu'on trouve dans les langues germaniques et slaves. Voici quelques exemples qui montrent la difficulté du français à former des mots abstraits. De *mensonge, nature, pardon, boire*, on tire les adjectifs *mensonger, naturel, pardonnable, buvable*; mais il est impossible de tirer des substantifs abstraits de ces adjectifs. Tandis que l'allemand a formé *Lügenhaftigkeit, Natürlichkeit, Verzeihlichkeit, Trinkbarkeit*, le français n'a pas de mots correspondants, et un néologisme tel que *buvabilité* serait regardé comme un monstre, quoi qu'on dise *solvabilité*. A ce propos M. J. Aawik remarque: «Une langue rebelle aux mots abstraits témoigne, chez le peuple qui la parle, de peu de faculté d'abstraction, ce qui n'est pas un éloge. C'est précisément le cas du français. Il y a là une foule d'adjectifs dont on aurait pu, à l'exemple des cas analogues, former des substantifs. Mais on ne l'a pas fait, parce qu'à personne l'idée n'est venue de les concevoir et de se les représenter sous une forme abstraite.» Le savant finlandais a sans doute trop forcé la note, et le blâme prononcé nous paraît tout à fait inique. Il faut bien rappeler que le manque d'un mot n'implique pas le manque de la notion; la faculté d'abstraction propre à l'allemand est avant tout un phénomène linguistique qui ne concerne pas l'intelligence ni la psychologie du peuple. Jusqu'à présent on s'est très bien tiré d'affaire en France sans tous ces mots abstraits, et la pensée d'un Renan ou d'un Bergson ne s'est pas prononcée d'une manière moins claire et moins pénétrante à cause de ces lacunes dans le vocabulaire. Ne confondons pas la linguistique avec la psychologie d'un peuple.

LIVRE CINQUIÈME.

MÉTONYMIES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

253. On appelle *métonymie* l'extension de sens qui consiste à nommer un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation constante. Il s'agit ici ordinairement du passage d'une représentation à une autre dont le contenu est avec la représentation donnée dans un rapport de contiguïté. Ces associations sont très variées ; pour donner une idée préliminaire de leur diversité, nous examinerons d'abord quelques exemples isolés :

Cotillon, d'abord petite cotte de femme, ensuite le sexe féminin : *aimer le cotillon*. On emploie ainsi une partie du vêtement pour désigner ceux ou celles qui le portent. Le mot désigne aussi une sorte de branle, probablement d'origine campagnarde et dansé primitivement par des paysannes en cotillon ; une action est ainsi caractérisée par une des circonstances concomitantes ; une évolution en sens inverse est représentée par *boléro*, danse espagnole, puis une pièce d'habillement, soit une petite veste, soit un chapeau, portée par celle qui danse le boléro.

Crémaillère, instrument de cuisine qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, chaudrons, etc. Quand on s'installait autrefois dans un nouveau logis, on commençait par

pendre la crémaillère, et cet acte était suivi d'un repas par lequel on célébrait l'emménagement. Peu à peu le mot a aussi servi à désigner la circonstance concomitante, la fête d'inauguration. Voici un exemple de cet emploi que n'enregistrent pas les dictionnaires: Le soir, la crémaillère fut très gaie chez les Poisson (Zola, *L'Assommoir*, p. 414).

Bouillon, bulle qui se forme dans un liquide qui bout; ensuite l'ébullition qui produit les bulles; puis liquide où l'on a fait bouillir certaines substances: un bouillon gras; enfin restaurant où l'on ne servait primitivement que du bouillon. L'évolution de ce mot nous fait voir comment on passe de l'effet à la cause et vice versa, du concret à l'abstrait et vice-versa, d'une action au produit de cette action, d'une chose au lieu où cette chose se vend. Comp. le développement de *café*: fruit du caféier. infusion faite avec ce fruit torréfié, lieu où se prend cette boisson.

Damas, nom de lieu d'Asie Mineure, s'emploie comme dénomination de plusieurs objets venus primitivement de cette ville: étoffe de soie à fleurs, sabre d'acier, sorte de prune. Ainsi le nom d'un lieu en vient à désigner les produits naturels ou industriels de ce lieu.

Noël (de *natalem*), proprement jour de naissance (de Jésus-Christ), désigne aussi le cantique populaire chanté le jour de Noël, et l'air sur lequel il se chante. Ainsi une indication de temps devient aussi le nom de ce qui se rattache au temps indiqué. Dans le patois du Bas-Maine, *Toussaint* a pris le sens de semailles, et on dit *faire sa Toussaint* pour «semenc». Le développement inverse est représenté par le sort du mot *Hosanna*; cette exclamation hébraïque de bienvenue, passée en français sous la forme d'*osanne*, a servi de très bonne heure à désigner le jour où elle s'employait de préférence, le dimanche des Rameaux. M. Antoine Thomas a montré comment ce même mot est arrivé à désigner également le buis qui joue dans quelques contrées, pour la commémoration du dimanche des Rameaux, le rôle liturgique dévolu ailleurs au laurier, à l'olivier, etc.; il désigne aussi le bouton d'or et quelques autres plantes qui sont ordinairement fleuries au moment de la fête des Rameaux (*Romania*, 1909, p. 566).

Visite, postverbal de *visiter*, désigne l'action d'aller voir quelqu'un chez lui : *faire une visite, rendre une visite*. Le mot peut aussi prendre une signification concrète et arrive à exprimer ce qui a quelque rapport direct et constant avec la visite. Tout d'abord la personne qui fait une visite. Ex.: Puis, se tournant vers une visite qui arrivait (E. et J. de Goncourt, *La femme au dix-huitième siècle*, p. 6); comp. la phrase allemande *wir haben Besuch*, où *Besuch* a le sens de *Gäste*. Ensuite une pièce d'habillement qu'on porte quand on fait des visites, un manteau de dame pour sortir.

Robe, vêtement que portent certains magistrats; puis, la profession de ces magistrats, magistrature ou judicature. Ainsi le nom d'un signe extérieur sert aussi à nommer la chose signifiée. Cette métonymie est fréquente avec les mots dont on fait un emploi symbolique; il s'agit surtout de certaines fonctions, de certains offices, de certaines dignités, qu'on désigne par les signes extérieurs qui les font reconnaître. On dit *le sceptre* pour 'la royauté', *l'épée* pour 'l'état militaire', *le bâton de maréchal* pour 'la dignité de maréchal de France', *le chapeau (de cardinal)* pour 'le cardinalat', etc. Rappelons l'ancienne expression *fief qui tombe de lance en quenouille*, c. à d. fief qui passe des mâles aux femmes. On passe aussi, mais bien plus rarement, de la chose signifiée au signe. Les esclaves d'autrefois portaient un collier auquel était fixée leur chaîne; il y avait donc entre un collier et l'esclavage une certaine connexité dont nous trouvons une trace dans l'emploi encore vivant du mot *esclavage* au sens d'ornement de femme qui entoure le cou et descend en demi-cercle sur la poitrine.

254. Les changements sémantiques indiqués proviennent de ce fait bien connu que « les sensations et représentations de choses ou de propriétés qui s'offrent simultanément ou bien en succession immédiate dans notre expérience tendent à s'évoquer ensuite mutuellement » (H. Høffding, *Esquisse d'une psychologie*. Paris 1903. P. 202). Les associations dont il s'agit sont multiples et souvent difficiles à grouper. Dans les paragraphes suivants nous ferons une étude spéciale des métony-

mies qui concernent la partie et le tout, le contenant et le contenu, la matière et la chose fabriquée, le producteur et le produit, la cause et l'effet, l'antécédent et le conséquent. La métonymie joue également un grand rôle dans le développement des termes abstraits, auxquels elle donne un sens concret. Nous verrons que parmi les faits sémantiques, les métonymies sont peut-être ceux où la fantaisie individuelle joue le plus grand rôle. Ils manifestent constamment un goût vif du pittoresque, et la littérature profite volontiers du procédé.

CHAPITRE II.

LE TOUT ET LA PARTIE.

255. PARS PRO TOTO. On désigne souvent le tout par une de ses parties qui devient le symbole de l'objet entier et en éveille l'image complète dans la pensée. C'est ainsi qu'un homme peut être désigné par une partie de son corps, une pièce d'habillement, une parure, une arme, un outil, un instrument, etc. La marque distinctive s'identifie avec l'être entier; quand on dit *une vieille perruque*, on peut désigner par ces mots un homme qui porte perruque, et au figuré une personne arriérée. Dans beaucoup de cas l'emploi métonymique de la partie pour le tout est devenu usuel; mais des exemples fortuits se produisent à tout moment dans la littérature comme dans la langue parlée. Dans son fameux discours à François I^{er} pour obtenir la permission d'attaquer les Espagnols à Cérisoles, le brave seigneur de Monluc parle de »mil à douze cents *chevaux*, tous résolus de mourir ou de vaincre«. En voici un autre exemple tout moderne. Dans un compte rendu d'un tournoi de tennis on lit: Il est regrettable que toutes les *raquettes féminines* de Paris ne soient pas allées se mesurer contre les joueuses anglaises. Comp. *une bonne fourchette*, un grand mangeur; *une fine lame*, un escrimeur habile; *un bon fusil*, un bon tireur. Nous examinerons dans les paragraphes suivants une série d'exemples groupés selon la nature de la marque distinctive choisie comme dénomination du tout.

256. Une partie quelconque du *corps* d'un être vivant ou quelque particularité corporelle peuvent servir à désigner tout l'être.

1° Noms de personnes. Exemples: *Un pied-bot, un pied-plat, une vieille moustache* (un vieux soldat), *une barbe grise, un barbon* (emprunté de l'it. *barbone*), *une mauvaise langue, une bonne tête, une forte tête, un cœur noble, une peau dure*, etc. Dans quelques cas il y a changement de genre: *un Peau-rouge, un barbe* (III, § 709). On crée à tout moment des métonymies analogues. Exemples: Parions que ça venait chez vous, ce *petit museau* (A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 130). Un petit café où une douzaine de *vieilles barbes turques* fumaient encore le narghilé (C. Farrère, *L'homme qui assassina*, p. 115). L'argot moderne a créé *menton bleu* pour 'acteur'.

REMARQUE. Ce procédé métonymique a joué un rôle dans la création des noms propres des personnes. On trouve au moyen âge des noms tels que: *Belejambe, Bondos, Courtebarbe, Groscul, Grosselête*, etc. Rappelons aussi *Barbe-Bleue* et *Fine Oreille* des contes populaires.

2° Noms d'animaux. Exemples: *rouge-aile, blanc-bec, gros-bec, blanche-coiffe, cul-blanc, gorge-blanche, rouge-gorge, long-nez, grand-œil, peau-bleue, blanche-queue, rouge-queue, tête-plate*, etc. Dans quelques cas il y a changement de genre: *Un rouge-gorge* (III, § 719). Rappelons aussi l'expression cynégétique *tirer poil et plume*.

257. Un détail du vêtement s'emploie très souvent pour désigner la personne que distingue ce détail. Il y a quarante ans, les élégants portaient des gilets très ouverts, et cette mode leur procura un nouveau nom tiré de la pièce d'habillement en question. En 1876, on pouvait lire dans le Figaro: «Lundi vous trouviez au Théâtre-Français *les gilets en cœur* les plus brillants de Paris». Au XVII^e siècle, *talon rouge* s'employait pour le gentilhomme qui avait le droit de porter des talons rouges. Au temps de la Renaissance *galoche* désignait un écolier portant galoches (voir H. Estienne, *Deux dialogues*, II, 308). Au XV^e siècle, un membre du Parlement s'appelait un *chaperon fourré* (*Cent nouv. nouv.*, n° 67); de nos jours, un juge s'appelle *bonnet carré*. Ce procédé a de tout temps été très commun, et on en crée constamment des exemples nouveaux. P. Mérimée écrit dans une de ses nouvelles: Comment voulez-vous qu'une jolie femme que je n'ai vue qu'une fois pense à inviter une *vieille culotte de peau* comme moi? (*La double méprise*.) Trois

habits noirs à la fois se précipitent autour d'une *jupe*; la *jupe* choisit au hasard (Taine, *M. Graindorge*, p. 174). Surtout le parler populaire affectionne de telles dénominations; dans le peuple on appelle les soldats *les pantalons rouges*, les douaniers *les habits verts*, les prêtres *les robes noires*; un *paletot* est un bourgeois. Dans quelques patois les femmes sont nommées *blancs bonnets*, les hommes *chapeaux*, un petit homme est une *courte botte*, etc. Notons aussi, dans la langue théâtrale, l'expression *jouer les manteaux*, où *manteaux* s'emploie pour les personnages posés et graves qui portent manteaux. De même le nom d'une *décoration* peut devenir le nom de celui qui la porte: un *grand cordon*, un *cordons bleu* (comp. § 132); il y a parfois changement de genre: un *grand-croix* (III, § 709).

REMARQUE. On retrouve notre métonymie dans plusieurs noms propres de personnes. Les contes populaires nous fournissent *Peau-d'âne* et *Chaperon rouge*. Dans l'histoire médiévale nous rencontrons *Robert Courte-Heuse*, *Geoffroy Grise-Gonelle*. L'histoire moderne connaît la *Redingote grise*.

258. Voici quelques exemples qui ont besoin d'une explication:

Bas-bleu, femme qui a des prétentions littéraires. L'expression est venue, dit-on, du salon littéraire de lady Montague qu'on avait appelé *bluestocking club* à cause d'un M. Stillingfleet qui en était l'oracle, et qui portait toujours des bas bleus.

Biset, grosse étoffe bise; puis garde national qui fait son service en biset, qui ne porte pas l'uniforme réglementaire. Ex.: Quand deux bisets sous les armes Ramènent à Charenton Cet orateur plein de charmes (Béranger, *Le juge de Charenton*).

Blanc-manteau, anciennement religieux de l'ordre des Guillemites.

Carmagnole, révolutionnaire qui affectait de porter la carmagnole, sorte de veste à basques étroites, à revers et collet renversés, avec plusieurs rangs de boutons. Le mot désigne aussi simplement un soldat des armées républicaines.

Chaperon, ancien capuchon habillant la tête et le cou, puis personne âgée qui accompagne une jeune dame pour lui servir de porte-respect. Sur le sens au XV^e siècle voir § 257.

Grisette, étoffe grise commune et jeune fille de petite condition, habillée de cette étoffe (déjà dans Regnard).

Hoqueton (I, § 20), casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt et du chancelier, puis archer revêtu du hoqueton, bas officier de ville.

Mascarille, emprunté de l'esp. *mascarilla*, petit masque ou demi-masque, puis nom d'un valet de l'ancienne comédie qui, à l'origine, portait un tel masque.

Mitron, petit garçon boulanger ou pâtissier; il doit probablement son nom à sa coiffure qui a la forme d'une mitre.

Petit collet, sorte de rabat de linge, a désigné autrefois un homme d'Église, un abbé.

REMARQUE. Dans quelques cas le mot prend un sens collectif. Ainsi *la livrée* peut s'employer pour les domestiques, comme dans le passage suivant: La livrée allait et venait à pas silencieux autour de la table (Bourget, *Une idylle tragique*, p. 141). De la même manière on dit *la robe* pour la magistrature, les hommes de droit; *l'uniforme* pour les soldats; *la calotte* pour les prêtres; *le cotillon* pour les femmes, etc.

259. On désigne aussi l'homme par l'arme dont il se sert ou par l'armure dont il est revêtu. On lit dans un vieux texte: Maint *bacinet* et maint *heaume* Avec eulz ont (*Miracle de Nostre Dame*, XXXIV, 1418), ce qui veut dire qu'ils ont avec eux beaucoup de soldats munis de heaumes et de bassinets. On peut faire un emploi analogue de mots tels que *lance*, *glaive*, *épée*, *fusil*, *baïonnette*. A propos de ce dernier terme on se rappelle l'expression toute faite *les baïonnettes intelligentes*, formule souvent invoquée pour justifier les infractions à la discipline militaire. Un tel emploi métonymique peut être accompagné d'un changement de genre; notons un *cornette*, un *enseigne*, tirés de *une cornette*, *une enseigne* (III, § 709).

260. Les noms des instruments de musique s'emploient pour désigner celui qui joue de ces instruments: *basse*, *clairon*, *clarinette*, *contrebasse*, *cor*, *flûte*, *harpe*, *tambour*, *violon*. L'emploi métonymique est accompagné d'un changement de genre dans *trompette*. Rappelons aussi qu' *instrument* se trouve employé au sens de 'musicien'. Ex.: Après soupper, les instruments vindrent, et dancèrent et firent la meilleure chière qui leur fut possible (*Jehan de Paris*, p. p. A. de Montaiglon, p. 27).

261. La désignation du tout par une de ses parties se rencontre aussi dans la dénomination des objets. Un tableau prend le nom de quelque objet représenté d'une manière saillante sur ce tableau; ainsi »le Fagot«, du peintre hollandais Berghem doit son nom au fagot qu'un homme porte au premier plan. *Bureau* désigne d'abord un morceau de bure qui sert à couvrir une table; puis, cette table elle-même. On appelle *piston*, un cornet muni d'un piston. Dans l'argot moderne une maison de tolérance s'appelle un *gros numéro*, à cause du gros numéro transparent et illuminé suspendu sur le devant de la dite maison. A la campagne *bouchon* se dit pour 'cabaret', à cause du bouchon de gui ou de buis accroché au-dessus de la porte du cabaret. Comme le même détail peut servir de marque distinctive à plusieurs objets, notre métonymie peut amener une certaine polysémie. Le mot *griffon* nous en offre un exemple: la figure de cet animal fabuleux a été appliquée sur des objets assez divers comme ornement ou marque de fabrique: c'est pourquoi *griffon* désignait autrefois une sorte de canon et désigne de nos jours une sorte de papier.

262. TOTUM PRO PARTE. Cette métonymie est relativement rare. On l'observe surtout dans les cas où le nom d'un être vivant devient aussi le nom de la marque particulière qui le distingue; comme il s'agit ici ordinairement d'hommes et de femmes, très rarement d'animaux, la marque distinctive est le plus souvent une pièce d'habillement ou une parure. Exemples:

Aigrette, diminutif d'*aigron*, est proprement un petit héron, puis un héron blanc; l'oiseau a donné son nom au faisceau de plumes droites qui ornent sa tête.

Canotier est devenu le nom d'un chapeau à bord plat. Ex.: Elle revenait, charmante avec sa courte jupe noire sa chemisette de mousseline blanche et son grand canotier blanc (M. Tinayre, *La maison du péché*, p. 91).

Châtelaine désigne selon Littré une bande d'étoffe que les femmes portent autour du cou pour se préserver du froid, ou un bijou qu'une femme porte suspendu à sa ceinture par un crochet. Le mot s'emploie aussi elliptiquement pour *chaîne châtelaine* (§ 85).

Ferronnière. Une maîtresse de François I^{er} s'appelait *la belle Ferronnière*; Léonard de Vinci l'a peinte avec une chafne

ceignant la tête et rattachée sur le front par une pierre précieuse. D'après le portrait une telle parure a reçu le nom de *ferronnière*.

Frileuse désigne une pièce d'habillement pour une femme frileuse. Selon le Dictionnaire Général c'est une coiffure en laine pour l'hiver, mais le mot paraît aussi se dire pour un petit châle. Ex.: Elle jeta sur ses épaules une frileuse (A. Le Braz, *Le gardien du feu*, p. 105).

Rhingrave (all. Rheingraf), sorte d'ancien vêtement, haut-de-chausses fort ample, dont la mode est venue d'Allemagne au milieu du XVII^e siècle.

263. Notre métonymie s'observe plus fréquemment avec des noms propres de personnes. Exemples: *amadis, andrienne, bolivar, boukinkan, crispin, fanchon, fontange, gilet, pantalon, pépin, riflard, robinson, roquelaure*; voir § 512 ss. Plusieurs de ces mots sont devenus de purs noms communs, et tout souvenir de leur origine est perdu. Ce phénomène s'observe aussi avec *cravate* (dans quelques patois *croate*), qui s'est introduit en France dans la première moitié du XVII^e siècle. Ce n'est rien d'autre qu'une altération du nom ethnique *Croate*; les Croates, qui se répandirent en Europe au temps de la guerre de Trente ans, portaient un col raide, une sorte de col-cravate.

264. Nous ferons observer en dernier lieu que plusieurs noms d'animaux servent aussi à désigner la peau desdits animaux; mais ce procédé ne s'emploie qu'avec les animaux dont la peau a une valeur toute spéciale comme fourrure. Ainsi *hermine* et *loutre* désignent non seulement certains animaux mais aussi la peau de ces animaux: *une robe d'hermine, une casquette de loutre*. Notons aussi *des gants de chevreau*.

CHAPITRE III.

CONTENANT ET CONTENU.

265. Le contenant et le contenu sont si étroitement liés qu'on ne peut guère les séparer. Le contenu suppose toujours un contenant, et le contenant ne répond pas à sa destination s'il se présente sans contenu. C'est pourquoi les deux choses se confondent tellement dans l'esprit que l'une d'elles se prend continuellement pour l'autre. Ainsi *bureau*, table à écrire, proprement la petite bure qui couvre cette table, arrive facilement à désigner la salle où elle se trouve; quand on est à son bureau, on est aussi, par nécessité, dans son cabinet de travail. Le *bureau*, dans ce dernier sens, vient aussi naturellement à comprendre tous ceux qui y travaillent, les gens dont l'ensemble constitue le bureau. Pour les mots de ce genre les deux sens se présentent simultanément à l'esprit; c'est le contexte qui doit décider si par *auditoire* ou *ministère* il faut entendre ou un local ou une réunion d'hommes.

266. CONTINENS PRO CONTENTO. Cette figure est d'un emploi assez fréquent. On se sert de toutes sortes de noms indiquant des endroits, des localités, des réservoirs, etc., pour désigner les êtres vivants ou les choses qui s'y trouvent.

1^o Êtres vivants. Quand on dit *un nid babillard*, *un parterre bienveillant*, on pense aux oiseaux qui sont dans le nid, au public qui se trouve au parterre. Cette métonymie s'emploie surtout avec les noms désignant des lieux de séjour destinés à contenir des hommes. En voici quelques exemples: La *ville* s'est révoltée; toute la *maison* était en émoi; tout le *théâtre* l'a

applaudi; la *galerie* l'a sifflé; la *Sorbonne* les a condamnés; la *Chambre* a voté la loi. Nous ajoutons quelques exemples de métonymie pareille, mais d'un caractère plus individuel: Des *petites rues*, paisibles d'ordinaire et couchées de bonne heure, s'éveillaient au roulement saccadé des omnibus (A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 143). Toute la *table* se retourna (id., *Tartarin sur les Alpes*). Le soir, les *villages* arrivaient (Tharand, *La maîtresse servante*, p. 10). Les *avant-scènes pailletées* ont jeté vers les secondes galeries des mandarines et des cigares (Collette Willy, *La Vagabonde*, p. 75).

2^o Noms de choses. Quand on dit *aimer la bouteille, boire un verre*, on pense au vin contenu dans la bouteille, dans le verre. Dans le langage des fauconniers *gorge* désigne aussi la nourriture qui entre dans la gorge; comp. les locutions *donner gorge chaude* (de la chair encore palpitante), *rendre gorge* (vomir les aliments).

267. Nous allons examiner en détail quelques exemples qui demandent des éclaircissements historiques ou étymologiques:

Brassin, tiré de *brasser* (III, § 261), désigne proprement une cuve à brasser la bière; puis, par extension, ce que contient cette cuve.

Caveau, diminutif de *cave*, était au XVIII^e siècle le nom d'une espèce de cabaret où se réunissaient les gens de lettres et les chansonniers connus par leur joyeuse humeur. Il s'employait aussi, comme terme collectif, pour ceux qui composaient cette société.

Conclave, emprunté au lat. *conclave*, chambre fermée à clef. 1^o Lieu où s'enferment les cardinaux pour élire un pape. 2^o L'assemblée des cardinaux réunis pour procéder à cette élection.

Cour, tiré du lat. *cohorte* devenu *curte* dans la langue populaire. Il désigne d'abord un domaine rural, puis un domaine appartenant au roi, et de là résidence du souverain et de son entourage. Enfin, par extension, les personnes qui composent l'entourage du prince. *Cour* est le doublet de *cohorte*, dont le sens primitif est enclos, et, dans le langage militaire, une division du camp, puis une division de la légion.

268. *CONTENTUM PRO CONTINENTI*. Il arrive aussi que le contenu se prenne pour le contenant, qu'un nom désignant une

chose ou une réunion de personnes vienne à désigner le lieu occupé par cette chose ou ces personnes. Cette évolution, sans être rare, se présente pourtant moins souvent que la précédente.

1^o Chose > localité. Ce passage s'observe avec *billard*, qui désigne non seulement la table sur laquelle se joue le jeu indiqué, mais aussi la salle où se trouve cette table. *Dépôt*, du lat. *depositum*, ce qui est déposé, est arrivé à désigner aussi le lieu où se trouve le dépôt. Le mot *trésor* présente le même développement. Il faut aussi rappeler ici *café*, d'abord 'infusion de café', puis, 'lieu où se prend cette boisson'. De la même manière, *cervoise* signifiait aussi dans la vieille langue le lieu où l'on buvait de la bière (voir Godefroy).

2^o Corps de personnes > localité. Comme exemples de ce passage nous citerons *collège* et *ministère*, qui en sont venus à désigner le bâtiment occupé par les corps de personnes spéciaux désignés par *collegium* et *ministerium*.

3^o Personne > localité. Ce passage très rare s'observe avec *lombard*, usurier, qui désignait dans la vieille langue un établissement autorisé pour prêter de l'argent sur gage. Ce sens s'est conservé en Flandre, en Hollande et ailleurs; comp. § 522.

269. Voici quelques autres exemples qui ont besoin d'éclaircissements :

Banque, emprunté de l'it. *banca*, signifie proprement un banc, spécialement le banc où s'asseyaient les changeurs, puis table, comptoir sur lequel on vendait quelque chose, et enfin la maison où se trouve la banque, où se fait le commerce.

Brelan (sur l'origine du mot, voir III, § 361) désigne une table de jeu ou un jeu de hasard qui se joue sur cette table, ensuite la maison où se trouve le brelan, une maison de jeu. Un développement analogue se constate pour le terme composé *tapis vert*.

REMARQUE. Dans quelques cas, le français ne présente que la dernière étape du développement. Ainsi *chapelle* désigne le lieu où l'on gardait la *chapelle* (dim. de *chape*) et les reliques d'un saint, et *couvent* est le bâtiment où se tient ou habite le *conventum*, l'assemblée des religieux. Mais le sens primitif de ces mots se trouve seulement en latin

CHAPITRE IV.

LA MATIÈRE ET LA CHOSE FABRIQUÉE.

270. Comme dans la plupart des cas la matière dont un objet est fait reste visible ou au moins reconnaissable, rien de plus naturel que de donner à cet objet le nom de la matière: les deux choses sont inséparables à la vue comme à l'esprit. Par *carton* on désigne une pâte de papier mise en grosses feuilles, puis une telle feuille coupée et arrangée pour un emploi quelconque: *les cartons d'un livre relié, les cartons d'un jeu de loto, battre le carton, les cartons d'un peintre, etc.*; enfin une boîte légère ou un étui de feuilles de carton: *un carton à chapeaux, un carton à robes, un carton à dessin, un carton pour papiers, les cartons d'un ministère, etc.* Beaucoup de noms de matière donnent lieu à des observations pareilles. *Castor* est en même temps le nom d'un animal et celui de la peau dont il est revêtu (comp. § 264), puis divers objets de poil de castor, surtout des chapeaux; un castor est arrivé à désigner dans le langage familier un chapeau quelconque. Le nom de la *loutre* a subi un développement pareil; il désignait autrefois un chapeau ou un manchon fait avec le poil ou la peau de la loutre, mais cette acception n'est plus guère en usage. Un *blaireau* se dit pour une brosse en poil de blaireau. *Verre* désigne toutes sortes d'objets faits de verre: *un verre de montre, un verre à lampe, un verre de lunette, etc.*; remarquez surtout *un verre à boire* ou tout simplement *un verre*. Par *caoutchouc* on désigne plusieurs objets en caoutchouc, tels que chaussures, manteaux, dessous de bras.

271. Notre métonymie s'observe particulièrement avec les noms de métaux. En latin *aurum* se disait pour un objet d'or, *aes* pour un objet de cuivre, etc. En français on procède de la même manière dans le langage poétique comme dans le langage ordinaire. Dans son ode sur la prise de Namur, Boileau dit :

Et par cent bouches horribles
L'airain sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

Ici *l'airain* est dit pour marquer le canon qui en est fait. Voici quelques autres exemples :

Cuivre. Au pluriel ce mot se dit pour 1^o les planches de cuivre sur lesquelles on a gravé, 2^o les instruments en cuivre d'un orchestre. On dit dans l'argot de Paris *travailler dans le cuivre* pour jouer d'un instrument de musique en cuivre.

Fer. 1^o Un certain métal. 2^o Un instrument fait de ce métal : *Fer à friser, fer à repasser, fer à cheval, le fer d'une lance.* Dans le style poétique il se dit pour toute arme tranchante : *périr par le fer, un fer sacré, le fer des lois.* Au pluriel il se dit pour 'chaînes', 'menottes' : *avoir les fers aux pieds et aux mains, jeter qn. dans les fers, ou pour 'forceps' : on l'a accouchée avec les fers (rarement le fer).* Par catachrèse on parle de *fers d'argent, fers d'or.* Ex. : Ses fers sont d'argent à onze deniers (Voltaire, *Zadig*, 3).

272. Voici une série d'autres exemples de cette métonymie, accompagnés de quelques explications :

Bonnet, d'origine inconnue, désigne d'abord une sorte d'étoffe ; on disait au moyen âge *chapel de bonnet*, puis tout simplement *bonnet* (III, § 571), et le sens primitif s'oublie à tel point que le mot arrive à désigner une coiffure d'une étoffe quelconque. Le composé *bonnet de coton* exprime surtout une certaine forme de bonnet ; la nouvelle idée de matière contenue dans le déterminant *de coton* est tellement peu sensible qu'on entend dire *bonnet de coton en soie.*

Brodequin, sorte de chaussure, désignait au moyen âge une espèce d'étoffe.

Bureau (dér. de *bure*) est d'abord une sorte de grosse étoffe, dont on faisait des draps et des habits ; puis spécialement un tapis qui s'étendait sur un banc ou sur une table.

Gourde, du lat. cucurbita, est une sorte de doublet de *courge*; il désigne aussi primitivement ce fruit (voir La Fontaine, *Fables*, IX, 4), puis, par extension, une courge séchée et vidée où l'on met un liquide, et ensuite bouteille clissée, bidon d'une matière quelconque.

Grisette est d'abord une petite étoffe grise de peu de valeur : un *haut-de-chausses de grisette* (Scarron); puis, un vêtement fait de cette étoffe : *De jeunes fillettes . . . dans leurs grisettes* (Dancourt). Sur un autre développement de ce mot, voir § 258.

Hoqueton, pour *auqueton* < *alqueton*, est le même mot que *coton* précédé de l'article arabe (I, § 20 et § 481). Conformément à l'étymologie, il désigne d'abord une étoffe de coton; au moyen âge la barbe blanche se comparait à l'*auqueton*. Puis, un vêtement fait de cette étoffe, une casaque brodée (comp. § 258).

Madre, sorti maintenant de l'usage, est d'origine germanique (vha. masar). Il désignait le cœur des différents bois employés pour faire des vases à boire, puis un vase fait de ce bois, et enfin tout vase sans égard à la matière dont il était fait.

273. Dans quelques cas l'étoffe qui a fourni son nom à la chose fabriquée avait primitivement le sens de la couleur dont l'étoffe était teinte. Exemples :

Écarlate; ce mot dont l'origine est inconnue, était au moyen âge le nom de plusieurs couleurs, surtout d'un rouge très vif; il s'emploie ensuite pour désigner une étoffe teinte en écarlate et une robe faite de cette étoffe. On dit ainsi *un manteau d'écarlate*, et Boileau parle d'*endosser l'écarlate* (*Sat.*, VIII, v. 168).

Pourpre (du lat. purpura), matière colorante d'un rouge foncé, puis étoffe teinte en pourpre, et enfin vêtement fait de cette étoffe, surtout vêtement royal ou impérial.

274. Notons enfin que le nom d'une plante ou d'un fruit sert parfois à désigner le suc qu'on en a tiré; on dit ainsi *de la groseille* pour du sirop de groseille; de la même manière s'expliquent *du jujube*, *du tilleul*, *du sureau*, *de l'acacia*.

CHAPITRE V.

PRODUCTEUR ET PRODUIT.

275. Le rapport qui existe entre le producteur et le produit est le plus souvent un rapport entre cause et effet. Le lien très étroit qui existe, dans la pensée et dans la réalité, entre la cause quelle qu'elle soit et l'effet produit, a pour résultat sémantique que le mot désignant une de ces deux étapes peut aussi désigner l'autre: la cause contient l'effet pour ainsi dire à l'état latent, et l'effet présuppose toujours la cause. Cependant il faut bien remarquer que la métonymie qui prend la cause pour l'effet est bien plus fréquente que la métonymie contraire: il faut en effet moins d'effort pour passer de la cause à l'effet que pour remonter de l'effet à la cause. La cause est tantôt un être vivant, un homme, rarement un animal, tantôt un lieu, tantôt une chose; nous étudierons ces divers cas dans les paragraphes suivants. Notre métonymie amène le changement des noms propres en noms communs, des noms abstraits en noms concrets et vice versa.

276. Parfois on donne à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet. A. de Musset a écrit dans une de ses nouvelles: Quoique les vins d'Orient ne soient pas bavards (*Le fils du Titien*, chap. 8). *Les vins bavards*, ce sont les vins qui rendent bavards; comp. *avoir le vin gai*, *avoir le vin triste*. L'ancien adjectif *rhumatique* s'emploie d'une manière analogue. Eustache Deschamps remarque au commencement d'une lettre rimée, qu'il l'a écrite «ce deusisme jour de décembre En une reumatique chambre» (*Œuvres complètes*, VIII, 66). *Une chambre*

rhumatique est une chambre qui donne des rhumes; le sens ordinaire du mot se trouve dans *une fièvre rhumatique*. Dans la langue moderne on dit *les fièvres étiqes* pour: les fièvres qui rendent étique ou amaigri, et *les pâles maladies* pour: les maladies qui rendent pâle.

REMARQUE. La figure latine appelée »prolepsis adjectivi« offre un phénomène quelque peu analogue. Virgile écrit: *Premitt æquora placida pontis*, (c'est-à-dire: »premit ita ut placida fiant, premitendo placida reddit«). Une telle manière de dire est surtout propre au langage poétique et soutenu. Ex. En groupe sur ce char les enfants réunis Effacent sous leur poids les sillons aplanis (Lamartine, *Jocelyn*).

A. PRODUCTEUR POUR PRODUIT.

277. NOMS DE PERSONNES. Le nom d'une personne qui crée ou invente s'emploie souvent pour désigner l'œuvre créée; il s'agit ici de noms d'artistes, d'auteurs, de fabricants, d'inventeurs, etc. On dit non seulement *un beau Rembrandt*, *une collection de Callots*, *un Montaigne in-quarto*, mais aussi *un chas-sepot*, *un eustache*, *un gibus*, *du macadam*, etc. Par cette métonymie les noms propres de personnes deviennent facilement de purs noms communs. Voir § 514.

REMARQUE. Les noms d'animaux paraissent se prêter difficilement à notre métonymie. Nous ne saurions citer que *cochenille*. Rappelons aussi *vermeil* qui désigne la couleur rouge produite par le *vermiculus*; mais le mot n'a jamais en français désigné l'animal producteur, la cochenille.

278. NOMS DE LIEU. L'emploi métonymique d'un nom de lieu s'observe dans la dénomination de beaucoup de produits naturels et de produits industriels; ainsi les différentes sortes de marbre et de bois, les fruits, les vins, les liqueurs, les étoffes, les pièces d'habillement reçoivent le nom de la localité dont ils sont originaires. On dit *du carrare*, *une calville*, *du bordeaux*, *du camembert*, *de l'elbeuf*, *du moka*, *un terre-neuve*, etc. Cet emploi des noms propres de lieu détermine leur changement en noms communs. Pour les détails, voir § 528 ss.

279. Rappelons aussi l'emploi métonymique de quelques noms communs de lieu qui arrivent à désigner surtout ce qui se passe sur le dit lieu. Exemples:

Brelan (voir § 269), anciennement table de jeu, puis le jeu qui se jouait sur le brelan, sorte de jeu de hasard.

Harangue, d'origine germanique (voir I, § 482, 3). Le sens primitif de ce mot est 'cercle', 'assemblée', surtout 'assemblée publique où se fait un discours solennel', et ce sens se retrouve encore dans l'it. *arringo*; en français il ne signifie plus que 'discours solennel'. L'origine du mot *panégyrique* nous montre un développement pareil.

Prône, autrefois *prosne* dont l'origine est inconnue (voir *Romania*, XXI, 122), désignait au moyen âge un grillage et particulièrement un endroit ceint d'une balustrade d'où le curé adressait au peuple des instructions, et ce sens vit encore dans plusieurs patois modernes. Dans la langue littéraire de nos jours *prône* désigne exclusivement l'instruction du prêtre.

280. NOMS DE CHOSES. Le passage de la cause instrumentale à l'effet produit s'observe dans les cas suivants:

1° Le nom d'une partie du corps vient à désigner ce qu'a produit cette partie du corps. Quand on dit *il a une belle main*, *main* s'emploie au sens d'écriture. *Langue* désigne l'organe principale de la parole, puis le parler; ce dernier sens existait déjà en latin.

2° Le nom d'une machine devient le nom de ce que produit cette machine. *Presse* désigne non seulement une machine à imprimer, mais aussi des articles d'imprimerie. On dit *la presse* pour 'les journaux'.

3° Le nom d'un outil passe à la chose produite à l'aide de cet outil. On appelle *crayon* et *fusain* un dessin fait au crayon, au fusain; ajoutons *eau-forte*, qui désigne aussi une estampe tirée sur une planche préparée à l'eau-forte. Un autre exemple est offert par *fouet* au sens de 'coups de fouet'.

4° Le nom d'un instrument de musique passe au son produit. *Sifflet* est proprement un petit instrument avec lequel on siffle, puis le coup de sifflet. *Timbre* (lat. *tympanum*) est une sorte de cloche en métal, frappée par un marteau, puis le son que rend cette cloche.

281. MOTS ABSTRAITS. Pour les mots abstraits, que nous étudierons plus tard en détail (§ 294 ss.), nous citerons ici *engin*, proprement 'esprit d'invention' (sens conservé dans le

proverbe: *Mieux vaut engin que force*), puis 'machine ingénieuse', la chose inventée, le résultat de l'engin d'un homme. Comp. *bévue*, autrefois *besvue*, double vue et mauvaise vue (§ 166), puis méprise grossière.

B. PRODUIT POUR PRODUCTEUR.

282. La métonymie qui prend l'effet pour la cause, qui désigne le producteur par le nom du produit est relativement rare. Rappelons un mot de la fameuse empoisonneuse la marquise de Brinvilliers; un jour qu'elle monta dans sa chambre une cassette à la main, elle rencontra une de ses servantes à qui elle dit »qu'elle avait de quoi se venger de ses ennemis, et qu'il y avait dans cette boîte bien des *successions*« (Funck-Brentano, *Le drame des poisons*. Paris, 1906. P. 20). Ici M^{me} de Brinvilliers dit *succession* pour 'poison'; elle pense au but qu'elle poursuit, entrevoit le succès de ses actions criminelles et donne à l'effet le nom de ce qui en résultera. Cet emploi du mot est très expressif et pittoresque; il faut ajouter qu'il est tout à fait individuel et qu'il n'a pas vécu. Passons à quelques mots dont l'emploi métonymique est devenu usuel. Soit le mot *lustre* (emprunté de l'it. *lustrò*, postverbal de *lustrare*), qui dans le langage ordinaire désigne un appareil qui produit du lustre, un luminaire suspendu. Rappelons aussi *odeurs* et *parfums*, qui se prennent souvent au sens de composition qui produit ou exhale une odeur aromatique. Dans quelques cas on remonte du produit à un mot abstrait désignant l'action productrice; ainsi *bouillon*, dont le sens primitif est bulle qui se forme dans un liquide qui bout, est parvenu à désigner aussi l'ébullition qui produit la bulle. Parfois le sens dérivé tue le sens primitif, comme c'est le cas pour *araignée* qui désigne primitivement la toile produite par l'*araigne* (comp. I, § 229, Rem.); ce sens se trouve encore dans La Fontaine (voir III, § 200, e). Depuis le XV^e siècle on entend aussi par *araignée* l'animal producteur; ce sens a seul survécu, et *araigne* a disparu.

283. Nous avons vu que les produits naturels d'une contrée se désignent souvent par le nom du lieu de production (§ 278); le phénomène contraire est peu commun, et le produit paraît

très rarement donner son nom au lieu où il se produit. Un exemple curieux nous est fourni par le nom portugais *Madeira*, tiré de *madeira* (lat. *materia*, pour *materies*), bois de construction; comme l'île fournissait beaucoup de *madeira*, elle en reçut le nom.

284. SONS PRODUITS. Les sons que produisent les hommes, les animaux, les machines, les instruments de musique s'emploient souvent pour désigner ceux ou celles qui les produisent. Pour les noms de personnes, nous avons un bel exemple d'une dénomination onomatopéique dans *Han d'Islande*, héros du roman du même nom de Victor Hugo, qui doit son nom aux rugissements qu'il pousse. Beaucoup d'oiseaux et quelques autres animaux doivent également leurs noms au son qu'ils produisent: *bribri*, *coucou*, *chouan*, *chouette*, *coq*, *courlis*, *turlut*, *froufrou*, *ouistiti*. Enfin pour les noms d'objets rappelons *teuf-teuf*, *cri-cri*, *crin-crin*, *you-you*.

REMARQUE. Non seulement le cri que pousse un animal peut lui servir de dénomination, mais aussi le cri par lequel on l'appelle. On trouve dans Rabelais (II, chap. 30) le mot *grobis* au sens de gros chat; la dernière partie du mot est le cri d'appel qu'on note maintenant *pss pss*.

285. Il faut ajouter que pour désigner des personnes on ne se contente pas d'onomatopées, on recourt aussi et très souvent aux jurons, aux phrases toujours répétées, aux cris de surprise, aux fautes de prononciation, etc.; on en fait des sobriquets, des surnoms. C'est un phénomène bien naturel dont la vie populaire de tous les jours offre constamment des exemples.

286. Phrases habituelles. A. Jeanroy observe dans la *Romania* (XXXIII, 303): «Je connais comme noms ou sobriquets: *Dequé*, *Bienbien*, *Didon*». Dans l'argot de Paris *Vous n'avez rien* est devenu le sobriquet des douaniers à cause de leur demande toujours répétée: «Vous n'avez rien à déclarer?». De même dans plusieurs magasins le gérant, à cause de ses refus continuels, est appelé *Il n'y en a pas*. Dans la langue du théâtre on désigne par *Mille Regrets* les secrétaires des directions théâtrales, chargés de lire les manuscrits de pièces, et de délivrer des billets de faveur, etc.; ces fonctions les obligent à

de nombreux refus. On applique depuis longtemps aux comédiens le sobriquet de *M'as-tu vu*. Sur cette expression on a formé *M'as-tu lu* pour ridiculiser la fatuité littéraire. L'expression *j'ordonne* est entrée dans la langue familière. On dit *une Madame j'ordonne, faire sa j'ordonne*, en parlant d'une femme impérieuse, d'une maîtresse femme; Victor Hugo a même employé le dérivé *jordonner*.

REMARQUE. Dans quelques cas l'exclamation devient le nom de la chose qui l'a provoquée; il s'agit ici surtout d'exclamations d'effroi ayant pour but d'éloigner un péril. En Allemagne *Gottseibeius* est devenu le nom du diable, et *Miserere* désigne l'entortillement intestinal (en français: *coliques de miserere*).

287. Jurons. F. Bonnardot a signalé l'expression *un vertugoy de village* dans un texte messin de 1615; il explique que le juron *vertugoy* (§ 379) substantivé désigne un homme qui fait l'important et qui a l'habitude d'affirmer ses dires par la locution *vertugoy*. Dans un village du pays messin *padi* (pour *par Dieu*; § 379) est accolé au nom des habitants comme sobriquet ethnique (*Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 372, 379). Les Berrichons se désignent souvent par le juron qui leur est familier. Ainsi ils diront: *»Diable me brûle« est bien malade. »Nom d'un rat« est à la foire. La femme à »Diable m'estranguille« est morte. Le garçon à »Bon You« se marie avec la fille à »Dieu me confonde« (voir *Mélusine*, IV, 380). Dans la littérature facétieuse de notre temps, le colonel *Scrongnieugnien* (sacré nom de Dieu) est devenu un guerrier célèbre. Si nous remontons à la Renaissance, nous voyons que Roger de Collerye désigne Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er} par leurs serments favoris. Il dit dans *»l'Epitheton des quatre Roys«*:*

Quand la *Pasque-Dieu* décéda,
Le *Bon Jour Dieu* luy succéda;
Au *Bon Jour Dieu* deffunct et mort,
Succéda le *Dyable m'emport*.
Luy décédé, nous voyons comme
Nous duist la *Foy de Gentilhomme*.

REMARQUE. Quelques noms de famille paraissent tirer leur origine de sobriquets formés à l'aide d'une exclamation ou d'un juron. Ainsi le nom propre *Bofeldieu* a dû être appliqué, primitivement par plaisanterie, à un homme qui jurait par les boyaux de Dieu. Il faut probablement expliquer

de la même manière les noms médiévaux *Rogier Foie-Dieu*, *Jehan Biau-sire-Diex*, *Raoul Par-Reson*, *Guillaume Par-Amor* (comp. Schultz-Gora dans *Z F S L*, XXV, 127—130). Rappelons aussi *Siffuit*, nom de famille employé actuellement en Normandie, et qui a dû désigner d'abord un homme qui affirmait toujours par *si fait*.

288. Prononciation vicieuse. Dans un drame d'Henri Bataille intitulé »Le Masque« un des personnages s'appelle *Bouyou*, et comme on lui demande pourquoi elle s'appelle ainsi, elle répond: »Parce que je dis comme ça *bouyou* au lieu de *bonjour* Ça m'est resté« (I, sc. 5). Dans l'argot de l'X un professeur de géométrie descriptive portait le surnom de *Beuveau*. Ce mot tire son origine de la prononciation particulière dudit professeur: il disait *beuveau* pour *biveau* quand il voulait parler de l'équerre dont se servent les tailleurs de pierre.

289. Ce ne sont pas seulement des personnes isolées qui doivent leurs noms à quelque expression favorite. Des nations entières et des pays ont subi le même sort. Rappelons d'abord une boutade amusante de Beaumarchais qui montre à quel point le juron *Goddam* semble avoir autrefois dominé la langue anglaise: »Diable! C'est une belle langue que l'anglais. Il en faut peu pour aller loin; avec *Goddam* en Angleterre on ne manque de rien. . . Les Anglais en vérité ajoutent par-ci, par-là quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que *goddam* est le fond de la langue« (*Le Mariage de Figaro*, III, sc. 5). Si telle est l'impression que produit la langue anglaise sur un étranger qui l'entend parler sans la comprendre, rien d'étonnant que ce même étranger finisse par employer le mot *goddam* pour désigner un Anglais, et c'est ce qui est arrivé en effet. Dans l'argot de Paris, un Anglais s'est longtemps appelé un *goddam* ou un *goddem*; on a dit aussi un *godon* et cette forme est d'ancienne date, on la trouve déjà au XV^e siècle et elle était en usage en Normandie encore au siècle passé. Les *godons* d'autrefois n'étaient pas très aimés des Français, comme il résulte du dérivé *godonnaile* qui désignait une réunion de goujats. Les Espagnols ont également créé un *godan*. De leur côté les Français ont été l'objet de pareilles dénominations. Leur ancien séjour à Naples a laissé une trace curieuse dans le parler napolitain. Le peuple

ayant remarqué que les Français avaient toujours à la bouche l'affirmation *oui oui*, en fit un sobriquet et les appela les *oui-oui* altéré en les *gui-gui* (voir le Vocabulaire napolitain de Galiani). Les Espagnols ont été frappés d'une autre expression favorite des Français *dis donc* ou *dites donc*, et, au temps de Napoléon, elle a donné naissance au sobriquet *los didones*. C'est la même exclamation qu'on retrouve dans la ›lingua franca‹ sous la forme de *dido* et au sens d'étranger (voir Schuchardt dans *Z R Ph.*, XXXIII, 458).

REMARQUE. Nous lisons dans ›les Voyages‹ de François Leguat (1721) les observations suivantes: ›Ils tirent aussi beaucoup de services des habitants naturels de cette Province-là, que les *Hollandois* ont appelez *Hottentots*, à cause qu'on leur entend souvent prononcer ce mot-là. Par une semblable raison les *Espagnols* donnèrent le nom de *Perou* à cette partie du nouveau Monde, qu'ils envahirent. Et il y a beaucoup d'apparence que ce fut de la même manière que le pain céleste que Dieu donna autrefois à son Peuple fut appelé *Man*, ou *Manne* (Exod. XVI, 17) soit dit en passant.‹

290. Un phénomène analogue à ceux que nous venons d'étudier, est représenté par *symphonie* qui a servi à désigner non seulement les personnes mais aussi les instruments qui produisent une symphonie. On lit dans ›Turcaret‹ de Lesage: J'ai ordre de commander cent bouteilles de Surène pour abreuver la symphonie (II, sc. 6). Ici *symphonie* est synonyme de 'corps de musiciens', mais dans d'autres textes du même siècle il désigne les instruments de musique qui accompagnent les voix ou les instruments à cordes dans un orchestre par opposition aux instruments à vent. L'emploi métonymique existait déjà en latin vulgaire où *symphonia* désignait un instrument de musique particulier, et ce sens est resté attaché aux formes romanes suivantes: it. *zampogna*, roum. *cimpoiü*, esp. *zampoña*, port. *sanfonha*, vfr. *chifonie*. Ajoutons que *musique* se dit quelquefois de l'instrument avec lequel on exécute de la musique, et un *piano-forte* est un instrument qui permet de faire les piano et les forte.

291. La métonymie étudiée apparaît sporadiquement dans le langage poétique. On trouve ainsi dans plusieurs littératures *pain* employé au sens de 'blé'. En voici un exemple français:

Et encore aujourd'hui, sous la loi de la guerre
 Les tygres vont bruslans les thresors de la terre,
 Nostre commune mere; et le degast du pain
 Au secours des lions ligue la pasle faim.

(A. d'Aubigné, *Les Misères*, v. 437—440.)

En allemand on a pu dire *pointe de vin* pour 'raisin'. On lit dans le »Schatzkästlein« de Hebel: »*Schon mancher Rausch ist seitdem auf den Bergen gewachsen*«.

REMARQUE. Un cas analogue intéressant se trouve dans un vers de Dante: E il feruto ristringse insieme l'orme (*Inferno*, XXV, v. 105), où *l'orme* s'est dit pour *i piedi*. On trouve de même dans les poètes latins *vestigia* pour *pedes*.

CHAPITRE VI.

ANTÉCÉDENT ET CONSÉQUENT.

292. Deux actions qui se suivent immédiatement peuvent s'exprimer par un seul mot; il s'agit ici des cas où les deux actions se succèdent d'une manière tellement régulière que l'une d'elles suppose toujours l'autre et qu'elles se présentent nécessairement à l'esprit en même temps ou à peu près. On peut donc exprimer ce qui suit par ce qui précède, le conséquent par l'antécédent. Le procédé inverse paraît assez rare. Cette métonymie est appelée *métalepse*. Un exemple instructif nous est fourni par le verbe *secourir* qui remonte au lat. *succurrere*, lequel voulait dire d'abord simplement 'accourir', puis 'accourir pour aider', et ensuite 'aider'. Du Marsais observe: »Le partage des biens se faisait souvent en tirant au sort, ainsi le sort précède le partage; de là vient que *sors* en latin se prend souvent pour le partage même ou pour la portion qui est échue en partage, c'est le nom de l'antécédent qui est donné au conséquent«. Le phénomène inverse est représenté par le grec *φόβος*, effroi, dont le sens primitif est 'fuite'; l'allemand *erschrecken* signifie originellement sur-sauter.

REMARQUE. On passe plus facilement de l'antécédent au conséquent que du conséquent à l'antécédent. La reproduction en avant paraît toujours la plus naturelle; c'est pourquoi le nom de la cause et du producteur arrivent aussi à désigner l'effet et le produit, tandis que l'évolution inverse est bien plus rare. Rappelons que les expériences faites sur la mémoire ont montré qu'une syllabe tend plutôt à évoquer la syllabe suivante que la précédente (comp. H. Høffding, *Esquisse d'une psychologie*. Paris, 1903. P. 201).

293. Voici quelques exemples français montrant comment on exprime ce qui suit par un mot qui ne désigne primitivement que ce qui précède:

Accoucher. Conformément à l'étymologie ce mot s'employait au moyen âge indistinctement de l'homme et de la femme, et il avait le sens général de 's'aliter'. Ex.: Li roys Bauduins d'un grief mal s'accoucha (*Bastart de Bouillon*, v. 62, 99). Il prit bientôt un sens plus spécial et s'employa surtout d'une femme qui s'alite pour enfanter. Puis le préliminaire a été pris pour l'acte même, et le verbe a eu la signification d'enfanter.

Collation était, dans les anciens monastères, le nom de la conférence du soir; après cette conférence on prenait ordinairement quelque nourriture, et *collation* arrivait de cette manière à comprendre le sermon et le repas léger suivant. Ce dernier élément a fini par l'emporter et le mot désigne maintenant tout repas léger de jour ou de nuit.

Embrasser. Aux remarques faites au § 117 nous ajoutons ici que le sens primitif du mot, celui du lat. *amplecti*, s'est conservé au figuré: *embrasser une carrière, embrasser l'horizon du regard.*

Remercier. Quand on congédie quelqu'un d'une manière polie, on le remercie des services qu'il a rendus, tout en lui faisant savoir que désormais on y renonce. Les deux actions s'expriment depuis le XVII^e siècle à l'aide du seul mot *remercier*, qui est aussi à regarder comme un euphémisme (§ 441), puisqu'il remplace le mot propre qui pourrait choquer.

CHAPITRE VII.

MOTS ABSTRAITS.

294. La métonymie joue un rôle très important dans le développement des mots abstraits. Nous examinerons d'abord ceux qui désignent une action et qui forment le groupe le plus nombreux; ensuite les mots qui désignent une qualité ou une disposition d'âme. Nous montrerons en dernier lieu que, dans quelques cas isolés, les noms concrets peuvent prendre un sens abstrait par voie métonymique.

A. NOMS D'ACTION.

295. Les »nomina actionis« deviennent facilement l'expression de tout objet concret qui a un rapport quelconque avec l'action verbale, et ils en viennent à désigner surtout des choses (*bâtiment, livraison*), moins souvent des êtres vivants (*connaissance, attelage, appeau*). Les noms d'action expriment:

1^o Le sujet de l'action: *aide*, celui qui aide; *entourage*, ce qui entoure; *pince*, instrument qui pince. Voir § 299 et § 302.

2^o Le régime de l'action: *nourrisson*, enfant nourri; *envoi*, chose envoyée. Voir § 304—305.

3^o Le résultat de l'action: *travail*, ce qui résulte de l'action de travailler, l'ouvrage exécuté. Voir § 306.

4^o La chose au moyen de laquelle l'action s'accomplit. Au moyen âge *connoissances* désignait les armoiries des chevaliers et les signes particuliers que leur donnaient leurs dames. Cet emploi concorde souvent avec n^o 1: *sonde* est un instrument

à l'aide duquel on sonde, c'est donc un instrument qui sonde, un instrument sondeur.

5° Le lieu où s'accomplit l'action : *passage, demeure, sortie*; en vfr. *repos* était synonyme de 'lit'. Voir § 309.

6° Le temps où s'accomplit l'action : *tonte*, époque où l'on tond les brebis. Voir § 310.

7° La somme d'argent qui résulte de l'action. *Commission* désigne la remise payée pour la commission (l'achat ou le placement) dont on a été chargé. *Retraite* désigne la pension payée à un fonctionnaire qui s'est retiré du service.

8° Un caractère externe et concomitant de l'action : *pleur*, dont le sens primitif est 'lamentation', est devenu synonyme de 'larme'; *neige*.

296. Ordinairement les noms d'action ne prennent qu'un seul des huit emplois indiqués. Voici pourtant quelques exemples de mots qui en réunissent plusieurs :

Chasse. 1° Ce qui chasse, qui sert à chasser ou à pousser quelque chose en avant. Charge de poudre qui, mise au fond d'une pièce d'artifice, la chasse. Sorte de marteau. Filet tendu sur des piquets. Pièce du métier du tisserand. Notez l'expression moderne *une chasse d'eau* (la quantité d'eau qui nettoie un watercloset). 2° Ceux qui chassent, les chasseurs : *La chasse est en train de s'éloigner.* 3° Ce qui a été chassé et pris, le résultat de la chasse, le gibier tué : *Il jeta sa chasse sur la table.* 4° Terrain réservé pour la chasse : *Nous avons visité la chasse royale.*

Décharge. 1° Chose qui décharge. Pièce de charpente ou barre de fer qui sert à diminuer la charge du point d'appui. Réservoir destiné à recevoir le trop-plein d'une rivière, d'un lac. Feuille de papier qu'on applique sur une forme typographique pour enlever l'encre restée sur les caractères. Poinçon appliqué sur une pièce d'argenterie pour montrer que les droits ont été acquittés. 2° Ce qui a été déchargé, le résultat d'une décharge. Déblais extraits d'un puits ou d'une tranchée. Évacuation d'un héron qui, fuyant, vomit pour s'alléger. Ce que dépose une surface colorée sur ce qui est en contact avec elle. 3° Lieu où s'effectue une décharge. Trou dans un jardin où l'on met les déblais, etc. Pièce d'un appartement. Décharge publique.

Armement. 1° Ceux qui arment, les inscrits maritimes: *mettre l'armement d'un canot à l'appel, l'armement d'une pièce.* 2° La maison qui arme, les armateurs; *la nourriture est à la charge de l'armement.* 3° Les outils qui arment: *l'armement d'un bâtiment.*

Gouvernement. 1° Ceux qui ont la direction politique de l'État: *Le gouvernement a démissionné.* 2° Une femme qui gouverne, emploi argotique (§ 301). 3° Siège du gouvernement, résidence du gouverneur. 4° La province ou la ville gouvernée: *Il vient de s'établir dans son gouvernement.*

297. Le sens abstrait se maintient dans la plupart des cas à côté du sens concret. Ainsi *chasse*, outre les sens indiqués ci-dessus, exprime toujours la pure action verbale. Il peut cependant arriver que le sens concret l'emporte peu à peu. *Allonge, amas, appui, compas, conserve, dépêche, nourrisson, otage, recueil, témoin* ne s'emploient plus guère au sens abstrait. Il leur arrive ainsi ce qui est arrivé il y a des siècles à *fruit* (§ 246). On voit aussi que l'emploi concret s'efface et disparaît, de sorte que le mot reprend toute sa valeur abstraite. Au XV^e siècle on désignait par *édification*, non seulement l'action de bâtir, mais aussi la bâtisse, l'hôtel. Eustache Deschamps a adressé une ballade (n° 820) à une princesse pour lui demander «Qu'en sa nouvelle edification Soye logiez, pour oster la froideur».

298. L'emploi d'un mot abstrait pour désigner un être vivant peut amener un désaccord entre le genre grammatical et le sexe naturel; ainsi on dira *une connaissance, une recrue*, en parlant d'un homme, et *un gouvernement, un témoin*, en parlant d'une femme. Ce désaccord peut choquer, et l'instinct grammatical y remédie parfois en changeant le genre (comp. III, § 710).

1° On tire du mot féminin un mot masculin: *une aide — un aide, une garde — un garde, une justice — un justice* (III, § 709), *une manœuvre — un manœuvre*. Ajoutons que le peuple dit parfois *un ordonnance, un recrue*. Au moyen âge on avait tiré *le prison de la prison*. Dans quelques cas le nom de personne est des deux genres; on dit ainsi *un* et *une comparse*.

2° On tire du mot masculin un mot féminin. Ce procédé

est extrêmement rare, vu que dans la grammaire le masculin prime ordinairement le féminin (comp. II, § 435); nous ne saurions citer comme exemple que l'unique *témoine* (II, § 436).

299. SUJET DE L'ACTION. Un nom d'action sert parfois à désigner la **personne** qui exécute l'action; *caution* peut ainsi s'employer au sens de 'garant'. Le plus souvent il prend un sens collectif. Par *direction* on désigne l'ensemble de ceux qui dirigent; de la même manière s'emploient *assistance*, *attroupe-ment*, *chasse*, *descendance*, *entourage*, *garde*, *gouvernement*, *réserve*, *suite*. Les parlars populaires offrent d'autres exemples curieux; au Bas-Maine on désigne par *sujétion* le personnel d'une maison. On peut passer du sens collectif au sens individuel; *recrue*, désigne d'abord l'ensemble des soldats nouvellement enrôlés, puis un seul de ces soldats.

REMARQUE. La langue familière offre souvent des exemples d'un emploi tout à fait occasionnel d'un mot abstrait avec un sens personnel. La phrase suivante d'un roman de Gyp est instructive à cet égard: Un ennemi de la France? ... l'Empereur! ... et ce sont *les retours de Coblenz* qui ont osé l'appeler comme ça (*Le mariage de Chiffon*, p. 252):

300. Plusieurs postverbaux ont pris un sens individuel. Dans la vieille langue *escoute* désigne non seulement l'action d'écouter mais aussi la personne qui écoute. Le même passage a eu lieu dans les vieux mots suivants: *avise* (vedette), *cerche* (espion), *crie* (crieur public), *espie* (espion), *guaite* (guetteur), *huche* (crieur qui huche), *veille* (veilleur). Ajoutons *aide* (personne qui aide), *garde* (personne qui garde), *ponte* (celui qui ponte).

301. A côté des postverbaux il faut citer un certain nombre d'autres mots. Exemples:

Caution, celui qui garantit, le garant, le répondant. Bossuet écrit: Il a trouvé une caution capable de payer pour lui.

Comparse, personne qui remplit un rôle muet dans une pièce de théâtre, figurant. Le mot a perdu maintenant le sens abstrait primitif (action de comparaître), ainsi que le sens collectif (ensemble qui figurait dans un carrousel).

Conseil, personne qui donne des conseils: *consulter*, *choisir son conseil*. Rappelons le vieux vers de la farce de Maître Pierre Patelin: A son conseil doit-on tout dire (v. 1090).

Gouvernement est dans la langue vulgaire synonyme de 'femme'. Quand un ouvrier parle de sa femme, il dit volontiers *mon gouvernement* (pour *mon gendarme, ma bourgeoise*).

Pratique, habitude de se fournir chez un marchand: *Le boulanger a perdu sa pratique*; celui qui se fournit chez un marchand: *sa meilleure pratique vient de mourir*.

Témoin (testimonium), personne qui rend témoignage: *Produire des témoins*. Le sens primitif, qui est 'témoignage' s'est conservé dans la formule juridique *en témoin de quoi*.

302. Le nom de l'action s'emploie pour désigner la chose qui exécute l'action ou, pour mieux dire, la chose à laquelle on attribue ou on fait faire cette action. Les formations post-verbales en offrent beaucoup d'exemples:

Agrafe, objet qui agrafe, crochet, crampon de fer, etc.

Allonge, morceau qui allonge: *L'allonge d'une courroie, l'allonge d'une lettre de change*.

Amarre, cordage qui amarre, qui retient le navire au quai.

Appeau, autre forme d'appel (II, § 313), ce qui appelle, instrument par lequel on imite les cris des oiseaux pour les prendre; il se dit aussi de l'oiseau dressé pour servir d'appeau.

Attache, ce qui attache, fil de fer qui rattache les morceaux de la faïence cassée; le mot présente plusieurs autres emplois technologiques.

Attrape, piège qui attrape, cordage qui retient les navires.

Batte, outil à l'aide duquel on bat.

Biffe, instrument qui biffe ou annule les empreintes des timbres.

Bine, outil qui sert à biner la terre.

Compas, instrument qui sert à mesurer, etc.

Époussette, petit balai pour épousseter.

Épuiſe, machine qui sert à épuiſer l'eau.

Fraise, outil qui fraise ou perce.

Pince, tenailles qui pincent.

Presse, machine à presser.

Rallonge, ce qui sert à rallonger une chose, surtout une table.

Ressort, bande d'acier, qui ressort, qui rebondit.

Sonde, instrument qui sonde; dans le même sens on disait autrefois *taste* et *tente*.

Transport, bâtiment qui transporte. Ex.: Le transport con-

tinuait sa route à travers l'Océan indien (Loti, *Pêcheur d'Islande*, p. 64). Le mot s'emploie aussi comme collectif désignant les voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée.

303. Le même emploi s'observe aussi hors des postverbaux; on le trouve surtout dans les dérivés en *-age*, en *-ement*, dans quelques mots savants en *-ion*, etc. Exemples: *Bandage, barrage, entoilage, entourage, remplissage; amusement, encombrement, habillement, lavement, logement* (emballage ou récipient), *parement, rafraîchissement; décoration, distinction, direction* (d'une automobile), *liaison* (mortier); *défenses*.

304. RÉGIME DE L'ACTION. Un mot abstrait s'emploie très rarement pour désigner la personne qui a été le régime de l'action. Exemples:

Connaissance, personne que l'on connaît: *saluer une vieille connaissance*. Dans plusieurs parlers provinciaux il désigne surtout la fiancée, ou la maîtresse: *J'irai demain voir ma connaissance*.

Nourrisson (III, § 709), celui qui est nourri, enfant en nourrice. Le sens abstrait primitif, qui était 'nourriture', est mort depuis longtemps.

Nourriture. Ce mot a refait au commencement de la période classique le développement sémantique de *nourrisson*. Les premiers poètes tragiques disaient *nourriture* pour personne nourrie: Or, je te plains surtout, ma chère nourriture (Garnier, *Hippolyte*, I, v. 123). Le sens personnel, encore employé par Corneille, n'est plus guère usité.

Prison, celui qui a été pris, le prisonnier. Cet emploi du mot est propre au moyen âge; il était accompagné d'un changement de genre (comp. it. *il prigionie*).

REMARQUE. *Élève*, au sens de 'disciple', ne dérive pas de *élève* au sens de 'élevage'. Nous avons là deux mots différents, bien qu'ils soient tirés tous les deux du verbe *élever*: le premier a été formé sous l'influence de l'it. *allievo*, d'où le sens personnel et le genre masculin; le second est un post-verbal tout récent. Comp. § 43.

305. Un nom d'action s'emploie assez souvent pour désigner la chose qui a été le régime de l'action. Ce développement

s'observe dans les formations postverbales. Exemples: *Achat* (ce qu'on a acheté; I, § 169), *amas*, *avance* (§ 308), *chasse* (§ 296), *conserve*, *décharge* (§ 296), *dépêche*, *dessin*, *ébauche*, *envoi*, *offre*, *paye*, *pêche*, *pli*, *recueil*, *tranche* (§ 308), *tricot*, *vol*.

306. RÉSULTAT DE L'ACTION. On ne peut pas toujours distinguer entre le régime de l'action et le résultat; les deux choses sont souvent identiques; tel est le cas des mots *ébauche* et *construction*. Parfois le nouveau sens concret vise plus particulièrement le résultat; ainsi *travail* désigne le résultat produit par l'action de travailler, l'ouvrage exécuté. Il faut analyser de la même manière *écriture*, *morsure*, *peinture*, et plusieurs mots en *-ement*. Rappelons *mouvement* qui désigne ce qui résulte d'un mouvement; par un *mouvement de terrain* on désigne un paysage très accidenté: »Un mouvement de terrain, un sentier transversal à propos, un bois, un ravin peuvent arrêter une armée« (V. Hugo, *Waterloo*). On parle également des *renflements* de la plaine (Fromentin, *Dominique*, p. 9), des *vallonements* du terrain. Les fils du Nabab reçoivent dans leur pension »des panerées de friandises, des écroulements de brioches« (Daudet, *Le Nabab*, p. 137). *Écroulements* veut dire ici 'monceaux', le résultat de l'écroulement.

307. Voici encore quelques exemples de mots exprimant le résultat de l'action:

Cochonnée est un dérivé de *cochonner*; il désigne donc primitivement l'action de mettre bas, en parlant d'une truie, et ce sens est indiqué encore par Furetière qui remarque: »On a vu des truyes qui ont porté jusqu'à 37 cochons d'une cochonnée.« Ce sens n'existe plus; de nos jours *cochonnée* désigne la quantité de cochons qu'une truie a eue d'une seule portée.

Échauffaison désigne le résultat d'un fort échauffement du corps, une éruption à la peau.

Effort désigne la douleur ou la lésion produite par la tension trop forte des muscles.

Labeur s'emploie parfois en poésie au sens de produit du labeur:

Les fainéants ingrats font brusler vos labeurs.

(A. d'Aubigné, *Les Misères*, v. 303.)

Mélange, ce qui résulte de l'action de mélanger.

Vendange peut désigner le résultat de la vendange, le raisin; on dit ainsi *la vendange écrasée* (Fromentin, *Dominique*, p. 14).

Vitrage désigne au sens concret le résultat du vitrage, l'ensemble des vitres qui garnissent une fenêtre, une pièce, un bâtiment.

308. Un petit nombre de noms d'action présentent un sens double, en ce sens qu'ils peuvent exprimer en même temps le sujet et le régime de l'action.

1° Voici d'abord quelques postverbaux:

Avance. 1° Ce qui avance, ce qui est en avant. Partie d'un bâtiment en saillie. 2° Ce qui a été avancé. Payement anticipé, somme prêtée.

Conserve. 1° Ce qui conserve ou protège. Navire qui fait route avec un autre pour le secourir. Ouvrage construit en avant d'un bastion pour le protéger. Au pluriel, sorte de lunettes. 2° Ce qui est conservé. Sorte de confiture. Substance alimentaire conservée dans des bouteilles ou dans des boîtes de fer blanc.

Épargne. 1° Ce qui épargne, vernis dont le doreur couvre les parties qu'il veut soustraire à l'action du bain. Aliments d'épargne. Caisse d'épargne. 2° Ce qu'on a épargné, argent épargné. On appelait autrefois le trésor royal *l'épargne du roi*.

Tranche. 1° Outil qui tranche. Sorte de bêche. Ciseau acéré pour couper le fil de fer. Sorte de marteau. 2° Ce qui a été tranché: *Une tranche de jambon*.

2° Exemples d'autres dérivés:

Batterie, action de battre, rixe, puis: 1° Ce qui sert à battre (*une batterie d'artillerie*); machine à battre les pieux pour les enfoncer. 2° Ce qui est battu, pièce d'acier qui recouvre le bassinet des fusils, des pistolets à silex, et contre laquelle vient frapper la pierre. Objets en métal battu: *batterie de cuisine*. L'ensemble des instruments à percussion. Mur du jeu de paume contre lequel vient frapper la balle.

Friture. Ce mot indique non seulement l'action de frire et le régime de cette action, l'aliment frit, mais aussi la graisse ou le beurre fondu qui sert à frire.

309. LIEU. Le mot abstrait sert parfois à désigner le lieu où se passe l'action. *Marché* désigne d'abord une transaction commerciale, un achat ou une vente, ensuite le lieu public où se font les transactions commerciales. *Gouvernement* exprime l'action de gouverner et le lieu où s'accomplit cette action (comp. § 296). *Demeure* est le lieu où l'on demeure; *retraite* est le lieu où l'on se retire. Ce phénomène s'observe dans de nombreux postverbaux, tels que *chasse* (§ 296), *conserve* (§ 308), *consigne*, *décharge* (§ 296), *dépôt*, *égout*, *mue*, *octroi* (bureau où l'on paye l'octroi), *prêche*, *repos*, *serre*, *tir*. On le trouve aussi dans quelques formations participiales tirées surtout de verbes désignant une action et dans quelques dérivés suffixaux: *allée*, *entrée*, *échappée*, *avenue*, *issue*, *sortie*, *descende* (*de lit*), *cantonnement*, *logement*, *mouillage*, *passage*, et les termes de sport *garage* et *pesage*. *Étude* a pris de bonne heure le sens de 'chambre où l'on étudie' (comp. angl. *study*), comme *prison* (lat. *prehensionem*) celui de 'lieu où l'on est pris'; le sens abstrait de ce dernier mot (action de prendre) a disparu depuis le XVI^e siècle.

REMARQUE. *Restauration* a pris dans les langues germaniques et scandinaves le sens de 'restaurant'. Romain Rolland a écrit: Il la rencontre souvent, pendant l'entr'acte, à la restauration (*Jean-Christophe. Le Matin. P. 7*). Comme la scène se passe en Allemagne, nous avons là sans aucun doute une imitation de l'emploi allemand du mot.

310. TEMPS. Il paraît très rare qu'un nom abstrait en vienne à indiquer le temps où a lieu l'action. Un bon exemple est fourni par *saison* qui continue le lat. *sationem*, temps de semer; citons aussi *tonte* qui désigne l'action de tondre et l'époque où l'on tond les brebis, et *Restauration*, époque où eut lieu la restauration de la royauté légitime. Le suffixe *-aison* dont le sens primitif est abstrait, a reçu un sens temporel dans *cueillaizon*, *fauchaison*, *fenaison*, *porchaison*.

B. NOMS DE QUALITÉS ET DE SENTIMENTS.

311. Le nom d'une qualité s'emploie parfois pour désigner une **personne** qui possède la qualité. Molière a dit *mérite*

pour 'homme de mérite' dans un passage bien connu des
 »Femmes savantes« (v. 103—104):

Et l'on peut pour époux refuser un mérite
 Que pour adorateur on veut bien à sa suite.

On emploie de la même manière *beauté, célébrité, génie, horreur, jeunesse, joliesse, nudité, talent, vieillesse*, etc. On dit aussi *amour* pour 'personne aimée'. M. Léon Frapié, en parlant d'une jeune fille très douce et très mince, l'appelle *une douceur sans corps* (*L'Institutrice de province*, p. 58). Il faut citer à part *justice* qui avait dans la vieille langue le sens de 'juge': Sire des Nans, *justice e reis* (Marie de France, *Equitan*, v. 12). Plus tard il a été employé au masculin pour désigner un haut magistrat espagnol (III, § 709). Comparez l'anglais: *the chief justice*.

312. On donne parfois aux noms de qualité un sens collectif. Le passage suivant où *la misère* s'emploie pour 'les misérables' en offre un exemple tout individuel: »C'est le huit du mois, jour où les pauvres payent leur terme, où les propriétaires, las d'attendre, mettent la misère à la porte« (A. Daudet, *La belle Nivernaise*, p. 2). Un autre exemple appartenant à la langue commune est fourni par *crapule*, emprunté au lat. *crapula*, dont le sens primitif est 'débauche', 'goïnfrerie'; ce sens existe encore en italien, mais il n'est plus guère usité en français où il a été remplacé par celui de *gens crapuleux*.

313. Le nom d'une qualité sert aussi dans quelques cas à désigner un **objet** qui possède la qualité en question; ainsi *curiosité* s'emploie dans le sens de 'chose curieuse'. Ex.: un cabinet de curiosités. Voici quelques autres exemples accompagnés de quelques explications:

Cointise, grâce, coquetterie, agrément; ce mot, dont on ne se sert plus, avait aussi le sens de 'parure', 'habit élégant'.

Daintier, pour *daintié* (III, § 250, 1) du lat. *dignitatem*, dignité. Le sens étymologique du mot est inconnu au français; il désignait au moyen âge 'chose superbe', 'morceau délicat', 'friandise'; actuellement il ne subsiste que dans l'argot des chasseurs où il a pris le sens restreint de 'testicules du cerf'. L'anglais *dainty* a conservé l'ancien sens de 'bon morceau'.

Délicatesses, des choses délicates, des mets délicats (voir Molière, *L'Avare*, II, sc. 5). Ce sens vieilli maintenant a passé en allemand et de là dans les langues scandinaves où il a pris le sens spécial de 'charcuterie'.

Discrétion se dit pour un enjeu indéterminé. Cet emploi a été signalé par Henri Estienne: »On dit, voulez-vous jouer une discretion? ou Voulez-vous gager une discretion? pource qu'on ne spécifie rien, mais on remet à la discretion de celui qui perdra ce qu'il devra donner« (Deux dialogues, II, 116). Cet emploi existe encore. Dans »Un Caprice« d'A. de Musset, Monsieur de Chavigny demande: Quel est l'enjeu? et Madame de Léry répond: L'enjeu est une discrétion. Le poète ajoute en note: »On appelle *discrétion* un pari dans lequel le perdant s'oblige à donner au gagnant ce que celui-ci lui demande, à sa discrétion«.

Douceurs, des choses douces au goût. Ex.: Mille bonbons, mille exquises douceurs (Gresset). *Dire des douceurs*.

Ferté (lat. firmitatem), puissance, force. Ce vieux mot, qui s'est conservé dans quelques noms géographiques (*La Ferté*, *La Ferté-Bernard*, *La Ferté-Milon*) avait au moyen âge le sens de 'forteresse'.

Potence (lat. potentia) a perdu son sens abstrait qui était 'puissance', 'force', 'appui', et s'emploie dans le langage technique pour désigner un objet qui appuie et qui porte; on a des *potences* en bois et en fer servant à plusieurs usages. La langue commune a adopté le mot au sens de 'béquille' d'abord, puis de 'gibet'.

314. Les noms qui expriment un sentiment, une disposition de l'âme, une faculté, servent aussi à désigner le résultat de cette faculté, l'objet réel par lequel elle s'exprime. Ce phénomène a lieu dans des mots tels que *amitié*, *dignité*, *économie*, *grâce*, *honneur*, *indignité*, *infamie*, *lâcheté*, *politesse*, etc.; au sens concret ces mots s'emploient surtout au pluriel. On exprime ainsi par *amitiés* les marques extérieurs d'un sentiment amical, par *économies*, l'argent économisé. Le point de départ du sens concret est parfois à chercher dans quelques locutions toutes faites; on dit *demande la charité*, comme on dit *demande l'aumône*, et *charité* a nécessairement pris le sens d'"aumône" et en est venu à désigner le secours matériel donné aux

pauvres; ajoutons que le mot *αυτὸνε*, qui n'a en français qu'un sens concret, dérive du grec *ἐλεημοσύνη*, pitié, miséricorde. Sur *engin*, voir § 281.

315. Voici quelques autres exemples de mots abstraits qui ont pris un sens concret symbolisant pour ainsi dire la disposition d'âme indiquée:

Douceur, petit profit qu'on donne à quelqu'un pour reconnaître sa peine: *Faites cela, il y aura quelque petite douceur pour vous.* Pour les autres sens de *douceur*, voir § 311 et § 313.

Faveur désigne un ruban léger et étroit: *un sac de bonbons attaché avec une faveur rose.* Cet emploi concret du mot remonte au moins au XVI^e siècle; Henri Estienne le signale et l'explique de la manière suivante: »Une bague, un cordon, une écharpe, un ruban, voire jusques à une aiguillette, estant donnée par une dame ou damoiselle à un gentilhomme en signe d'amitié et pour souvenance, est appelée Une faveur: et la coustume quasi de tous est de porter ceste faveur sur soy, et chapeau, ou pendue au col, ou attachee à la manche: selon ce que c'est« (*Deux dialogues*, II, 115—116). Lacurne donne encore des exemples de Desportes et de Bassompierre. »On appelait autrefois faveurs, dit Voltaire, des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée donnés par une dame« (*Dictionnaire philosophique*, s. v. *Faveur*).

Galanterie s'est dit des petits présents qu'on se fait dans la société: *une jolie galanterie.* L'Allemand Stieler (1691) traduit *galanterie* par »*res ludicrae, bellariae*«; Aler (1724) par »*res ad cultum et mollitiem pertinentes*«. Le mot a passé en allemand où il a provoqué le terme commercial *Galanteriewaren* (dan. *Galanterivarer*). *Galanterie* a aussi désigné une pièce galante en vers ou en prose. Sur l'emploi euphémique du mot, voir § 426.

Jalousie. L'emploi concret de ce mot remonte au moins au XVI^e siècle. On lit dans Henri Estienne: »Les pauvres maris . . . sçavent bien que les masques de leurs femmes sont un *Videre et non videri*: comme on appelet autrefois des cages d'osier qu'on mettet au devant des fenestres. — Ceste comparaison ne convient pas mal: et qu'ainsi soit, ces cages estoient aussi nommées jalousies« (*Deux dialogues*, I, 222). La cage d'osier a été remplacée par une persienne, mais on a gardé

le nom pittoresque qui nous montre le mari soupçonneux, défendant sa femme contre les regards indiscrets des passants.

316. Le passage au sens concret s'effectue de plusieurs autres manières. Voici quelques exemples de cas plus ou moins spéciaux qui ne rentrent pas dans les groupes précédents :

Discipline, instrument de flagellation par lequel les religieux s'infligent un châtiment pour maintenir la règle ou la discipline. La formule *sous la discipline de tel saint*, a probablement amené le sens concret.

Envie peut désigner une marque de naissance, une tache que les enfants apportent en naissant et à laquelle on s' imagine trouver de la ressemblance avec certains objets dont la mère a eu envie pendant sa grossesse (Littré). Le sens de pellicule est difficile à expliquer; notons que le provençal moderne appelle les pellicules *messorgos* (mensonges).

Ouïe, action d'ouïr; au sens concret le mot désigne non pas les oreilles, comme on aurait pu le croire, mais les organes respiratoires du poisson, placés de chaque côté de la tête, là où sont ordinairement les oreilles. En espagnol le mot correspondant *oído* (lat. *auditus*) a pris le sens d'oreille. Pour le passage au sens concret, rappelons l'expression *percipere* ou *accipere auditu*.

Réjouissance, portion d'os que le boucher ajoute à la viande qu'il pèse (en souvenir, dit-on, des réjouissances qui auraient accueilli une ordonnance d'Henri IV supprimant cette coutume pour les bas morceaux vendus au peuple; explication très problématique).

C. NOMS CONCRETS.

317. L'emploi d'un mot concret au sens abstrait est très fréquent dans les métaphores (§ 322), mais il se produit rarement dans les métonymies. Nous citerons comme exemples quelques mots se rapportant au corps humain, lesquels ont pris un sens abstrait par suite des anciennes croyances sur l'origine du tempérament et des sentiments :

Bile (lat. *bilis*), liquide amer, sécrété par le foie. Il a pris aussi le sens de 'mauvaise humeur': *se faire de la bile*, *épancher sa bile*; ici *bile* est pour *bile noire*, comme on disait autre-

fois; les anciens croyaient que la bile noire influait sur le caractère et le rendait triste, irascible. Comp. le mot *atrabile* (lat. *atrabilis*), synonyme de mélancolie, et connu surtout par son dérivé *atrabilaire*.

Cœur. Cet organe est regardé comme le siège des passions et des affections, d'où les différents sens abstraits attribués à notre mot: *avoir du cœur, montrer du cœur, avoir le cœur gai, une affaire de cœur, avoir le cœur sur les lèvres*.

Colère (lat. *cholera*), proprement bile; au XV^e siècle on disait par ex. *purger la colère*, mais plus tard le sens concret s'est perdu. Comme la *colère* était regardée comme le siège des sentiments d'irritation, le mot prit le sens d'emportement.

Front se dit, surtout en poésie, de l'attitude, du langage, des manières d'une personne: le front symbolise la pudeur ou l'impudeur. Ex.: Et reconnaissez-vous au front de vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? (Corneille, *Cinna*, I, sc. 3.) Le mot se prend souvent en mauvaise part: Quoi! Vous avez le front de trouver cela beau? (Molière, *Le Misanthrope*, I, sc. 2.) On dit encore *avoir du front*. Cet emploi provient de l'attitude d'un homme qui marche le front levé, ce qui est signe d'assurance, et parfois d'un excès d'assurance.

Humeur (lat. *humorem*). Ce mot signifie jusque dans le XV^e siècle 'humidité', 'liquide'; ce sens ne se retrouve guère de nos jours que dans un terme de tannerie: *faire prendre humeur aux peaux*. En médecine, on parle encore d'*humeurs froides*. Comme on croyait autrefois que le tempérament de l'homme dépendait de la qualité des *humeurs* qui sont dans le corps, le mot reçut un sens abstrait et en vint à désigner une disposition quelconque de l'esprit (comp. § 208). Henri Estienne relève cet emploi du mot comme un néologisme et il l'attribue, probablement à tort, à une influence italienne (*Deux dialogues*, I, 171).

Tête peut prendre le sens d'intelligence. Ex.: Allons, mon ami, de la tête et du front; je suis là (Picard). Comp. les locutions *avoir de la tête, avoir peu de tête, n'avoir plus sa tête, avoir gardé toute sa tête, perdre la tête*.

LIVRE SIXIÈME.
MÉTAPHORES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

318. Le nom d'un objet est appliqué à un autre objet grâce à un caractère commun qui les fait rapprocher et comparer. Ainsi on appelle *faux-col* l'écume blanche qui flotte sur une chope de bière fraîchement tirée, et qui, vue de côté, a l'air d'une bande ronde rappelant le faux-col. Nous avons là ce qu'on appelle une métaphore. Le point de départ de tout emploi figuré d'un mot est une association de similitude.

319. Occupons-nous d'abord des métaphores qui rapprochent deux objets matériels en les comparant l'un à l'autre. Les exemples fourmillent. On dit *la tête* d'un pont, d'une colonne; *l'œil* d'une aiguille, d'une meule, d'une roue, du bouillon; *le nez* d'un navire; *les oreilles* d'une écuelle, d'un ballot, d'un peigne; *la bouche* d'un canon, d'un fleuve; *les dents* d'une scie ou d'une roue; *une langue* de terre, de voile; *les lèvres* d'une plaie; *le col* d'une bouteille, de la vessie; *l'épaule* d'un navire, d'un bastion; *le dos* d'un livre, d'un chèque. Un fauteuil a non seulement *un dos*, mais aussi *des bras* et *des pieds*, le piano a *une queue*, etc. Un tire-botte est *un valet*; une petite table, *une servante*. Au plafond se trouvent *des poires électriques*; dans le vestibule *des champignons*. Dans le domaine de la religion, rappelons qu'un prêtre devient *un pasteur*; ses paroissiens sont *ses ouailles*, et sa paroisse est *son bercail*. Un homme qui a des enfants *fait souche*, et ses enfants sont *ses rejetons*, etc.

320. On a souvent recouru aux métaphores pour dénommer les outils, les animaux, les plantes, les pierres :

1^o Noms d'outils: *Bec-d'âne* ou *bédane* (I, § 99), *bident*, *demoiselle*, *dent-de-chien*, *dent-de-loup*, *écrevisse*, *grain d'orge*, *langue-de-bœuf*, *mouton*, *pied-de-biche*, *pied-de-chèvre*, *queue-de-cochon*, *sauterelle* (fausse équerre mobile). Comme noms d'instruments chirurgicaux rappelons *bec-de-cane*, *bec-de-corbin*, *bec-de-cygne*, *bec-de-lézard*, *bec-de-grue*, *bec-de-perroquet*, *bec-de-vautour*.

2^o Noms de plantes: *Barbe-de-capucin*, *barbe-de-moine*, *bec-de-cigogne*, *bouillon-blanc*, *boule-de-neige*, *bouton-d'argent*, *bouton-d'or*, *chenillette*, *chiendent*, *crête-de-coq*, *croix-de-Jérusalem*, *cuisse-madame*, *dent-de-chien*, *dent-de-lion*, *grenouillette*, *gueule-de-loup*, *larme-de-Job*, *mufler-de-chien*, *œil-de-chat*, *œil-de-chèvre*, *œil-de-perdrix*, *oreille-de-lièvre*, *oreille-d'ours*, *oreille-de-souris*, *pied-d'alouette*, *pied-de-poule*, *pied-de-veau*, *queue-de-cheval*, *queue-de-souris*, *vesse-de-loup*.

3^o Noms d'animaux: *Cerf-volant*, *chauve-souris*, *épée-de-mer*, *étoile-de-mer*, *main-du-diable*, *œil-de-bœuf*, *scie-de-mer*, *tête-d'âne*, *tête-de-lièvre*. Ajoutons quelques noms de moules: *Œil-de-bœuf*, *œil-de-bouc*, *œil-de-vache*, *oreille-d'âne*, *oreille-de-bœuf*, *pied-d'âne*, *pied-de-cheval*.

4^o Noms de pierres et de pétrifications: *Dent-de-cheval*, *œil-de-chat*, *œil-de-loup*, *œil-de-poisson*, *œil-de-serpent*.

321. Les verbes et les adjectifs exprimant un fait matériel s'emploient également au figuré pour exprimer un autre fait matériel.

1^o Verbes. On dit *moucher le nez*, d'où *moucher une chandelle*; *pondre un œuf*, d'où *pondre un livre*; *étriller un cheval*, d'où *étriller un adversaire* (§ 408); *tuer le feu*, d'où *tuer un homme* (§ 402).

2^o Adjectifs: *Une montagne chauve*, *une bouteille ventrue*, *une table boiteuse*, *un terrain bossu*.

322. La métaphore rapproche aussi une idée abstraite de quelque objet matériel dont elle lui applique le nom. La fumée est une chose opaque et peu solide; métaphoriquement le mot s'emploie de deux manières différentes, soit pour désigner une chose matérielle: *la fumée d'un diamant*, soit pour désigner une idée abstraite, la vanité: *la fumée de la gloire*.

Voici quelques autres exemples de mots concrets ayant pris un sens abstrait :

Blague, menterie pour s'amuser des gens; le mot vient probablement de l'all. *Balg*, poche élastique et petit sac de poche (cf. *blague à tabac*); il désigne ainsi primitivement un objet gonflé, boursoufflé, et c'est là le point de départ du sens abstrait. Le même développement a eu lieu dans le vfr. *bole*, proprement bulle, puis fraude, tromperie, astuce; comp. l'it. *fisima*, caprice, fantaisie, du grec *φύσημα*, boursoufflure. Il convient d'ajouter que M. A. Jeanroy voit dans *blaguer* (d'où *blague*), une corruption de *braguer* et le rattache ainsi à une famille de mots très florissante au XV^e et au XVI^e siècle, celle de *bragard*, *braquerie*, etc. (*R Ph F.*, XX, 288).

Chef s'emploie au figuré pour désigner l'autorité personnelle : *agir de son chef*. Le sens matériel primitif (lat. *caput*) est maintenant obsolète; il s'est conservé dans *couvre-chef* et comme terme d'archéologie religieuse (*le chef de Saint Martin de Sourdeilles*).

Étiquette (dér. de l'ancien verbe *estiquer*, d'origine germanique) est proprement un petit bâton, puis bâton portant une marque, la marque elle-même, écriteau, affiche; les pêcheurs emploient des étiquettes pour étendre leurs filets; les hommes de droit fixaient des étiquettes sur les sacs des procès avec le nom du demandeur, du défendeur etc.; ils apposent des étiquettes à la porte d'une maison en cas de saisie; les marchands munissent leurs denrées d'étiquettes, etc. Le sens abstrait se montre dans *l'étiquette de la cour*, *les lois de l'étiquette*, *une étiquette sévère*. On comprend ce développement, l'étiquette faisant connaître les prescriptions des convenances, comme l'étiquette des juristes et des marchands donne toutes sortes de renseignements nécessaires.

Ficelle se dit spécialement des cordes minces dont on se sert pour faire mouvoir les marionnettes et les pantins; de là provient le sens figuré qui est 'artifice caché', 'moyen artificiel'.

Style signifie d'abord 'poinçon à écrire', puis 'manière d'exprimer sa pensée'.

323. Les verbes qui expriment un fait matériel s'emploient généralement au figuré pour exprimer un fait moral ou intel-

lectuel. Exemples: *Avaler* une offense. *Bless*er l'âme. *Boire* un affront; avoir toute honte *bue*; en vfr. *boire* une sottise (*Bastart de Bouillon*, v. 5332). *Brasser* des affaires, une intrigue. *Concevoir* une crainte. *Dévor*er un affront. *Éclair*er une question. *Embourser* des coups de nerfs de bœuf (*Les Plaideurs*, I, sc. 5). *Embrasser* toutes les connaissances humaines. *Encaiser* des injures, des horions. *Étouffer* un sentiment ou une affaire. *Exprimer* sa reconnaissance, le suc d'un livre. *Pes*er ses paroles. *Rompre* le silence, une promesse. *Ru-**miner* une difficulté, des souvenirs. *Soulever* une question. Citons encore *être attelé* à une étude, *être criblé* de dettes, *s'encroûter*, etc.

324. Dans beaucoup de cas le sens propre et matériel du verbe s'est plus ou moins oublié. Exemples:

Captiver, c'est d'abord 'rendre prisonnier', 'retenir captif', ensuite 'charmer'. Le sens propre s'emploie encore au XVI^e siècle. Dans »Les Juifves« de Robert Garnier le prophète annonce qu'il voit les peuples d'Aquilon »remplir de funeraillies Tes temples et maisons, tes vierges captivant (v. 2140). La Fontaine dans un de ses contes parle de *captiver sa femme* au sens de l'enfermer.

Flatter, c'est d'abord 'rendre plat', 'lisser'; de là 'caresser avec la main': *flatter un cheval*; puis au figuré 'louer avec excès', etc.: *flatter le roi*.

Harceler est pour *herseler* qui dérive de *herse*; il signifie donc proprement 'travailler avec une herse', ensuite 'tourmenter'.

Morfondre s'est dit d'abord d'un cheval malade et catarrheux; il signifie ensuite 'pénétrer de froid et d'humidité', et au figuré 'lasser par une attente vaine'.

Navrer; le sens primitif est 'percer', 'blesser'; il a été abandonné depuis plusieurs siècles au profit du sens métaphorique qui est 'affliger cruellement'; ainsi un couteau ne peut plus nous navrer, mais bien une douleur.

REMARQUE. Parfois le sens matériel a disparu dans la période latine; ainsi *savoir*, qui signifie primitivement 'goûter', ne présente en français que le sens figuré.

325. Rappelons aussi l'emploi métaphorique qu'on a fait de quelques mots désignant des rapports de lieu :

Divertir. 1^o Détourner d'un lieu; on parlait au XVI^e siècle de *divertir les forces ennemies*. 2^o Détourner de ce qui occupe, et spécialement, distraire en récréant. Le sens primitif de *convertir* (de *convertere*) est 'tourner dans un autre sens'.

Trépasser, proprement 'transgresser', est depuis longtemps synonyme de 'mourir'. L'emploi euphémique du mot (§ 392) a fait oublier le sens primitif, qui ne s'est conservé que dans un patois isolé comme celui de Guernesey; on trouve dans cette île des affiches ainsi libellées: Défense de trépasser sur ce champ (*Revue des deux mondes*, 1889, février, p. 940).

REMARQUE. Les prépositions fournissent de beaux exemples du développement indiqué; elles paraissent toutes désigner à l'origine des rapports d'espace. Plusieurs adverbes sont dans le même cas. Nous en reparlerons dans la Syntaxe.

326. L'adjectif qui exprime une qualité physique sert couramment à désigner une qualité morale. On dit: Une rage *aveugle*. Une conduite *louche*. Une douleur *muette*. Des paroles *dures*. Une vie *molle*. Des reproches *amers*. Des propos *sucrés*. Un récit *poivré*. Une raillerie *salée*. Une *chaude* affection. Une amitié *tiède*. Des sentiments *froids*. Un accueil *glacial*. Des passions *basses*. Avoir une *haute* idée de soi-même. Une réponse *droite*. Un maintien *gauche*. Une réponse *carrée*. Un caractère *pointu*. Un contraste *piquant*. Une *épaisse* sottise, etc. Le nombre de ces adjectifs s'augmente constamment; dans la langue familière on dit actuellement *potable* dans le sens de 'passable': *cette pièce de théâtre est potable*. Dans beaucoup de cas un tel emploi métaphorique se conserve pendant des siècles; il arrive aussi qu'il se perde ou se change. *Lourd* s'emploie bien maintenant au figuré, on dit *un esprit lourd*, *un style lourd*, *une lourde faute*; mais il a perdu un sens qu'on lui donnait souvent au XVI^e et au XVII^e siècle, celui de 'niais'. On trouve encore une trace de ce sens dans *une happelourde*, pierre fausse, proprement: une (pierre) qui happe ou attrape une lourde, une femme imbécile; le mot ne s'emploie plus qu'au sens figuré, homme qui n'a que l'apparence (voir E. Philipot dans *Romania*, XLI, 119).

REMARQUE. L'évolution contraire a lieu aussi, mais très rarement. Dans le patois du Bas-Maine un pain grossier fait de sarrasin s'appelle un pain *brutal*, et un homme contrefait est un homme *affligé*. Un passage analogue du moral au physique paraît s'être produit dans le développement de *joli*, dont le sens primitif est 'gai'; ce sens, qui était encore en usage au XVI^e siècle, s'est conservé dans l'anglais *jolly*.

327. Ainsi l'imagination de l'homme trouve partout des points de comparaison dont la conséquence linguistique est une métaphore nouvelle. M. Jourdain s'étonne d'apprendre qu'il fait de la prose quand il dit: Nicole, donnez-moi mon bonnet de nuit, et le public se réjouit de sa naïveté. M. H. Schuchardt a fait observer que ce même public serait peut-être encore plus étonné que M. Jourdain, en apprenant que la prose qu'il parle est en effet de la poésie. Toute langue est pleine d'expressions métaphoriques, et chacune d'elles représente une vision des objets, imagée, pittoresque et vive. Comme l'imagination de l'homme travaille toujours, de nouvelles métaphores se produisent constamment. En voici quelques-unes d'une date très récente. Le heurt de deux trains dont les wagons s'enfoncent les uns dans les autres s'appelle *télescope*. Les chutes d'eau sont pour les ingénieurs modernes de la *houille blanche*. Les invités qui se présentent après le dîner viennent *en cure-dents*; c'est pourquoi la soirée qui suit le dîner s'appelle *cure-dents*. Ex.: Dîners ou cure-dents, tous obligatoires et inéluctables, je ne m'appartiens pas un soir sur sept (Claude Farrère, *L'homme qui assassina*, p. 167).

328. C'est surtout grâce à l'emploi métaphorique des mots désignant des objets ou des actions du monde matériel qu'on est arrivé à créer des mots abstraits. A. Darmesteter remarque d'une manière catégorique: »Dans aucune des langues dont nous pouvons étudier l'histoire, il n'y a de mot abstrait qui, si l'on en connaît l'étymologie, ne se résolve en mot concret« (*La vie des mots*). Il est vrai qu'ordinairement le monde interne de l'esprit est désigné par des symboles empruntés au monde extérieur, que les termes exprimant des phénomènes psychiques sont primitivement tirés du monde corporel. Ce fait a été constaté souvent par les linguistes et les philosophes; Locke et Leibnitz avaient déjà remarqué que le langage s'est

développé sous l'influence de l'attention dirigée sur le monde extérieur. Cette thèse reprise par Max Müller est en général inattaquable. Cependant il ne faut pas oublier qu'on crée constamment en français, comme dans d'autres langues modernes, des mots qui présentent dès l'origine un sens abstrait; il faudrait savoir à quelle époque ce phénomène remonte et examiner le rôle qu'il a joué dans les différentes langues.

CHAPITRE II.

EMPLOI DES MÉTAPHORES.

329. Les métaphores se rencontrent partout, dans la langue littéraire et dans la langue parlée. Elles font l'ornement aussi bien du langage le plus élevé que du langage le plus trivial, et leur emploi est tellement répandu qu'il est impossible de l'examiner ici en détail. Nous nous contenterons de dire quelques mots des deux domaines où les expressions métaphoriques se présentent avec une exubérance toute spéciale : le style soutenu des poètes et l'argot. On admire l'imagination riche et fertile des poètes qui voient tout en images et créent constamment des métaphores nouvelles et hardies. Il faut aussi admirer l'imagination toujours en éveil de l'homme du peuple, et les tournures expressives et pittoresques dont il se sert.

330. LANGAGE POÉTIQUE. On sait que les expressions métaphoriques sont propres à un style vif et poétique, mais au lieu d'entrer dans un examen détaillé d'un sujet si vaste et qui sort un peu du cadre de ce volume, nous préférons citer un exemple typique, et nous avons choisi à cet effet une petite chanson d'Édouard Rod :

Mon cœur est un oiseau chanteur,
Mais qui, fou de jour et d'espace,
Ne peut jeter son chant vainqueur
Que sur l'aile du vent qui passe.

Or, la vie est un oiseleur
Cruel aux oiseaux de passage ;
Et, la vie ayant pris mon cœur,
Il reste muet dans sa cage.

Ajoutons que parmi tous les poètes du monde entier, Victor Hugo est peut-être celui qui a possédé la plus grande puissance verbale; nulle part elle n'éclate comme dans ›La légende des Siècles‹, et on y admire l'abondance et la variété des images. Elles nous montrent d'une manière pittoresque l'influence exercée sur lui par la nature et les paysages, la végétation, la mer, les cours d'eau, la montagne, les animaux, le corps de l'homme, les difformités et les maladies, le vêtement, l'armure et la parure, l'architecture, les formes géométriques, bref par tout ce qui entoure l'homme et frappe son regard, par toutes les ›choses vues‹.

331. LANGAGE ARGOTIQUE. Les métaphores dont se sert la langue verte sont remarquables par leur richesse et leur variété surprenantes. Elles sont remarquables aussi par leur sans-gêne. C'est pourquoi nous n'en citerons qu'un certain nombre d'exemples :

1^o **Corps humain.** Les différentes parties du corps humain ont, de tout temps et dans toutes les langues, provoqué un grand nombre de dénominations métaphoriques. Dans l'argot de Paris la tête s'appelle *bouillotte*, *boule*, *boussole*, *cafetière*, *caillou*, *citron*, *coloquinte*, *œuf*, *poire*, *pomme*, *tourte*, et le visage, *bobine*, *burette*, *façade*, *fiole*, *hure*. L'œil est le *store*, la *mirette* ou le *quinquet*; la bouche, la *tinette*; la langue, le *chiffon rouge*, la *lavette*; l'estomac, le *buffet*, le *coffre*; le derrière, le *verre de montre*, le *Waterloo*; les cuisses sont des *gigots*; les jambes, des *fumerons*, des *quilles*, des *tuyaux*; les veines, des *vermicelles*, etc. Notez aussi les locutions suivantes: *Ouvrir le compas* (marcher); *ramoner ses tuyaux* (se laver les pieds); *faire sa façade* (se maquiller); *tambouriner la poire* ou *crever le portrait* (porter des coups au visage); *avoir un député dans l'urne* (être enceinte).

REMARQUE. On aime aussi à appliquer au corps humain des termes ordinairement propres aux animaux. Lorédan Larchey a montré par une série d'exemples comme on s'animalise dans l'argot de Paris: ›Votre peau c'est du cuir, de la couenne; votre bras, un aileron; vos pieds et vos mains des ergots ou des paturons, des abatis, des pattes; votre visage, un musele; votre barbe, une bouquine; votre bouche, un bec, une gueule; vos cheveux, des crins; le bas de votre échine est un croupion. Vous ne mangez pas, vous becquetez, vous béquillez, vous tortillez du bec, et votre estomac est une bauge‹ (Dictionnaire de l'argot parisien. Paris, 1872. P. 11). Cet emploi métaphorique

et plaisant des mots forme un contraste curieux avec celui que nous avons signalé plus haut (§ 236), et qui demande un vocabulaire spécial pour les hommes et pour les animaux.

2^o **Vêtements.** Le chapeau porte les noms suivants: *Ardoise, bâche, boîte à cornes, capsule, cloche, couvercle, couvrante, décalitre, nid d'hirondelle, tube, tuile, tuyau de poêle*. Les souliers s'appellent *bateaux, bateaux-mouches, pompes*; s'ils sont plus petits, ce sont *des trottinets, des passifs, des passants*.

3^o **Argent.** Parmi les nombreux noms argotiques relevons *beurre, graisse, huile, os, braise, noyaux, sonnettes, billes, vaisselle de poche, mitraille*. Un sou est un *rond*; un franc, *une balle*; une pièce de quarante sous, *une roue de devant*; une pièce de cent sous, *une roue de derrière*; une médaille, *une face*, etc.

4^o **Assassiner.** Dans l'argot des malfaiteurs et des apaches on dit: *refroidir, démolir, coucher, terrer, expédier, chouriner, faire suer, buter*.

332. LANGAGE PRÉCIEUX. On a souvent abusé des métaphores. L'exemple le plus connu est fourni par le langage maniéré des Précieux et des Précieuses au XVII^e siècle (voir I, § 56). La métaphore est le fond du style précieux, elle en chasse le naturel et la simplicité. Il faut éviter le mot propre, les choses les plus simples perdent leur nom, et tout se dit par énigmes. Les dents sont *l'ameublement de la bouche*; les cheveux, *la petite oie de la tête*; les joues, *les trônes de la pudeur*. La bougie s'appelle *le supplément du soleil*; le soufflet, *la petite maison d'Eole*; un verre d'eau, *un bain intérieur*; le papier *l'effronté qui ne rougit point*, etc. On se sert aussi d'un grand nombre de locutions métaphoriques: celui qui ne fait pas étalage de son esprit *a un œuf caché sous la cendre*, et celui qui parle trop lentement *a la goutte à l'esprit*. Molière livra ce style à la risée du public, mais il ne réussit pas à le faire disparaître. Le jargon précieux envahit même les tragédies après Racine, et le langage poétique en supporta le joug jusqu'au Romantisme. Il fallait ne pas se servir du mot direct et tout dire avec pompe, user de la métaphore et de la périphrase. Pour éviter une phrase simple telle que: le roi vient, on compose le vers ridicule: *Ce grand roi roule ici ses pas majestueux*. Nous avons déjà cité d'autres exemples des effets produits par la peur du mot propre (I, § 73). C'est Victor Hugo qui rompt

définitivement avec le langage métaphorique traditionnel et en crée un autre tout neuf, frais et pétillant de vie. Cependant le style précieux vit toujours. Chantecler s'en sert parfois; en faisant les honneurs de la basse-cour il dit à la faisane:

Ce vieux sabot crachant de la paille, est-ce beau!
Et le peigne de bois pendu parmi les blouses
Qui garde entre ses dents les cheveux des pelouses!

(I, sc. 6.)

333. INCOHÉRENCE DES MÉTAPHORES. Avant le XVIII^e siècle la logique des métaphores n'était pas impérieusement exigée, et les poètes se laissaient aller à des négligences qui ne manquent pas de nous étonner aujourd'hui. Voici d'abord un exemple caractéristique pris dans une poésie de Ronsard (*L'hydre desfaict*, 1569):

Il faut, mon Duc, la despouille attacher
Toute sanglante au dessus de la porte
Du temple saint, dont les pierres je porte,
Que Calliope ourdit de son marteau.

(Éd. Blanchemain, VII, 161.)

Des pierres ourdies avec un marteau! C'était bizarre, même pour les hommes de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e. Le commentateur Garnier qui annota les *Discours* dans l'édition de 1623, et qui est un admirateur fanatique de Ronsard, sentit qu'ici son idole était vulnérable et que de pareilles métaphores ne pouvaient guère se défendre qu'à la pointe de l'épée. On était alors sous le règne de Louis XIII, à l'époque par excellence des combats singuliers. Garnier rédigea donc la note suivante: «J'entens icy nos hardis repreneurs qui diront avec suffisance que l'on n'ourdit pas avec le marteau, sans juger qu'il est bien permis aux grands poètes, comme l'auteur, d'user de quelque licence. Que donc ces legeres testes demeurent coyés, sinon je leur promets estre le second d'un qui n'a point de second, et tel envers eux tous, également, comme Alcide envers les Pygmées, s'ils en méritent l'honneur et la faveur». Il est probable que les repreneurs se le tinrent pour dit, d'autant plus que l'astre de Ronsard commençait à s'éclipser à cette époque. Malherbe, dans le même temps, adressait au roi Louis XIII une ode admirée de tous,

que l'on retrouve encore dans des recueils de morceaux choisis, et dont voici le début surprenant :

Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

334. EMPLOI IMPROPRE. Les poètes et les orateurs se laissent facilement entraîner à un emploi impropre des métaphores. Marivaux fait parfois parler à ses personnages, sans aucune intention de raillerie, un jargon métaphorique très ressemblant à celui que persifle Molière. On lit dans une de ses comédies : »Frappez fort, mon cœur a bon dos«. H. de Balzac a écrit : Napoléon chausse la couronne de fer (*Illusions perdues*, p. 311) ; est-ce par inadvertance ou par malice ? Les critiques qui s'en tiennent au sens littéral des mots, ne manquent presque jamais de flétrir cette liberté. Molière a écrit :

Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains.

(*Le Misanthrope*, V, sc. 4.)

Pour excuser Molière on cite volontiers un passage de Massillon où il s'écrie : »Tel est l'homme, ô mon Dieu, entre les mains de ses seules lumières«. On a également trouvé beaucoup d'incongruités d'images dans le langage figuré de Fénelon et de Bossuet. L'un a dit : »La gloire n'est due qu'à un cœur qui sait fouler aux pieds les plaisirs«, et l'autre, en s'inspirant d'un passage de »l'Épître aux Colossiens« (III, 12) de saint Paul, supplie les grands de la terre d'écouter la voix des entrailles miséricordieuses dont ils sont revêtus«. L'impropriété de ces tournures saute aux yeux, et pourtant l'éloquence sacrée contemporaine peut presque rendre des points à celle du grand siècle à en juger par le fragment suivant : »Cette chère amie est retombée souvent dans son péché ; la pauvre femme n'avait pas assez tué son vieil homme«.

335. L'emploi impropre d'une expression métaphorique est ordinairement un moyen assez sûr d'éveiller le rire. C'est pourquoi les auteurs comiques y recourent souvent en attribuant ces incongruités, soit à des personnages précieux et prétentieux, soit à de pauvres ignorants. Dans »Les Précieuses

ridicules« Cathos dit à Mascarille: Vostre cœur crie avant qu'on l'écorche (sc. IX). Dans »Madame Bovary« un conseiller de préfecture, M. Lieuvain, loue dans un discours officiel »la main ferme et sage qui dirige le char de l'État parmi les périls incessants d'une mer orageuse«. M. Lieuvain paraît avoir imité M. Joseph Prudhomme qui dit gravement: »Le char de l'État navigue sur un volcan«. De telles phrases grotesques se présentent souvent sous la plume des journalistes affairés et peu soucieux de leur style.

336. SORT DES MÉTAPHORES. Le sort des métaphores nouvelles dépend de circonstances impossibles à prévoir. Si l'image est vraie et vive, si elle charme par sa beauté, elle a toutes les chances de devenir vite populaire et de passer dans la langue commune. Dans »Les Orientales« Victor Hugo nous parle d'habits *tout ruisselants de pierreries*. A propos de ce passage le poète remarque: »Cette métaphore que j'ai mise dans *les Orientales* a été immédiatement adoptée. Aujourd'hui elle fait partie du style courant et banal, à tel point que je suis tenté de l'effacer *des Orientales*. Je me rappelle l'effet qu'elle fit sur les peintres. Louis Boulanger à qui je lus Lazzara, en fit sur-le-champ un tableau« (*Post-Scriptum de ma Vie*). La métaphore créée par Victor Hugo a été renouvelée par A. Daudet qui parle d'un *ruissellement de couleurs chaudes* (*Numa Roumestan*, p. 279).

337. Cependant il arrive très souvent que l'image nouvelle choque et éveille la critique (comp. III, § 9). Il ne faut pas oublier que de parti pris beaucoup de gens trouvent bizarre et mauvais tout ce qui est nouveau (§ 168). Aussi commence-t-on souvent par protester contre une métaphore nouvelle, quelque naturelle qu'elle soit, et bien des expressions admises maintenant dans la langue courante ont eu des débuts très difficiles. Dans son fameux sonnet, Oronte dit: »L'espoir, il est vrai, nous soulage, Et nous berce un temps notre ennui.« Le sévère Alceste relève l'expression *bercer notre ennui* en ajoutant qu'Oronte s'est réglé sur de mauvais modèles (*Le Misanthrope*, v. 378). Au XVIII^e siècle, la hardiesse du style de l'abbé Coyer, un des plus singuliers créateurs d'images de la littérature française, faisait scandale; il a créé des manières de

dire telles que *faire sensation*. Il est naturel que le langage métaphorique souvent sublime, parfois baroque dont se sert Victor Hugo ait irrité le public et provoqué des protestations. Cuvillier-Fleury a même inventé le mot *métaphorisme* pour désigner «cette maladie que M. Victor Hugo a inoculée au style en le matérialisant à outrance».

REMARQUE. Il est curieux de rappeler que Voltaire n'aimait pas les métaphores; son manque de sens poétique l'empêchait de les juger d'une manière juste. Voici comment il s'exprime: «Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement un bras de mer, un bras de balance, un bras de fauteuil; il y a de l'indigence d'esprit à dire également la tête d'un clou, la tête d'une armée» (*Dictionnaire philosophique*, s. v. *Langue*).

338. MORT DES MÉTAPHORES. On peut dire qu'une métaphore est morte, quand l'image qu'elle contient n'est plus présente à l'esprit. Quand on appelle *télescopage* le heurt de deux trains, nous avons là une métaphore vivante et expressive; la comparaison est visible et reconnaissable pour tout le monde; c'est qu'elle est de date toute récente. Mais le long usage amène inévitablement un effacement du sens primitif. A force d'être répétée l'expression la plus pittoresque s'affaiblit, se ternit et finit par devenir tout à fait banale. L'image primitive a disparu, et la métaphore est devenue la dénomination propre et directe de l'objet, le terme adéquat. Toute langue est pleine de métaphores usées, mais l'historien seul est capable de les reconnaître.

Tête et *joue* sont primitivement des expressions métaphoriques, provoquées par des similitudes de forme; on a dans le latin vulgaire remplacé peu à peu *caput* par la métaphore dénigrante *testa* (d'où *tête*), *cruche*, et *gena* par la plaisanterie *gabata* (d'où *joue*), *jatte*. Personne ne s'en doute plus; depuis fort longtemps les deux mots n'évoquent plus aucune image. Ce même processus se répète sans cesse; mais, comme nous l'avons déjà dit, l'effacement du sens étymologique est accompagné d'une création incessante de métaphores nouvelles.

339. Le nombre des métaphores mortes est très grand. Exemples: *Appas*, *charme*, *chenet*, *chevalet*, *divertir*, *feuille (de papier)*, *flatter*, *grue (machine)*, *harceler*, *navrer*, *niais*, *ouailles*,

payer, pommeau, poutre, railler, trépasser. Tous ces mots n'ont plus leur vivacité expressive étymologique, l'image primitive est oubliée. Ce ternissement offre beaucoup d'intérêt, mais il est impossible de l'exposer ici dans tous les détails; nous nous contenterons d'analyser deux des exemples cités :

Charme (lat. *carmen*); le sens propre est 'formule magique', puis 'incantation'; il était en usage encore au XVII^e siècle. Ex.: Mais je crains des chrétiens les complots et les charmes (*Polyeucte*, I, sc. 3). On parlait également alors de *charmer une balle* pour qu'elle ne tuât pas.

Ouailles. Les Français actuels ont complètement oublié le sens primitif de 'brebis' (*ovilia*); et le mot *ouailles* n'évoque plus d'autre idée que celle de 'fidèles'.

REMARQUE. On sait que le verbalisme tient beaucoup de place dans le comique rabelaisien; l'un des procédés de ce comique consiste à feindre de prendre au sérieux des métaphores traditionnelles. Rabelais a réalisé la locution *avoir la puce à l'oreille* (§ 242) au début de la consultation du Tiers livre, où Panurge se présente à Pantagruel avec une puce qu'il a enchâssée dans un anneau suspendu à son oreille. Un peu plus haut dans le même livre Rabelais a également réalisé la métaphore *manger son blé en herbe*.

CHAPITRE III.

SOURCES DES MÉTAPHORES.

340. Tout ce qui entoure l'homme lui fournit des images, lui suggère des comparaisons dont la métaphore est le résultat linguistique. Nous examinerons ici le rôle très important que joue le groupement social comme une source toujours vive d'expressions métaphoriques. L'occupation journalière d'un homme lui fournit d'une manière naturelle et facile un grand nombre de termes techniques et donne ainsi à son langage une empreinte toute spéciale. Pour donner une idée du langage métaphorique dont se servent les marins nous rappellerons un passage de »La Glu«, où l'ancien matelot Gillioury essaie d'expliquer à son ami le docteur pourquoi il se rend à la ville: »Je vas là-bas rapport à ce que m'a dit Naïk, A cause que la mère est démâtée, partie le vent debout, et que le gas tire à bâbord, elle à tribord, et ce qui s'en suit, dont il faut que je sois avec pour suivre le cabestan.«

341. Beaucoup de métaphores commencent par être incompréhensibles aux non initiés, et les laissent facilement déroutés, parfois même ahuris. En voici quelques exemples:

Charger a été employé dans l'argot boulevardier comme euphémisme pour 'boire'. Le passage suivant d'un roman de P. Bourget nous renseigne d'une manière instructive sur l'emploi métaphorique du mot: »Sûr, dit un autre des petits jeunes gens, tous les soirs, chez Philippe, vous pouvez le voir, et ce qu'il charge! . . . — Ce qu'il charge? Qu'est-ce que c'est encore que ce patois-là? fit Crucé. — Un terme de mer, dit un troi-

sième jeune homme qui, voulant empêcher la boutade de leur aîné, continua: Cela signifie qu'il s'entonne six ou sept cocktails à la suite, jusqu'à ce qu'il soit plein comme un bateau qui a toute sa cargaison« (*Complications sentimentales*, p. 124).

Dessiner. Les artistes vagabonds des cafés-concerts se servent depuis peu de la locution *Ça ne se dessine pas*. L'expression appartient encore au langage de la bohème artistique, et c'est pourquoi Colette Willy, en s'en servant, a jugé nécessaire de l'expliquer: »Ça ne se dessine pas . . . C'est sous cette périphrase vague qu'ils déguisent, mes compagnons errants, la panne, l'arrêt forcé, l'embarras d'argent, la misère . . . Ils n'avouent jamais, gonflés, soutenus par cette vanité héroïque qui me les rend chers . . .« (*La Vagabonde*, p. 99).

Dételer. On dételle les chevaux quand, le voyage fini, on est arrivé au but; au figuré, un homme dételle quand il en a fini avec la jeunesse, quand il »se range des voitures« et devient sage. Cet emploi métaphorique, tout récent, ne laisse pas de déconcerter ceux qui ne sont pas au courant, comme il ressort de la conversation suivante entre un viveur et un curé de campagne tirée d'un drame de Robert de Flers et G. A. de Caillavet (*Papa*, I, sc. 9):

LARZAC. — Pour qui me prenez-vous? Je suis très moral, comme la plupart des débauchés. Si j'ai arrêté la décision dont je viens de vous faire part, c'est qu'il vient de se produire dans ma vie un fait considérable.

LE CURÉ. — Lequel?

LARZAC. — Je dételle.

LE CURÉ, sans comprendre. — Vous dételez?

LARZAC. — Oui, monsieur le curé. Je renonce aux femmes, à toutes les femmes, d'une façon irrémédiable, définitive.

LE CURÉ. — Ah! Quelle bienheureuse nouvelle! Pardonnez-moi . . . Je ne vous avais pas compris tout de suite: »Je dételle«, parce que je ne suis pas très familier avec le patois de Paris.

342. Les expressions métaphoriques donnent facilement occasion à des malentendus plaisants. Nous en citerons quelques exemples. *Demi-lune* est un ancien terme de fortification et désigne un ouvrage extérieur demi-circulaire. Lors du siège d'Arras en 1640, on proposa au marquis de Nesle, gouverneur

de la Fère, de construire une demi-lune; mais, selon Talle-
 mant des Réaux, le brave marquis répondit fièrement: »Mes-
 sieurs, ne faisons rien à demi pour le service du Roi; faisons-
 en une toute entière« (*Les Historiettes*, IV, 204, note 1). Molière
 s'est servi de ce trait dans *Les Précieuses ridicules* (sc. XI).
Rondin est un morceau de bois de chauffage, laissé rond (par
 opposition à celui qui est fendu), une bûche ronde; au XVIII^e
 siècle le mot désignait aussi, par métaphore, un petit coussin
 long, rempli de plumes ou de crins. Un passage d'une lettre
 de M^{lle} d'Esclavelles, depuis la célèbre M^{me} d'Épinay, nous
 relate un malentendu curieux auquel cet emploi métaphorique
 a donné lieu: »M^{me} la princesse de R. dit qu'elle avait mal
 aux reins, et, pour être plus à son aise, elle essaya, je crois,
 tous les fauteuils de la maison sans en trouver un à son gré.
 Ensuite elle demanda des oreillers et ensuite un *rondin*. Le
 laquais à qui elle s'adressa, n'en connaissant pas d'autre qu'une
 bûche, lui en apporta une, la plus ronde qu'il pût trouver:
 Ah, ce n'est point cela, s'écria-t-elle, madame, en vérité vos
 laquais sont bien bêtes.« Il en est de même des locutions
 figurées. En voici un exemple tout récent pris dans un dia-
 logue de Courteline (*Les Marionnettes de la vie*, p. 192):

LE SUBSTITUT . . . Il a obtenu du Garde des Sceaux la pro-
 messe d'être nommé substitut à Paris, dès que se produira
 une vacance. Alors il fait tout ce qu'il peut pour *faire un trou*
au Parquet.

L'HUISSIER (qui a mal compris). Il veut faire un trou au
 parquet?

LE SUBSTITUT. Oui.

L'HUISSIER. Pour regarder ce qui se passe?

LE SUBSTITUT. J'ai de la peine à me faire comprendre. Je
 ne vous dis pas au parquet; je vous dis au Parquet! Le Par-
 quet! . . . Vous ne savez pas ce qu'on appelle Le Parquet?

L'HUISSIER. Ah! Pardon!

343. Il est indubitable qu'une métaphore heureuse prête à
 l'expression linguistique une vie plastique toute particulière.
 Les réformateurs du style le savent bien, et ils s'efforcent
 toujours de renouveler le langage métaphorique. Nous savons
 par Malherbe que Ronsard recommandait à ses élèves de créer
 de nouvelles images par l'étude des différents arts et métiers:

›Tu practiqueras bien souvent les artisans de tous mestiers comme de Marine, Vennerie, Fauconnerie, et principalement les artisans de feu, Orfeures, Fondeurs, Mareschaux, Mine-railliers, et de là tireras maintes belles et viues comparaisons auecque les noms propres des mestiers pour enrichir ton œuure et le rendre plus aggreable et parfaict.‹ C'est pour remplir ce programme ronsardien et fournir au lettré de belles et rares métaphores, que le jésuite Étienne Binet écrivit ses *Merveilles de nature*. Nous donnerons dans les paragraphes suivants une série d'expressions métaphoriques tirées de la chasse, du sport, de la marine, de la vie militaire, du règne animal et végétal et des couleurs. Ce ne sont que des spécimens qui sont très loin d'épuiser la matière.

344. TERMES DE CHASSE. La chasse a toujours joué un rôle important; elle était au moyen âge, comme plus tard le plaisir favori des gentilshommes. Aussi le langage cynégétique a-t-il fourni un très grand nombre de métaphores à la langue commune. Exemples: *Ameuter, amorce, appât* (II, § 280), *appeau, attraper, braconner, chasser, dépister, limier, parquer, randonnée, ruser, traquer*. Locutions: *Faire une battue; battre le buisson; buissonner; faire buisson creux. Rompre les chiens. Mener en laisse. Lever un lièvre. C'est là que gît le lièvre. Revenir bredouille, etc.*

345. Voici encore quelques expressions cynégétiques accompagnées d'explications:

Abois (tiré d'*aboyer*), cris de la meute au moment où elle entoure la bête. Un cerf qui *est aux abois* est dans un péril extrême, dans une situation désespérée. Au figuré on dit d'un commerçant ruiné qu'il *est aux abois*.

Acharner (dér. de *charn*, primitif de *chair*; I, § 246), mettre les chiens et l'oiseau en appétit de chair pour les exciter et les attacher à la poursuite de leur proie. Au fig., exciter, animer.

Affût (der. d'*affûter*, de *à* et *fût*, *fust*, poster derrière un arbre pour guetter le gibier), le poste du chasseur et des chiens derrière un buisson; s'emploie au figuré dans la locution *être à l'affût*.

Brisées, branches rompues par le veneur pour reconnaître

les endroits où la bête a passé. Au figuré: *Aller* (ou *marcher*) *sur les brisées de qqn.*, suivre la voie tracée par lui de façon à le rencontrer et à traverser ses projets.

Courir, poursuivre le gibier à force de chiens. Au figuré: *Courir les honneurs, les bénéfices, etc.*; *courir le même lièvre, courir deux lièvres à la fois.*

Curée (pour *cuirée*, de *cuir*), portion de la bête qu'on abandonne aux chiens de chasse lorsqu'ils l'ont prise (elle se donnait primitivement sur le cuir de la bête tuée). Au figuré, butin, proie (proie généralement isolée, en butte aux attaques de plusieurs). Ex.:

Combien au jour de la *curée*
Étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant?

(Alfred de Musset, *Le Rhin Allemand.*)

346. Nous étudierons à part les termes métaphoriques se rapportant à la chasse aux oiseaux. Ils sont très nombreux, ce qui s'explique par la faveur extraordinaire dont jouissait cette chasse au moyen âge et au temps de la Renaissance. Exemples: *Appât, dénicher, glu, leurrer, pipée; donner dans le panneau; en avoir (tenir) dans l'aile.* Voici quelques termes qui ont besoin d'une explication:

Dessiller (pour *déciller*), découdre les paupières d'un faucon; on cousait les cils du faucon pour l'apprivoiser en l'empêchant de voir. Au figuré: *Dessiller les yeux de qn.*, le désaveugler, lui faire voir la vérité.

Émerillonné, excité, vif comme un émerillon (oiseau de proie).

Gorge, en terme de fauconnerie, sachet supérieur, poche de l'oiseau, et par métonymie (§ 266), ce qui entre dans la gorge de l'oiseau, la nourriture qu'on lui donne. Examinons les expressions suivantes: *Rendre gorge*, se dit de l'oiseau qui rend la viande qu'il a avalée, *faire rendre gorge au faucon*. Au figuré: *Faire rendre gorge à qn.*, l'obliger à restituer ce qu'il a pris. *Gorge chaude*, la chair des animaux vivants qu'on donne aux oiseaux de proie. Au figuré: *S'en faire des gorges chaudes*, s'en donner à plaisir. *Voler sur sa gorge* se dit de l'oiseau qui vole après le gibier aussitôt après s'être repu et au figuré, d'une personne qui danse aussitôt après être sortie de table.

Hagard désigne primitivement un faucon de haie (germ. *haga*), c. à d. un faucon pris dans les haies après plus d'une

mue et qui ne s'apprivoise pas aisément. Au figuré, farouche (aujourd'hui il se dit surtout en parlant des yeux).

Halbrené, qui a les plumes rompues: un *faucon halbrené* était un faucon qui s'était cassé les plumes en chassant le halbran (sorte de canard sauvage). Un *homme halbrené* est un homme en mauvais état, excédé de fatigue (expression vieillie).

Hobereau, espèce de petit faucon qui ne chasse que les petits oiseaux; au figuré, petit gentilhomme campagnard.

Leurre, instrument en osier qu'on recouvrait des ailes de l'oiseau ou de la peau du quadrupède (lièvre ou lapin) que l'on voulait désigner comme proie au faucon. Au figuré, amorce pour tromper, artifice. Rappelons aussi l'emploi métaphorique des dérivés *leurrer*, attirer par des espérances trompeuses, et *déluré* (pour *déleurré*; I, § 302), employé d'abord du faucon qui ne se laisse plus piper par le leurre, puis dénié, dégoûré, vif.

Niais s'est dit d'abord du jeune faucon qui s'est laissé prendre au nid. Au figuré, faible, simple, sot.

Piper (lat. pipare), attraper les oiseaux en sifflant, puis simplement tromper et falsifier: *Piper les dés*.

347. TERMES DE SPORT. Les différents sports et jeux d'adresse ont fourni de nombreuses métaphores à la langue commune. Il suffit de rappeler l'usage très répandu que l'on fait maintenant des expressions *détenir un record*, *battre un record*, *établir un record*. Voici quelques expressions empruntées aux sports anciens et aux sports modernes:

1^o **Équitation.** *Se cabrer*, *démonter*, *désarçonner*, *s'emballer*, *s'enchevêtrer*. *Aller à toute bride*. *Tenir à qn. la bride serrée ou courte*. *Avoir le pied à (dans) l'étrier*. *Être ferme sur ses arçons*. *Lâcher à qn. la gourmette*. *Être gourmé*. *Avoir le derrière entre deux selles*.

2^o **Jeu de paume.** La grande faveur dont jouissait autrefois ce jeu se révèle par les nombreuses expressions métaphoriques qu'on en a tirées. En présentant Vadius, Trissotin dit de lui: »Il peut tenir son coin parmi les beaux esprits« (*Les Femmes savantes*, III, sc. 3). *Tenir son coin* se disait d'un joueur qui savait bien soutenir et renvoyer les coups qui venaient de son

côté. Rappelons aussi: *Saisir la balle au bond; se renvoyer la balle; la donner (bailler) belle à qn.; la manquer belle.*

REMARQUE. Rappelons que *fou* continue le lat. *follis* qui était un gros ballon de jeu, d'usage courant à Rome à partir de Pompée.

3^o **Divers autres jeux.** *Tenir le dé de la conversation. Faire quitter le dé. Faire échec aux projets de qn. Échec et mat. Faire chelem.*

4^o **Automobilisme.** Ce sport a déjà fourni plusieurs métaphores; on dit ainsi couramment: *Le ministère a une panne dans son moteur.*

5^o **Aviation.** Dans »Fantasio« (1^{er} avril 1912) sous la rubrique *Passages à tabac* sont citées certaines paroles de M. Poincaré, qui, formulant son opinion sur la réforme électorale, employa des comparaisons, empruntées à l'aviation: il déclara par ex. que *cette réforme pourrait bien capoter sur un amendement.*

348. TERMES DE MARINE. Les habitants de la terre ferme font volontiers des emprunts au vocabulaire des gens de mer; l'emploi métaphorique de termes nautiques se constate dès les plus anciens textes, et il est assez général dans la langue moderne. Un exemple qui remonte au latin nous est offert par les verbes *porter, apporter*, qui signifient proprement 'amener au port'. Rappelons aussi *arriver*, proprement toucher la rive, aborder. Il n'y a primitivement que les marins et les navires qui »arrivent«; depuis longtemps ce verbe a pris le sens général 'toucher au terme de sa route'. Pour la langue actuelle, rappelons les expressions suivantes: *Accalmie, accoster, bonace, chavirer, échouer, équiper, s'embarquer dans une affaire, prendre le large, mettre toutes voiles dehors, avoir (le) vent en poupe, ne pas s'embarquer sans biscuit, être en vigie, se laisser aller à la dérive, se renflouer.* Le langage familier d'aujourd'hui connaît la locution *débarquer un ami* ou *un allié d'autrefois*, le renier, se débarrasser de lui.

349. VIE MILITAIRE. Métaphores se rapportant à la vie militaire: *Battre la chamade, battre en retraite, faire une sortie à qn., faire assaut de politesse, sabrer une affaire, mener tambour battant, se retrancher, décamper, etc.;* sur *alarme* et *alerte*, voir I, § 43 et § 489. On parlait autrefois d'une difficulté à *fer es-*

moulu, ce qui voulait dire une difficulté sérieuse; la métaphore est tirée du combat à fer émoulu où la lutte n'est pas un jeu comme dans les tournois.

350. ANIMAUX. Le règne animal a fourni un très grand nombre de métaphores. Dans la chambre de toilette se trouve un quadrupède, que nous n'osons nommer; devant la cheminée est couché un *chenet*, proprement 'petit chien'; le peintre pose son tableau sur un *chevalet*; la petite pièce de fer qui se rabat sur la capsule d'un fusil est un *chien*. La mousseline attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme, est un *jabot*; le collet plissé porté au XVI^e et au XVII^e siècle était une *fraise*; au temps des Précieuses on appelait *petite-oie* tous les petits accessoires de la toilette tels que les rubans, les bas, le chapeau, les gants, et tout ce qu'il faut pour assortir un habit. Pour les locutions verbales, rappelons: *Faire des cabrioles*, *faire la roue*, *faire la cane* (faire le plongeon, se dérober à l'approche du danger), *faire le pied de grue* (attendre longtemps sur ses jambes), *s'en aller à pas de loup*, *être assis en lapin*, *prendre l'essor*, *ne battre que d'une aile*, *être une poule mouillée*, *faire son lézard* (se chauffer paresseusement au soleil), etc. Sur *prendre la mouche*, voir § 358.

351. Beaucoup d'animaux ont donné leur nom à différents objets grâce à une similitude de forme: *Chenille*, sorte de passementerie; *corbeau*, grosse pierre ou pièce de bois qui soutient une poutre; *grue*, appareil pour lever les fardeaux; *punaise*, petit clou à tête large employé pour fixer un dessin; *queue de morue*, habit noir. Citons aussi *couleuvrine*, ancien canon à main, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui. Au moyen âge on avait des machines de guerre appelées: *bélier*, *chat*, *mouton*; les soldats romains formaient une *tortue* à l'aide de leurs boucliers.

352. Beaucoup d'expressions métaphoriques ont leur source dans les **qualités** réelles ou supposées des animaux. Rappelons les sens figurés attachés aux mots *aigle*, *âne*, *brebis*, *cochon*, *hibou*, *lièvre*, *lion*, *mouton*, *renard*, *singe*; il est superflu de s'y arrêter. Voici quelques cas qui concernent plus spécialement le français: *Un béjaune* est d'abord un oiseau qui a le

bec jaune, puis un jeune homme inexpérimenté et sot; *un lapin* est un bon compagnon, un homme brave, et *un chameau* un homme sans délicatesse. Un agent secret est appelé *mouche*, *limier* ou *lévrier* (terme vieilli); un homme avare et usurier est *un chien*, *un rat* ou *un vautour* (*un vautour* est spécialement un propriétaire); une femme dévergondée ou prostituée est *un chameau* ou *une louve* (terme vieilli). L'injure *vache* s'est spécialisée dans le sens de 'sergent de ville'. La bêtise paraît être la qualité le plus souvent attribuée aux animaux; par opposition à l'homme, la *bête* est définie comme un être animé dépourvu de raison, et, employé comme adjectif, le mot est devenu synonyme de 'sot'. Voici une série de noms d'animaux servant à désigner un homme ou une femme imbéciles. *Ane*, *baudet*, *bécasse*, *buse*, *buson*, *butor*, *dinde*, *dindon*, *dupe*, *grue*, *huître*, *mollusque*, *moule*, *oie*, *pie-grièche*, *serin*. On remarquera que le langage attribue généralement aux oiseaux la palme de la bêtise. De là sans doute l'expression: *donner à qn. des noms d'oiseaux* (lui dire des injures). Ajoutons que dans quelques cas isolés on a prêté à divers objets les qualités de quelques animaux; ainsi les anciens canons étaient souvent comparés à des oiseaux de proie, d'où les dénominations *émérillon*, *fauconneau*, *sacre*, *mousquet* (proprement *émouchet*).

353. Plusieurs animaux ont donné leur nom à des objets grâce à une similitude d'emploi. Les noms des bêtes de somme sont employés pour désigner des appareils servant à porter ou à soulever des fardeaux: *Baudet*, tréteau de scieur de bois; *bourriquet*, tourniquet pour monter les produits d'une mine; *chameau*, ponton pour soulever un navire; *chevalet*, support des cordes d'un violon, monture en bois destinée à soutenir l'objet sur lequel on travaille; *chèvre*, appareil propre à lever des fardeaux; *chevrette*, trépied de fer pour soutenir les casseroles sur le feu; *sommier*, pierre qui supporte la retombée d'une voûte.

REMARQUE. Dans quelques cas le français ne présente que le sens métaphorique; le sens propre a dû disparaître déjà en latin vulgaire: *bourdon* (bâton de pèlerin) remonte à *burdonem*, mulet; *poutre* à *pulletra*, jument.

354. Quelques noms d'animaux demandent des explications spéciales:

Chenille est un dérivé de *chien*, formé à l'aide du suffixe *-ille*; si la larve des papillons a été désignée comme une petite chienne, c'est probablement à cause de la tête de cette larve qui offre une certaine ressemblance avec celle d'un petit chien. Rappelons que la même larve s'appelle *honine* dans la région française qui confine au domaine du bas-allemand; M. A. Thomas voit dans ce mot une forme de l'all. *Hündin* (*Romania*, XXVIII, 192), et cette étymologie ingénieuse nous rapporte à la même métaphore. En Normandie on a comparé la larve à un chat, d'où la dénomination *catte pelouse*, chatte pelue.

Chien, pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion, chariot à bras dont on se sert dans les mines. Notons que le chien de fusil est désigné en espagnol par *gatillo* (petit chat) et en danois par *Hane* (coq).

Clabaud, chien courant qui a de grandes oreilles pendantes. Par analogie, un chapeau, qui a les bords pendants, a été appelé *chapeau clabaud*.

Mouton, écume blanche qui se forme sur la crête des vagues.

Poulain. Mot assez récemment introduit dans le langage technique des sports. Le *poulain* est le coureur que son entraîneur entoure de soins vigilants.

Poulet (dim. de *poule*) a pris le sens de billet doux, ainsi nommé selon Furetière, parce que, étant plié en triangle, il imite les ailes d'un oiseau.

Rosignol. Cet oiseau a donné son nom à une petite flûte d'enfant, au sifflet du maître d'équipage, à un des jeux de l'orgue. Il désigne aussi une marchandise qui ne se vend pas et un crochet pour ouvrir une serrure; ces deux emplois s'expliquent difficilement.

355. FRUITS. Un objet prend le nom du fruit dont il rappelle la forme ou la couleur. Une petite excroissance rouge et charnue de la sole du cheval s'appelle *cerise*; une marque naturelle d'une couleur vive est une *fraise* ou une *groseille*; une petite glande dans l'épaule du veau est une *noix*; les œufs de seiche déposés en grappes sont des *raisins de mer* et la mitraille est une *grappe de raisins*; la partie ovale qui forme le milieu de la garde d'une épée est une *amande*. La *grenade* a donné son nom à une boule de fer qui sert de projectile;

le *gland* a donné le sien à une houppe de soie ou de laine; le *melon* a servi à dénommer un chapeau rond et bas de forme. Dans l'argot de Paris la tête est une *poire* (surtout depuis Louis-Philippe). Rappelons encore les expressions *gland de terre* (terre-noix), *gland de mer* (sorte de crustacé), *poire d'angoisse*, *poire à poudre*, *pomme d'arrosoir*, *pomme d'Adam*, *pomme de mer* (oursin), *la pomme d'une canne*. L'emploi métaphorique des noms de fruits offre souvent beaucoup d'intérêt; nous en choisissons un au hasard:

Prune s'employait surtout pour quelque chose de bon. Le drapier de la farce de maître Pierre Patelin dit: Je happeray là une prune (v. 504), c. à d. un bon morceau, une bonne aubaine. Coquillart a inventé le nom de *Maître Mathieu de Hocheprune* pour désigner celui qui court après les bons morceaux. Le mot avait aussi le sens de 'mauvaise aubaine', spécialement 'coups', 'horions'. Dans la »Farce du Munyer«, la femme dit en donnant un soufflet au meunier: Empoignez Ceste prune! (Jacob, *Recueil de farces*, p. 239). Dans la langue moderne *prune* est synonyme de 'projectile'; on dit *gober la prune*, *attraper une prune* ou *recevoir un pruneau* (être frappé d'une balle).

356. COULEURS. Les noms des couleurs s'emploient métaphoriquement de beaucoup de manières: *une humeur grise*, *des idées roses*, *une petite âme toute blanche*, *une peur bleue*, *une déveine noire*, *un républicain rouge*, etc. Voici quelques remarques détaillées sur quelques cas spéciaux:

Roux. Comme les hommes à cheveux rouges sont partout une exception, le peuple attribue à ce signe quelque chose de particulier et lui associe la présence de mauvaises qualités; un homme roux est partout réputé traître et infidèle. Un proverbe latin des alentours de l'an mille dit: »Non tibi sit rufus unquam specialis amicus«. Le même emploi se trouve en vieux français: Veritez est ce que oï conter, Que debonere ne puet on rox trouver (*Li Nerbonois*, v. 2020—2021). Dans les contes populaires de beaucoup de pays comme dans les romans de la Table Ronde figure un chevalier rouge qui joue toujours le rôle du traître. La peur des cheveux roux est transportée aux animaux par un proverbe français qui dit: *il est méchant comme un âne rouge* (ou: *traître comme un âne rouge*). Cf. en-

core le proverbe ancien: *Les plus rouges* (les plus malicieux) *y sont prins*.

Vert symbolise tout ce qui est jeune et vigoureux, et il en vient ainsi à désigner ce qui n'est pas achevé, ce qui n'est pas mûr et aussi ce qui est cru, brutal, énergique. Exemples: *Une verte vieillesse*, *le Vert Galant*. *Du bois vert*, *des cuirs verts* (non préparés), *de la morue verte* (non séchée), *des pierres vertes* (fraîchement extraites de la carrière), *du vin vert* (pas encore assez fait). *Une verte semonce*, *la langue verte* (comp. esp. *obras verdes*).

Obscur signifiait au moyen âge 'infidèle'; les païens s'appelaient *la gent obscure* et même *li neir obscur* (Ambroise, *La Guerre sainte*, v. 7322, 6095).

357. LOCUTIONS FIGURÉES. Le nombre de ces locutions est très grand. En voici quelques-unes, dont le sens propre reste encore clair: *Broyer du noir*. *Donner du fil à relordre*. *Tenir la chandelle*. *Brûler la chandelle par les deux bouts*. *Venir se brûler à la chandelle*. *Manger son blé en herbe*. *Se laisser manger la laine sur le dos*. *Jeter le manche après la cognée*. *Passer l'éponge sur une faute*. *Tracer sur le sable*. *Garder une poire pour la soif*. *La poire est mûre*. *Être ferré à glace*. *Avaler une pilule*. *Dorer la pilule*. *Vouloir prendre la lune avec les dents*. *Tourner autour du pot*. *Faire sonner la grosse cloche*. *Tirer les marrons du feu*. *Graisser la patte*. *Tirer de l'huile d'un mur*. *Prendre ses jambes à son cou*. *Donner de l'encensoir par le nez*. Voici pour finir quelques locutions appartenant au domaine de la musique: *Baisser le diapason*. *Passer du bécarre au bémol*. *Monter une gamme*. *Battre la grosse caisse*. *Il ira à mes flûtes*. *Je lui ai chanté sa note*. *Voilà bien une autre antienne*. *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour*.

358. Voici maintenant quelques locutions figurées dont le sens primitif et propre s'est perdu:

Aller à la moutarde, ébruiter un secret. Cette locution, très fréquente au XV^e et au XVI^e siècle, était encore en usage dans la période classique (voir Littré). Elle s'employait surtout sous la forme: *Les petits enfants en vont à la moutarde*, et G. Paris l'explique de la manière suivante: »Il était d'usage autrefois, au moment du repas, d'envoyer chercher de la moutarde

fraîchement broyée; c'étaient généralement les enfants qui étaient chargés de cette commission, et il paraît qu'ils y allaient d'habitude en bande et en chantant des chansons plaisantes sur les événements du jour (*Romania* XXX, 388).

Brosser (se) le ventre, n'avoir plus rien à attendre. Cela s'est dit d'abord de celui qui a fini de manger et qui se nettoie en se levant. Dire à quelqu'un: Vous pouvez vous brosser le ventre, c'est donc primitivement lui dire: Votre repas est fini, vous n'en aurez plus; secouez votre serviette et allez-vous-en (*Romania*, XXIII, 241).

Faire le veau, faire le paresseux ou plus rarement faire le sot. Cette locution qui se rencontre souvent au XVI^e siècle, surtout chez les conteurs, a été reprise par La Fontaine (*Fables*, III, 1). Elle remonte très haut, comme il ressort d'un pénitencier franc qui défend de »vitulum facere« et se rapporte à quelque vieil usage populaire dans lequel un animal personnifiait l'esprit de la végétation.

Monter un bateau, terme argotique pour dire: préparer une mystification, mystifier. On dit dans le même sens, et en employant une image assez analogue: *charrier qn.* (le berner).

Payer en monnaie de singe. Cette jolie expression qui signifie leurrer son créancier, de belles paroles et de fausses promesses, a une origine bien précise qu'on trouve indiquée dans un passage du »Livre des mestiers« d'Estienne Boileau (XIII^e siècle), où il est dit qu'un bateleur accompagné de son singe peut s'acquitter d'un péage en faisant exécuter à l'animal quelques grimaces et gambades.

Prendre la chèvre, se fâcher. Cette locution était générale au XVI^e siècle (*Macette*, v. 234) et se retrouve encore dans Molière. Pour l'origine, Henri Estienne suppose que la phrase a été tirée de quelque vieille farce (*Deux dialogues*, I, 196); c'est peu probable. Il vaut mieux la rapporter avec Quitard (*Dictionnaire des proverbes*, p. 223) à l'ancien jeu de la cabre ou de la chèvre.

Prendre la mouche, se fâcher, se piquer sans grande raison (Littré). Il s'est dit d'abord des vaches qui se démènent et s'agitent à cause des mouches qui les harcèlent quand il fait chaud.

Piquer son chien, dormir pendant le jour; origine inconnue.

LIVRE SEPTIÈME.

EUPHÉMISMES.

CHAPITRE I.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

359. Le mot *euphémisme* est emprunté au grec *εὐφημισμός* dérivé de *εὐφημεῖν*. Le sens étymologique de ce verbe est : employer des expressions de bon augure (des *bona verba*) ; il en vient ensuite à signifier : éviter les expressions de mauvais augure, garder un silence solennel pendant les sacrifices, les cérémonies religieuses et les actes sacrés. Dans les langues modernes l'emploi du mot a subi un certain changement. Il désigne maintenant l'ensemble des moyens linguistiques par lesquels on déguise une idée désagréable, odieuse ou triste. L'euphémisme est donc un adoucissement, grâce auquel on évite le mot propre dans les cas où son emploi pourrait choquer pour une raison quelconque.

REMARQUE. Dans les moments d'emportement ou de surexcitation nerveuse l'homme ne recourt pas à l'euphémisme ; au contraire, l'emploi d'un mot énergique est un soulagement et sert presque de soupape de sûreté. Dans le dernier acte de *« La Griffe »*, de H. Bernstein, le ministre Cortelon, poussé à l'extrême par la situation difficile, met tous les égards de côté et répond aux instances de ses amis par des *« Je m'en fous »* et *« Merde »*, mots triviaux que son Excellence se serait bien gardée de prononcer dans d'autres circonstances ; pour ne pas affaiblir l'effet, la jolie édition que l'*« Illustration »* a donnée de ce drame (Paris, 1906), imprime ces mots en toutes lettres au lieu de les indiquer discrètement par *f.....* et *m.....*, comme on fait ordinairement (§ 369).

360. Avant d'entrer dans l'étude détaillée des euphémismes, nous citerons quelques exemples typiques propres à illustrer

préalablement et d'une manière pratique plusieurs côtés de la question. Nous commencerons par quelques citations prises dans la littérature du grand siècle. Dans sa nouvelle »Artemise et Poliante« Boursault a donné une description intéressante de la première représentation de »Britannicus« de Racine, laquelle eut lieu à l'hôtel de Bourgogne le 13 décembre 1669. Boursault nous raconte qu'il avait pris place au parterre, et qu'il n'y avait que très peu de monde au théâtre, car le marquis de Courboyer »qui ce jour-là justifia publiquement qu'il était noble, avait attiré à son spectacle tout ce que la rue Saint-Denis a de marchands qui se rendent régulièrement à l'hôtel de Bourgogne pour avoir la première vue de tous les ouvrages qu'on y représente«. Le marquis en question était un gentilhomme huguenot qui fut décapité en place de Grève; c'est ce supplice qui est indiqué par l'expression *justifier sa noblesse*, puisque les roturiers devaient se contenter d'être pendus. Rien de plus élégant et poli ni de plus discret que cette périphrase euphémique qui ménage la susceptibilité et l'amour-propre de la noblesse en voilant la brutalité du supplice dont elle fait une prérogative enviable. Dans une lettre très connue que Bossuet a adressée au maréchal de Bellefonds le 9 septembre 1672 au sujet du Dauphin, il parle ouvertement des qualités de son élève, de sa simplicité et de sa droiture; quand il passe à ses défauts, c'est sous la périphrase euphémique de *rapidités* qu'il voile son vagabondage d'esprit et ses légèretés. Cependant il ne suffit pas d'user d'indulgence envers les autres à l'aide d'euphémismes protecteurs, il y a aussi des cas où il faut présenter ses propres actions sous un jour favorable. Molière en intitulant une de ses comédies »Les Fourberies de Scapin« n'a pas eu recours à l'euphémisme. Pourtant Scapin lui-même n'aime pas ce mot; il se glorifie du génie qu'il a reçu du ciel pour fabriquer des *gentilleses d'esprit* et des *galanteries ingénieuses*, et il ajoute avec beaucoup de dédain qu'il n'y a que le vulgaire ignorant qui qualifie ses actes de *fourberies* (*Les Fourberies de Scapin*, I, sc. 2).

361. Voici maintenant quelques exemples appartenant au XVIII^e siècle. Madame de Lauraguais ayant été brutalisée par la Dauphine Marie Josèphe de Saxe malade, dit indignée à mi-voix à une personne qui se trouvait près d'elle: »Cette prin-

cesse est si bonne qu'elle ne veut pas que sa mort soit un malheur pour personne« (G. Maugras, *Le duc de Lauzun*, p. 185). Il paraît impossible de voiler sa rancune d'une manière plus raffinée. Un autre euphémisme très curieux est dû à M. du Barry. Après avoir rencontré Jeanne Vaubernier, il suppose tous les avantages qu'il peut tirer de sa beauté provocante, et il se hâte de l'inviter, elle et sa mère, à venir chez lui »pour veiller sur la tenue de sa maison et en faire les honneurs« (*ib.*, p. 211). L'impudence de l'expression est vraiment admirable. Au temps de Louis XV les dames aimaient à prendre part aux chasses, et elles occupaient bravement le poste qu'on leur assignait; mais, de crainte qu'elles n'eussent peur seules, »on avait soin, pour les rassurer, de laisser auprès d'elles l'homme qu'elles haïssaient le moins« (*ib.*, p. 458).

362. Citons enfin quelques exemples appartenant à la littérature moderne. Dans une scène émouvante de »La Clairière«, drame de M. Donnay et L. Descaves, la jeune institutrice, séduite et enceinte, dit au Dr Alleyras: »Il ne faut pas que cet enfant vienne au monde«, et le médecin lui répond: »Je n'ai pas le droit de supprimer une créature humaine«. Ils évitent ainsi tous les deux de se servir du mot direct; une pudeur naturelle leur interdit l'emploi du terme précis, réaliste et brutal qui amène dans sa suite l'idée du code pénal et de tout ce qui s'y rattache. Il y a certains mots qui font peur. Il y a aussi des mots qu'il ne faut pas prononcer imprudemment; on sait qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu. Dans le deuxième acte de »Chantecler« le merle étourdi se risque à prononcer devant les hiboux des mots tels que *lumière*, *clarté*, *jour*; ils font frissonner d'une »souffrance indicible« tous les nocturnes, qui l'implorant de ne pas employer ces mots, et le grand-duc ajoute: »Dites: ce qui viendra«! La vie demande constamment des égards de toutes sortes, et nous sommes tous obligés de recourir aux moyens que nous offre la langue pour déguiser la vérité en l'embellissant. C'est pourquoi les euphémismes sont innombrables. Même les gens les plus sérieux s'en servent. Dans une nécrologie de Mussafia, Paul Meyer remarque: »Il n'a proposé aucune de ces hypothèses hardies qu'on qualifie de *brillantes*, quand on veut faire entendre poliment qu'elles sont *fausses*« (*Romania*,

XXXIV, 488). Finissons par un euphémisme d'un caractère humoristique, et qui se trouve dans un conte de G. Courteline: »Ceci mit le comble à la mesure. Je déclarai à M. Lagoupille que j'en avais par-dessus les épaules et que je le priais d'aller voir ailleurs si j'y étais« (*Les Marionnettes de la vie*, p. 219).

363. L'euphémisme est dicté tantôt par la décence, la politesse, la prudence, tantôt par une certaine crainte superstitieuse; on y recourt par égard pour soi-même ou pour les autres. C'est pourquoi les euphémismes se rencontrent partout, dans la langue parlée aussi bien que dans la langue écrite, dans le style soutenu comme dans le parler le plus vulgaire. Les paysans, dont le langage offre un mélange très curieux de crudité et de cérémonial naïf, se servent volontiers d'euphémismes; voici quelques expressions propres au patois du Bas-Maine: *Embarrasser*, engrosser; *affranchir*, châtrer; *se déranger*, se griser; *dérangé*, ivre; *renverser*, vomir; *point-fin*, imbécile; *vous ne m'êtes point core si cher*, je vous hais. Les apaches, eux-aussi ne dédaignent pas de recourir à différents adoucissements (§ 402), et même la patronne de la Maison Tellier sent impérieusement le besoin de certains égards d'expression. Guy de Maupassant, qui nous a donné de cette dame honorable une peinture vraiment magistrale, observe: »Les gros mots la choquaient toujours un peu; et quand un garçon mal élevé appelait de son nom propre l'établissement qu'elle dirigeait, elle se fâchait, révoltée. Enfin elle avait l'âme délicate« (*La Maison Tellier*. Paris, 1907. P. 5). Il est utile d'ajouter qu'en général le nombre des euphémismes diminue à mesure qu'on s'élève dans la société. Les gens intelligents et cultivés dédaignent les euphémismes bourgeois et les faux euphémismes (§ 428), dont abonde le langage précieux. L'emploi qu'on fait d'expressions euphémiques varie en effet avec les temps, les lieux et les classes sociales, mais personne ne peut s'en passer tout à fait; elles nous accompagnent dès la naissance jusqu'à la mort, et même, comme nous verrons plus tard (§ 393), au-delà de la mort.

364. Boileau, on le sait, a protesté contre les euphémismes. Dans sa première satire il nous représente Damon, un critique amer qui ne sait »ni feindre ni mentir«; dans ses déclama-

tions contre la société trompeuse, il lui fait dire les vers bien connus :

Je ne peux rien nommer, si ce n'est par son nom;
J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

C'est là un principe en apparence fort louable : la franchise, la loyauté à tout prix, aucune transaction avec la vérité ; c'est simple et droit. Pourtant le principe énoncé par le morose Damon, derrière lequel se cache Boileau, est impraticable dans toute société civilisée. On ne peut pas appeler un chat un chat sans s'exposer à blesser les convenances ; et si on voulait appeler Rolet un fripon, on attirerait sur sa tête des tempêtes d'indignation et de colère, sans parler des citations et des procès qui seraient le résultat inévitable d'une telle franchise. Aussi Boileau qui était un homme très sensé, n'a-t-il pas suivi ses propres préceptes, il n'a pas prêché d'exemple. Il est assez connu que Boileau, malgré tout, n'a pas osé appeler Rolet un fripon. Rolet était un procureur très décrié et très redouté ; c'est pourquoi Boileau, tout en faisant imprimer le nom en toutes lettres a ajouté en note : »C'est un hôtelier du pays blaisois.« Cette note qui se trouve dans l'édition de 1667, est une sorte de paratonnerre euphémique ; elle a pour but de dérouter toute application, et elle nous montre qu'en réalité Boileau a eu peur d'appeler Rolet un fripon : au procureur mal famé il substitue un hôtelier de sa propre invention. Le destin le punit de cet expédient ; il se trouvait par hasard dans le pays blaisois un hôtelier du même nom qui réclama vivement ; Boileau fut obligé de céder à ses protestations et fit effacer la note.

CHAPITRE II.

MOYENS EUPHÉMIQUES.

365. Nous examinerons dans ce chapitre les différents procédés qu'on suit pour adoucir un terme, pour embellir une expression trop réaliste ou pour éviter une déclaration directe en se contentant d'une allusion discrète. Les procédés sont multiples; chaque écrivain et chaque individu parlant en inventent à tout moment. Très souvent ils sont du ressort de la stylistique ou de la rhétorique; il y en a cependant beaucoup qui demandent à être examinés ici, plus ou moins explicitement. Nous verrons comment on se tire d'affaire en omettant le mot, en le défigurant, en l'indiquant par une allusion phonétique, en le traduisant, en le remplaçant par un terme général, par une litote ou une antiphrase.

366. OMISSION. Le moyen le plus radical d'éviter un mot est de le supprimer tout à fait. L'ellipse euphémique, appelée généralement aposiopèse, proprement réticence, se rencontre à tout moment dans la langue parlée comme dans la langue écrite où elle est indiquée par des points ou un trait de suspension. Elle joue un rôle surtout dans la formation des jurons, où le mot *Dieu* est souvent omis. Citons comme un exemple typique *jarni*, qu'emploient les paysans de Molière et qui est une altération de *je renie*, phrase laissée incomplète par des égards euphémiques. On jurait aussi autrefois par *par la mort*, *par le ventre*.

REMARQUE. Les jurons anglais offrent des exemples analogues; dans *sblood*, *snails*, *slight*, *slid*, *zounds* on n'a conservé du mot *God* que la marque du

génitif: *sblood* est pour *Gods blood* (sang de Dieu). Le latin présente également des euphémismes »per silentium« surtout dans les expressions se rapportant à la mort; dans *diem obire* on a supprimé *fatalem* ou *supremum*; on disait *mundus* tout court avec le sens de 'règne des morts'.

367. Comme moyen stylistique l'aposiopèse est très employée, et les exemples fourmillent. Citons les lignes suivantes d'une comédie de Molière:

SGANARELLE: Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, Le malheureux tison de ta flamme secrète, Le drôle avec lequel ...!

LA FEMME: Avec lequel ...! Poursuis.

SGANARELLE: Avec lequel, te dis-je ... et j'en crève d'ennuis. (*Le Cocu imaginaire*, v. 185.)

368. DÉFORMATION. L'évolution phonétique est ordinairement graduelle et s'accomplit à l'insu des individus parlants (I, § 109); cependant on constate quelques cas où elle est subite et voulue. C'est ordinairement l'euphémisme qui est en jeu ici. On déforme de propos délibéré les mots qu'il s'agit d'éviter et qu'on voudrait tout de même garder sous une forme quelconque: on change une consonne, une voyelle, une terminaison, on supprime l'initiale ou toute une syllabe, etc.; et le terme fatal dont la prononciation correcte et entière ferait scandale ou éveillerait des susceptibilités, passe librement sous la forme estropiée, sans choquer personne. La déformation utilisée comme moyen euphémique s'emploie surtout dans les termes de vénération et dans les termes trop libres. Ceux qui reculeraient devant un juron tel que *mort de Dieu* jurent sans scrupule par *morbleu* (§ 379). Les dames de Tarascon, d'après Alphonse Daudet, se hasardent à jurer par *outré* sans trop effaroucher leurs interlocuteurs (I, § 120). Tout le monde admet *fichu*, tandis que la forme pleine et correcte du mot est exclue du langage civilisé. On renverse enfin les lettres du mot déshonnête; tout le monde comprend ce que veut dire *luc* ou *Messire Luc Retourné* (§ 412); Luther remplaçait de même *Ars* par *Sra*. Les déformations euphémiques sont parfois dues à l'imitation de la langue enfantine; en parlant bébé on dit couramment *tutu* et *tata*, mots créés par la substitution d'un *t* à un *c*. Sur l'ellipse des »syllabes sales«, voir § 432.

369. ABRÉVIATION. Au lieu de défigurer le mot omineux on le réduit parfois à la simple initiale. Ce procédé est d'un emploi général dans la langue écrite. Dans la langue parlée il ne joue qu'un rôle insignifiant; citons la locution *parler par B et par F*. Hors du domaine de l'euphémisme l'abréviation indiquée a acquis actuellement une certaine importance, surtout dans la langue sportive; voir III § 5 et p. 396.

REMARQUE. L'histoire de la Bretagne au XVIII^e siècle offre un exemple curieux de la réduction indiquée d'une expression trop énergique. En 1764, dans la période la plus aiguë de la lutte entre le Parlement de Bretagne et le Roi représenté par le duc d'Aiguillon, le Parlement venait de donner sa démission, à l'exception de douze magistrats; à Rennes on chansonnait le roi et les douze non-démissionnaires; on les qualifiait de *Jeans-foutres*, et on dessina sur leurs portes des cartouches formés par des *ifs* et entourés de deux lettres entrelacées *I F* (il faut se rappeler qu'alors on ne distinguait pas entre l'*i* consonne et l'*i* voyelle; comp. I, § 61). Dès lors le parti de la Cour prit le nom de «Cour des Ifs», et cette injure transformée en arbre devint d'un emploi courant pendant toute la durée de la lutte.

370. SUBSTITUTION. Au lieu de défigurer le mot, on le remplace par un autre mot dont le sens est tout à fait différent mais qui rappelle par sa construction phonétique le mot omineux; ainsi au lieu de dire directement d'un mari trompé par sa femme qu'il porte des *cornes*, on dit qu'il est allé faire un voyage en *Cornouailles*. On s'exprime ainsi à mots couverts, et ce procédé euphémique assez élégant est excessivement commode et permet de tout dire. Pour les détails, voir § 470 ss.

REMARQUE. On se contente parfois d'indiquer le mot par la seule initiale, et après ce rappel on continue par un autre mot tout à fait innocent et qui présente la même initiale; citons *aller se faire f. . otophagier, emm . . ener à la campagne*. Ce procédé est extrêmement répandu, et le langage euphémique de tous les pays en offre des exemples nombreux.

371. TRADUCTION. Un autre moyen d'éviter un mot choquant ou seulement désagréable est offert par la traduction. Ce qu'on ne peut pas dire dans sa propre langue, on le dit dans une langue étrangère; si le mot français peut choquer la bienséance, on recourt, pour se tirer d'affaire, à un autre idiome. Boileau a dit que «le latin dans les mots brave l'honnêteté» (*Art poétique*, II, v. 175), ce qui veut dire à peu près qu'un terme indécent en latin choque moins les oreilles françaises. Il faut cependant remarquer que la langue française a très peu

employé la traduction comme moyen euphémique, et les raisons sont tellement évidentes qu'il paraît inutile de les indiquer. On recourait parfois au XVI^e siècle à l'italien pour éviter la brutalité du terme direct français. Henri Estienne en cite un exemple en faisant observer que le terme italien *escorne* (it. *scorno*) remplace volontiers différentes expressions françaises trop énergiques. Voici ce qu'il dit: »Nous prenons plus de plaisir à dire: il a reçu un grand *escorne* qu'à dire il a reçu une grande honte ou diffame ou ignominie ou vitupere, ou opprobre« (*Deux Dialogues*, etc., p. p. Ristelhuber, I, 142). Pour la langue moderne rappelons le latin *lupanar*, l'espagnol *buen retiro*, l'anglais *watercloset*. Si l'on range l'argot parmi les langues étrangères, nous ferons remarquer que la traduction argotique de *fou*, qui est *loufoque*, peut être regardée comme un véritable euphémisme; un *loufoque* n'est pas un fou à lier; c'est simplement un individu un peu bizarre, qui a un petit grain.

REMARQUE. La traduction employée comme moyen euphémique est d'ancienne date. Dans ses lettres Cicéron se sert parfois du grec pour éviter le mot latin correspondant. Pour les langues modernes, l'allemand recourt souvent au français pour créer des termes euphémiques, et les langues de petite extension, telles que le danois, présentent une riche collection d'euphémismes empruntés aux langues étrangères.

372. TERMES GÉNÉRAUX. Le mot propre peut être remplacé par un terme tout général auquel la situation donnera sans difficulté son vrai sens. Nous citerons comme exemple typique un vers bien connu du »Légataire universel«. Au beau milieu d'un entretien avec la jeune Isabelle, Géronte, subitement incommodé, est obligé de s'en aller au plus vite et s'excuse dans les termes suivants (qui parodient un vers connu de »Tartuffe«):

Certain devoir pressant m'appelle en certain lieu.

L'emploi d'expressions vagues et ternes est surtout propre aux euphémismes de décence et de politesse; pour 'prostituée' on dit *filles* ou *petite dame*; pour 'latrines' on dit *lieu* ou *quelque part*; pour 'clystère' on dit *médecine*; une fille 'séduite' a été *faible* ou *a montré de la faiblesse*; si elle est 'devenue grosse', elle a été *mise dans l'embarras*, etc. On voit tous les jours dans les journaux des hommes arrêtés ou condamnés pour

vagabondage spécial. Les non-initiés devineront difficilement qu'il s'agit de ›dos verts‹ faisant leur métier de souteneurs. Les termes généraux voilent aussi les crimes et les vices, ainsi que tout ce qui touche à la mort. Les faux monnayeurs d'autrefois *multipliaient les armes du roi*, et le voleur d'aujourd'hui *travaille*; le verbe *mourir* est souvent remplacé par *s'en aller*. Ajoutons enfin qu'on aime aussi à éviter les termes trop précis dans les injures; sur le sens injurieux de *type*, *espèce*, etc., voir § 188.

373. Par le procédé que nous venons d'étudier il arrive que le même terme général reçoive plusieurs acceptions; ainsi *opérateur employé* comme périphrase euphémique se dit pour 'bourreau' et pour 'châtreur'. Plus le sens d'un mot est général, plus il y a de chances pour un emploi polysémique (comp. § 34). Examinons comme exemples les substantifs *affaire* et *chose* et l'adverbe *en*:

1° *Affaire*. Dans l'argot actuel ou dans la langue familière ce mot fait partie d'un très grand nombre de locutions de significations très diverses; nous citerons les suivantes: *Il a fait une bonne affaire*, il a commis un crime fructueux. *Un faiseur d'affaires*, un voleur. *Son affaire est faite*, il est fini. *Il lui a fait son affaire*, il l'a blessé ou tué. *Il a son affaire*, il est ivre. *Elle manque ses affaires*, elle perd son temps avec un amant de cœur et néglige les amants sérieux. *Elle a ses affaires*, menstrues. *Il montre son affaire*, dit-on d'un enfant qui a une attitude indécente.

2° De même *chose* et *quelque chose* sont d'un emploi euphémique très répandu. Dans ›Le Médecin malgré lui‹ Sganarelle dit à une femme que son mari mérite qu'elle lui mette quelque chose sur la tête (III, sc. 3); dans ›Le Mariage forcé‹ les deux Égyptiennes trouvent que Sganarelle a la physionomie d'un homme qui sera un jour quelque chose (sc. 6), etc. On dit maintenant: *il y a eu quelque chose entre eux* (une dispute). *Il a pris quelque chose*, il a été fortement battu.

3° Rappelons enfin les significations multiples que peut avoir la locution *en tenir* dont l'élément indéfini *en* se prête à des allusions de toutes sortes. Voici d'abord quelques exemples classiques: *Je pense qu'il en tient* (*École des Femmes*, v. 1087), il n'est pas trop malin. *Ah, j'en tiens* (*Sganarelle*, v. 153), ma

femme me trompe. Furetière remarque: »On dit qu'un homme en tient, qu'il est blessé de quelque coup, qu'il a reçu quelque perte notable en procès, en taxes ou en autres accidents; qu'il en tient, quand il est devenu amoureux, quand il a trop bu, quand il a gagné quelque vilaine maladie.« Cette expression vient peut-être du vocabulaire de l'escrime.

374. NOMS FLATTEURS. L'emploi euphémistique de noms flatteurs et complimenteurs se rencontre surtout dans certaines pratiques superstitieuses; pour conjurer les démons, les animaux nuisibles et les maladies, on a soin de remplacer leur vrai nom par une dénomination douce et humble, propre à adoucir les puissances malfaisantes (voir § 377 ss). Hors du domaine de la superstition les noms flatteurs s'emploient surtout pour voiler les crimes, les vices, les défauts et les punitions. Nous avons déjà vu que Scapin appelle ses fourberies *galanteries ingénieuses* et *gentilleses d'esprit* (§ 360). Voir pour d'autres exemples § 394 ss.

REMARQUE. Il faut aussi faire observer que l'amour qui transforme tout donne naissance à un grand nombre de dénominations bienveillantes et flatteuses. Les défauts physiques et moraux de la bien-aimée prennent aux yeux de l'amant un aspect tout nouveau. Lucrèce l'a déjà dit dans un passage célèbre de son poème de »La Nature« (livre IV, v. 1142—1163), et Molière en a donné une périphrase très heureuse dans »Le Misanthrope« (II, sc. 4), où Éliante observe à propos d'une boutade d'Alceste:

L'amour pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois,
Et l'on voit les amants vanter toujours leur choix;
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable:
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle est aux jasmins en blancheur comparable;
La noire à faire peur, une brune adorable;
La maigre a de la taille et de la liberté;
La grasse est dans son port pleine de majesté;
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée.
Est mise sous le nom de beauté négligée;
La géante paroît une déesse aux yeux;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne;
La fourbe a de l'esprit; la sottise est toute bonne;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur;
Et la muette garde une honnête pudeur.

375. LITOTE (*λιτότης*, de *λίτός*, petit), figure de rhétorique par laquelle on atténue l'expression de sa pensée de manière à laisser entendre le plus en disant le moins. Ordinairement on prend le terme opposé à celui qui est demandé en lui donnant une forme négative; ainsi au lieu de dire *je vous loue, il fait froid, il est intelligent*, on dit *je ne vous blâme pas, il ne fait pas chaud, il n'est pas bête*. On se sert très souvent de la litote comme moyen euphémique: un homme qui boit *ne hait pas le vin*; une pièce ennuyeuse *n'est guère amusante*; une femme vieille *n'est plus jeune*, un professeur corruptible *n'est pas sourd aux recommandations*, etc. Sainte-Beuve a dit de Boileau qu'il *ne haïssait pas l'argent*, et Prosper Mérimée dit dans »La double méprise« que *Julie n'était pas cruelle pour Châteaufort*. A la fin des conseils d'État, Napoléon III disait aux ministres: *Messieurs, je ne vous retiens plus*; il évitait ainsi de les congédier (A. France, *L'orme du Mail*, p. 253). D'autres se sont servis de la même locution. Dans »Les Corbeaux« de Henri Becque, le professeur de musique demande à Judith: »Vous me renvoyez?« et la jeune fille lui répond froidement: »Je ne vous retiens plus.« Molière s'est admirablement servi de la litote dans »Le Misanthrope«; Arsinoé, jalouse des triomphes de Célimène, lui dit d'une voix aigre-douce:

Et là, votre conduite, avec ses grands éclats,
Madame, eut le malheur qu'on ne la loua pas.

Célimène dans sa réponse la paye de la même monnaie:

Là, votre prudence et vos éclats de zèle
Ne furent pas cités comme un fort bon modèle.

REMARQUE. Parfois la litote passe où l'expression directe est défendue. Dans le fameux procès Sternberg, il y a dix ans à Berlin, les témoins s'accusaient réciproquement de mentir, et ils abusaient tellement du mot *mensonge* que le juge défendit l'emploi de ce mot, mais il permit *Unwahrheit* (en français euphémique: une *contre-vérité*).

376. ANTIPHRASE. Le mot omineux peut être remplacé par son opposé sans qu'on lui donne une forme négative comme dans la litote. La dénomination »per antiphrasim« s'emploie souvent pour éviter des termes trop réalistes; ainsi une maison malhonnête est appelée *maison honnête*, et le mot de Cambronne est remplacé par *miel* (d'où *emmieller*). L'antiphrase

qui prend volontiers un caractère quelque peu comique, est propre aux expressions ironiques : *C'est du beau, c'est du propre, ça va bien, fiez-vous à lui, c'est un beau monsieur, il a de belles manières, je vous trouve gentil, etc.* ; pour d'autres détails, voir § 132.

REMARQUE. Nous mentionnons aussi le procédé par lequel une partie d'un mot, si elle est de mauvais augure, est remplacée par son opposé. Ainsi dans la France du Sud *marrubi*, qui remonte au lat. *marrubium*, est changé en *bon-rûbi* (voir H. Schuchardt dans *Z R Ph*, XXVIII, 129).

CHAPITRE III.

EUPHÉMISMES DE SUPERSTITION.

377. Il existe dans toute société primitive un très grand nombre de tabous. Beaucoup de ces tabous sont d'ordre linguistique et concernent le vocabulaire: ils interdisent, soit de parler de certaines choses, soit de les nommer par leur nom. Les tabous linguistiques frappent surtout les noms des êtres surnaturels, des rois, des chefs de tribu, des prêtres et des sorciers, des maris, des maladies dangereuses, des animaux nuisibles, des localités, etc., etc. Tous ces tabous ont leur origine dans certaines superstitions. Selon une opinion généralement répandue le nom fait partie de la chose nommée, dont il contient l'essence même; c'est pourquoi il faut traiter le nom avec les plus grands égards et avec la plus grande prudence, car par la seule prononciation du nom on s'expose à irriter celui qui le porte. Il y a encore d'autres raisons qui conseillent de garder le silence: la révélation du nom d'une chose peut, dans certains cas, être dangereuse, parce que la chose est censée être à la merci de celui qui en connaît le nom. Selon un proverbe arabe, nommer les choses c'est les posséder.

378. Des tabous linguistiques analogues se rencontrent chez beaucoup de peuples civilisés. S'ils sont loin de jouer le même rôle que chez les peuples sauvages, ils ne sont pas sans importance, et ils offrent un intérêt tout particulier, étant à considérer comme des survivances d'une civilisation primitive. Les tabous qui ont laissé des traces dans la langue française

en influençant, soit la forme, soit le sens d'un mot, se rapportent à des superstitions concernant les êtres surnaturels et les choses sacrées, les maladies, la mort, les animaux. Nous examinerons en détail ces quatre groupes.

REMARQUE. En dehors des domaines indiqués on ne trouve en France que des traces isolées de tabous linguistiques. On sait qu'en Scandinavie comme en Angleterre et en Écosse la pêche est entourée de beaucoup de tabous; pour la France, malgré toutes nos recherches, nous ne pouvons citer que le passage suivant de M^{lle} Amélie Bosquet qui a étudié la vie des pêcheurs normands: »Ces pêcheurs se défendent aussi de parler, sur leur barque, de plusieurs choses, telles que des prêtres, peut-être à cause de leur réputation de sorcellerie, et des chats, sans doute parce que le diable emprunte souvent la forme de cet animal« (*La Normandie romanesque et merveilleuse*. Paris et Rouen, 1845. P. 308). Ajoutons que la crainte superstitieuse du nom du nombre 13, si universellement répandue, existe aussi en France: dans plusieurs rues il n'y a pas de n^o 13; les propriétaires l'ont remplacé par 11 bis par égard aux sentiments de leurs locataires.

A. ÊTRES SURNATURELS ET CHOSES SACRÉES.

379. DIEU. Ce mot s'est altéré de beaucoup de manières dont nous citerons les plus employées. Il a été déformé en *bieu*, d'où *bleu* ou *bœuf*; il a été abrégé en *di* ou *dié*, d'où *dienne*, *dine*; comme variations surtout dialectales on trouve *guié*, *quienne* et *guoy*. Ces formes ne se présentent pas à l'état isolé, mais dans certaines combinaisons dont nous examinerons les plus importantes, par ordre alphabétique:

1^o *Chair Dieu*. — *Charbieu* (Villon).

2^o *Corps Dieu*. — *Corbieu* (Rabelais). *Corbleu*. *Corbœuf*.

3^o *Cœur Dieu*. — On trouve dans »Aucassin et Nicolette« (22, 16), *por le cuer be*. La combinaison ne paraît s'employer après le moyen âge.

4^o *Merci Dieu*. — *Mercydienne* (L. Richer, *L'Ovide bouffon*, 1662).

5^o *Mère Dieu*. — *Mardié*, *mardienne*, *mardi*. Littré en parlant de l'exclamation populaire *par la mardi* suppose à tort que nous avons là une altération de *par la mordi*, ou *mort Dieu*.

6^o *Mort Dieu*. — *Mortbieu* (Rabelais). *Mortbleu* ou *par la mortbleu* (Molière, *Princesse d'Élide*, p. 134). *Morbeuf*, *mordi*, *mordienne*, *morgué*, *morguié*, *morguienne*, *morguoi*.

7^o *Par Dieu*. — *Par bleu*. *Pardi*, *pardié*, *pardine*, *pardienne*, *parguienne*.

8° *Sang Dieu*. — Cette combinaison présente un nombre extraordinairement grand de déformations. Exemples: *Sang-bieu*. *Sangbleu*, *sambleu*. *Palsambleu*, *par la sambleu*. *Sangbœuf* (*Ancien théâtre français*, X, p. 459). *Sandi*, *sandine*, *sandienne*. *Palsandié*, *palsangué*, *palsanguenne*, *palsanguienne*. *Sambille*. *Sanggoy*. On trouve dans Rabelais *par le sambreguoy*, *par le saint sang breguoy*; ces formes rappellent l'exclamation moderne *sabre de bois*, qui paraît bien être une double altération par étymologie populaire de *sang de Dieu*. Littré explique: »Sorte d'exclamation familière, dont on se sert pour intimider les enfants, par allusion à la latte d'Arlequin.« Nous doutons fort que la latte d'Arlequin y soit pour rien. Comme *bœuf* remplace *bieu*, *bleu*, *sabre* remplace probablement *sambre*; et parmi les mots qui se substituent à *Dieu* on trouve *guoy* et *bois*; rappelons les curieuses combinaisons suivantes qui se trouvent dans Rabelais: *Vertus beuf de boys*, *par le ventre beuf de boys*, *par la mort beuf de boys*. Nous sommes ainsi porté à regarder *sabre de bois*, employé comme interjection, comme le résultat d'une série de déformations euphémiques enrayées par le désir instinctif du peuple de vouloir donner une apparence de sens à tout groupe de sons (comp. I, § 528).

9° *Tête Dieu*. — *Testedienne*. *Têtigoï*, *tatigoin*. *Tête de bois*. *Têtebleu*, *têtebieu*, *têtebille*.

10° *Ventre Dieu*. — *Ventrebieu* (Rabelais), *ventrebleu*, *ventrebeuf*, *ventrebille*. *Ventredienne*. *Par la ventreguoi*.

11° *Vertu Dieu*. — *Vertubleu*, *vertubeuf*. *Vertugué*, *vertuguié*, *vertuguenne*, *vertugienne*, *vertugoi*. *Vertuchou*.

REMARQUE. Les mêmes phénomènes se rencontrent dans les autres pays romans. Le nom d'un quartier de Naples offre un exemple curieux d'une substitution due à la peur de prononcer un mot sacré: »Il quartiere del Sangue di Cristo, detto piuttosto o sanghe de galline, per rispetto al nome del Redentore« (*M. Serao, Il ventre di Napoli*). Pour les déformations, rappelons *perdino*, *perdinci* au lieu de *per Dio*. Les Espagnols jurent *por diobre* au lieu de *por Dios*. Les autres langues modernes offrent un grand nombre d'altérations euphémiques analogues. En allemand *Gott* est remplacé par *Pott* dans *Potz Well*, *Potz Welter*, *Potz Blitz*, *Potz Element*, *Potz Stern*, *Potz Sapperment*, *Potz Tausend*. En anglais on dit *good* au lieu de *God* d'où *good gracious*, *my goodness*, *thank goodness*; on entend aussi, *cod*, *by gum*, et on trouve dans la vieille langue *by cock*, *cock's bone*. *Lord* est remplacé par *law*, *lawks*, *losh*.

380. Nous ajouterons quelques mots sacrés ou élevés qu'on a jugé convenable de déformer dès qu'ils s'employaient dans un jurement. Remarquez que dans plusieurs des exemples suivants il s'agit de jurements dont on ne se formalise plus aujourd'hui; ainsi *par ma foi* paraît de nos jours une affirmation très innocente, mais elle a dû choquer autrefois.

1^o *Ame* est remplacé par *âne* dans le juron *par mon âne*, qui était en usage au XVI^e siècle.

2^o *Foi*. — La littérature populaire d'autrefois et les patois d'aujourd'hui offrent les déformations suivantes: *Ma fique, ma fiquette, ma fouquette, ma figue, ma figuette, ma fine* (environs de Paris), *ma feinte, ma fingue, ma fungue, ma feume, ma fri, ma friche*, etc. (Voir *Mélusine*, III, 567).

3^o *Notre Dame* s'est altéré en *Notre-dinse* qu'on trouve dans Molière (*Don Juan*, II, sc. 1) et dans *Cyrano de Bergerac*. Rabelais fait jurer un de ses personnages par *nettre-dene*.

4^o *Sacré* a été défiguré en *sapre-* ou *saper-*. Exemples: *sapre-bleu, saprelotte, saperlotte, sapremâtin, sarpedié*, etc.

5^o *Sacristie* ou *sacrement* sont à regarder comme le point de départ de *sapristi*.

381. DIABLE. On évite, pour différentes raisons, de se servir du mot *diable*. C'est tantôt une certaine délicatesse de langage qui défend l'emploi du mot, tantôt des égards religieux; dans les milieux superstitieux enfin, on se garde autant que possible de prononcer le nom du diable, de peur de le voir apparaître. Parmi les altérations phonétiques infligées au mot ominieux rappelons *diote* (Rabelais), *diatre, diantre, dianstre, dianche, diâche*, et dans l'argot actuel de Paris *dache* employé dans les locutions *envoyer à dache, allez raconter cela à dache*. Dans les patois on trouve *guiable, quieble, quiebe*. Comme substitutions nous citerons *diacre* et les nombreux appellatifs descriptifs ou autres dont voici un petit choix: *Le vilain, le malin, le mauvais, le maufait, le compère, le vieux Jérôme, Georgeon, Grippi* (qui attrape en grippant, en griffant), *le petit capet* (Normandie), *le petit bonnet rouge, le Harpi, le grand Biquiou* (bouc). Dans les anciens procès de sorcellerie le diable s'appelle *l'Esprit*. On se sert aussi de termes tout à fait généraux tels que *chose* ou *l'autre*; on lit dans la «*Vision de Charles XI*» de Mérimée: «*Si tu es de Dieu, parle; si tu es de l'Autre, laisse-*

nous en paix.◀ Au moyen âge on employait surtout *maufes* (tiré de *malum fatum*; voir *Romania* V, 367), souvent altéré en *maufait*, et *aversiers* (*adversarius*), l'adversaire, remplacé parfois par *ennemi*. Ce dernier mot sert encore de circonlocution. Ex.: C'est seulement par la porte de l'orgueil que l'Ennemi pouvait entrer dans son âme (A. France, *l'Orme du Mail*, p. 6).

REMARQUE. Voici quelques exemples de déformations du mot *diable* dans d'autres langues. Italien: *diavolo* > *diascolo*, *diamine*, *diacine*, *diancine*. Espagnol: *diablo* > *diantre*, *dianche*. Anglais: *devil* > *deuce*, *dickens*. Allemand: *Teufel* > *Teuxel*, *Teixel*, *Denker*, *Deiker*, *Deutschker*, *Deutsching*, *tausend* (surtout dans *potz tausend*).

382. MAUDIRE. Ce mot sinistre peut être remplacé par *bénir*. Cette antiphrase est de très vieille date; nous la trouvons déjà dans l'Ancien Testament. Dans le livre de Job, Satan dit au Seigneur: »Job vous aime parce que vous avez été bon envers lui, mais mettez-le à une épreuve. Étendez un peu votre main et frappez tout ce qui est à lui et vous verrez s'il ne vous bénira pas en face.◀ Le sens demande *maudira*; mais maudire Dieu était un crime tellement effroyable qu'on ne pouvait même pas en parler. On se tira d'affaire en substituant *bénir* (*barak*) à *maudire*; par ce changement la phrase devient absurde si l'on s'en tient au sens littéral des mots, mais le respect dû à Dieu n'est pas violé. Dans le texte latin il y a: »Nisi in faciem benedixerit tibi.◀ L'euphémisme est gardé par Luther qui traduit par *segnen*; il a été aussi gardé dans la traduction danoise jusqu'à ces derniers temps où l'on a dit *for nægte*. La traduction française au contraire donne *maudira*. Le même emploi caractéristique de *bénir* se trouve aussi dans le premier livre des Rois où un homme est accusé faussement d'avoir *béni Dieu et le roi* (»benedixit Deum et regem◀). La traduction française ne rend pas non plus ici l'euphémisme: »Naboth a maudit Dieu et le roi.◀

383. L'antiphrase euphémique qui remplace *maudire* par *bénir* n'est pas inconnue au français moderne. Soit la phrase *Il va vous bénir*, qui se dit dans le sens de 'Il sera très mécontent'. Ex.: *Je l'ai laissé attendre deux heures sous la pluie. — Il a dû vous bénir.* C'est grâce à un emploi euphémique répété que *sacré* dans certains cas a pris le sens de 'maudit': *un sacré animal, une sacrée maison.*

REMARQUE. Plusieurs langues présentent des exemples analogues; comp. esp. ; *Bendito sea!* En danois *velsignet* est parfois synonyme de *forbandet* (en *velsignet støj, de velsignede unger*); de même en suédois. En anglais *to bless* remplace souvent *to curse, to damn*. Ex.: *Bless me if I know what I've said or done to offend him! He is a blessed fool.*

B. ANIMAUX.

384. Des tabous concernant les noms des animaux se rencontrent dans le monde entier, dans les sociétés civilisées aussi bien que dans les sociétés primitives et barbares. Il s'agit surtout des grandes bêtes fauves dont l'homme craint la force et la férocité, mais le tabou comprend aussi bien d'autres animaux qui presque tous ont cela de commun qu'ils sont nuisibles, ce pourquoi les hommes leur attribuent volontiers des qualités surnaturelles. Les animaux le plus souvent taboués sont le lion, le tigre, le crocodile, le serpent, l'ours, le loup, le renard, le rat, la souris, la puce, le pou, la vipère, l'épervier et le vautour. Les pratiques superstitieuses qui se rattachent à ces tabous disparaissent peu à peu en Europe. Il y a cependant des contrées où elles continuent à être religieusement observées. De nos jours encore, on peut s'attirer la forte colère des paysans espagnols si on nomme la vipère par son nom; ils croient toujours que le vieux proverbe a raison qui dit: *Nombrar la culebra es traer desdichas*. Il faut éviter le vrai nom et dire *animal* ou *bicho*; si un imprudent se hasarde à dire *culebra*, il faut tout de suite recourir à une formulette d'incantation pour parer les suites.

385. En France le tabou signalé a été pratiqué surtout envers la martre mineure, et il a eu pour résultat la disparition du nom étymologique de cet animal. Il s'appelait en latin *mustela* et ce nom se rencontre dans la vieille langue sous les formes *mousteile, moustoile*; on lit encore dans Cotgrave (éd. de 1611): »Moustele, the little beast called a weesell.« Ce mot ne vit plus que dans quelques patois (voir Godefroy); il a été généralement remplacé par *belette*, dénomination originellement hypocoristique qui remonte au moins à la fin du moyen âge; on lit dans une version d'un roman d'Alexandre: »Une mutoille, que aucuns autrement nomment bellette« (Gode-

froy, V, 430). La disparition de l'ancien nom s'explique très probablement comme le résultat de la peur superstitieuse qu'on avait de ce petit animal sanguinaire et des nombreuses croyances fantastiques dont il était l'objet. On croyait au moyen âge qu'il concevait par l'oreille et enfantait par la bouche (Philippe de Thaun, *Bestiaire*, v. 1225); de nos jours il présage une mort inattendue s'il traverse le chemin devant vous, et les paysans lui attribuent toutes sortes de maléfices. Aussi est-il généralement défendu de le nommer par son nom, et cette défense se retrouve partout en Europe. Érasme a raconté qu'en Angleterre, de son temps, on pensait que la chasse serait mauvaise si l'on prononçait le mot *belette*. Il vaut mieux ne pas parler de l'animal, et s'il faut qu'on en parle, il est absolument nécessaire d'employer des termes caressants ou flatteurs. On dit en suédois *lilla snälla* (gentille petite) ou *jungfru* (demoiselle); en danois *den kønne* (la belle) ou *bruden* (la nouvelle épouse); en anglais *fairy*; en allemand *Jüngferchen* (petite demoiselle), *Schönthierlein* (beau petit animal); en hongrois *menyét* (petite belle fille); en roumain *nevastă* (nouvelle épouse), en italien *donnola*; en espagnol *comadreja* (commère). La dénomination française vient grossir la liste des noms flatteurs: *belette* n'est pas, comme on l'a cru autrefois, un mot celtique, c'est tout simplement un diminutif de *bel* qui veut dire 'la belle petite'; en rouergat la belette s'appelle *la poulido* (la jolie).

REMARQUE. Voici quelques notes additionnelles au renseignement donné ci-dessus sur la manière dont il faut s'adresser à la belette. A Agos (vallée d'Argelès) et en Azun on est sauvegardé contre la belette si on l'appelle ainsi dès qu'on l'aperçoit: Pallèt, pallèt, la beroya dauna qui bous èt, c. à d. pallèt, pallèt, la jolie dame que vous êtes (*Mélusine*, IX, 60). Pour l'Espagne nous citerons un passage d'un roman de José Maria de Pereda: »Creía también que la villería (comadreja) mataba el gañado de las personas que al topar con ella en un desván no la dijeran: »Villoría, Dios te bendiga de noche y de día y él nunca dejaba de decirselo como la encontrara« (*La puçhera*. Madrid, 1889. P. 59).

C. MALADIES.

386. Beaucoup de peuples ne regardent pas la maladie et la mort comme des phénomènes naturels: elles sont dues à des causes extraordinaires et on leur attribue un caractère

démoniaque. Les maladies sont de mauvais esprits qui prennent possession du corps de l'homme et le ravagent. C'est pourquoi il faut les traiter avec tous les égards; il faut leur donner des noms doux et flatteurs pour les apaiser et les conjurer, il ne faut jamais les irriter en les appelant par leur vrai nom, et il vaut souvent mieux ne pas les nommer du tout. La civilisation a fait disparaître ces croyances. Pourtant une maladie dangereuse causera toujours de la terreur, le caractère énigmatique de son origine, les douleurs qu'elle provoque, la perspective d'une mort prochaine, tout contribuera à faire de l'homme civilisé un primitif, un sauvage, sujet aux pires superstitions. En voici un exemple tout moderne. Pendant la campagne d'Afrique en 1859, une très grave épidémie ravageait l'armée espagnole, et les soldats en avaient une telle peur qu'ils n'osaient pas la nommer. Nuñez de Arce nous raconte qu'en parlant d'un camarade malade ils disaient: »Tiene eso que corre«, et il ajoute: »Como si tuvieran miedo de excitar, nombrándole, las silenciosas iras del cruel azote que diez maba nuestras filas más que el plomo enemigo« (*Miscelánea*. Barcelona, 1886. P. 155).

387. Les maladies dont le nom est taboué sont la peste, la variole, la lèpre, l'épilepsie, la syphilis, l'érysipèle et la fièvre algide. Pour la France, il faut examiner les noms suivants:

Épilepsie. Cette maladie mystérieuse avait au moyen âge un nom antiphrastique: *le beau mal* ou *le bon mal* (voir Godefroy). Comp. it. *il male maestro*, *il male santo*; roum. *aboald*, *anevoe* (la maladie), *alteale* (autre chose).

Lèpre. Le nom seul de cette horrible maladie faisait peur au moyen âge, et on le remplaçait par le terme général *maladie*. Les lépreux étaient désignés comme *les malades* ou *les chrétiens* (§ 212, 2). Cette dernière dénomination est propre au sud-ouest de la France; à Bayonne on les nommait *christians*, et c'est à eux que Godefroy de Paris (XIV^e siècle) fait allusion, quand il dit: Juifs, Templiers et Chrétiens Furent pris et mis en liens, Et chaciés de païs en autre (Littré, *Supplément*, p. 361).

Peste. On ne trouve, et pour cause, qu'un très faible écho des nombreuses croyances qui se rattachent en Orient à cette maladie. M. Anatole Le Braz m'écrit: »Une vieille Bretonne m'a conté que la Peste ne pouvait pas, de sa propre puis-

sance, franchir l'eau, fût-ce du plus mince ruisseau, mais si quelqu'un, l'apercevant sur l'autre rive, prononçait tout haut son nom *Ar Vassen*, immédiatement le charme était rompu et la Peste passait, fondant sur l'imprudent dont elle faisait sa première victime. « Un reflet de la crainte superstitieuse qui défendait de prononcer le nom même de la maladie se trouve dans une fable bien connue de La Fontaine :

Un mal qui répand la terreur,
 Mal que le Ciel en sa fureur
 Inventa pour punir les crimes de la terre,
 La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
 Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
 Faisait aux animaux la guerre.

(*Fables*, VII, n° 1.)

On voit que l'aimable poète hésite avant de donner à la maladie son vrai nom, et quand il s'est risqué à le faire, il s'en excuse dans un vers qu'on regarde ordinairement, mais à tort, comme une cheville.

Rage. Dans les cas d'hydrophobie il faut devant le malade garder le silence sur tout ce qui touche à sa maladie, comme il ressort du passage suivant: »Si au contraire la cicatrice ne présentait rien de particulier, il serait inopportun, croyons-nous, d'appeler l'attention du malade de ce côté. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'imagination joue un grand rôle dans la maladie qui nous occupe; en conséquence, les mots *chien, morsure, rage, eau* et autres qui peuvent impressionner le sujet doivent être sévèrement bannis de la maison (*Bull. médical du nord de la France*, n° 11. Juillet 1868. P. 320). C'est le tabou ancien qui a pris une allure scientifique.

388. Examinons en dernier lieu les termes généraux *malade* et *maladie*. Leur origine doit indubitablement être attribuée à des raisons euphémiques. En latin on avait les mots *morbis* et *aeger*; on constate tout d'abord la disparition du mot *morbis*; comme il rappelait trop mors, on l'évitait, et on le remplaçait par *infirmitas*, *languor*, *valetudo* (comp. § 210), etc. On remplaçait également *aeger* par des adjectifs atténuants tels que *infirmus*, *gravis*, *languidus*, etc. Dans le latin vulgaire on a créé un mot tout nouveau qui a bien l'air d'être un euphémisme; de *habitus* qui avait le

sens de 'bien portant' on a tiré le composé *male habitus*, d'où en français *malade*. Ce mot a sans doute servi primitivement à voiler l'idée exprimée par *aeger*; il est depuis longtemps devenu synonyme de ce mot et demande à son tour à être remplacé par des expressions moins directes.

REMARQUE. En allemand l'ancien *siech* (conservé dans *Siechenhaus*) a été remplacé par *krank* dont le sens primitif est 'faible'. De nos jours *krank* cède souvent la place à *unpässlich*.

D. MORT.

389. Le mystère de la mort a partout provoqué un grand nombre de rites superstitieux. Ils sont dus tantôt à la douleur ressentie, tantôt au désir de rendre service au défunt, tantôt à la terreur de l'inconnu. Parmi ces rites se trouvent aussi des tabous de vocabulaire. Dans les parties les plus diverses du monde il est, parmi les peuples sauvages, sévèrement défendu de prononcer le nom d'un défunt; on croit généralement que la prononciation du nom du défunt porte malheur, et elle est en effet en quelques contrées regardée comme un sacrilège que la mort seule peut expier. Le tabou demande qu'en parlant du défunt on se serve de termes vagues tels que *monsieur, mon maître*; il demande encore l'exclusion du langage courant des syllabes ou des mots dont se composait le nom.

390. Les peuples civilisés ne connaissent pas ces tabous; mais ils remplacent volontiers par des périphrases euphémiques tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la mort. Si on ne peut rien changer à la réalité brutale, on veut au moins essayer de la représenter sous un jour moins cruel; on essaye de voiler l'irréparable, et l'euphémisme charitable atténue pour un moment la froideur glaciale de la mort. Celle-ci est mentionnée dans des termes vagues qui n'interdisent pas toute espérance.

391. En latin on cherchait à éviter le mot *mors*; on le remplaçait par *migratio, dura quies, fatum, suprema necessitas*. Pour le français moderne, rappelons les expres-

sions suivantes: *L'éternel repos, l'éternel sommeil, le départ, le grand voyage, le voyage de l'autre monde, le délogement, l'adieu suprême, le grand adieu*; on dit aussi *la nuit éternelle et le départ sans retour*, car la mort est *le pays d'où l'on ne revient pas*.

REMARQUE. Parfois c'est la prudence qui demande qu'on évite de se servir du mot *mort*; les médecins se font un devoir de ne pas l'employer. Même Purgon, le médecin remercié du »Malade imaginaire«, en énumérant toutes les maladies dont Argan sera inévitablement la victime s'il renonce à ses services, recourt à une circonlocution atténuante. Vous tomberez, dit-il en finissant, »de l'hydropisie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie« (*Le Malade imaginaire*, III, sc. 5).

392. On n'évite pas seulement le mot *mort*, mais aussi le verbe correspondant. En latin on remplaçait volontiers *mori* par *transire, decedere, migrare de vita* ou seulement *migrare*. En français on se sert très souvent de termes généraux, tels que *s'en aller, disparaître, passer, partir, sortir du monde ou de la vie, s'enfuir, nous quitter, déloger du monde, fermer les yeux, fermer la paupière, payer le tribut à la nature*, etc. Sur *trépasser*, voir § 325 et § 442. La mort est aussi regardée comme un sommeil, un repos, d'où les expressions suivantes: *Dormir, s'endormir (dans le Seigneur, du dernier sommeil, du sommeil de la tombe), reposer*, etc. Rappelons aussi les expressions suivantes: *Dieu l'a retiré de ce monde. Dieu a disposé de lui. Dieu l'a rappelé à lui. Il a rendu l'âme à Dieu. Le ciel nous a envié ce grand homme. Paraître devant Dieu. Ci-gît. Ici repose*, etc. Rappelons enfin qu'on recourt aussi à une litote (§ 375). Celui qui est mort est désigné comme *celui qui n'est plus là* (Brieux, *Simone*, I, sc. 2); comp. *achever de vivre, cesser de vivre, cesser de souffrir, ne plus souffrir, ne plus respirer*. C'est probablement par une réminiscence classique que Cyrano de Bergerac fait dire à Granger: *Mon fils a vécu, Mademoiselle (Le Pédant joué, V, sc. 3)*; on sait que Cicéron cria sur le forum: *Vixerunt (pour ne pas dire strangulati sunt)*.

REMARQUE. L'argot de Paris offre un grand nombre de paraphrases plaisantes; nous en citerons quelques-unes: *Remercier son boulanger, perdre le goût du pain, poser sa chique, casser sa pipe, souffler sa veilleuse, éteindre son gaz, fermer son parapluie, remiser son fiacre, déposer son mandat, recevoir son décompte, manger les pissentiils par la racine, n'avoir plus mal aux dents, rendre sa canne, casser son fouet, ramasser ses outils, passer l'arme à*

gauche, tourner sa veste (son paletot), y laisser ses guêtres, déboucler sa valise, troussez bagage, prendre son passeport, lâcher la rampe, saluer le public, prendre congé de la compagnie, dévisser son billard, renverser la marmite, faire le plongeon, se faire graisser les bottes, etc. Ces expressions plus ou moins grotesques sont toutes modernes. Elles ont pourtant des ancêtres. Au moyen âge on disait par ex. *laisser ses patins* :

J'avoue Dieu, ung de ces matins,
 Nous leur livreron tel assault
 Que aucuns y lerront les patins,
 Ou nous mourron du premier sault.

(*Mysteres du V. T.*, II, 15517.)

Pour le XVI^e siècle, E. Pasquier note la locution *laisser ses houseaux*, dont il recherche l'origine probable (*Recherches de la France*, VIII, chap. 38).

393. L'euphémisme voile tout ce qui se rapporte à la mort. *Le tombeau* est désigné comme *la dernière demeure*; le peuple substitue volontiers *ensevelissement* à *enterrement*, et pour éviter *cercueil* il dit *les quatre planches, la grande caisse jaune, le coffre*. Les mots suivants demandent des remarques plus détaillées :

1^o *Cadavre*. La littérature latine nous montre qu'on évitait soigneusement *cadaver*; il fut généralement remplacé par *corpus*, expression en même temps euphémique et elliptique puisqu'elle passe sous silence qu'il s'agit du corps d'un homme mort. On a tellement eu peur du mot *cadaver* qu'il a disparu du gallo-roman; le mot *cadavre* (écrit d'abord *cadaver*) est un pur latinisme datant de la Renaissance. L'emploi euphémique latin du mot *corpus* s'est continué en français; comp. «La vie de Saint Alexis» où il est dit: *Li cors en gist en Rome la citet* (v. 553). Comme autres dénominations françaises rappelons *les restes, la dépouille, la dépouille mortelle* ou *humaine*.

REMARQUE. En allemand le vieux mot *rê* a été remplacé par *Leiche*, dont le sens primitif est 'corps' (conservé dans *Leichdorn*); il est depuis longtemps devenu synonyme de 'cadavre', et on lui substitue de nos jours *lebloser Körper, entseelter Körper, irdische Überreste, sterbliche Hülle*.

2^o *Cimetière*. Ce mot est primitivement un euphémisme, il vient du grec *κοιμητήριον*, lieu de repos. L'allemand offre la même expression: *Friedhof*; on dit aussi *Gottesacker*, ce qui rappelle l'it. *campo santo*. Les Israélites disent *le bon lieu* et même par une antiphrase *la maison des vivants* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXXI, 355).

3^o *Défunt*. Ce mot doit son sens à une ellipse euphémique (§ 88, Rem.); dans la langue moderne il est souvent remplacé par *regretté* ou *pauvre* (comp. it. *povero* et angl. *blessed*). Les Latins disaient absens en parlant d'un homme mort.

4^o *Suicide*. Dans »Chatterton«, le drame romantique d'Alfred de Vigny, un vieux quaker discute avec le poète anglais qui a donné son nom à la pièce, le droit de l'homme au suicide, mais aucun d'eux ne nomme le mot ominieux. Le quaker reproche à Chatterton d'être resté longtemps seul, et la conversation se continue de la manière suivante: CHATTERTON. Et si je veux rester seul pour toujours, n'en ai-je pas le droit? — LE QUAKER. Les païens disaient cela. — CHATTERTON. Qu'on me donne une heure de bonheur et je redeviendrai un excellent chrétien. Ce que vous craignez, les stoïciens l'appelaient *sortie raisonnable* (III, sc. 2).

CHAPITRE IV.

EUPHÉMISMES DE POLITESSE.

394. Les euphémismes de politesse sont sans doute moins anciens que les euphémismes de superstition; mais tandis que ces derniers perdent constamment du terrain, le nombre des premiers va toujours en augmentant. On recourt en effet à tout moment à des périphrases dues à des égards sociaux et autres; elles sont tellement nombreuses et s'emploient dans des domaines si différents qu'il est impossible de les étudier ici dans leur ensemble. Nous nous contenterons d'examiner celles qui voilent les vices et les défauts, les crimes et leur punition.

REMARQUE. Dans la vie publique les euphémismes de politesse triomphent partout, et tout numéro d'un journal quelconque en offre de nombreux exemples. Le four incontestable d'une pièce de théâtre devient parfois *un succès honorable*. D'une actrice qui persiste à l'excès, on dira qu'on *apprécie davantage chaque année son talent*. Un rédacteur poli dira en parlant de l'embonpoint de M. Fallières que le président de la République *a de la prestance*; s'il s'agit de M. Pelletan il dira que *ses sentiments démocratiques se montrent jusque dans sa mise négligée* (voir *L'Opinion*, 12 juin 1911).

A. VICES ET DÉFAUTS.

395. IVROGNERIE. L'homme qui s'est enivré est l'enfant gâté de l'euphémisme; il paraît sûr d'avance de l'indulgence du prochain, du pardon souriant de la société. Voici par exemple de quelle manière discrète et douce Pierre Loti nous fait comprendre qu'un homme a trop bu: »A ses yeux un peu ternis,

à sa voix un peu changée, je vis bien vite qu'il n'avait pas été complètement sage» (*Mon Frère Yves*, p. 261). Les hommes cultivés ne s'enivrent pas; ils deviennent *influencés, impressionnés, dérangés*, parfois *attendris, émus*, tout au plus *gais, gailards, folichons, un peu gris*. Un euphémisme primitif se cache dans *soûl*. Ce mot qui est maintenant tout autre chose qu'une atténuation, avait encore au XVII^e siècle le sens étymologique de 'rassasié'. On sait que Corneille répondit un jour à Boileau qui le félicitait d'un succès: »Je suis soûl de gloire et affamé d'argent.« Ainsi un homme *soûl* est d'abord un homme rassasié ou désaltéré; l'emploi euphémique du mot, dû à une indulgence un peu ironique (§ 130), a fini par l'emporter, et le sens primitif a peu à peu disparu.

REMARQUE. Les périphrases humoristiques pour désigner l'ivresse sont innombrables. Dans aucun autre domaine la bonne humeur n'a été plus inventive. Les locutions suivantes feront comprendre de combien de manières la griserie réussit à faire travailler l'imagination: *Avoir du vent dans les voiles. Avoir du roulis. Se donner une belle couche. Se donner un coup de soleil. Être parti pour la gloire. Être dans les vignes du Seigneur. Être dans les broussailles. Être dans les brouillards. S'embrouillarder. S'embrumer. S'allumer. S'éclairer le fanal. Illuminé. Avoir son allumette de marchand de vin. Attraper une allumette ronde. Se farder. Se pommader. Se rougir le pif. Se salir le nez. S'enivrer la physionomie (euphémisme de se soûler la gueule). Chauffer le four. Avoir une culotte. Se culotter. Avoir son plumet, son aigrette, son panache, un sabre, sa cocarde. Se pousser une cocarde soignée. Avoir sa barbe. Prendre une barbe. S'embarber. Avoir son casque. Être un peu casquette. Coiffer son heaume. Ne pas trouver son niveau, etc.*

396. MENSONGE. On remplace ce mot assez brutal par *contre-vérité* (§ 375); on emploie aussi *erreur voulue* ou *erreur volontaire*, mais cet euphémisme a un caractère quelque peu insolent. Pour *mentir* on dit *déformer la vérité, inventer, controuver*; rappelons aussi *être de la confrérie de saint Hubert*.

REMARQUE. Il est très probable que le latin *mentiri* est un euphémisme primitif; il dérive de *mens* et le sens étymologique est ainsi 'imaginer', 'inventer'.

397. BÊTISE. Ceux qui sont faibles d'esprit évoquent, surtout dans les sociétés primitives, non seulement de la pitié et de l'indulgence, mais aussi une certaine vénération superstitieuse. D'après l'interprétation populaire de l'Écriture: »Beati

pauperes spiritu«, ceux qui avaient perdu la raison étaient regardés comme particulièrement favorisés par le Seigneur. Aussi le manque d'intelligence est-il voilé sous des termes atténuants. Dans beaucoup de provinces les idiots s'appellent *innocents*; au moyen âge on les qualifiait de *benedicti*. Voici quelques remarques historiques sur des euphémismes primitifs servant à voiler le manque d'intelligence:

Benêt (doublet du terme vieilli *benoit*) est pour *beneit* < *be-neeit* < lat. *benedictum*; il signifie donc primitivement 'béné', mais il a depuis longtemps perdu toute relation avec le verbe *bénir*; déjà au XVI^e siècle il avait pris le sens de 'niais'.

Crétin est emprunté du patois des Alpes, *crestin* < lat. *christianum*. Il désigne un individu rachitique et goîtreux; ces disgraciés étant le plus souvent idiots, on les a appelés, pour les ménager, des chrétiens.

Idiot. Sur le développement curieux de ce mot, voir § 180, Rem.

Imbécile conservait encore au XVII^e siècle le sens d'*imbecillus*, qui était 'faible', 'débile': *un bras imbécile* (R. Garnier, *Hippolyte*, III, sc. 2); *l'homme imbécile — ver de terre* (Pascal, *Pensées*, VIII, 1). Après le milieu du grand siècle, le mot s'emploie surtout au sens restreint de 'faible d'esprit'. Corneille s'est servi du mot au sens étymologique (§ 27).

REMARQUE. D'un autre côté les idiots ont été l'objet d'innombrables sarcasmes et railleries. L'argot moderne est plein d'euphémismes d'un caractère exclusivement ironique. En voici quelques exemples: *Il n'a pas trouvé la pierre philosophale. Il n'a pas inventé la poudre* (on dit à la campagne: *il n'est pas cause si les canons pètent*). *Il n'a pas inventé les allumettes chimiques* ou *le fil à couper le beurre. Ce n'est pas un grand astrologue* ou *un grand clerc. Avoir le coco fêlé. Avoir une araignée dans le plafond, une écrevisse dans la tourte, un hanneton dans le plafond* ou *dans la boîte au sel, une hirondelle dans le soliveau, une sauterelle dans la guitare, une trichine dans le jambonneau. Avoir un cafard.*

398. PAUVRETÉ. »Faute d'argent, c'est douleur non pareille«, dit l'ancien refrain. Aux yeux de beaucoup c'est bien plus qu'une douleur, c'est une honte et presque un vice. Le monde change peu; au temps d'Homère le pauvre était un objet d'aversion plutôt que de pitié, et le même état d'esprit existe encore de nos jours en dépit de tous les efforts philanthropiques. Dans »L'institutrice de Province« de Léon Frapié, le docteur Cabans explique à mademoiselle Louise pourquoi tous les

habitants du village lui en veulent: »Ils vous détestent parce que vous êtes pauvre; personne ne mesurera le mépris du siècle pour les pauvres; personne n'exprimera l'aversion que peut inspirer un misérable salarié public à cinquante sous par jour« (p. 94). C'est pourquoi l'euphémisme a étendu son influence jusqu'au domaine de la pauvreté en couvrant de son manteau illusoire les haillons du pauvre. Pourquoi dire qu'on n'a pas le sou puisque beaucoup s'en scandalisent comme d'un crime. Mieux vaut le cacher en profitant des moyens que nous offre la langue.

399. Nous groupons ici un certain nombre d'expressions se rapportant à la pauvreté; elles sont presque toutes sarcastiques ou plaisantes et appartiennent à l'argot.

1^o Le manque d'argent s'exprime des manières suivantes: *Avoir un flux de bourse. Ma bourse a le flux. Ma bourse est malade. Loger le diable dans son porte-monnaie. Tirer le diable par la queue. Être à sec. Être brouillé avec le directeur de la Monnaie. Celui qui n'a pas d'argent s'appelle marquis de la bourse plate.*

2^o Celui qui est pauvre est souvent sans feu ni lieu; il sera obligé de loger à la belle étoile, ce qui s'exprime de la manière suivante: *Coucher à l'Hôtel de la Belle-Étoile, à l'Hôtel de la Grande Ourse, à l'auberge de la Belle-Étoile du bon Dieu, à l'enseigne de la lune; coucher dans le lit aux poux verts; loger aux quatre vents, etc.* Autrefois on était logé au *Plat d'argent*; Scarron raconte qu'il a toujours été logé à *l'hôtellerie de l'impécuniosité*.

3^o Celui qui n'a pas d'argent sera obligé de boire de l'eau, mais il ennoblira la chose par des noms plaisants et ironiques: *Anisette de barbillon, bouillon de canard, essence de parapluie, ratafia de grenouilles, sirop de grenouilles, Château-Lapompe, vin de canard.*

4^o Celui qui n'a pas d'argent peut être obligé d'engager ses effets, et il s'adresse à une institution dont l'utilité est reconnue; cependant comme on n'y recourt qu'à la dernière extrémité et comme cette démarche est toujours pénible, et pour beaucoup de raisons, on a dans toutes les langues trouvé des circonlocutions euphémiques qui jettent un voile charitable sur l'établissement. En France on a choisi *Mont-de-Piété* à

l'imitation de l'italien *monte-di-pietà*. Cette expression, qui n'est plus un euphémisme, a été remplacée dans l'argot par *ma tante*. Comme l'argent tiré d'un gage est parfois destiné à quelque partie de plaisir, c'est *ma tante*, la femme à mon oncle, qui est censée l'avoir fourni. Dans l'argot des ouvriers, on dit *oncle du prêt*. Une expression très employée est *mettre sa montre au clou*.

B. CRIMES.

400. Les grands criminels sont sûrs de l'admiration d'un très grand nombre de leurs prochains, et souvent à bon droit; pour réussir leurs coups, le crocheteur de serrures ou le cambrioleur doivent posséder au plus haut degré beaucoup de qualités que tout le monde s'accorde à admirer. C'est pourquoi les criminels deviennent facilement des héros populaires. Cette sympathie se révèle par exemple dans le développement sémantique d'un mot tel que *habile*, qui a fini par devenir presque synonyme de 'rusé'. La ruse se déguise en plusieurs langues sous le nom de prudence; comp. en allemand le sort de *List*, qui a passé par les étapes suivantes: sagesse > habileté > madrerie. Est-ce le peuple ou le criminel qui a déguisé le filou vivant d'expédients sous le nom décoratif de *chevalier d'industrie* ou *chevalier de la grippe*? C'est difficile à savoir; les deux facteurs ont probablement collaboré. Nous examinerons maintenant les euphémismes servant à voiler les crimes.

REMARQUE. A côté du développement de 'habile' à 'rusé', on constate aussi le développement inverse. Le vfr. *voiseus* (*vitiosus*) signifie non seulement 'rusé' mais aussi 'intelligent', 'prudent', 'sage'. On dit familièrement *il a du vice*, pour: il est débrouillard.

401. EMPOISONNER. Il y en a de nos jours qui évitent volontiers le mot *poison*; les paysans disent quand ils soupçonnent un crime dans la mort d'un de leurs voisins: *On lui aura donné quelque chose*. On dit aussi *donner un mauvais café*, *faire prendre un bouillon (d'onze heures)*, *faire avaler le morceau*. Au XVII^e siècle lors du fameux procès de Madame de Brinvilliers, on remplaçait souvent poison par *poudre de succession* (comp. § 282), périphrase qui est peut-être plus sarcastique qu'euphémique. La Renaissance était l'époque classique des

empoisonnements, et on imputait volontiers ces crimes aux Espagnols et surtout aux Italiens. La locution *servir à quel-qu'un un plat de figues d'Espagne* se trouve non seulement en français mais en hollandais et en danois. Rabelais nous raconte que Grandgousier entre autres choses mangeait »provision de saulcisses, non de Bouloigne (car il craignoit ly boucon de Lombard), mais de Bigorre, de Lonquaulnay, de la Brene et de Rouargue« (I, chap. 3). *Boucon* est emprunté à l'it. *boccone* et veut dire proprement 'bouchée', 'morceau', 'friandise'; un *boucon de Lombardie* était un morceau friand de Lombardie ou d'Italie et s'employait au sens de breuvage ou plat empoisonné; l'emploi euphémique a vite déteint sur le mot, et *boucon* a pris à lui seul le sens de 'poison'. Examinons en dernier lieu le mot *poison* qui est aussi une victime de l'euphémisme, et qui a pris au temps de la Renaissance le sens qu'il présente encore de nos jours. C'est un dérivé du lat. *potionem* dont il garde le sens et le genre jusqu'à la Renaissance; au moyen âge on donnait à un malade *une poison* (une potion) pour le guérir, plus tard on a donné *de la poison* à son ennemi pour le tuer. A cause de cet emploi euphémique qui devient de plus en plus général, *poison* perd son sens primitif et devient synonyme de 'venin' dont il adopte aussi le genre. Il est curieux de constater que les deux représentants du lat. *potionem*, *poison* et *potion*, montrent dans la langue moderne des sens tout opposés.

REMARQUE. En allemand le mot *Gift* a suivi un développement parallèle à celui de *poison*. Il est tiré du verbe *geben* et signifie originellement 'cadeau', sens conservé dans les composés *Mitgift*, *Brautgift*.

402. ASSASSINER. Les mots directs sont évités dans l'argot; on les remplace par des termes généraux tels que *apaiser*, *endormir*, *dépêcher*, *expédier*, *étourdir*, *refroidir*, *pâlir*, *descendre*, etc. Ex.: T'es donc frileux d'avoir pâli le pante (Hirsch, *Le Tigre et Coquelicot*, p. 49). Le verbe *tuer*, qui a remplacé *ocire* (lat. *occidere*), est sans doute primitivement un euphémisme. Il continue, selon toute probabilité, le lat. *tutare* (pour *tutari*), protéger. L'abîme qui paraît séparer le sens français du sens latin n'est pas infranchissable. *Tutare* ne signifie pas seulement 'protéger', mais aussi: se défendre d'une chose, parer, repousser, détourner (*tutare pericula*); ce sens nous con-

duit directement à celui de modérer, tempérer, apaiser, éteindre (*tutare famem, ignem, focum*). L'ancienne locution *tuer le feu*, gardée encore dans plusieurs patois, a probablement conservé la signification gallo-romane primitive du verbe, dont la valeur dans la langue commune a été changée, grâce à un emploi euphémique. Pour éviter le mot direct (*ocire* ou *mater*) on s'est servi d'une atténuation, et on a dit 'éteindre un homme'; un parallèle curieux nous est offert par le lat. *extinguere* et l'ancien norrois *slökkva* qui présentent simultanément les deux sens d'éteindre et de tuer. Nous rappelons aussi le verbe nordique *stilla* qui signifie 'tranquilliser' et 'tuer'; on dit en allemand *er hat ihn still gemacht*. L'emploi euphémique de *tuer* a déteint sur le sens ordinaire et la périphrase a fini par devenir l'expression directe (§ 442).

403. VOLER. Le terme direct est très brutal, et on l'évite volontiers; c'est pourquoi dans le langage euphémique *commettre un vol* est remplacé par *commettre une indécatesse* (voir M. Donnay et P. Descaves, *La Clairière*, II, sc. 8). On dit avec une périphrase plaisante de celui qui a volé *qu'il n'a pas toujours eu les mains dans les poches*. Rappelons aussi l'atténuation internationale *sauver la caisse*. Un tel sauvetage est ordinairement accompagné d'une fuite à l'étranger; on dit *partir pour la Belgique* pour: s'enfuir après avoir commis un vol ou fait banqueroute. Au XVIII^e siècle le terme consacré était *s'absenter* (P. Nolhac, *Louis XV et M^{me} de Pompadour*, p. 23). Les voleurs, eux-aussi, n'aiment pas non plus les termes directs; ils se servent de mots tels que *travailler*, *opérer*; comp. les expressions argotiques curieuses *acheter à la foire d'empoigne*, *lever le pied après avoir mangé la grenouille*.

404. TRICHER AU JEU. L'euphémisme brillant *corriger la fortune* provient des Mémoires du chevalier de Grammont; en racontant ses bonnes et mauvaises chances au jeu, l'officier crâne ajoute: »La fortune est redevenue mauvaise, il faut la corriger« (éd. Lescure. Paris, 1889. P. 23), et il s'entend avec Matta pour subtiliser au jeu tout son argent au comte de Caméran. L'expression a fait fortune, et nous ferons voir comment elle a aidé à donner le coup de grâce à la morale des

joueurs (§ 437). Le tricheur s'appelle maintenant *grec* (§ 522), et, par substitution de synonymes, *chevalier de l'Hellade*, *péloponnésien*, et même *philhellène*.

C. CHATIMENTS.

405. Dans toutes les langues on aime à voiler les châtiments, quels qu'ils soient, sous des noms spécieux, tantôt reluisants et tantôt neutres; les initiés ne s'y trompent pas, mais il s'agit de jeter de la poudre aux yeux des autres. Il est toujours gênant d'avoir été en prison, et surtout d'être obligé de l'avouer; aussi les fourbes d'autrefois préféraient-ils dire qu'ils avaient été *logés aux frais du roi*; cela leur donnait même de l'importance. Les peines de mort étaient déguisées de différentes manières. Tandis que les roturiers devaient se contenter d'être pendus, les gentilshommes avaient le droit d'être décapités, d'où le très bel euphémisme *justifier sa noblesse* (§ 360). Tallemand des Réaux raconte que le curé de certain village, ayant appris qu'on avait roué, à Paris, le seigneur de la contrée, franc coquin, monta en chaire et dit à ses paroissiens: « Mes amis, priez pour M. du Fertre qui vient de *mourir de ses blessures!* » On trouve aussi des expressions plaisantes; il y a un certain humour cruel provoqué par la vue du sang et des souffrances; pour beaucoup un homme pendu offre un spectacle cocasse et on s'amuse à le voir *se balancer au bout d'une ficelle*.

REMARQUE. Le grand philosophe Thomas d'Aquin, qui est en même temps le plus grand théologien de l'Occident médiéval, approuve l'emploi de la peine de mort contre les hérétiques et les apostats, mais il se garde bien de dire d'une manière directe, que l'Église tue; il a recours à une litote très diplomatique. Voici comment il s'exprime: « Ad primum ergo dicendum, quod in judicio Dei semper recipiuntur redeunt; quia Deus scrutator est cordium, et vere redeunt cognoscit: sed hoc Ecclesia imitari non potest: præsunt enim eos non vere reverti, qui cum recepti fuissent, iterum sunt relapsi; et ideo eis viam salutis non denegat, sed a *periculo mortis eos non tuetur* (*Summa Theologica*, 2—2. Quæstio XI, artic. IV).

406. Voici quelques termes euphémiques se rapportant aux supplices judiciaires:

1^o **Pendaison.** Tout ce qui se rapporte à la pendaison s'exprime à l'aide de circonlocutions le plus souvent plaisantes. Le

gibet est un *arbre sans feuilles, une jambe en l'air, le credo, une béquille, l'abbaye de Montfaucon*. Le pendu est un homme qui *se balance au bout d'une ficelle ou qui donne la bénédiction avec les pieds*; c'est pourquoi il s'appelle aussi *évêque des champs ou de la campagne*. Celui qui a peur d'être pendu est *chatouilleux de la gorge*. La corde est baptisée *cravate de chanvre* ou *collier de chanvre*, d'où *cravater qn. ou donner un tour de cravate à qn.*

2° **Guillotine** (III, § 189 bis, p. 399). Pour désigner ce « simple mécanisme à décoller » on emploie le terme neutre *la mécanique*; c'est le nom officiel que lui ont donné le bourreau et ses aides. Les journalistes d'aujourd'hui disent *les bois de justice*. Dans l'argot classique des voleurs il s'appelle *la veuve*; *crosser chez la veuve*, monter sur l'échafaud; *épouser la veuve*, être guillotiné. La guillotine s'intitulait aussi *le rasoir national, le théâtre rouge*. Pour être guillotiné on disait *avoir le collet rouge, mettre la tête à la fenêtre, être passé au bac, passer à la lunette, cracher (sa tête) dans le sac, éternuer dans le sac ou dans le son* (allusion au sac de son destiné à étancher le sang du supplicié).

3° **Échafaud**. L'échafaud s'appelait autrefois *abbaye de Monte-à-regret*; le patient était, dans l'argot des malfaiteurs, *chanoine de Monte-à-regret*. Une autre dénomination plus récente est *abbaye de saint Pierre*, parce que l'échafaud était dressé sur cinq pierres, sur la place de la Roquette.

4° **Bourreau**. Ce mot est remplacé par *l'homme cruel, l'opérateur, le faucheur, le maître des hautes œuvres* ou *Monsieur de Paris*. Son valet s'intitule *l'adjoint*. La charrette du bourreau était baptisée par le peuple de Paris *confessionnal à deux roues de Charlot Casse-Bras*. En Allemagne le bourreau est parfois désigné comme *der ungenannte Mann*.

407. PRISON. La prison s'appelait autrefois *le secret* (voir Littré); à côté de cette dénomination neutre on avait aussi les paraphrases pompeuses *la maison du Roi* ou *le logis du Roi*:

Je vous trouve, Monsieur, dans la maison du Roi!

(Corneille, *La Suite du Menteur*, v. 2.)

J'ai peur, si le logis du Roi fait ma demeure,

De m'y trouver si bien . . .

(Molière, *L'Étourdi*, v. 1139.)

Dans les auteurs du XVI^e siècle on trouve l'expression *Château de Saint-Pris* (comp. § 475). On lit dans une comédie de Turnèbe: Je pense que malaisément il pourra entendre à se marier, maintenant qu'il tient garnison dans le chasteau de Saint-Pris (*Les contents*, V, sc. 1). Rappelons aussi les dénominations *justaucorps de pierre*, *pourpoint de pierre*. La prison de Saint-Lazare à Paris s'appelle *l'hôpital* ou *la résurrection*. On dit encore *école préparatoire*, *lycée*, *séminaire*, *maison de campagne*. Comp. *mettre quelqu'un dans un lieu où l'on répondra de lui*, *mener où vous n'avez pas envie d'aller*, *mettre à l'ombre*, *envoyer faire des chaussons de litière*, *mettre en lieu sûr*, etc. Selon les expressions citées le détenu s'est intitulé ou s'intitule tantôt *pensionnaire du roi*, tantôt *collégien*, *ami de collègue*, *ami de pension*, etc.

D. COUPS.

408. Pour tout ce qui se rapporte aux coups qu'on donne ou qu'on reçoit, on se sert volontiers de termes atténuants ayant pour but d'embellir la chose d'une manière ou d'une autre. Celui qui a distribué les coups aime à les représenter comme quelque chose d'agréable et de doux; c'est une sorte d'euphémisme cruel. Celui qui les a reçus, pour ne pas être trop humilié, cherche à faire bonne mine à mauvais jeu et aime à en écarter la brutalité par diverses échappatoires.

1^o **Battre.** Pour *battre* on emploie volontiers des expressions primitivement hypocoristiques; telles sont par exemple *étriller*, *frotter*, *caresser les épaules*; citons aussi des termes d'apparence innocente comme *brosser*, *épousseter*, *donner un tour de peigne*. On disait autrefois *faire suivre par du bois*. Dans un madrigal du »Virgile travesti« de Scarron on lit:

Et ta lyre, en ce temps, comme celle d'Orphée,
Te fera suivre par du bois.

2^o **Coups de bâton.** Les coups de bâton s'appelaient dans l'argot de Paris *jus de cotret*, *huile de cotret*, *salade de cotret*. Le bâton se déguisait sous les noms pompeux *Jean de l'Hous-sine*, *Jean du Houx*.

3^o **Coups de poing.** On désigne les coups dans le visage par les traces qu'ils laissent; en argot une gifle s'appelle

giroflée à cinq feuilles, d'où le verbe *girofleter*; une taloche s'appelle aussi très souvent *un marron*, sans doute par allusion à la couleur qu'arbore la partie contusionnée, d'où *coller des marrons*, *attraper des marrons*; on peut remplacer *marron* par *châtaigne*. Au XV^e siècle on disait *prune* (§ 355). Rappelons aussi les expressions suivantes: *Faire un masque à qn.*, *appliquer une couleur à qn.*, *donner un moule de gant à qn.*, *dégrader le portrait*, *sculpter la figure*.

E. CAS DIVERS.

409. JAMAIS. C'est un mot que, dans certaines circonstances, il est assez désagréable d'entendre. Les créanciers surtout ne l'aiment pas trop dans la bouche des débiteurs; aussi ces derniers sont-ils assez délicats pour l'éviter: ils payeront *la semaine des quatre jeudis* (comp. en espagnol *la semana de tres viernes*), *à la venue des coquecigrues*, *mardi s'il fait chaud*, *à Pâques* ou *à la Trinité*. Ajoutons les expressions suivantes: *Quand les ânes parleront latin*. *Quand les curés ne voudront plus d'offrandes*. *Quand les poules auront des dents*. *Quand les poules pisseront par la patte*. *La semaine où les enfants ne poussent pas* (Zola, *Germinal*, p. 143). *Renvoyer aux calendes grecques*. *Trois jours après jamais*. *Le trente-deux du mois*.

REMARQUE. Voici quelques expressions analogues: esp. *el día de San Juan Niega*, *el día cuando la rana tenga pelos*, *el día del juicio por la tarde*, *á treinta de febrero*; it. *il giorno di San Mai*; all. *am Nimmerleinstage*.

CHAPITRE V.

EUPHÉMISMES DE DÉCENCE.

410. Chaque siècle a son code de bienséance en matière de langage, et chaque siècle ne manque presque jamais de réformer sur ce point les prescriptions du siècle précédent. On assiste ainsi de siècle en siècle à des essais toujours renouvelés pour dégrossir la langue. Dans une de ses lettres (*Ad familiares*, IX, 22), Cicéron observe qu'il y a des mots dont les anciens auteurs se servaient librement et qui sont devenus obscènes de son temps. Dans son livre sur l'éloquence (*De oratore*, III, 164), il fait la même observation, et il cite comme exemples les termes *castrata respublica* et *stercus curiae* qu'il ne serait plus possible d'employer dans le langage civilisé: »Nolo dici morte Africani castratam esse rempublicam, nolo stercus curiae dici Glauciam«. Les littératures de tous les pays et de tous les temps offrent des exemples parallèles. Le monde se répète constamment, et chaque époque s'étonne régulièrement de la liberté de langage qui régnait autrefois. Henri IV et ses courtisans emploient des termes qui deviendront impossibles au grand siècle, et le langage de Molière sera trouvé trop libre au XVIII^e siècle. Dans son sommaire de »Sganarelle ou le cocu imaginaire«, Voltaire observe qu'il y a dans cette pièce »des termes que la politesse a bannis aujourd'hui du théâtre, comme *carogne*, *cocu*, etc.« En analysant »Le Malade imaginaire« il ajoute que le théâtre français »a été asservi à des lois de décence plus rigoureuses que du temps de Molière . . . on n'oserait plus se servir des termes de *filz de putain*, de *carogne* et même de *cocu*; la plus exacte bienséance règne dans les pièces modernes«.

A. CORPS HUMAIN.

411. POSTERIORA. Ce mot, qui n'appartient pas au latin classique, est en lui-même un euphémisme. Isidore écrit dans ses *»Origines«* (Lib. IX, 105, éd. Arevalo, 1790): *»Posteriora vero vocata, quod retro sunt, et a vultu auersa, ne dum alium purgamus, inquinaremus aspectum«*. On dit de même en français *les parties postérieures, le derrière, le fondement*, pour éviter les mots plus crus. Le terme dérivé de *culum* a été mis à l'index (§ 412).

REMARQUE. Comme désignation des *»posteriora«* le parler populaire offre un très grand nombre d'euphémismes surtout plaisants; rappelons les suivants: *Bas du dos, continuation du dos, base, ballon, joufflu, visage sans nez, face du grand Turc, cyclope, département du Bas-Rhin, Prussien, baril de moutarde, moutardier* (Zola, *L'Assommoir*, p. 427), *Saint-Jean-le-Rond, entrée des artistes, faubourg, médaillon, potiron, tabernacle, tirelire, Waterloo, jumelles.*

412. Nous examinerons à part le sort du mot *cul*. Ce mot, dont les auteurs d'autrefois faisaient un emploi très large, est depuis longtemps regardé comme déshonnéte. Depuis la Renaissance les précieux de chaque siècle l'ont tué bravement, mais il relève toujours la tête si l'on peut s'exprimer ainsi; il paraît difficile de tuer un mot qui présente tant de dérivés et dont l'emploi métaphorique est si étendu. Au XVI^e siècle et plus tard *cul* était un terme de mode, désignant certains gros bourrelets dont les dames se servaient pour entourer le corps. Celtophile dans les *»Deux Dialogues«* d'Henri Estienne s'en scandalise en s'écriant: *»Quelle raison y a-t-il qu'un homme ait honte de dire un mot que les dames de la cour, qui ont les bouches tant sucrées, n'ont point honte de dire?«* (*loc. cit.*, I, 272). Henri Estienne s'arrête longtemps sur notre mot qui, comme terme de mode au moins, était parfaitement admis à la cour et dans la société polie. Au sens direct on l'évitait, mais il y en avait qui trouvaient absurde la proscription du mot. Tallemant des Réaux reprochait à la marquise de Rambouillet d'être trop délicate des oreilles: *»On n'oserait, dit-il, prononcer devant elle le mot de cul, cela va dans l'excès«*. Au XVII^e siècle notre mot était en horreur aux précieux et aux précieuses; on le poursuivait même dans les composés et les deux lettres qu'il contient étaient bannis comme élément

syllabique. Rappelons à ce propos les passages suivants tirés du quatrième Éclaircissement de Bayle: »Une dame qui a beaucoup d'esprit, mais qui tient trop de la Précieuse, m'assurait un jour, qu'elle ne se servait jamais de mots qui pûssent laisser une saine idée, et qu'elle disoit avec les personnes qui savent vivre, un *fond d'Artichaut*; un *fond de Chapeau*; une *ruë qui n'a point de sortie*, pour ce que l'on nomme un *Cul de sac*. Je lui répondis, qu'elle faisoit bien; et qu'en cela, je ne manquerois point de l'imiter. J'ajoutai, qu'il y avait pourtant des occasions où l'on étoit souvent obligé de parler comme les autres. Elle me défia de lui en marquer fort honnêtement; et je lui demandai comment elle apelloit dans la conversation ordinaire, une pièce qui valoit soixante sous? Soixante sous, reprit elle. Mais, Madame, comment nommez-vous la lettre de l'Alphabet qui suit le P? Elle rougit; et repartit dans le même temps, Ho, ho! Monsieur, je ne pensois pas que vous dussiez me renvoyer à la Croix de par Dieu« (*Dictionnaire*, IV, 642). Dans le même article Bayle, qui aimait le franc parler, critique les atténuations euphémiques de la manière suivante: »Cette expression, *les parties qu'on ne nomme pas*, est censée fort modeste et fort chaste: cependant elle est aussi significative qu'aucune autre; c'est au fond nommer ce qu'on dit qu'on ne nomme pas; c'est le caractériser de telle force que personne ne peut être en doute de quoi il s'agit«. Les puristes n'ont pas atteint leur but. La lutte dure toujours, notre mot a la vie trop dure, comme le montre le passage suivant d'un petit conte d'Anatole France intitulé »La cravate« (publié dans le recueil *Crainquebille*, *Putois*, *Riquet*, p. 131—132): »Tu sais que monsieur Malorey avait un grand respect de sa personne, et qu'il gardait en toute circonstance beaucoup de dignité. Tu sais qu'il observait exactement toutes les bienséances. Il avait de vieilles façons de dire qui étaient excellentes. Un jour qu'il avait invité nos parents à dîner, il présenta lui-même, pour la deuxième fois, un plat d'artichauts à notre mère, et lui dit: »Encore un petit cu, madame«. C'étoit en user et parler conformément aux meilleures traditions de la civilité et du langage. Car nos anciens ne disaient point: un fond d'artichaut. Mais le terme étoit suranné et notre mère eut grand'peine à ne pas éclater de rire«.

REMARQUE. Dans l'argot de Paris *mon œil* sert comme formule négative (synonyme de *des navets, des nèfles, du flan*). On l'a expliquée comme une abréviation pour *regarde de quelle nuance est mon œil* (L. Larchey), ou *regarde mon œil et tu verras que je ne consens pas* (A. Dauzat). Ces explications sont plutôt ridicules. Selon toute vraisemblance *mon œil* est un remplaçant euphémique pour *mon cul*.

413. TERMES ÉDÉOLOGIQUES. La civilisation moderne qui a banni le nu, a également banni toutes les expressions trop nues; c'est pourquoi les termes édéologiques sont rigoureusement taboués dans la société civilisée. Au moyen âge il en était autrement, et un lecteur de nos jours est à tout moment choqué de la grande liberté d'expression qui règne dans la littérature d'autrefois. Il ne faut pourtant pas croire que le moyen âge n'eût pas son code de bienséance; on protestait à l'occurrence contre les termes indécents. Nous en trouvons un exemple curieux dans le Roman de la Rose où Jean de Meung fait raconter par Dame Raison une histoire scabreuse où elle se sert d'un mot réputé indécent. L'Amant observe sévèrement:

Si ne vous tieng mie a cortoise,
 Quant si m'avés *coilles* nommées,
 Qui ne sunt pas bien renommées
 En bouche a cortoise pucelle.
 Vous qui tant estes saige et bele,
 Ne sai comment nomer l'osastes,
 Au mains que le mot ne glosastes
 Par quelque cortoise parole,
 Si cum prode fame parole.
 Sovent voi néis ces norrices
 Dont maintes sunt baudes et nices,
 Quant lor enfant lavent et baingnent,
 Qu'el les debalsent et aplaingnent,
 Si les nomment-el autrement:
 Vous savés or bien se ge ment.

(Éd. Pierre Marteau. Paris, 1878. Vol. II, v. 7220—34.)

Dame Raison proteste énergiquement contre ces considérations et dit entre autres choses:

Onc en ma vie ne pechié,
 N'encor ne fais-ge pas pechié,
 Se ge nome sans metre gloses
 Par plain texte les nobles choses,
 Que mes peres en paradis
 Fist de ses propres mains jadis.

414. Il est impossible d'examiner ici les euphémismes employés dans le domaine édéologique. Contentons-nous de dire qu'ils sont de nature très diverse. On recourt tantôt à des métaphores dont chaque chapitre de l'œuvre de Rabelais offre des exemples, tantôt à des termes généraux et vagues comme *nature, parties, nudité, pauvreté, membre*; un auteur médiéval parle de *choses nécessaires* (voir Ambroise, *La Guerre sainte*, v. 3697). Même la feuille de vigne dont on couvre la nudité des statues d'hommes, a provoqué des périphrases euphémiques. Henri de Régnier, dans un de ses romans, parle spirituellement de »l'ornement classique qui faisait du Discobole une sorte de vigneron« (*Les vacances d'un jeune homme sage*, p. 46).

REMARQUE. Nous avons déjà fait observer que les termes édéologiques s'emploient comme injures (§ 189). Dans les moments d'emportement l'homme redevient primitif (comp. I, § 79, Rem.), et il recourt à tous les termes que le décorum journalier lui défend. Il lance contre son adversaire des termes regardés ordinairement comme déshonnêtes, et il souligne par là son mépris.

B. AMOUR.

415. Dans aucun autre domaine l'euphémisme n'est aussi nécessaire qu'ici; qu'il s'agisse des brutalités les plus grossières ou des relations les plus sublimes, la vie sexuelle demande toujours un voile qui puisse la défendre contre le regard impertinent des indiscrets. L'euphémisme est là tout prêt à rendre ce service; il fleurit dans toutes les langues, mais il ne présente peut-être nulle part une floraison aussi abondante, aussi gracieuse, aussi riante, qu'en français; il est vrai que le rire devient parfois un ricanement grivois, mais l'esprit gaulois se fait tout pardonner par sa bonne humeur. Dans les euphémismes français il faut aussi admirer l'élégance, qui s'observe même dans les locutions les plus drastiques. On connaît l'expression *avoir les talons courts*; elle est très suggestive et dit les choses d'une manière très réaliste, j'allais dire, plastique; pourtant elle ne pèche pas trop contre la décence, elle est assez voilée pour ne pas choquer et assez claire pour provoquer un léger sourire.

416. Examinons d'abord les périphrases euphémiques qui servent à voiler les termes suivants:

1° **A mans.** Celui qui entretient un commerce illicite avec une femme est son *galant* (tiré de l'ancien verbe *galer*, s'amuser). On a parfois trouvé que ce mot, qui est pourtant à l'origine un euphémisme, disait les choses trop ouvertement; c'est pourquoi on l'a remplacé par des termes atténuants. Au XVI^e siècle on disait, sous l'influence italienne, le *serviteur* d'une femme. Au XVII^e siècle le serviteur fut changé en *ami*. Patru qui signale cette acception particulière du mot cite la chanson :

Car un mary
Sans un amy
Ce n'est rien faire qu'à demy.

Aujourd'hui on dit encore *l'ami de la maison*, et *mon ami* a remplacé *mon amant*. Ce dernier mot avait encore au XVII^e siècle sa signification naturelle: celui qui aime, celui qui est amoureux d'une femme. Dans »Le Misanthrope«
Alceste dit à Célimène: Vous avez trop d'amants qu'on voit vous obséder (v. 459). Ce vers ne contient qu'un reproche morose; de nos jours il serait une injure mortelle: on dit maintenant *l'amant* d'une femme là où Corneille disait *l'adultère* d'une femme. *Amant* garda longtemps son sens primitif dans le langage dramatique, surtout dans l'indication des personnages: l'Amant, payé de retour, s'opposait à l'Amoureux, dont la flamme n'était pas »couronnée«.

2° **Concubina.** La femme qui vit avec un homme en dehors du mariage a eu beaucoup de noms, tantôt grossiers, tantôt caressants. Le terme actuel *maîtresse* est primitivement un euphémisme; les poètes du XVII^e siècle l'employaient pour désigner la femme qui aime un homme et en est aimée sans qu'elle se soit encore donnée à lui. Dans Polyeucte Pauline dit:

Et, comme il est ici le chef de la noblesse,
Mon père fut ravi qu'il me prît pour mattresse.

(I, sc. 3.)

Maîtresse avait ainsi le sens de 'fiancée' ou de 'future', sans quoi Félix n'aurait pas été heureux du procédé de Polyeucte.

3° **Leno.** Le mot *maquereau* (entremetteur, souteneur) est regardé comme grossier, et il faut l'éviter. On se tire d'affaire en recourant, soit à l'abréviation *mac*, soit à la circonlocution métonymique *dos vert* (par ellipse euphémique abrégé parfois

en *dos*); ce nom apparemment énigmatique provient d'une confusion de notre mot avec l'homonyme *maquereau*, qui désigne une sorte de poisson tacheté de vives couleurs, et dont le dos est d'un vert bleu très foncé. On a dit aussi *dos d'azur*, et à l'ancien argot appartient la substitution plaisante *dauphin* (*dos fin*).

4° Libido. Le mot propre *rut* ne se dit ordinairement que des animaux. C'est pour être brutal que Régnier dans sa XI^e satire nous présente »Jeanne tout en rut«. Quand il s'agit d'un être humain, on se sert de termes vagues comme *désir*, *envie*, *souhait*, etc. Rappelons en passant le mot *sensualité*, qui au moyen âge avait gardé sa signification latine: sensibilité; mais au XVI^e siècle, on voit apparaître la signification d'attachement aux plaisirs des sens.

5° Prægnans. On évite souvent de se servir des mots *enceinte* et *grosse*; on dit qu'une femme est *dans une situation intéressante*, ou qu'elle *attend un bébé*. Les termes gouailleurs fourmillent dans l'argot: *s'être fait arrondir le globe*, *avoir un polichinelle dans le tiroir* (§ 133, Rem.), etc.

417. [CORNUTUS]. Pour désigner le mari trompé on emploie en français le mot *cocu*, d'origine douteuse. Ce mot, avec ses dérivés *cocuage* (I, § 120, Rem. 1) et *cocuser* (I, § 69), est maintenant banni du langage civilisé. Les remplaçants, surtout plaisants, fourmillent. Rappelons d'abord quelques expressions métaphoriques qu'on retrouve dans toutes les langues modernes. Le mari dont la femme est infidèle, *porte des cornes*, *a du bois sur la tête* ou tout simplement *en porte*; le mari trompé est donc un *mari boisé* ou *coiffé*, un *cornard*; on l'appelle aussi *bélier*, *cerf*, ou *cousin de Moïse*; il est *logé rue du Croissant*. Parmi les mille autres expressions relevons *confrère de St. Arnoul*, *Vulcain*, *Joseph*. On dit aussi laconiquement *un de plus*, c. à d. un de plus dans le régiment des Georges Dandin. Nous étudierons plus tard *s'appeler Cornélius* (§ 473), *aller en Cornouailles* (§ 472), *passer par Capricorne*; ajoutons la locution *aller à la cour des aides*, qui n'a pas besoin d'explication. Au moyen âge on disait tout simplement *bonhomme*, et cet emploi euphémique transformait en injure un mot à l'apparence si innocente. Dans l'article »boni homines« Du Cange cite le passage amusant que voici: »La quele Jaquete dist au dit

Lorrens en lui présentant à boire: Tenez, bon homme, buvez. Lors le dit Lorrens se prinst à courroucier: Tu as menti comme fausse ribaude, je ne suis pas bon homme, car ma femme est plus prude femme que tu n'es.

418. LUPANAR. Ce mot n'a pas passé en français populaire et on l'a remplacé de différentes manières, surtout par des termes très généraux. On l'a désigné d'abord par *bordel*, qui signifie proprement 'petite maison'. On lit dans un vieux texte cité par Littré: Car qui veit le bordel son veisin alumé, Il ad poür del suen. Quand ce mot eut cessé d'être un euphémisme il fut remplacé par d'autres termes. On dit en français moderne *maison publique* (comp. angl. *public house*, cabaret), *petite maison*, *maison de passe*, *maison de plaisir*, *maison de société*, *maison de tolérance*, *maison close*, ou *maison tout court*. Dans l'argot on trouve *gros numéro* (§ 261) et *Abbaye des s'offre-à-tous*. En Belgique on dit *salon de conversation*. A côté de ces circonlocutions on se sert aussi du mot latin (§ 371). Rappelons aussi l'antiphrase *maison honnête* (§ 376); il y a quelques siècles on disait *lieu d'honneur* ou *logis d'honneur*. Régnier chante la fameuse Macette, »qui s'est aux lieux d'honneur en credit maintenuë» (*Macette*, v. 2). On connaît l'expression poétique de Regnard qui le désigne comme un lieu »où l'honnêteté souffre et la pudeur gémit» (*Le Légataire universel*, III, sc. 8).

REMARQUE. Depuis longtemps *bordel* est regardé comme un mot fort déshonnête. Pourtant Boileau, qui n'aimait pas les euphémismes (§ 364), a cru pouvoir s'en servir. On lit dans l'Art poétique (II, v. 171—172):

Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur.

Selon Brossette, il aurait d'abord écrit:

Heureux si, moins hardi, dans ses vers pleins de sel,
Il n'avoit point traîné les Muses au b

Arnould lui fit changer ces deux vers.

419. MERETRIX. La femme qui se prostitue a été désignée de beaucoup de manières différentes. Aucun des termes latins (*scortum*, *moecha*) n'a passé en français (sur *meretrix*, voir II, § 419, 2, Rem.). Pour les remplacer on a choisi tantôt des termes dépréciatifs, comme par ex. *putain*, mot qu'on ne peut

plus prononcer honnêtement et qui à l'origine paraît signifier tout simplement: la puante, tantôt des termes tout généraux qui très vite ont perdu leur valeur euphémique. Presque tous les mots désignant une jeune fille ont été employés comme des atténuations euphémiques, et de cette manière ils ont forcément perdu leur signification primitive absolument pure ou plutôt neutre. Les mots *bachele*, *mescine*, *garce*, *touse*, *fille* qui rendent primitivement l'idée de *puella* et rien d'autre, ont tous dû servir comme euphémismes, et tout en perdant leur signification primitive, l'emploi qu'on en a fait les a vite salis, et on a dû cesser de les employer comme euphémismes; c'est pourquoi ils se sont succédé avec une rapidité étonnante. Dans l'argot moderne on trouve surtout des termes généraux tels que *fille*, *fille galante*, *petite dame*, *belle petite*, *demoiselle*, *particulière* et *ambulante*, *coureuse*, *marcheuse*, *rouleuse*, *soupeuse*; ajoutons: *boulevardière*, *dossier*, *horizontale*, *momentanée*, *omnibus*, *cocotte*, *grue*, *typesse*, etc. Nous rappellerons en dernier lieu que, par ironie, on a parfois choisi des termes de distinction, tels que *donzelle* (§ 187) et *infante*.

420. Ajoutons une petite série de mots désignant une fille galante ou une prostituée; en les examinant on aura une idée de l'abondance des procédés auxquels on a eu recours pour baptiser déceimment les prêtresses de la «Vénus vulgivaga»:

Catin est primitivement un nom propre; c'est une déformation hypocoristique de *Catherine* (III, § 81); elle s'employait comme nom commun déjà au XVI^e siècle. Dans la langue moderne c'est surtout la terminaison diminutive *-on* qui a présenté une valeur dépréciative, et une femme de mœurs légères s'est appelée alternativement une *Jeanneton*, une *Madelon*, une *Marion* (III, 285, 2).

Cocotte, formation onomatopéique (comp. *coq*, *coco*, *cocorico*) s'emploie comme terme enfantin pour désigner une poule; c'est aussi un terme d'amitié qu'on adresse à une petite fille: *ma petite cocotte*. Comme expression hypocoristique le mot a été appliqué aux filles galantes.

Courtisane, emprunté de l'it. *cortigiana*, signifie proprement 'dame de cour'. L'emploi que fait la langue actuelle de ce mot est un témoignage intéressant des mœurs qui régnaient à la cour des derniers Valois.

Fille. Ce mot a été tellement maltraité par l'usage moderne qu'il est maintenant devenu synonyme de 'prostituée'; on ne peut plus rendre en français le sens du mot puella que par la périphrase *jeune fille*. Guy de Maupassant écrit dans un de ses contes: De jeune fille elle deviendra fille, tout simplement (*Yvette*, p. 14). Le sens péjoratif existe dès le XVI^e siècle: Au logis d'une fille où j'ai ma fantaisie (Régnier, *Macette*, v. 46).

Garce, féminin de *gars*, ancien nominatif de *garçon* (II, § 281, 431). A l'origine c'est un mot tout neutre; une garce était au moyen âge une jeune fille quelconque; l'emploi euphémique qu'on a fait de ce mot l'a tellement dégradé qu'il est devenu un terme exclusivement injurieux et grossier. Le sens ancien s'est conservé dans quelques localités. »C'est une fameuse garce«, est un éloge peu compris que recueillit M^{me} de Staël dans un petit canton du Vendômois (Littré).

Grisette, proprement une sorte d'étoffe grise commune; puis fille de petite condition vêtue de cette étoffe (comp. § 258); enfin jeune ouvrière de mœurs faciles. La petite grisette tendre et sympathique, vit encore dans les poésies de Béranger et d'Alfred de Musset et dans les romans de Murger.

Lorette était au milieu du XIX^e siècle le nom d'une femme galante entretenue. Le mot, créé en 1840 par Nestor Roqueplan, provient du nom du quartier où demeuraient ces dames et dont le centre était l'église de Notre-Dame de Lorette. Roqueplan, Balzac et Gavarni conserveront leur mémoire. On les appelait aussi *Breda-Street*.

C. SCATOLOGIE.

421. Tout le monde sait que *naturalia non sunt turpia*, tout le monde le répète à l'occasion et pourtant tout le monde évite avec soin de nommer les »naturalia« par leur vrai nom. Si l'on est obligé de parler des besoins naturels du corps, il est absolument nécessaire de se servir de mots couverts, d'expressions modérées, de termes vagues qui disent la chose sans la dire. La société polie n'admet pas les mots propres. Dans son »Voyage sentimental en France et en Italie«, Laurence Sterne raconte qu'étant revenu un jour d'une promenade en voiture avec M^{me} de Rambouillet, celle-ci le pria de tirer le

cordons; il lui demanda si elle voulait quelque chose. »Rien que pisser« répondit M^{me} de Rambouillet (Éd. A. Hédouin-Paris, 1887. P. 113). La crudité de cette réponse étonne dans la bouche d'une dame citée comme »irréprochable, vertueuse, et pure de cœur«. Le révérend anglais l'accueillit pourtant avec beaucoup d'indulgence, mais tout le monde n'en ferait pas autant. Les paragraphes suivants montreront les différentes manières dont on cherche à se tirer d'embarras.

422. MINGERE. Pour éviter le mot dont la belle dame française n'avait pas honte de se servir, on a créé la forme hypocoristique *faire pipi* (I, § 121). En dehors du langage enfantin, qui connaît aussi *faire son mince*, *faire une petite commission*, on se sert du verbe *uriner* ou *lâcher* (*gâter*, *faire*) *de l'eau*. Parmi les termes plaisants relevons *lâcher les écluses*. J. Renard s'exprime à mots très couverts quand il nous raconte que Poil de Carotte avant de se coucher prend une première et une deuxième précaution.

423. CACARE. On remplace ordinairement la forme française de ce mot (I, § 208) par le terme général *faire*; rappelons les termes suivants appartenant à la langue verte: (*dé*)*poser une pêche*, *un kilo*, *une sentinelle*, *son bulletin*, *débourrer sa pipe*, *déballer*, *voir Bernard* (allusion irrévérencieuse à saint Bernard, représenté ordinairement avec des tablettes à la main). Les enfants se servent des locutions *faire caca*, *faire son gros*, *faire une grande commission*. On dit aussi *aller où le roi va à pied*, *aller où le roi n'envoie personne*. L'expression *aller à droite* appartient aux employés de commerce. Pierre Loti, en nous racontant l'état où il a trouvé un chat qu'on lui avait envoyé en cadeau, s'exprime ainsi: Kédi-bey, le soir où il me fut offert, était emmailloté en outre dans une serviette de soie, où la frayeur du voyage lui avait fait commettre toute sorte d'incongruités (*Aziyadé*, p. 217).

424. STERCUS. Pour éviter le mot propre que Paul Verlaine à cause de la rime a défiguré en *merte* (I, § 125, 4) et Ubu Roi en *merdre*, on dit: *les cinq lettres* ou *le mot de Cambronne*. On recourt aussi à des substitutions commençant par la lettre *m*. L'exclamation: *Ah, mince alors* est généralement répandue,

ainsi que *mer . . . ci*. Dans l'argot de Paris on dit *miel* et *emmieller*; ce verbe a même été remplacé par *emmener à la campagne*. Citons enfin les expressions suivantes: *la plus fine, une sentinelle, un factionnaire, une tarte, une confiture, un orphelin, un qui fume et qui ne crache pas*. On a donné aux excréments de l'homme desséchés et préparés pour la fumure de la terre le nom de *poudrette*; à cause de cet emploi le mot a perdu son sens primitif; quelques patois seuls lui attribuent encore l'ancien sens général: poussière, terre trop sèche, charbon de bois très menu.

425. LATRINA. On emploie des termes généraux tels que *les lieux, les lieux d'aisances, quelque part, les cabinets, le désert, les commodités, le privé, le n° 100*, etc. Dans la vieille littérature on trouve aussi *le nécessaire* ou *la chambre coie* (Eust. Deschamps). Marguerite de Navarre, dans son «Heptaméron», parle du *lieu où l'on ne peut envoyer sa chambrière*. La langue moderne recourt à des mots étrangers: *water-closet, buen-retiro*, ou à des désignations plaisantes telles que *restaurant à l'envers*. Rappelons enfin une métaphore hardie mais assez guindée de J. K. Huysmans; pour désigner les cabinets, dont il évite le vrai nom, il dit: Les confessionnaux du corps, les pièces aménagées pour déverser ses fuyants secrets (*En rade*, p. 106).

REMARQUE. Dans l'argot des soldats la tinette des latrines s'appelle *Thomas*. L'emploi de ce nom propre est dû à une mauvaise plaisanterie; dans l'hymne de Pâques se trouve le verset: «Vide Thomas, vide pedes, vide manus»; ici *vide*, prononcé à la française, s'est confondu avec *videz*, et la signification de *Thomas* était donc toute donnée. Maintenant *Thomas* a pour collègue *Jules*, dont l'origine n'est pas claire. Au régiment, on se sert couramment des expressions *passer la jambe à Thomas, tirer (pincer) l'oreille à Jules* (comp. § 519).

D. MALADIES.

426. On évite de nommer certaines maladies par superstition (§ 386). Dans d'autres cas le tabou paraît dicté par des raisons de décence ou de pudeur. Il s'agit ici, avant tout, des maladies vénériennes; le mot de *syphilis* doit ainsi être évité et on le remplace généralement par *avarie* ou *maladie honteuse*; on dit aussi *le gros mal, le mal de Naples*. Autrefois les maladies vénériennes se déguisaient sous des noms pittoresques

tels que *galantertes* ou *faveurs de Vénus*. A cause du dégoût qu'inspire *la gale* il y en a qui évitent ce mot; au centre de la France, on l'appelle par antiphrase *la charmante*. Il y a aussi certains esprits délicats qui craignent le mot de *cancer*. Voici ce que raconte Maurice Paléologue de l'auteur d'Éloa qui souffrait de cette maladie terrible: »Son souci de la pudeur et une répugnance instinctive des laideurs physiques l'empêchait de nommer son mal. Quand par hasard il en parlait, il trouvait moyen de l'ennoblir par sa façon poétique de le désigner ou d'en décrire les ravages. Je suis, écrivait-il à un ami, accablé des lassitudes de cette lutte contre le vautour que Prométhée m'a légué. Il me dévore avec une cruauté inouïe« (*Alfred de Vigny*. Paris, 1891. P. 139).

427. L'euphémisme doit aussi voiler un simple mal d'estomac et les remèdes dont on se sert pour le guérir. Soit le mot *clystère*; il est depuis fort longtemps regardé comme déshonnête. Henri Estienne nous apprend que de son temps »en quelques lieux de France on dit un *Servicial*« (*Deux Dialogues*, p. p. Ristelhuber, I, 124). Plus tard on a eu recours à *lavement*, *remède*, *médecine*, *purgatif*, *rafraîchissement*, *bouillon pointu*, et pour 'donner un clystère' on a dit *laver*, *rafraîchir*, *purger*, *nettoyer*. Sur le rapport qui existe entre plusieurs de ces mots, on trouve dans Bayle les considérations suivantes: »On trouveroit moins déraisonnables les caprices de la nouvelle mode, qui, à ce qu'on m'a dit, commence de renvoyer parmi les termes obscènes le mot *lavement* et *médecine*, et de substituer à la place le mot général *remède*. On avoit banni le mot de *clystère* dès qu'on s'étoit aperçu qu'il renfermoit trop de circonstances de l'opération. On avoit substitué le mot *lavement*, dont la signification étoit bien plus générale. Mais parce que l'idée de lavement est devenue spécifique, et qu'elle s'est incorporée avec trop de circonstances, on va l'abandonner pour ne point salir et empuantir l'Imagination, et l'on ne se servira plus que des phrases générales *j'étois dans les remèdes*, *un remède lui fut ordonné*, etc. Cela ne détermine point à penser plutôt à un lavement ou à une médecine, qu'à un paquet d'herbes pendu au cou. J'avoue que ces caprices sont bien étranges, et que si l'on y étoit uniforme ils ruineroient une infinité d'expressions à quoi tout le monde est

accoutumé, et qui sont très nécessaires aux convalescens, et à ceux qui les visitent; car autrement on soutiendrait assez mal la conversation dans leur chambre, et il faudroit recourir à tout le jargon des Précieuses« (*Dictionnaire*, IV, 644).

REMARQUE. C'était autrefois l'apothicaire qui administrait le lavement; c'est pourquoi le mot a subi une dégradation (§ 178). On lui substitue volontiers des périphrases ironiques et humoristiques; on se rappelle M. Fleurant du «Malade imaginaire» *qui n'est pas accoutumé à parler à des visages*. On dit plaisamment *artilleur de la pièce humide, limonadier des postérieurs*.

CHAPITRE VI.

FAUX EUPHÉMISME.

428. Plus une société est polie et esclave des formes plus elle emploie d'euphémismes, et dans les époques de civilisation raffinée ils fourmillent outre mesure et croissent comme des mauvaises herbes. Le style des Précieux et des Précieuses du XVII^e siècle en est parsemé ; on avait en horreur le mot propre, surtout s'il désignait un objet vulgaire ; c'est ainsi qu'on évitait de se servir de mots tels que *balai*, *chandelle* et *chemise*, et ils furent remplacés par des circonlocutions d'une élégance affectée : *l'instrument de la propreté*, *le supplément du soleil*, *la compagne perpétuelle des morts et des vivants*. On n'osait pas dire qu'une femme était en couches ; si on voulait parler « décentement » on disait qu'elle *ressentait le contre-coup de l'amour permis*. Nous avons là un bel exemple d'un euphémisme de Précieuse bien plus choquant que le mot propre. On peut signaler un grand nombre d'expressions euphémiques provenant moins d'un souci de correction dans le langage et de bienséance, que d'une fausse pruderie qui se fait un plaisir de trouver de l'indécence partout, et qui sous le masque de la pudeur s'acharne contre des inconvenances imaginaires. Ces faux euphémismes concernent surtout quelques parties du corps, quelques vêtements, certains animaux et les syllabes soi-disant sales.

429. CORPS HUMAIN. Les tabous signalés plus haut (§ 411ss.) ont leur raison d'être ; il y en a d'autres qui sont le résultat d'une sottise pruderie. Dans la langue actuelle beaucoup de dames évitent de se servir du mot *ventre* qu'elles remplacent par *estomac*. *Cuisse* est également regardé comme un mot déshonnête. Clair Tisseur cite une certaine M^{lle} Bellavoine qui

était du même avis, et qui recommandait à sa nièce de dire mon *fémur* ou mon *os coxal*. Actuellement *nombril* paraît un vocable très inoffensif; autrefois il a été regardé comme déshonnête. Bayle cite dans son »Dictionnaire« (IV, 642, note A) un auteur du XVII^e siècle, qui »blâme cette expression de Malherbe, *elle étoit paroissante jusques au Nombril*: il prétend que ce dernier mot est même de ceux que l'on ne peut plus écrire fort honnêtement . . . Ce mot dans le sens propre, n'appartient qu'aux Médecins et aux Sages femmes qui disent les choses par leur nom; et en cecy, la bienséance et l'honnêteté ne nous permettent pas de les imiter. Ne diroit-on pas qu'il veut ramener la vieille mode, qui ne souffroit pas que l'on prononçât les mots *soulier, pied, lit, haut de chausses*, sans ajouter sous correction, sauf respect, reverence parler. C'étoit un des principaux chapitres de la Civilité puérile, on reconnoissoit à cela les enfants bien élevez: aujourd'hui tout cela passe pour des Marguerites villageoises.»

REMARQUE. C'est surtout en Angleterre et en Amérique qu'on pousse à l'extrême la pruderie d'expression en ce qui concerne le corps humain. Au lieu de *body* on dit *waist*, au lieu de *legs* on dit *benders* ou *limbs*; on parle même des *limbs of the piano* (O. Jespersen, *Growth and Structure of the English Language*. Leipzig, 1912. P. 243).

430. VÊTEMENTS. On évite parfois de parler de certains vêtements de dessous. Les Précieuses, comme nous l'avons vu (§ 428), n'osaient pas nommer la *chemise*; *souliers* et *haut-de-chausses* ont également été défendus. De nos jours on a essayé de bannir *caleçon* et de remplacer ce mot très innocent par *les inexpressibles*. Il faut y voir une traduction du terme anglais *the inexpressibles*. De même on a baptisé le pantalon du nom d'*indispensable*. Ces deux tentatives ont échoué.

REMARQUE. On sait que les Anglais évitent soigneusement le mot *trowsers*, qu'ils remplacent par: *inexpressibles, inexplicables, indescribables, ineffables, unmentionables, unwhisperables, my mustn't-mention-em, sit-upons, sine quâ non*, etc. (O. Jespersen, *op. cit.*, p. 244). Le terme *inexpressibles*, dont le plus ancien exemple date de 1790, a passé dans plusieurs autres langues. Grimm protesta contre *die unaussprechlichen*.

431. ANIMAUX. Il y a certains animaux regardés comme impurs qu'on évite de nommer en langage poli. Le nom du cochon a souvent été taboué. Il y a des auteurs latins (Pelar-

gonius) qui évitent soigneusement le mot *scrofa*, et les Allemands de nos jours regardent *Sau* comme un mot dont il ne faut pas se servir. En France le mot *cochon* a longtemps été exclu du style soutenu. Victor Hugo a protesté contre cette absurdité et il se vante d'avoir appelé le cochon par son nom (I, § 74). Clair Tisseur demande ironiquement: »Pourquoi donc a-t-il écrit dans le Sultan Mourad:

Il vit à quelques pas du seuil d'une chaumière
Gisant à terre, un porc fétide, qu'un boucher . . .

Pourquoi ne pas écrire carrément: »Gisant, un gros cochon tout puant, qu'un boucher . . .«? Eh, mon Dieu parce que *porc fétide* est un »mot sénateur«, et que *cochon puant* est un »mot roturier«. Les mots *pou* et *puce* ne sont pas taboués en France comme dans d'autres pays; on les nomme en général carrément, mais on recourt aussi à des substituts tels que *habitants* et *grenadiers*; on dit aussi *avoir de la compagnie*. Rappelons qu'en latin *pedis*, dont se servent les plus anciens auteurs, a été remplacé par *pediculus* qui est à regarder comme une atténuation hypocoristique: on veut se faire pardonner l'usage du mot en lui donnant une forme diminutive.

432. SYLLABES SALES. Il existe en français quatre syllabes qu'on qualifie de »sales« à cause de leur homophonie avec des mots grossiers. On leur a fait la guerre à plusieurs reprises, et les Précieuses du grand siècle en demandaient le retranchement. C'était là un procédé euphémique très indécemment, et Molière avec son bon sens admirable et toujours éveillé n'a pas manqué de le persifler. Dans »La Critique de l'École des Femmes« Dorante parle des personnes qui se rendent ridicules pour vouloir avoir trop d'honneur et qui découvrent des saletés là où personne n'en a jamais vu. Il ajoute: »On tient qu'il va, ce scrupule, jusqu'à défigurer notre langue, et qu'il n'y a point presque de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve« (sc. 5). Molière revient plus tard dans »Les Femmes savantes« (III, sc. 2) à cette même pruderie qu'il fait prêcher par Philaminte:

Une entreprise noble et dont je suis ravie,
Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
Chez tous les beaux esprits de la postérité,

C'est le retranchement de ces syllabes sales
 Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales,
 Ces jouets éternels des sots de tous les temps,
 Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants.
 Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes,
 Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes.

On évitait ainsi de se servir du mot *écu* qu'on remplaçait par 'soixante sous'. Les Précieuses avaient des précurseurs au XVI^e siècle, à juger par la gouvernante dont parle Montaigne. Il raconte : »Elle lisoit un livre François devant moy: le mot de, *fouteau*, s'y rencontra, nom d'un arbre cogneu: la femme qu'elle a pour sa conduite, l'arresta tout court, un peu rudement, & la fit passer par dessus ce mauvais pas: Je la laissay faire, pour ne troubler leurs reigles: car je ne m'empesche aucunement de ce gouvernement. La police féminine a un train mystereux, il faut le leur quitter: Mais si je ne me trompe, le commerce de vingt laquays n'eust sceu imprimer en sa fantasie, de six moys, l'intelligence & usage, & toutes les consequences du son de ces syllabes scelerées, comme fit cette bonne vieille, par sa reprimande & son interdiction (*Essais*, livre III, chap. 5). Bayle dans son »Dictionnaire« cite un autre exemple aussi brutal de pruderie indécente. Nous le reproduirons ici avec les observations qui l'accompagnent: »J'ai lu quelque part, ce me semble, que la pruderie a été poussée jusques au point qu'on ne disoit pas *j'ai mangé des confitures*, mais *des fitures*. On retrancheroit par ce moien plus de la moitié des mots du Dictionnaire de l'Académie, après quoi les autres ne serviroient plus de rien, car ils manqueroient de liaison, et ainsi l'on seroit réduit à ne s'expliquer que par des signes, ce qui seroit des Obscénitez encore plus scandaleuses et plus dangereuses que celles qui n'entrent que par les oreilles« (IV, 642). De nos jours, on entend dire par manière de plaisanterie »les petites Servatoires« pour désigner les élèves du Conservatoire de Musique et de Déclamation. Rappelons pour finir que Victor Hugo livra à la risée publique son sévère critique (§ 337), le littérateur Cuvillier-Fleury, en l'appelant *Villier-Fleury*.

CHAPITRE VII.

EUPHÉMISME ET MORALE.

433. La question de l'utilité et du droit de l'euphémisme a souvent été discutée. Il est en effet une épée à deux tranchants. Si d'un côté il aide à tourner bien des difficultés, il est indubitable qu'il en crée aussi. L'euphémisme a souvent scandalisé les moralistes, et il a été l'objet de récriminations très fortes. On est allé jusqu'à dire qu'il est immoral : il embrouille les idées en fardant la vérité, en embellissant ce qui est laid et méprisable ; il cherche à excuser le crime et à rendre le vice aimable en les parant de beaux noms, et de cette manière il aide à saper la morale.

434. Examinons d'abord les euphémismes de décence, car il y en a qui ont attaqué même les circonlocutions provoquées par les égards de pudeur les plus naturels. Si nous remontons à l'antiquité, nous voyons que les Stoïciens demandent qu'on appelle chaque chose par son nom en soutenant qu'il n'y a rien d'obscène ni dans la chose ni dans les mots : Si ce qu'on exprime n'est pas honteux, l'expression ne saurait être indécente, et le sage doit parler librement. Ce principe a été discuté par Cicéron dans une lettre à Pétus (*Familiares*, IX, 22), où il se fait le défenseur de la retenue dans le langage contre la liberté des Stoïciens. Il finit par ces mots : »Moi, je reste et resterai fidèle à Platon. La retenue qu'il recommande dans le langage est devenue chez moi une habitude : aussi je mets un léger voile là où les Stoïciens disent les gros mots tout à découvert«.

435. Les Stoïciens n'ont pas trouvé beaucoup d'imitateurs. Dans la littérature française il n'y a guère que Pierre Bayle qui ait protesté contre les euphémismes de décence; il veut qu'on appelle chaque chose par son nom, quelque méprisable qu'elle soit, il veut qu'on se serve des gros mots, et il s'oppose à un euphémisme tel que *courtisane* qui lui paraît dû à une délicatesse mal entendue. Voici comment il raisonne: »Ou le mot de *Courtisane* excite une idée aussi forte que l'autre, ou une idée plus faible. Si c'est le premier, on ne gagne rien, on n'épargne à personne l'horreur d'avoir dans l'esprit un objet infâme: Si c'est le second, on diminue la haine que le public doit avoir pour une prostituée. Mais est-ce une créature qui mérite ce ménagement? Faut-il la représenter sous une idée favorable? Ne vaudroit-il pas mieux aggraver la notion infâme du métier qu'elle professe! Quoi, vous craignez de la rendre trop odieuse? Vous lui cherchez un nom comode, et qui ne signifioit autrefois qu'une Dame de la Cour. On dirait que vous craignez de l'offenser, et que vous tâchez de radoucir les esprits en la désignant sous un nom de mignardise. Ce qui arriveroit de tout cela si l'on agissoit conséquemment, seroit que le terme de *Courtisane* paroîtroit bientôt obscène, et qu'il en faudroit chercher un plus doux. Il faudroit dire une femme qui se gouverne mal, et puis une femme dont on cause, et puis une femme suspecte, et puis une femme qui ne se comporte pas saintement, et enfin prier les Précieuses du plus haut vol d'inventer quelque Périphrase» (*Dictionnaire*, IV, 646). Nous retenons des déclamations un peu pédantes de Bayle ce qu'il dit sur l'inutilité des euphémismes; comp. § 442, 2. .

436. Les euphémismes de politesse, qui se confondent souvent avec les euphémismes de décence, ont également été contestés, et ceux qui concernent les crimes et les vices sont présentés comme particulièrement dangereux. Dans plusieurs pays on n'aime pas à se servir d'un mot tel que *fraude*, et on préfère recourir à la périphrase atténuante *irrégularité*, ce qui a été violemment blâmé comme un signe infaillible d'une morale d'affaires très déplorable. Pour les vices on a fait observer que l'indulgence euphémique est toujours accordée aux classes sociales un peu élevées, jamais aux hommes du peuple.

Cette récrimination est bien fondée, et la littérature française moderne en offre un exemple instructif. On connaît Labosse, ce type magistral d'un vieux débauché; il veut persuader à son jeune neveu qu'il vaut mieux avoir une maîtresse que de jouer. Le neveu répond indigné: »Mais c'est l'excitation à la débauche«, ce qui scandalise l'oncle qui corrige ainsi: *l'invite au plaisir*, en ajoutant: »La débauche, René, c'est le plaisir des gens mal élevés« (*Le vieux Marcheur*). Mercure dans »Sosie« de Rotrou, constate le même état de choses dans les deux vers suivants bien connus:

Le rang des vicieux ôte la honte aux vices,
Et donne de beaux noms à de honteux services.

Il en est de même partout. Dans les littératures les plus diverses, les vices des classes inférieures se montrent dans toute la nudité de leur laideur, tandis que ceux des gens riches sont présentés sous un jour favorable. La »copla« espagnole suivante montre bien les tendances peu démocratiques du langage euphémique:

Quando se emborracha un pobre,
Le dicen el borrachón;
Quando se emborracha un rico:
Qué gracioso está el señor.

437. Il est indéniable que l'euphémisme n'a ses victimes; mais elles ne paraissent pas nombreuses, et elles sont, croyons nous, rarement de bonne foi. Rappelons le gentilhomme français Riccaut de la Marlinière, un des personnages de »Minna von Barnhelm«, drame de Lessing. Il est soupçonné de tricher au jeu, et Minna lui demande anxieusement: »*Falsch spielen? Betrügen?*« Mais il riposte offensé et se défend énergiquement: »Comment, Mademoiselle? Vous appelez cela *betrügen*? Corriger la fortune, l'enchaîner sous ses doigts, être sûr de son fait, *das nenn die Deutsch betrügen? Betrügen! O, was ist die deutsch Sprach für ein arm Sprach, für ein plump Sprach!*« On n'ôte pas la honte au vice en lui prêtant un beau nom. Tout ce qu'on peut dire c'est que l'euphémisme peut aider le vicieux à se relever à ses propres yeux; celui dont la morale est déjà tarée se plaît à présenter ses actions comme moins blâmables en les déguisant sous quelques beaux noms

qui tranquillisent sa conscience; de cette manière l'euphémisme devient en effet une sorte d'hommage que le vice rend à la vertu. Ce n'est que pour les consciences faibles et les simples d'esprit que le changement de nom influera sur la conception de la chose. Un *bordel* reste bordel, qu'on l'appelle *maison honnête* ou *salon de conversation*; personne ne s'y trompe, et il serait puéril de dire qu'en se servant des locutions citées, on veut approuver ou ennoblir l'amour qui se vend et qui s'achète.

438. La riche floraison d'euphémismes que possède la langue française a souvent été constatée par les auteurs étrangers; ils en ont fait tantôt une louange, tantôt un blâme. Voici quelques réflexions du célèbre auteur et prédicateur allemand B. Schupp (1610—1661) à propos du mot *Hure*: »Les Allemands lourds et grossiers qui ignorent ce qu'est la politesse, ont accoutumé d'employer cette expression incivile; et quand ils voient une femme engageante dans ses paroles, ses gestes et ses manières, ils disent aussitôt que c'est une catin. En France, où se trouve la vraie civilité et la vraie courtoisie, on appellerait cette femme *maîtresse* ou *femme galante*«. Le texte allemand porte: »*Die grobe plumpe Teutschen, welche nicht wissen, was Höflichkeit sey, pflegen dieses grobe Wort zu gebrauchen, und wann sie ein Weibsbild sehen, das freundlich in Worten, Wercken und Gebärden ist, sagen sie alsbald, dasz sie eine Hure sey. In Frankreich, da die rechte Civilität und Höflichkeit ist, nennet man sie eine Maîtresse oder eine galante Dame*«. Comme contraste de cet hommage rappelons que dans »*Wilhelm Meisters Lehrjahre*«, Aurélie proteste indignée contre les périphrases embellissantes et trompeuses du français; Goethe lui fait dire: »*Le français est bien la langue du monde élégant, digne de devenir la langue universelle, afin que les hommes puissent se tromper et se calomnier les uns les autres, à leur aise (Französisch ist recht die Sprache der Welt, werth die allgemeine Sprache zu sein, damit sie sich nur alle unter einander recht betrügen und belügen können)*!«

REMARQUE. Il est curieux de voir un auteur français renvoyer la balle aux auteurs allemands. Dans »*Philiberte*« d'Émile Augier le chevalier de Talmay s'écrie:

Ces peuples d'outre-Rhin donnent à la pratique
 De la galanterie un tour si poétique,
 Que le vice chez eux, de grands mots revêtu,
 A l'air plus pudibond que chez nous la vertu.

(II, sc. 3.)

439. L'exemple de Boileau (§ 364) nous a montré la nécessité de l'euphémisme. Nous ne le regardons pas comme un mal nécessaire, mais comme un expédient adroit, élégant, et fort utile. Il ne faut pas oublier que c'est grâce à l'euphémisme que plus d'un publiciste, littérateur ou poète audacieux, a pu imprimer ce que chacun pensait et éviter la prison (comp. § 470, s). Mais s'il s'agit de défendre l'euphémisme, rappelons surtout qu'en dernier ressort il est dû à un souci très louable des belles formes. La société polie demande certains égards de langage, et c'est pourquoi une périphrase telle que *maison honnête* et toutes les autres de la même sorte ont leur droit à l'existence. L'euphémisme est une concession aimable, gracieuse et riante faite à l'urbanité. Il provient pour une grande part de cette qualité exquise que les Italiens appellent *cortesia*, et il aide à son tour à la développer. Il constitue une forme particulière de la recherche de la beauté; il sert dans une certaine mesure à embellir la vie.

CHAPITRE VIII.

EUPHÉMISME ET GRAMMAIRE.

440. Nous allons résumer en quelques paragraphes l'influence de l'euphémisme sur la langue française. L'euphémisme affecte la forme extérieure des mots par les déformations qu'elle occasionne (pour les exemples voir § 368); il favorise aussi certaines formations de mots qui jouent un rôle considérable dans les litotes; il influence souvent le sens des mots d'une manière essentielle, et il enrichit et appauvrit tour à tour le vocabulaire.

441. CHANGEMENT DE SENS. Au point de vue sémantique, la question de l'influence de l'euphémisme sur le vocabulaire est assez compliquée. L'euphémisme qui souvent n'est qu'un moyen stylistique, ne change en rien le sens des mots; il ne nous montre qu'un emploi spécial et fortuit d'un mot ou d'une locution. On appelle une hypothèse erronée, *hypothèse brillante* (§ 362), mais *brillant* ne prend pas pour cela le sens de 'faux'. Cependant, il y a des cas nombreux où l'emploi euphémique déteint, pour ainsi dire. Soit le verbe *remercier* qui présente de nos jours, à côté du sens ordinaire, celui de 'congédier', 'destituer': *remercier un employé*. Ce sens date du grand siècle; aucun lexicographe ne le cite avant Furetière (1690); il remarque: »*Remercier* se dit quelquefois à ceux qu'on congédie, qu'on dépossède d'une charge: Ce nouvel Evesque a remercié l'Official, qui étoit établi par son prédécesseur, et en a mis un autre en sa place«. Cet emploi particulier du mot appartient indubitablement au langage euphémique, et il gagne vite

du terrain : la première édition de Richelet de 1680 ne le mentionne pas du tout, mais celle de 1719 l'enregistre sans observation. Comme l'ancien sens du mot subsiste toujours à côté du nouveau, l'emploi euphémique du mot a ainsi contribué à élargir son domaine sémantique.

442. Il arrive que le sens primitif d'un mot disparaisse tout à fait et que l'emploi euphémique l'emporte; le mot cesse par là même d'être un euphémisme et demande parfois à son tour à être remplacé. Exemples: *boucon* (§ 401), *imbécile* (§ 397), *malade* (§ 388), *poison* (§ 401), *poudre* (§ 424), *soûl* (§ 395), *trépasser* (§ 325), *tuer* (§ 402). La victoire de l'emploi euphémique donne lieu aux observations suivantes:

1^o Une expression à l'origine très polie, finit par devenir insolente et grossière. Soit la phrase *je vous ai assez vu*; elle a dû être primitivement une litote atténuante dans le genre de *je ne vous retiens plus*, mais elle est devenue aujourd'hui une expression assez violente, synonyme de: *allez-vous-en, vous m'êtes odieux*.

2^o Une expression à l'origine tout à fait décente finit par devenir indécente. Ce développement péjoratif s'observe surtout dans les expressions et les désignations concernant l'amour et la femme (*amant, maîtresse, fille, bordel, baiser, etc.*). Il faut bien remarquer que dans les domaines indiqués, les euphémismes cessent particulièrement vite d'être des euphémismes. L'euphémisme devient facilement le synonyme du mot qu'il doit remplacer, et au moment où il cesse d'être une circonlocution, il ne peut plus servir d'euphémisme, et il demande à son tour à être remplacé. L'idée déplaisante qu'on a voulu cacher sous un terme neutre et innocent, perce brutalement le voile et le salit: l'euphémisme ressemble ainsi souvent au travail de Sisyphe. C'est en effet une tâche désespérée de vouloir voiler certaines idées et certaines choses; elles sont trop brutales pour pouvoir se dérober à la longue sous le voile léger de l'euphémisme.

443. LITOTE. Ce trope, qui sert souvent d'euphémisme (§ 375), joue un rôle dans la formation des mots. Il est curieux d'observer que les préfixes négatifs *dés-, in-, mal-, mé-*, s'ajoutent toujours aux mots qui présentent un sens favorable,

jamais à des mots qui présentent un sens défavorable. Si l'on examine des termes opposés, tels que *adroit* et *gauche*, *intelligent* et *bête*, *fécond* et *stérile*, on voit qu'on peut tirer des dérivés négatifs des trois premiers mots: *intelligent* — *inintelligent*, *adroit* — *maladroit*, *fécond* — *infécond*, tandis qu'il est absolument impossible de créer des dérivés analogues de *bête*, de *gauche* et de *stérile*. Le caractère euphémique de cet état de choses nous paraît évident: les expressions contenant une opposition contradictoire (*incivil*) paraissent toujours bien moins dures que les expressions qui marquent l'opposition absolue (*grossier*), et c'est pourquoi on recourt souvent à cette litote quand il s'agit de désigner un défaut, une faute ou un malheur. Exemples: *Déloyal, déshonnête, désagréable; inactif, inaffectueux, inattentif, incapable, incivilité, inclément, incommode, incompetent, incompetence, inconduite, inconsistant, incontinent, incontinence, inconvenant, inconvenance, incorrect, incorrection, indécent, indécence, indélicat, indigne, indiscret, indiscretion, indisposé, indisposition, infortune, inglorieux, inhabile, injuste, impur; malaise, malechance, malchanceux, malcontent, malgracieux, malhabile, malhabileté, malheureux, malhonnête, malplaisant, malpropre, malsain; mécontent, mécréant.*

REMARQUE. Comme exemples de formations analogues dans d'autres langues, rappelons pour l'allemand *nichtswürdig, missliebig, unverschämt, Unzucht*.

444. L'euphémisme peut appauvrir le vocabulaire d'une langue en provoquant la mort de certains mots. Chez les peuples sauvages, les mots taboués peuvent finir dans certaines circonstances par disparaître complètement. A Madagascar et ailleurs les chefs et les souverains changent de nom le jour de leur couronnement, et les mots choisis pour former le nom royal deviennent tabous. Ainsi quand une reine prit le nom d'un ver-à-soie *soherina*, ce nom fut exclu du langage courant et remplacé par *zana dandy*, l'enfant de la soie. Les noms de morts peuvent aussi être frappés d'interdiction, et ceux qui portent des noms approchants sont obligés de les changer. On taboue également les noms de lieux, et ils finissent souvent par disparaître.

REMARQUE. Dans une étude très suggestive et originale, M. Antoine Meillet croit retrouver dans le vocabulaire indo-européen plusieurs traces d'anciens tabous. Après avoir constaté que l'ours était commun sur toute l'aire occu-

pée au début de l'époque historique par les langues indo-européennes et qu'il était désigné dans les langues les plus diverses par un nom dont le caractère indo-européen est certain, il fait observer que ce nom manque complètement en slave, en baltique et en germanique; dans ces langues il est remplacé surtout par des qualificatifs et des périphrases, dont le caractère euphémique paraît très vraisemblable; en serbe p. ex. il s'appelle *mèdojed* dont le sens étymologique est «mangeur de miel». Une telle dénomination rappelle beaucoup celles que nous avons signalées plus haut (§ 384), et on est ainsi conduit à supposer que la disparition dans les langues indiquées du nom primitif de l'ours est due à quelque cause tout extérieure, qu'il a été tué par quelque tabou. Pour appuyer cette hypothèse ingénieuse, M. Meillet rappelle qu'un autre groupe de langues, le finno-ougrien, n'a aucun mot commun pour désigner l'ours, et que les dénominations de cet animal bien connu de tous les peuples qui parlent ces langues, y sont ou empruntées ou périphrastiques et analogues à celles du slave, du baltique et du germanique. M. Meillet a cherché à démontrer dans le vocabulaire indo-européen plusieurs autres traces d'anciennes interdictions linguistiques; en examinant les mots servant à désigner le serpent, le crapaud, la souris, l'œil, le côté gauche, etc., il explique leur inexistence dans certaines langues comme l'effet d'un tabou.

445. L'euphémisme n'a guère conservé ses qualités meurtrières dans les sociétés civilisées, et il faut lui attribuer une place très modeste parmi les facteurs qui déterminent l'extinction des mots.

1° Un mot disparaît dans les cas où son emploi est interdit pour des raisons superstitieuses; c'est ainsi que *moustelle* a disparu devant *belette* (§ 385).

2° Un mot disparaît dans les cas où il offre une certaine ressemblance phonétique avec un autre mot dont l'emploi est interdit pour une raison quelconque. Nous avons déjà rappelé la mort de *morbus* (§ 389); ajoutons ici que le mot *oletum* (oliveraie), dont se sert Caton, a disparu complètement à cause de l'homonyme *olētum* (excrément, saleté), tiré du verbe *olēre*. Pour le français, on trouve difficilement des exemples. Les Précieuses, qui faisaient la guerre aux syllabes sales (§ 432), n'ont pas réussi à tuer *écu*. Les ecclésiastiques emploient journellement avec gravité le mot *concupiscence*. On pourrait se demander si la mort de *fouteau* est due à des raisons euphémiques. C'est peu probable; tout le monde dit *fouet*, et l'euphémisme ne paraît être pour rien dans la disparition des dérivés de *fagus* devant *hêtre*.

446. On sait que chez les peuples sauvages les femmes ne se servent pas toujours de la même langue que les hommes. On a émis beaucoup d'hypothèses pour expliquer ce fait. Selon nous le langage spécial des femmes a surtout son origine dans différents tabous, occasionnés par la position sociale qu'elles occupaient. Comme beaucoup de choses permises aux hommes étaient défendues aux femmes, on peut aussi supposer que beaucoup de mots étaient taboués pour les femmes en leur qualité de femmes, et il est très possible que l'euphémisme ait pu jouer un rôle dans l'établissement de leur langage. Dans les sociétés civilisées les femmes se servent de la même langue que les hommes. Pourtant, si l'on examine la chose de plus près, on découvre vite que les deux sexes ne s'expriment pas toujours de la même manière, qu'il y a, dans leur parler, des différences qui, pour être peu importantes, ne sont pas négligeables (voir § 129 et § 153). Ces différences, peu étudiées jusqu'à présent, proviennent des particularités qui distinguent et différencient les deux sexes au physique et au moral; elles portent sur la prononciation, la syntaxe, et surtout le vocabulaire. Nous parlerons ici seulement du vocabulaire. Il est moins riche, moins varié que celui des hommes, et il présente un caractère nettement euphémique. L'euphémisme paraît naturel aux femmes: elles ne jurent pas, et elles reculent devant beaucoup de mots qui n'effraient pas les hommes. M. A. Meillet a signalé un dialecte serbe où les femmes évitent de se servir du nom ordinaire du bœuf (*kurják*, qui signifie aussi 'penis'), et recourent par convenance à d'autres expressions. Par l'exemple cité plus haut (§ 421) on peut juger de l'effet déconcertant que produit une dame qui s'exprime sans atténuation euphémique. Rappelons que ce sont les femmes qui soignent et élèvent les tout petits enfants, ce qui amène un emploi constant de termes hypocoristiques et d'euphémismes. L'influence adoucissante des femmes se révèle aussi hors de la chambre d'enfants; c'est pourquoi nous croyons qu'elles ont joué un rôle direct ou indirect dans la création et dans la propagation de beaucoup d'euphémismes de décence.

LIVRE HUITIÈME.

ASSIMILATION.

CHAPITRE I.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

447. L'assimilation sémantique a son point de départ dans des conformités phonétiques. Deux idées ou deux choses n'ont souvent entre elles qu'un rapport lointain et vague ou peut-être aucun rapport du tout; cependant, si leurs symboles sonores présentent une certaine similitude, celle-ci suffit pour établir le lien délicat d'une association d'idées. On constate en effet à tout moment comment un mot en évoque un autre qui lui ressemble, et la ressemblance de sons amène à sa suite toutes les représentations liées au mot. Un exemple des plus gracieux et en même temps des plus instructifs se trouve dans les quelques remarques aphoristiques qui servent d'introduction à un recueil de poésies d'Edmond Rostand; l'aimable poète y fait savoir au lecteur pourquoi il a donné à son recueil le titre de »Musardises«. Voici à peu près ce qu'il dit: A cause de différentes similitudes phonétiques ce nom suggère beaucoup d'idées étrangères au sens primitif du mot. *Musardise* ou *musardie*, comme on disait autrefois, ne rappelle pas seulement le verbe *musarder*, perdre son temps à des riens, rêvasser; il nous fait aussi voir un homme qui flâne le *musseau* en l'air, ce qui est bien le fait du poète; et il nous fait penser aux anciens *musards*, certains bateleurs et jongleurs, provençaux d'origine, qui s'en allaient de par le monde en récitant des vers. Si »Les Musardises« contiennent aussi des poésies mélancoliques, il ne faut pas s'en étonner, puisqu'en

langue wallonne *muzer* a pour sens : être triste. En effet aucun titre ne convient mieux à un recueil de poésies, quand on se souvient que Huet, le savant évêque d'Avranches, faisait venir *musardise* de *Musa*, qui, comme on le sait, signifie 'la Muse'. Telles sont les réflexions du poète. Elles nous montrent d'une manière pittoresque de quelle vie multicolore s'anime un mot sous l'influence de correspondances phonétiques.

448. L'influence d'une similitude phonétique se manifeste dans la sémantique de beaucoup de manières, dont nous indiquerons ici les principales :

1^o Elle peut changer le sens d'un mot. *Souffreteux* (dér. du lat. *suffractus*) rappelle *souffrir*, et cette conformité a amené un détournement du sens primitif : un homme *souffreteux* était autrefois un homme besogneux, c'est maintenant un homme un peu souffrant. Ce phénomène s'appelle étymologie populaire, terme peu heureux. Pour les détails, voir § 451 ss.

2^o Elle peut amener l'aplanissement complet entre deux mots et provoquer ainsi la création d'homonymes ; au moyen âge *estelon* (poteau) s'est réglé sur *estalon* (§ 463). Le changement de forme peut être accompagné d'une confusion sémantique. Pour les détails, voir § 462 ss.

3^o Elle peut donner momentanément à un mot un sens tout différent du sens ordinaire. Ce phénomène se retrouve souvent dans le langage euphémique. Quand on disait au XVII^e siècle qu'un homme *avait de la menthe* dans son jardin, on voulait dire par là d'une manière voilée et discrète qu'il ne disait pas la vérité : *menthe* devait rappeler *mentir*. Ce procédé sera étudié ici sous le nom de ›substitution‹ (§ 470 ss.).

4^o Elle peut influencer la valeur d'un mot, la rehausser ou la dégrader. *Délirer* dérive du lat. *lira*, et signifie proprement 'sortir du sillon' ; beaucoup mettent le mot en rapport avec *lyrique* et *lyrisme*, et cette noble extraction lui prête nécessairement un certain éclat. *Béat* offre une évolution contraire : *avoir un air béat* est une expression à éviter, car *béat* fait penser à la fois à *bête* et à *bouche bée* ; *bénin* semble avoir subi un peu la contagion de *benêt*.

5^o Elle peut provoquer certaines croyances ou superstitions. *Fièvre* rappelle *février*, d'où la croyance suivante recueillie dans les Deux-Sèvres : ›La tisane de violettes n'est bonne pour la

fièvre que si les fleurs sont cueillies dans le mois de février» (E. Rolland, *Flore populaire*, II, 169). Pour les détails, voir § 476 ss.

REMARQUE. Les similitudes phonétiques font des victimes dans tous les âges; les enfants subissent leur influence peut-être plus facilement que les adultes, mais les combinaisons enfantines ne laissent pas de traces dans la langue. Rappelons une conversation entre un petit garçon et son oncle, lue dans »Le petit journal pour rire« : Mon oncle, est-ce-que les gens de *Menton* sont des *menteurs*? — Non ils mentent comme tout le monde.

449. Les similitudes phonétiques qui prêtent aux mots une apparence de parenté sont la source de beaucoup de jeux de mots. Les diseurs de bons mots et les farceurs en fabriquent à satiété, et on sait qu'au XVII^e siècle la »pointe« était cultivée partout dans la littérature. Même les religieux »prêchaient en bâteleurs«, selon l'expression de Tallemant des Réaux. Camus, évêque de Belley, disait dans un sermon qu'»après leur mort les *papes* deviennent des *papillons*, les *sires*, des *sirons*, les *rois*, des *roitelets*«. Dans son »Art poétique«, Boileau a fait la guerre aux pointes qui furent »de l'Italie en nos vers attirées«, dans un passage mémorable dont voici la fin :

Le madrigal d'abord en fut enveloppé;
Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé,
La tragédie en fit ses plus chères délices;
L'élégie en orna ses douloureux caprices;
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer:
On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la pointe encore plus qu'à leurs belles;
Chaque mot eut toujours deux visages divers;
La prose la reçut aussi bien que les vers;
L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

450. Les manières dont les auteurs comiques se servent des similitudes phonétiques, sont multiples. En voici un exemple très curieux. Parmi les titres de livres énumérés au septième chapitre du premier livre de Pantagruel, figure *Tartaretus: De modo cacandi*. On sait que Pierre Tartaret était professeur en Sorbonne, et qu'il avait composé plusieurs trai-

tés savants; mais comment Rabelais a-t-il pu faire de ce théologien honnête l'auteur d'un traité facétieux de scatologie? C'est bien ici le cas de dire: »Nomen — omen«. Dans l'esprit de Rabelais, Tartaret était tout désigné par son nom pour être l'auteur d'une facétie scatologique: dans l'argot contemporain français et italien, caca re s'exprimait par *tartir*, *tartire*, et on sait ce que Rabelais lui-même entendait par *tartre bourbonnoyse*.

CHAPITRE II.

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE.

451. Nous avons constaté l'influence de l'étymologie populaire sur la forme des mots (I, § 528 ss.) et sur leur orthographe (I, § 99, 100); nous examinerons maintenant le rôle qu'elle joue dans la sémantique. La tendance générale à admettre un lien étymologique entre les mots qui se ressemblent, amène des rapprochements qui peuvent donner à un mot un sens détourné, parfois tout à fait nouveau. Les étymologies populaires ne sont pas rares, mais elles restent ordinairement confinées dans l'argot spécial où elles sont nées, dans le langage vulgaire, familier ou enfantin. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles sont adoptées par la langue commune.

452. Voici quelques étymologies populaires qui ont pris pied dans la langue littéraire:

Éconduire a remplacé la forme médiévale *escondire* (lat. *excondicere*), qui avait le sens de 'refuser', 'excuser' (voir Littré). Sous l'influence de *conduire*, *escondire* a été changé en *esconduire*, *éconduire*, et il a pris le sens de 'conduire hors', 'congédié avec plus ou moins de ménagements'.

Étourneau s'emploie souvent pour 'léger', 'inconsidéré'. Ex. : J'étais si étourneau, que je désirais, très vivement faire partie de cette société de tapageurs (Marbot, *Mémoires*, I, 64). Littré remarque que l'étourneau est pris comme la linotte pour un type de légèreté. Il faut cependant considérer que l'étourneau ne jouit pas, que nous sachions, d'une telle réputation dans les autres pays; il paraît donc plus vraisemblable d'admettre

le résultat d'une influence du mot *étourdi*. En Danemark le nom du bouvreuil (*Dompap*) est devenu synonyme de 'nigaud' à cause d'une confusion de la première syllabe du mot avec l'adjectif *dum*, sot.

Forain (dér. de *foris*, dehors), signifie proprement: qui est du dehors, qui n'est pas du lieu, étranger. Ce sens général autrefois, se retrouve dans les termes obsolètes *tribunal forain*, *prévôté foraine* (audience réservée aux affaires des étrangers; cf. l'angl. *Foreign Office*), *docteur forain* (ne résidant pas au siège de l'Université), *propriétaire forain* (ne résidant pas dans le lieu où ses biens sont situés). De nos jours le lien étymologique entre *forain* et *fors* est brisé, et *forain* est regardé comme un dérivé de *foire* (*feriæ*), d'où le sens nouveau: relatif aux foires. Le *marchand forain*, autrefois le marchand ambulante étranger qui trafiquait dans les villages et les campagnes loin de son domicile, s'est changé en un marchand qui ne vend que dans les foires. On dit aussi *théâtre forain*, *acteur forain*, *école foraine* (école ambulante destinée aux enfants des forains), *la vie foraine*, etc. Le développement du mot a pris une nuance assez péjorative; il est maintenant presque équivalent de 'bohémien', 'vagabond'. Ajoutons qu'à la rigueur il est aussi possible d'admettre l'existence de deux mots *forain*, de deux homonymes; comp. § 42 ss.

Frayeur dérive du lat. *frago rem*; l'ancienne forme française était *freor* et présentait le sens primitif de 'bruit', 'tumulte'. Ex.: Gires entent cele freur (*Vie de St. Gilles*, v. 1864). Ce sens a été changé, de bonne heure, en celui de 'peur soudaine', sous l'influence de *esfreor*, substantif tiré du verbe *esfreer* (voir I, § 7, 11), devenu plus tard *effrayer* (I, § 279, 1).

Hébéter signifie originellement 'émousser'; il paraît avoir pris peu à peu un sens plus vif ou plus aigu sous l'influence du mot *bête*. Si l'on dit *l'ivrognerie hébète l'homme*, le mot est presque synonyme d'*abêtit*.

Miniature est un dérivé, à travers l'italien, du verbe bas-latin *miniare*, écrire ou dessiner avec du *minium*. C'est donc proprement un dessin en vermillon: d'abord lettre rouge des manuscrits anciens, puis lettre ornée et peinte de toutes sortes de couleurs, et enfin sorte de peinture délicate avec des couleurs très fines. Dans la langue moderne le mot a reçu une signification toute nouvelle et très curieuse: chose de petite

dimension (*un torrent en miniature*), et ce développement peut être dû à l'influence du mot latin *minus* et de ses dérivés, tels que *minuscule*, *diminuer*, *minime*, *menu*, *mignon*. Pourtant il ne faut pas oublier que les miniatures étaient généralement des choses de petite dimension; donc une qualité secondaire, non exprimée dans le nom (comp. § 552), a pu prendre le dessus, grâce à l'oubli du sens primitif, et le sens nouveau a pu se développer sans l'influence d'autres mots.

Papillote, dérivé de *papillot*, autre forme de *papillon*, paraît devoir sa signification moderne à *papier*.

Plantureux, pour *plentureux*, est un dérivé du vieux substantif *plenté* (lat. *plenitatem*; comp. angl. *plenty*). Le sens primitif et étymologique de ce mot est: copieux, abondant; encore au XVII^e siècle on parlait d'une *saignée plantureuse*, comme on parle aujourd'hui encore d'un *repas plantureux*. Sous l'influence de *plante*, le mot a fini par se dire presque exclusivement d'un pays riche en toutes sortes de productions et a pris le sens de 'fertile'.

Salope est un mot d'origine obscure; il apparaît au XVII^e siècle et vient peut-être du néerlandais; en tout cas il ne peut pas dériver de *sale*, mais ce mot, ainsi que le mot *salaud*, a fortement influencé sa signification (*Romania*, XXV, 623—624).

Souffreteux, voir § 448, 1.

453. Nous ajouterons à titre de curiosité quelques exemples appartenant exclusivement au langage argotique ou vulgaire:

Gazouiller (d'origine inconnue) a pris le sens de 'puer'. Ex.: Oh! là, là, ça gazouille, dit Clémence, en se bouchant le nez (É. Zola, *L'Assommoir*). Cette signification, si peu poétique et si éloignée du ramage des oiseaux, est due à l'influence du mot *gaz*.

Ouvrable est un dérivé d'*ouvrer* (comp. *ouvrage*, *ouvrier*, *ouvroir*); cependant beaucoup de Français mettent ce mot en relation avec le verbe *ouvrir* (comp. *ouvreur*, *ouvreuse*), et pour eux un *jour ouvrable* est le jour où l'on ouvre le magasin (Bally, *Traité de stylistique*, I, § 69).

Souffrante (pour *soufrante*) se dit en plaisantant d'une allumette (Rigaud); on reconnaît dans ce nouveau sens l'influence du mot *soufre*. Rappelons que les formations en *-en*, *-ant* et

-ante sont fréquentes dans l'argot: *les grimpants, la couvrante, les passants*.

454. NOMS PROPRES. Les noms propres subissent, aussi bien que les noms communs, l'influence toute puissante de l'étymologie populaire. En voici quelques exemples appartenant à la vieille langue et à la langue moderne:

Guillaume a été mis en rapport avec le verbe *guiller* (tromper), ce qui explique le sens de 'niais' attribué autrefois à ce nom: C'est ung Guillaume (Patelin, v. 389). Et tient il les gens pour Guillaumes (*ib.*, v. 772). C'est aussi de ce nom que Jodelle a baptisé le ›bon lourdaut‹, le mari de sa comédie ›L'Eugène‹. En parlant d'Alix, Arnauld dit:

Elle étoit avec un Guillaume,
Ainsi là dedans on l'apelle,
Et autrement le mary d'elle.

(III, sc. 1.)

Guillot. On trouve dans Rabelais (III, chap. 14) et dans d'autres auteurs du XVI^e siècle (H. Estienne, *Deux dialogues*, I, 211) la locution *être logé chez Guillot le songeur*, qu'Oudin explique par 'rêver', 'fantastiquer'. On a cru que Guillot le songeur était un personnage populaire, ce qui est très peu vraisemblable. Nous avons sans doute ici à faire à une création analogue à celle que nous étudierons au § 474, et *Guillot* reçoit sa signification particulière sous l'influence du verbe *guiller*; cette signification est soulignée par le voisinage du mot *songeur*.

Longis, nom propre d'un personnage légendaire, qui aurait percé de sa lance le flanc de Jésus-Christ. Sous l'influence du mot *long*, il s'emploie dans la langue populaire actuelle au sens de 'celui qui est long à faire quelque chose'. Cet emploi remonte haut; on trouve dans une farce du XVI^e siècle: Vostre grand longis De mary (*Ancien théâtre français*, I, 187).

Macchabée. Quelle que soit l'origine de l'expression *danse macabre* (I, § 119, Rem.), le peuple a établi un rapprochement entre *macabre* et le nom des frères Macchabées si connus par la Bible. D'où: *un macchabée*, pour dire un mort, ou plutôt un cadavre; les étudiants en médecine abrègent souvent en *macchabe*. L'argot de Paris attribue aussi à *macchabée* (ou

macabée) le sens de 'souteneur'; il y faut voir l'influence de *maquereau* (§ 416, s).

Nicaise, Nicodème, Nicolas. On a attribué à ces trois noms le sens de 'niais', probablement sous l'influence de *nigaud, nice* et *niais*. Ex.: C'étoit un bon Nicolas qui s'en alet tout devant ly, hurlu, brelu (Cyrano de Bergerac, *Le Pédant joué*, II, sc. 2).

Rébecca, dans le jargon du peuple, est devenu synonyme de *répondeuse*. Ex.: *Voyez un peu cette Rébecca, si elle taira son bec!* Il faut y voir l'influence du verbe *rebéquer*.

Robin, nom propre dérivé de *Robert* (comp. III, § 79); sous l'influence du mot *robe*, dont on l'a cru dérivé, il a reçu le sens de 'homme de robe'. Probablement nous n'avons là primitivement qu'une plaisanterie.

455. C'est par étymologie populaire qu'on arrive parfois à expliquer des mots obsolètes ou rares, des mots dont par conséquent le sens est inconnu ou douteux. Exemples:

Alfange, emprunté de l'esp. *alfanje*, est une sorte de cimeterre mauresque. Le mot figure avec ce sens dans les auteurs du XVII^e siècle. Voltaire aussi s'en est servi; mais il paraît que le vrai sens du mot s'était oublié à son époque, comme le montrent les vers suivants de »L'Orphelin de la Chine« :

De nos honteux soldats les alfanges errantes
A genoux ont jeté leurs armes impuissantes.

Ici *alfange* signifie 'troupe', et ce sens surprenant est évidemment dû à une confusion avec *phalange*.

Dramaturge. Un critique du »Journal des Débats« (15 mai 1814) écrit: »Dans ses opinions si fameuses sur le drame, M. Mercier n'était que la caricature de Diderot; on créa, pour caractériser le zèle du disciple, un titre qu'aurait sans doute rejeté l'enthousiasme du maître, tout exalté qu'il était. M. Mercier fut appelé *dramaturge*; qualification comique qui semble désigner moins une doctrine littéraire qu'une espèce de fanatisme religieux«. On se demande comment le mot *dramaturge* peut impliquer »une espèce de fanatisme religieux«? Il faut sans doute admettre, avec M. L. Clédât, que cette idée est due à un rapprochement inconscient avec *thaumaturge, démiurge* et avec *liturgie* (*R Ph FP*, XVII, 300).

Escalabreux est un vieux mot d'origine espagnole, dont se sert souvent Brantôme, surtout dans le sens de 'désastreux'. Chateaubriand, qui connaissait bien les auteurs de mémoires du temps des Valois, a déterré le vieux mot et s'en est servi dans les »Mémoires d'outre-tombe«, où il écrit: »Mon Gil Blas, grand, maigre, escalabreux«; il semble ainsi lui attribuer le sens de 'dégingandé', 'maigre', comme font également plusieurs lexicographes modernes. Il est possible que Chateaubriand y ait cru voir un rapport avec *échalas*; dans sa phrase en effet, Gil Blas semble se dessiner mince et long comme un échalas.

Ovine. Dans »Les deux héritages« de Prosper Mérimée, Félix, le domestique, trouve sur le bureau de son maître un livre intitulé *Sur l'amélioration des races ovines*, et il s'écrie: »Que diable cela peut-il être? Ovines? Il doit être question d'œuf« (I, sc. 1).

456. On connaît le grand rôle qu'a joué l'étymologie populaire dans la formation des mythes, des légendes, des superstitions et des croyances populaires. Nous rappellerons comme seul exemple le mythe grec concernant la naissance d'*Aphrodite*. Ce nom est d'origine sémitique; c'est une déformation d'*Aschoret* ou d'*Astarté*. En transformant à la grecque le nom de la divinité orientale, on l'a rapproché du mot grec connu *ἀφρός* (comp. I, § 528), et Aphrodite a été comprise comme 'née de l'écume', ce qui a donné naissance aux belles représentations de la déesse d'amour sortant nue des flots, idée absolument étrangère à la déesse sémitique. Dans les paragraphes suivants nous allons examiner si quelque chose d'analogue s'est passé en français; nous allons essayer de constater les quelques cas où le langage, grâce à des rapprochements erronés, a influé sur la pensée humaine et provoqué des idées qui ont amené des croyances de différentes sortes.

457. NOMS DE SAINTS. Les noms de saints, estropiés ou interprétés suivant des étymologies bizarres, constituent une source très féconde de superstitions populaires. On veut comprendre le nom de son saint, et on le rapproche, à tout hasard, de quelque mot appellatif avec lequel il offre une ressemblance phonétique. *Saint Ouen*, qui est la forme française de sanctus Audoënus, rappelle un peu le verbe *ouïr*, et

ce rapprochement phonétique suffit pour établir, dans l'esprit du peuple, un rapport réel entre le saint et le verbe; le nom du saint arrive à déterminer ses fonctions, selon la croyance générale exprimée par la formule: »Nomen — omen«. Ainsi le nom d'Audoënus, se transformant selon les lois de l'évolution phonétique, finit par adopter une forme qui paraît un dérivé quelconque du verbe *ouïr*, et dès ce moment notre saint devient infailliblement le patron des sourds, de ceux qui ne peuvent pas *ouïr*. De cette manière l'étymologie populaire a dans beaucoup de cas déterminé ou provoqué le culte du saint et ses fonctions.

458. Exemples de noms de saints interprétés par étymologie populaire:

Saint Aignan (17 nov.) est réputé pouvoir guérir la *teigne*, évidemment à cause du changement que le nom du saint a subi dans la bouche du peuple, où il est devenu *Saint Teignan* (comp. I, § 491, e).

Sainte Avoye (Hedvigis). La forme française du nom de cette sainte, duchesse de Pologne, a été comprise comme un dérivé du verbe *avoyer*, mettre dans la bonne voie. Dans un livre d'heures du XV^e siècle se trouve une

Devote oraison à sainte Avoye
Qui les gens aide et avoye.

Saint Boniface remédie au marasme qui amaigrit la face.

Saint Bruno rappelle par son nom le *brun* (maladie charbonneuse du grain), ce qui a fait naître la superstition exprimée dans le dicton franc-comtois suivant:

Si tu sèmes à la Saint-Bruno (6 octobre)
Ton blé sera abruné.

Saint Clair et *sainte Claire* sont invoqués contre les maladies des yeux, pour qu'on voie clair; ils procurent également un temps clair et serein. Ajoutons que *sainte Claire* est devenue la patronne des blanchisseuses.

Saint Cloud (Clodoaldus), dont la fête est le 7 septembre, est invoqué contre les *clous* ou furoncles.

Saint Corneille est parfois représenté entouré de vaches ou de bœufs; il est le patron des bêtes à cornes. Notre saint, qui était pape, est ordinairement représenté avec les insignes

des souverains pontifes; à ces insignes on a ajouté une corne à corner qu'il tient à la main.

Saint Eutrope (Eutropius) est réputé guérir les *hydropiques*. On peut citer aussi une autre superstition causée par le nom. Près de Fontaines (Haute-Loire), se trouve la fontaine de saint Eutrope, patron du village. Les gens *estropiés* vont en pèlerinage à cette fontaine, et dans le pays le saint est appelé *saint Estropié*.

Saint Expédit. On fête ce saint le 19 avril. Sa vie est peu connue; on croit que Sanctus Expeditus fut martyrisé en Arménie, peut-être sous Dioclétien. Dans les temps modernes il est devenu, comme le dit l'inscription de sa statue à Lourdes, le patron des «causes pressées»; un saint Expédit doit être en état d'*expédier* vite les affaires des croyants, et les pèlerins de Lourdes l'intitulent familièrement: L'Expéditionnaire de la très Sainte Vierge.

Saint Fiacre est réputé guérir le *fi* (maintenant *fic*), principalement, selon Henri Estienne, celui qui vient au fondement.

Saint Genou (Genulphus) est invoqué contre la goutte, parce que, comme l'observe H. Estienne, cette maladie se loge volontiers au genou.

Saint Léger (Leodegarius). A Malmedy on croit que ce saint *allège* (rend léger) les personnes trop obèses. Dans quelques contrées, les paysans tirent parfois présage du nom de ce saint, comme le montre le dicton franc-comtois suivant:

Quand on sème à la Saint-Léger (2 octobre)
Le blé est léger.

En provençal moderne on se sert du nom de notre saint comme substitution (comp. § 473): *Anueg es Sent-Leugier M'es degreu d'aco d'ier*.

Saint Léonard ou *Saint Liénard*, selon la superstition vulgaire, *lie* et *délie*; c'est pourquoi on l'invoque dans de très graves maladies, afin que le malade guérisse ou soit vite délivré de ses souffrances. Dans l'église paroissiale de Mellerai, au diocèse de Chartres, il y avait autrefois une chaîne de fer attachée à la muraille proche un autel de saint Liénard, avec laquelle on liait par le milieu du corps les hommes et les garçons, les femmes et les filles, tandis qu'on leur disait les Évangiles de saint Liénard (Thiers, *Traité des superstitions*). A

Malmedy on croit que notre saint *délie* les enfants noués (contrefaits) et délivre les prisonniers. Déjà au XV^e siècle il était invoqué comme le patron des prisonniers :

Beuveurs, si leurs deniers sont cours,
Crieront saint Liénard à secours.

(Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, VII, 209.)

Naturellement il présidait aussi aux accouchements faciles.

Saint Mamert (11 mai) invoqué contre les maladies des seins, des *mamelles*.

Saint Ortaire, ou, comme on dit, *saint Tortaire* (comp. I, § 491, e) guérit les *tortures* (douleurs).

Saint Ouen, voir § 457.

Saint Orban (Urbain) est invoqué à Mers (Indre) contre les *orbillons* (orgelets, maladie des paupières).

Saint Remy (Remigius) est cité comme le patron des débiteurs (1^{er} octobre), sans doute à cause de l'allusion au mot *remis*.

Sainte Soline date des premiers temps du christianisme en Gaule. Son nom a été mis en relation avec *soleil*, comme il ressort de la prière suivante: »O Dieu tout-puissant, faites, nous vous en prions, que par les mérites et les prières de votre bienheureuse vierge et martyre *Soline*, le vrai *soleil* éclaire nos intelligences et dissipe en nos âmes les ténèbres du péché. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il.«

Saint Supplice, Sulpice (19 janv.), invoqué pour les maux qui mettent au *supplice*.

Saint Vincent est devenu le patron des vigneron. On le célèbre le 22 janvier, date étrange pour la fête de ladite corporation, mais qui montre clairement que le choix du patron a été déterminé par la première syllabe de son nom. Par extension, il est devenu aussi le patron des marchands de vin, des cafetiers, des vinaigriers, des inspecteurs de vin.

459. ARMOIRIES PARLANTES. Si l'on jette un coup d'œil sur les écus d'autrefois, on voit que c'est l'étymologie populaire qui a, dans beaucoup de cas, déterminé le choix des armes parlantes. Les armoiries des villes et des bâtiments en offrent beaucoup d'exemples :

Arras avait autrefois dans ses armoiries des *rats*.

Cabasse, ville de Provence, avait dans son blason une *calabasse*.

Corbie; l'abbaye de ce nom avait un *corbeau* dans son blason.

Lyon. Cette ville, dont le nom est d'origine celtique (I, § 4, Rem.), avait autrefois pour armoirie un *lion*.

Reims avait autrefois pour armoirie des *rains* (*ramos*), appelés aujourd'hui *rinceaux*.

460. Les devises de beaucoup d'anciennes familles nobles procèdent également d'une étymologie populaire ou, si l'on veut, d'un jeu de mots reposant sur une fausse analyse du mot. Exemples:

Henri de la Motte. Cette famille bretonne avait pour devise: *Toujours en ris, jamais en pleurs*.

Le Maistre de Socy portait dans ses armoiries trois *soucis* d'or avec la devise: *Au maistre les soucis*.

Lemoyne de la Borderie (Arthur), historien breton connu, inscrivait cette devise sur ses ex-libris: *Qui l'aborde, rit*.

Lenfernat, famille originaire de Brie, avait pour devise: *Qui fait bien, l'enfer n'a*.

Morlaix, famille bretonne, avait pour devise: *S'ils te mordent, mords-les*.

Racine. Cette famille portait dans son blason un *rat* et un *cygne*; le poète ne garda que le second animal.

Santeuil. Le poète de ce nom avait dans son blason une tête d'Argus, semée d'yeux sans nombre (*cent œils*).

Savoie. Le bâtard Jacques de Savoie avait comme devise: *Sans fourvoyer sa voie*.

Toustains, famille normande d'origine scandinave (I, § 13), a donné lieu à la devise suivante: *Tous teints de sang*, allusion aux blessures reçues dans maints combats.

Vaudrey. La devise des Vaudrey en Bourgogne était: *J'ai valu, vaux, et vaudrai*.

461. NOMS DE PLANTES. L'influence exercée par la forme des noms des plantes se montre de plusieurs manières. Tantôt elle a déterminé l'emploi symbolique que font les poètes de certaines fleurs, tantôt elle a provoqué différents usages et coutumes:

Ancolie, corruption du latin des botanistes *aquilegia*. Cette

fleur était chantée par les poètes du XV^e siècle comme symbole de la *mélancolie*; de la même manière s'employaient *souci* et *pensée*. Exemples:

Roussignolet, de tes doux chans
 Tes toy, tu ne me resjouys mye;
 En lieu de ce fay moy presans
 De soucy, pensée, encolle,
 Puisqu' est venue la journée
 Que de plus vivre je suis lasse.

(G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, p. 121.)

De l'ancolie autant j'aime les fleurs
 Que de la rose.

(Marguerite de Navarre, *La Navire*.)

Courette, nom de plante employé à Ruffey, près Dijon. Un bouquet de courettes mis extérieurement à la fenêtre d'une jeune fille pendant la nuit, indique symboliquement qu'elle a perdu son amant par sa faute, qu'elle peut bien courir après lui, mais qu'il est trop tard (E. Rolland, *Flore populaire*, II, 237).

Peuplier. Cette arbre jouissait au temps de la Révolution d'une très grande popularité; quand il fallait planter un arbre de liberté, le choix du peuplier était donné d'avance: grâce à son nom, cet arbre était par excellence l'arbre du *peuple*.

Souci (solsequium). Cette fleur était employée autrefois comme symbole du *souci* (tiré de *soucier*). On en trouvera un exemple plus haut sous *ancolie*. Citons aussi une strophe d'une chanson de noces franc-comtoise:

Le lendemain matin
 Quand vous serez levée,
 Mettez sur votre sein
 Un bouquet de pensées;
 Aux quatre coins du lit
 Un bouquet de soucis.

CHAPITRE III.

CONFUSION ET ABSORPTION.

462. Les mots qui se ressemblent phonétiquement se confondent facilement, surtout s'ils offrent quelque similitude de sens. Les exemples se présentent à tout moment dans la langue parlée: *amener* — *emmener*, *anoblir* — *ennoblir*, *avènement* — *événement*, *conjecture* — *conjoncture*, *émersion* — *immersion*, *éminent* — *imminent*, *éruption* — *irruption*, *flairer* — *fleurer*, *vénéneux* — *venimeux*. On trouve aussi des exemples dans la littérature d'autrefois. Jusqu'au XIX^e siècle il y a eu hésitation entre *consommer* et *consumer* (voir Littré); au temps de Vaugelas on confondait *recouvrer* et *recouvrir* (*Remarques*, I, 71), *affection* et *affectation* (voir *Dictionnaire général*); au moyen âge *baillier* (donner) et *baillir* (gouverner) se prenaient parfois l'un pour l'autre. Dans le latin vulgaire on se servait de *serra* (scie) pour *sera* (verrou); une trace encore vivante de cette confusion se trouve dans le verbe *serrer*, qui remonte à *ser-rare*, dont la forme correcte serait *serare*.

463. Dans quelques cas la confusion de deux mots semblables a pour résultat la disparition de l'un d'eux. Il faut cependant ajouter que ce procédé, qui augmente le nombre des homonymes (§ 42, Rem.), est ordinairement difficile à constater. Exemples:

Barboter. Les dictionnaires attribuent à ce mot deux significations principales, qu'ils font dériver l'une de l'autre: 1^o s'agiter dans l'eau ou marcher dans une eau bourbeuse; 2^o prononcer ou parler d'une manière confuse. En effet, nous avons ici à

faire à deux mots différents. Au moyen âge *barboter* avait le seul sens de 'balbutier' ou 'bredouiller'; nous avons là peut-être un dérivé onomatopéique de *barba*. A côté de ce mot existait *bourber* ou *bourbeter*, s'agiter dans la bourbe; après le moyen âge ce verbe a été englouti par *barboter* qui a ainsi notablement élargi son domaine, et cet élargissement est probablement dû à l'influence du substantif *barbote*, nom d'un poisson qui vit dans la bourbe (voir E. Herzog dans *Z R Ph*, XXXIII, 475).

Bizarre signifiait au XVI^e siècle 'brave', comme le primitif espagnol *bizarro*, et 'violent', 'emporté'. Le sens moderne du mot paraît dû à une confusion avec *bigearre*, mot inusité maintenant mais assez employé autrefois, et qui avait le sens de 'fantasque'; les deux mots se sont confondus: au point de vue formel, *bizarre* a évincé *bigearre*; au point de vue sémantique, c'est l'inverse qui a eu lieu. Vaugelas observe: »*Bigearre, bizarre*. Tous deux sont bons, mais *bizarre* est tout à fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne« (*Remarques*, II, 5).

Étalon, cheval entier, autrefois *estalon*, reproduit le bas-latin *stallonem*, qui remonte au germ. *stall*, écurie. Le mot a absorbé *estelon*, pièce de bois, poteau (dér. de *estel*), et l'a changé en *estalon*, *étalon*, qui a revêtu plusieurs sens techniques dans la langue moderne.

Grésiller, faire du grésil, est un dérivé régulier de *grésil*; il a absorbé l'ancien verbe *grédiller*, brûler à petit feu.

Masse, du lat. *massa*, a absorbé l'ancien terme de jeu *mâsse*: c'est ainsi qu'écrit encore Littré; les dictionnaires plus modernes donnent *masse*. Le terme de jeu remonte au XVII^e siècle, et il est emprunté de l'it. *massa*.

Poisson, animal, du lat. *piscionem*, a absorbé et transformé l'ancien *poçon*, mesure de liquides dér. de *pot*.

464. L'absorption d'un mot s'observe souvent dans les cas où un mot français se rencontre avec un mot étranger à peu près semblable. Nous avons déjà cité *esclavage* (§ 47), qui a englouti *escavage*, ancienne forme française de l'anglais *scavage*. Un autre exemple curieux nous est fourni par *haricot*. Cette légumineuse est originaire du Mexique, où elle s'appelle *ayacot*; la plante a été introduite en France probablement au commencement du XVII^e siècle, tout en gardant son nom mexicain;

cependant celui-ci n'a pas été accepté tel quel en français; *ayacot* a été assimilé au mot *haricot*, ragoût. Les lexicographes ont réuni les deux mots dans un seul article d'où est résulté l'essai souvent répété de trouver un pont sémantique qui réunisse les deux sens. L'absorption est un phénomène qui se constate toutes les fois que deux langues ou deux civilisations se rencontrent. Comp. I, § 525 et III, § 528.

REMARQUE. L'anglais en offre des exemples curieux. Les mots anglo-saxons *dream*, joie, *eorl*, homme libre, noble, *holm*, mer, *ploh*, mesure de terre, ont été assimilés sous Knut le Grand aux mots norrois *draumr*, songe, *jarl*, gouverneur de province, *holm*, petite île, *plógr*, charrue, dont ils ont reçu la signification (comp. O. Jespersen, *Growth and Structure of the English Language*, p. 69).

465. Nous avons constaté que le même mot se retrouve dans plusieurs langues avec des sens divergents (§ 52). Si un tel mot italien ou espagnol, anglais ou allemand se rencontre avec le mot français correspondant, celui-ci peut absorber le mot étranger, d'où résulte un changement de son domaine sémantique. Soit le mot *planteur*; c'est un dérivé régulier du verbe *planter*, et il désigne celui qui plante. Au XVIII^e siècle le mot anglais *planter* est généralement adopté dans les autres langues européennes comme une sorte de terme technique désignant un colon qui cultive des plantations hors de l'Europe; prononcé à la française avec changement d'accent (*Manuel phonétique*, § 135) et assimilation de terminaison (III, § 230), *planter* coïncide avec *planteur* qu'il absorbe, et, en l'absorbant il élargit sa signification. Le nouveau sens spécial a finalement à peu près tué l'ancien. Voici un autre exemple de fusion de mots identiques. Le mot provençal *ballada*, chanson à danser, a été adopté au XIII^e siècle (I, § 17) dans le français du nord, où il est devenu le nom d'un poème composé de trois strophes et d'un envoi. Au temps du romantisme *ballade* a servi à désigner une poésie ayant pour sujet une légende populaire; ce nouveau sens est dû à l'influence de l'all. *Ballade* et de l'angl. *ballade*. Quand on parle des ballades de Villon le mot se réfère à la forme de ses poésies; quand on parle des ballades de Victor Hugo, le mot se réfère au contenu. Enfin l'argot de Paris connaît *ballade*, déguisé sous la graphie *balade*, au sens de 'flânerie', d'où *balader*, *baladeur*,

baladeuse. C'est en effet le même mot que les deux précédents; il paraît emprunté au Midi où *balado* signifie: fête patronale où l'on danse.

466. MOTS ITALIENS. Nous avons signalé quelques cas de contamination formelle entre un mot italien et un mot français (I, § 44, Rem.); nous donnerons ici quelques exemples d'assimilation sémantique entre un mot français et le mot italien correspondant:

Attaquer, variante dialectale d'*attacher*; la signification militaire que reçoit le mot au XVI^e siècle et qui finit par éliminer les autres, est probablement due à l'influence du verbe italien similaire *attaccare*.

Créature désigne parfois celui qui n'est rien que par la faveur de quelqu'un; ce sens est emprunté de *creatura*.

Masse; voir § 463.

Nouvelle; le sens d'historiette a été emprunté, dans la dernière moitié du XV^e siècle, à *novella*; c'est à cette époque que les «novellieri» italiens furent connus, traduits et imités en France.

Rivière, cours d'eau; dans la langue moderne il désigne aussi la côte de Gênes et de Nice et dans cet emploi le mot est calqué sur l'it. *riviera*.

467. MOTS ANGLAIS. Les cas d'assimilation sémantique d'un mot anglais à un mot français sont relativement nombreux; il s'agit ordinairement de termes politiques ou sportifs, et les mots anglais assimilés sont presque tous d'origine française; nous avons ainsi pour le développement sémantique un parallèle curieux du phénomène signalé dans notre «Manuel phonétique», § 138. Exemples:

Adresse; le sens politique de ce mot (*présenter une adresse au ministre, l'adresse au peuple*) est dû à l'influence d'*address*.

Attraction. Depuis le milieu du siècle passé, ce mot s'emploie, surtout au pluriel, au sens de 'ce qui attire'; il y faut voir l'influence du mot anglais *attraction*. H. de Balzac écrit, en 1835, à M^{me} Hanska: Avec cela, trouver des combinaisons, des *attractions*, comme disent les Anglais, pour obtenir la faveur du public, de manière à écraser, par leur supériorité,

les autres journaux (*Correspondance*, dans l'éd. Calmann-Lévy, XXIV, p. 220).

Confort doit le sens de 'commodité', 'bien-être matériel', à *comfort*. Rappelons que le mot anglais est emprunté à l'ancien français.

Entraîner; l'emploi spécial que font de ce mot les hommes de sport (*entraîner un cheval*), s'est développé sous l'influence de *to train*.

Lecture s'est dit quelquefois au sens de 'conférence', à l'imitation de *lecture*.

Planteur, voir § 465.

Réclame, postverbal tiré de *réclamer*, a pris au XIX^e siècle le sens spécial de petit article inséré dans le corps d'un journal, contenant l'éloge d'une marchandise quelconque, et ensuite tout appel à la publicité par prospectus, affichage, etc. Ce sens nouveau est dû au verbe *to reclaim* employé aux États-Unis dans le sens spécial d'appeler l'attention.

Record, postverbal de *recorder*; le sens spécial que présente ce mot dans le langage sportif est dû au mot anglais *record*.

Voter reproduit l'italien *votare*; comme expression politique (*voter une loi, voter des remerciements*, etc.), il provient de l'anglais *to vote*, donner sa voix dans une assemblée.

468. MOTS ALLEMANDS. Les possibilités d'une assimilation sémantique d'un mot allemand à un mot français sont assez restreintes, ce qui s'explique sans difficulté. Les quelques exemples modernes que nous citerons sont dus à l'internationalisme littéraire et scientifique :

Culture s'emploie quelquefois dans la langue toute moderne au sens de 'civilisation'; c'est l'influence de *Kultur* et surtout du mot composé *Kulturgeschichte*.

Lecteur, au sens de maître de conférences indigène enseignant sa langue à l'étranger, est un décalque du mot allemand *Lektor*.

Motif, raison d'agir, a pris aussi le sens de thème, sujet, en parlant d'une œuvre d'art: *Un motif littéraire, musical. Un motif de sculpture*. Ce sens, qui est dû à l'influence de l'all. *Motiv*, s'est développé au XIX^e siècle; on en trouve le plus ancien exemple dans une étude de Bonstetten de 1824 (voir *R Ph F P*, XVII, 296).

Philistin s'est chargé au cours du XIX^e siècle du sens particulier attaché en Allemagne au mot *Philister*. Les Philistins étaient l'ennemi national du peuple élu, et dans l'argot du corps des étudiants en théologie, le mot passa facilement à désigner en général l'homme qui se met en opposition avec l'élite, le bourgeois plat et vulgaire (§ 525).

Restauration ; voir sur ce mot § 309, Rem.

469. MOTS LATINS. Il est rare qu'un mot français ait subi un véritable changement de sens sous l'influence d'un mot latin. Nous citerons comme seul exemple *estrade*. Ce mot signifie d'abord 'route', conformément à son origine (prov. *estrada*); au XVII^e siècle il prend aussi le sens de 'partie élevée', 'échafaud', ce qui paraît dû à l'influence du lat. *stratum* dont Vitruve surtout se servait dans ce sens. Ici l'influence a été durable; dans d'autres cas elle n'est que passagère. Les auteurs classiques prêtent parfois aux mots français le sens des mots latins correspondants; il s'agit ici ordinairement de mots savants, et le sens détourné rend un témoignage éloquent de l'esprit classique de l'époque. Cette sorte de latinisme se rencontre souvent chez Boileau; dans les passages suivants de »L'Art poétique« il a employé *concours*, *fidèle*, *fureurs*, *progrès*, *s'explique*, *dénie* au sens de *concursus* (choc), *fidelis* (à qui on peut se fier), *furor* (délire poétique), *progressus* (succès), *explicat* (se dénoue), *denegat* (refuse):

Fuyez des mauvais sons le *concours* odieux.

(I, v. 110.)

Tout reconnu ses lois, et ce guide *fidèle*

Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

(I, v. 139—140.)

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique

Garde dans ses *fureurs* un ordre didactique,

Qui, chantant d'un héros les *progrès* éclatants,

Maigres historiens, suivent l'ordre des temps!

(II, v. 73—76.)

Son sujet de soi-même et s'arrange et *s'explique*.

(III, v. 304.)

Lui-même, applaudissant à son maigre génie,

Se donne par ses mains l'encens qu'on lui *dénie*.

(III, v. 324.)

CHAPITRE IV. SUBSTITUTION.

470. Voici d'abord quelques remarques sur l'emploi et le but des substitutions :

1^o La substitution appartient surtout au langage plaisant et badin. Rustebuef et Rabelais y ont souvent recouru, et le gavroche de nos jours ne néglige pas ce moyen facile de faire rire. Employée comme plaisanterie, la substitution frappe surtout des mots neutres et tout à fait inoffensifs; on dit dans l'argot de Paris *vice-Versailles* pour *vice versa*. Ordinairement les substitutions figurent dans les locutions à mots couverts. Rappelons *des rideaux de Perse*, pour *des rideaux percés*. Malherbe faisant allusion au bégaiement dont il était affligé, disait qu'il était de *Balbut en Balbutie*.

REMARQUE. Tous les argots offrent des exemples curieux de substitutions. Dans l'argot de l'École polytechnique on dit *c'est le nègre*, en parlant d'un objet remarquable. Pour comprendre l'origine de cette expression énigmatique, il faut savoir qu'on a substitué *nègre* à *nec*, qui est une abréviation de *nec plus ultra*. Le mot substitué est si bien entré dans son rôle qu'on l'emploie aussi au féminin: *j'ai la pipe négresse*, c'est la plus belle pipe et non, comme on pourrait le croire, la pipe la mieux culottée (A. Lévy et G. Pinet, *L'Argot de l'X*, p. 211).

2^o La substitution joue un grand rôle comme moyen euphémique (§ 370). Nous avons déjà signalé des exemples tels que *sangbœuf* (§ 379), *sabre de bois*, *aller à Cornouailles*, etc.; les paragraphes suivants fourniront un très grand nombre d'autres exemples.

3° La substitution est parfois commandée par la prudence. Une des chansons de Béranger »Les infiniment petits« a pour refrain : *Mais les barbons règnent toujours*. Le public comprit tout de suite que *les barbons* n'étaient autres que les *Bourbons* : la chanson fit du bruit, et elle fut pour une bonne part dans la condamnation du poète en 1828. Boileau paraît avoir eu recours à un stratagème analogue. On lit dans son »Art poétique« :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

(IV, v. 39—40.)

C'est bien Pierre Motin que Boileau désigne ici ; mais on ne s'explique guère pourquoi il donne à cet auteur d'épigrammes, mort vers 1615, une place à côté des poètes contemporains, et il faut penser que *Motin* n'était qu'un prête-nom pour l'abbé *Cotin*. Sans doute Boileau n'a pas dû être fâché, tout en nommant l'un, de faire penser à l'autre.

471. NOMS COMMUNS. La substitution d'un nom commun à un autre nom commun a lieu dans un certain nombre de cas, dont nous citerons ici les principaux :

Bavette ; la locution *tailler une bavette* repose sur une allusion à *baver*, qui avait autrefois le sens de 'bavarder'.

Belge s'est substitué à *bête* dans la phrase plaisante *belge comme une oie*.

Boudin ; la phrase *faire du boudin* est un synonyme plaisant de *bouder*.

Culbute remplace dans quelques argots *culotte*. Les soldats surtout aiment cette substitution. Ex. : *Mon pau' ieux, vais t' dire un' bonne chose . . . s' peux pas ertirer ma culbute* (Courteline, *Les Marionnettes de la vie*, p. 13).

Déclinaison ; on disait autrefois *être à ses déclinaisons* pour décliner, baisser (*Ancien théâtre français*, II, 196).

Drapeau se substitue à *drap* dans l'argot actuel de Paris qui donne, plaisamment, à la locution *être sous les drapeaux* le sens de *être sous les draps*, être couché.

Empire se substituait autrefois, dans diverses locutions, au verbe *empirer*. Henri Estienne cite le proverbe : *Le monde va toujours à l'empire* ; dans la littérature du moyen âge on trouve

comme expressions euphémiques *être de l'empire, devenir empire, aller de royaume en empire, etc.*

Gâteau rappelle et remplace *gâter*. Le Ménestrel de Reims raconte que l'empereur Oton, voyant que les Flamands étaient *tournei aus wastiaus* (tournés aux gâteaux, c'est-à-dire en mauvaise posture), tourna bride et s'enfuit. Un père qui gâte ses enfants s'appelle dans le langage hypocoristique actuel un *papa gâteau*; on dit de même une *maman gâteau*.

Guigne; le parler populaire de Paris connaît la locution *vendre des guignes* pour *guigner* (être en déveine).

Houlette rappelait *houlière* (femme débauchée). L'auteur des «Cent nouvelles nouvelles» s'est servi de cette ressemblance phonétique en disant d'une femme qu'elle «estoit tout oultre de la confrarie de la houlette» (n^o 92).

Longaigne, ancien mot trivial, qui signifie 'latrines', 'excréments'. Il est substitué à *long* dans le langage de l'avocat Patelin. Le drapier lui demande: Aulneray-je arrière? Et le gai avocassier qui aime la langue verte et les expressions burlesques et crues, se sert, dans sa réponse, d'une circonlocution pour faire rire le marchand: Nenny ce n'est qu'une longaigne (v. 272).

Menthe rappelle mentir et le remplaçait parfois dans l'ancienne langue. A. Oudin (1640) cite la circonlocution *Il y a de la menthe dans son jardin*, pour: il est menteur.

Oublie rappelle *oublier*; les locutions *manger des oublies* et *jeter dans le sac aux oublies* remplacent ce verbe.

REMARQUE. Des substitutions pareilles se rencontrent dans toutes les langues; donnons-en quelques exemples tirés des langues romanes. On dit en italien: *mangiar l'allodola* (pour *dar lodi*), *dar l'erba cassia* (pour *cacciare*); en espagnol, *vamos á la comedia* (pour *vamos á comer*), *mas me gustan los tomátiles que los dátiles* (pour *más me gusta tomar que dar*).

472. NOMS DE LIEUX. Un mot est souvent remplacé par une locution où figure un nom de lieu qui rappelle phonétiquement le mot à éviter. Exemples:

Angoulême remplace le verbe *engouler* dans les locutions populaires *aller à Angoulême, faire passer par la voie ou la vallée d'Angoulême*. Dans l'argot de Paris *Angoulême* a même pris le sens de 'bouche'; on dit *se caresser l'angoulême*, pour 'faire bonne chère'.

Argenton représente *argent* dans les locutions populaires: *J'ai besoin d'aller à Argenton. Il y a longtemps que je n'ai été à Argenton* (Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, I, 85).

Asnières a été employé comme une substitution de *âne*. Ex.: Je crois que tu as fait ton cours à Asnière (*Ancien théâtre français*, IX, 32), c. à d. que tu es un âne.

Bavière remplaçait autrefois *baver* dans la locution libre *aller en Bavière*, manière de parler pour: baver ou suer la vérole (Le Roux).

Bourges. La locution *aller à Bourges*, employée en parlant des homosexuels, est fondée sur un jeu de mots avec *bougre* (§ 522).

Cachan, qui rappelle *cache*, se trouve dans la locution *aller à Cachan*, citée déjà par Oudin (1640).

Cambray s'emploie dans la locution *aller à Cambray*, qui s'est dit pour aller à la chambre, aller aux lieux d'aisances (voir *Ancien théâtre français*, III, 319).

Clichy rappelle le terme argotique *cliche*, diarrhée; d'où la locution populaire *aller à Clichy* pour avoir le dévoiement.

Conche ou *Conches* est le nom de plusieurs petites localités dont les habitants sont censés souffrir de coliques continues. On cite «les foireux de Conche». Il y a là un jeu de mots sur *conchier*.

Cornouailles, compris comme le pays des *cornes*, est tout désigné pour être la patrie des cocus. *Envoyer à Cornouailles* se disait au XVI^e siècle couramment pour 'tromper son mari'. En voici un exemple tiré de la «Comédie de chansons»:

Mon père et ma mère leur foy ont juré
Que dans six semaines je me marieray
A un vieux bonhomme que je tromperay;
Droit en Cornuaille je l'envoyeray.

(*Ancien théâtre français*, IX, 168.)

On trouve en italien des locutions correspondantes: *portare il cimier di Cornovaglia*, *andare a Corneto*, *mandare a Cornazano*, *navigare a Cornovaglia*.

Cracovie, par son allusion phonétique à *craquer*, *craque*, *craquerie*, est devenu la ville des menteurs. On disait au XVIII^e siècle *venir de Cracovie* et *avoir des lettres de Cracovie*.

Dans l'argot actuel de Paris, *cracovie* s'emploie comme nom commun au sens de 'hâblerie', 'menterie'.

Crevant, nom d'un petit bourg qui se trouve à trois lieues de la Châtre; comme le nom rappelle *crever*, les gens des campagnes voisines ont l'habitude de dire, en parlant d'une personne qui se meurt, ou qui est morte: *Elle va* ou *elle est allée à Crevant* (Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, I, 304).

Galles; au moyen âge ce nom de pays était mis en rapport avec *galois* (joyeux), d'où la locution *être le chancelier du prince de Galles*. Dans la langue moderne, le mot se substitue à *gale*; un *galeux* est *prince de Galles*, une *galeuse* est *princesse de Galles*, et la maladie s'intitule *principauté de Galles*.

Lagny; on disait *être de Lagny*, pour *être lent*. Exemple: Vous êtes de Lagny, vous n'avez pas haste (*Ancien théâtre français*, IX, 29).

Montpensier, qui rappelle *panse*, s'employait dans la vieille langue comme synonyme de 'gloutonnerie'. Rustebuef écrit: Assez aime miex Monpancier que Marseille ne Carlion.

Montretout (Seine-et-Oise). Dans l'argot de Paris on dit *aller à Montretout*, pour aller à la visite; s'emploie en parlant des filles soumises.

Mortagne est tout indiqué pour désigner la ville des morts. On disait au XV^e et au XVI^e siècle *aller à Mortaigne* (*Cent nouv. nouv.*) pour 'mourir', et *envoyer à Mortaigne* (*Ancien théâtre français*) pour 'tuer'. Comp. les locutions italiennes correspondantes: *andare a Mortare* et *visitare il Re di Morea*.

Niort a été mis en rapport avec le verbe *nier*. On trouve déjà dans Noël du Fail (II, 153) la locution *prendre le chemin de Niort*; plus tard on a dit aussi *envoyer à Niort* (refuser), et *ne pas aller à Niort* (avouer devant la justice). Dans l'argot actuel de Paris *niort* est même devenu un nom commun et a pris le sens de 'non' (voir J. Richepin, *Chansons des gueux*, p. 288).

Pampelune, qui rappelle *lune* et *lunatique*, s'employait autrefois dans le sens de 'pays des fous'. Dans la «Comédie des proverbes», le capitaine dit au docteur Thesaurus: Si tu n'avais la caboche bien faite, tu serois déjà à Pampelune (*Ancien théâtre français*, IX, 37). Rappelons aussi que sur le titre de la sixième édition du «Dictionnaire comique» de Le Roux

(1786), le lieu de publication (Paris) est indiqué comme *Pampelune* (voir Brunet et Quérard).

Rouen est devenu la ville des *roués*, c. à d. des malheureux, des déveinards. Dans l'argot actuel de Paris on dit *aller à Rouen* au sens de courir à sa ruine, être sifflé (jargon des comédiens), manquer une vente (jargon des commis de la nouveauté). On a expliqué l'emploi substitutionnel de *Rouen* de différentes manières; il paraît dû à l'influence des mots *roue*, *rouer*, *rouet*. Furetière donne aussi à *rouer* la signification de faire souffrir à quelqu'un beaucoup de douleur, et on lit dans *Le Roux (Dictionnaire comique)*: «On dit qu'on a mis un homme au rouet, pour signifier qu'on l'a déconcerté, qu'il ne sait plus que faire ni que dire.»

Sèvres rappelle *sevrer*, d'où dans l'argot des voleurs *passer à Sèvres*, être sevré de sa partie du butin, ne rien recevoir.

Suède, qui rappelle le verbe *suer*, a été employé dans plusieurs locutions qui font allusion au traitement par la sueur qui s'employait autrefois contre les maladies vénériennes. *Aller en Suède*, manière de parler figurée qui signifie suer la vérole (*Le Roux, Dictionnaire comique*). Quand on dit absolument qu'un homme a sué, on entend qu'il a été traité de la vérole (Furetière).

Surie, ancienne forme collatérale de *Syrie*, s'employait avec la même signification que *Suède*. Exemple: En une demy-heure . . . elles baillent une lettre de change à un homme pour aller en Surie (Tabarin p. p. Georges d'Harmonville. Paris, 1858. P. 134). Leur travail est si pénible qu'ils suent perpétuellement pour elles; ils font des voyages estranges pour ce sexe, ils vont en poste à Naples; de là, passant sur la ligne équinoctiale, où est la zosne torride, ils reviennent, par le pays de Sirie, Suède et Bavière, et tous ces voyages se font sans bouger de leur place (*ib.*, p. 106).

Tournon (rue de). On dit de celui qui est dans une situation difficile ou qui a bu trop de vin qu'il *est dans la rue de Tournon* (allusion à *tourner*).

Versailles s'emploie par jeu de mots dans la locution comique *aller à Versailles*, pour *verser*; Oudin et Furetière en donnent déjà des exemples.

473. NOMS DE PERSONNES. Les noms de personnes s'emploient moins souvent que les noms de lieux dans les locutions à mots couverts. Voici quelques exemples :

Corneilius rappelle *corne*. Exemple : Sganarelle est un nom qu'on ne me dira plus, Et l'on va m'appeler Seigneur Corneilius (Molière, *Sganarelle*, sc. 6). Comp. *Cornouailles* (§ 472).

Donet (Donatus). Le nom du grammairien latin s'employait dans la locution *perdre son Donet*, qui voulait dire : perdre l'habitude de donner, devenir avare. Ex. : Menesterels sont esperdu ; Chascuns a son Donet perdu (Rustebuef, I, 225).

Martin s'employait dans la locution *chanter (parler, plaidier) d'autre Martin*, changer de ton, baisser le ton, rabattre son caquet. Exemple :

Par ma teste, Dant Ysengrin,
 Vos parlerez d'autre Martin
 Ainçois que vos nos eschapez.

(Renart, XXII, 632; éd. Martin.)

Dans cette locution très employée (comp. *Romania*, XIX, 334; XXX, 569), Martin est probablement une substitution à *matire*, matière. On dit encore en Belgique *parler d'autre martin*.

Merri (Medericus). Ce saint, dont le nom se prononce aussi *Marry* (I, § 245), se substituait à l'ancien verbe *marrir* (affliger, maltraiter) et à ses dérivés. On lit dans Clément Marot :

Je fu faict confrere au diocese
 De Sainct Marry, en l'esglise sainct Pris.

(Œuvres p. p. Guiffrey, III, 80.)

Pou (Paulus). L'ancien nom du Saint Apôtre, coïncidant avec l'adjectif *pou* (paucum), dont la forme moderne est *peu*, a été employé quand on voulait parler, à mots couverts, de pauvreté et de misère. Rustebuef, regrettant sa pauvreté au milieu de toutes les richesses de Paris, s'écrie : Il m'i souvient plus de saint Pou Qu'il ne fait de nul autre apôtre (Œuvres, I, 4).

Tristan était regardé comme un dérivé de *triste* (I, § 528, Rem.) et s'employait dans les locutions *chanter de Tristan* (exprimer sa douleur, se plaindre), *faire Tristan* (être triste), *savoir de Tristan* (connaître la douleur).

474. NOMS PROPRES FICTIFS. A l'imitation des locutions citées on en a créé un grand nombre d'autres où l'on s'est servi de noms propres fictifs. On invente des noms de lieux, aussi bien que des noms de personnes. Nous avons déjà cité le pays imaginaire *Balbutie*, dû à Malherbe. Quand aux noms de personnes, il faut surtout rappeler les nombreux saints fictifs. Nous avons vu (§ 457) comment le peuple, en parlant du nom d'un saint, lui crée une fonction qui lui est originairement étrangère; ainsi *saint Vincent* protège tout ce qui se rapporte au *vin*. Par une imitation plaisante de ce procédé en sens inverse, le peuple crée de la dénomination de certaines choses ou de certaines actions des noms de saints; ainsi l'ouvrier qui *touche* de l'argent, invente pour cette action une *sainte Touche*, dame aimable et prévenante, mais absolument inconnue aux hagiographes. Ce procédé de personnification a de tout temps été propre au langage populaire. Oudin (1640) donne les locutions suivantes: *Cela est de saint Peu*, en petite quantité; *cela est de saint Prix*, cela est pris; *faire la sainte Sucrée*, faire l'honnête ou la délicate, etc. Le parler populaire montre toujours une grande prédilection pour un langage coloré, inspiré d'une imagination vive et plastique.

REMARQUE. Vers la fin du moyen âge, plusieurs saints fictifs, tels que *Saint Hareng*, *Saint Oignon*, *Saint Oison*, *Saint Raisin*, *Saint Tortu*, ont fourni l'occasion de facéties connues sous le nom de «Sermons joyeux».

475. La liste des saints imaginaires est assez longue; on en a créé à toutes les époques. Plusieurs de ces saints ont eu la vie tenace; d'autres n'ont joui que d'une existence éphémère. En voici quelques exemples:

Saint Fausset, patron des menteurs, figure dans l'ancienne locution: *Nous sommes tous de la confrérie saint Fausset*.

Saint-Frusquin n'est guère connu en dehors des expressions *manger* ou *perdre son saint-frusquin*, c. à d. son argent. Ce nom de saint est évidemment en rapport avec *frusques* (vêtements), dont l'étymologie n'est pas claire.

Saint Immobile. Nous avons trouvé ce saint dans un roman des frères de Goncourt: *Rester là comme saint Immobile* (*Manette Salomon*, p. 384).

Saint Jamais s'emploie dans la locution *jusqu'à la Saint-Jamais* (comp. § 409).

Saint Lâche figure dans la locution argotique *réciter la prière de saint Lâche*, c. à d. dormir.

Sainte Nitouche. On dit *faire la sainte Nitouche*, et Le Roux (1718) donne l'expression *un air sainte n'y touche*. Cette sainte patronne de l'hypocrisie paraît avoir été créée vers la fin du XV^e siècle et le commencement du XVI^e.

Saint Pançard a été créé du mot *panse*, bedaine, pour personnifier le mardi-gras. H. Estienne parle de ce saint dans son *Apologie pour Hérodote* (éd. Ristelhuber, II, 263), et il cite en même temps *saint Mangeard* et *saint Crevard*. Ajoutons que saint Pançard était invoqué déjà au moyen âge.

Sainte Pétrôle, créée probablement par Bertall qui l'a représentée sur une aquarelle, exposée à Paris en 1888. L'artiste a fait de *pétrôle* une sainte, non pas un saint, peut-être sous l'influence de la terminaison *-ole* qui est le plus souvent féminine (comp. III, § 697).

Saint Potin. Dans le *Journal amusant* (28 juillet 1888, p. 4), on trouve l'expression *faire ses dévotions à la chapelle de Saint-Potin*, c. à d. bavarder.

Saint Pris. On disait autrefois *être de Saint-Pris* ou *Prins* (E. Fournier, *Théâtre français avant la Renaissance*, p. 63), pour : être bien pris, bien attrapé. Plus tard, d'après les *Curiosités* d'Oudin (p. 394), *être de Saint Pris*, c'était être marié; on trouve aussi *être de la confrérie de Saint Pris*. Au temps de la Renaissance, la prison s'appelait le *château de Saint Pris* (§ 407).

Sainte Souffrette, patronne imaginaire des gueux. Dans la sixième *Repue franche* de Villon on lit :

D'autres y en avoit aussi,
Qui aymoient bien besoigne faicte,
Et estoient, de franc cueur transi,
A l'abbaye de Saincte Souffrette.

Sainte Touche, patronne du jour où l'on reçoit ou *touche* ses appointements; de là les expressions: *le jour de sainte Touche*, *c'est aujourd'hui la sainte Touche*. La veille de cette fête est vouée à *sainte Espérance*.

Saint Trottin est devenu le saint de ceux qui aiment mieux faire une promenade que d'aller à l'église; ils vont *chercher les pardons de saint Trottin*. Lorsque les dames des XV^e et XVI^e siècles portaient, sans leurs maris, en pèlerinage à

saint Trottin, elles allaient par la même occasion faire leurs dévotions à *saint Bezet*. Guy Patin remarque dans une de ses lettres: »Ce ne sont pas toujours les pardons [cérémonies d'église] qui font aller les femmes: c'est l'envie de trotter; voilà pourquoi on dit plaisamment que *saint Trottet*, *saint Caquet* et *saint Babil* sont les plus grands patrons de ce sexe dévot. Pour d'autres noms de saints fictifs, nous renvoyons à A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, XI, 302.

REMARQUE. Parmi les saints fictifs figurent aussi des saints érotiques. Il faut nous contenter de rappeler *saint Vital*, chanté au XV^e siècle (Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, VII, 209), digne confrère de *saint Foutin* canonisé par Rabelais.

CHAPITRE V.

RIME ET RAISON.

476. Nous avons montré à plusieurs reprises comment la rime, loin d'être une esclave docile, est une maîtresse impérieuse qui altère la forme des mots et traite avec dédain les règles strictes de la grammaire (I, § 125; II, § 331, Rem., 342, 2, 343, Rem., 485; III, § 675). Nous allons examiner maintenant l'importance de la rime au point de vue sémantique, et nous allons essayer de constater dans quelle mesure la rime, qu'elle soit complète ou incomplète, initiale ou finale, contribue à rapprocher les mots, et comment elle contribue par là à déterminer leur emploi, parfois aussi leur valeur, et à créer des locutions proverbiales. La rime transforme également la valeur des noms propres; elle provoque et entretient des opinions superstitieuses, et elle fait souvent des poètes ses esclaves soumis et humbles. Ajoutons qu'elle prête aux mots un sens nouveau et mystérieux, un sens qui n'existe, pour ainsi dire, qu'à l'état latent, et qu'une formulette populaire suffit pour révéler et dégager.

477. La puissance de l'harmonie phonétique est telle qu'elle en vient même à créer des combinaisons dénuées de sens. Dans »Réponse à un acte d'accusation«, Victor Hugo a écrit:

Et tout quatre-vingt-treize éclata. Sur leur axe,
On vit trembler l'athos, l'ithos et le pathos.

(*Les Contemplations*, I, n° 7.)

Ici *athos* ne peut être que le mont Athos. L'emploi de ce nom propre comme nom commun et comme supplément de

La combinaison consacrée *ithos et pathos* paraît dû à des raisons euphoniques, et c'est le rythme aussi bien que la rime qui ont décidé la création de la nouvelle locution ternaire. A ce propos il est intéressant de rappeler un mot de Gustave Flaubert. Il lisait un jour devant quelques amis »Un cœur simple«. La lecture finie on lui fit observer que le dernier mot d'un alinéa, servant de sujet au suivant, pouvait donner lieu à une amphibologie. Le grand artiste reconnu la justesse de l'observation, s'efforça de modifier la phrase, ne parvint pas à retrouver la sonorité qu'il voulait, et découragé il s'écria : »Tant pis pour le sens; le rythme avant tout!« (*Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*. Paris, 1889. P. LXVI.)

478. RIME INITIALE. Nous avons déjà constaté l'existence d'un certain nombre de formules allitérantes (I, § 510). Ordinairement l'allitération rapproche, soit des synonymes, soit des termes qui se complètent ou s'expliquent: *gros et gras; sain et sauf; qui dort, dîne; la soupe fait le soldat*, etc. L'ancienne locution proverbiale *amis comme cochons* est souvent remplacée par *copains comme cochons*. Il y a coopération entre le son et le sens. Si l'on compare les locutions françaises aux locutions correspondantes étrangères, on voit facilement à quel point le choix des mots et des images dépend de la phonétique. On dit en français *périr corps et cargaison* et en allemand *mit Mann und Maus untergehen*. Un autre exemple curieux est fourni par *promettre monts et merveilles*; en latin on promettait *maria montesque*, ce que font encore les Italiens: *promettere mari e monti*; en espagnol on dit *prometer oro y moro*; en danois *Guld og grønne Skove*. Parfois la recherche d'une harmonie phonétique peut provoquer des expressions dénuées de sens; on dit *ne remuer ni pied ni patte*, quoique le sens demande *ni pied ni bras*, mais l'allitération l'a voulu autrement.

479. RIME FINALE. La rime qu'appelle un mot, suffit pour diriger la pensée et provoquer une comparaison, une image, une correspondance. Voici quelques exemples de locutions qui doivent leur existence à la rime finale: *Sans feu ni lieu. Sans foi ni loi. Dire fait rire, faire fait taire. On commence par voler un œuf, ensuite on vole un bœuf. Ce qu'on apprend au*

bers, dure jusques aux vers. Cheval d'aveine, cheval de peine. Être à pot et à rôt dans une maison. Être à pain et à pot. Beaumarchais a dit: *Métier d'auteur, métier d'oseur*. Le grand rôle que jouent les conformités de sons dans les locutions toutes faites, ressort encore plus clairement des exemples suivants, où les proverbes correspondants étrangers sont donnés à côté de l'exemple français: *L'homme propose, Dieu dispose*; comp. all. *Der Mensch denkt, und Gott lenkt*. *Vouloir c'est pouvoir*; comp. angl. *Where there's a will, there's a way*. *Qui se ressemble s'assemble*; comp. it. *Chi s'assomiglia, si piglia*; angl. *Birds of a feather flock together*; dan. *Krage søger Mage* (ou *lige Børn leger bedst* avec allitération); il est bon d'ajouter que la même pensée s'exprime aussi à l'aide de locutions où la rime ne joue aucun rôle: *Fagot cherche bourrée*. *Pour épouser un singe, il faut être guenon*.

480. Examinons ensuite quelques dictons qui montrent d'une manière toute particulière la forte influence de la rime sur la pensée. Les joueurs de cartes disent: *Qui garde carreau (pour le dernier coup) n'est jamais capot*. Il est évident que le conseil contenu dans ces mots est dû exclusivement au hasard d'une rime: *carreau* amène naturellement *capot*; la règle aurait été toute différente, si le vocabulaire avait pu fournir un mot convenable rimant avec *cœur*, *pique* ou *trèfle*. Ajoutons qu'on dit en allemand: *Wenn man nicht weiss wo, dann spielt man in Carreau*. Nous voyons ainsi que les joueurs, en général assez superstitieux, règlent parfois leur jeu sur les hasards phonétiques de la langue. La rime peut conseiller dans une langue ce qu'elle déconseille dans une autre. On dit en français: *Tout beau, tout nouveau* (ou *tout nouveau, tout beau*). La même locution se trouve dans les parlers provinciaux; on dit à Limoges: *Tout aco nouvel es bel*. La langue favorise ainsi d'avance tous les changements, tous les nouveaux essais, et elle se constitue la protectrice naturelle des progrès. Dans le conte charmant d'A. Daudet «Maître Cornille», les paysans abandonnent les anciens moulins à vent et envoient leur blé aux minoteries à vapeur récemment établies, pleins de confiance dans la vérité de la locution qui, grâce à la conformité phonétique des mots, décrète sans appel que ce qui est nouveau est par là en même temps beau. Dans d'au-

tres langues la rime ou l'allitération tend une main secourable aux réactionnaires; en danois il n'y a que ce qui est vieux qui soit beau (*gammelt og godt*).

481. Un autre témoignage très éloquent de la puissance de la rime est fourni par le nom propre *Grégoire*; comme il rime avec *boire*, on l'a appliqué aux ivrognes, et tout homme qui le porte est plaisamment sensé aimer les liquides. Une chanson à boire de Désaugiers, qui commence ainsi:

J'ai Grégoire pour nom de guerre,
J'eus en naissant horreur de l'eau;

a pour refrain :

Reboire!
Voilà, voilà
Le nec plus ultra
Des plaisirs de Grégoire.

On rencontre souvent dans la littérature l'expression proverbiale: *Il faut faire comme Grégoire et passer son temps à boire*; déjà Sedaine l'employait dans l'ancien opéra »Richard Cœur de Lion«, et les auteurs comiques modernes s'en servent à tout moment. Rappelons une chanson drolatique de Mac Nab:

Privés d'amour, privés de gloire,
Les fœtus sont comme Grégoire
Et passent tout leur temps à boire.

La réputation de soûlerie que la rime assigne en France à Grégoire, revenait dans l'ancienne Rome à *Tibérius*, qui s'employait dans la combinaison »Tiberius—Biberius« (avec allusion à *bibere*).

482. Un mot appelle une rime; cette rime le suit comme une ombre, et elle peut même finir par déteindre sur lui. Pour un mot tel que *sycomore*, qui, dans la langue parlée rime avec *mort*, l'influence de la rime est si forte, que le mot évoque inévitablement l'idée d'un cimetière, tout autant qu'un arbre proprement funéraire comme le cyprès et l'if. Une rime désagréable ou grotesque peut avoir pour résultat la dégradation du mot en question. *Déconfiture* a été autrefois un mot très noble; sa rime trop riche avec *confiture* l'a perdu. Nous avons vu comment *Grégoire*, à cause de la rime malencontreuse avec

boire, est devenu synonyme d'ivrogne, et nous ajouterons que la tyrannie de la rime peut aller jusqu'à créer une mauvaise réputation à un homme absolument honnête. On connaît le sort de *Faret*, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de morale, membre de l'Académie et fort honnête homme; pourtant une rime fâcheuse a pour ainsi dire voilé son honnêteté. Plusieurs de ses contemporains l'ont cité dans leurs vers, et, grâce à son nom, il est toujours mis en rapport avec quelque cabaret. Dans les «Académiciens» (comp. I, § 57), Saint-Évremond lui fait dire par Saint-Amand :

Nous reviendrons tantôt; allons, mon cher Faret,
Trouver, proche d'ici, quelque bon cabaret.

Boileau lui-même ne dédaigne pas la rime à laquelle l'ami de Saint-Amand semble voué (*Art poétique*, I, v. 21), et Faret s'est plaint que la commodité de son nom lui eût valu, contre toute justice, le renom d'un débauché.

483. L'omnipotence de la rime apparaît aussi dans quelques usages populaires et dans quelques superstitions. On se sert dans plusieurs villages d'un langage des fleurs tout particulier: on fait parler les fleurs, non d'après leur couleur, ni leur parfum, ni en vertu d'une symbolique fortuite ou traditionnelle, mais exclusivement d'après la rime qu'évoque leur nom. A Pierrefonds (Oise) on met, la nuit du 1^{er} mai, un bouquet d'œillets à la porte d'une jeune fille pour lui déclarer son amour. Pourquoi des œillets? Pourquoi les œillets sont-ils devenus les messagers discrets d'un jeune amour craintif? Parce que cette fleur reçoit sa fonction de la rime à laquelle se prête son nom: *Œillet — Tu me plais*. A Mollien-aux-Bois (Somme) une branche de sycomore, placée dans la nuit du 1^{er} mai devant la fenêtre d'une jeune fille, indique l'amour constant: *Sycomore — J'l'aime jusqu'à la mort*.

484. Rappelons pour finir que même les poètes les plus grands sont souvent les esclaves de la rime. Marie Guyau a fait observer que Victor Hugo, malgré son génie incomparable, tourne souvent dans un cercle de mots trop étroit: «Toutes les fois qu'il emploie le mot *juif*, il se voit forcé d'amener *suif* pour avoir une consonance parfaite; *lueur* fait venir *sueur*;

trop souvent aussi *tombeau* se lie à *flambeau*, *monde* à *immonde*, etc.; on pourrait trouver par centaines des exemples de ce genre. Si, à toutes ces associations habituelles créées entre les mots par la rime riche, on ajoute les associations nécessaires auxquelles le vers français a toujours donné lieu, — le rapprochement inévitable d'*arbre* et de *marbre*, seules rimes possibles, de *voile* et d'*étoile* ou *toile*, d'*aigle* et de *règle*, de *glauque* et de *rauque*, d'*astre* et de *désastre* ou *pilastre*, etc. etc., — on verra combien la pensée des poètes modernes est forcée de revenir sur elle-même, de se répéter, de se contourner pour se soumettre à des entraves souvent arbitraires. A en croire M. de Banville, si Boileau cherchait la rime «jusque dans les glaces où se perdit le capitaine Franklin», V. Hugo, lui, ne la cherche jamais, c'est elle qui le prend au collet» (*Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, p. 241).

485. Il y a un tout petit nombre de mots qui ont une finale unique et qui par là sont impitoyablement exilés de la rime. Exemples: *absurde*, *algue*, *bulbe*, *camphre*, *cirque*, *coiffe*, *docte*, *gaufre*, *humble*, *hurle*, *morve*, *muscle*, *ogre*, *pampre*, *pauvre*, *poivre*, *quatorze*, *rafle*, *répugne*, *sépulcre*, *silphe*, *simple*, *sourdre*, *triomphe*, *Turc*, *usurpe*. Ces mots sont les cendrillons de la langue, ils restent taciturnes dans leur coin, tandis que les autres mots voltigent et ondoient au gré des fantaisies de l'esprit humain, arrivant parfois à dominer la pensée. Il est dangereux de se jouer aux mots sans rime; on se rappelle l'aventure des deux jeunes personnes qui, voulant mettre un poète dans l'embarras, le priaient de rimer sur *coiffe*:

Vous de qui pour la rime on vante le génie,
Rimez donc avec coiffe. En riant il répond:
C'est chose impossible, mesdames;
Tout ce qui tient à la tête des femmes
N'a, vous savez, ni rime ni raison.

LIVRE NEUVIÈME.
NOMS PROPRES.

CHAPITRE I.
REMARQUES GÉNÉRALES.

486. Il n'y a pas de limite fixe entre les noms propres et les noms communs; ils se confondent constamment. Presque tous les noms propres peuvent s'employer comme noms communs, et beaucoup de noms communs passent au rang de noms propres. Il y a entre les deux groupes une fluctuation continuelle. Les enfants distinguent difficilement les noms propres d'avec les noms communs. En voici un exemple: »La petite fille d'un de mes frères avait appris à connaître un caniche noir du nom de *Mars*. Rencontrant un jour un caniche blanc, elle s'écrie: Tiens, voilà un mars blanc! — Pour elle, le nom propre *Mars* avait le sens qu'a pour nous le nom commun *caniche*; elle avait mal compris le langage de ses parents, généralisé un mot spécial. (P. Passy, *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*. Paris, 1899. P. 10).

487. L'emploi d'un nom commun comme nom propre est un phénomène des plus ordinaires. Citons les noms de famille *Charpentier, Meunier, Lesueur, Leverrier, Letourneur, Blanc, Lenoir, Leroux, Garrigue, Lanson, Molière, La Fontaine*, et les noms géographiques *Pays-Bas, Languedoc, Finistère, Fontaine, Le Bois, Bois-l'Évêque, La Forêt-le-Roi, La Forge, Eaux-Bonnes, Eaux-Vives, Aiguemorte, Aiguenoire, Pont-aux-Moines, Pont-l'Évêque, Pont-Neuf, Pré-Château, Port-Blanc*.

REMARQUE. *Christ* remonte au grec *χριστός*, qui signifie 'oint'; conformément à l'étymologie, jusqu'à la Réforme on a dit uniquement *le Christ*; les protestants au contraire, en font un pur nom propre et se passent de l'article. Ce procédé est tellement caractéristique qu'il a permis aux commentateurs de Rabelais de flairer quelque goût ou senteur d'hérésie dans la forme du salut chrétien qui termine et clôt une lettre de Grandgousier à Gargantua: »Très cher fils, la paix de Christ, nostre Rédempteur, soit avec toi« (comp. Stapfer, *Récréations grammaticales et littéraires*, p. 150).

488. L'emploi d'un nom propre comme nom commun s'observe très souvent. Le Pérou a été regardé comme un pays très riche; c'est pourquoi son nom est devenu synonyme de 'richesse', 'grosse fortune', et on l'emploie dans des phrases comme celles-ci: *Gagner le Pérou* (gagner une immense fortune); *cela n'est pas le Pérou* (cela n'est pas si merveilleux qu'on veut le dire). Pour les noms de personnes, le phénomène est plus fréquent; le nom de *Judas* est, depuis longtemps, passé dans la langue pour désigner un traître.

489. Un mot passe facilement à plusieurs reprises d'un groupe à l'autre. *Prud'homme* est primitivement un nom commun composé; on disait au moyen âge un *preuz d'ome*, homme de bien (comp. *Chanson de Roland*, v. 1288: Co dist Rollanz: Cist colps est de produme). Depuis longtemps le mot s'emploie comme nom de famille; Henri Monnier s'en est servi dans ses »Scènes populaires«, où il a introduit un maître d'écriture très comique, *M. Joseph Prudhomme*, et depuis ce temps-là il s'emploie aussi comme appellatif avec changement de sens; *c'est un Prudhomme* veut dire: c'est un personnage sentencieux et bête. Le sort du mot latin *materia* (pour *materies*), est aussi très instructif. Il est devenu *madeira* en portugais, où il a gardé le sens de bois de construction; les Portugais ont appliqué le mot à une petite île dont les forêts fournissaient beaucoup de bois de construction, et *madeira* est devenu *Madeira*, en français *Madère*. Enfin, de nom propre, notre mot est redevenu nom commun pour désigner le vin que produit cette île.

490. Ordinairement l'emploi appellatif d'un nom propre n'affecte en rien la fonction primitive du mot; pourtant, il peut arriver que cet emploi aboutisse à un changement de

sens complet, et que toute trace de la valeur originaire disparaisse. En voici quelques exemples :

Esclave est primitivement un nom propre de peuple ; il dérive de *Sclavus* (pour *Slavus*), et il est ainsi un doublet de *slave*. Au X^e siècle Othon le Grand fit vendre beaucoup de Slaves qu'il avait fait prisonniers ; comme ces malheureux devenaient des serfs, leur nom perdit son sens primitif et devenait synonyme de 'serf'.

Ladre, autrefois *lasdre* de *Lazarus* (I, § 498, 4), nom du pauvre couvert d'ulcères assis à la porte du riche dans l'Évangile, a reçu le sens de lépreux et d'avare.

Renard, au moyen âge *Renart*, est primitivement un nom d'homme ; il remonte au germ. *Reginhart* (I, § 7, 12). C'est le nom qui fut donné dans une grande composition médiévale à l'animal appelé alors *goupil* (*vulpeculus*, dim. de *vulpes*). Du groupe *Renart goupil* (comp. *Robin mouton*, *Jeannot lapin* dans *La Fontaine*) le déterminant a disparu (comp. § 88), et le déterminé en a pris la valeur et les fonctions ; de cette manière le roman *de Renart* est devenu le roman *du renard*.

491. ORTHOGRAPHE. L'emploi d'un nom propre comme nom commun est souvent indiqué dans l'orthographe par une minuscule. On écrit *Chassepot*, mais un *chassepot* ; *Fontange*, mais une *fontange* ; *Louis*, mais un *louis* ; *Mac Adam*, mais *macadam*. On boit du *chambertin*, on scie du *brésil*, on fume du *maryland* et on joue au *boston*, mais les noms géographiques s'écrivent *Chambertin*, *Brésil*, *Maryland*, *Boston*. Pourtant il n'y a pas de règles fixes, et dans plusieurs cas l'usage hésite.

REMARQUE. D'autres changements orthographiques sont rares ; rappelons *barème* de *Barrème* et *brusquembille* de *Bruscambille*. Il faut encore noter *padou* qui s'écrivait autrefois *padoue* (Oudin, 1642) ; le mot est le même que *Padoue* où se fabriquaient ces rubans.

492. GENRE. L'emploi d'un nom propre comme nom commun est parfois accompagné d'un changement de genre.

1^o Le changement peut être dû à une influence de la terminaison (III, § 664). C'est ainsi qu'on dit *une bourdaloue*, *une caillette*, *une silhouette*, *une poubelle*.

2^o Le changement peut provenir d'une ellipse (III, § 714).

Une batiste est pour une toile Batiste; une béchamel, pour une sauce Béchamel; une wallace, pour une fontaine Wallace.

3° Le changement peut être dû à une influence du mot exprimant l'idée générale à laquelle se rapporte le nom en question. On dit *du brie, du gruyère, du hollandé*, parce qu'on dit *du fromage*. De la même manière s'expliquent *du bourgogne, du champagne, du madère*, dont le genre masculin est dû à l'influence du mot *vin*. Notons encore *un havane, un terre-neuve, un corinthe blanc, une houdan*, etc.

4° L'analogie paraît aussi jouer un rôle. On dit *du Sèvres*, ce qui a pu déterminer l'emploi masculin de *Saxe* dans *du vieux saxe, des saxes exquis* (malgré *la porcelaine*).

493. Quelques mots présentent les deux genres. Le vin de Champagne est ordinairement du masculin: *du champagne frappé*; on dit pourtant *de la fine champagne*, et il y a ici peut-être influence du mot *eau-de-vie*. *Hollandé*, employé comme nom commun, est du féminin: *acheter de la hollandé* (sorte de toile), *vendre de la hollandé au boisseau* (sorte de pomme de terre); mais on dit *du hollandé*, quand il s'agit du fromage.

REMARQUE. Dans quelques cas il y a discordance entre les indications des dictionnaires. On trouve ainsi *un brusquembille* (Bescherelle), et *une brusquembille* (Littré).

CHAPITRE II.

NOMS DE PERSONNES.

494. Le développement des noms propres de personnes donne lieu aux observations générales suivantes :

1° Un nom de personne s'emploie comme nom commun pour désigner celui ou celle qui a les mêmes qualités que le porteur primitif du nom. Par un *tartufe*, on comprend un homme qui se conduit de la même manière hypocrite que le *Tartufe* de Molière, tout comme on désigne par un *amadis* un amant chevaleresque qui rappelle le chevalier errant et galant *Amadis*. Pour les noms propres devenus appellatifs grâce à une assimilation phonétique, voir § 454.

2° Un nom de personne, employé comme nom commun, en vient à désigner un objet qui a un rapport quelconque avec le porteur du nom. Un *chassepot* est un fusil, inventé et construit par *Chassepot*; un *riflard* est un parapluie comme celui que portait *Riflard*; un *voltaire* est un fauteuil, semblable à celui où Houdon a représenté Voltaire.

REMARQUE. Dans le premier cas il s'agit d'un emploi métaphorique; dans le deuxième, c'est ordinairement la métonymie qui est en jeu, rarement la métaphore.

A. PREMIER GROUPE.

495. NOMS LITTÉRAIRES. Les noms de types littéraires, employés pour caractériser certaines qualités bonnes ou mauvaises, sont très nombreux. Nous allons en examiner un petit choix, en commençant par ceux que nous présente l'ancienne littérature française :

Amadis. 1^o Nom du héros d'un roman de chevalerie du XV^e siècle. 2^o Amoureux chevaleresque. Dérivés: *amadiser*, *amadigauliser*.

Ganelon. 1^o Nom d'un baron des chansons de geste qui trahit Charlemagne et fut cause de la mort de Roland à Roncevaux. 2^o Un traître. Dérivé: *ganelonnerie*.

Patelin. 1^o Nom du principal personnage d'une farce du XV^e siècle. 2^o Homme souple, qui trompe par de belles paroles. Dérivés: *pateliner*, *patelinage*, *patelinerie*, *patelineur*.

Péronnelle (dim. de *Péronne*, nom de femme formé sur *Pierre*). 1^o Héroïne d'une chanson populaire autrefois très répandue (G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, p. 41). 2^o Jeune femme sotte et babillarde.

496. La littérature classique des XVII^e et XVIII^e siècles fournit bien plus d'exemples: ce sont surtout des noms tirés des comédies de Molière; le contingent de ce seul poète est plus grand que celui de tous les autres auteurs des deux siècles.

Agnès. 1^o Nom d'une jeune fille de »L'École des Femmes«. 2^o Jeune ingénue. On dit *faire l'Agnès*, un rôle d'*Agnès*.

Amphitryon. 1^o Personnage d'une comédie de Molière. 2^o Un homme chez lequel ou aux frais duquel on dîne. Ce sens provient du vers: Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne (v. 1704). De nos jours on a même créé une forme féminine du nom. Ex.: Je vous propose donc de boire tout simplement à la santé de nos hôtes, et d'abord de M^{me} Henriette Jamine, notre ravissante amphitryonne (M. Donnay, *Théâtre*, II, 118).

Barbacole. 1^o Nom d'un maître d'école dans »Le Carnaval«, mascarade de Lulli (1675). 2^o Vieux maître d'école. Ce terme méprisant est maintenant vieilli; son extérieur un peu pédant a tenté Anatole France qui s'en est servi plusieurs fois.

Céladon. 1^o Nom d'un amant langoureux du roman de »L'Astrée« (publié entre 1609 et 1627). 2^o Amant sentimental. Dérivés: *céladonique*, *céladonie*, *céladonisme*, *céladoniser*.

Don Juan, séducteur de femmes; le nom vient d'une célèbre comédie de Molière (1665).

Géronte, nom qui revient dans plusieurs des comédies de Molière, peut s'employer pour désigner un vieillard imbécile et crédule.

Harpagon. 1^o Personnage principal de ›L'Avare‹ de Molière.
2^o Homme avare et averse.

Philinte. 1^o Nom d'un personnage du ›Misanthrope‹. 2^o Appellation de ceux qui veulent être les amis de tout le monde et acceptent les défauts et les vices de chacun.

Séide. 1^o Esclave de Mahomet qui, le premier, ajouta foi à la mission du Prophète; il a été mis sur la scène par Voltaire.
2^o Sectateur fanatique, dévoué jusqu'au crime.

Tartufe. 1^o Personnage principal d'une comédie de Molière.
2^o Faux dévot, hypocrite. Dérivés: *tartuferie*, *tartufler*.

497. Il faut ajouter un certain nombre de figures comiques appartenant à la comédie populaire italienne, introduite en France au commencement du XVII^e siècle, ou au théâtre de la Foire, telles que *Crispin*, *Gilles*, personnage niais, *Pantolon*, *Polichinelle*, personnage bouffon des farces napolitaines, popularisé par les marionnettes, *Scapin*, valet intrigant de la comédie italienne, *Trivelin*, bouffon de la comédie italienne (vieilli). Tous ces noms propres s'emploient aussi comme appellatifs, et plusieurs d'eux ont donné naissance à des dérivés: *gillerie*, *pantalonnade*. Sur leur emploi métonymique pour désigner des costumes, voir § 513.

498. La littérature du XIX^e siècle a fourni surtout des noms de types comiques, ridicules ou grotesques; ils proviennent presque tous de comédies ou de farces. Pour les romans, il faut surtout rappeler ceux d'Honoré de Balzac, mais ils n'ont fourni que peu d'exemples:

Benoiton. 1^o Nom de famille qui figure dans le titre d'une comédie de Victorien Sardou ›La famille Benoiton‹ (1866). 2^o Une personne digne, par l'extravagance de sa toilette, de ses mœurs, de ses dépenses, d'être confondue avec les types mis en scène par Sardou. On a dit *un Benoiton*, *une Benoiton*, *des mœurs benoïtonnes*, *des audaces benoïtonnes*, etc. Dérivés: *benoïtonner*, *benoïtonnerie*, *benoïtonisme*. L'usage moderne ne connaît que l'expression *M^{me} Benoiton*, appliquée à une mondaine qui n'est jamais chez elle.

Bertrand signifiait vers le milieu du siècle passé un fripon dupé par son complice. Le drame populaire de ›L'Auberge des Adrets‹, avait mis ce terme à la mode.

Calino. 1^o Nom d'un personnage qui figure dans »Une voiture de masques« des frères de Goncourt et plus tard dans une pièce de Th. Barrière et A. Fauchery (1858). 2^o Un homme naïf et bête. L'orthographe primitive était *Calinot* (conservé dans *calinotade*); elle a été changée sous l'influence du suffixe argotique *-o* (III, § 414). Sur le sens attribué au préfixe *ca-*, voir III, § 527.

Chauvin, nom d'un soldat des armées françaises sous la Révolution et sous Napoléon I^{er}, est devenu le type de celui qui a une admiration aveugle pour sa patrie. Les premiers indices de ce personnage se trouve dans les dessins faits sous la Restauration et en particulier dans les lithographies de Charlet; c'est peut-être à cet artiste que nous devons cette création, comme celle du vieux grognard. Chauvin gagna vite une grande popularité, et il figura dans des recueils de chansons et des pièces dramatiques; notons surtout »La Cocarde tricolore« (1831) par les frères Théodore et Hippolyte Cogniard. Dans la langue moderne, *chauvin* peut s'employer comme un pur adjectif. Ex.: Voilà donc le fond de leur âme! Ah! vraiment, il ne les aurait pas crues aussi »*chauvines*« (M. Barrès, *Colette Baudoche*, p. 118).

Gavroche, gamin de Paris, le voyou sublime; type créé par V. Hugo dans »Les Misérables«.

Gobseck, type de l'usurier sans cœur et sans scrupule, créé par H. de Balzac.

Macaire. 1^o Nom du traître d'une chanson de geste; il assassina Aubry et fut vaincu en duel par le chien de sa victime, appelé plus tard le chien de Montargis. Macaire est devenu le type des traîtres de mélodrame, dont on a fait la parodie dans »L'Auberge des Adrets«. 2^o Personnage de »L'Auberge des Adrets«, dont le nom est devenu synonyme de »fripon adroit et audacieux«.

Mercadet, type créé par H. de Balzac, personnifie l'agiateur sans scrupules, le tripoteur d'affaires véreuses.

Pipelet, sobriquet des portiers depuis la publication des »Mystères de Paris«, d'Eugène Sue, où l'on voit le portier Pipelet en butte aux légendaires persécutions du rapin Cabrion.

Prudhomme. 1^o Joseph Prudhomme, maître d'écriture, type

créé par Henry Monnier dans les »Scènes populaires« (1830).
2° Personnage sentencieux, solennel et bête à la fois.

499. Beaucoup de noms de personnes, employés comme des noms communs, ont disparu complètement après une existence brillante et éphémère. Ainsi, lors de la grande Exposition de 1878, on employait couramment à Paris le mot *bidard*, pour désigner un veinard. Cet emploi provient d'une chanson qui se chantait partout et qui commençait: *Ces veinards de Bidard*. Elle ridiculisait le tirage de la grande loterie de l'Exposition et la famille Bidard dont tous les membres gagnaient des lots inattendus.

500. Les littératures étrangères ont donné aussi leur contingent, dont les sources principales sont les poèmes héroïco-galants de l'Italie et le roman immortel de Cervantes.

Dulcinée. 1° Dulcinée du Toboso, dame de Don Quichotte dans le roman de Cervantes. 2° Nom ironique qu'on donne à une maîtresse.

Espiègle est une déformation de l'all. *Eulenspiegel*, nom d'un personnage célèbre par ses tours d'adresse, dont on a fait un roman composé d'anecdotes. La plus ancienne édition allemande date de 1515 (Strasbourg); une traduction française, faite sur la version flamande, a été publiée en 1532.

Fier-à-bras. 1° Nom d'un géant sarrasin, célébré par les chansons de geste. 2° Faux brave, fanfaron de bravoure.

Lovelace. 1° Personnage du roman de »Clarisse Harlowe« (1748) par Richardson. 2° Élégant séducteur de femmes.

Maritorne. 1° Nom d'une servante d'auberge dans »Don Quichotte«. 2° Fille laide et malpropre.

Rodomont. 1° Personnage créé par le Bojardo et adopté par l'Arioste et qui est renommé par sa vaillance et son caractère altier et insolent. 2° Fanfaron qui vante sa bravoure pour se faire valoir et se faire craindre. Dérivé: *rodomontade*.

Sacripant, emprunté de l'it. *Sacripante*, nom d'un personnage de »Orlando innamorato« du Bojardo. Le mot s'est employé en français avec le sens de 'faux brave'; cet emploi est vieilli; il désigne maintenant un individu capable de faire un mauvais coup (influence de *chenapan?*).

501. Les exemples cités appartiennent tous à la langue littéraire ordinaire. Il faut cependant remarquer que la langue poétique offre un nombre d'exemples bien plus considérable. L'emploi d'un nom de personne comme nom commun est un procédé de style que recherchent les poètes à cause de l'effet pittoresque et emphatique. Voici quelques exemples que nous empruntons tous au même poète: Elle eut regret d'être *l'Hélène* D'un si grand nombre de *Paris* (La Fontaine, *Contes*, II, n° 14). Plus d'une *Hélène*, au beau plumage, Fut le prix du vainqueur (id., *Fables*, VII, n° 13). La voilà donc compagne De certaines *Philis* qui gardent les dindons, Avec les gardeurs de cochons (id., *Fables*, VII, n° 2). Les *Clymènes* aux vieilles gens sont inhumaines (id., *Lettre au duc de Vendôme*).

502. NOMS HISTORIQUES. Très peu de noms de personnages réels sont employés comme noms communs; rappelons *turlupin*, mauvais plaisant, tiré de *Turlupin*, acteur de farces sous Louis XIII. On lit dans les «Lettres persanes» la boutade suivante: «J'espère qu'avant qu'il soit huit jours le peuple fera du nom de *Mazarin* un mot générique pour exprimer toutes les bêtes de somme, et celles qui servent à tirer» (*Lettre* n° CXII). On n'en a rien fait. Le nom de *Mazarin*, dont on a tiré *mazarinade*, n'a pas été employé comme nom commun; en tout cas il n'est pas resté dans la langue comme tel. Même les personnages dont les actions criminelles ont vivement frappé l'esprit populaire, n'ont pas fourni de nouveaux noms communs. Pour désigner un traître on recourt aux récits bibliques ou aux récits légendaires, mais l'histoire moderne n'a rien fourni. On dit un *judas*, un *ganelon*, mais un *Bazaine* ne se dit guère. Citons pourtant le passage suivant de Maeterlinck: «Qu'as-tu donc à chuchoter ainsi, Judas, Tigre, Bazaine! Wa! wa! wa!...» (*L'Oiseau bleu*, III, sc. 5).

REMARQUE. Sur un emploi curieux qu'a fait l'argot de Paris de *Louis XV*, voir § 508, Rem.

503. Nous ajouterons quelques noms de personnages réels qui ne sont pas de nationalité française; l'un est dû au tourisme moderne, l'autre aux protestations françaises du XVII^e siècle contre certaines théories jésuites:

Cook. Ce nom, universellement connu, grâce à l'entreprise de voyages Thomas Cook et C^{ie}, s'emploie de plusieurs manières curieuses; nous signalerons surtout l'usage qu'en a fait Pierre Loti pour désigner un homme ou une femme voyageant dans une troupe conduite par cette agence (§ 84). Ils se remettent tous en selle, les *cooks*, les *cookesses*, et déployant, non sans quelque intention de majesté, des parasols en coton blanc, ils prennent la direction du Nil (*La mort de Philæ*, p. 163).

Escobar. 1^o Nom d'un jésuite espagnol, célèbre casuiste (1589—1669), dont les doctrines furent vivement attaquées par Pascal. 2^o Adroit hypocrite. Dérivés: *escobarde*, *escobarde* (III, § 88, 2).

504. NOMS CLASSIQUES. Nous touchons ici à un domaine international. Le développement sémantique des noms appartenant à l'histoire ou à la mythologie classique, n'offre rien de particulier en France; aussi nous contenterons-nous de signaler les noms suivants sans donner aucune explication: *Apollon*, *Argus*, *Aristarque*, *Aspasie*, *Brutus*, *Caton*, *Cerbère*, *Chimère*, *Crésus*, *Démosthène*, *Hébé*, *Hercule*, *Hermaphrodite*, *Mécène*, *Méduse*, *Mégère*, *Mentor*, *Messaline*, *Néron*, *Nestor*, *Pénélope*, *Solon*, *Vénus*, *Xantippe*, *Zoïle*. Ajoutons les mots suivants qui offrent quelques particularités:

Automédon, le conducteur du char d'Achille dans Homère, est dans le langage plaisant de Paris devenu synonyme de cocher.

Cicérone emprunté de l'it. *cicerone*, remonte au nom du célèbre orateur Cicero; c'est donc proprement un homme éloquent, et il a été appliqué par plaisanterie aux guides bavards qui montrent à un étranger les curiosités d'une ville.

Phaëton, personnage grec, qui essaya de conduire le char du soleil et faillit embraser l'univers; il fut foudroyé par Zeus; son nom a été employé au sens de 'cocher inhabile et maladroit'.

REMARQUE. Il est curieux d'observer que plusieurs noms classiques reçoivent dans les parlers provinciaux des emplois comiques et burlesques qui contrastent singulièrement avec leur caractère solennel. On trouve dans le patois du Bas-Maine: *jupiter*, enfant turbulent; *cupidon*, enfant malpropre; *proserpine*, femme acariâtre; *crésus*, avare, se dit des gens d'une noce qui ne donnent pas assez d'épingles (*Mélanges Wilmotte*, p. 171).

505. NOMS BIBLIQUES. Un très grand nombre de noms bibliques s'emploient comme noms communs dans presque toutes les langues; comme ils sont généralement connus, nous n'en citerons ici que quelques exemples isolés:

Benjamin. 1° Dernier fils de Jacob, dont la naissance coûta la vie à Rachel; Jacob avait une prédilection marquée pour cet enfant. 2° Le dernier-né et l'enfant de prédilection.

Joseph. Par allusion à un récit connu qui se trouve dans le chapitre 39 de la Genèse, le nom de Joseph est devenu synonyme de 'jeune homme chaste et timide en amour'. On dit vulgairement *faire son Joseph, faire le Joseph*, affecter un air chaste et timide, se faire prier pour faire une chose, refuser.

REMARQUE. Sur le modèle de *faire son Joseph* on a formé *faire sa Joséphine* ou *faire sa Sophie*, faire la prude. Dans l'argot des coulisses on dit *faire sa Sarah*, mourir en scène comme le fait Sarah Bernhardt.

Judas. 1° Nom de l'apôtre qui trahit Jésus-Christ. 2° Un traître; le mot est aussi adjectif: *que cela est judas!* (Comp. III, § 640.)

Madeleine. 1° Nom d'une pécheresse repentante dans l'Évangile. 2° Une femme qui se repent de ses erreurs.

506. PRÉNOMS. Examinons en dernier lieu l'emploi particulier, ordinairement dénigrant, qu'on a fait de plusieurs prénoms. Le hasard paraît ici avoir joué un rôle essentiel. Si un mari trompé s'appelle un *George Dandin*, l'origine de cet emploi est à chercher dans une célèbre comédie de Molière, dont le personnage principal, constamment trompé par sa femme, s'appelle *George Dandin*; mais si d'autres appellent ou appelaient le pauvre cornard, si impitoyablement ridiculisé, un *Jean* ou un *Jeannin*, ni l'histoire ni la littérature ne nous donnent l'explication de ce sens particulier attaché à un prénom innocent. C'est le pur hasard qui semble avoir régné ici; le mari trompé aurait pu s'appeler *Pierre* aussi bien que *Jean*. On a choisi dans le tas, et on a pris un prénom très commun et très répandu, comme pour faire comprendre que la qualité à désigner était aussi répandue que le nom.

507. Examinons d'abord l'emploi de quelques prénoms d'hommes:

Alphonse, jeune homme qui vit des générosités d'une femme, souteneur: un *Alphonse de barrière*. Le type a été défini par A. Dumas fils, dans une pièce de théâtre.

Jacques (lat. *Jacobus*). Ce nom s'emploie depuis le moyen âge avec le sens de 'sot', 'ignorant'. Le paysan s'appelait *Jacques Bonhomme*, et cette expression a donné naissance à *jacquerie*, soulèvement des paysans. Plusieurs patois modernes continuent cet emploi de *Jacques*. Dans la langue littéraire il s'emploie avec un sens assez vague. Ex.: Quand on a la réputation d'être un rude Jacques, . . . il n'y a vraiment pas grand'chose à faire! . . . Il y en a des Jacques sur la terre (G. Roupnel, *Nono*, p. 1). Le sens paraît un peu moins général dans le passage suivant: Ça vous met en colère de voir un homme intelligent comme vous faire le Jacques auprès de cette fille qui pousse sa petite voiture où l'enfant . . . (M. Donnay et L. Descaves, *La Clairière*, III, sc. 9).

Jacquet avait autrefois le même sens dénigrant que *Jacques*. Ex.: On me doit bien nommer Jacquet (P. Lacroix, *Recueil de farces*, p. 327). Il désignait aussi un domestique, un laquais, et spécialement un heiduque (ce dernier sens se retrouve dans l'angl. *jockey*).

Jean (lat. *Johannes*) et le dérivé *Jeannin* sont depuis longtemps synonymes de 'sot', 'dupe', 'mari trompé'. Ducange cite l'exemple suivant du XV^e siècle: Icelle femme vint à l'encontre du suppliant son mary et lui dit telles paroles: traistre, paillard, larron je t'ay fait plusieurs fois Johan et en despit de toy je te le ferai encores. Henri Estienne prête aussi un sens dénigrant à la forme latine *Joannes*: Quand on dit, C'est un *Joannes*, cela vaut autant que ce que maintenant on appelle un pédant. Et quand on dit, Un bon *Jannin* (que le vulgaire prononce *Genin*), cela s'entend proprement d'un pitaut qui prend bien en patience que sa femme luy face porter les cornes (*Apologie pour Hérodote*, I, 65). Oudin encore donne dans son «Dictionnaire» (1655) la locution: *Sa femme l'a fait Jean (ou Jan)*. Notons en dernier lieu les combinaisons *Jean-bête*, *Jean Farine*, *Jean-fesse*, *Jean-foutre* (§ 369, Rem.), *Jean-Jean*, *Gros-Jean*, *Jean-des-vignes*, *faire le Jean-large*, *faire le Jean Lorgne* (faire le sot).

Jeannot. On lit dans une vieille farce: *Jannot est le vray nom d'un sot* (*Ancien théâtre français*, I, p. 182). Il est resté

synonyme de 'niais' jusqu'à nos jours. Ex.: Cet air vainqueur et Jeannot (Daudet, *Numa Roumestan*, p. 98). Dérivé: *jeannotisme* (*janotisme*).

Miché, pour *Michel* a, dans l'argot de Paris, le sens de 'niais'. Il signifie aussi 'homme fréquentant et payant les filles'.

Robin, forme familière de *Robert* (III, § 81), nom propre attribué dans l'ancienne littérature au paysan qui veut faire le finaud; il s'est employé comme appellatif pour désigner un personnage sans considération: Oh, les plaisants robins qui pensent me surprendre (Molière, *L'Étourdi*, III, sc. 8).

508. Pour les prénoms de femmes, nous les diviserons en deux groupes.

1^o Quelques noms très répandus ont servi à désigner des femmes d'une manière toute générale, ordinairement avec une nuance un peu dédaigneuse. Rappelons l'emploi qu'a fait La Fontaine du nom *Jeanne*; en parlant de Limoges, le poète remarque qu'il y a dans cette ville »peu de *Philis*, beaucoup de *Jeannes*« (c. à d. femmes du commun). Il faut signaler aussi le rôle que joue *Marie* dans les expressions *Marie bonbec*, *Marie salope*. Au XVII^e siècle *Guillemette* avait pris le sens de 'femme dissimulée' (voir Marty-Laveaux, *Études de langue française*, p. 268).

2^o Ordinairement les prénoms de femmes, fonctionnant comme noms communs, servent à désigner une maîtresse ou une femme légère; ce sont donc primitivement des termes de caresse, et c'est pourquoi ils se présentent sous une forme hypocoristique; rappelons *Jeanneton*, *Marion*, *Margoton*, *Madelon* (III, § 285), *Nichette*, *Nichanette*. Il y en a qui sont devenus des termes assez grossiers tout en perdant leur valeur de noms propres; citons *catin* et *goton*, formes dérivées de *Catherine* et *Marguerite* (III, § 81).

REMARQUE. Dans l'argot de Paris une fille publique s'appelle *Louis*, et on a fait de ce nom d'homme un nom féminin. Il paraît qu'au fond de cet emploi injurieux il y a un souvenir de Louis XV. J. Richepin rappelle que, dans les maisons de prostitution »les filles se poudrent la tête et se posent des mouches à la mode du XVIII^e siècle«. L. Rigaud, au contraire, prétend que le nom de *Louis* est donné par les souteneurs »aux femmes publiques aux crochets desquelles ils vivent largement, par allusion à ce monarque qui passe pour avoir été très généreux avec ses maîtresses«. Ces

explications sont douteuses. L'argot actuel ne connaît que *Louis*, il paraît qu'autrefois on a dit aussi *Louis quinze*. Ex. : C'est la meilleure de toutes les *Louis XV* que j'ai eues (Max. du Camp, *Paris*, III). Le point de départ est peut-être un emploi plaisant du nom du roi qui était le « bien-aimé » par excellence.

509. Ajoutons que les animaux sont souvent désignés par des prénoms. Le lapin s'appelle *Jean* ou *Jeannot* (La Fontaine, *Fables*, II, 8, VII, 16); la chèvre, *Jeanne*; l'âne et l'ours, *Martin*; le mouton, *Robin*; l'écureuil, *Fouquet*; le perroquet, *Jacquot*; la pie, *Margot* et *Jacques*, etc. Il arrive facilement que le nom propre remplace le mot commun; ainsi, dans la vieille langue, *Martin* s'employait pour 'âne', comme il ressort de la locution *seller son martin* (voir *Mistère du Viel Testament*, VI, v. 46083). Pour la langue moderne, nous citerons les exemples suivants:

Charlot, nom vulgaire du grand courlis.

Colin, poule d'eau, perdrix d'Amérique, poisson du genre gade; le mot est une forme abrégée de *Nicolin* (I, § 520, 1), dérivé de *Nicolas* (III, § 81).

Martin; ce nom de saint est donné à l'*alcedo hispida*. Il s'appelait autrefois *oiseau de Saint-Martin*; on dit maintenant *martin-pêcheur*; sur ce nom a été formé *martin-chasseur*.

Martinet, espèce d'hirondelle à longues ailes; c'est un diminutif de *Martin*.

Pierrot, nom vulgaire du moineau franc; proprement 'petit Pierre'.

Sansonnet, diminutif de *Samson*, désigne, soit l'étourneau commun, soit un petit maquereau.

B. DEUXIÈME GROUPE.

510. L'emploi d'un nom de personne pour désigner un objet, provient, dans quelques cas isolés, d'une métaphore. Exemples: *Arlequin*, plat composé de restes de repas, mélange de toutes sortes de mets, tire son origine du manteau bariolé que porte Arlequin. Son demi-masque noir paraît avoir laissé des traces dans le mot *carlin*, petit chien ras à museau noir; il doit son nom à Carlo Bertinazzi, dit *Carlin*, acteur italien (1713—1783), qui jouit à Paris d'une vogue extraordi-

naire dans le rôle d'Arlequin avec son masque noir. *Cominge*, bombe de fort calibre, doit son nom à un aide de camp de Louis XIV, Cominge, qui était d'une forte corpulence. Le plus souvent il s'agit d'un emploi métonymique, et dans les paragraphes suivants nous examinerons un certain nombre de noms propres qui servent à désigner une parure, un vêtement, une invention, un produit, un livre, une monnaie.

511. L'emploi métonymique d'un nom de personne pour désigner un objet, est très répandu dans les différents argots. Rappelons les faits suivants appartenant à l'argot de l'École polytechnique: Le verre d'eau sucrée du professeur s'appelle *jordan* d'après M. *Jordan* qui avait l'habitude de le remplir et de le vider à plusieurs reprises pendant la leçon. Le nom de M. *Jodot*, professeur de dessin lavis, est resté synonyme de 'lavis', et on en a tiré le verbe *jodoter*. En mémoire du général *Éblé*, qui commanda l'École de 1854 à 1860, son nom s'emploie pour désigner la soucoupe où les élèves déposent leur savon. La cravate bleue s'appelle *durand* en l'honneur du général *Durand de Villers*, qui l'introduisit. Enfin, le nom d'un élève *Gigon* qui avait la manie de faire plus de travail qu'on ne lui en demandait et de réclamer des rations supplémentaires de nourriture, est devenu synonyme de 'supplément'; les élèves demandent *un gigon de frites, quelques jours de gigon*, etc., et ils ont formé les dérivés *gigonner* et *gigonnaire*.

512. COSTUME, PARURE, etc. Le détail caractéristique d'un costume prend volontiers le nom de celui qui le porte, grâce à une métonymie dont nous avons déjà parlé (§ 257). Les images populaires du fondateur de l'indépendance de l'Amérique du Sud, Bolivar, le représentaient coiffé d'un chapeau de forme haute particulière, et ce chapeau, à la mode à l'époque des insurrections des colonies espagnoles, reçut le nom de *bolivar*. Voici quelques autres exemples:

Boukinkan, bonnet d'origine anglaise; altération du nom du duc de Buckingham, qui mit ce bonnet à la mode sous Louis XIII.

Fontange, nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur leur coiffure. Le nom est dû à la duchesse de Fontanges, maîtresse de Louis XIV, qui un jour quitta sa capeline

et fit attacher sa coiffure par un ruban pour la protéger contre le vent; la nouvelle coiffure, due au hasard, plut au roi et fit fortune.

Roquelaure. Ancienne espèce de manteau qui tirait son nom du duc de Roquelaure.

Voltaire, voir § 494, s.

513. Nous donnerons ici quelques noms portés par des personnages représentés sur la scène, et qui ont attiré l'attention du public par quelques nouveautés ou extravagances de leurs habits :

Amadis, manche serrée et boutonnée au poignet, dont la mode était venue, au XVII^e siècle, du costume d'*Amadis* dans un opéra de Quinault.

Andrienne, espèce de robe de chambre de femme que la Dancourt, dans le rôle de l'*Andrienne* de Baron, mit à la mode au commencement du XVIII^e siècle.

Crispin, manteau court emprunté au costume traditionnel de *Crispin*, valet de comédie.

Gilet est un diminutif de *Gilles*, nom d'un personnage comique qui jouait le rôle de niais dans le théâtre de la foire, et qui portait une veste sans manches. Le mot apparaît pour la première fois dans le Dictionnaire de Trévoux, de 1771. Ajoutons que quelques-uns le rattachent à l'esp. *gileco* et au turc *yelek*.

Jaque, d'où *jaquette*, est identifié par quelques-uns avec *Jacques*; comme cette étymologie est très douteuse, nous nous contentons de signaler le mot sans entrer dans les détails.

Pantalon, vêtement d'homme qui descend jusqu'aux pieds, porté d'abord par *Pantalone*, nom propre d'un personnage de la comédie italienne.

Pépin est le nom d'un personnage d'un vaudeville intitulé «Romainville ou la Promenade du dimanche», joué aux Variétés le 30 novembre 1807. Le fameux Brunet, chargé du rôle de Pépin, faisait son entrée muni d'un énorme parapluie vert, et le nom de *Pépin* s'employa dès lors comme synonyme de 'parapluie'; le sobriquet est encore très répandu.

Riflard, parapluie vieux et usé; le nom lui vient de *Riflard*, personnage comique d'une pièce de Picard («Petite ville»), jouée en 1801 avec grand succès; l'acteur chargé du rôle de

Riflard portait un énorme parapluie. Dans l'argot moderne *riflard* désigne aussi un vieux soulier, qui prend l'eau autant qu'un parapluie (voir L. Rigaud).

Robinson. Ce mot s'employait au milieu du XIX^e siècle pour désigner un parapluie; cet usage particulier date de la représentation d'une pièce de Pixérécourt (1805), où Robinson paraît avec son grand parasol.

514. INVENTIONS ET PRODUITS. On peut désigner un objet par le nom de celui qui l'a inventé ou qui l'a fabriqué. Ce procédé qui s'opère, soit par une ellipse, soit par une métonymie (§ 277), est d'ancienne date, mais c'est surtout dans l'industrie moderne qu'on peut l'observer; il suffit de rappeler par exemple les différents modèles de fusils et de canons employés de nos jours, et qui tous ont pris le nom de leurs inventeurs ou de leurs fabricants, ce qui est parfois la même chose: *Chassepot, Dreyse, Gatling, Hotchkiss, Kropatschek, Krupp, Kuchenreiter, Lebel, Lefauchaux, Manton, Mauser, Minié, Paixhaus, Peabody, Remington, Savartine, Shrapnel, Vetterli, Winchester*. Le même phénomène s'observe dans beaucoup d'autres domaines de l'industrie; on dit un *Érard*, un *Pleyel* pour: un piano fabriqué par un de ces deux industriels, tout comme on dit un *Stradivarius*.

515. Voici maintenant une série d'exemples du procédé indiqué; pour plusieurs des mots cités, on remarquera que toute notion du sens primitif s'est perdue:

Batiste, toile de lin très fine, doit son nom à un fabricant qui vivait à Cambrai au XIII^e siècle.

Béchamel, sorte de sauce blanche, inventée par Louis de Béchamel, marquis de Nointel, gourmet de la fin du XVII^e siècle.

Boule, célèbre sculpteur-ébéniste (1642—1732); son nom a été transporté aux meubles qu'il fabriquait: *avoir du boule*.

Choubersky (1837—1892), inventeur, a donné son nom à un nouveau modèle de poêle. Ex.: Le bois pour la cheminée ou l'anthracite pour le *choubersky* (F. Coppée, *Les vrais riches*, p. 6).

Eustache, couteau de poche grossier, dénommé d'après Eustache Dubois, coutelier qui vivait à Saint-Étienne au XVIII^e siècle. On disait primitivement *Eustache Dubois*, mais

on s'est déshabitué peu à peu de prononcer le second de ces deux noms.

Galuchat, peau de certains squales, préparée d'une certaine manière, a pris le nom de l'inventeur (XVIII^e siècle).

Gibus, chapeau claque; le nom est dû au chapelier Gibus, de Paris.

Guillemets, signes employés dans l'écriture et la typographie; peut-être originairement le nom de celui qui les a inventés.

Macadam, empierrement d'une route, et une route empierrée; doit son nom au savant écossais Mac Adam (1756—1836).

Maillechort, alliage de différents métaux inventé par Maillot et Chorier (comp. III, § 558, 3).

Massicot, machine à rogner le papier; doit son nom à l'inventeur.

Mithridate, électuaire, antidote, dont l'invention est attribuée à Mithridate, le célèbre roi du Pont.

Pagnon, drap noir fin de Sedan; d'abord le nom d'un fabricant de Sedan, qui obtint des lettres patentes du roi en juillet 1646. L'Académie a admis le mot en 1762; il est vieilli maintenant.

Poubelle, boîte à ordures ménagères. Du nom d'un préfet de la Seine.

Quinquet, sorte de lampe à huile, inventée et fabriquée par un certain Quinquet (1785).

Rambuteau. Urinoir public, ainsi nommé d'après M. de Rambuteau, ancien préfet de la Seine.

Raspail. Liqueur au camphre, fabriquée d'après la recette de Raspail.

Ruolz, argenton galvanisé, inventé par le comte Henri de Ruolz (1810).

Silhouette, dessin de profil, du nom d'Étienne de Silhouette, contrôleur général des Finances (1709—1767), qui s'amusait à tracer cette sorte de dessins, et qui en ornait son château.

Strass, verre imitant le diamant, mis à la mode par le joaillier Strass au XVIII^e siècle.

REMARQUE. Rappelons aussi les mots anglais *havelock*, *macfarlane*, *raglan*, *spencer*, *tilbury*, qui sont originairement des noms de personnes.

516. LIVRES. Tout comme on désigne un tableau par le nom du peintre, on désigne un livre par le nom de l'auteur; on dit un *Montaigne*, un *Molière*, un *Musset*, comme un *Raphaël*, un *Corot*. Voici quelques exemples qui demandent des explications:

Barème, livre de calculs tout faits; le nom est dû à François Barrême, auteur de »Comptes faits« (1670). En anglais le nom du géomètre grec *Euclide* est devenu le nom de la géométrie ou d'un manuel de géométrie.

Bottin. L'almanach Bottin a pris le nom de son premier éditeur; on dit *consulter le Bottin*, *demandeur un Bottin*, etc.

Calepin, petit registre de poche; il désigne aussi, jusqu'au XVIII^e siècle, un dictionnaire, un recueil de renseignements, et tire son nom d'Ambrosio Calepino, auteur d'un dictionnaire polyglotte célèbre, dont la première édition est de 1502.

REMARQUE. Ajoutons les deux termes d'imprimerie *cicéro* et *saint-augustin* qui désignent des caractères spéciaux employés dans la première édition de Cicéron (Rome 1467) et dans la »Cité de Dieu« par Saint Augustin, imprimée en 1468.

517. MONNAIES. Les pièces d'argent prennent parfois le nom du prince dont elles portent l'effigie et le nom. Charles VIII fit frapper une monnaie de billon portant la légende »Carolus Francorum rex«; cette monnaie prit le nom de *carolus*. De la même manière s'expliquent les expressions *louis* et *napoléon*, pièces d'or ou d'argent à l'effigie des rois de France nommés Louis (de Louis XIII à Louis XVI), et de l'empereur Napoléon. *Carlin* reproduit l'it. *carlino*, monnaie frappée de Carlino, nom italien de Charles d'Anjou, roi de Naples. Une ancienne monnaie d'or espagnole s'appelle *philippe*.

518. CAS DIVERS. Nous étudierons ici quelques mots qui entrent difficilement dans les groupes précédents.

Brusquembille, sobriquet d'un comédien célèbre au commencement du XVII^e siècle; il désigne aussi un certain jeu de cartes, où les as et les dix portent son nom.

Crépin. Ce nom de saint désigne tous les outils et toutes les marchandises qui servent au métier de cordonnier, excepté les cuirs, et aussi le sac dans lequel tout cela est renfermé. Saint Crépin était le patron des cordonniers, et, dans l'argot de

Paris, son nom est même devenu synonyme de 'cordonnier'; on a dit d'abord *un enfant de saint Crépin*, puis *un crépin*.

Fiacre, voiture de louage; le premier bureau de location de voitures de ce genre fut établi à Paris en 1640 à l'hôtel Saint-Fiacre.

Judas, petite ouverture à un plancher, à une porte, etc., pour voir ce qui se passe de l'autre côté; l'ouverture est ainsi désignée comme traître (§ 505).

Moïse, petite corbeille servant de couchette aux enfants nouveau-nés; on se rappelle que Moïse fut exposé par sa mère dans une petite corbeille sur le Nil où il fut trouvé par la fille du roi.

Sainte-barbe, endroit dans un vaisseau où sont renfermées la poudre et les munitions; Sainte Barbe est la patronne des canonniers.

Sandwich, mets constitué de deux tranches de pain et d'un morceau de viande, doit son nom à John Montague, comte de Sandwich, qui se faisait apporter des provisions de ce mets à la table de jeu pour pouvoir jouer en mangeant.

Wallace, nom de certaines fontaines publiques à Paris, dont le philanthrope anglais Richard Wallace (1818—1890) a fait cadeau à la ville. Dérivé: *wallacer*, boire de l'eau, dans le jargon des voyous.

519. Nous examinerons à part l'emploi de quelques prénoms comme noms communs. Ici il est généralement impossible d'indiquer la raison qui a déterminé le choix du nom; contentons-nous de constater qu'on s'est servi de prénoms pour désigner des comestibles (*madeleine, charlotte russe*); des atours et ajustements (*fanchon, jeannette, léontine*), et beaucoup d'autres objets (*caroline, guillaume, martinet, robinet*, etc.). Voici quelques exemples qui ont besoin d'éclaircissements:

Eudoxie, pot de chambre, dans le jargon des troupiers. Comp. *Jules et Thomas*.

Fanchon, coiffure de femme, faite d'un fichu posé sur la tête et dont les bouts sont noués sous le menton. Le mot est proprement une forme hypocoristique de *Françoise* (comp. I, § 121), avec une nuance péjorative (III, § 285): On a appelé *Fanchon* une jeune fille qui n'a pas d'ordre, et de même une coiffure sans prétention.

Guéridon; selon le Dictionnaire général ce mot est le nom propre d'un personnage de farce, donné arbitrairement à un meuble d'introduction récente.

Jules, pot de chambre, tinette, latrines portatives des troupiers. Ce nom a remplacé *Thomas* (§ 425, Rem.). *Pincer l'oreille à Jules*, être de corvée pour vider les tinettes.

Louissette, premier nom attribué à la guillotine, en l'honneur du docteur Louis, rival du docteur Guillotin (III, § 189, bis). On l'a appelée aussi *Louison*.

Marianne, symbolisant la vraie République des faubourgs, a été employé comme synonyme de guillotine. Ajoutons que l'origine de cette dénomination de la République est à chercher dans un mot de passe dont se servaient les membres de plusieurs sociétés secrètes en 1849 lors de l'interdiction des clubs par l'Assemblée constituante. Dans plusieurs localités du midi le signe de reconnaissance était: D. Connaissez-vous la mère Marianne? — R. Oui, elle a bu du bon vin.

Thomas, pot de chambre, baquet d'aisances. Cet emploi extraordinaire du nom d'un des douze apôtres du Seigneur est dû à une équivoque sur le commencement d'un verset de l'hymne populaire de Pâques (voir § 425, Rem.). Comp. *la mère Thomas*, *la veuve Thomas* (une chaise percée), *avoir avalé Thomas* (avoir l'haleine fétide).

CHAPITRE III.

NOMS DE NATIONALITÉS.

520. Les noms désignant un peuple, une peuplade ou les habitants d'une province ou d'une ville, passent à l'état de noms communs exprimant la qualité attribuée, à tort ou à raison, à la peuplade en question: ainsi *Spartiate*, proprement habitant de Sparte, désigne aussi par extension un homme rigide et plein de fermeté comme les habitants de Sparte. Dans ce cas, le développement sémantique est conforme à la vérité historique; dans d'autres cas, et ils sont peut-être plus nombreux que les premiers, le développement sémantique contient un jugement assez sévère qui paraît peu mérité ou au moins mal justifié. Ainsi les *Béotiens*, dont le nom est devenu synonyme de 'lourd' et 'illettré', sont probablement les victimes d'une raillerie cruelle de la part d'une province voisine. C'est à l'art béotien que nous devons les délicieuses terres cuites de Tanagra. Peut-on admettre qu'un peuple grossier de rustaude ait pu créer ces petites merveilles de grâce? Le blason populaire relève les défauts du prochain aussi bien que ses qualités; mais il s'arrête de préférence aux défauts (voir § 132). Les hommes ont toujours aimé la médisance et la raillerie. Les plaisanteries ne s'échangent pas seulement d'homme à homme, elles courent de village à village, de province à province, et de peuple à peuple. Dans les dictons populaires, ce sont surtout les voisins qui se maltraitent; les Espagnols se gaussent des Portugais et des Basques, et les Basques et les Portugais blasonnent les Espagnols. Ainsi les amabilités échangées sont presque toujours réciproques. Il n'y a donc pas lieu de s'en irriter, et il ne faut pas leur attribuer une bien grande importance.

521. Les sobriquets tirés de noms ethnographiques proviennent de haines nationales ou de dissentiments religieux; ils contiennent souvent des injures sanglantes. Ces injures se répètent de génération en génération; elles se perpétuent pour ainsi dire et survivent aux sentiments qui les ont provoquées primitivement. L'emploi des mots *Arabe*, *Grec*, *Juif* comme noms communs contiennent une injure violente, mais où trouver le moyen d'y remédier? Il n'est pas plus aisé, comme on l'a dit, de retirer un mot une fois adopté par le langage, qu'il ne serait de reprendre une barque emportée par le flot de l'Océan. Les Grecs ont beau lancer des protestations indignées contre l'abus qu'on fait de leur nom (voir par exemple *Courrier européen*, 27 décembre 1905, p. 5), les Français soutiendront toujours qu'ils n'entendent nullement faire outrage à la nation grecque, qu'il y a *Grec* et *Grec* comme il y a *Suisse* et *Suisse*, et que le lien étymologique qui rattachait le *Grec* qui triche au jeu, à la Grèce, est brisé depuis longtemps.

REMARQUE. Un ancien et très curieux exemple de l'emploi d'un nom de nationalité comme injure, se trouve chez l'historien Luitprand (mort en 970). Il fit partie d'une ambassade à Constantinople, dont il nous a laissé un récit fidèle dans son livre *De legatione Constantinopolitana*; il y relate aussi la réponse hautaine qu'il donna à l'empereur, comme celui-ci avait fait la remarque qu'il n'était pas de race romane, mais lombarde: »[Romanos] nos, Longobardi scilicet, Saxones, Franci, Lotharingi, Suevi, Burgundiones, tanto dedignamur, ut inimico nostro commoti nihil aliud contumellarum nisi Romane! dicamus, hoc solo nomine quidquid ignobilitatis, quidquid timiditatis, quidquid avaritiæ, quidquid luxuriæ, quidquid mendacii, imo quidquid vitiorum est comprehendentes«.

522. EUROPE. — Les noms ethnographiques européens dont la langue française se sert comme appellatifs, offrent un intérêt assez varié, surtout ceux qui ne se retrouvent pas avec le même sens dans les autres langues. Ils reflètent d'une manière curieuse des antipathies disparues ou vivantes, des événements historiques ou des erreurs, des réputations plus ou moins fondées et les hasards du développement sémantique. Exemples:

Anglais a reçu le sens de 'créancier': *avoir un tas d'anglais à ses trousses*. Ce sens remonte au XV^e siècle; nous le trouvons chez Guillaume Cretin, Marot, Jodelle, et Estienne Pasquier lui consacre une note intitulée »De ce que nous appelons nos créanciers, Anglais« (*Recherches de la France*, VIII, chap. XXVII).

Il fait venir ce terme des réclamations des Anglais qui prétendaient que la rançon du roi Jean, fixée à trois millions d'écus d'or par le traité de Brétigny, n'avait pas été entièrement payée. Cette explication est bien douteuse. Les rapports guerriers d'autrefois entre la France et l'Angleterre ont fait naître un certain nombre de proverbes et de dictons populaires qui présentent l'Anglais sous un jour peu favorable (*loyauté d'Anglais, aimable comme un Anglais, dur et méchant comme un Anglais*, etc.). On en trouve encore un écho dans une lettre de M^{me} du Deffand à Walpole (21 avril 1766) : »Ah! fi! fi, messieurs! Cela est bien vilain. Je dirai comme mes chers compatriotes, quand on leur raconte quelque trait dur et féroce: cela est bien anglais«. Dans l'argot actuel *Anglais* a aussi reçu le sens d'un riche amant. Comp. § 289.

Bohême, emprunté du latin du moyen âge *Bohemus*, désigne d'abord un habitant de la Bohême; puis, un membre des tribus vagabondes venues de l'Orient et qu'on croyait originaires de la Bohême (on les appelle aussi *Égyptiens, Tziganes, Zingaris*); enfin, celui qui mène une vie déréglée, surtout un artiste qui vit au jour le jour. Comparons les expressions suivantes: *vivre comme un bohème* (ou *bohémiser*), *foi de bohème, maison de bohème*.

Bougre, du lat. *Bulgarus*, signifie primitivement 'bulgare'. Comme la Bulgarie était le domicile des hérétiques, dits bogomiles, le mot de *bulgare* ou de *bougre* devint synonyme de 'schismatique', 'hérétique' ou 'apostat' (pour les exemples, voir Godefroy, *Complément*). Selon une supposition générale, qui n'est pas morte encore, ceux qui ne croyaient pas aux dogmes de l'église étaient des misérables infectés de tous les vices, et de cette manière, *bougre* devint peu à peu synonyme de 'sodomite'. Comp. ci-dessus *libertin* (§ 26).

Bulgare, doublet savant de *bougre*; comme nom d'une nation restée longtemps hors de la civilisation européenne, il a été employé quelquefois comme injure. Dans »Les Châtiments«, V. Hugo adresse aux hommes du 2 décembre les vers suivants: O cosaques! voleurs! chauffeurs! routiers! bulgares! O généraux brigands! bagne, je te les rends! Nous ajoutons à titre de curiosité que chez les Roumains *bulgar* est devenu synonyme de 'maraîcher'; on a même formé le verbe *a bulgări*,

cultiver des légumes; ces noms nous montrent le peuple bulgare de nos jours, laborieux et cultivateur.

Cravate, autre forme de *croate*, désignait autrefois un cheval de race croate, ou un cavalier croate qui servait comme mercenaire. L'emploi appellatif du mot paraît inconnu au français; il est assez répandu au Nord de l'Europe: en bas allemand *lilje krabaten* (de petits croates) désigne des enfants étourdis; le mot a aussi pénétré en danois et en suédois. C'est là un souvenir curieux de la guerre de Trente ans. Sur *cravate* pour désigner une pièce d'habillement, de vêtement, voir § 263.

Esclave, voir § 490.

Espagnol s'emploie au sens de 'vermine' ou de 'pou' dans l'argot de Paris; cet emploi est sans doute dû à des souvenirs de voyage peu agréables.

Flandrin est un dérivé de *Flandre*. Cependant, il ne désigne pas un homme originaire de Flandre (comp. *Périgourdin*, *Florentin*), mais un homme fait comme ceux de Flandre, un homme qui a, comme les Flamands, la taille longue et une certaine mollesse. Ex.: Notre grand flandrin de vicomte (Molière, *Misanthrope*).

Franc, nom du peuple germain qui fit la conquête de la Gaule; il a passé à l'état de nom commun au sens de 'libre', 'sincère', 'loyal'. Cette évolution nous montre d'une manière palpable la suffisance des conquérants. De nos jours, la création d'une nouvelle forme féminine a contribué à faire regarder comme deux mots *franc*, *franche*, et *franc*, *franque* (II, § 417).

Gaulois a pris le sens de 'frivole', 'leste', 'inconvenant': *un mot gaulois*, *un esprit gaulois*, etc.

Gothique. Pour désigner les temps d'autrefois, on a dit *les temps gothiques*, *les siècles gothiques*, et *gothique* est ainsi parvenu à s'employer avec le sens de 'vieux', 'démodé', 'barbare'. Boileau dit que Ronsard fredonne «ses idylles gothiques» (*Art poétique*, II, 21—22); La Bruyère emploie l'expression *rendre gothique* au sens de 'faire vieillir' (*Caractères*, XIV); Voltaire parle d'un *gouvernement gothique* (*Siècle de Louis XIV*). Le mot a tellement perdu de sa signification ethnique qu'il se met aussi devant le substantif: La gothique devise autour des rois vaincus (A. de Vigny, *La neige*). La porte extérieure du gothique manoir de Stollborg (G. Sand, *L'homme de neige*, I, p. 8).

REMARQUE. L'anglais a emprunté le mot au français et prête un sens péjoratif à *Goth*, *Gothic*, *gothicisme*. L'idée primitive de nationalité a tout à fait disparu: on dit par ex. *a horrible Goth of a Scotchman*.

Grec. Les Grecs sont depuis longtemps maltraités par le blason populaire européen. Les Romains disaient *graecari* pour 'luxuriari' (comp. l'expression *débauche grecque*). Cicéron appelait la Grèce *Graecia mendax* et parle d'un 'negotium ineptum et Græculum'. Saint Jérôme a dit nettement: 'Impostor et Graecus est'. Un proverbe français du XIII^e siècle dit: *Li plus traitours (traîtres, perfides) sont en Gresce*; comp. pour le XVI^e siècle: *Il n'y eut jamais Grec de malice net*. On lit dans Gringore: 'Ainsi qu'un Grec sui menteur détestable'. Henri Estienne, parlant d'un homme corrompu aux affaires, ajoute: 'On dit aussi quelquefois Il est *Grec*, mais cela ne s'entend pas touchant le sçavoir des lettres ou sciences Grecques, mais de maintes ruses, principalement courtesanesques' (*Deux dialogues*, II, 180; cf. I, 88, 122). *Grec* se disait ordinairement pour un courtisan très adroit, *a most crafty, or subtil courtier* (Cotgrave). Aux siècles suivants le mot s'employait d'un homme habile, expérimenté, fin et subtil (voir Littré), souvent sans aucun sens dénigrant. On disait *être grec à une chose, être grec sur une affaire*, et cette expression est, selon l'opinion conciliante de MM. Gaidoz et Sébillot 'une sorte d'hommage inconscient à la finesse et à l'habileté du caractère grec' (*Blason populaire de la France*. Paris, 1884. P. VIII). On a dit ensuite *être grec au jeu*, puis *être grec* tout court de celui qui était habile au maniement des cartes, qui 'corrigeait la fortune' (§ 404) en trichant. Ce nouvel emploi du mot au sens restreint gagna du terrain au XVIII^e siècle. Un certain P. Rousseau publia à Londres en 1758 une 'Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu'. Dans l'argot moderne un tricheur s'appelle *grec* ou *gréco*, et on a formé les dérivés *grecquer* (tricher) et *grecquerie* (tricherie). La Grèce est le monde des tricheurs; d'où un *grèce* et le verbe *grécer*.

REMARQUE. Rappelons quelques expressions étrangères. On dit en provençal *floutejare coumo un Grec, traite coumo un Grec*; en italien *fede greca* (infidélité); en anglais *a Greek* (rusé, tricheur).

Lombard. Les Lombards étaient les poltrons des chansons de geste, et leur nom dans la littérature épique était synonyme

de 'lâche'. Exemple : Mes nous ne sommes mie Lombart ne païsant — Ains sommes chevalier hardi et combattant (*Gaufray*, p. 186). Hors de la littérature épique le mot avait reçu le sens de 'banquier', 'usurier' et 'prêteur sur gages'; un souvenir de ce sens se trouve dans l'expression *patience de lombard*. Notre mot a aussi reçu le sens de 'bureau d'engagement'; on disait au XVI^e siècle : »Dieu me garde de quatre maisons: de la taverne, du lombard, de l'hôpital et de la prison« (*Œuvres facétieuses de Noël du Fail*, p. p. Assézat, II, 130). En anglais *lombard* signifie 'banquier' sans aucune nuance péjorative. Les banquiers d'autrefois étaient réunis dans certaines rues, d'où à Paris la *rue des Lombards* (quartier des Halles), et à Londres, *Lombard Street*.

Polonais dans l'argot de Paris désigne, soit un homme qui rétablit l'ordre dans une maison de tolérance en écartant les perturbateurs, soit un ivrogne; dans plusieurs parlars provinciaux on a le dicton *soûl comme un Polonais*.

Prussien a depuis la fin du XVIII^e siècle le sens extraordinaire de 'derrière'; on dit *exhiber son prussien* pour: se sauver au moment du danger. Il s'emploie en outre de plusieurs manières dénigrantes; dans la langue vulgaire on dit ainsi *un prussien de temps* pour: un chien de temps. Ex.: Il faisait un prussien de temps, ainsi que s'exprimait le cocher du comte (Bourget, *Cruelle énigme*, p. 10). Le pluriel *prussiens* est synonyme de 'mal de Naples'.

Suisse. Il y avait autrefois à Paris une garde suisse qui portait un costume particulier; ce costume ou un costume pareil fut également porté par les portiers des grandes maisons seigneuriales que l'on prenait autrefois parmi les Suisses; de cette manière *suisse* devint synonyme de 'concierge'. Les suisses d'église tiennent probablement leur nom et leur livrée des suisses portiers.

Tudesque s'emploie parfois au sens de 'grossier', 'lourd', 'rustaud' (comp. I, § 46, 1, Rem.).

Vandale, nom propre d'un peuple qui ravagea l'empire Romain au V^e siècle; il détruisit les monuments de la civilisation, et son nom est devenu synonyme de 'barbare'. Pourtant nous n'avons pas là un souvenir direct de la barbarie des Vandales. Le mot, dont le plus ancien exemple date de 1732, a été mis en circulation par Voltaire qui l'avait remarqué

dans la titulature des rois de Suède: *rex Suecorum, Gothorum et Vandalorum*, quand il écrivait l'histoire de Charles XII. Cette titulature, qui, pour les deux derniers termes, appartient aussi aux rois de Prusse, rapproche les Goths et les Vandales, et *Goth* était déjà synonyme de 'barbare'.

REMARQUE. On peut constater beaucoup d'emplois individuels de noms ethniques comme noms communs, emplois qui n'ont pas abouti. Dans »La Glu« de J. Richepin, Gillioury dit: »Il renierait Dieu pour un bécot de son Allemande, que je vous dis«. Il s'agit de la Glu qui est Française, et le matelot donne à *Allemande* un sens injurieux qui n'a pas pénétré en français.

523. Nous examinerons en dernier lieu l'emploi que font les Français de leur propre nom, et les noms désignant les habitants des différentes provinces. L'adjectif *français* s'emploie d'une manière très flatteuse; il désigne ce qui est clair, précis et facilement intelligible. On dit *parler français* pour 's'expliquer nettement'. Voici une phrase curieuse de Marivaux: Ce discours était assez net, et il était difficile de parler plus français (*Marianne*). Le mot a signifié aussi 'élégant', 'poli'; rappelons l'ancien proverbe: *Qui dit François, dit courtois*.

REMARQUE. A propos de l'emploi du mot *français* au sens de 'clair' et 'net', il faut remarquer que presque chaque nation emploie le nom de la langue maternelle de la même manière; comp. it. *parlare italiano, ve lo dirò in buon italiano*; esp., *hablar en romance*; rum., *a spune rumînește*; angl., *in plain English*; all., *deutsch reden, nicht deutsch verstehen*, etc. Cet emploi du nom de la langue nationale est curieux. Il montre qu'en effet chaque peuple regarde sa langue comme la seule véritable, la seule possible; la langue incompréhensible des peuples étrangers lui paraît un bégaiement ou un balbutiement. Le mot *Barbares*, qui chez les Grecs désignait tous les non-Hellènes, signifie proprement: ceux qui ont un langage rude et inarticulé (comp. le mot latin apparenté *balbus*, balbutiant). Les Arabes appellent les Perses *agam*, balbutiants. Le russe *němec* (allemand) dérive de *němŭ*, qui désigne proprement un homme muet, et autrefois un étranger ou un homme qui bredouille. Pour la France, on peut citer *bretonner*, parler bas-breton et parler une langue inintelligible; il avait aussi autrefois le sens de 'bredouiller' (voir Godefroy).

524. Voici les quelques adjectifs désignant les habitants des provinces et des villes de la France, lesquels peuvent s'employer comme noms communs; ils ont presque tous subi une dégradation:

Auvergnat s'emploie au sens de lourdaud, sot.

Breton; le féminin *brele* se trouve employé dans la littérature médiévale au sens de 'sotte' (voir Godefroy).

Gascon. Dès le moyen âge les Gascons sont réputés fanfaron, hâbleurs, et leur nom se prend souvent en ce sens. Rappelons les locutions suivantes: *tour de Gascon*, supercherie; *en Gascon*, d'une manière adroite. Comme *Normand*, *Gascon* est souvent pris au sens de 'menteur', mais avec les différences propres aux deux provinces que ces noms désignent. Pourtant on les trouve souvent juxtaposés. La Fontaine dit: Certain renard gascon, d'autres disent normand (*Fables*, III, n° 11). On lit dans Guy de Maupassant: On a bien raison de dire que les Normands sont les Gascons du Nord (*Pierre et Jean*, p. 83). Rappelons enfin les dérivés *gasconnade*, menterie, rodomontade; *gasconner*, faire des rodomontades et aussi parfois filouter; *gasconneur*, menteur, hâbleur; une *salade de Gascogne* est une corde.

Normand. Les Normands se sont acquis depuis longtemps une renommée procédurière; on les dit aussi rusés, rapaces et traîtres, et, s'il faut croire les proverbes, ils rendent sans scrupule de faux témoignages; selon un dicton, ils ont été engendrés d'un renard et d'une chatte. Ce blason populaire peu flatteur a eu pour résultat que *Normand* est devenu synonyme de: homme adroit à qui il ne faut pas se fier. Comp. les locutions suivantes: *Une réponse normande*, *une réconciliation normande*, *avoir des griffes de Normand*, *cadet de Normandie*, *cravate de Normand* (par allusion à la cravate de chanvre, ou corde du pendu).

Parisien est pour beaucoup devenu synonyme d'élégant. Rappelons l'observation suivante de Marcelle Tinayre: Pour la mère Testard, tous les gens bien habillés étaient des Parisiens (*La maison du péché*, p. 47).

525. ASIE. Le développement qu'ont subi plusieurs des noms de peuples originaires d'Asie, les présente sous un jour peu favorable; dans les rapports commerciaux entre les Européens et les Orientaux on s'est probablement dit des deux côtés: A trompeur, trompeur et demi. En voici quelques exemples:

Arabe a été employé surtout dans l'argot de Paris comme synonyme d'avare ou d'usurier. On lit dans Molière: Quel

Juif, quel Arabe est-ce là? (*L'Avare*, II, sc. 1.) Furetière donne l'exemple suivant: Les hôteliers de la Hollande sont des Arabes, ils rançonnent leurs hôtes. Plusieurs patois connaissent la locution *voler comme un Arabe*.

Assassin, dérivé de l'arabe *hachachi*, pluriel de *hachich*; il signifie proprement mangeur de hachisch, chanvre indien, plante enivrante, et s'employait comme dénomination des sectaires du fameux Vieux de la Montagne (comp. Joinville, § 249). Ce chef bien historique, dont le moyen âge racontait tant de légendes, enivrait avec le hachisch certains de ses affidés, et, leur promettant que, s'ils mouraient pour son service, ils obtiendraient les félicités dont ils venaient de prendre un avant-goût, il leur désignait ceux qu'il voulait frapper. De cette manière, *assassin* est devenu synonyme de meurtrier, celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison.

Bédouin était employé au sens de: homme brutal ou tricheur.

Juif a reçu comme nom commun un sens dénigrant: avare, usurier, marchand qui vend à des prix exorbitants. Ce sens remonte au moyen âge où les Juifs tenaient spécialement le commerce de l'argent.

Philistins, en latin *Philistinus*, mot d'origine hébraïque désignant une nation de Palestine, ennemie des Juifs. Dans la langue moderne il désigne aussi un homme dont l'esprit est fermé aux choses de l'art. Un bohème, dans un petit article de Francisque Sarcey, explique le mot de la manière suivante: «Les Philistins sont les derniers des hommes, des crétins, des goîtreux et, pour tout dire d'un seul mot, des bourgeois» (*Le mot et la chose*, p. 24). Ce sens vient de l'allemand (§ 468) et paraît avoir été introduit en France au temps de la bataille d'«Hernani».

Sarrasin. Dans la poésie épique du moyen âge, les Sarrasins avaient peu à peu remplacé les autres nations que combattaient les barons français, les Basques, les Normands, les Saxons, etc.; de cette manière, le mot avait pris le sens de païen (appliqué par exemple aux ruines romaines) et le sens plus général d'ennemi. On lit dans un vieux poème, où il s'agit de Normands: Li Sarazin vinrent d'Angleterre (*Anglia*, IV, 384). Dans l'argot actuel des typographes, *sarrasin* s'emploie au sens de 'jaune'; on a aussi formé un dérivé *sarrasinage*.

Turc s'emploie souvent comme *Arabe* (voir ci-dessus); parfois on lui prête aussi le sens de 'cruel' (Molière, *L'Avare*, II, sc. 4).

526. AMÉRIQUE. Le développement sémantique des noms de peuples originaires de l'Amérique nous montre que c'est surtout leur extérieur étrange et leurs mœurs cruelles qui ont frappé les Européens. La connaissance de plusieurs des noms de tribus que nous allons examiner est probablement due aux romans de Fenimore Cooper et de Gustave Aymard ou aux exhibitions de cirque et de foire.

Algonquin, nom d'une tribu indienne, désigne aussi un homme peu civilisé.

Apache. Ce mot s'emploie depuis une dizaine d'années avec le sens de: rôdeur, souteneur, auteur d'agressions nocturnes. Ce sens vient de ce qu'une troupe de sinistres rôdeurs parisiens s'était décernée à elle-même le titre de »bande des Apaches«. Autrefois, le mot ne désignait que les vrais Apaches, ceux de l'Amérique, connus pour leur finesse et leur dextérité; on disait *des ruses d'Apache*.

Aztèque (ou *Astec*). La tribu des Aztèques paraît se distinguer par une certaine maigreur, et leur nom est devenu synonyme de faible et rachitique. C'est pourquoi Jack, le petit héros malheureux du roman d'Alphonse Daudet, reçoit le surnom de »l'Aztèque« dans la fabrique où il travaille.

Cannibale est emprunté à l'esp. *canibal*, altération de *caribal*, dérivé de *Carihe*. Il désigne d'abord les habitants anthropophages des Caraïbes des Antilles, puis un anthropophage en général.

Huron est un vieux mot français qui signifie: personne à la tête sauvage. Il a été appliqué au XVII^e siècle à une peuplade sauvage du Canada, et de nom propre il est redevenu nom commun, au sens d'individu grossier et malotru.

Iroquois, nom d'une peuplade de l'Amérique du Nord, puis un homme dont la conduite et les paroles paraissent baroques.

REMARQUE. Théophile Gautier emploie les noms de races bizarres comme synonymes de 'barbares'. Il écrit dans une lettre: »A côté du Parthénon, tout semble barbare et grossier; on se sent Muscoculge, Uscoque et Mohican en face de ces marbres si purs et si radieusement sereins« (Maxime du Camp, *Théophile Gautier*, p. 122).

CHAPITRE IV.

NOMS DE LIEUX.

527. Quant au développement sémantique des noms de lieux, il faut noter les trois points suivants :

1^o Un nom de lieu, employé comme nom commun, en vient le plus souvent à désigner un objet qui a un rapport quelconque avec ledit lieu. Il peut s'agir de produits naturels, industriels, et même littéraires et artistiques.

2^o Un nom de lieu peut aboutir à désigner un événement qui s'est passé audit lieu.

3^o Un nom de lieu peut devenir la désignation des êtres vivants, hommes et animaux, originaires dudit lieu.

REMARQUE. Dans les trois cas il s'agit de métonymies. L'emploi métaphorique d'un nom géographique paraît très rare; citons *macédoine*, mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. ou ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers; l'origine de ces deux sens est à chercher dans l'ensemble disparate que présente la Macédoine.

528. PRODUITS. Le nom d'un lieu où une chose se produit ou se fabrique, se prend pour la chose même. On dit du *malplaquet* pour du marbre de Malplaquet; de l'*elbeuf* pour du drap fin d'Elbeuf; un *crémone* pour un violon fabriqué à Crémone; du *moka*, pour du café de Moka, etc. Le même nom de lieu reçoit facilement plusieurs significations; ainsi par *hollande* on désigne une toile très fine, une certaine sorte de porcelaine, une espèce de groseille, une espèce de pomme de terre, et enfin une sorte de fromage; le mot *damas* offre également une riche polysémie.

529. Cette métonymie est d'ancienne date. Nous trouvons au moyen âge le nom de la ville anglaise *Stamford* employé comme nom commun pour désigner différentes sortes de drap plus ou moins précieux : Il ot robe d'un estanfort (*Auberée*, v. 82). De même *tire* était d'un emploi très fréquent au sens d'étoffe de soie, proprement étoffe de *Tyr*. Les exemples de ce procédé deviennent de plus en plus fréquents à mesure qu'on approche des temps modernes. Ils fourmillent de nos jours. Rappelons pour l'argot de Paris *bordeaux*, le plus petit de tous les cigares d'un sou, fabriqué à Bordeaux et à Tonneins (L. Rigaud), et *genève*, montre de poche : Trente-cinq minutes à mon genève (Lavedan, *Le vieux marcheur*, p. 70).

530. Notre phénomène s'observe surtout dans la dénomination des fruits, des vins, des liqueurs, des fromages et des étoffes :

1° Fruits. — *Brignole, calville, cantaloup, chasselas, corinthe, crécy, fontainebleau, fribourg, mirabelle, montmorency, valence.*

2° Vins, liqueurs. — *Aï (Marne), champagne mousseux; armagnac, barsac, bergerac, bordeaux, bourgogne, cahors, calvados, chablis, chambertin, champagne, cognac, curaçao, frontignan, lunel, mâcon, madère, malaga, médoc, roussillon, sauterne.*

3° Huitres, moules. — On mange des *ostendes*, des *courseulles*. Les Normands désignent la moule par *caïeu*, de *Cayeux*, nom d'un port picard au sud de l'embouchure de la Somme, parce que ce coquillage leur était apporté par des bateaux cayolais. L'équivalence de *Cayeux* et *caïeu* n'est guère plus sentie; les marchands de Cherbourg crient les moules sous le nom de *caïeux d'Isigny* (A. Thomas, *Romania*, XXXIV, 287—293).

4° Fromages. — *Brie, camembert, cantal, chester, gruyère, marolles, neufchâtel, pont-l'évêque, roquefort, saint-germain.*

5° Étoffes diverses, etc. — *Andrinople, astrakan, barège, cachemire, calicot, cheviot, clisson, courtrai, frise, hollandaise, madapolam, madras, malines, maroc, nankin, olonne, sedan, stamboul, tulle.*

6° Pièces d'habillement. — *Brandebourg, caudebec (sorte de chapeau), fez, jersey, malines, padou (voir § 491, Rem.), panama.*

531. Nous ajouterons un certain nombre de mots qui n'ont pas pu trouver place dans les groupes précédents ou qui demandent une explication :

Bolduc, ruban étroit de coton dont on se sert pour lier les petits paquets; c'est une altération de *Bois-le-Duc*, ville de Belgique où l'on fabrique des rubans de fil.

Boston, jeu de cartes, tire son nom de la ville de *Boston* aux États-Unis où fut inventé, dit-on, ce jeu pendant le siège des Anglais (1775—1776) dans la guerre de l'Indépendance de l'Amérique.

Bougie, chandelle de stéarine; le mot a désigné d'abord une chandelle de cire: c'est le nom d'une ville d'Algérie d'où l'on tirait beaucoup de cire.

Guinée, ancienne monnaie d'or anglaise, ainsi nommée à cause que Charles II fit frapper les premières guinées avec de l'or venu de Guinée.

Landau, sorte de voiture à quatre roues, tire son nom d'une ville, allemande *Landau*, où ce genre de voitures a d'abord été fabriqué (comp. *berline*, de *Berlin*).

Mazagan, nom d'une petite place d'Algérie et du café servi dans un verre; ce sont des officiers de retour d'Afrique qui ont importé cette dénomination.

532. Par une extension catachrétique, que nous étudierons ailleurs (§ 594), le nom de lieu, en devenant nom commun, peut se détacher complètement du sens étymologique: *Faïence* est proprement de la poterie de *Faïence* ou *Faenza*, ville d'Italie, puis de la poterie de terre vernissée ou émaillée, quelle qu'en soit la provenance: *de la faïence anglaise*. *Florence* est une sorte de taffetas très léger qui se fabriquait primitivement à *Florence*, d'où son nom; il se fabrique maintenant dans beaucoup d'autres lieux. Un grand nombre d'autres mots donnent lieu à des considérations pareilles.

533. MONUMENTS ARTISTIQUES. Il arrive parfois que le nom d'une ville possédant une belle et fameuse cathédrale, soit employé pour désigner cette même cathédrale; on dit ainsi *Strasbourg* pour: la cathédrale de Strasbourg. Ce procédé n'est pas rare en poésie:

Regrettez-vous le temps.....
 Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et Saint-Pierre,
 S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre.....

(A. de Musset, *Rolla*.)

On le trouve aussi en prose. En parlant de la cathédrale de Burgos, Pierre Loti écrit: »C'est la cathédrale, la légendaire cathédrale, la merveille des vieux temps, plus surprenante que Milan, Strasbourg ou Tolède» (*Figures et choses*, p. 152).

534. PRODUCTIONS LITTÉRAIRES. Des productions littéraires, surtout des chansons, tirent leurs noms des contrées ou des lieux auxquels elles sont attachées par un lien quelconque. Exemples:

Lérída, couplet satirique. C'est proprement le nom d'une ville espagnole; Condé échoua en 1647 devant cette ville, ce qui donna lieu à de nombreux couplets satiriques contre lui.

Pont-neuf, chanson populaire, ainsi dite parce que ces chansons se chantaient et se vendaient autrefois sur le Pont-Neuf de Paris.

Vaudeville est une altération de *vau-de-vire* (I, § 347, 529), qui est pour *Vau de Vire* (ou *Val de Vire*). Un *vaudeville* est donc primitivement la désignation d'une chanson faite dans le vallon de Vire.

535. ÉVÉNEMENTS. Le nom de lieu se prend parfois pour l'événement qui s'y rattache. Ainsi, en souvenir de la bataille du 3 juillet 1866 à Sadowa, ce mot sert à désigner une grande défaite, une déroute, une débâcle. On a prêté le même sens à *Waterloo*. *Longchamps* s'emploie au sens de: course de chevaux (ayant lieu à Longchamps). Ex.: Le chapeau . . . que portait sa demoiselle au dernier Longchamps (A. Daudet, *Numa Roumestan*, p. 188).

536. PERSONNES. Dans quelques cas on se sert d'un nom de lieu pour désigner une personne originaire dudit lieu. Ainsi on a dit autrefois une *pont-neuf* pour une fille de mauvaise vie; le Pont-Neuf où s'étalait une vie très bariolée était le lieu de rendez-vous des prostituées. Pour la langue moderne, rappelons que *lorette* tire son origine de *Notre-Dame-de-Lorette*,

rue principale du quartier qu'elle habitait. La dénomination est due à Nestor Roqueplan :

Mais un jour, Roqueplan, s'étant mis à l'affût,
Fit un mot de génie, et la *Lorette* fut.

(Th. de Banville, *Odes funambulesques*, p. 110.)

Un emploi individuel de cette métonymie se rencontre dans la phrase suivante d'A. Daudet: Jacques veut qu'à 35 ans j'entre à l'Académie française. Moi je m'y refuse énergiquement . . . Raison de plus pour y entrer, me dit Jacques. Tu leur mettras un peu de jeune sang dans les veines à tous ces vieux *Palais-Mazarin* . . . (*Le petit Chose*, p. 187).

LIVRE DIXIÈME.

LE MOT ET LA CHOSE.

CHAPITRE I.

NOMS NATURELS OU CONVENTIONNELS.

537. C'est une opinion généralement répandue que le nom est lié à la chose qu'il désigne, par un lien naturel, qu'il y a un rapport intime entre le son et le sens (comp. § 1, ss.); cette manière de voir a pour conséquence que le sens des mots n'est pas fortuit mais nécessaire. C'est une question très délicate, assez compliquée et souvent débattue. Elle a occupé les esprits dès l'antiquité; elle a été discutée par les philosophes de l'ancienne Grèce ainsi que par les savants de nos jours. Par son côté mystérieux et énigmatique, ce problème préoccupe vivement l'imagination, et bien qu'on l'ait cru souvent résolu de la manière la plus claire et la plus précise, il a toujours reparu et réclamé un examen nouveau.

538. Trois explications principales ont été proposées. Les uns ont pensé que les significations des mots étaient dues à une influence surnaturelle et divine; les autres ont pensé que les mots »signifiaient naturellement«, c. à d. qu'il y avait une étroite relation naturelle entre le mot et la chose; d'autres enfin, moins spéculatifs et plus rationnels, soutiennent que la signification attribuée à un mot repose sur une simple convention. Nous écartons tout de suite la première hypothèse, représentée par la rédaction élohiste du Pentateuque (*Pentateuque*, I, chap. 1, 5, 8, 10). Restent les deux autres dont nous dirons quelques mots.

539. Protagoras et son disciple Cratyle, partisans de la doctrine d'Héraclite, soutenaient que les mots désignaient les choses conformément à la nature (*φύσει*), d'après la vraie notion de leur essence; Démocrite au contraire paraît avoir soutenu que le langage n'était pas un produit naturel et qu'il devait son existence à une convention libre et spontanée entre les hommes, à une création arbitraire (*θέσει, ἔθει* ou *νόμῳ*). Platon a traité de ces questions dans le dialogue intitulé *Κρατύλος*; il y introduit trois interlocuteurs: Socrate, Hermogène et Cratyle. Ce dernier émet cette opinion que les mots, soit grecs, soit barbares, signifient naturellement, qu'ils contiennent des éléments conformes à leur nature; Hermogène défend l'opinion contraire, d'après laquelle toutes les dénominations sont conventionnelles, et tous deux prient Socrate de dire sa façon de penser. Socrate y consent et procède de sa manière ordinaire; il montre d'abord l'impossibilité de changer les mots arbitrairement: on ne peut pas appeler un homme un cheval et vice versa; comme il faut qu'un outil réponde à sa destination, les mots doivent être conformes à la chose qu'ils désignent; ils ont donc, de par la nature, une certaine justesse. Il n'est pas donné à tous de créer des mots, mais seulement à celui qui connaît la nature des choses. Hermogène déclare qu'il n'est pas persuadé et demande à Socrate des explications sur ce qu'il appelle la justesse naturelle d'un mot; Socrate donne alors une série d'exemples qui ont fait décerner à Platon le titre de fondateur de l'étymologie; ces exemples reposent cependant sur des associations d'idées accidentelles, et ils sont sans aucune valeur réelle; mais il faut retenir, à titre de curiosité, ce qui est dit des «mots fondamentaux»; Socrate cherche à démontrer que toute lettre exprime ou imite une certaine qualité, de telle sorte qu'il puisse se produire une conformité entre le mot et la chose. Il semble ainsi donner raison à Cratyle, mais, dans la dernière moitié du dialogue, il fait des restrictions, et revenant sur ses pas il remarque qu'il y a beaucoup d'exceptions et qu'un grand nombre de mots sont en désaccord avec l'idée que les lettres sont censées exprimer. Il finit par avouer indirectement que, à tout prendre, ce qu'on a appelé la justesse naturelle des mots n'existe pas dans la langue réelle. Il est impossible que ceux qui ont formé les mots aient eu l'intelligence de la vraie nature des

choses que doit supposer une dénomination adéquate et logique. Il en résulte qu'une langue naturellement juste est une pure abstraction.

540. Les deux hypothèses débattues dans le dialogue de Platon continuèrent à intéresser les philosophes grecs; les Stoïciens soutenaient comme Cratyle que les mots reproduisent les choses conformément à leur essence, et qu'ils provoquent chez l'auditeur une impression correspondant à la nature des objets; ils tiennent ainsi pour *φύσει*. Les Sceptiques au contraire enseignaient que les mots doivent leur signification à des actes arbitraires, à des accidents; autrement tous les hommes devraient se comprendre.

541. Les grammairiens latins reprennent les discussions sur le rapport entre le sens et le son, mais sans réussir à approfondir la question de savoir si les mots signifient »nature« ou »position« (»positu«). La théorie du symbolisme des sons comme base de la signification est renouvelée pour le latin. Saint Augustin la soutient dans son petit écrit intitulé »Principia dialecticae«; il dit que personne ne contestera que toutes les syllabes contenant un *v* ont quelque chose de gros et de fort (»crassum et quasi validum sonum edere«): *venter*, *vafer*, *velum*, *vinum*, *vomis*, *vulnus* et surtout *vis*; il rappelle aussi *vincula* »quia violenta sunt«, *vimen* »quo vincitur«, etc. On ne s'arrête pas à ces spéculations arides; on va jusqu'à demander que le mot au point de vue matériel soit comme un reflet de la chose: pour une petite chose il faut un petit mot, pour une chose d'une extension plus considérable il faut un mot plus grand.

542. Au moyen âge on s'occupait très peu des problèmes linguistiques. Dante, qu'on pourrait appeler le premier romainiste, cite dans sa »Vita nuova« la sentence latine: *Nomina sunt consequentia rerum*. Elle est probablement empruntée à quelque philosophe scolastique, et elle montre que la théorie de *φύσει* avait toujours des partisans (comp. § 2). Certains passages du »Roman de la Rose« semblent prouver qu'il y en avait aussi au moyen âge qui pensaient que le sens des mots était arbitraire et conventionnel. En parlant de mots obscènes,

Amant observe que Dieu, s'il a inventé les vilaines choses, n'a sûrement pas créé les vilains mots :

Car tout ait Diex les choses faites
Que ci-devant m'avés retraites,
Les mos au mains ne fist-il mie
Qui sunt tout plain de vilonie.

(Éd. Pierre Marteau. Paris, 1878. V, 7275—78.)

Dame Raison est du même avis; en répétant que Dieu n'a pas inventé les mots, elle ajoute :

Mais il volt que non lor trovasse
A mon plesir et les nomasse
Proprement et communément,
Pour croistre nostre entendement.

Ainsi selon Jean de Meung qui se rapporte toujours à des autorités classiques, les mots sont une invention humaine; c'est la raison qui les a inventés, mais il n'y a aucun lien naturel et nécessaire entre eux et la signification; c'est un pur hasard qui attribue à tel mot tel sens. Dame Raison l'explique à Amant par un exemple d'un très grand sans-gêne, que nous nous dispensons de reproduire (comp. § 413).

543. Au temps de la Renaissance Rabelais se place sans hésitation parmi ceux qui regardent la signification des mots comme conventionnelle. On se rappelle le chapitre où Pantagruel loue le conseil des muets et soutient que l'homme ne parle que par imitation (III, chap. 19). Panurge est grandement étonné de cette opinion; il rapporte la vieille anecdote, racontée par Hérodote, des deux enfants qui furent élevés en silence et qui néanmoins un jour prononcèrent le mot *becus* qui en langue phrygienne signifie 'pain', et il demande à Pantagruel s'il n'y ajoute aucune foi: «Rien moins, répondit celui-ci. C'est abus dire que ayons langaige naturel; les langaiges sont par institutions arbitraires et convenances des peuples: les voix, comme disent les dialecticiens, ne signifient naturellement, mais à plaisir».

544. La manière de voir de Cratyle, soutenue mollement par Panurge compte toujours de nombreux partisans, mais nous ne pouvons pas donner ici un exposé de la phase mo-

derne de la question. Contentons-nous de dire que pour la plupart des hommes le mot est toujours un produit naturel identique à la chose qu'il dénomme; selon l'entendement populaire les mots signifient ainsi naturellement, et leur sens n'est donc pas fortuit mais nécessaire. Si un cheval s'appelle *cheval*, c'est qu'il doit s'appeler ainsi et qu'il ne peut pas s'appeler autrement. Cette disposition de l'esprit humain est mise au clair par le fait suivant observé récemment sur le vif. Une jeune fille allemande était à sa première leçon de français; c'était une leçon de choses et elle avait lieu au déjeuner. Le professeur, un agrégé de Paris, voulait apprendre à son élève les noms français de ce qui se trouvait sur la table, et commençait par le fromage. Mais la jeune fille protestait immédiatement: »*Fromage?* Pourquoi *fromage?* *Käse* est pourtant bien plus naturel (*Käse ist doch viel natürlicher*)«. Citons un autre exemple non moins curieux. Dans quelques pages magistrales sur le rapport entre le mot et la chose, H. Schuchardt a rappelé ce que lui a répondu un paysan italien à propos d'un verre qu'il tenait à la main: »*Questo si chiamerà così in una lingua e così nell'altra; ma è un bicchiere e soltanto in italiano si chiama così*«. Ces quelques faits illustrent excellemment ce que nous avons dit plus haut sur la manière dont on regarde généralement la langue des autres nations (§ 523).

REMARQUE. Nous finirons en rappelant l'anecdote suivante, également très instructive. Un Allemand, un Italien et un Hongrois se disputaient sur la précellence de leur langue. Voyons, leur dit l'Allemand, comment appelez-vous *eau*? L'Italien répondit: *acqua*, et le Hongrois: *viz*. Alors l'Allemand s'écria triomphalement: Nous l'appelons *Wasser*, et c'est aussi du *Wasser* (*wir aber nennen es Wasser, und es ist auch Wasser*)! Un personnage grotesque d'un roman de Dickens trouve piteux que les Français disent *lo* pour *water*; il serait si simple, en effet, et si naturel de dire *water*: où ces gens-là sont-ils allés chercher leurs façons de s'exprimer?

545. Ceux qui croient à la signification naturelle des mots ne prennent pas en considération que le même nom peut désigner plusieurs objets, que le même objet peut porter plusieurs noms, et que les mots changent constamment de sens et deviennent ainsi porteurs d'idées souvent très différentes, parfois tout opposées; ils ne font pas non plus attention au fait très important que les objets reçoivent de nouvelles dénominations dans les langues étrangères, et que le même groupe de pho-

nèmes prend un sens différent selon la langue où il est employé. Les mots, selon nous, ne signifient pas naturellement; en d'autres termes, les mots ne sont ordinairement que des symboles sonores fortuits et conventionnels. Il y en a qui soutiennent qu'à l'origine du langage il en était autrement, et ils ajoutent que dans les langues modernes ›la décadence‹ phonétique a fini par effacer le rapport primitif entre le son et le sens. Ce sont là des postulats. Nous ne savons rien sur l'origine du langage, et les langues anciennes sont aussi peu favorables que les langues modernes à la théorie de la signification naturelle des mots, basée sur une prétendue relation entre la chose et le nom.

546. La plupart des mots sont opaques, c'est-à-dire se composent d'éléments inintelligibles. Les mots *baux*, *beau*, *dos*, *faux*, *lot*, *maux*, *mot*, *nos*, *peau*, *pot*, *rot*, *rôt*, *saut*, *soit*, *seau*, *sceau*, *taux*, *veau* se composent tous de la voyelle [o] précédée d'une consonne; mais il est impossible de voir pourquoi le changement de la consonne amène tel et tel changement de sens. Pourquoi la combinaison [vo] désigne-t-elle un animal, et [fo] soit un outil pour faucher, soit une tromperie, selon le genre? Comment la combinaison [so] peut-elle symboliser sans changement de genre au moins quatre choses très différentes? Il y en a peut-être qui diront que les formes latines donneront le mot de l'énigme; c'est reculer la question, non pas la résoudre. Comment expliquer la différence de sens que présentent *muris*, *nurus*, *durus*, *purus*, etc.? Non, dans tous ces mots le sens paraît basé sur une pure convention transmise de génération à génération; aucun rapport rationnel ne paraît lier le mot au sens. Il faut que toute chose ait un nom, mais la raison pourquoi telle chose porte tel nom, nous échappe dans la plupart des cas.

547. A côté des mots opaques il y a des mots transparents, c. à d. des mots qui essaient de décrire l'objet désigné. *Merle*, *caille*, *grive* sont des mots opaques; *rouge-gorge*, *hochequeue*, *coucou* sont des noms transparents ou descriptifs. Si tout le monde tombait d'accord, on pourrait sans inconvénient intervertir les noms opaques et appeler le merle *caille*, et la caille *merle*. Il en est en général tout autrement des noms descriptifs;

si le *sylvia rubecula* s'appelle *rouge-gorge*, c'est qu'il a la gorge rouge, et le rouge-gorge ne pouvait pas s'appeler *coucou*, tout comme il serait impossible d'appeler le coucou *rouge-gorge*. Nous avons donc là deux groupes de mots bien distincts.

REMARQUE. Un mot peut très bien appartenir à la fois aux deux groupes. *Mouche* est un mot opaque quand il désigne un genre d'insecte; employé métaphoriquement pour désigner le petit morceau de taffetas noir que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie, c'est un mot transparent.

548. Il importe de constater que les deux groupes de mots que nous venons de signaler, sont dans un développement continu, et qu'ils se confondent souvent; les mots transparents se ternissent peu à peu; grâce au développement phonétique et grâce surtout à l'oubli du sens étymologique (§ 573), ils finissent ordinairement par devenir tout à fait opaques. Le développement contraire, le changement d'un mot opaque en un mot transparent, est un phénomène bien moins fréquent; c'est grâce à l'étymologie populaire (§ 451 ss.) que les mots opaques acquièrent une certaine intelligibilité. Citons comme exemple le vieux mot *galatine*, qui a été changé en *galantine* sous l'influence de *galant*. Par cette altération le mot a acquis comme une nouvelle vitalité; il est devenu compréhensible à tout le monde, et l'influence de *galant* lui a donné comme un nouveau lustre. Les étymologies populaires se produisent à tout moment dans la langue parlée, mais elles obtiennent rarement droit de cité dans la langue littéraire. Cependant tous ces essais méritent notre attention même s'ils avortent: ils nous montrent l'esprit populaire aux prises avec le manque de lucidité de la langue, et les efforts toujours renouvelés pour donner aux mots une certaine clarté, pour les faire parler (comp. § 585 ss.).

CHAPITRE II.

MOTS DESCRIPTIFS.

549. Dans les paragraphes suivants nous allons étudier quelques-uns des procédés auxquels on recourt, quand il s'agit de donner à un objet un nom nouveau; nous compléterons ainsi les renseignements donnés dans le tome précédent, qui examinait seulement les éléments formatifs et les différents modes de composition, tandis qu'ici la question sera envisagée d'un point de vue sémantique. Le problème de la dénomination des choses est très compliqué; il offre des phases multiples et peut donner lieu à des considérations très variées. Contentons-nous de constater qu'on demande ordinairement au nom nouveau une certaine perspicuité: il doit être transparent et nous faire voir l'objet d'une manière ou d'autre. Le nom nouveau doit ainsi contenir une description ou une explication de l'objet, de sa nature, ses qualités et son emploi. La création de noms descriptifs a lieu à tout moment, surtout dans l'argot, le langage technique et le style poétique. *Chapeau*, le nom traditionnel, est un simple symbole sonore qui éveille à notre esprit l'idée d'un chapeau en général; mais le mot est terne, il ne parle pas à notre imagination, ne soulignant aucun des traits caractéristiques d'un chapeau; c'est pourquoi, dans le parler vulgaire, il est remplacé par ex. par *cloche* (§ 331, 2), dénomination pittoresque qui nous révèle la forme du chapeau.

REMARQUE. Comme il y a des cas où les stylistes recherchent le mot propre et technique, il y en a aussi où ils l'évitent et le remplacent par un nom descriptif. Nous citons à ce propos quelques lignes instructives d'une

lettre de G. Flaubert : » Vous m'envoyez pour remplacer le mot *libellules* celui d'*alcyons*. Georges Pouchet m'a indiqué celui de *gerre des lacs* (genre *Gerris*). Eh bien! ni l'un ni l'autre ne me convient, parce qu'ils ne font pas tout de suite image pour le lecteur ignorant. Il faudrait donc décrire ladite bestiole? Mais ça ralentirait le mouvement! ça emplirait tout le paysage! Je mettrai *des insectes à grandes pattes*, ou de *longs insectes*, ce sera clair et court. » (*Lettres de G. Flaubert à George Sand*. Paris, 1889. P. 53). Rappelons aussi le général Cartier de Chalmot qui remplaçait le mot vulgaire *soldat* par *outil tactique élémentaire* (A. France, *Le Mannequin d'osier*, p. 26).

550. Pour dénommer un objet en le décrivant, on choisit un trait caractéristique ou une qualité quelconque. La qualité choisie pour désigner l'objet est toujours facilement reconnaissable et doit immédiatement frapper l'esprit, mais elle n'a pas besoin d'être très significative et d'indiquer la nature intime et essentielle de l'objet; il suffit qu'elle soit utile ou frappante. Les qualités choisies comme point de départ d'une dénomination descriptive, sont de nature très diverse. Tantôt c'est un détail extérieur concernant, pour les êtres vivants, les particularités naturelles, la forme et la couleur du vêtement ou de la peau, les mouvements, l'aspect, etc., et pour les objets, la matière, la forme, la destination, la couleur et l'origine. Tantôt c'est un phénomène perceptible à l'oreille, un bruit, un cri naturel, une exclamation, etc. (voir § 284 et III, § 20 ss.). Voici maintenant quelques noms d'animaux qui donneront une idée de la riche variété que présentent les noms descriptifs. A côté de noms tels que *cheval, vache, chien, âne, caille, merle*, etc., qui tous sont traditionnels et inexpressifs, on a créé un grand nombre de dénominations nouvelles qui essaient de donner une description de l'animal; rappelons *arpeuteuse* (espèce de chenille), *babouin* (l'animal aux grosses baboues), *barbue, basset, chat-huant, chauve-souris, cul-blanc, faucheur, grimpeur, gros-bec, hoche-queue, hurleur, martin-pêcheur, mille-pattes, mille-pieds, paille-en-queue, perce-bois, perce-oreille, quadripède, rouge-queue, sangsue*, etc.

REMARQUE. Les exemples cités de mots descriptifs sont ou des adjectifs ou des substantifs, soit simples soit composés. Il y a aussi des dénominations qui procèdent d'une apostrophe directe à l'objet ou à la personne en question: on les désigne par une exhortation à bien remplir leur fonction. Cette origine est à revendiquer pour des mots tels que: *licou, perce-neige, tocsin*, où le substantif est, soit le régime du verbe (chevêtre, lie le cou; fleur, perce la neige), soit un vocatif (sonne cloche); pour les détails, voir III § 574 ss.

551. La langue verte nous offre le spectacle de la création ininterrompue de mots descriptifs. L'esprit populaire renouvelle constamment le vocabulaire; il aime les expressions pittoresques et les comparaisons hardies qui nous présentent les objets comme sous un jour nouveau en soulignant des qualités caractéristiques et surtout ridicules. L'argot de Paris nous fournit des exemples à profusion. La tête s'appelle *boule*; le gosier, *avaloir*; la langue, *menteuse*; la main, *battoir*; le cœur, *palpitant*; la jambe, *quille*; le lit, *pucier*; la montre, *loquante*; la voiture, *roulante*; le sou, *rond*; le mouchoir, *tire-jus*; la casquette, *couvrante*; la chemise, *sac-à-viande*; le pantalon, *grim-pant* ou *culbutant*; la lime, *mordante*; les ciseaux, *fauchants*. Un avocat est un *blanchisseur* ou *lessiveur*, un *rat de prison*; un coiffeur, un *gratte-poux*; un curé, un *sac-à-charbon* ou *cor-beau*; un ivrogne, un *sac-à-vin*; un tonnelier, un *tourne-autour*; une poule, un *pique-en-terre*. Le vocabulaire d'une langue se renouvelle constamment; on sait que la langue littéraire, malgré sa résistance lente et tenace aux innovations populaires ou vulgaires, finit par en être submergée et fécondée (comp. III, § 10).

552. On trouve aussi dans la langue populaire beaucoup de noms propres descriptifs inventés pour donner au parler un tour animé, vif et dramatique; ils servent ordinairement de substitutions (comp. § 474).

1^o Noms d'hommes: *Roger Bontemps*. *Père Douillet*. *Gros Père la joie*. *Monsieur d'Argencourt*. *Jacques Déloge* (employé dans la locution *faire Jacques Déloge*, déloger). *Jean de l'Hous-sine* (le bâton). *Monsieur Jordonne* (§ 286). *Monsieur la Grogne* (on dit: faire *Monsieur la Grogne*, bouder). *Monsieur Dufour* (on dit que *M. Dufour est dans la salle*, quand une pièce ne réussit pas ou fait four). A la littérature d'autrefois appartiennent *Monsieur Sans-Gêne*, *Martin Garant* (voir *Farce de Patelin*, v. 95).

2^o Noms de femmes: *Madame Déficit*. *Madame la Ressource*. *Madame Sans-Gêne*. *Madame et Mademoiselle Jordonne*. *La mère Rabat-joie* (une femme désagréable qui empêche de danser en rond). A l'ancienne littérature appartiennent *Madame Lippée* (Régnier, *Sat.*, X) et *Dame Picorée* (connue par La Noue et

Noël du Fail; c'était la personne qui faisait tant de cadeaux aux soldats fripons du XVI^e siècle).

3^o Noms de lieux. Dans les anciennes sotties figure *l'abbaye de Frevaux*, l'abbaye des Froides-Vallées, où l'on n'a pas de quoi se chauffer (*Recueil général des sotties*, p. p. E. Picot, I, 42). Au XVI^e siècle on trouve la locution: donner une prébende dans *l'abbaye de Valan*, chasser quelqu'un (*Ancien théâtre français*, IX, 48); au temps de la Révolution, l'échafaud s'appelait *l'abbaye de Monte-à-regret*. La langue moderne connaît *coucher à l'hôtel de la Belle-Étoile* (comp. § 399).

REMARQUE. L'auteur de »La suite du Cid en abrégé« qui fait partie du dossier de la querelle du Cid, s'est beaucoup servi de ces noms propres fictifs. Sur le titre de son pamphlet il dit qu'il a été »imprimé à Villers-Cotrets, chez Martin-Baston, à l'enseigne du Vert-Galant, vis à vis la rue des Mauvaises Paroles«.

553. Il importe maintenant de constater que la description que donne le mot de la chose est forcément très incomplète et très insuffisante. Il est absolument impossible de décrire la réalité avec exactitude, de rendre un objet tel qu'il existe; les moyens linguistiques dont nous disposons n'y suffisent pas, et pour cause. Les choses se présentent à nous avec un ensemble de qualités diverses. Comme nous ne pouvons pas les exprimer toutes dans une dénomination, on se contente de choisir une seule qualité plus ou moins saillante, en laissant hors de considération toutes les autres.

REMARQUE. Nous reviendrons plus tard sur la question de l'insuffisance des mots. Nous nous contentons ici de rappeler une observation de Benjamin Constant: »Les sentiments de l'homme sont confus et mélangés; ils se composent d'une multitude d'impressions variées qui échappent à l'observation; et la parole, toujours trop grossière et trop générale, peut bien servir à les désigner, mais ne sert jamais à les définir« (*Adolphe*, p. 46). B. Constant a raison. Le mot a pour seul but de désigner un objet en en éveillant l'image; il n'est pas créé pour définir l'objet, et il ne pourrait jamais arriver à le faire.

554. Voici quelques exemples ayant pour but de montrer à quel point la description que donne le mot de la chose, est incomplète et fortuite. Quand on dit *grison* pour âne, on ne regarde que la couleur de l'animal; quand on appelle un chien *basset*, on n'a en vue que les rapports de grandeur. Un *tailleur*

est au sens littéral du mot un homme qui taille le drap; mais il ne suffit pas de tailler le drap pour en faire un habit, il faut aussi le coudre, et le mot n'en dit rien. Les noms descriptifs omettent souvent de mentionner des qualités fort importantes. C'est pourquoi on pourrait presque dire que dans beaucoup de cas les mots descriptifs ne décrivent pas. Que dire par exemple de *lunettes*? Ce sont proprement de petites lunes, et même si l'on comprend comment on est arrivé à cette dénomination, à cette métaphore pittoresque, il faut avouer qu'en réalité elle ne décrit plus rien, qu'elle ne contient rien de l'idée essentielle: verres servant à protéger ou à renforcer la vue. La plupart des mots descriptifs donnent lieu à des considérations analogues: *Liège* veut dire 'ce qui est léger' et pourrait désigner une plume aussi bien que l'écorce de certains arbres; *mollet* veut dire 'ce qui est mou' et pourrait désigner mille autres choses que la partie postérieure de la jambe; *clairét* est un vin rouge et peu coloré, mais le mot pourrait sans inconvénient s'appliquer à bien d'autres liquides ou boissons, etc. Comp. § 560.

555. La description incomplète que donne le nom de la chose désignée ne nuit en rien à la clarté. Le mot, nous venons de le dire, n'a pas pour but de définir la chose; il suffit qu'il en éveille l'image, et grâce à toute une série de circonstances (comp. § 19 ss), il se proportionne toujours et sans aucune difficulté à la chose. Ainsi *grison* ne désigne qu'un objet un peu gris, mais dans les cas où il s'emploie pour *âne*, il éveille dans l'esprit l'image complète de l'animal avec toutes les autres qualifications qui lui sont propres. Le mot contient donc bien plus que n'indique l'étymologie (comp. § 103). Voici comment A. Darmesteter explique la manière dont l'esprit redresse la disproportion entre le mot et la chose: »Peu à peu, à force de réunir dans la pensée l'image de l'objet et l'épithète qui a servi à le caractériser, l'esprit, par une erreur de raisonnement, que les philosophes appellent paralogisme, perd de vue la signification restreinte de cette épithète, et il lui attache la représentation totale de l'objet avec sa fonction propre et toutes ses qualités secondaires. C'est alors seulement que le mot, d'adjectif, devient substantif« (*La vie des mots*, p. 90).

556. Comme un objet n'a pas qu'une seule qualité, il est possible de le qualifier de différentes manières, de lui créer plusieurs noms, et c'est ce qui arrive à tout moment. Le choix d'un qualificatif est en effet assez arbitraire; il dépend de l'impression que produit l'objet, et cette impression, qui dépend d'un tas de circonstances fortuites, peut varier d'individu à individu. Nous empruntons à un roman de Jean Richépin le passage suivant, qui nous fait voir la création de toute une série de noms descriptifs pour dénommer un pauvre vagabond: »Il avait nom Jean-Marie Margat; mais à peine s'en souvenait-il lui-même, depuis le temps qu'il vivait sous les sobriquets variés dont le baptisait la gausserie paysanne. Elle s'en était donnée sur lui à cœur joie, et il en comptait ainsi une ribambelle, presque autant que d'infirmités physiques et morales, ce qui n'est pas peu dire. On l'appelait *Courtegambe* à cause de sa patte cassée; *Lagibbe* à cause de son échine torse; le père *Vitelotte* pour son nez en pomme de terre, violacé par l'alcool; *Bête-à-pouilles* pour ses larcins de volailles errantes; *Foire d'empoigne* pour toutes les autres menues rapines dont il subsistait; et aussi *Reginglin*, *Pépiard*, *Sangsue à pot*, en témoignage de son ivrognerie; et *Bâton-Merdeux* en raison de son humeur hargneuse; et *Laquédem*, *Jean des Bises*, *le Houppard*, quand les commères en faisaient pour la marmaille un croque-mitaine grâce à sa barbe en broussailles, à sa voix rauque et sifflante, à son aspect farouche. Et de bien des façons encore on le désignait, dont le dénombrement serait trop long. De tant d'étiquettes, au reste, deux surtout lui demeuraient plus obstinément accolés: celle de *Borgnot* et celle de *Paille-à-poux*. Et de fait, ce qui frappait tout d'abord dans son étrange physionomie, c'était l'éclair de son œil unique sous la gerbe sale et hirsute de ses cheveux roux« (*Le Cadet*, p. 48).

557. Ainsi plusieurs qualités peuvent se présenter à l'esprit en même temps et donner naissance à un nom. L'existence de dénominations synonymes est un fait qu'on constate partout. Examinons par exemple les noms qu'a reçus le petit mammifère carnassier nocturne appelé *bat* en anglais. On s'est tantôt arrêté à l'heure de son apparition, d'où le lat. ves per-

tilio (> it. *pipistrello*), l'it. *nottola*; tantôt à l'extérieur de l'animal, d'où le français *chauve-souris*; tantôt à sa mauvaise vue, d'où l'esp.: *murciago*. Les langues germaniques et scandinaves offrent aussi des dénominations variées qui correspondent aux noms romans (comp. dan. *Aftenbakke*) ou soulignent d'autres qualités, surtout le vol incertain de l'animal (comp. all. *Fledermaus*, dan. *Flaggermus*).

REMARQUE. Des expériences modernes ont montré combien les impressions d'une image ou d'un objet varient d'un individu à un autre. Pour C. Nigra, le crapaud est remarquable, entre les reptiles parmi lesquels le classe la science populaire, par ses pattes; aussi tire-t-il son nom de *crapaud* du germ. *krapf*. Pour H. Schuchardt, le caractère plus frappant est la peau rugueuse; c'est pourquoi il voit dans crapaud un dérivé de l'anc. franç. *crape*. L'escargot est-il plus remarquable par ses cornes, comme le veut M. Schuchardt qui tire le vénit. *bovolo* de *bubulus*, ou par sa coquille en spirale qui légitimait pour M. Nigra l'étymologie *bovolo* < *bova*, serpent? En relatant ces faits M. Mario Roques ajoute: »Il n'était pas sans intérêt de constater ces divergences, pour ce qu'elles pourront inspirer de prudence aux étymologistes, quand il leur faudra expliquer, à l'aide de leurs impressions personnelles, le nom donné à tel ou tel objet, non pas par nos contemporains ou par des hommes de même culture qu'eux, mais par ces ancêtres latins ou germaniques ou romans dont nous essayons de retrouver les sensations« (*Romania*, XXXIII, 294).

558. Nous venons de voir que plusieurs qualités peuvent se présenter à l'esprit simultanément et paraître également importantes. C'est pourquoi il est parfois malaisé de choisir un qualificatif, et il peut se produire des hésitations. Ces hésitations qui offrent toujours un certain intérêt acquièrent de l'importance dans la nomenclature scientifique, où le choix d'un qualificatif d'une valeur secondaire peut amener une conception incorrecte de l'objet désigné. Sous le rapport de la correction, la terminologie grammaticale laisse beaucoup à désirer; nous avons montré ailleurs (*Manuel phonétique*, § 19, Rem.) ce qu'il y a de fautif dans une expression descriptive telle que *consonne* (»qui sonne avec«), et toutes les erreurs qu'elle a amenées. La nomenclature de la science phonétique présente des hésitations nombreuses qui prouvent combien il peut être difficile, même à un savant d'aujourd'hui, de choisir parmi les qualités qui distinguent un phonème celle qui est la plus considérable et qui doit, par conséquent, lui servir de

nom. Nous rappellerons que les groupes de consonnes [p, t, k] et [b, d, g] portent des noms très variés; on les appellent *muettes*, *instantanées* (ou *momentanées*), *explosives* (ou *plosives*, ou *implosives*), *occlusives* ou *fermées*. Chacune de ces dénominations vise une qualité vraie ou apparente des consonnes en question; il n'y a qu'une seule d'entre elles qui ait une valeur absolue, qui indique une qualité toujours présente quelle que soit leur position dans un groupe de phonèmes, quelle que soit leur articulation, et c'est celle que nous avons indiquée en dernier lieu: il faut les appeler *fermées*. Au point de vue scientifique, c'est bien la meilleure dénomination, parce que leur formation est toujours due à une fermeture produite à quelque endroit du conduit buccal; les autres dénominations n'ont qu'une valeur relative. Une hésitation analogue s'observe aussi dans la dénomination des deux groupes principaux entre lesquels se partagent les phonèmes, selon la présence ou l'absence de vibration des cordes vocales. La nomenclature des phonétistes nous présente d'un côté *doux*, *sonore*, *vocalique*, *voisé* (dér. de *voix*), et de l'autre *fort*, *sourd*, *soufflé*, *invoisé*. Il est superflu de montrer ce qu'une telle incertitude peut avoir de conséquences fâcheuses.

559. Une chose peut parfois être désignée par des qualificatifs absolument contraires (comp. § 49, Rem.). Rappelons le titre d'un livre bien connu de M. G. Büchmann, »Geflügelte Worte«, les mots ailés, les mots qui volent; le livre correspondant français de M. Alexandre s'appelle »Les mots qui restent«. En voici un autre exemple. Selon l'arrêté ministériel de 1910 concernant la nomenclature grammaticale, les termes *passé défini* et *passé indéfini* ont été remplacés par *passé simple* et par *passé composé*; c'est là une innovation très heureuse; les enfants s'y trompaient toujours, et ils étaient bien excusables: les grammairiens du XVIII^e siècle appelaient précisément *défini* le temps que leurs successeurs du XIX^e siècle ont qualifié d'*indéfini*.

REMARQUE. Il importe aussi de se rappeler que si les choses ont parfois des noms opposés, c'est que l'un est dû à la bienveillance, l'autre à la malveillance. La dénomination est, nous l'avons dit, très arbitraire, et dépend

souvent d'un état d'esprit fortuit. La guerre de 1465 dite *du bien public* par les partisans du comte de Charolais, qui l'avait suscitée, fut nommée *du mal public* par ceux du parti du roi.

560. Nous venons de voir que le même objet peut porter plusieurs noms, selon le qualificatif choisi. Ajoutons que souvent le même qualificatif peut s'appliquer à différents objets; le même mot en vient ainsi à présenter plusieurs significations. Cette polysémie est très naturelle, vu que plusieurs objets, quelque différents qu'ils soient, peuvent avoir une qualité quelconque en commun. Ainsi par *blanchet* on désigne quelque chose qui est blanc (comp. pourtant § 596), mais ce quelque chose peut être un morceau d'étoffe ou une sorte de salade (nommée aussi *mâche*), ou une certaine maladie de la bouche (nommée aussi *muguet*), ou encore un poisson.

Biset est soit un pigeon sauvage d'un gris ardoisé, soit un bétail de couleur bise, soit une grosse étoffe bise; par métonymie il a désigné aussi un garde national (§ 258).

Follette. Dans la langue moderne une *follette* est une jeune fille d'un caractère étourdi. Dans la première moitié du XVIII^e siècle une *follette* était le nom d'une sorte de fichu; mais à la même époque *follette* se disait aussi par ellipse pour *fièvre follette* et désignait une maladie épidémique (§ 85).

Grison est proprement un adjectif qui signifie un peu gris (comp. III, § 285); employé substantivement il désigne bien des choses grises différentes, surtout des êtres vivants, rarement des objets. Voici ses significations: 1^o Un homme qui grisonne, qui vieillit. 2^o Domestique sans livrée et vêtu de gris, employé dans des missions secrètes. 3^o Un moine vêtu de gris, expression plaisante. 4^o Un âne, un baudet. 5^o Mammifère de l'Amérique du Sud, carnassier, et voisin du glouton. 6^o Hirondelle de rivage, nom employé à Genève. 7^o Espèce de gros grès dont on fait surtout des auges.

Tendron désigne tantôt le rejeton tendre d'une plante, tantôt le cartilage tendre du veau, tantôt une jeune fille à l'âge d'aimer.

561. Les noms descriptifs ne restent pas toujours tels. Ils finissent presque tous par devenir opaques. Par suite de l'é-

volution phonétique et de l'oubli du sens étymologique, la description s'obscurcit inévitablement. Les dérivés s'éloignent des primitifs et vice versa (comp. § 101); les primitifs meurent et les dérivés restent isolés dans le vocabulaire. La plupart des mots opaques ont commencé par être des mots descriptifs, mais pour le constater il faut souvent remonter haut et bien au-delà des plus anciens textes français. Examinons par ex. le mot *roi*; il paraît absolument isolé, n'ayant de rapport étymologique tangible avec aucun autre mot français, et il est pour tout le monde une dénomination conventionnelle et opaque. La plus vieille forme française *rei* ne nous avance guère, mais si nous remontons encore quelques siècles, nous trouvons *rege(m)*, accusatif de *rex*, et ce mot est entouré de *regere*, *rector*, *rectio* et plusieurs autres congénères qui nous montrent clairement que le sens primitif de *roi* est: celui qui dirige. L'examen étymologique d'*empereur* conduit à un résultat pareil; le primitif latin *imperatorem* signifie originairement: celui qui gouverne. *Fleuve* remonte à *fluvium*, c. à d. ce qui coule (»quod fluit«). *Cadran* reproduit *quadrantem*, ce qui est carré, plan carré (comp. § 578). *Cahier* avait en latin vulgaire la forme *quaternum*, assemblage de quatre (feuilles). *Oignon* remonte à *unionem*, assemblage (de feuilles). *Treillis*, altération de *trélis*, pour *tresliz* du lat. populaire *trislicium*, lat. classique *trilix*, tissu à trois fils.

562. Voici maintenant quelques exemples de mots devenus opaques à des époques relativement modernes. *Manant*, part. prés. de l'ancien verbe *manoir* (lat. *manere*) désignait au moyen âge le paysan (§ 174) comme celui qui »maint« ou demeure, qui a sa demeure à la campagne (comp. dan. *Bonde*, primitivement *buandi*). Par *baudet* l'âne était autrefois caractérisé comme un petit animal *baud* ou *gai*. *Chapelet* est à l'origine un petit *chapel* ou guirlande. *Raifort*, autrefois *raïz fort* (*radicem fortem*), est primitivement une racine forte. *Bédane* est primitivement *bec-d'ane* et nous faisait ainsi voir un outil ayant la forme d'un bec de canard; le vieux mot *ane* a disparu, et l'étymologie populaire a créé l'orthographe grotesque *bec-d'âne* (I, § 99). L'obscurcissement des mots

descriptifs s'observe même dans les cas où les parties formatives sont encore reconnaissables: *cependant*, *licou*, *lieutenant*. Pour les mots d'emprunt, c'est la même chose: *Alerte* est emprunté à l'italien all'*erta*, sur la hauteur; il indique donc dans la langue d'origine un homme monté sur quelque hauteur pour guetter ou épier. *Banqueroute*, emprunté de l'it. *banca rotta*, banc rompu: on rompait le banc ou comptoir du marchand failli. *Tocsin* est emprunté au prov. *toca senh*, et il signifie ainsi primitivement 'frappe-cloche' ou 'branle-cloche'.

CHAPITRE III.

DÉGUISEMENT.

563. A côté des dénominations qui guident l'esprit par une description plus ou moins sommaire des objets, il y en a d'autres qui l'égarent en présentant les objets sous un jour faux. Plusieurs déguisements ont déjà été examinés; rappelons surtout les euphémismes qui n'ont d'autre but que de jeter un voile sur la réalité dans les cas nombreux où les égards sociaux défendent d'appeler un chat un chat; il faut donc rhabiller le chat ou plutôt le déguiser pour qu'il devienne présentable. A côté des déguisements euphémiques, auxquels nous ne reviendrons plus, il y en a qui sont dus à diverses autres raisons: la peur, la prudence, l'opportunisme, la vanité, l'ironie et la bonne humeur provoquent à tout moment des expressions qui déguisent. Selon les circonstances, le terme choisi revêt ainsi un caractère diplomatique, dénigrant, glorifiant, ironique ou plaisant.

564. L'antiphrase, si employée dans les expressions ironiques (§ 132) et euphémiques (§ 376), joue aussi un rôle considérable dans les déguisements. Rappelons par exemple que les auteurs recourent volontiers à une dénomination antiphrastique, quand il s'agit de trouver un nom à un personnage ou un titre à un volume. L'effet obtenu par ce procédé est parfois considérable.

1^o Monsieur *Scrupule* du «Légataire universel» de Regnard est un homme excessivement peu scrupuleux. Molière déguise parfois ses personnages de la même manière. Le notaire

Bonnefoy, ou même de *Bonnefoy* du ›Malade imaginaire‹ n'est qu'un avocassier prêt à toute coquinerie, et dans ›Le Tartufe‹ figure un huissier à verge appelé *Loyal*, quoiqu'il ›porte un air bien déloyal‹.

2° Antoine de la Salle a écrit sur le mariage une satire très amusante intitulée ›Les quinze joies de mariage‹, et de nos jours Henri Lavedan a composé une série de dialogues rassemblés sous le titre de ›Les beaux dimanches‹; il ne faut pas ici s'en tenir à la lettre: les dimanches que dépeint Lavedan sont tristes et moroses, et les mariages du roman du XV^e siècle ne font naître que des chagrins et des ennuis. Rappelons aussi un roman pessimiste d'Émile Zola intitulé ›La joie de vivre‹.

REMARQUE. Les étymologistes d'autrefois recouraient souvent à l'antiphrase; nous devons à ce principe intitulé ›progressio in contrarium‹ les curieuses explications suivantes: *Lucus* ›quod minime luceat‹. *Bellum* ›quod res bella non sit‹. *Parcae* ›quia nulli parcent‹. Rappelons à ce propos la fameuse princesse de Belgiojoso dont les mauvaises langues disaient: ›Belgiojoso... belle et joyeuse, parce qu'elle n'est ni belle ni joyeuse‹ (A. Houssaye, *Confessions*, II, 1).

565. Le déguisement est parfois d'origine superstitieuse. Selon une croyance encore très répandue il ne faut rien louer, ni sa maison, ni sa femme, ni ses enfants, ni ceux des autres, ni quoi que ce soit: cela porte malheur. Ce qu'on loue ne prospère pas. En exaltant trop une chose, on éveille la jalousie des dieux et on défie le destin. C'est pourquoi surtout les Orientaux appellent parfois laid et vilain ce qui est beau et gracieux. Le calife Motovakkil appelait sa femme *la noire*, à cause de sa beauté et de sa grâce. Le **cacophémisme** donne de vilains noms à des choses jolies et forme ainsi un contraste à l'euphémisme (voir surtout § 374); hors du domaine de la superstition il s'emploie actuellement surtout dans le langage hypocoristique; c'est ainsi que des injures telles que *crapaud*, *grande dinde*, *cochon*, *grande bête*, *canaille*, *petit vilain*, servent de termes caressants.

566. Le déguisement peut être dû à la vanité. Pour se relever aux yeux du monde et à ses propres yeux on se donne volontiers des noms et des titres qui embellissent la réalité.

Un nègre américain ne supporte pas qu'on l'appelle »nègre« ; il est *a coloured gentleman* et veut être traité comme tel. A cet égard nous sommes tous des nègres, et nous succombons tous à la tentation des dénominations décoratives. Francisque Sarcey a fait l'observation suivante: »Il y a déjà un tas de gens qui ont changé leurs noms . . . Ainsi, les *apothicaires*: ils étaient ennuyés d'être traités d'apothicaires; ça se conçoit . . . ? ils sont aujourd'hui *pharmaciens*, gros comme le bras. Les *procureurs* sont devenus des *avoués* . . . Les *liquoristes* se sont faits de leur propre autorité *distillateurs*, et j'en connais même un qui s'intitule *chimiste*: il affirme qu'en fabriquant des prunes à l'eau-de-vie, il accomplit une mission qui est un sacerdoce. Les *perruquiers* sont d'abord montés au grade de *coiffeurs*; les voilà aujourd'hui *artistes capillaires*« (*Le mot et la chose*, p. 79). La vie fournit tous les jours des exemples curieux de cette manie de tout ennoblir à l'aide de nouvelles dénominations décoratives. L'épicier s'intitule volontiers *marchand de denrées coloniales*; on ne donne pas des leçons de danse mais un *cours raisonné d'art chorégraphique*; il y a des *professeurs* de coiffure, de billard, de beauté, etc.

REMARQUE. Il paraît que les méridionaux ont un certain penchant à abuser des titres ronflants. Burtin, l'hôtelier rusé de »Simone«, donne du *Monsieur le comte* à tous ses hôtes, et comme M. Sergeac père proteste en s'écriant: »Je vous mettrai à l'amende, si vous continuez à m'appeler monsieur le comte«, Burtin répond: »Sur la Côte c'est une habitude«. M. Sergeac ajoute alors: »On y aime flatter les gens«, et maintenant c'est le tour de Burtin de protester: »Ce n'est pas pour flatter les autres, c'est pour nous flatter nous-mêmes« (Brioux, *Simone*, II, sc. 1).

567. Le déguisement peut provenir d'un certain opportunisme. Le monde demande à tout moment des égards, et si l'on veut réussir, il faut être diplomate. Le rusé triomphe souvent là où l'irréfléchi échoue. Il y a souvent avantage à présenter les choses sous un jour favorable, et il importe donc de trouver un nom qui déguise la réalité sans l'escamoter trop brutalement. Comme le montrent les répliques suivantes, il peut être avantageux, dans certaines circonstances, de donner à une maladie un nom atténuant et vague: **LE DOCTEUR.** Nous avons été brouillés un moment, après les dernières élections municipales. Il ne me pardonnait pas d'avoir empêché

de sortir, pour aller voter, deux ouvriers de fabrique atteints de broncho-pneumonie. Comme c'était deux de ses partisans, il donnait un autre nom à leur maladie. M. ALLEYRAS. Ah! Et comment l'appelait-il? LE DOCTEUR. Une extinction de voix (M. Donnay et L. Descaves, *La Clairière*, I, sc. 5).

568. Le déguisement est parfois dû à une envie de rire. On veut s'amuser et amuser les autres en inventant des dénominations plaisantes qui ridiculisent. L'effet comique voulu s'obtient facilement à l'aide de l'antiphrase. Selon un vieux dictionnaire d'argot, une poissarde criarde et bavarde s'appelait autrefois *une muette des halles*, et actuellement un voyou de Paris traite un nègre de *boule de neige*; en Amérique on l'appelle parfois *Mr. White*. Cela nous rappelle un article lu dans un journal français et concernant un petit singe appelé *Pierrot* à cause de son masque noir. P. Bourget parle dans un de ses romans, «André Cornélis», chap. 6, d'un petit collégien appelé *Bel Œil* par ses camarades, parce qu'il était louche. Dans «Marie-Claire» de Marguerite Audoux, figure un autre *Bel Œil*: c'est une portière qui a un gros œil blanc.

569. Le déguisement peut être dû à l'ironie. Le *fétu* est proprement un brin de paille, une chose très mince et très légère; mais c'est par ce mot qu'on désignait autrefois la grosse barre de fer avec laquelle le bourreau rouait les membres des condamnés. Il s'agit ici de cette humour cruelle que provoque si facilement la vue du sang et des douleurs (comp. § 405).

570. Le déguisement peut être une affaire de mode. Gustave Flaubert nous en fournit un exemple dans une lettre où il parle du second empire: «Tout était faux! faux réalisme, fausse armée, faux crédit et même fausses catins. On les appelait *marquises*, de même que les grandes dames se traitaient familièrement de *cochonnette*» (*Lettres de G. Flaubert à George Sand*. Paris, 1889. P. 142).

571. Plusieurs des exemples cités dans les paragraphes précédents rendent un témoignage très net et très éloquent de l'importance du nom. C'est l'enseigne qui fait la chalan-

dise, a dit La Fontaine (*Fables*, VII, n^o 15). Si l'on change l'enseigne, la chalandise devient tout de suite une autre. Les jésuites expulsés de France revenaient clandestinement sous la Restauration en se donnant le nom de *Pères de la Foi*. Un jour que la police de Paris eut défendu de danser le *cancan*, on eut l'heureuse idée de lui donner un autre nom, de l'appeler *quadrille*, et sous le nouveau nom la danse n'était plus exposée aux persécutions. C'est toujours l'histoire de Gorenflot: »Poularde je te baptise carpe«.

572. Nous ferons enfin observer qu'à côté des déguisements examinés jusqu'à présent et qui sont tous voulus, il y en a aussi qu'il faut qualifier d'involontaires. Le peuple qui crée à tout moment des noms nouveaux, n'a pas toujours des idées bien nettes, bien précises, bien exactes sur les choses. On a souvent loué la pénétration de beaucoup des observations que fait le peuple, mais quelque fines qu'elles soient, elles ne cadrent pas toujours avec les résultats de la science, ce qui s'explique aisément: le peuple confond facilement des choses différentes en se laissant entraîner par des rapprochements vagues et tout extérieurs. La zoologie et la botanique populaires classent souvent les animaux et les plantes d'une tout autre manière que la science. Pour nous en tenir aux animaux, selon la dénomination danoise la baleine est un poisson (*Hvalfisk*) et un papillon est un oiseau (*Sommerfugl*). Pour le français, on constate une confusion entre le hibou et le corbeau. En latin vulgaire *cava*, qui reproduit le germ. *kawa*, choucas, désignait selon les lieux, soit un oiseau de nuit proprement dit, soit un choucas ou autre espèce d'oiseau du genre *corvus* (A. Thomas, *Romania*, XLI, 450); la vieille forme française *choe* présente également les deux sens. La confusion entre les deux genres d'oiseaux remonte très haut; elle existait déjà dans l'ancienne Grèce. L'anatomie populaire a souvent confondu *le cœur* et *l'estomac*, et nous en avons montré les conséquences linguistiques (§ 115); elle a aussi confondu *les muscles* et *les nerfs*; *nerveux* désigne non seulement ce qui est relatif aux nerfs, mais aussi ce qui est relatif aux muscles, d'où le sens de 'fort', 'vigoureux'. Fénelon parle de bras »nerveux et pleins de muscles«; Bernardin de St. Pierre nous présente un matelot »nerveux comme Hercule«; ce sens qui vit

encore dans quelques emplois figurés (*un style nerveux*), provient d'une ancienne erreur qui donnait aux muscles le nom de *nerfs*. Dans plusieurs langues l'idée de louche et celle de borgne se sont confondues. *Louche* remonte au lat. *luscum* (comp. II, § 389) qui signifiait 'borgne'; mais l'hésitation entre les deux sens avait déjà commencé en latin, comme le montre le dérivé *lusciosus* qui avait pris le sens de 'louche'. *Borgne*, dont l'origine est inconnue, a peut-être primitivement signifié 'louche'; tel est au moins le sens du genévois *bornicler*, et dans le Jura *bournicler* veut dire 'loucher'.

CHAPITRE IV.

SENS LITTÉRAL ET SENS RÉEL.

A. OUBLI DU SENS ÉTYMOLOGIQUE.

573. L'oubli du sens étymologique est un phénomène qui se répète constamment et inévitablement dans le développement sémantique. Rappelons tout d'abord un fait que nous avons déjà mentionné (§ 101) : dès qu'un mot, grâce à quelque emploi particulier, commence à évoluer vers un sens nouveau, il se détache insensiblement des autres mots qui lui sont apparentés. Soit le mot *plaisant*; c'est le participe présent du verbe *plaire* et il a signifié primitivement : ce qui plaît. Ce sens se trouve encore dans Boileau, qui veut que « la muse joigne au plaisant le solide et l'utile » (*Art poétique*, IV, v. 88). De nos jours le sens du mot s'est restreint, et il ne se dit guère que de ce qui plaît en amusant, ce qui a amené un détachement des formes congénères : un *conte plaisant* n'est pas un conte qui plaît, pas plus qu'un *plaisant personnage* est un homme qui plaît. Un sens nouveau, nous l'avons dit, équivaut à un mot nouveau; il vaudrait donc peut-être mieux dire qu'il existe maintenant en français deux mots *plaisant*. Passons à un autre exemple. Le sens de *journal* est d'abord lié à *jour* (comp. un *journal de bord*); mais il s'emploie dans la langue actuelle pour désigner une publication périodique quelconque : un journal peut paraître tous les jours, mais il peut aussi paraître une fois par semaine ou par mois; rappelons par ex. le *Journal des Savants*.

574. Voici quelques autres exemples que nous accompagnons de quelques observations :

Aumônier désigne d'abord celui qui donne ou celui qui reçoit une aumône (§ 56); de nos jours il a perdu tout rapport avec *aumône* et désigne un prêtre attaché à un établissement ou à un prince pour dire la messe. Le sens primitif du mot est maintenant tellement oublié que G. Paris, en parlant d'un moine chargé de distribuer aux pauvres les dons charitables du roi, et en le qualifiant d'aumônier, ajoute entre parenthèses »au sens étymologique«, pour être sûr d'être bien compris (*Romania*, XXXII, 499).

Banal est un dérivé régulier de *ban*, mais la formation remonte très haut, et depuis longtemps les deux mots sont absolument séparés. Il faut constater qu'au point de vue historique et étymologique, *ban* — *banal* et *gouvernement* — *gouvernemental* font deux groupes parallèles, mais qu'il en est tout autrement, si l'on s'en tient à la langue vivante. L'étroite union qui existe entre *gouvernement* et *gouvernemental* dans l'esprit des individus parlants, ne réunit pas *ban* et *banal*; ces deux mots n'ont plus aucun rapport l'un avec l'autre, le lien qui les unissait est coupé.

Panier. Pour les étymologistes ce mot est dans un rapport étroit avec *pain*; pour le public il n'y a pas de relation entre ces deux mots. Le développement sémantique les a tellement séparés que le *panier* de nos jours sert à contenir tout autre chose que du pain, et qu'il faut dire *corbeille à pain* pour exprimer le sens du *panarium* primitif.

Pommade est d'abord une préparation faite avec des pommes; ce mot s'appliquait autrefois soit au cidre, emploi disparu aujourd'hui, soit à un cosmétique, fait avec de la graisse et des pommes (d'api); de nos jours il se dit de toute mixture d'une graisse animale avec un parfum quelconque.

Secrétaire, emprunté au lat. *secretarius* (dérivé postclassique de *secretum*), désigne primitivement un dépositaire de secrets, confident, homme renfermé et retenu. Comp. :

Vous diriez à le voir que c'est un secrétaire,
Il va mélancolique et les yeux abaissez,
Comme un Sire qui plaint ses parens trespassez.

(Régnier, *Macette*, v. 222—224.)

Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire.

(Corneille, *Menteur*, II, sc. 6.)

Le rapport de *secrétaire* et de *secret*, qui a tout à fait disparu maintenant, était donc encore senti au XVII^e siècle. Nous reproduisons à titre de curiosité l'explication de Nicot (1584): »Le secrétaire est proprement celui qui reçoit le secret d'autrui, mais le François en use en plus large signification, pour celui à qui est dit tout bas et comme en l'oreille, par le Roy, Prince, ou autre grand seigneur, ce qu'il veut estre par luy mis par escrit, soit en lettres missives ou autres despèches, dont aucuns le veulent en latin«.

Tanière, autrefois *taisnière*, est proprement la retraite d'un taïsson ou blaireau; dès le moyen âge le mot s'emploie aussi en parlant de la retraite de beaucoup d'autres animaux sauvages; on lit dans le »Roman de la Rose«: Les connins issoient toute jour hors de lor tesnieres.

Vignette désignait d'abord un ornement représentant des branches de vigne entrelacées; il a maintenant perdu tout rapport avec son primitif et désigne un ornement quelconque sur la couverture d'un livre, sur du papier à lettres, sur un mouchoir.

575. L'étude des verbes dénommatifs nous montre aussi d'une manière palpable l'effacement du sens primitif et l'extension du domaine sémantique qui en dérive. *Joncher* veut dire d'abord 'couvrir de joncs': au moyen âge on jonchait ordinairement les carreaux; puis il a pris le sens plus général de 'couvrir de feuilles, d'herbes ou de fleurs', et tout rapport avec *jonc* s'est perdu. *Équiper*, autrefois *esquiper*, est un dérivé de l'ancien mot *esquif*, navire; au moyen âge on n'équipait qu'en parlant de navires, de nos jours on peut aussi équiper une armée, un cheval. On peut faire des considérations pareilles sur *arriver* (venir à une rive), *décamper* (sortir d'un camp), *démanteler* (dégarnir de son manteau), *échapper* (quitter sa chape) et beaucoup d'autres verbes, sans parler de ceux dont le caractère primitivement dénommatif n'est plus reconnaissable, tels que *arracher*, *briller*, *diaprer*, etc.

REMARQUE. Au point de vue syntaxique il faut remarquer que les verbes dénommatifs tels que *chevaucher*, *enfanter*, *équiper*, *brandir* (§ 100, 2) étaient

primitivement intransitifs. *Enfanter* est d'abord 'donner le jour à un enfant' (comp. *chienner*, *chalter*, *vêler*), comme *chevaucher* est 'monter un cheval'; puis l'idée d'enfant et de cheval s'efface devant celle de mettre au monde et de monter, et les verbes s'adjoignent un régime direct: *enfanter un fils*, *un monstre*, *un projet*; *chevaucher une mule*, *un âne* (comp. E. Walberg dans *Romania*, XXXVI, 616). Ces derniers exemples montrent la catachrèse à laquelle l'oubli du sens étymologique donne lieu; pour les détails, voir § 596.

576. Examinons maintenant quelques noms composés:

Bonhomme. Un bonhomme est de nos jours tout autre chose qu'un homme plein de bonté; il désigne ordinairement un homme peu avisé, un niais (§ 169). Dans l'ancienne langue il a désigné le roturier et le paysan, par opposition au seigneur (*Bonhomme Misère*, *Jacques Bonhomme*), et il a aussi servi d'euphémisme pour éviter le mot *cocu* (§ 417). Les parlers provinciaux actuels lui attribuent un sens très général, difficile à définir. On lit dans un roman d'Honoré de Balzac: «En Touraine, en Anjou, en Poitou, dans la Bretagne, le mot *bonhomme*, déjà souvent employé pour désigner Grandet, est décerné aux hommes les plus cruels comme aux plus bonasses, aussitôt qu'ils sont arrivés à un certain âge» (*Eugénie Grandet*, p. 128).

Porte-bonheur désigne primitivement un bijou de bon augure; pour beaucoup de personnes le sens étymologique a tout fait disparu, et le mot ne désigne plus qu'un bracelet d'une certaine forme.

Toujours, en vfr. *toz jors*, signifie maintenant tout autre chose que 'tous les jours', comme il ressort d'une phrase telle que: *Il voyage toujours en troisième*. Au moyen âge l'expression avait à la fois le sens primitif et le sens dérivé. Chrétien de Troyes dit d'un homme: *Que toz jors mes durra ses nons* (*Yvain*, v. 380), ce qui veut dire que son nom durera tous les jours, dans tous les temps. Mais le même poète écrit dans le même poème: *Mes toz jors au foïr antant* (v. 890), c. à d. qu'il pense sans cesse à s'enfuir; il ne s'agit que des quelques moments qui s'écoulaient pendant qu'Yvain chassait jusqu'au château le chevalier vaincu par lui (C. Svedelius).

577. Voici une série d'autres exemples que nous donnons sans aucune explication: *Astre* — *désastre*; *bouder* — *boudoir*; *bure* — *bureau*; *chapeau* — *chapelet*; *cheval* — *chevalet*; *corne*

— *cornet*; *cueillir* — *recueillir*; *cuir* — *cuirasse*; *cul* — *reculer*; *étudier* — *étudiant*; *garder* — *regarder*; *garçon* — *garce*; *grain* — *grenier*; *jeûne* — *déjeuner*; *lien* — *limier*; *meurtre* — *meurtir*; *moucher* — *mouchoir (de cou)*; *muer* — *remuer*; *ombrage* — *ombrageux*; *paix* — *payer*; *servant* — *servante*; *traire* — *retraire*; *vivre* — *viveur*.

REMARQUE. D'un autre côté il faut bien remarquer que des mots qui présentent de fortes divergences phonétiques peuvent rester en contact dans la conception des individus parlants. Ainsi le lien étymologique entre *sel* et *salé*, *cheval* et *chevaucher*, *peser* et *poids*, n'est pas brisé; les mots cités restent associés dans l'esprit.

578. L'oubli du sens étymologique qui favorise l'extension du domaine sémantique du mot, amène aussi nécessairement une disproportion entre le mot et la chose. Mais cette disproportion n'est ordinairement perceptible qu'à celui qui connaît l'historique du mot en question, et le défaut de justesse ne rend pas le mot moins utile ou moins applicable: il ne frappe pas l'esprit de celui qui parle, comme il ne trouble pas l'entendement de son interlocuteur. La disproportion est le plus souvent latente et ne gêne personne. Ex.: *Cadran*, surface sur laquelle sont marquées les heures; comme le mot est emprunté au lat. *quadrantem*, part. prés. de *quadrare*, il signifie proprement ce qui est carré, surface carrée. Les cadrans primitifs étaient rectangulaires, ils sont circulaires maintenant; la forme a changé, mais le mot est resté, sans pourtant conserver aucune trace du sens descriptif primitif. Passons à un autre mot, où l'oubli complet du sens étymologique est relativement moderne. Dans une gravure d'environ 1620 qui représente le plan de l'île Saint-Louis, on voit sur la Seine un coche d'eau nommé *corbillac*, parce qu'il faisait le trajet de Paris à Corbeil. Par une extension curieuse *corbillat* (graphie plus correcte que *corbillac*) ou *corbillard* (comp. III, § 354) en est venu à désigner par métaphore un grand carrosse de gala; comme ces carrosses trouvaient un emploi tout spécial dans les funérailles, le *corbillard* a fini par désigner exclusivement le char sur lequel on transporte les morts. Aucun lien n'unit plus *corbillard* à *Corbeil*.

579. Il faut enfin examiner ici la métonymie qui désigne un produit par le nom du lieu de production (§ 278). *Camem-*

bert est le nom d'un fromage fabriqué d'abord à Camembert ou aux environs; il se fabrique maintenant aussi dans d'autres contrées, c'est pourquoi les épiceries vendent du *camembert de Camembert*, quand il s'agit du vrai camembert. Un tel oubli du sens étymologique donne lieu à des catachrèses. *Gruyère* est le nom d'un bourg de Suisse et d'un fromage particulier qu'on y fabrique; on l'a imité en France, et en se servant du nom du produit original, on fabrique du *gruyère français* en Franche-Comté. Rappelons aussi ce que nous avons dit plus haut sur le développement de *Cayeux*, devenu le nom d'une moule qu'on écrit *caïeu*; le scindement du mot primitif en deux mots distincts a amené une combinaison telle que *caïeux d'Issigny* (§ 530, 3; comp. § 532). On trouve dans toutes les langues un grand nombre de catachrèses parallèles.

580. La métonymie indiquée mérite une attention toute particulière, surtout à cause de l'importance considérable qu'elle peut avoir dans la pratique. *Madère* désigne étymologiquement du vin récolté dans l'île de Madère; mais il est incontestable qu'une infime portion du *madère* consommé dans le monde provient réellement de l'île de Madère. L'emploi étendu du mot *madère* peut facilement amener des difficultés juridiques. Il y a maintenant des lois sur les désignations de produits; on veut qu'une marchandise réponde toujours à son nom, et que le même nom soit toujours donné à la même marchandise. C'est au fond un principe d'honnêteté, qui oblige les marchands à ne vendre que des produits d'origine: le vin d'Arbois doit venir d'Arbois, le clos Vougeot du clos Vougeot. Les hommes de loi, peu au courant de l'évolution linguistique, ont parfois trop forcé la note et demandé l'impossible. Pour atteindre le but indiqué il fallait se servir d'une terminologie scientifique dont la valeur précise immuable fût reconnue par toutes les nations. Les mots appartenant à la langue vivante, employés par des millions d'hommes dans leur pays et souvent aussi à l'étranger, sont forcément soumis à un changement de valeur continu, auquel nulle loi ne peut s'opposer. Jusqu'à quel point le mot *cognac* désigne-t-il maintenant un produit présentant telles et telles qualités, et jusqu'à quel point le souvenir du lieu d'origine est-il assez vivant pour que les distillateurs de Cognac aient le droit de réclamer que l'eau-de-vie

appelée cognac provienne toujours de Cognac ou des environs de cette ville? Et qui peut dire où finissent ces environs? La vie pratique demande une réponse précise, et pour protéger l'industrie locale, la loi a eu recours à une délimitation.

REMARQUE. Il y a peu de temps une délimitation, entreprise pour protéger l'industrie du champagne, a provoqué de graves troubles. Comme la question présente aussi un côté linguistique, nous l'étudierons brièvement. Pour la plupart, il paraît indubitable que le champagne est tout simplement un vin blanc mousseux à 15 ou 20 frs. la bouteille, sans égard au lieu d'origine: mais ceux qui analysent les mots, qui s'en tiennent à leur sens littéral, voient dans *champagne* surtout un produit provenant de la Champagne. C'est ici que commencent les difficultés, puisqu'il s'agit d'une province d'une grande extension, et la philologie entre en conflit avec les intérêts commerciaux. L'analyse étymologique confère à chacun le droit d'appeler *champagne* tout vin récolté ou fabriqué en Champagne; mais le commerce veut monopoliser ce nom au profit d'une région déterminée, au profit du champagne par excellence qui se fabrique dans la Marne. Comme il était impossible de maintenir dans le commerce le sens étymologique du mot *champagne*, on a dû délimiter; mais cette délimitation, qui, comme c'était inévitable, s'est faite d'une manière un peu arbitraire, a failli mettre toute la Champagne à feu et à flamme en 1911. Les Marnais se moquent sans doute d'être Champenois ou non, mais ils tiennent à la délimitation qui leur est très avantageuse; les autres vigneron champenois vendent leur raisin et ne vinent plus, et comme ils sont exploités par les fabricants de champagne, ils ont protesté énergiquement contre la délimitation qui leur est très nuisible.

B. ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE.

581. Il est clair maintenant que, si l'on veut se renseigner sur le sens des mots, il faut se méfier de l'analyse étymologique. L'usage attribue constamment aux mots un sens tout différent de celui que leurs éléments formatifs font attendre: les mots signifient autre chose qu'ils n'en ont l'air; nous en avons déjà cité de nombreux exemples: un *grenadier* n'est pas armé de grenades; un *galérien* ne travaille pas aux galères; un *cache-nez* sert à couvrir le cou; un *tablier* est un devantail et n'a rien à faire avec *table*. On ne vernit pas un jour de *vernissage*, et on commettrait d'étranges erreurs si l'on donnait à *pot-pourri* et à *cul-de-lampe* leur sens littéral.

REMARQUE. Les relations étymologiques entre les mots sont ordinairement moins vivantes pour les Français que pour les étrangers, qui saisissent la langue d'une manière plus analytique. Cette particularité peut facilement

induire en erreur et ne constitue pas un avantage. M. Ch. Bally dit à ce propos: »Pour bien comprendre l'esprit d'une langue, il faut en ignorer beaucoup de choses« (*Traité de Stylistique*, § 93). Malgré son apparence paradoxale, cette observation ne laisse pas d'être très juste.

582. A certains égards on peut comparer l'analyse étymologique d'un mot à l'analyse orthographique. L'orthographe nous montre généralement comment on prononçait la langue autrefois, elle est traditionnelle et ne reflète pas l'état actuel (*Manuel phonétique*, § 168 ss.). La forme orthographique *beau-coup* nous renseigne sur la prononciation du XIII^e siècle, mais elle ne nous apprend pas comment on dit maintenant. L'analyse étymologique du même mot a beau nous apprendre que nous avons à faire à une composition de *beau* avec *coup*, mots dont le sens est très clair, elle n'éclaircit pas le sens actuel de l'ensemble. De même la décomposition de *ressembler*, *regarder*, *poursuivre* nous renseigne sur l'origine de ces mots, mais leur sens reste une énigme, dont l'usage pratique a seul la clef.

583. Grâce à l'oubli constant du sens primitif, l'analyse étymologique des mots présente souvent un grand intérêt historique. Elle peut nous donner des renseignements très précieux sur le développement de la civilisation. Aux exemples déjà cités (voir § 120) nous ajouterons un petit nombre de mots opaques, que nous soumettrons à une analyse historique, pour montrer tout ce qu'ils nous apportent de notions précises sur l'ancien aspect des choses, sur les sentiments, les mœurs et les institutions (comp. plus loin § 593):

Brouette (pour *berouette* ou *birouette*, forme conservée dans plusieurs patois, composée avec *bis* et *rouette*). La brouette était donc une petite voiture à deux roues; au XVII^e siècle le mot s'employait spécialement d'une sorte de chaise à porteurs, montée sur deux roues et traînée à bras. La brouette de nos jours n'a qu'une roue.

Denrée, autrefois *denerée*, est proprement ce qu'on peut avoir pour un denier; il désigne maintenant une marchandise quelconque sans égard au prix.

Destrier, repris à la langue du moyen âge (I, § 83), remonte à un dérivé de *dexter* (droit) et désigne proprement le cheval que l'écuyer conduisait de la main droite; c'était le cheval de

bataille que le chevalier ne montait qu'au moment où commençait le combat.

Fauteuil. Par ce mot on désignait au moyen âge une chaise pliante, comme l'indique l'étymologie; l'ancienne forme est *faudeteuil* du vfr. *faldestuel*, mot d'origine germanique, composé de l'aha. *faldan*, plier, et *stuol*, siège.

Méchant, voir § 116.

Rompre le fêtu avec quelqu'un. Cette locution toute faite est une unité sémantique (§ 73) qui a le sens de 'se brouiller avec qn.' Personne ne la comprend selon le sens littéral des mots; mais derrière le sens abstrait actuel se cache un sens bien concret: la locution est primitivement une formule juridique qui se rapporte à un acte réel, une cérémonie par laquelle s'accomplissait la rupture de l'hommage (*Romania*, XLI, 460).

584. Quand on se trouve en face d'un mot peu connu, on recourt instinctivement à une analyse étymologique; mais le plus souvent elle nous fourvoie. Soit le mot *fabliau* (III, § 239); tout le monde y reconnaît sans difficulté un dérivé de *fable*, et celui qui ne connaît pas l'histoire de la littérature française, lui attribue aussi volontiers le sens du primitif. Champfleury écrit, en parlant d'une sculpture représentant la fable du renard et de la cigogne: Ce fut dans un des fabliaux précédant le Roman de Renart que l'imagier la trouva (*Histoire de la Caricature au moyen âge*, p. 138). Mais les fabliaux ne précèdent pas le Roman de Renart; Champfleury veut parler des anciens *ysopets*, qui contiennent des fables d'animaux; par *fabliau* on désigne un petit conte grivois, ce qui est tout autre chose. D'autres écrivains se sont mépris sur le sens du même mot.

585. Il faut aussi faire observer que l'analyse étymologique est souvent rendue difficile par des ressemblances fortuites de sons et de syllabes, et ce ne sont pas seulement les laïques qui s'y trompent; les plus grands savants suivent les feux follets trompeurs qui planent sur l'étude de l'origine et du sens primitif des mots. Voici une petite série de mots qui tous ont donné lieu à des malentendus et provoqué des explications plus ou moins absurdes, grâce à une fausse équiva-

lence de sons. Le chercheur érudit ou laïque s'est trompé en prenant le chant des sirènes pour la cloche de l'hospice, pour nous servir de l'expression poétique de Hugo Schuchardt :

Affier, provigner des arbres de bouture, n'est nullement, comme on pourrait le croire, un dérivé de *fier* ; Littré lui-même s'est laissé tromper par les apparences et a inventé une étymologie impossible ; il regarde le mot comme synonyme de *confier*, et il explique le sens spécial comme provenant d'une métaphore. A. Thomas a montré que *affier* est pour *atefier* qui remonte à *aptificare* (*Romania*, XXIX, 161).

Camelot, sorte d'étoffe plucheuse. Dès le moyen âge le mot a été regardé comme un dérivé de *camelum*, et on a cru le camelot fabriqué surtout avec du poil de chameau. Des recherches modernes ont montré que *camelot* dérive probablement d'un mot arabe (*Romania*, XXX, 466).

Deloir (lat. *delerus*, pour *delirus*) est un ancien adjectif, employé surtout dans la combinaison *mois deloir*, qui signifie 'décembre'. On a plusieurs fois décomposé le mot en *de l'oir*, et ainsi expliqué un mot énigmatique d'une manière très satisfaisante : le mois de décembre était désigné comme le mois de *l'oir*, c. à d. le mois de l'héritier, le mois de Jésus-Christ.

Élan reproduit l'all. *Elen(thier)*, emprunté à un mot lithuanien. Ambroise Paré, en parlant de cet animal, remarque qu'il est épileptique, »dont les Allemands l'appellent *Hellend* qui signifie misère« (voir Littré). On sait que l'élan a les jambes raides, et qu'il se lève difficilement, quand il est tombé ; c'est ce qui a fait croire autrefois qu'il était épileptique. En rappelant cette constitution déplorable de l'animal, Paré a voulu trouver cette »misère« exprimée dans le nom dont il soupçonnait l'origine étrangère, et il l'a identifié avec l'all. *Elend*.

Hasard. Il existait en Palestine un château qui portait le nom de *El Azar* ; Guillaume de Tyr voit dans ce nom propre l'origine du mot français ; voici comment il s'exprime : »Comment le duc Godefroy fut requis de lever le siege de Hasart, ou le jeu des dez fut trouvez. Il advint, ne demora gueres, que Rodoans, li sire de Halape, ot contents et guerre à un suen baron qui estait chastelain d'un chastel qui a nom Hasart, et sachiez que de là vint premierement li geus de hasart et fu trouvez li geus de dez qui einsint a nom«. Ainsi, selon le

chroniqueur français, le jeu de hasard, qui était primitivement un jeu de dés, aurait été inventé pendant le siège d'un château de Syrie nommé Hasart, et aurait pris le nom de cette localité. Si cette étymologie était juste, *hasard* aurait subi un développement analogue à celui de *boston*, de *mazagran* et d'autres noms de lieu (§ 531); mais il n'en est rien; le jeu de dés était connu en Europe longtemps avant les croisades, et le rapprochement du nom du château avec le nom du jeu a été suggéré uniquement par l'équivalence phonétique des deux mots. *Hasard*, dont le sens primitif, selon toute probabilité, est 'dé', a été emprunté à l'arabe *zahr* ou *azzār*, avec addition de l'article. Les deux formes ont passé en Europe; la forme brève s'est introduite en grec, turc, bulgare, albanais, etc., où elle est devenue *zari* ou *zar*; la forme longue se trouve surtout dans l'ouest de l'Europe; on a *azar* en espagnol, portugais, provençal, et *hasard* en français. L'ancien italien connaît *zara* et *zaro*; la langue moderne emploie *azzardo*, emprunté au français; on trouve également en roumain les deux formes. L'existence d'un mot arabe en Europe sous deux formes différentes, dues à la présence ou à l'absence de l'article, est un phénomène qui n'a rien de surprenant; comp. *kali* — *alcali*, *coran* — *alcoran*, *chimie* — *alchimie*, *coton* — *hoqueton*, pour *auqueton* (I, § 20); voir H. Tiktin dans *A SNS*, vol. 127, p. 162 ss.

REMARQUE. Il faut aussi tenir compte des altérations dues à l'étymologie populaire (I, § 528) et qui à tout moment exposent l'étymologiste à se tromper. Soit le mot *chasse-trappe*; tout le monde y verra, sans aucun doute, un composé de *trappe*; mais l'historique du mot montre que l'ancienne forme est *chauche-trepe*, et nous avons là probablement un mot composé avec le lat. *calcare* et le radical germanique du français *trépigner* (*Romania*, XLI, 449).

586. Ainsi l'esprit de l'homme réagit contre les obscurités de la langue, il se refuse à regarder les mots comme des symboles conventionnels; on veut les comprendre, et on veut qu'ils nous parlent, qu'ils nous révèlent leur origine. C'est pourquoi on aime toujours à rechercher l'étymologie des mots, et, guidé par des similitudes phonétiques plus ou moins trompeuses, souvent aussi par des correspondances sémantiques, on arrive à trouver des filiations, à établir des parentés que renie le plus souvent l'étymologie scientifique. Ces essais d'ex-

plication revêtent parfois un caractère plutôt plaisant; nous rappellerons l'étymologie souvent proposée du mot *Angleterre*. Selon Agrippa d'Aubigné le mot doit s'expliquer comme la *terre des anges*:

Poursuivons l'Angleterre, où les vertus estranges
La font nommer païs, non d'Angles, mais des Anges.

(*Les Tragiques*, IV, v. 153.)

Cette étymologie est d'ancienne date: ainsi Eust. Deschamps appelait l'Angleterre »la terre angélique«. Elle se retrouve au XVII^e siècle: dans son »Fidèle conducteur pour le voyage d'Angleterre«, imprimé à Paris en 1654, Coulon avertit le lecteur que cette île »a été autrefois le séjour des anges et des saints, et à présent elle est l'enfer des démons et des parricides« (Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 103—104).

587. Il faut enfin rappeler que l'orthographe tend souvent des pièges aux étymologistes non expérimentés. Nous avons déjà cité *bec d'âne* (§ 562) où l'emploi erroné de l'accent circonflexe fait croire à la présence du mot *âne* (lat. *asinum*), tandis qu'il s'agit en effet d'une *ane*, ancienne forme de *cane*. Voici quelques autres exemples: *Legs* est pour *lais* et n'a rien à faire avec *léguer*; *chaudelait* fait penser à *lait*, tandis qu'il s'agit au point de vue historique de la terminaison diminutive *-elet*; les graphies fautives *entrechat*, *entretemps*, *ranœur*, *plantation*, *remparl*, *Fécamp*, *Mont-Louis* sont aussi de nature à dérouter l'inexpérimenté. Pour d'autres détails, voir I, § 98—100.

C. SENS LITTÉRAL.

588. Finissons en rappelant que les auteurs provoquent parfois un conflit entre le sens littéral et le sens réel des mots, entre leur emploi propre et leur emploi figuré. Il y a là un moyen sûr d'exciter l'hilarité. Quelques exemples pris dans Molière renseigneront sur ce procédé et sur l'effet qu'il sert à produire. Dans »Le Médecin malgré lui« Martine dit: »J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras«, et Sganarelle lui répond avec une ironie sèche: »Mets-les à terre«. Quand Dorante demande à madame Jourdain comment se porte sa

filles, la brave femme, qui veut éconduire le prétendu comte, répond laconiquement: »Elle se porte sur ses deux jambes.« (*Le Bourgeois gentilhomme*, III, sc. 5). Dans d'autres cas il s'agit d'un illettré ou d'un simple d'esprit qui ne comprend pas l'emploi figuré du mot, et qui, bien naïvement, lui donne son sens propre. Quand Bélise rappelle à Martine qu'elle lui a déjà expliqué d'où vient le mot *grammaire*, la bonne servante réplique irritée: »Ma foi, qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise, cela ne me fait rien« (*Les Femmes savantes*, v. 495).

589. Ce procédé a été beaucoup employé par Rabelais qui a subi, à un très haut degré, la vertu inspiratrice des mots. Voici par exemple ce que sa puissante imagination a tiré de l'ambiguïté apparente des expressions communes *prendre le chemin des écoliers*, *guetteurs de chemins*, *où va ce chemin?* et quelques autres: »Avoir par deux jours navigué, s'offrit à nostre veue l'isle d'Odes, en laquelle vismes une chose memorable . . . Car les chemins cheminent comme animaux et sont les uns chemins errans, à la semblance des planettes; autres, chemins passans, chemins croisans, chemins traversans. Et vis que les voyageurs, servans et habitans du pays demandoient: »Où va ce chemin? et cestuy cy?« On leur respondit: »Entre Midy et Fevrolles, à la paroisse, à la ville, à la rivière«. Puis se guindans, au chemin opportun, sans autrement se peiner ou fatiguer, se trouvoient au lieu destiné . . . aussi là nous fut dict estre une manière de gens, lesquels ils nommoient guetteurs de chemins, et batteurs de pavés. Et les pauvres chemins les craignoient . . . Ils les guettoient au passage comme on fait les loups à la trainée . . . Je vis un d'iceux, lequel estoit apprehendé de la justice, pource qu'il avoit prins . . . le chemin de l'escole, c'estoit le plus long . . .« (*Pantagruel*, V, chap. 26).

REMARQUE. Il faut rapprocher ce passage de ce que nous avons dit plus haut du plaisir que prenait Rabelais à réaliser les locutions figurées (§ 339. Rem.), et nous profitons de l'occasion pour ajouter ici que le grand satirique a eu des devanciers parmi les sculpteurs et imagiers du moyen âge. On connaît l'ancienne expression *escorchier le renard*, qui dépeint d'une manière réaliste le déboire des buveurs qui ont trop caressé la bouteille et en sont punis par de nauséabonds vomissemens. Un sculpteur a traduit la locution

avec le ciseau sur les murs de l'église de Saint-Fiacre, au Faouet (Morbihan); là se voit un homme, la main appuyée sur un tonneau qu'il a vidé avec trop d'avidité; pour montrer le triste résultat de cette débauche, l'artiste a sculpté un renard écorché qui lui est sorti de la bouche et qui est en train de s'enfuir (Champfleury, *Histoire de la caricature au moyen âge*, p. 146).

590. Dans les passages cités, les auteurs n'ont probablement fait autre chose qu'imiter la littérature populaire où fourmillent de telles plaisanteries. En voici quelques exemples:

1^o On lit dans une chanson bretonne: »Vous m'avez pris mon pauvre cœur! — Comment vivriez-vous sans cœur? répondit-elle« (*Mélusine*, III, 208—210). Un badinage tout à fait semblable se trouve dans un Noël populaire de la Haute-Bretagne, qu'a fait connaître M. Orain (*ib.*, III, 570): L'ANGE. A lui offrir vos cœurs, pasteurs, je vous invite. LES BERGERS. S'il les prend, nous mourrons. L'ANGE. Que vous avez grand'peur! LES BERGERS. Mais a-t-on jamais vu homme vivre sans cœur?

2^o Une vieille facétie dialoguée répandue un peu partout commence ainsi: Dis-moi où va ce chemin? — Ce chemin-là, seigneur, ne va nulle part; je l'ai toujours vu là (comp. *Mélusine*, I, 466). Elle a été introduite dans une chanson, intitulée »Le prince et le berger«:

- Berger, où va ce chemin-là?
- Il ne va ni il ne bouge.
- Berger, vend-on du vin dans ce cabaret?
- Croyez-vous qu'on le donne?

Cyrano de Bergerac s'est servi de la même plaisanterie dans »Le pédant joué« (II, sc. 2), où Chateaufort demande à Gareau: »Où va le chemin que tu suis?« et le paysan lui répond: »Il ne va pas, il ne bouge«.

3^o Dans un de ses contes, Bonaventure Despériers nous a donné le portrait d'un personnage grotesque nommé Salzard. Il n'est pas seulement très laid, mais aussi très bête: »Quand on luy demandoit: Monsieur, Comment vous portez-vous? Il respondoit en villenois: Je ne me porte jà« (*Nouvelles récréations*, n^o 83).

4^o Rappelons enfin un vers de »La riote du monde« (voir *Z R Ph*, VIII, 275):

Quei est le ewe apele. par amours?
L'em ne l'apele pas, eynz vient tous jours.

CHAPITRE V. DISPROPORTION ET CÂTACHRÈSE.

591. Nos langues, a dit Michel Bréal, sont condamnées à un perpétuel manque de proportion entre le mot et la chose. Rien n'est plus vrai. Quelques efforts que fasse l'homme pour donner à ses pensées la forme la plus claire et la plus précise, le mot ne s'adapte jamais à la réalité. Il faut ici tenir compte, non seulement de l'insuffisance des mots descriptifs, mais aussi de l'oubli du sens étymologique, et enfin de l'inertie de l'esprit humain qui garde le nom une fois choisi, même si l'objet désigné subit des changements. Répétons que l'opinion généralement répandue qui veut que la chose soit identique au nom, repose sur une erreur.

REMARQUE. Le manque de concordance entre le nom et l'objet est raillé dans »Chantecler«, où le dindon, à propos d'un papillon qui vient voletant, remarque qu'il s'appelle *mars*. Comme la poule blanche demande pourquoi, le merle explique ironiquement: »Mais parce qu'il vient en juillet« (I, sc. 1). Rappelons aussi la conversation suivante entre une maîtresse de maison et sa bonne: »Justine, qu'avez-vous acheté comme légumes verts?« — »Comme légumes verts? Des tomates, des carottes et un chou rouge«.

592. Pour les noms descriptifs, nous avons déjà fait observer que même les mieux choisis ne donnent qu'une description imparfaite et par là souvent fautive de l'objet désigné. Examinons par exemple le mot *ascenseur*; il désigne une machine qui monte les personnes aux divers étages d'un édifice; mais la même machine les descend aussi, et le nom n'en dit rien. Dans les maisons ordinaires, on commence par monter,

et on pourrait ainsi dire que, dans une certaine mesure, c'est là le mouvement principal; mais, dans les mines il faut bien commencer par descendre, et on se sert tout de même d'un *ascenseur*, quoique *descenseur* pût paraître plus convenable. On peut adresser des reproches analogues à *cour de cassation*; la cour suprême a bien la tâche de casser et annuler en dernier ressort les jugements prononcés par les cours inférieures, et cette partie de son activité est clairement exprimée dans son nom. Mais il peut aussi arriver que la cour ne trouve ni vice de forme ni violation de la loi dans la cause dont on s'est pourvu en cassation; en ce cas la cour, au lieu de casser, confirme; mais à s'en tenir au nom, une telle action paraît exclue de son ressort.

593. A côté des mots disproportionnés dès leur création, il y en a d'autres où le manque de proportion est le résultat d'une évolution passive (§ 118). Exemples:

Académie des Inscriptions. Cette académie fut établie par Colbert pour composer les inscriptions des monuments élevés par Louis XIV; elle poursuit depuis longtemps des buts tout différents, mais le nom lui est resté.

Archer est proprement un homme armé d'un *arc*, et tel est le sens qu'il faut attribuer au mot durant tout le moyen âge. Après cette période l'arc disparaît comme arme militaire, mais la dénomination médiévale reste et s'applique à certains soldats, sans égard à l'arme dont ils sont munis. Au XVI^e siècle les gardes écossais nommés *archers du roi* étaient armés de hallebardes.

Cache-nez était primitivement une sorte de masque que portaient les dames au XVI^e siècle pour se protéger le visage; on disait aussi *touret de nez* (voir H. Estienne, *Deux dialogues* I, 221). Depuis longtemps les dames ne portent plus de ces masques, mais on a gardé le nom; le cache-nez moderne est une sorte de cravate qui couvre surtout le cou.

Galérien désigne primitivement un criminel condamné à ramer sur les galères du roi. On disait *envoyer aux galères* pour exprimer la condamnation à une peine grave. Quand on a cessé d'employer les rames sur les vaisseaux, les criminels ont été envoyés dans les bagnes de terre ferme. On a pourtant gardé l'expression *envoyer aux galères*, quoiqu'il n'y eût plus de galères,

et *galérien* a fini par désigner un forçat qui subissait sa peine dans une sorte de prison. Le terme est maintenant en voie de disparition.

Grenadier est proprement un soldat qui lançait à la main des grenades. Comme ces soldats devaient être très forts et très robustes, le mot finit par s'appliquer aux soldats d'élite, et on s'en servit après que l'usage des grenades eut cessé. Les grenadiers de Napoléon ne lançaient pas de grenades.

Jeu de paume. Comme l'indique le nom, ce jeu se jouait d'abord avec la main; un texte latin de 1356, cité par Littré, l'appelle *ludus pilae cum palma*. Au cours des temps on a cessé d'employer la paume de la main, et on a recouru à une raquette ou à un battoir; mais malgré ce changement très essentiel, le jeu a gardé le nom primitif.

Monter (remonter) une montre. Cette expression remonte à une époque où presque toutes les montres étaient maintenues en mouvement à l'aide de contrepoids qu'il fallait monter de temps à autre. De nos jours, où tout le monde porte dans son gousset une petite montre qu'on met en mouvement à l'aide d'une clef ou d'une vis, on a continué à se servir de l'ancienne expression qui, si l'on s'en tenait au sens étymologique, ne conviendrait plus qu'aux horloges et aux coucou; le terme dont se servent les Espagnols *dar cuerda* est encore plus significatif que le terme français.

Signer, autrefois *seignier* est proprement 'marquer d'un signe', surtout du signe de la croix. Comme la plupart ne savaient pas écrire au moyen âge, on se contenta de mettre une croix au bas des actes, et cette croix tint lieu du nom. Plus tard le signe fut remplacé par le nom, mais on garda le verbe. Le mot *seing* (lat. *signum*), qui désigne maintenant le nom mis au-dessous d'un écrit quelconque, a pour sens primitif celui de 'marque' ou 'croix'. Ajoutons que le sens latin de *signer* se retrouve dans quelques emplois techniques (*signer les bois de charpente*, etc.); comp. *se signer*, faire le signe de la croix.

Vernissage désigne d'abord l'action de vernir; il s'emploie spécialement en parlant de tableaux, et comme les peintres vernissent leurs tableaux avant de les exposer au grand public, le mot a pris le sens de 'jour qui précède l'ouverture d'une exposition de tableaux'. Pourtant il faut bien savoir que, de nos jours, les tableaux sont toujours vernis avant le

jour du vernissage. C'est donc un terme purement historique, et, pour montrer à quel point le sens primitif est oublié, nous rappellerons qu'on peut lire dans les journaux des annonces comme: Aujourd'hui à deux heures, vernissage de l'exposition des gravures originales de Louis Legrand (*Le Journal*, 1^{er} février 1911).

REMARQUE. A l'encontre du phénomène signalé, il faut bien remarquer qu'il y a aussi des cas où la chose, tout en restant la même, a changé de nom à plusieurs reprises: Le fat et la cocotte se rajeunissent constamment sous des noms nouveaux (comp. III, § 12). Sur les différents noms qu'a porté le *libre penseur*, voir § 50, 2.

594. Le manque de proportion entre le mot et la chose se montre le plus ouvertement dans les catachrèses. Nous entendons par ce terme l'emploi d'un mot dans une combinaison de laquelle son sens étymologique paraîtrait l'exclure d'avance. Une expression telle que *cercle carré* est un illogisme; elle renferme une «contradictio in adjecto», et elle est par conséquent à éviter. Cependant, à les analyser étymologiquement, beaucoup de combinaisons de mots se révèlent comme des illogismes; mais, il faut bien l'ajouter, le plus souvent nous ne nous en apercevons guère. Les anciens mystères commençaient par un prologue, et ils finissaient par un épilogue, désigné parfois comme *prologue final* (Petit de Julleville, *Les Mystères*, I, 251). Cette combinaison, dont l'illogisme n'a pas dû choquer le public du XV^e siècle, nous montre l'agrandissement du domaine sémantique de *prologue*, grâce à l'oubli du sens étymologique.

REMARQUE. Les termes techniques latins contiennent parfois des catachrèses très fortes et qui cependant passent inaperçues. Les grammairiens disent *præpositio postposita*, et les botanistes *gleditschia triacanthus inermis* et *betula alba purpurea*.

595. Ce phénomène nous intéresse surtout quand il s'agit de mots de formation française. Soit *quarantaine* qui, dans un emploi particulier, s'est détaché complètement de son primitif. *La sainte quarantaine* désigne bien un espace de quarante jours, mais *la quarantaine d'un navire* peut désigner un nombre quelconque de jours. Un sens nouveau, nous l'avons déjà dit, équivaut à un mot nouveau, et c'est pourquoi les

autorités sanitaires peuvent prescrire *une quarantaine de dix jours*. Un autre exemple curieux du scindement d'un mot nous est fourni par *là-bas*, qui a pris subsidiairement le sens général de 'là', 'là au loin'; c'est pourquoi on ne dit pas seulement *là-bas dans la vallée*, mais aussi, comme dans un vers bien connu de »Carmen«, *là-bas dans la montagne*.

REMARQUE Les catachrèses apparaissent surtout à ceux qui réfléchissent sur le langage. Une expression qui choquerait les uns est admise sans aucun scrupule par les autres: le sens linguistique, qui dépend de tant de facteurs différents, varie beaucoup d'individu à individu. L'appréciation des catachrèses varie également beaucoup. G. Paris les considère comme une »véritable maladie du langage qui provient de la paresse et du manque de réflexion« (*Mélanges linguistiques*, p. 295). A. Darmesteter, au contraire, les traite avec beaucoup d'indulgence. Il ne s'agit en effet, ni de les censurer, ni de les tolérer; l'emploi catachrétique des mots est le résultat inévitable de l'effacement progressif du sens primitif.

596. Voici une série d'exemples de mots dérivés, employés d'une manière catachrétique:

Blanchet, sorte d'étoffe de laine blanche, désignait au XV^e siècle aussi une pièce d'habillement faite de cette étoffe (§ 272); dans cet emploi le mot s'était détaché de son primitif, de sorte que les blanchets d'autrefois n'avaient pas besoin d'être blancs. L'avocat Patelin dans la fameuse farce qui porte son nom, dit à sa femme:

Et, pour ung blanchet, Guillemette,
Me fault trois quartiers de brunette,
Ou une aulne . . .

Cavalier, emprunté de l'it. *cavaliere*, est proprement un homme à cheval (comp. le doublet français *chevalier*); par extension un cavalier peut aussi être assis sur un autre animal qu'un cheval. En voici un exemple:

Ils s'endorment bientôt au rythme des formules,
Comme les cavaliers au pas berceur des mules!

(Rostand, *La Samaritaine*, p. 119.)

Cela fait songer au chapitre connu (I, 7) où Sancho Panza offre d'accompagner Don Quichotte sur un âne, et l'ingénieux chevalier regarde dans ses mémoires »si se le acordaba si algún caballero andante había traído escudero caballero asnalmente« (dont le cheval fût un âne).

Charmille est proprement un buisson, une allée, un berceau de charmes (comp. *coudrille* de *coudre*, et *ormille* de *orme*); par extension il se dit d'une allée ou d'un buisson de toute espèce d'arbres taillés en mur de verdure, d'où les combinaisons *une charmille d'ifs taillés* (Goncourt, *Manette Salomon*, p. 2) et *une charmille de tilleuls taillés* (Bourget, *Voyageuses*, p. 156). C'est la fréquence des charmes taillés qui a amené cette généralisation curieuse du nom.

Fraternel, voir § 239.

Plancher, dérivé de *planche*, est proprement un assemblage de planches; pourtant François Coppée dans sa poésie «Un coup de tampon» parle du *plancher de fer* d'une locomotive.

Quarantaine, voir § 595.

Quartier, dér. de *quart* (II, § 492, 4), désigne la quatrième portion d'un tout; puis, par extension, une portion quelconque d'un tout. L'aune a quatre quartiers, comme la lune, l'année, mais la ville peut en avoir autant qu'on voudra; comp. *un quartier de rocher*, *un quartier de pain* et quelques autres expressions. D'autres langues nous offrent la même extension de sens du mot correspondant: it. *quartiere*, all. *Stadtviertel*.

597. La catachrèse est un phénomène fréquent dans les verbes dénommatifs. Exemples:

Beurrer est proprement 'couvrir d'une couche de beurre'; par extension on dit aussi *beurrer avec du fromage*. Le substantif *beurrée* a également perdu tout rapport avec le primitif, surtout dans les parlers populaires; dans le Bas-Maine on dit *une beurrée de confiture* et *une beurrée de beurre* (*Mélanges Wilmotte*, p. 167).

Débarquer, sortir d'une barque, puis sortir en général. On débarque d'une diligence, d'une chaise de poste (Maugras, *Le duc de Lauzun et Marie-Antoinette*, p. 49), d'un train, d'un wagon, etc.

Doubler, signifie 'rendre double', 'plier deux fois', etc. Il s'est parfois dégagé du sens précis de deux. L'armure des Sarrasins est décrite de la manière suivante dans la Chanson de Roland:

Paien s'adubent d'osbercs sarazineis,
Tuit li plusur en sunt dublet en treis.

(V. 994—95.)

Léon Gautier traduit: hauberts *doublés* d'une *triple* étoffe. Comp. angl. *thrice-double*; all. *dreigedoppelt*; dan. *tredobbelt*.

Égorger. C'est proprement 'couper la gorge'; mais rien n'empêche d'égorger un ennemi à coups de fusil.

Ferrer, armer de fer: *ferrer une porte, un cheval*; puis par extension 'armer d'un métal quelconque': *ferrer d'argent, ferrer de cuivre*, etc. On dit de même en espagnol: *herrar de oro*.

Fesser, donner sur les fesses; puis, battre n'importe où. Citons un vers de »Cyrano de Bergerac« de E. Rostand: Je vais être obligé de te fesser les joues. Ici la catachrèse est volontaire et injurieuse, comp. § 602.

Gemmer, ancien dérivé de *gemme*, avait pris le sens général d'orner. Ex.: Luisent cil helme ki ad or sunt gemmet (*Roland*, v. 1031).

Guêtrer, mettre des guêtres à quelqu'un. Henri de Régnier parle de poules qui sont guêtrées de plumes (*Le trèfle blanc*, p. 12).

Plomber une dent veut dire primitivement 'la remplir avec du plomb'; ce procédé est abandonné depuis longtemps; on se sert d'autres matériaux, mais on a gardé le verbe, de sorte qu'on est arrivé maintenant à *plomber* avec de l'or ou du platine.

598. Les adverbess en *-ment* présentent souvent un emploi catachrétique, quand ils servent de termes de renforcement (comp. § 153). On entend dire dans le parler négligé *elle est effroyablement belle*; on trouve aussi la tournure contraire *c'est joliment vilain* (Th. Barrière et E. Capendu, *Les faux bonshommes*, I, sc. 1). *Énormément*, qui signifie proprement 'hors de la mesure', peut se rencontrer dans la combinaison *il a énormément de mesure*. Ces catachrèses ont souvent été signalées. Agrippa d'Aubigné s'est moqué de ceux qui disaient: *il est grandement petit* (voir II, § 473). Vaugelas a effleuré la question dans l'observation suivante: »Les épithètes d'*horrible*, d'*effroyable* et quelques autres semblables s'appliquent souvent en notre langue aux choses bonnes et excellentes, quoy qu'elles ne semblent convenir qu'à celles qui sont très-mauvaises et très-pernicieuses. Par exemple, on dit tous les jours: il a une mémoire effroyable, une horrible grandeur . . . et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauvaise, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est élégante« (*Remarques*, II, 62).

599. L'emploi catachrétique s'étend aussi aux mots simples. Le mot *jour* désigne la clarté que le soleil répand sur la terre; il est l'opposé de la nuit: *Le jour succède à la nuit; c'est le jour et la nuit*. Cependant une formule enfantine commence ainsi: *Un jour, c'était la nuit*, etc. La catachrèse employée ici pour obtenir un effet comique se rencontre dans le langage ordinaire. En voici quelques exemples: Ce même jour, à minuit, le dernier coup de canon fut tiré (Zola, *La Débâcle*, p. 579). Le cornard de Poisson avait tous les deux jours un service de nuit (Zola, *L'Assommoir*, p. 478). Rappelons aussi que H. de Balzac parle de femmes «qui vont en journée la nuit». Le même emploi de *jour* se rencontre dans un «Noël» moderne:

Ce jour-là ma mère
D'un air de mystère
M'éveillait la nuit.

La littérature médiévale offre des exemples analogues: Un jour avint à mie nuit (*Octavian*, v. 93).

REMARQUE. Des catachrèses correspondantes se retrouvent dans les autres langues romanes. E. de Amicis écrit: *Passai una gran brutta nottata quel giorno (Il più bel giorno della vita)*. On lit dans Pedro Antonio Alarcón: *Sonó la una de la noche de tan aciago día (Novelas cortas, II, 121)*.

600. L'emploi métonymique d'un nom d'une matière quelconque pour désigner l'objet fait de cette matière (§ 270 ss.) amène facilement une catachrèse à sa suite. Exemples:

Argent désigne d'abord un certain métal blanc et brillant. Comme on s'en sert pour fabriquer de la monnaie, il désigne aussi les pièces d'argent monnayé: *payer en or, en argent et en billets*. Par une dernière extension il arrive à désigner toute sorte de monnaie d'or, d'argent ou de quelque métal que ce soit: *il avait pour tout argent quelques pièces de cuivre et de nickel*.

Plume. On se servait autrefois d'une plume d'oie à pointe taillée pour écrire; *plume* devient ainsi synonyme d'instrument à écrire, et le mot se dédouble pour ainsi dire en perdant peu à peu dans cet emploi le sens primitif. Quand vint le temps où ces instruments à écrire furent fabriqués, non plus de plumes d'oie, mais de métal, on garda l'ancien nom, et

on fabriqua des *plumes de fer* ou des *plumes d'acier*, malgré ce que ces expressions présentent d'illogique à une analyse étymologique.

601. Les combinaisons de mots conventionnelles doivent être regardées comme des unités; elles s'emploient sans égard aux éléments constitutifs, et amènent facilement des catachrèses (§ 68). *Bon mot* est à considérer comme une entité, c'est pourquoi on pourrait dire *un mauvais bon mot*. Plusieurs locutions fixes donnent lieu à des considérations analogues. Rappelons par exemple celles où figure le mot *barbe* (*faire qch. à la barbe de qn.*, *rire dans sa barbe*). Il est curieux d'observer que ces locutions s'emploient aussi quand il s'agit d'hommes imberbes ou de femmes. Dans »Les Femmes savantes« Chrysale dit: Je m'en vais être homme à la barbe des gens (v. 710); et les gens de la maison sont sa femme et ses filles. Encore plus significative est une phrase du duc de Grammont qui raconte dans ses Mémoires que dans les théâtres de Londres on vend »des oranges à la barbe de la duchesse et de toute sa cour«. Nous n'avons pas trouvé d'exemple écrit prouvant qu'en France une femme peut rire dans sa barbe; elle peut le faire en Italie et plusieurs autres pays. Petrocchi, en citant la locution *ridere sotto i baffi*, ajoute expressément »anche di donne«. La locution *être à cheval* a pris le sens général d'être à califourchon sur une bête ou sur un objet quelconque; on peut ainsi dire: *être à cheval sur un âne, sur un bâton*. Cette catachrèse remonte haut. On lit dans la 23^e nouvelle de Bonaventure Despériers: Vous estes monté comme un saint George à cheval sus une jument. On dit également en italien *andare a cavallo a un asino*. Les locutions fixes s'emploient ainsi à tout moment d'une manière qui ne cadre pas avec l'analyse étymologique; les auteurs s'en excusent parfois. Voici comme exemple quelques vers des »Pouillards« de J. Richepin (*La Mer*, p. 170):

Ils s'entassent là pêle-mêle

.....
Et parfois, quoique sans souliers,
Forcés de battre la semelle.

602. La catachrèse est parfois voulue. Comme elle peut être d'un grand effet stylistique, les prosateurs y recourent

aussi bien que les poètes. Exemples: Sa belle figure laide sourit tristement (Daudet, *Le petit Chose*, p. 141). Ce bon mauvais air de Paris (J. et E. de Goncourt, *Manette Salomon*, p. 392). Une catachrèse poétique se trouve dans un vers bien connu de Corneille:

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.

(*Le Cid*, v. 1273.)

On se rappelle par voie de contraste les *ténèbres visibles* de Milton:

A dungeon horrible, on all sides round
As one great furnace flamed; yet from those flames
No light; but rather darkness visible
Served only to discover sights of woe.

(*Paradise lost*, I, 61 ss.)

603. Plusieurs auteurs se sont servis de la catachrèse pour obtenir un effet comique. Dans »Le Mariage de Figaro« Beaumarchais fait dire à Antonio: Je me suis donné contre la grille une si fière gourde à la main, que je ne peux plus remuer ni pied ni patte de ce doigt-là (II, sc. 21). Plus loin, dans la même comédie, Figaro s'écrie: Qu'il s'avise de parler latin, j'y suis grec; je l'extermine (III, sc. 15). Parmi les auteurs modernes il faut surtout rappeler Edmond Rostand qui a une grande prédilection pour les jeux de mots. Dans »Cyrano de Bergerac« on trouve la phrase suivante: (II) leur fait . . . des yeux de carpe avec ses gros yeux de grenouille (I, sc. 5). Dans »Chantecler« l'huissier-pie annonce un grand nombre de coqs merveilleux, et entre autres *le Padoue Hollandais de Pologne* (III, sc. 3). Citons enfin quelques répliques de »La fée surprise«, petit roman dialogué par Gyp: XÉNOPHON. Tenez, j'ai fait la retraite des dix mille sur un petit malheureux cheval de rien du tout . . . qui n'avait pas pour deux sous d'œil . . . une vraie bique! . . . et c'était un mouton avec ça . . . LE MARQUIS DE NEWCASTLE, *rêveur*. Une bique qui était un mouton, et qui n'avait pas d'œil! . . . Quel cheval! . . .

CHAPITRE VI.

INSUFFISANCE DES MOTS.

604. On a dit que tout mot est trompeur, et, dans une certaine mesure, on a eu raison de le dire; il faut constamment se méfier des mots. Il y a en effet des cas nombreux où les mots sont trompeurs, même très trompeurs. Les pages précédentes ont montré de combien de manières les mots nous fourvoient et le manque de proportion qui se développe inévitablement entre le mot et la chose. Rappelons aussi que le même objet porte plusieurs noms, que le même mot est porteur de plusieurs sens, que le sens d'un mot est ordinairement quelque chose de très relatif. Un tel état pourrait paraître désespéré, et beaucoup parmi ceux qui ont lutté avec le mot pour trouver l'expression adéquate de leurs pensées, se sont plaints amèrement de l'insuffisance du langage, et regardent les mots comme des instruments fort imparfaits. Écoutons ce qu'en dit Voltaire: «Il n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations; leurs nuances sont trop imperceptibles et trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* et de *haine*, mille amours et mille haines toutes différentes; il en est de même de nos douleurs et de nos plaisirs» (*Œuvres*, VII, 174).

605. S'il faut en croire certains poètes, le langage humain est un moyen de transcription très défectueux; ils se plaignent que les mots les trahissent à tout moment en ne donnant

qu'une idée froide et très incomplète de leurs sentiments les plus intimes. Le langage flotte autour de leur pensée, comme leur pensée flotte autour du langage, ils cherchent à s'adapter l'un à l'autre, mais ils n'y arrivent que difficilement. Sully Prudhomme, dans une petite poésie bien connue, dit que de beaux vers tremblants se pressent autour de ses chères idées, mais qu'il n'arrive jamais à les exprimer telles qu'il les a senties :

Quand je vous livre mon poème,
 Mon cœur ne le reconnaît plus :
 Le meilleur demeure en moi-même,
 Mes vrais vers ne seront pas lus.

Le mécontentement du poète se comprend. Il y aura toujours un grand désaccord entre le rêve et la réalité, entre ce que l'artiste a voulu créer et ce qu'il a réalisé. Le rêve est l'effort sublime; c'est l'élan de l'âme vers l'idéal, et l'idéal n'est pas de ce monde; un idéal réalisé ne serait plus un idéal.

606. On ne se plaint pas seulement de l'insuffisance des mots, mais aussi de l'interprétation fautive à laquelle ils seront inévitablement exposés dans l'âme du lecteur ou de l'auditeur qui ne pourront jamais les entendre de la manière juste, tels que les a entendus l'auteur. Anatole France fait pousser au bel-esprit Paul Vence la plainte suivante: «C'est une misère, quand on y songe, que ces petits signes dont sont formés les syllabes, les mots, les phrases. Que devient l'idée, la belle idée, sous ces méchants hiéroglyphes à la fois communs et bizarres? Qu'est-ce qu'il en fait, le lecteur, de ma page d'écriture? Une suite de faux sens, de contresens et de non-sens. Lire, entendre, c'est traduire» (*Le Lys rouge*, p. 92).

607. Les philosophes, eux aussi, ont souvent exprimé leur mécontentement des mots. On trouve dans la première partie de la célèbre «Logique» de Port-Royal un chapitre intitulé: D'une autre cause qui met de la confusion dans nos pensées et dans nos discours, qui est que nous les attachons à des mots. L'auteur, Antoine Arnauld, y observe que «toutes les langues sont pleines de mots, qui, n'ayant qu'un même son, sont néanmoins signes d'idées entièrement différentes». Nous citerons un de ses exemples: «Il faut remarquer que, quoique

les hommes aient souvent de différentes idées des mêmes choses, ils se servent néanmoins des mêmes mots pour les exprimer, comme l'idée qu'un Philosophe païen a de la vertu, n'est pas la même que celle qu'en a un Théologien, et néanmoins chacun exprime son idée par le même mot de *vertu*. Dans un chapitre suivant, Arnauld examine les moyens de remédier à la confusion qui naît dans nos pensées et dans nos discours de la confusion des mots, et il conclut à la nécessité de définir les noms dont on se sert. Voici comment il s'exprime: »Le meilleur moyen pour éviter la confusion des mots qui se rencontrent dans les langues ordinaires, est de faire une nouvelle langue, et de nouveaux mots qui ne soient attachés qu'aux idées que nous voulons qu'ils représentent. Mais pour cela il n'est pas nécessaire de faire de nouveaux sons, parce qu'on peut se servir de ceux qui sont déjà en usage, en les regardant comme s'ils n'avoient aucune signification, pour leur donner celle que nous voulons qu'ils aient, en désignant par d'autres mots simples, et qui ne soient point équivoques, l'idée à laquelle nous voulons les appliquer. Comme si je veux prouver que notre âme est immortelle, le mot d'*âme* étant équivoque, comme nous l'avons montré, fera naître aisément de la confusion dans ce que j'aurai à dire; de sorte que, pour l'éviter, je regarderai le mot d'*âme* comme si c'étoit un son qui n'eût point encore le sens, et je l'appliquerai uniquement à ce qui est en nous le principe de la pensée, en disant: j'appelle *âme* ce qui est en nous le principe de la pensée. C'est ce qu'on appelle la définition du nom, *definitio nominis*«.

608. Ainsi, selon Arnauld, le vague des mots peut troubler nos idées, et nos idées seraient plus nettes et plus sûres, si nous prenions plus de soin de définir les termes au moyen desquels nous raisonnons. Le caractère inévitablement individualiste du sens des mots amène facilement des incertitudes et peut avoir des conséquences fâcheuses. Voici quelques considérations de Gustave Flaubert à propos du mot *hérédité*: »Il en est de ce mot-là comme de bien d'autres. Chacun le prend par un bout et on ne s'entend pas. Les sciences psychologiques resteront où elles gisent, c'est-à-dire dans les ténèbres et la folie, tant qu'elles n'auront pas une nomenclature

exacte, et qu'il sera permis d'employer la même expression pour signifier les idées les plus diverses. Quand on embrouille les catégories, adieu la morale« (*Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. 12). Ainsi l'étiquette commune peut être bien trompeuse, et elle fait souvent croire à une conformité d'idées qui n'existe pas. Beaucoup de disputes interminables auraient pu trouver une issue satisfaisante, si on s'était d'avance entendu sur le sens des termes. Dans bien des cas une bonne ou une mauvaise intelligence n'est qu'apparente et ne repose que sur un fondement faux provenant d'interprétations diverses du même mot. Nous citons à ce propos un fragment d'une autre lettre de G. Flaubert: »L'expérience prouve (il me semble) qu'aucune forme ne contient le bien en soi; *orléanisme, république, empire*, ne veulent plus rien dire, puisque les idées les plus contradictoires peuvent entrer dans chacun de ces casiers« (*ib.*, p. 85).

609. Nous citerons maintenant quelques réflexions d'un grand philosophe moderne sur l'insuffisance de nos moyens d'expression. On sait que M. Henri Bergson soutient qu'il est impossible d'entrer en communication immédiate avec les choses, qu'il est impossible de voir les choses mêmes, et que, le plus souvent, nous nous bornons à lire des étiquettes collées sur elles; il ajoute que cette impuissance s'est encore accentuée sous l'influence du langage, car les mots (à l'exception des noms propres) désignent tous des genres. Le mot, qui ne note de la chose que sa fonction la plus commune et son aspect banal, s'insinue entre elle et nous, et en masquerait la forme à nos yeux si cette forme ne se dissimulait déjà derrière les besoins qui ont créé le mot lui-même (*Le Rire*, p. 156). M. Bergson revient à plusieurs reprises à cette idée qu'il approfondit constamment et qui cadre si bien avec tout son système: »Ce qu'il faut dire c'est que toute sensation se modifie en se répétant, et que si elle ne me paraît pas changer du jour au lendemain, c'est parce que je l'aperçois maintenant à travers l'objet qui en est cause, à travers le mot qui la traduit. Cette influence du langage sur la sensation est plus profonde qu'on ne le pense généralement. Non seulement le langage nous fait croire à l'invariabilité de nos sensations, mais il nous trompera parfois sur le caractère de la sensation

éprouvée. Ainsi, quand je mange d'un mets réputé exquis, le nom qu'il porte, gros de l'approbation qu'on lui donne, s'interpose entre ma sensation et ma conscience; je pourrai croire que la saveur me plaît, alors qu'un léger effort d'attention me prouverait le contraire. Bref, le mot aux contours bien arrêtés, le mot brutal, qui emmagasine ce qu'il y a de stable, de commun et par conséquent d'impersonnel dans les impressions de l'humanité, écrase ou tout au moins recouvre les impressions délicates et fugitives de notre conscience individuelle. Pour lutter à armes égales, celles-ci devraient s'exprimer par des mots précis; mais ces mots, à peine formés, se retourneraient contre la sensation qui leur donna naissance, et inventés pour témoigner que la sensation est instable, ils lui imposeraient leur propre stabilité (*La Conscience*, p. 99—100). Nous ajouterons quelques autres réflexions du même philosophe sur l'invariabilité du mot en regard de la variabilité continuelle de nos sensations: »Telle saveur, tel parfum m'ont plu quand j'étais enfant, et me répugnent aujourd'hui. Pourtant je donne encore le même nom à la sensation éprouvée, et je parle comme si, le parfum et la saveur étant demeurés identiques, mes goûts seuls avaient changé« (*ib.*, p. 99).

610. Ainsi l'identité du mot aux différentes époques ne doit pas nous induire en erreur (comp. § 25). Le même mot peut aujourd'hui être le symbole sonore d'une conception très différente de celle qu'il symbolisait autrefois. A ce propos nous nous plaisons à citer quelques considérations spirituelles d'Hippolyte Taine; elles sont peut-être hasardeuses et poussées à l'extrême, mais elles ne laissent pas d'être très suggestives: »Prononcez, par exemple le mot *arbre* devant un moderne; il saura qu'il ne s'agit ni d'un chien, ni d'un mouton, ni d'un meuble; il logera ce signe en sa tête, dans une case étiquetée et distincte; c'est là ce qu'aujourd'hui nous appelons comprendre. Nos lectures et notre savoir ont peuplé notre esprit de signes abstraits; nos habitudes d'ordonnance nous conduisent régulièrement et logiquement de l'un à l'autre. Nous ne faisons qu'entrevoir par fragments les formes colorées; elles ne persistent pas en nous; elles s'ébauchent vaguement sur la toile intérieure, elles s'enfuient aussitôt. Si nous parvenons à les retenir et à les préciser, c'est par la volonté, après un long

exercice, après une contre-éducation, qui violente notre éducation ordinaire; ce terrible effort aboutit à la souffrance et à la fièvre; nos plus grands coloristes, littérateurs ou peintres, sont des visionnaires surmenés ou détraqués. Au contraire, les artistes de la Renaissance sont des voyants. Ce même mot *arbre*, entendu par des esprits encore sains et simples, leur fera voir à l'instant l'arbre tout entier, avec la masse ronde et mouvante de son feuillage lumineux, avec les angles noirs que ses branches dessinent sur le bleu du ciel, avec son tronc rugueux sillonné de grosses veines, avec ses pieds enfoncés dans le sol contre le vent et l'orage, de sorte que ce qui n'est pour nous qu'une notation et un chiffre, sera pour eux un spectacle animé et complet. (*Philosophie de l'art en Italie*, p. 68—70).

611. On ne s'est pas contenté de critiquer les mots tels qu'ils sont selon la nature du langage. On s'est aussi plaint de leur nombre, que beaucoup ont trouvé insuffisant. On a souvent soutenu qu'il y a bien plus d'idées que de mots, et que, par conséquent, beaucoup d'idées ne pourront jamais trouver une expression linguistique et resteront latentes dans la conscience. La question est très compliquée, et elle a été fort débattue; s'il y en a qui soutiennent qu'il y a plus d'idées que de mots, il y en a aussi qui opinent pour le contraire. Le problème n'est pas d'ordre linguistique, proprement dit: il est plutôt philosophique, et nous ne pouvons pas l'examiner ici. Cependant nous ferons remarquer, en nous référant aux judicieuses observations de Victor Henry, que dans le langage transmis ou héréditaire, la connaissance du signe précède régulièrement celle de la chose signifiée; c'est pourquoi l'enfant dispose probablement de plus de mots que d'idées. Dans le langage appris au contraire, l'idée précède normalement le signe, et on crée un signe pour les besoins de l'idée, mais il faut parfois du temps pour que l'idée trouve une expression linguistique.

612. Quand le besoin d'une expression se fait fortement sentir, on se tire d'affaire de plusieurs manières différentes. Le plus souvent on recourt à un mot déjà existant, auquel on donne un sens nouveau; les pages précédentes de ce volume fournissent des exemples multiples de ce procédé. Mais

il arrive aussi qu'on crée un mot tout nouveau (voir III, § 1 ss.) ou qu'on emprunte un mot à une langue étrangère (comp. I, § 20, Rem.). Quelques exemples illustreront ces deux procédés. Il est incontestable qu'on a détruit des bois et des forêts longtemps avant le commencement du XIX^e siècle, mais on n'a pas eu de mot pour désigner cet acte. Quand les résultats fâcheux du dégât ont commencé à apparaître, et qu'on a institué une sylviculture rationnelle, le besoin d'un mot s'est fait sentir, et on a créé *déboiser*, que l'Académie n'a admis qu'en 1878. C'est peut-être la destruction des grandes forêts en Amérique qui a provoqué le nouveau mot. Volney, en s'en servant, ajoute: »J'emploierai ce mot pour répondre au mot anglais *cleared*, éclairci, c'est-à-dire nettoyé de tout bois (*Tableau du climat et du sol des États-Unis*, 1803). Il est intéressant de voir que, quelques années auparavant, La Rochefoucauld-Liancourt dans son »Voyage dans les États-Unis d'Amérique« (an VII), avait cité *cleared* parmi quelques mots anglais d'Amérique sans équivalent français. Passons ensuite à un mot d'emprunt. En proposant d'introduire en français le verbe *pouffer*, tiré de l'anglais *to puff*, Stendhal ajoute: »Ce mot manque à la langue quoique la chose se voie tous les jours dans les colonnes des journaux à la mode, auxquels on paye le puff en raison du nombre de leurs abonnés« (*R Ph F*, XXV, 21).

613. Un concept peut ainsi très bien exister sans mot correspondant. C'est pourquoi il paraît imprudent d'admettre, comme on l'a souvent fait, que le manque d'un mot implique nécessairement le manque de l'idée ou de la chose. On sait que le latin classique ne possède pas de mot pour dire 'cocu'; cependant il est hors de doute que la chose a dû exister dans l'ancienne Rome comme partout ailleurs. Ce que les Anglais appellent *home* et *spleen* existe en France comme en Angleterre, bien que le français ne possède pas de mot pour le désigner; il en est de même des termes allemands *Stimmung* et *Gemütlichkeit*: il est impossible de les rendre en français à l'aide d'un seul mot, et pourtant les deux choses ne sont pas étrangères aux Français. Pour les traduire, il faudrait recourir à plusieurs mots qui se complèteraient les uns les autres, à une transcription ou à une explication. A ce propos il est bon de rappeler ce que nous avons dit plus haut sur les unités sé-

mantiques (§ 64) : une idée ne s'exprime pas toujours à l'aide d'un seul mot. Les Allemands disent *Geschwister*, comme les Scandinaves disent *Søskende* (dano-norvégien) ou *syskon* (suédois), mais les Français n'ont pas de mot correspondant; cependant il est clair que l'idée de *Geschwister* ne peut pas leur manquer, mais pour l'exprimer ils sont obligés de recourir à la combinaison *frères et sœurs*, ce qui peut avoir des inconvénients. Voici un autre exemple: pour désigner un espace de vingt-quatre heures, les Danois disent *Døgn*, tandis que les Français sont obligés de recourir à *jour et nuit*.

614. Il importe de constater qu'il y a aussi des cas nombreux où le manque d'un mot implique le manque de l'idée; l'étude du vocabulaire d'un peuple pourra ainsi nous fournir des renseignements précieux sur sa civilisation. Chez les peuples sauvages les noms génériques font très souvent défaut. L'esprit non cultivé manque du don de généraliser, de saisir les traits communs et de les fixer dans un terme général. Il faut une certaine culture pour créer des mots tels que *arbre* et *animal*; il y a ainsi des langues qui ont de nombreuses dénominations de racines très diverses, non seulement pour chaque espèce d'arbre ou d'animal, mais aussi pour chaque classe dans une espèce; il y a des mots différents pour dire chêne blanc et chêne noir, petit chien et grand chien. Il en est de même des autres classes de mots; les formes des pronoms et celles des verbes se varient à l'infini, selon qu'il s'agit d'hommes, d'animaux, d'arbres, de grains, de liquides, etc. Cet état de choses qui trahit une grande infériorité d'esprit, n'existe pas dans les langues civilisées; le progrès de l'intelligence est accompagné d'un progrès correspondant de l'expression. La surabondance du vocabulaire et des formes se réduit peu à peu. Cette élimination a pour résultat final une simplification du langage: la morphologie et le vocabulaire s'appauvrissent en même temps que le domaine sémantique des mots s'enrichit à l'avenant.

CHAPITRE VII.

APOTHÉOSE DU MOT.

615. Nous venons de constater que les détracteurs du mot sont assez nombreux, et que le nombre des défauts qu'on lui attribue est considérable. Cependant, tout bien considéré, ces plaintes ont peu d'importance. Nous ne pouvons pas nous passer des mots, et le désavantage inhérent à leur emploi est insignifiant à côté des services qu'ils nous rendent. Il faut aussi remarquer que justement ceux qui se sont plaints le plus de l'insuffisance du langage, s'en sont servis d'une manière tout à fait supérieure et avec un art si parfait, qu'ils se sont donné à eux-mêmes le démenti le plus éloquent. Alfred de Vigny écrit dans une lettre adressée à une jeune Anglaise qui lui avait demandé un autographe: »L'écriture grossière représente aussi mal la Parole que la lente parole représente la Pensée« (M. Paléologue, *Alfred de Vigny*. Paris, 1891. P. 79). Beaucoup approuveront cette plainte, et pourtant il faut bien se rappeler qu'elle provient de l'auteur des »Destinées«, et les admirateurs nombreux de ces poésies sublimes — les lire et les admirer, c'est tout un — ne trouveront jamais que la lente parole a mal représenté la pensée d'Alfred de Vigny, même si le poète est mécontent et trouve que le langage l'a trahi.

616. Il est incontestable que la relativité du sens des mots peut être un désavantage; mais elle ne l'est que dans des cas isolés. Il serait en effet bien plus juste de dire que la relativité du sens est un grand avantage. Le mot n'est pas une unité

arithmétique et ne pourra jamais le devenir; il change d'aspect et de valeur à tout moment, et c'est grâce à cette élasticité merveilleuse qu'il se plie d'une manière si souple à toutes les nuances de la pensée et des sentiments. Le mot trouve toujours le sens, comme l'eau le niveau, selon l'expression poétique de Victor Hugo. Le langage a pour but principal de permettre des relations sociales, et les symboles sonores dont il se compose sont en effet capables d'exprimer les sensations les plus diverses: ils sont les interprètes fidèles de ce que l'homme pense, de ce qu'il sent, de ce qu'il veut; ils révèlent tous les désirs secrets de l'âme. Le mot est le serviteur de l'idée, et il est en quelque sorte une compensation de l'impossibilité où l'on se trouve d'avoir une intuition totale des objets, une vue d'ensemble de leurs qualités.

REMARQUE. La puissance du mot devient parfois telle qu'elle peut suppléer à l'insuffisance de l'idée. Il ne faut pas oublier que pour beaucoup d'hommes, l'activité de la pensée est étroitement unie au mot. Numa Roumestan disait: »Quand je ne parle pas, je ne pense pas«.

617. Les poètes de tous les temps et de tous les pays se sont ingéniés à augmenter, par différents moyens extérieurs, l'énergie naturelle des mots. Ils veulent nous faire voir les choses directement comme ils les ont vues eux-mêmes, et à l'aide d'arrangements rythmés et d'effets de tonalité proportionnés, qui communiquent aux mots une puissance nouvelle, pleine de charme et de mystère, ils arrivent à nous suggérer des sensations que le langage ne paraît pas avoir été fait pour exprimer. Les aspirations des poètes deviennent toujours plus hardies. Il y en a parmi les modernes dont les efforts sublimes visent des buts qui paraissent inaccessibles, et pourtant ils ont parfois réussi à réaliser leur rêve, à dire l'indicible. Paul Verlaine, le grand rénovateur de la poésie lyrique française, proclame la chanson grise »ou l'Indécis au Précis se joint«, et il s'écrie:

Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la Couleur, rien que la nuance!
Oh! la nuance seule fiance
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

Après Verlaine, dont la poésie est comme »des beaux yeux derrière les voiles«, d'autres ont voulu s'élever encore plus

haut dans le ciel azuré de la poésie. Albert Samain a rêvé de vers doux et intimes qui caressent l'âme, comme un *pianissimo amoroso*,

De vers blonds où le sens fluide se délie
Comme sous l'eau la chevelure d'Ophélie.
De vers silencieux, et sans rythme et sans trame,
Où la rime sans bruit glisse comme une rame.

618. Le mot a quelque chose de divin et de miraculeux, l'homme peut lui souffler toute son âme. Le grand artiste Guy de Maupassant a fait l'observation suivante: »Les mots ont une âme. La plupart des lecteurs, et même des écrivains, ne leur demandent qu'un sens. Il faut trouver cette âme qui apparaît au contact d'autres mots, qui éclate et éclaire certains livres d'une lumière inconnue, bien difficile à faire jaillir« (*Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. LIX). Un mot quelconque, tout banal et terne qu'il paraisse, peut s'ouvrir subitement comme une fleur de lotus et briller d'une lumière éblouissante; il peut révéler des trésors immenses de beauté et des abîmes d'horreur. Alphonse Daudet, cet artiste parfait, qui maniait sa langue avec une rare supériorité, a dit: »Il y a dans certains mots que nous employons ordinairement un ressort caché qui tout à coup les ouvre jusqu'au fond, nous les explique dans leur intimité exceptionnelle; puis le mot se replie, reprend sa forme banale et roule insignifiant, usé par l'habitude et le machinal. L'amour est un de ces mots-là« (*Sapho*, p. 241). Rappelons un autre mot, *ennui*, qui sous la plume d'un grand poète moderne a revêtu une valeur tout à fait extraordinaire. Dans »*Les Fleurs du mal*« ce mot exprime une tristesse sinistre et incurable; il est comme une incarnation de l'abattement de l'âme, il nous montre tout un monde d'idées noires de désespoir et de rage impuissante; c'est le spleen élevé à une hauteur fantastique, c'est »l'Angoisse atroce et despotique«, qui a planté son drapeau noir sur le crâne du poète. Écoutons sa plainte:

Mais parmi les chacals, les panthères, les lices.
Les singes, les scorpions, les vautours, les serpents,
Les monstres glapissants, hurlants, grognants, rampants
Dans la ménagerie infâme de nos vices,

Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde!
 Quoi qu'il ne pousse ni grands gestes ni grands cris,
 Il ferait volontiers de la terre un débris
 Et dans un bâillement avalerait le monde:

C'est l'Ennui! —

Et dire que ce même mot dans le parler ordinaire ne désigne qu'un malaise plus ou moins banal qui ne ressemble en rien à l'état d'âme effroyable que nous peint Baudelaire d'une manière si saisissante.

619. L'Évangile selon saint Jean glorifie le mot comme étant l'origine et l'essence de tout: »In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt; et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum«. Les poètes ont également chanté l'omnipotence du mot dans toutes les langues et sur tous les tons; personne ne l'a fait d'une manière plus grandiose que celui qu'on a appelé le roi des mots. Dans la huitième des »Contemplations«, Victor Hugo s'écrie extasié:

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant,

et il trace, d'une main hardie, l'histoire du mot à travers les temps en remontant jusqu'aux époques les plus lointaines. Il évoque Nemrod qui dit »Guerre!«, et tout de suite le fer luit, le sang coule; il rappelle Jésus-Christ qui dit »Aimez-vous!« et ce mot à jamais brille et se réverbère

Dans les cieux, sur les fleurs, sur l'homme rajeuni,
 Comme le flamboiement d'amour de l'infini!

Le mot, sous la plume du poète, vibre d'une vie toute particulière; il a même une volonté, une conscience, il accorde ses bonnes grâces aux uns et les refuse aux autres, aux indignes:

Du sphinx Esprit Humain le mot sait le secret.
 Le mot veut, ne veut pas, accourt, fée ou bacchante,
 S'offre, se donne ou fuit; devant Néron qui chante
 Ou Charles Neuf qui rime, il recule hagard.
 Tel mot est un sourire, et tel autre un regard;
 De quelque mot profond tout homme est le disciple;
 Toute force ici-bas a le mot pour multiple.

L'imagination puissante de Victor Hugo nous représente le mot, tantôt comme »un passant mystérieux de l'âme«, tantôt comme »le polype noir de l'océan pensée«. Le mot est partout, et tout dépend du mot :

C'est que de ce troupeau de signes et de sons
 Qu'écrivant ou parlant, devant nous nous chassons,
 Naissent les cris, les chants, les soupirs, les harangues;
 C'est que, présent partout, nain caché sous les langues
 Le mot tient sous ses pieds le globe et l'asservit;

O main de l'impalpable! ô pouvoir surprenant!
 Mets un mot sur un homme, et l'homme frissonnant
 Sèche et meurt, pénétré par la force profonde;

Le mot dévore, et rien ne résiste à sa dent.
 A son haleine, l'âme et la lumière aidant.

Il frappe, il blesse, il marque, il ressuscite, il tue.

Dans la dernière partie de sa »Contemplation«, Hugo, sous l'inspiration directe de l'évangéliste, nous dépeint dans des vers d'une simplicité sublime la création du monde, et proclame le mot le frère aîné de la lumière :

Quand, aux jours où la terre entr'ouvrait sa corolle,
 Le premier homme dit la première parole,
 Le mot né de sa lèvre, et que tout entendit,
 Rencontra dans les cieux la lumière, et lui dit:
 »Ma sœur!.....

J'étais même avant toi; tu n'aurais pu, lumière,
 Sortir sans moi du gouffre où tout rampe enchaîné;
 Mon nom est Fiat Lux, et je suis ton aîné!
 Oui, tout-puissant! tel est le mot. Fou qui s'en joue!
 Quand l'erreur fait un nœud dans l'homme, il le dénoue.

Il est vie, esprit, germe, ouragan, vertu, feu;
 Car le mot, c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

§ 4 (p. 5). — L'appréciation de *Bethléem* est probablement due à une influence phonétique purement matérielle du mot *étable*. Dans *Bethléem* on retrouve les éléments *b, t, l, é*; peut-être aussi le mot *bête*.

§ 34, Rem. (p. 28). — La confusion d'homonymes s'observe dans l'ancien dicton populaire *les Bretons sont gens*. Jusqu'à ces derniers temps tous les commentateurs de Rabelais et des autres textes où figure le dicton, ont regardé *gens* comme un adjectif et ils ont expliqué: les Bretons ordinairement rustauds, sont parfois gentils. M. E. Philipot vient de montrer avec sa pénétration ordinaire que cette explication est impossible; *gens* est un substantif, et la phrase est ironique; il faut comprendre: les Bretons sont des gens, des hommes comme nous autres, non pas des bêtes, comme des individus mal intentionnés le prétendent (voir E. Philipot, *Revue des Études Rabelaisiennes*. Paris, 1912).

§ 50 (p. 41, l. 1): *Libre-penseur*; lisez: *libre penseur*.

§ 178 (p. 128). — Un autre exemple curieux est offert par *savetier*, dont le sens péjoratif est dû à l'apparition du *cordonnier*; par ce dernier mot on désignait primitivement l'artisan qui travaillait dans le *cordouan*; ce cuir nouveau, qui venait ordinairement d'Espagne, était une sorte de cuir de chèvre, plus souple et plus élégant que celui dont on faisait les *savates*; comp. A. Chr. Thorn, *Quelques dénominations du cordonnier en français* (A S N S, vol. 129, p. 105).

§ 184 (p. 133). — Ajouter *exhiber* et *exhibition* qui ont pris de plus en plus une acception obscène et ridicule.

§ 193 (p. 139). — Nous avons oublié de mentionner que M. C.-A. Westerblad dans sa thèse ›Baro et ses dérivés dans les langues romanes‹ (Upsal, 1910), vient de soutenir que le roman *baro* ne remonte pas au latin classique *baro*, homme grossier, lourdaud, mais à un *baro* germanique, signifiant homme guerrier, libre.

§ 284, Rem. (p. 208). — A propos des mots cités rappelons l'expression suisse *Gelärëtelì*, qui s'emploie, surtout dans le canton Glarus, avec le sens de 'montre' (*Schweizerisches Idiotikon*, II, 210); l'origine du mot est la phrase française *quelle heure est-il?*

§ 287 (p. 209). — M. E. Philipot me signale l'emploi de *jarnigois* dans un auteur bien français et non patois. Dans une de ses ›Serées‹ G. Bouchet écrit: ›Si nos gens de guerre . . . estoient aussi assurés que ce soldat, vous ne verriez point tant de vanteries que font ces jarniguois qui font trembler le salé jusque dans les celliers‹ (éd. Roybet, IV, 109).

§ 308 (p. 222). — Ajouter que *friture* s'emploie aussi au sens de 'bruit de friture', et qu'il est devenu technique pour désigner le crépitement confus que l'on entend au téléphone lorsque la conversation se trouve brusquement interrompue.

§ 315 (p. 226). — Il faut ajouter *justice* qui désignait autrefois le gibet, la potence (voir Noël du Fail) ou le lieu où s'exécutaient les sentences capitales (voir Godefroy).

§ 374, Rem. (p. 267, l. 23): *périphrase*; lire: *paraphrase*.

§ 379 (p. 271, l. 11 d'en bas): *ne paraît*; lire: *ne paraît pas*.

§ 399, 4 (p. 286). — Il faut remarquer que l'expression *mont-de-piété* n'est pas primitivement un euphémisme. Durant la première période de l'existence des montes pietatis (1450—1578), ces établissements répondaient à leur nom en accordant aux pauvres des prêts, entièrement gratuits, provenant de fondations charitables.

§ 403 (p. 289, l. 18): *P. Descaves*; lire: *L. Descaves*.

§ 403 (p. 289, l. 26): *Les voleurs, eux aussi, n'aiment pas non plus*; lire: *les voleurs non plus n'aiment pas*.

§ 453 (p. 328, l. 1 d'en bas). Lire: les formations en *-ant*, etc.

§ 455 (p. 331, l. 15). Lire: *d'œufs*, au lieu de *d'œuf*.

§ 484 (p. 357). — Une étude détaillée sur le pouvoir créateur de la rime offrirait beaucoup d'intérêt; jusqu'à présent on n'a publié que quelques essais. Rappelons l'étude de G. Paris sur la »Romance mauresque« de Victor Hugo. Ici, pour une fois, le maître a fait fausse route. Il s'est arrêté aux vers sublimes de la romance, où le poète nous présente la lame sans étui que Mudarra garde jusqu'à ce qu'il lui ait donné pour fourreau la gorge de Rodrigue. Ce trait de génie ne se trouve pas dans la romance espagnole que V. Hugo a remaniée; Paris croit qu'il est dû à Hugo et essaye de montrer, par quelques considérations très subtiles, comment c'est la recherche de la rime qui le lui a inspiré. Voici ce qu'il dit: »Il s'agissait de trouver des rimes riches au mot *renégate*, qui lui plaisait en lui-même, par ce qu'il a de rare et ici de mystérieux. Il avait déjà employé, — assez peu heureusement, — *frégate*; il ne lui restait plus qu'*agate*. *Agate* ne pouvait guère s'employer, dans un tel sujet, que comme qualifiant le pommeau d'une épée, ou plutôt d'un poignard, d'une dague. Mais pour mentionner, dans ce tragique dialogue, l'*agate* d'un pommeau de dague, il fallait que cette dague eût une importance exceptionnelle, et le poète, intervenant ici pour parfaire et transformer le travail du versificateur, trouva la belle idée de la dague sans fourreau« (*Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 264). Il n'était pas nécessaire de recourir à une hypothèse si peu vraisemblable; V. Hugo a tout simplement utilisé un passage du »King John« (IV, sc. 3) de Shakespeare, que Charles Nodier lui avait lu et traduit en 1825, au couronnement de Reims.

§ 524 (p. 388). — *Breton*. Ce que nous avons dit de la forme féminine s'applique également à la forme masculine: *breton* était souvent synonyme de 'sot'. Les expressions *un sage Breton*, *sens de Breton* étaient ironiques. La réputation d'ignorance

et de bêtise qui s'était attachée aux Bretons, est due en partie à leur langue; les Français ne les comprenaient pas, et les Bretons ignoraient ordinairement le français; c'étaient donc des »barbares«, avec toutes les significations que les Grecs attribuaient à ce mot (voir E. Philipot, *Revue des Études Rabelaisiennes*. Paris, 1912. P. 231—232); comp. § 523, Rem.

§ 544 (p. 399). — A propos de mots naturels nous aurions dû renvoyer à un article de H. Schuchardt sur la »Lautsymbolik« (voir *Z R Ph*, XXI, 199—205). Le grand linguiste examine dans cet article plusieurs groupes de sons tels que *if*, *uf*, *ouf*, *ogn*, etc., et montre comment ils sont l'expression naturelle et nécessaire de certains sentiments ou de certaines dispositions d'âme passagères: c'est pourquoi ils forment le fond naturel des mots qui servent à exprimer ces sentiments. Comme preuves de sa théorie il cite les mots français: *froignier* (*renfrogner*), *trogne*, et leurs congénères dans les parlers romans; il examine également quelques noms propres qui servent à désigner un hypocrite: *Montufar* (Scarron), *Tartuffe*, *Tartuffle*, *Panulphe* (Molière), *Onuphre* (la Bruyère). La question est très délicate; mais il nous paraît incontestable que M. Schuchardt a démontré que certains phonèmes possèdent des qualités expressives qui les font choisir de préférence pour exprimer certaines idées. Il faudrait aussi prendre en considération le rôle que jouent les voyelles *i* et *a* dans les pronoms et les adverbes démonstratifs, où ils servent à indiquer la proximité et la distance; ce fait cadre fort bien avec l'emploi des mêmes phonèmes dans les onomatopées (voir III, § 17, 1).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS.

ALLG. — *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik.* Herausgegeben von E. Wölflin. Leipzig.

ASNS. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen.* Herausgegeben von A. Brandl und H. Morf. Braunschweig.

GRM. — *Germanisch-Romanische Monatschrift.* Herausgegeben von Heinrich Schröder. Kiel.

MLN. — *Modern Language Notes.*

MSLP. — *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.*

RF. — *Romanische Forschungen.* Herausgegeben von K. Vollmöller. Erlangen.

RPhFL. — *Revue de Philologie française et de Littérature.* Publiée par L. Clédat. Paris.

ZFSL. — *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur.* Herausgegeben von D. Behrens. Chemnitz und Leipzig.

ZBPh. — *Zeitschrift für romanische Philologie.* Herausgegeben von Ernst Hoepffner. Halle.

Diss. inaug. — Dissertatio inauguralis.

Progr. — Programme.

I. PARTIE GÉNÉRALE.

ALEXANDRE (R.), *Le musée de la conversation*. Troisième édition. Paris, 1897.

— *Les mots qui restent*. Supplément à la troisième édition. Paris, 1901.

BALDENSPERGER (F.), *Notes lexicologiques* (RPhFL, XVII, 291—299; XIX, 63—68; XX, 74—78; XXI, 222—227; XXII, 140—145; XXIII, 218—224; XXIV, 106—115; XXV, 309—313; XXVI, 92—99).

BALLY (Ch.), *Traité de stylistique française*. Premier volume. Heidelberg et Paris, 1909.

BOURDON (B.), *L'expression des émotions et des tendances dans le langage*. Paris, 1892.

BRÉAL (M.), *Essai de sémantique. Science des significations*. Quatrième édition. Paris, 1908.

BRUCHMANN (K.), *Schemata des Bedeutungswandels* (Psychologische Studien zur Sprachgeschichte. Leipzig, 1888. P. 306 ss.).

BRUNOT (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Vol. I—III. Paris, 1905—1909.

CLÉDAT (L.), *Les lois de la dérivation des sens appliqués au français* (RPhFL, IX, 49—55).

DARMESTER (A.), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris, 1887.

— *Sur quelques bizarres transformations de sens dans certains mots* (Reliques scientifiques. Paris, 1890. II, 88—91).

DAUZAT (A.), *La langue française d'aujourd'hui. Évolution, Problèmes actuels*. Paris, 1908.

DITTRICH (O.), *Sprachwissenschaft und Psychologie* (GRM, 1910, p. 616—633).

DOTTIN (G.), *Quelques faits de sémantique dans les parlers du Bas-Maine* (Mélanges Wilmotte, I, 165—175).

DU MARSAIS, *Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. Nouv. édition par l'abbé Batteux. Paris, 1823.

ERDMANN (K. O.), *Die Bedeutungswandel des Wortes*. Leipzig, 1900.

FRANZ (G.), *Über den Bedeutungswandel lateinischer Wörter im Französischen* (Progr. des Wettiner Gymnasiums). Dresden, 1890.

FRYKLUND (D.), *Les changements de signification des expressions de droite et de gauche*. Diss. inaug. Upsal, 1907.

FUCHS (A.), *Bedeutung der Wörter* (Die romanischen Sprachen. Halle, 1849. P. 191—231).

GILLIÉRON (I.), *Les noms gallo-romans des jours de la semaine* (École pratique des hautes Études. Annuaire 1908—1909. P. 5—30).

GREENOUGH (J. B.) and KITTREDGE. *Words and their ways in english speech*. London, New York, 1902.

HELTEN (W. L. VAN), *Over de factoren van de begripswijzigingen der woorden*. Groningen, 1894.

HENRY (V.), *Examen critique de »La vie des mots« par A. Darmesteter* (Revue des cours et conférences, II).

HEY (O.), *Die Semasiologie. Rückblick und Ausblick* (ALLG, IX, 193—230).

— *Ein Kapitel aus der lateinischen Bedeutungsgeschichte. Bedeutungsverschiebung durch sprachliche Faktoren* (ALLG, XIII, 201—224).

KLUGE (Fr.), *Wortforschung und Wortgeschichte*. Leipzig, 1912.

LA GRASSERIE (R. DE), *Essais d'une sémantique intégrale. Étude de linguistique et de psychologie linguistique*. Vol. I—II. Paris, 1909.

LEFMANN (S.), *Die Stufen des sprachlichen Bedeutungswandels* (Verhandlungen des XIII. internationalen Orientalistenkongresses in Hamburg 1912).

LEHMANN (H.), *Der Bedeutungswandel im Französischen*. Erlangen, 1884.

LEVY (ALBERT) et PINET (G.), *L'argot de l'X, illustré par les X. La vie à l'École Polytechnique*. Préface d'Armand Silvestre. 2^e édition. Paris.

LINDBERG (L.), *Les locutions verbales figées dans la langue française*. Diss. inaug. Upsala, 1898.

LOYSON-BRIDET, *Mœurs des Diurnales. Traité de journalisme*. Paris, 1903.

MARTINAK (E.), *Psychologische Untersuchungen zur Bedeutungslehre*. Leipzig, 1901.

MARTY-LAVEAUX, *Lettre à M. Michel Bréal sur la Sémantique* (Études de langue française. Paris, 1901. P. 329—332).

MEILLET (A.), *Comment les mots changent de sens* (L'année sociologique, 1905—1906).

MICHAUD (E.), *Les abus des mots et les fausses équivalences en théologie*. Extrait de la Revue internationale de théologie, 36^e livraison, 1901.

— *L'erreur par les mots*. Extrait de la Revue internationale de théologie, 37^e livraison, 1902.

MORGENROTH (K.), *Zum Bedeutungswandel im Französischen* (ZFSL, XV, 1—23).

— *Sprachpsychologische Untersuchungen mit besonderer Berücksichtigung des Französischen. Der Satz und seine Wandlungen* (ZFSL, XXXVI, 141—169, 173—237).

— *Vorläufige Aufgaben der Sprachpsychologie im Überblick* (GRM, 1912, p. 5—17, 65—74).

- PARIS (G.), *La vie des mots* (Mélanges linguistiques. Paris, 1909. P. 281—314).
- PAUL (H.), *Wandel der Wortbedeutung* (Principien der Sprachgeschichte. Zweite Auflage. Halle, 1886. P. 66—85).
- RICHTER (E.), *Die Rolle der Semantik in der historischen Grammatik* (GRM, 1910, p. 231—243). ✓
- ROBERT (C.-M.), *Phraséologie française. Répertoire systématique de proverbes, dictons et locutions idiomatiques commentés et expliqués*. Groningue, 1905.
- ROQUES (M.), *Méthodes étymologiques* (Journal des Savants, 1905, p. 419—433). ✓
- ROSENSTEIN (A.), *Die psychologischen Bedingungen des Bedeutungswechsels der Wörter*. Diss. inaug. Danzig, 1884.
- ŞAINEANU (L.), *Incercare asupra semasiologiei limbei române*. Bucureşti, 1887.
- SARCEY (Fr.), *Le mot et la chose*. Troisième édition. Paris, 1882.
- SCHMIDT (K.), *Die Gründe des Bedeutungswandels* (Progr. d. Königl. Realgymnasiums zu Berlin. Berlin, 1894).
- SCHUCHARDT (H.), *Sachen und Wörter* (Anthropos, Internationale Zeitschrift für Völker- u. Sprachkunde, VII, 1912, p. 827—839).
- SÖHNS (F.), *Wort und Sinn. Begriffswandlungen in der deutschen Sprache*. Leipzig, 1911.
- STAPFER (P.), *Récréations grammaticales et littéraires*. Paris, 1909.
- STÖCKLEIN (Joh.), *Bedeutungswandel der Wörter. Seine Entstehung und Entwicklung. Ein Versuch*. München, 1898.
- SVEDELIUS (C.), *Étude sur la sémantique*. Upsala, 1891.
- TAPPOLET (E.), *Die romanischen Verwandtschaftsnamen mit besonderer Berücksichtigung der französischen und italienischen Mundarten. Ein Beitrag zur vergleichenden Lexikologie*. Strassburg, 1895.
- *Phonetik und Semantik in der etymologischen Forschung* (ASNS, vol. 115, p. 101—123).
- TEGNÉR (E.), *Språkets makt öfver tanken*. Stockholm, 1880.
- THOMAS (A.), *La sémantique et les lois intellectuelles du langage* (Essais de philologie française, p. 166—193).
- THOMAS (R.), *Über die Möglichkeiten des Bedeutungswandels* (Blätter für das Bayer. Gymnasialschulwesen, XXX, 705—732).
- THOMSEN (E.), *Über die Bedeutungsentwicklung der Scheidewörter des Französischen*. Diss. inaug. Kiel, 1890. ✓
- VISING (J.), *Om språkskönhel*. Göteborgs Högskolas Årsskrift. Göteborg, 1897.
- VOSSLER (K.), *Sprache als Schöpfung und Entwicklung*. Heidelberg, 1905.
- WAAG (A.), *Bedeutungsentwicklung unseres Wortschatzes. Auf Grund von H. Pauls »Deutschem Wörterbuch« in den Haupterscheinungen dargestellt*. Lahr i. B., 1901.
- WUNDT (W.), *Völkerpsychologie*. Bd. I. *Die Sprache*. Leipzig, 1900. 2. Teil. P. 420—583 (Bedeutungswandel).

II. PARTIE SPÉCIALE.

9. M. GRAMMONT, *Le vers français*. Paris, 1904.
PIIS, *L'Harmonie imitative de la langue française, poème en quatre chants*. Paris, 1785.
15. E. LEGOUVÉ, *L'art de la lecture*. Paris, 1877. P. 200.
J. STÖCKLEIN, *Zusammenhang zwischen Sprache und Volkscharakter* (Blätter f. d. Gymn.-Schulwesen, XXX, 335—356).
17. H. BOYER, *L'audition colorée. Suggestions philologiques*. Bourges, 1886. P. 38—48.
M. DAUBRESSE et F. BALDENSPERGER, *L'Audition colorée* (Courrier musical, 1901, 15 janvier et 1^{er} février, 1^{er} et 15 août).
- A. THOMSEN, *Figur og Farvevisionerne og deres Plads i Forestillingslivet* (Psyke, häft 5, 1907).
26. D. ZEVACO, *L>'honnête homme» au XVII^e siècle* (RPhFL, XXV, 1—9).
39. W. SCHUMANN, *Der Gleichlaut im Französischen*. Marburg, 1909.
58. A. CHR. THORN, *Étude sur les verbes dénominatifs en français*. Lund, 1907.
62. C. ABEL, *Über den Gegensinn der Urworte*. Leipzig, 1884.
77. K. BERGMANN, *Die Ellipse im Neufranzösischen*. Freiburg, 1908.
W. S. KNICKERBOCKER, *Ellipsis in Old French*. New York. Columbia University, 1911.
G. KRÜGER, *Die Auslassung oder Ellipse* (ASNS, 1901—1902).
- K. SUNDÉN, *Contributions to the study of elliptical words in modern english*. Diss. inaug. Upsala, 1904.
E. TEGNÉR, *Om elliptiska ord* (Forhandlingar på det andet nordiske Filologmöde. Kristiania, 1883. P. 46—78).
127. F. D'OVIDIO, *Talento nei suoi varii valori lessicali*. Napoli, 1897.
129. G. CEDERSCHIÖLD, *Om Kvinnospråk* (Nordisk Tidsskrift, 1899. P. 417—434).
O. JESPERSEN, *Mands Sprog og Kvindes Tale* (Gads Danske Magazin, 1900, p. 581—592).

157. K. AHLÉN, *Om betydelsens försämring och förbättring i äldre och nyare språk*. Progr. Örebro, 1887.

K. GLASER, *Le sens péjoratif du suffixe -ard en français* (RF, XXVII, 3).

K. JABERG, *Pejorative Bedeutungsentwicklung im Französischen mit Berücksichtigung allgemeiner Fragen der Semasiologie* (ZRPh, XXV, 561—601; XXVII, 25—71: XXIX, 56—71).

É. LITTRÉ, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage* (Études et Glanures. Paris, 1880. P. 1—68).

M. NITZSCHE, *Ueber Qualitätsverschlechterung französischer Wörter und Redensarten. Eine semasiologische Untersuchung*. Diss. inaug. Leipzig, 1898.

213. P. VOELKER, *Die Bedeutungsentwicklung des Wortes Roman* (ZRPh, X, 485—525).

240. A. FRANÇOIS, *Romantique, le mot et le sentiment en France au XVIII^e siècle*. Extrait du tome V des Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. Genève, 1910.

L. DELARUELLE, *Encore »Romantique«*. Rev. d'Hist. litt. de la France, XVII, 47.

242. J. BARAT, *Avoir la puce en l'oreille* (Revue des Études Rabelaisiennes, V, 98—101).

245. C. COLLIN, *Semasiologiska studier öfver abstrakter och konkreta* (Från Filologiska Föreningen i Lund. Språkliga uppsatser, III, p. 225. Lund, 1906).

V. DAHLERUP, *Abstrakter og Konkreta* (Dania, X, 65—80).

R. HERZHOFF, *Personificationen lebloser Dinge in der altfranzösischen Litteratur des 10. bis 12. Jahrhunderts*. Teil II: *Personificationen von Abstracten*. Diss. inaug. Berlin, 1904.

252. J. AAWIK, *L'insuffisance de la dérivation française* (Neuphilologische Mitteilungen 1910. P. 76—84).

261. E. RICHTER, *Frz. Bureau* (ZRPh, 1907, XXI, 232).

295. C. COLLIN, *Zur Geschichte der Nomina actionis im Romantischen* (ALL, XIII, 453—473).

318. M. MÜLLER, *Die Metaphern* (Vorlesungen über die Wissenschaft der Sprache, II, 315—361).

O. SCHULTZ-GORA, *Zur französischen Metapher und ihrer Erforschung* (GRM, 1912, 217—233).

P. STAFFER, *La foire aux images* (Récréations grammaticales et littéraires. Paris, 1909. P. 93—131).

330. A. BIESER, *Die Metapher bei Jean de Mairet verglichen mit ihrer Verwendung bei A. Hardy und P. Corneille*. Diss. inaug. Tübingen, 1910.

E. DEGENHARDT, *Die Metapher in den Dramen Victor Hugos*. I. Progr. Wiesbaden, 1899.

W. FLEISCHER, *Synästhesie und Metapher in Verlaines Dichtung. Versuch einer vergleichende Darstellung.* Diss. inaug. Greifswald, 1911.

P. DE LA JUILLIÈRE, *Les comparaisons dans Rabelais.* Diss. inaug. Bonn, 1911.

A. LODEMANN, *George Sand's Metaphors and Similes* (MLN, VII, 1—11).

O. STÖLTEN, *Die Entwicklung des bildlichen Ausdrucks in der Sprache bei Victor Hugo.* Diss. inaug. Jena, 1911.

343. E. PHILIPOT, *Étienne Binet et Victor Hugo* (Revue d'Histoire littéraire de la France, 1909, p. 1—24).

344. E. NICOLIN, *Les expressions figurées d'origine cynégétique en français.* Diss. inaug. Upsal, 1906.

347, s. V. HENRY, *Fr. fous, fol = lat. follis, follem* (MSL, IX, 169).

350. F. BRINKMANN, *Die Metaphern. Studien über den Geist der modernen Sprachen.* 1 Bd. *Die Thierbilder der Sprache.* Bonn, 1878.

E. PHILIPOT, *Le chat et le singe dans Rabelais.* Extrait de la Revue des Études Rabelaisiennes, 5^e année. Paris, 1907.

R. RIEGLER, *Das Tier im Spiegel der Sprache.* Dresden und Leipzig, 1907.

L. SAINÉAN, *La création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux. Le chat* (Beihefte zur ZRPh, I, Halle, 1905).

— *La création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques, le chien et le porc, avec des appendices sur le loup, le renard et les batraciens* (Beihefte zur ZRPh, Halle, 1907).

— *Les noms du chien et leurs applications métaphoriques* (MSLP, XIV, 210—275).

A. SPERBER, *Zur Animalisierung von Gegenständen* (Wörter und Sachen, II, 2).

356. A. G. OTT, *Les couleurs en vieux français.* Diss. inaug. Paris, 1899.

359. R. BECHSTEIN, *Ein pessimistischer Zug in der Entwicklung der Wortbedeutungen* (Germania, VIII, 347 ss.).

W. BÖKEMANN, *Französischer Euphemismus.* Berlin, 1904.

G. CEDERSCHIÖLD, *Om euphemism* (Nordisk tidskrift, 1896, p. 618—634).

O. HEY, *Euphemismus und Verwandtes* (ALLG, XI, 515—536).

O. KELLER, *Euphemismus* (Zur lateinischen Sprachgeschichte, II, 154—188).

K. SCHEFFLER, *Der verhüllende oder euphemistische Zug in unserer Sprache* (Wissenschaftliche Beihefte zur Zeitschrift des allgemeinen deutschen Sprachvereins. Heft 14—15. Berlin, 1898. P. 113—136).

H. SCHULZ, *Frühneuhoch deutsche Euphemismen.* Diss. inaug. Strassburg, 1908.

366. ED. WÖLFFLIN, *Euphemismus als Grund der Ellipse* (ALLG, XI, 26).

377. J. G. FRAZER, *The Golden Bough*. Part II, 392—418 (Taboos on common words). London, 1911.

385. H. SCHUCHARDT, *Romano-Baskische Namen des Wiesels* (ZRPPh, XXXVI, 160).

389. L. MORANDI, *In quanti modi si possa morire in Italia*. Torino, 1883.

F. WILHELM, *Die Euphemismen und bildlichen Ausdrücke unserer Sprache über Sterben und Todtsein und die ihnen zu Grunde liegenden Vorstellungen* (Alemannia, XXVII).

444. R. GAUTHIOT, *Des noms de l'abeille et de la ruche en indo-européen et en finno-ougrien* (MSLP, XVI, 264—280).

A. MEILLET, *Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes*. Chartres, s. d.

449. BOILEAU, *Œuvres complètes*, p. p. G. Pellissier. Paris. I, 262, note.

456. KR. NYROP et H. GAIDOZ, *L'étymologie populaire et le Folklore* (Mélusine, IV, 505—523; V, 12—15, 84—85, 148—152; VI, 13—15, 191; VII, 76; VIII, 80—82, 240).

470. H. GAIDOZ et P. SÉBILLOT, *Blason populaire de la France*. Paris, 1884.

H. GAIDOZ et P. SÉBILLOT, *Le blason libre*. Extrait de la Revue de Linguistique, XIV, avril 1884. Paris, 1884.

A. TOBLER, *Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzösischer Rede* (Vermischte Beiträge zur Französischen Grammatik. Zweite Reihe. Leipzig, 1906. P. 211—263).

483. E. ROLLAND, *Flore populaire*. II, 58, 169, 179, 237, 245; III, 16, 160. Paris, 1899—1900.

486. H. BERTELSEN, *Fællesnavne og Egennavne*. Copenhagen, 1911.
O. SCHULTZ-GORA, *Zum Uebergange von Eigennamen in Appellativa* (ZRPPh, XVIII, 130—137).

490. K. ROCKEL, *Goupil, eine semasiologische Monographie*. Diss. inaug. Breslau, 1906.

494. J. BAUDISCH, *Ueber Eigennamen als Gattungsnamen im Französischen und Verwandtes*. I—II. Wien, 1905—1906.

504. J. TIERGEN, *Die lautliche und begriffliche Entwicklung der antikmythologischen Namen in der französischen Sprache*. Diss. inaug. Kiel, 1907.

520. H. GAIDOZ et P. SÉBILLOT, *Blason populaire de la France*. Paris, 1884.

KR. SANDFELD JENSEN, *Nationalfølelsen og Sproget*. Copenhagen, 1910.

525. G. KRÜGER, *Philister; über den Ursprung des bildlichen Gebrauchs dieses Namens* (GRM, III, 116—117).

537. V. THOMSEN, *Sprogvidenskabens Historie*. Copenhagen, 1902.

539. CH. LENORMANT, *Commentaire sur le Cratyle de Platon*. Athènes, 1861.

544. H. SCHUCHARDT, *Keltorum. Frog-, Frogn-; Lautsymbolik* (ZRPh, XXI, 199—205).

585. A. THOMAS, *Le mois de »Deloir«* (Bibliothèque de l'École des Chartes, 1901, p. 349—355).

611. V. HENRY, *Antinomies linguistiques*. Paris, 1896.

TABLES

TABLE ANALYTIQUE.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. Le signe A renvoie aux Additions, p. 457 ss.)

- AAWIK (J.), 252.
ABEL (Carl), 62.
Abondance, 161, 162.
Abrégement, 78, Rem., 369.
Absorption, 462—469.
Accent déplacé, 145, s.
Adjectif devient substantif, 85; forme groupe avec substantif, 68; omission, 89, 90; place, 148.
Adverbes: omission, 92; renforcement, 598.
Affaiblissement, 149—156.
Affaire Dreyfus, 159.
-age, 303.
Agriculteurs, 173, 174; leur langage, 222, 223.
Agriculture, 222, 223.
-aison, 310.
Alimentation, 232.
Allemands, mots, 186, 468.
Allitération, 478.
•Amansc, 416, s.
Amélioration, 90, s, 91, 190—198.
Amérique, 526.
Ami et ennemi, 211.
Amour, 374, Rem., 415—420, 618.
Analyse étymologique, 581—587.
Anglais, mots, 467.
Animaux et hommes, 236, 331, Rem.; — et tabous, 384, 431; leurs noms, 217, 256, s, 264, 284, 350—354, 550.
- Antécédent et conséquent, 292, 293.
Antiphrase, 132, 376, 382, 383, 387, s, 393, s, 418, 564.
Antonymie, 53—63.
Aposiopèse, 366, 367.
Apothéose du mot, 615—619.
Approximation, 165.
Archaïsmes, 124, 185, 198, 455.
Argent, 331, s.
Argot, 49 (synonymie), 97 (ellipse), 331 (métaphore), 453, 551.
Armée, 225.
Armes et armure, 259.
Armoiries parlantes, 459.
ARNAULD (Antoine), 607.
Artistes, 177.
Arts et métiers, 172 ss.
Asie, 525.
Assassiner, 331, s, 402.
Assimilation, 447—485.
Association de mots occasionnelle, 69.
-dite, 165.
Audition colorée, 17.
Automobilisme, 347, s.
Avantage et dommage, 209.
Aviation, 347, s.
Avortement, 362.
- Baiser, 117.
BALLY (Ch.), 16, 69, 148, 453, 581, Rem.

- BALZAC (H. de), 4, s. 49, 498, 576, 599.
 BANVILLE (Théodore de), 5, 484, 536.
 BARBARES, 523, Rem.
 BARRÈS (Maurice), 4, 1.
 BASHKIRTSEFF (Marie), 4, s.
 Battre, 408, 1.
 BAUDELAIRE (Charles), 618.
 BAYLE (Pierre), 412, 427, 432, 435.
bê-, 166.
 BEHRENS (D.), 47.
 Belette, 385.
 Belge, le parler, 236, 473.
 Bénir et maudire, 382, 383.
 BÉRANGER, 470, s.
 Bergers, 174.
 BERGSON (Henri), 609.
 BERTALL, 475.
 Bêtes de somme, 218.
 Bêtise et bonté, 169.
 Bifurcation sémantique, 45, 144.
 BINET (Étienne), 343.
 Blague, 133, Rem., 322.
 Blâme et louange, 203—207.
 Blasons populaires, 520—526.
 BLUM (Ernest), 142.
 BOILEAU-DESPRÉAUX, 4, Rem., 82, 244,
 364, 371, 449, 470, s.
 BOILEAU (Jacques), 37, 418, Rem.,
 469.
 BOJARDO, 500.
 Bonheur et malheur, 200—202.
 Bonté et bêtise, 169; — et bravoure,
 125.
 BOSSUET, 334, 360.
 Bourreau, 406, 4.
 Bourse, termes de, 80.
 BRÉAL (Michel), 22, 76, 122 et passim.
 »Britannicus«, 360.
 BROSETTE, 82.
 BRUEYS et PALAPRAT, 140.

 »Cacare«, 423.
 Cacophémisme, 565.
 Cadavre, 393.
 Calendrier républicain, 8.
 Captivité et misère, 116.
 CAREL DE SAINTE-GARDE, 4, Rem.
 Cartes postales, 79.

 Catachrèse, 532, 593—603.
 Cause et effet, 275, 282.
 CERVANTES, 500.
 Changement des choses, 118—121.
 583, 593; — des formes, 143—148:
 — du genre, 256, 298, 492, 493; —
 du sens, 104—111.
 Chansons populaires, 33, 142.
 Chasse, 224, 344, 345, 346.
 Chat: son caractère, 26.
 Châtiments, 405—407.
 Chauves-souris, 557.
 Chose et localité, 268, 1.
 Choses sacrées, 379—383.
 Christianisme, 192.
 CICÉRON, 371, Rem., 410, 434.
 Cimetière, 393.
 Collectifs, 161.
 Combinaisons fixes, 66, 71, 219.
 601.
 Comédie italienne, 497.
 Commencement et fin, 60.
 Commerçants dégradés, 178.
 Commerce, 227.
 Comparatifs redoublés, 156.
 »Concretio«, 246.
 »Concubina«, 416, s.
 Confusion, 34, Rem., 462—469.
 Connexité entre les choses, 114—117.
 Consonnes: leurs noms, 558; leur
 timbre naturel, 8.
 CONSTANT (B.), 553, Rem.
 Contagion, 134, 135.
 Contenant et contenu, 265—269.
 Contrastes, association de, 63.
 COPPÉE (François), 18, Rem., 596.
 »Cornutus«, 417.
 Corps humain et euphémisme, 411—
 414, 429; — et métaphores. 331, 1,
 551.
 Cosmopolitisme, 195.
 Costume, 257, 512.
 Couleur et étoffe, 273; — et méta-
 phores. 356.
 Coups, 408.
 Cour des Ifs, 369, Rem.; — du roi,
 193.
 COYER (l'abbé), 337.

- Crapauds, 557, Rem.
 CRATYLE, 539.
 Crimes, 400—404.
 CUVILLIER-FLEURY, 337, 432.
- DANTE, 2, 542.
 DARMESTETER (A.), 34, 79, 108, 135, 185, 328, 555, 595, Rem.
 DAUDET (A.), 4,1, 336, 480, 526, 618.
 DAUZAT (A.), 79, Rem., 97.
dé-, 164.
 Décorations, 257.
 Déformation des mots, 368.
 Défunt, 393.
 Dégradation, 90,2, 101, 157—189.
 Déguisement, 563—572.
 Délimitation, 580.
 Démocratisation, 182.
 Démonstratifs, 156.
 Dénommatifs, 58, 100, 575, 597.
 Dénominations synonymes, 556, 559.
 Dépêches télégraphiques, 79.
 Dérivation régressive, 71.
 Déterminant omis, 88.
 Déterminé omis, 83.
 Développement favorable, 90,1, 91, 92; — défavorable, 90,2, 157 ss.
 Devises, 460.
 Diable, 381.
 DICKENS, 544, Rem.
 Dieu, 379.
 Disposition psychologique, 131—133.
 Disproportion, 578—580, 591—603.
 Domaine des mots, 212—252.
 Domestiques, 181.
 Dommage et avantage, 209.
 Dos verts, 372.
 DOTTIN (G.), 23 et passim.
 Douleur et joie, 208.
 Dreyfus, l'affaire, 159.
 Dualité, 166, 167.
 DU BARRY, 361.
 DUMAS, fils, 140.
- Échafaud, 406.s.
 École et enseignement, 176.
- École polytechnique: son argot, 80, 288, 470, Rem., 511.
 Écoles, argot des, 137.
 Économie linguistique, 79, 88.
 Édéologie, 189, 413, 414, Rem.
 Église, 175, 192, 230.
 Ellipse, 77—97, 134; — euphémique, 366, 393.
 Éloignement, 59.
 -ement, 303.
 Emploi émotionnel, 131.
 Empoisonnement, 401.
 Enfants, langage des, 130, 368, 448, Rem., 486.
 Ennemi et ami, 211.
 Enseignement, 176.
entre-, 165, Rem.
 Épaississement, 246.
 Épilepsie, 387.
 Époque et sens, 25—27, 609, 610.
 Équitation, 347.1.
 Escargots, 557, Rem.
 Espèce et genre, 212.a.
 Espérance et attente, 117.
 Étoffes, 272, 273, 530.s.
 Êtres surnaturels, 379—383.
 Étymologie des anciens, 539, 564, Rem.
 Étymologie populaire, 448,1, 451—461, 585—587.
 Euphémisme et décence, 410 ss.; — et grammaire, 440 ss.; — et morale, 433 ss.; — et politesse, 394 ss.; — et superstition, 377 ss.
 Euphémismes, 184, 359—446.
 Événement et lieu, 535.
 Évolution passive, 118, 583, 593; — phonétique, 106, 112.
 Exagération, 151—156.
 Exclamations d'effroi, 286, Rem.
 Expressions renforcées, 156.
 Extension de sens, 237—244, 573 ss.
- FABRE D'ÉGLANTINE, 8.
 FAGUET (Émile), 3.
 FARET, 482.
 Fauconnerie, 224.

- Femmes et amour, 415 ss.; — et langue, 129, 153, 446.
- FÉNELON, 334, 572.
- Feu et foyer, 115.
- Fin et commencement, 60.
- FLAUBERT (Gustave), 4, s, 51, 477, 549, Rem., 608.
- FRANCE (A.), 606.
- Frère et sœur, 239, 613.
- Fromages: leurs noms, 530, 4.
- Fruits: emploi métaphorique, 355; leurs noms, 530, 1.
- GAMBETTA (Léon), 141.
- GAVARNI, 420.
- Genre des mots abstraits, 298; — des mots elliptiques, 86; — des noms propres, 492, 493; — et métonymie, 256.
- Genre et espèce, 212, s, 238.
- GOETHE, 438.
- GONCOURT (les frères de), 120, 129, 133, Rem., 141, 153.
- GOUNOD, 15.
- GUYAU (Marie), 484.
- GRAMMONT, chevalier de, 404.
- GRESSET, 152.
- Groupement social, 80, 122—130, 219—231, 340.
- Groupes de mots, 66, 68, 70, 134.
- Guillotine, 406, s.
- Harmonie phonétique, 477.
- HERZOG (E.), 463.
- Hommes et animaux, 236.
- Homonymie, 39—47, 462—469.
- HUGO (V.), 10, 44, 284, 330, 336, 431, 432, 477, 484, 619, 484 A.
- Huitres, 530, s.
- Hypocoristique, langage, 408, 1, 420, 422, 471, 508, s, 565.
- HØFFDING (Harald), 254, 292, Rem.
- Idée et mot, 611—614.
- Idées latentes, 98—103.
- ier, suffixe, 56, 98.
- Impératif dans les mots composés, 550, Rem.
- Individualité et sens, 28, 29, 618.
- Injures, 188, 189, 372, 414, Rem.
- Instruments de musique, 260, 280, 4.
- Insuffisance des mots, 604—614.
- Inventions et inventeurs, 514, 515.
- Ironie, 132, 376, 420, 569.
- Italien, 15, 466.
- Ivresse, 49, 395.
- Jamais, 409.
- JEANROY (A.), 97.
- JESPERSEN (Otto), 429, Rem., 430, Rem., 464, Rem.
- Jeu de billard, 137; — de cartes, 480; — de dés, 201; — de paume, 347.
- Jeux de mots, 35, 37, 38, 39, Rem. et passim.
- Joie et douleur, 208.
- Journaux, 139.
- Jurisprudence, 228.
- Juristes, langage des, 111, 124.
- Jurons, 287, 366, 379—381.
- LA BRUYÈRE, 51, 152.
- Lâcheté, 125.
- LA FONTAINE, 501, 571.
- LAMARTINE, 14.
- Langage argotique, 49, 97, 331, 453, 551; — cynégétique, 224, 344, 345, 346; — hypocoristique, 408, 1, 420, 422, 471, 508, s, 565; — poétique, 330, 617; — précieux, 332, 428, 432; — technique, 93, 97, 221 ss.
- Langage des agriculteurs, 222, 223; — des boursiers, 80; — des chasseurs, 224, 344, 345, 346; — des enfants, 130, 368, 448, Rem., 486; — des femmes, 129, 153, 446; — des fleurs, 483; — des juristes, 111, 124; — des marins, 123, 200, 214, 340, 348; — des médecins, 127, 155, 209; — des menuisiers, 137; — des militaires, 80, 127, 349; — des paysans, 154, 363; — des pêcheurs, 378, Rem.; — des philosophes, 127.
- Latinismes, 469.
- Latrina•, 425.
- LAVEDAN (Henri), 140, 564.

- »Leno«, 416,_s.
 Lèpre, 387.
 Liberté et loyauté, 116.
 »Libido«, 416,_s.
 Lieu et action, 309; — et événement, 115.
 »Lingua romana«, 119.
 Liqueurs: leurs noms, 530,_s.
 Litote, 375, 392, 443.
 LITTRE (Emile), 47 et passim.
 Livre et auteur, 516; — et lieu d'origine, 534.
 Localité et sens, 23, 24.
 Locutions allitérantes, 478; — elliptiques, 97; — figées, 66, 71, 219, 601; — figurées, 357, 358.
 LOTI (Pierre), 423, 533.
 Louange et blâme, 203—207.
 LUCRÈCE, 374, Rem.
 »Lupanar«, 418.

 Machine et produit, 280,_s.
 MAETRLINCK (M.), 13, 502.
 Magnificence, 170.
 Majuscules, 144,_s.
 Maladie et santé, 210; — et tabous, 386—388, 426, 427, 567.
 MALHERBE, 333.
 Malheur et bonheur, 200—202; — et méchanceté, 116.
 Manœuvres, 179.
 Marine, 226.
 Marins, langage des, 123, 200, 214, 340, 348.
 MARIVAUX, 334.
 Marque distinctive, 255, 553.
 Matière et chose fabriquée, 270—274.
 Maudire et bénir, 382, 383.
 MAUPASSANT (Guy de), 51, 87, Rem., 363, 618.
mé-, 164.
 Médecine, 229.
 Médecins, langage des, 127 (apéritif), 155 (malin), 209.
 MEILLET (A.), 107, 122, 126, 129, 130, 444, Rem., 446.
 Mensonge, 396.
 Menuisiers, langage des, 137.

 »Meretrix«, 419.
 Métalepse, 292.
 Métaphores, 318—358.
 Métaphorisme, 337.
 Métiers, 231.
 Métonymies, 253—317, 579, 580, 600.
 Métro(politain), le, 79.
 MEYER (Paul), 362.
 Milieu social, 22.
 Militaires, langage des, 80, 127, 349.
 »Mingere«, 422.
 Minuscules, 144,_s.
 Mode, 570.
 MOLIÈRE, 159, 334, 360, 374, Rem., 375, 410, 432, 496, 588.
 Monnaies, 517.
 MONNIER (Henri), 489.
 Monuments artistiques, 533.
 MORBAU (Hégésippe), 4,_s.
 Morphologie, 146.
 Mort, 366, Rem., 389—392.
 Mort des mots, 70, 463.
 Mots abstraits, 245—252, 281, 294—317; — allemands, 468; — anglais, 467; — composés, 65,_s, 71, 576; — décolorés, 155, 562; — dérivés, 65,_s,_s,_s; — descriptifs, 549—562, 592; — édéologiques, 189, 413, 414, Rem.: — elliptiques, 77—97, 134; — empruntés, 127, 186, 187, 197, 235, 464 ss.; — expressifs, 1—16, 537—545, 544, A.; — incrustés, 75; — indifférents, 199—211; — invariables, 108; — italiens, 371, 466; — latins, 371, 469; — opaques, 546, 548, 561, 562; — prégnants, 77; — transparents, 547, 548; — triviaux, 72, 410—427; — vieilliss, 124, 185, 198, 455.
 Mourir, 392.
 Moyens de transport, 218.
 Mythes, 456 ss.

 Négation, 134, 164.
 NIGRA (C.), 557, Rem.
 NODIER (Charles), 5, 484 A.
 Nomenclature scientifique, 558, 594, Rem.

- Nomen—omen«, 450, 457.
- Noms composés, 576; — concrets, 317; — conventionnels, 537—544; — flatteurs, 374, 566, 568; — naturels, 537—544; — opposés, 559.
- Noms d'action, 295—310; — d'animaux, 217, 256,², 264, 284, 320,³, 350—354, 550; — de choses, 280; — de fruits, 274; — de lieux, 279; — de métaux, 271; — d'outils, 320,¹; — de pierres, 320,⁴; — de plantes, 274, 320,², 461; — de qualités, 311.
- Noms propres de famille, 121,², 287, Rem.; — de lieux, 4,¹, 121,¹, 278, 472, 527—536; — de nations, 520—526; — de personnes, 4,², 84, 121,², 256, Rem., 263, 277, 454, 473, 474 (fictifs), 494 ss., 552 (descriptifs); — de saints, 457, 458.
- Nouveauté, 168, 186, 337.
- Omission, 366, 367. Voir Ellipse.
- Onomatopées, 16, 108, Rem., 284.
- Opportunisme, 567.
- Ordre des mots, 148.
- Orthographe, 144, 491, 587.
- Ostentation, 170.
- OU, valeur symbolique, 10.
- Oubli du sens étymologique, 573—580.
- Outil et produit, 280,².
- Parallélisme formel, 101.
- Paralogisme, 555.
- PARIS (Gaston), 138, 139, 595, Rem., 484 A.
- Pars pro toto«, 255—261.
- Parties génitales, 189.
- Parure, 512.
- Pauvreté, 398, 399; — et malheur, 116; — et mépris, 171.
- Paysans, 173, 174; leur langage, 154, 363.
- Pêcheurs: leur langage, 378, Rem.
- Pendaison, 406,¹.
- Personnages de théâtre, 513.
- Personne et localité, 268.
- Peste, 387.
- Petitesse, 163.
- Peur et tremblement, 117.
- Plaisanterie, 133, 568, 603; — de moines, 137.
- Pléonasmes, 150, 156.
- PHILIPOT (E), 326, 34, Rem. A, 524 A.
- Philosophie, termes de, 30, 127.
- Phrases habituelles, 286.
- Pièces d'habillement, 233, 530,².
- Pointes, 449.
- Politesse, 154.
- Polysémie, 31—38, 81, 87, 99, 373, 560.
- Posteriora«, 411.
- Postverbaux, 300, 302, 305, 308, 309.
- Prægnans«, 416,².
- Précieuses ridicules«, 159.
- Précieux et précieuses, 332, 428, 432.
- Préfixes négatifs, 164.
- Prénoms, 506—509, 519.
- Prison, 407.
- Producteur et produit, 275—281, 514, 515.
- Produit et lieu, 528—532; — et producteur, 282—291, 514, 515.
- Progressio in contrarium«, 564, Rem.
- Prolepsis adjectivi«, 276, Rem.
- Prononciation, 145; — vicieuse, 288.
- Propagation des sens nouveaux, 138—142.
- Proverbes, 171, 180, 200, 217, 223, 249, 479, 480.
- Queue de mots, 39, Rem.
- R, valeur symbolique, 11, 14.
- RABELAIS, 339, Rem., 414, 450, 470, 487, Rem., 543, 589.
- RACINE, 12.
- Rage, 387.
- Rapports de lieu, 325.
- Rapprochement, 59.
- Régime direct omis, 94, 95.
- Régime et action, 304, 305.
- Relativité du sens, 19—30, 616.
- Religieux, termes, 127 (talent), 192.

- Renforcement, 149—156, 598.
 Répétition, 149; — de sons, 13.
 Restriction du sens, 88, 212, 215—236.
 Résultat et action, 306—308.
 Révolution, la grande, 182, 194, 218.
 RICHPIN (Jean), 1, 556.
 Richesse et puissance, 116.
 RIMBAUD (Arthur), 18.
 Rime: son influence, 223, 238, 244, 479, 484 A; rime et raison, 476—485.
 ROLLAND (Romain), 1, 169.
 Roman de la Rose, 413, 542.
 ›Romance espagnole‹, 484 A.
 RONSARD, 333, 343.
 ROQUEPLAN (Nestor), 420, 536.
 ROQUES (Mario), 557, Rem.
 ROSTAND (Edmond), 3, 11, 12, 244, 332, 362, 447, 603.
 Roturiers, 180.
 ROUPNEL (Gaston), 154.
 ROUSSEAU (J.-J.), 130, Rem., 240.
 RUSTEBUEF, 39, Rem.

 S, valeur symbolique, 12.
 SAINT LOUIS, 2.
 Saints, 457, 458, — imaginaires, 475.
 SAMAIN (Albert), 617.
 Santé et maladie, 210.
 SCAPIN, 361, 497.
 Scatologie, 421.
 SCHUCHARDT (Hugo), 289, 327, 376, Rem., 544, 557, Rem., 585, 544 A.
 SCHULTZ-GORA, 287, Rem.
 SCHUPP (B.), 438.
 SCRIBE et DUPIN, 140.
 Sens actif, 55—58; — collectif, 256, Rem., 299, 312; — défavorable, 54, 90, 1, 157 ss.; — favorable, 54, 90, 1, 91, 92; — littéral, 588—590; — opposé, 53; — passif, 55—58; — réel, 573—580.
 ›Sermo plebeius‹, 191.
 Sermons joyeux, 474.
 Siège de Paris, 141.
 Sobriquets, 289, 556.
 SOCRATE, 539.
 Soldats, 127, 172, 349, 471.
 Son et couleur, 17; — et sens, 1—16, 537—545, 544 A.
 Sons produits, 284.
 Sport, termes de, 347.
 STAPPER (Paul), 3, 487, Rem.
 ›Stercus‹, 424.
 Stoiciens, 434, 540.
 Style noble, 158, Rem.: — poétique, 82.
 Substantifs élidés, 85.
 Substitution, 370, 448, 470—475.
 Suffixes diminutifs, 163; — péjoratifs, 162, 163, 165; — polysémiques, 98; — synonymiques, 48, Rem.
 Suicide, 393.
 Sujet et action, 299—303.
 SULLY PRUDHOMME, 72, Rem. 1, 605.
 Superstition, 377—393, 457, 458, 461, 480, 565.
 Survivances sémantiques, 111.
 Syllabes sales, 432.
 Symboles, 253.
 Symbolisme phonétique, 6, 7, 544 A.
 Symbolistes, 18.
 Synonymie, 48—52, 556, 557.

 Tabous linguistiques, 377 ss.
 TAINÉ (H.), 610.
 TALLEMANT DES RÉAUX, 343, 405, 412, 449.
 TARTARET (Pierre), 450.
 Tempéraments, 317.
 Temps et action, 310.
 Termes généraux, 372.
 THACKERAY (W.), 105.
 Théâtre, 149, 140; — de la foire, 497.
 THOMAS (Antoine), 47, 218, 253, 354.
 THOMAS D'AQUIN, 405, Rem.
 THORN (A. Chr.), 178 A.
 Titres d'honneur, 182, 566.
 ›Totum pro parte‹, 262—264.
 Traduction, 371.
 Tricher au jeu, 404.

 Unités sémantiques, 64—76, 601.
 Usure des mots, 154, 155, 338, 561.

- Valeur des mots**, 149—211.
Vanité, 566.
VAUGELAS, 3, 598.
Verbes dénominatifs, 58, 100, 575, 597; — **intransitifs**, 95.
VERLAINE (Paul), 37, 617.
Vêtement et argot, 331, 2; — **et euphémisme**, 430; — **et métonymie**, 257, 262.
Vices et défauts, 395—399.
Vieillesse et respect, 115 (*seigneur*).
- VIGNY (Alfred de)**, 393, 426, 615.
Vins et leurs noms, 530, 2.
»Voces mediæ», 54, 199—211.
Voler, 403.
VOLTAIRE, 337. Rem., 410, 455, 522, 604.
Voyelles: leur **timbre naturel**, 8.
WALBERG (E.), 115.
ZOLA (Émile), 4, 2, 564.
-

MOTS ET LOCUTIONS.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. A = Additions. p. 457 ss.)

- Abois*, 345
absenter (s'), 403
Académie des Inscriptions, 593
accident, 202
accoucher, 293
accroire, 57
acharner, 345
acheter à la foire d'em-poigne, 403
adieu, 61, 78
adresse, 467
adroit, 115
affaire, 373
affectation, 462
affectation, 208, 462
affectueux, 208
afféter, 224,1
afficher (s'), 23
affier, 585
affligé, 326, Rem.
affût, 345
afit, 208
Agnès, 496
agrafe, 302
aigrefin, 47, Rem.
aigrette, 262
aimer, 29
air, 34, 36
airain, 271
alerte, 562
alfange, 455
Algonquin, 526
aliter (s'), 103
allée, 309
allégeance, 42
Allemande, 522, Rem.
aller à la moutarde, 358
allonge, 302
allure, 90
Alphonse, 140, 507.
allération, 167
altérer, 167
Amadis, 494,1, 495, 513
amande, 355
amant, 416,1
amarre, 302
amas, 161
âme, 380,1
amener, 94
ami, 416,1
amitiés, 314
amore, 2
amour, 311, 604, 618
amphibie, 166
Amphitryon, 496
ancolie, 461
Andrienne, 513
Anglais, 522
anglaise, 87
Angleterre, 586
Angoulême, 472
Apache, 526
apéritif, 127
apothicaire, 178, 427, Rem., 566
appeau, 302
appétit, 217
apporter, 348
âpreté, 3
aquiboniste, 66, Rem.
Arabe, 525
araignée, 282
arbre, 23, 610
archer, 593
argent, 600
Argenton, 472
Arlequin, 510
armement, 296
arpion, 50,1
Arras, 459
arriver, 348, 575
artillerie, 120
artiste, 177
ascenseur, 592
ascension, 93, 192
Asnière, 472
assassin, 525
assez, 71, Rem.
athos, 477
atour, 215
atrabile, 317
attache, 302
attaquer, 466
attraction, 467
attrape, 302

- auditoire*, 265
aujourd'hui, 156
aumailles, 23
aumône, 314
aumônier, 56, 574
ausculler, 235
auto, 26
autobus, 78, Rem.
automédon, 504
autrement, 206
Auvergnat, 524
avaler, 232
avance, 308,₁
avarie, 426
avec, 134
aventure, 201
avenue, 309
aversier, 381
avoir la puce à l'oreille,
 242, 339, Rem.
avoir les talons courts, 415
avoir son olivier courant,
 74
avorter, 363
Azèque, 526

Bachelier, 27
bagasse, 42, 181
baillier, 462
baillir, 462
baïonnette, 259
baladin, 177
*balancer (se) au bout d'une
 ficelle*, 405
ballade, 464
banal, 111, 574
bande, 123, 161
banque, 269
banqueroute, 562
banquette, 23
Barbacole, 496
barbe, 115, 601
barbe grise, 256,₁
barbon, 256,₁, 470,₃
barboter, 463
barème, 491, Rem., 516
baron, 193, 193 A
bas, 93

bas-bleu, 258
Bataves, 198
bâtiment, 93, 226, 249
batiste, 492,₂, 515
battle, 302
batterie, 308,₂
battre la campagne, 73
battre la semelle, 601
baudet, 353, 562
bavette, 471
Bavière, 472
Bazaine, 502
béat, 448,₄
beaux-arts, 234
Béchamel, 492,₃, 515
bédane, 562
Bédouin, 525
béguine, 175
béjaune, 352
bel air, 36
bel-esprit, 177
Bel Œil, 568
belette, 385
Belgiojoso, 564, Rem.
belge, 471
bélier, 351
benêt, 397
bénin, 169, 448,₄
bénir, 382, 383
Benjamin, 505
Benoflon, 498
berger, 174
Bertrand, 498
besogne, 234
Bethléem, 4,₁, 5, 4 A
beuglant, 50,₁
beurrer, 597
Beuveau, 288
bévue, 166, 281
Bidard, 499
bidet, 350
bière, 42
biffe, 302
bile, 317
billard, 268,₁
bine, 302
biset, 258, 560
bizarre, 52, 463

blague, 322
blaireau, 720
blâmer, 155
blanchet, 560, 596
blanc-manteau, 258
blasonner, 132
blé, 23
bohème, 29, 522
Bofeldieu, 287, Rem.
bois, 216
bolduc, 531
boléro, 253
bolivar, 512
bon, 125, 156, 169
bonbec, 61
bon bougre, 72
bon chrétien, 35, Rem.
bonhomme, 169, 417, 576
bonjour, 61
Bon Jour Dieu, 287
bon mot, 601
bon-rubi, 376, Rem.
bonne, 39, Rem.
Bonnefoy, 564
bonnet, 272
bonnet carré, 257
bordeaux, 529
bordel, 363, 418
borgne, 572
Boston, 491, 531
botte, 37
bottegaio, 99, Rem.
Bottin, 516
bouche, 191, 319
bouchon, 261
bouclier, 78
boucon, 401
bougie, 531
bougre, 72, 522
bougresse, 72
bouillon, 185, 253, 282
boukinkan, 512
Boule, 515
boule-de-neige, 320, 568
boulevard, 120
bouquin, 186
bourdon, 353, Rem.
bourgeois, 180, 196

- Bourges*, 472
bourriquet, 353
bout, 60
bouteille, 266,₂
braire, 236
bras, 319
brassin, 267
brave, 23, 52, 148
brélan, 269, 279
Brelon, 524, 524 A
brigade, 23
brigand, 172
brigandine, 172
brique, 93
brisées, 345
brodequin, 272
broquette, 24
brosser (se) le ventre, 358
brouette, 583
brusquembille, 491, 493,
 Rem., 518
brutal, 326, Rem.
buen reliro, 371
Bulgare, 522
bureau, 261, 265, 272

Cabasse, 459
Cachan, 472
cache-nez, 581, 593
cadeau, 26
cadran, 561, 578
café, 253, 268,₁
cahier, 561
caïeux, 530,₂, 579
calcul, 43
calepin, 516
calicot, 140
Calino, 498
calotte, 258, Rem.
Cambray, 472
camelot, 585
camembert, 579
camerlingue, 188
campagnard, 65,₂
cannibale, 526
canotier, 262
cantonnement, 309
caoutchouc, 270

capitaine, 225
capitan, 186
caporal, 225
capoter, 347,₅
captiver, 324
carlin, 510, 517
carmagnole, 258
carogne, 410
carolus, 517
carré, 49, Rem.
carlon, 270
castel, 185
castor, 270
catacombe, 5
catastrophe, 202
catin, 420
caution, 299, 301
cavalier, 596
caveau, 267
Céladon, 496
Cène, 192
cependant, 562
cerise, 355
cervoise, 268,₁
chair, 232
chair Dieu, 379,₁
chaise, 145, Rem.
challenge, 235, Rem.
chambre, 93
chameau, 352, 353
champignon, 319
champagne, 493, 580, Rem.
chance, 201
chancelier, 193
chapeau, 118, 257
chapelet, 562
chapelle, 269, Rem.
chaperon, 258
chaperon fourré, 257
Chaperon rouge, 257, Rem.
charbonnier, 99
charger, 341
charité, 314
Charlot, 509
charme, 339
charmille, 596
charrier, 358
chasse, 296, 309

Chassepot, 491, 494,₁
chasser, 61
chaste, 15
chat, 351
château, 118
châtelaine, 262
challemite, 150, Rem.
chauffeur, 19
chausses, 119, Rem.
chause-trappe, 585, Rem.
chauve-souris, 557
Chauvin, 498
chef, 60, 93, 322
chemin de fer, 115
chenet, 350
chenille, 351, 354
chère, 248
chétif, 116
cheval, 186, 191, 255
chevalet, 350, 353
chevaucher, 575, Rem.
chevaux, 255
chèvre, 353
chevreau, 264
chevrette, 353
chien, 350, 352, 354
chiffre, 3
Childebrand, 4, Rem.
choe, 572
chose, 33, 235, 373
choubersky, 515
choucas, 572
chrétien, 212,₂, 387
chrétien vivant, 71
Christ, 487, Rem.
cicéro, 516, Rem.
cicérone, 504
citadelle, 5
civil, 196
clabaud, 354
clairét, 554
clarté, 3
Clémenceau, 4,₂
Clichy, 472
cloche, 549
clocher, 44
clown, 1
Clymène, 501

- clystère*, 427
cochenille, 277, Rem.
cochon, 431, 566
cochonné, 307
cochonnette, 570
cocotte, 420
cocu, 410, 417
cœur, 115, 317
cœur Dieu, 379,^s
cognac, 580
cohorte, 267
cointise, 313
col, 319
colère, 317
Colin, 509
collation, 195
collège, 268,^s
coller, 137
comédie, 115
commandant, 225
commère, 243
Comminge, 510
commission, 295,^r
compagne, 215
compagnie, 215
comparse, 298,¹, 301
compas, 302
compère, 243
comte, 193
concept, 127
Conches, 472
conclave, 267
concours, 469
condition, 91
conduire, 94
confire, 94, 231, 232
confitures, 432, 482
confort, 467
connaissance, 295,⁴, 298,
 304
connétable, 193
conseil, 301
conserve, 308,¹, 309
consigne, 309
consommer, 462
consultant, 55
consumer, 462
converser, 42, 219

convertir, 325
Cook, 84, 503
coquin, 171
corbeau, 351
Corbie, 459
corbillard, 578
cordon bleu, 133, 257
Corneillius, 473
cornette, 52, 259
Cornouailles, 472
corps, 393,¹
corps Dieu, 379,^s
corriger la fortune, 404,
 437
corroyer, 231
cosmopolite, 195
costume, 246
cotillon, 253, 258, Rem.
couille, 413
couillon, 189
couleurine, 351
coup, 205
coupé, 78
cour, 193, 267
cour de cassation, 592
cour des Ifs, 369, Rem.
courage, 212,¹
courette, 461
coureuse, 101
courir, 345
courre, 224,^s
courrier, 114
coursier, 185
courtil, 197
courtisane, 101, 420, 435
courtois, 193
coussin, 42
couvent, 120, 269, Rem.
couver, 222
Cracovie, 472
craindre, 117
crapaud, 557, Rem., 565
crapuleux, 312
cravate, 263, 522
cravater, 406,¹
crayon, 280,^s
créature, 466
crémaillère, 253

Crépin, 518
crétin, 397
Crevant, 472
crever, 117, 236
criée, 228
crin, 236
Crispin, 513
critiquer, 204,^s
cueillaison, 310
cueillir, 219
cuisse, 429
cuisire, 176
cuivre, 271
cul, 412
culbute, 471
culotte, 119
culture, 468
cure-dent, 327
curée, 345
curiosité, 313

Dache, 381
daintier, 224,^s, 313
damas, 253, 528
damoiseau, 185
danger, 110
dauphin, 416,^s
débarquer, 348, 597
déboiser, 612
décharge, 296, 309
déclinaison, 471
décliner, 45
déconfit, 185
déconfiture, 185, 482
défendre, 61
défunt, 88, Rem.
délicatesses, 313
délirer, 448,⁴
devoir, 585
demeure, 111, 309
demi-lune, 342
demi-monde, 140
demoiselle, 182, 213
dénier, 469
denrée, 583
dent, 319
dépêche, 89
déplaisir, 155

- dépôt*, 268,¹, 309
dérégler, 164
descente (de lit), 309
désir, 416,⁴
dessert, 115
dessiller, 346
dessin, 144,³
dessiner, 341
destrier, 198, 583
dételet, 341
détester, 155
devers, 59
diable, 381
Diable m'emport, 287
diantre, 381
Dieu, 366, 379
différent, 23, 206
dinde, 83
dire, 23
direction, 299, 303
dis donc, 289
discipline, 316
discrétion, 313
dispenser, 61
divertir, 220, 325
dix-cors, 120
docte, 234
document humain, 141
domestique, 87
Donet, 473
Don Juan, 496
donzelle, 187
dos, 319
dos vert, 416,³
doubler, 167, 597
douceur, 311, 313, 315
douve, 47
dramaturge, 455
drapeau, 225, 471
droque, 157
droite, 87
du tout, 134
Dufour, 552,¹
Dulcinée, 500
duplicité, 167

Eau-forte, 280,³
écarlate, 273

échafaud, 217
échappée, 309
échauffaison, 307
éclairage, 246, Rem.
éclater, 117
éconduire, 452
économies, 314
écorcher le renard, 589,
 Rem.
écrin, 217
écroulement, 306
écu, 432
édification, 297
effort, 155, 307
effroyablement, 598
église, 115
égorger, 597
égout, 309
élan, 585
élève, 304, Rem.
élever, 25
embêter, 50,¹
embrasser, 117, 293
émérilloné, 346
emmerder, 370, Rem.
empereur, 215, 561
empire, 471
empocher, 100, Rem.
énu, 219
en, 373
en aller (s'), 372
en lenir, 373,³
enfanter, 575, Rem.
engendrer, 44
engin, 281
ennemi, 215, 381
ennui, 155, 618
ennuyer, 155
énormité, 161
enregistrer, 100, Rem.
enseigne, 259
entendre, 37
entente cordiale, 141
enterrer, 236, Rem.
entilé, 30
entraîner, 467
entrée, 309
entrevoir, 165, Rem.

envie, 316
épargne, 308,¹
épaule, 319
épave, 214, 226
épicier, 178
épilepsie, 387
épiloguer, 101, 204,³
époussette, 302
épuise, 302
équiper, 575
escalabreux, 455
escargot, 557, Rem.
escarpe, 42
esclavage, 47, 253, 464
esclave, 490
Escobar, 503
escorne, 371
Espagnol, 522
espèce, 188, 372
espérer, 117
espiègle, 500
estafier, 187
estrade, 469
et la sœur, 142
étal, 234
étaler, 170, Rem.
étalon, 448,³, 463
éternité, 152
éternuer dans le sac, 406,³
étique, 276
étiquette, 322
étonner, 155
étourneau, 452
étrange, 168
être à cheval, 601
étriller, 321,¹, 408
étude, 309
Eudoxie, 519
euphémisme, 359
Eustache, 515
évêque, 192
évêque des champs, 406,¹
exhiber, 184 A
exhibition, 184 A
expliquer (s'), 469

Fabliau, 584
face, 244

- façon*, 91
facteur, 45
faible, 372
faïence, 532
faire, 32, 423
faire du boudin, 471
faire grâce, 25
faire le veau, 358
faire qch. à la barbe de qn., 601
fameux, 203
Fanchon, 519
faon, 224,^s
Faret, 482
fatal, 202
faubourg, 216
fauchaison, 310
fauteuil, 583
faux, 148
faux-col, 318
faveur, 315
femelle, 23
femme, 215
fenaison, 310
fenêtre, 27
fer, 271
ferrer, 597
ferronière, 262
ferté, 313
fesser, 597
fêtu, 569
feu, 35, 115
fiacre, 518
ficelle, 322
fiche, 32, Rem.
fichu, 368
fidèle, 469
Fier-à-bras, 500
file, 372, 419, 420
fil de putain, 410
flairer, 57
Flandrin, 522
flatter, 324
fleur, 216
fleuret, 47, Rem.
fleuve, 561
Floquet, 4,^s
florence, 532
flori, 216
flotte, 226, 231
foi, 380,^s
foi de gentilhomme, 287
foi d'homme d'honneur, 78
follette, 560
Fontange, 491, 512
forain, 452
formé, 92
fort, 64
forte-piano, 78
fortune, 199, 200
fortuné, 200
fortuner, 200
fou, 347, Rem., 371
fouet, 280,^s
fourberies, 360
fourchette, 255
fourneau, 188
fouteau, 432, 445,^s
foutre, 32, Rem., 368, 370, Rem.
fraise, 42, 302, 350, 355
franc, 116, 522
franchise, 116
fraternel, 239, 596
frayeur, 452
frileuse, 262
friture, 308,^s, 308 A
froment, 222
front, 317
fruit, 246
fumée, 322
fureur, 234, 469
fusain, 280,^s
fusil, 255, 259
Gabelle, 216
gaffe, 47, Rem.
gager, 23
gagner, 20, 241
galant, 148
galanterie, 315, 426
galantine, 548
galérien, 581, 593
galetas, 185, 186
Galles, 472
galoche, 257
galuchat, 515
Gambetta, 4,^s
Ganelon, 495
garage, 309
garce, 101, 419, 420
garnement, 70
Gascon, 524
gâteau, 471
gaulois, 522
gavroche, 498
gazouiller, 453
geindre, 185
gemmer, 597
genre, 20
gêne, 155
gêner, 155
général, 80, 81, 225
genève, 529
génie, 25
gent, 185
Géronte, 496
gibus, 515
gilet, 513
gilets en cœur, 257
girofleter, 408,^s
glaive, 137, 185, 259
gland, 355
gloser, 204,^s
Gobseck, 498
Goddam, 289
godon, 289
gorge, 266,^s, 346
gothique, 522
Gottseibeius, 286, Rem.
goujat, 172, 179
gourde, 272
goutte, 127
gouvernement, 296, 298, 299, 301, 309
gracieux, 52
grammaire, 115
grand-croix, 257
grandement, 598
grappe de raisins, 355
grec, 404, 522
greffe, 42
Grégoire, 481

- grenade*, 355
grenadier, 34, 581, 593
grésiller, 463
grève, 45, 46, 247
Grévy, 4,₂
griffon, 42, 261
grim pant, 50,₁
grisette, 258, 272, 420
grison, 554, 555, 560
grivois, 172
grobis, 284, Rem.
gros numéro, 261
groseille, 274
grosse héritière, 71
grue, 351
gruyère, 579
guerdon, 185
guéridon, 519
guérir, 229
guerre du bien public,
 559, Rem.
guêtre, 120
guêtrer, 597
gueux, 194
guigne, 471
gui-gui, 289
Guillaume, 454
guillemets, 516
Guillemette, 508
Guillot, 454
guinée, 531

Hâbler, 186
hagard, 346
haine, 604
halbrené, 346
Han d'Islande, 284
happelourde, 326
harangue, 279
harcèler, 324
haricot, 464
Harpagon, 496
hasard, 202, 585
heaume, 259
hébété, 452
Hélène, 501
Henri de la Motte, 460
hère 70, 187, Rem.

hérédité, 608
heur, 201
heuse, 119, Rem.
histrion, 177
hobereau, 346
Hollande, 493, 528
homme, 215, 217
honnête homme, 26, 148,
 169
hoqueton, 258, 272
horriblement, 599
hostis (lat.), 211
hôte, 55, 211
hôtel, 128
Hottentots, 289, Rem.
houille blanche, 327
houlette, 471
huissier, 99
huit reflets, 83
huit ressorts, 83
humeur, 208, 317
Huron, 526

Idiot, 180, Rem., 397
idiotisme, 43
If, 369, Rem.
il fait, 242
il n'y en a pas, 286
imbécile, 27, 397
incident, 202
incongruils, 423
indélicatesse, 403
inexpressibles, 430
infante, 132
insolent, 168
Institut, 216
instruire, 81
instrument, 260
intellectuel, 159
intéresser, 209
intérêt, 209
Iroquois, 526
irrégularité, 436
issue, 309

Jabot, 350
Jacques, 507, 509
jacquet, 507

jalousie, 315
jambe, 191
jaque, 513
jardin, 3, 197
jarni, 366
jarnigoï, 287 A
je vous ai assez vu, 442
Jean, 507, 509
Jean-foutre, 369, Rem.
Jeanne, 508, 509
Jeannot, 507, 509
jeu de paume, 593
jeune fille, 72
joli, 326, Rem.
joliment, 598
joncher, 575
jongleur, 177
J'ordonne, 286, 552,_{1,2}
Joseph, 505
joue, 191, 338
jour, 599
jour de l'an, 89
journal, 573
Judas, 488, 505, 518
juif, 186, 525
Jules, 425, Rem., 519
jument, 218
justice, 315, 315 A
justifier sa noblesse, 360

Kodak, 8

La bailler belle, 347
là-bas, 595
labeur, 307
labourer, 94, 223
La Borderie (Arthur), 460
ladre, 490
Lagny, 472
lame, 255
lampe, 118
landau, 531
lange, 233
langue, 20, 90,₂ 280,₁ 319
Languedoc, 121,₁
lapin, 352
latin, 238
l'autre, 381

- lavage*, 229
lavement, 111, 229, 427
lecteur, 468
lecture, 467
Le Maître de Sacy, 460
Lenfernat, 460
lèpre, 387
lérida, 534
leurre, 346
lèvre, 186, 236, 319
liberté, 28
libertin, 26, 50,² 175
libertinage, 26
libre-penseur, 50,² 71
licencié, 34
licou, 562
liège, 554
lieu, 372
lieutenant, 225, 562
ligne, 88
limier, 352
linceul, 233
lingua romana, 119
lippe, 186
Lippée, 552,²
liquoriste, 566
livraison, 249
livre, 23
livrée, 233, 258, Rem.
logement, 309
loger aux frais du roi, 405
lombard, 268,^s 522
longaigne, 471
Longchamps, 535
Longis, 454
lorette, 420, 536
louche, 572
louer, 42
loufoque, 371
Louis, 508, 517
Louissette, 519
lourd, 326
loutre, 270
Lovelace, 500
Loyal, 564
luc, 368
lunette, 554
lupanar, 371, 418
lustre, 42, 282
Lyon, 459
Macadam, 515
Macaire, 498
Macchabée, 454
macédoine, 527, Rem.
machin, 33
machine, 33
maçon, 89
maçonnique, 89
madame, 182
Madeira, 283
Madeleine, 505
madère, 489, 580
madre, 272
magister, 187
maille, 42
maillechort, 515
main, 280,¹
maison, 215, 418
maison du Roi, 407
maison honnête, 376
maîtresse, 416,²
major, 225
malade, 229, 387, 388
maladie, 426
Malchus, 137
malin, 155
manant, 174, 562
manchet, 115
manger, 191
manger son blé en herbe,
339, Rem.
manie, 155, 234
manière, 91
manoir, 185
manteaux, 257
maquereau, 416,^s
marâtre, 165
marchand, 178
marchand de nouveautés,
25
marchandise, 23
marché, 115, 309
maréchal, 128, 193
Margot, 509
Marianne, 519
Marie, 508
Maritorne, 500
maroufle, 47, Rem.
marque, 203
marquise, 570
marraine, 23
marron, 408,^s
mars, 486, 591, Rem.
Martin, 473, 509
Martinet, 509
M'as-tu vu, 286
Mascarille, 258
masse, 42, 47, 463
massicot, 515
masure, 157
match, 235, Rem.
matricide, 239
maudire, 382, 383
maufes, 381
mauvais, 125
mauvais garnement, 70
mauvais plaisant, 70
mauvaise foi, 69
mazagran, 531
Mazarin, 502
mécanique, 23, 406,²
méchant, 116, 583
méconnaitre, 25, 164
médecine, 372, 427
mélange, 307
melon, 355
mener, 191
ménéstrel, 198
ménétrier, 177
menteur, 28
menthe, 448,² 471
Menton, 448, Rem.
menton bleu, 256,¹
Mercadet, 498
merci Dieu, 379,⁴
merde, 359, Rem., 376. 424
mère Dieu, 379,⁵
mérite, 132, 311
Merri, 473
messere, 187
mettre à l'envers, 157
meute, 224,²
miché, 507

- miel*, 376, 424
mignon, 26
mille regrets, 286
mine, 42
miniature, 452
ministère, 265, 268,₂
ministre, 81, 192, 193
misère, 312
miserere, 286, Rem.
Mithridate, 515
mitron, 258
moïse, 518
mollet, 554
moment psychologique,
 141
mon œil, 412, Rem.
mondain, 26
monsieur, 182
mont, 93
mont-de-piété, 399,₄, 399 A
monter un bateau, 358
monter une montre, 593
Montpensier, 472
Montretoul, 472
monts et merveilles, 478
morbleu, 368
morfondre, 324
morigéné, 92
Morlaix, 460
mort, 391
mort Dieu, 379,₈
Mortagne, 472
mortel, 99
motif, 468
Motin, 470,₃
mouche, 352, 548
moucher, 321,₁
moucheron, 42
mouillage, 309
mo(u)lé, 92
mourir, 236
mourir de ses blessures,
 405
mousquet, 352
mousse, 226
mouton, 351, 354
mouvement, 306
mue, 309
muer, 221
muette des halles, 568
mulet, 65,₄
mur, 29
musardises, 447
mutuelle, 87

Napoléon, 517
naturé, 92
naturel, 23
navrer, 324
nègre, 470, 566
nerveux, 572
neveu, 234
nez, 319
ni pied ni patte, 478
niais, 346
Nicaise, 454
Nicodème, 454
Nicolas, 454
nid, 266,₁
Niort, 472
noce, 115
noël, 253
noirceur, 101
noix, 355
nom, 90,₂
nombril, 429
Normand, 524
note, 90,₂, 203
Notre-Dame, 380,₃
nourrisson, 304
nourriture, 304
nouveautés, 227
nouvelle, 466
nouvelles couches, 141
noyer, 88, Rem.
nu-proprétaire, 71

Obscur, 356
occire, 185
octroi, 309
odorer, 57
œil, 319, 412, Rem.
œillet, 483
officier, 225
oie, 217
oignon, 561

on dirait du veau, 142
oncle, 239, 399,₄
onze bis, 378, Rem.
opérateur, 373, 406,₄
opération, 22
opérer, 403
Or San Michele, 121,₁
ordonnance, 114, 298,₁
oreilles, 319
oreillon, 244
orne, 42
osanne, 253
ost, 211
ouailles, 339
oublie, 471
Ouest-État, 188
oui oui, 289
ouïe, 316
oultre, 368
oultre-mer, 19
ouvrable, 453
ouvrier, 231
ovine, 455

Padi, 287
padoue, 491, Rem.
pagnon, 515
païen, 115
pain, 20, 291
pain à chanter, 95
paître, 223
palabre, 186
Palais, 93, 228
pâle, 276
paletot, 257
Pampelune, 472
panier, 574
panne, 347,₄
panser, 23, 144,₃
pantalon, 119, Rem., 513
papillote, 452
Pâque-Dieu, 287
par Dieu, 379,₇
par la mort, 366
par le ventre, 366
paralytique progressif, 71
Paris, 34, Rem., 501
Paris sans pair, 34, Rem.

- Parisien*, 524
parlementaire, 43, 87, 120
Parquet, 342
parricide, 239
parti pris, 69
partie, 61
parties, 414
partir, 111
passage, 309
passé défini, 559
passer (se), 61
pasteur, 192, 319
pât, 224,¹
Patelin, 495
patriote, 26
paumier, 26, Rem.
pauvre, 116, 148, 393,^s
pauvre hère, 70
payer, 227
payer en monnaie de singe,
 358
paysan, 174
peau, 191
Peau d'âne, 257, Rem.
pédant, 176
peler, 45, Rem.
Pépin, 513
Péronnelle, 495
péroraison, 101
Pérou, 488
perruque, 255
perruquier, 566
pesage, 309
peste, 387
petit collet, 258
petite-oie, 350
petite vérole, 72
peuple, 180
peupler, 58
peuplier, 461
peur, 29
peut-être, 61, 145,¹
Phaëton, 504
Philinte, 496
philippe, 517
Philis, 501
philistin, 468, 525
philologue comparé, 71
philosophe, 50,^s
piano, 78
Picorée, 552,^s
pied, 319
pied-plat, 256,¹
Pierrot, 509,¹ 568
piètre, 171
pince, 302
Pipelet, 498
piper, 346
pis, 223, 236
piston, 261
plaisant, 70, 573
plancher, 596
planteur, 465
plantureux, 136, 452
platine, 43
pleur, 295,^s
pli, 248
plier, 48
plomber, 597
ployer, 48
plume, 600
plumer, 58
plus meilleur, 156
poire, 188, 319, 355
poison, 401
poisson, 463
Polonais, 522
pommade, 574
pomme, 20, 93, 355
pompeux, 170
pondre, 94, 222, 321,¹
pont-neuf, 534, 536
porchaison, 310
port, 43
porte, 115
porte-bonheur, 576
porter, 348
portier, 181
potable, 326
potence, 313
potion, 235
Pou, 473
Poubelle, 515
poudrette, 424
pouffer, 612
poulain, 223, 354
poulet, 354
pour, 134
pour son bien, 35
pourpre, 273
pourtant, 134
poussin, 223
poutre, 353, Rem.
pouture, 223
pratique, 301
prêche, 115, 309
prêcheur, 111, 175
précieux, 159
prendre la chèvre, 358
prendre la mouche, 358
presse, 250, 280,² 302
prêtre, 115
preudome, 2
preux, 185
prévôt, 125
prince, 88, Rem.
prise, 81
prison, 298,¹ 304, 309
progrès, 469
prône, 279
propre, 132
prou, 134
prouesse, 185
prud'homme, 2, 72, Rem. 1,
 111, 489, 498
prune, 355, 408,^s
prussien, 411, Rem., 522
psalmodier, 150
punaise, 351
purger, 124, 229
putain, 419

Quadrille, 571
qualité, 91
quarantaine, 595
quart, 79
quartier, 596
quelle heure est-il, 284 A
quelque chose, 373,^s 401
quelque part, 372
queue, 319
queue de morue, 351
qui vive, 97
quinquet, 515

- quitter*, 227
quolibet, 157

Racine, 460
radical, 79
rage, 387
raifort, 562
raisins de mer, 355
rallonge, 302
Rambuteau, 515
ramoner, 231
rapidités, 360
raprière, 78
raquette, 255
rare, 23
Raspail, 515
Rébecca, 454
réclame, 467
record, 347, 467
recouvrer, 462
recouvrir, 462
recrue, 298,¹, 299
recruter, 67
recueillir, 219
regarder, 37
regretter, 155
Reims, 459
réjouissance, 316
religion, 89
religionsnaire, 89
remède, 427
remercier, 293, 441
remoulade, 47
renard, 490
renafner, 100, Rem.
renom, 204,¹
repas, 224,¹
repos, 295,⁵, 309
représenter, 65,³
république, 218
ressort, 302
restauration, 309, Rem.
Restauration, 310
ressentiment, 208
ressentir, 208
retours de Coblenz, 299,
 Rem.
retraite, 43, 295,⁷, 309

réussir, 201
rhingrave, 262
rhumatique, 276
riche, 116
rien, 134
Riflard, 494,², 513
rire dans sa barbe, 601
rivière, 37, 111, 466
robe, 253, 258, Rem.
Robin, 454, 507, 509
Robinson, 513
Rochefort, 4,²
Rodomont, 500
roi, 561
romaine, 42, 87
roman, 119, 213
romantique, 240
*rompre le fétu avec quel-
 qu'un*, 583
rond, 49, Rem.
rondin, 342
Roquelaure, 512
rosse, 186
rossignol, 354
Rouen, 472
roux, 356
rue Tire-chape, 121,¹
rue de Tournon, 472
rue des Prouvaires, 75,²
ruolz, 515
rusé, 23
rusticité, 101
rustre, 174

Sabre de bois, 379,⁸
sacré, 148, 380,⁴, 383
sacripant, 500
sacristie, 380,⁵
Sadowa, 535
Saint Aignan, 458
saint-augustin, 516
Saint Babil, 475
Saint Boniface, 458
Saint Bruno, 458
Saint Caquet, 475
Saint Clair, 458
Saint Cloud, 458
Saint Corneille, 458

Saint Eutrope, 458
Saint Expédit, 458
Saint Fausset, 475
Saint Fiacre, 458
Saint Foutin, 475, Rem.
Saint Frusquin, 475
Saint Genou, 458
Saint Immobile, 475
Saint Jamais, 475
Saint Lâche, 475
Saint Léger, 458
Saint Léonard, 458
Saint Mamert, 458
Saint Orban, 458
Saint Ortaire, 458
Saint Ouen, 457
Saint Pançard, 475
Saint Peu, 474
Saint Potin, 475
Saint Prix, 474
Saint Remy, 458
Saint Supplice, 458
Saint Trotlet, 475
Saint Trottin, 475
Saint Vincent, 458
Saint Vital, 475, Rem.
Sainte Avoye, 458
sainte-barbe, 518
Sainte Claire, 458
Sainte Nitouche, 475
Sainte Pétrôle, 475
Sainte Soline, 458
Sainte Souffrette, 475
Sainte Sucrée, 474
Sainte Touche, 474
saison, 310
salope, 452
salutiste, 89
sandwich, 518
sang Dieu, 379,⁸
sans-culotte, 194
sans-fil, 83
sansonnnet, 509
santé, 210
Santeuil, 460
Sarrasin, 525
sauver la caisse, 403
Savoie, 460

- savoir*, 324, Rem.
saxe, 492,₄
scieur de long, 78
Scrongnieugnieu, 287
Scrupule, 564
secourir, 292
secret, 407
secrétaire, 574
Séide, 496
seigle, 222
seigneur, 115, 192
semer, 61
sénéchal, 115
sensualité, 416,₄
sentir, 57
sergent, 225
serre, 309
serrer, 462
servante, 319
servileur, 416,₁
sevrer, 221
Sèvres, 472
sexe, 215
sieur, 185
Siffait, 287, Rem.
sifflet, 280,₄
signer, 593
Silhouette, 515
simpliste, 26, Rem.
sire, 185, 193
snob, 105
snobisme, 105
soda, 83
somme, 115
sommier, 353
sonde, 295,₄, 302
Sorbonne, 137
sortie, 309
sou, 85
souche, 23
souci, 461
souffrante, 453
souffreteux, 448,₁
soûl, 130, 232, 395
souvenance, 198
spectre, 89
Strass, 515
style, 322
succéder, 201
succès, 201
succession, 282
Suède, 472
Suisse, 522
sujétion, 299
Sully Prudhomme, 72,
 Rem. 1
sur le champ, 69, 73, 145,₁
Surie, 472
sycomore, 482, 483
sympathique, 52
symphonie, 290

Table, 20
tailler une bavette, 471
tailleur, 19, 83, 554
talent, 127, 311
talon rouge, 257
tanière, 574
tante, 399,₄
Tartaret, 450
Tartufe, 494,₁, 496, 544 A
tata, 368
teinter, 16
teinturier, 140
télescopage, 327, 338
témoin, 301
tendron, 560
tendu, 36
tenir son coin, 347,₂
tête, 191, 317, 319, 337,
 Rem., 338
tête Dieu, 379,₉
Thomas, 425, Rem., 519
ticket, 235, Rem.
timbre, 280,₄
linter, 16
tir, 309
tire, 529
tirer, 23, 45
locsin, 562
toilette, 248
toison, 246, 249
tombale, 87, Rem.
tomber, 23
tonique, 87
tonte, 295,₆, 310
tortue, 351
toujours, 576
Tournon (rue de), 472
Toussaint, 253
Toustain, 460
tout beau, tout nouveau,
 489
traire, 223
tralala, 108, Rem.
tranche, 308,₁
transport, 302
travailler, 372, 403
treillis, 561
treize, 378, Rem.
trépasser, 325, 339
trésor, 268,₁
triacleur, 178
Tristan, 473
trompette, 260
tudesque, 522
tuer, 321,₁, 402
Turc, 525
Turlupin, 502
tuteur, 46
tutu, 368
type, 188, 372
typesse, 72

Uniforme, 258, Rem.
urbanilé, 207

Vache, 188, 352
vagabondage spécial, 372
valet, 181, 319
valetudo (lat.), 210
Vandale, 522
vaudeville, 534
Vaudrey, 460
vautour, 352
vendange, 307
venir (s'en), 59
vente, 227
ventre, 429
ventre Dieu, 379,₁₀
vernissage, 593
verre, 266,₂, 270
Versailles, 472
vert, 356

vertu, 607
vertu Dieu, 379.¹¹
vertugoy, 287
viande, 111, 232
vice-Versailles, 470
vie, 246
vieille moustache, 256,¹
vieux marcheur, 140
vif, 107
vignette, 574
vilain, 180
vilenie, 180

villageois, 174
vin, 276
visage, 248
vis-à-vis, 242, Rem.
visite, 246, Rem., 253
vitrage, 307
vocation, 89
voir, 47
voiseus, 400, Rem.
voiture, 218, 249
volaille, 188
Voltaire, 494,²

voter, 467
Voulzie, 4,¹¹, 5
vous n'avez rien, 286
voyage, 23

Wagon, 188
Wallace, 84, 492,², 518
watercloset, 371
Waterloo, 535

Youtre, 186

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER. SENS DU MOT.

	Page
CHAPITRE I. — Son et sens.....	3
CHAPITRE II. — Relativité du sens.....	15
CHAPITRE III. — Polysémie.....	26
CHAPITRE IV. — Homonymie.....	32
CHAPITRE V. — Synonymie.....	39
CHAPITRE VI. — Antonymie.....	43
CHAPITRE VII. — Unités sémantiques.....	50
CHAPITRE VIII. — Ellipse.....	58
CHAPITRE IX. — Idées latentes.....	70

LIVRE DEUXIÈME. CHANGEMENT DE SENS.

CHAPITRE I. — Remarques générales.....	73
CHAPITRE II. — Causes des changements.....	79
A. La chose.....	80
B. Groupement social.....	87
C. Disposition psychologique.....	94
D. Le mot.....	96
CHAPITRE III. — Propagation des sens nouveaux.....	99
CHAPITRE IV. — Changements externes.....	104

LIVRE TROISIÈME. VALEUR DES MOTS.

CHAPITRE I. — Renforcement et affaiblissement.....	108
CHAPITRE II. — Dégradation.....	115
A. État latent.....	117
B. États, arts, métiers.....	123
C. Titres d'honneur.....	131
D. Cas divers.....	133

CHAPITRE	III. — Amélioration	138
CHAPITRE	IV. — Mots indifférents	144

LIVRE QUATRIÈME.

DOMAINE DES MOTS.

CHAPITRE	I. — Remarques générales	156
CHAPITRE	II. — Restriction de sens	159
CHAPITRE	III. — Extension de sens	178
CHAPITRE	IV. — Mots concrets et mots abstraits	183

LIVRE CINQUIÈME.

MÉTONYMIES.

CHAPITRE	I. — Remarques générales	188
CHAPITRE	II. — Le tout et la partie	192
CHAPITRE	III. — Contenant et contenu	198
CHAPITRE	IV. — La matière et la chose fabriquée	201
CHAPITRE	V. — Producteur et produit	204
	A. Producteur pour produit	205
	B. Produit pour producteur	207
CHAPITRE	VI. — Antécédent et conséquent	213
CHAPITRE	VII. — Mots abstraits	215
	A. Noms d'action	215
	B. Noms de qualités et de sentiments	223
	C. Noms concrets	227

LIVRE SIXIÈME.

MÉTAPHORES.

CHAPITRE	I. — Remarques générales	229
CHAPITRE	II. — Emploi des métaphores	236
CHAPITRE	III. — Sources des métaphores	244

LIVRE SEPTIÈME.

EUPHÉMISMES.

CHAPITRE	I. — Remarques préliminaires	257
CHAPITRE	II. — Moyens euphémiques	262
CHAPITRE	III. — Euphémismes de superstition	270
	A. Êtres surnaturels de choses sacrées	271
	B. Animaux	275
	C. Maladies	276
	D. Mort	279
CHAPITRE	IV. — Euphémismes de politesse	283
	A. Vices et défauts	283
	B. Crimes	287
	C. Châtiments	290
	D. Coups	292
	E. Cas divers	293

CHAPITRE	V.	— Euphémismes de décence	294
	A.	Corps humain	295
	B.	Amour	298
	C.	Scatologie	303
	D.	Maladies	305
CHAPITRE	VI.	— Faux euphémismes	308
CHAPITRE	VII.	— Euphémisme et morale	312
CHAPITRE	VIII.	— Euphémisme et grammaire	317

LIVRE HUITIÈME.

ASSIMILATION.

CHAPITRE	I.	— Remarques préliminaires	322
CHAPITRE	II.	— Étymologie populaire	326
CHAPITRE	III.	— Confusion et absorption	337
CHAPITRE	IV.	— Substitution	343
CHAPITRE	V.	— Rime et raison	353

LIVRE NEUVIÈME.

NOMS PROPRES.

CHAPITRE	I.	— Remarques générales	359
CHAPITRE	II.	— Noms de personnes	363
CHAPITRE	III.	— Noms de nationalités	381
CHAPITRE	IV.	— Noms de lieux	391

LIVRE DIXIÈME.

LE MOT ET LA CHOSE.

CHAPITRE	I.	— Noms naturels et conventionnels	396
CHAPITRE	II.	— Mots descriptifs	403
CHAPITRE	III.	— Déguisement	414
CHAPITRE	IV.	— Sens littéral et sens réel	420
	A.	Oubli du sens étymologique	420
	B.	Analyse étymologique	426
	C.	Sens littéral	431
CHAPITRE	V.	— Disproportion et catachrèse	434
CHAPITRE	VI.	— Insuffisance des mots	444
CHAPITRE	VII.	— Apothéose du mot	454

Additions et corrections	457
--------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.

Abréviations	462
Partie générale	463
Partie spéciale	466

INDEX.

Table analytique	473
Mots et locutions	481

to be returned to
before the last date

M1244

~~2885-153~~

Widener Library



3 2044 100 019 967